



2020

Silverado

Guide du propriétaire



Français
chevrolet.ca

Contenu

Introduction	2
Clés, portes et glaces	9
Sièges et appuis-têtes	55
Remisage	124
Instruments et commandes	129
Éclairage	185
Système infodivertissement ...	198
Commandes de climatisation	199
Conduite et fonctionnement ...	209
Entretien du véhicule	378
Entretien et maintenance	509
Données techniques	529
Information du client	536
Déclaration des défauts compromettant la sécurité ...	548
OnStar	553
Services connectés	562
Index	566

Introduction



Les noms, logos, écussons de marque, slogans, noms des modèles de véhicules et conceptions de carrosserie de véhicule apparaissant dans ce manuel, y compris, sans toutefois s'y limiter, GM, le logo de GM, CHEVROLET, l'écusson de marque CHEVROLET, SILVERADO et Z71 sont des marques de commerce et/ou des marques de service de General Motors LLC, ses filiales, ses affiliés ou ses donneurs de licence.

Pour les véhicules vendus au Canada à l'origine, remplacer le nom « Compagnie General Motors

du Canada » par Division Chevrolet Motor lorsqu'il apparaît dans ce guide.

Ce guide décrit les fonctions qui peuvent équiper ou ne pas équiper le véhicule en raison de l'équipement en option qui n'a pas été commandé lors de l'achat du véhicule, des variantes de modèle, des spécifications de pays, des caractéristiques/applications qui peuvent ne pas être disponibles dans votre région, ou des modifications ultérieures à l'impression de ce guide du propriétaire.

Si le véhicule est doté d'un moteur diesel Duramax, consulter le supplément diesel Duramax pour des informations supplémentaires et spécifiques à ce moteur.

Reportez-vous à la documentation d'achat de votre véhicule spécifique pour en vérifier les caractéristiques.

Conservez ce guide dans le véhicule pour vous y référer rapidement.

Propriétaires de véhicules canadiens

A French language manual can be obtained from your dealer, at www.helminc.com, or from:

Propriétaires Canadiens

On peut obtenir un exemplaire de ce guide en français auprès du concessionnaire ou à l'adresse suivante :

Helm, Incorporated
Attention : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170
États-Unis

Utilisation de ce manuel

L'index, à la fin du guide, permet de trouver rapidement des renseignements sur le véhicule. Il s'agit d'une liste alphabétique des

articles du guide, avec le numéro de la page comportant l'article en question.

Danger, Avertissements et Attentions

Les messages d'avertissement des étiquettes du véhicule signalent des dangers et les précautions à prendre.

Danger

Danger signale un danger qui présente un risque élevé pouvant entraîner des graves blessures ou le décès.

Avertissement

Avertissement signale un danger pouvant entraîner des blessures ou la mort.

Attention

Attention signale un danger pouvant entraîner des dégâts matériels ou au véhicule.



Une ligne diagonale en travers d'un cercle est un symbole de sécurité signifiant « Interdiction », « Interdiction de faire ceci » ou « Ne pas laisser ceci se produire. »

Symboles

Le véhicule peut être équipé de composants et d'étiquettes sur lesquels apparaissent des symboles plutôt qu'un texte. Les symboles apparaissent avec le texte fournissant des renseignements sur un composant, une commande, un

message, une jauge ou un témoin précis ou décrivant le fonctionnement de ceux-ci.

 : S'affiche quand le guide du propriétaire comporte des instructions ou des informations supplémentaires.

 : Affiché lorsque le manuel d'entretien comporte des instructions ou des informations supplémentaires.

 : Affiché lorsque des informations supplémentaires se trouvent sur une autre page — « se reporter à la page. »

Tableau des symboles du véhicule

Voici certains symboles additionnels pouvant être présents sur le véhicule et leur signification. Se référer aux rubriques de ce manuel pour de plus amples informations.

 : Climatisation

 : Fluide frigorigène de climatisation, huile

 : Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

4 Introduction

 : Système de freinage antiblocage (ABS)

 : Témoin du système de freinage

 : Mettre au rebut correctement les composants usagés.

 : Ne pas appliquer d'eau sous haute pression.

 : Température du liquide de refroidissement du moteur

 : Flamme/feu interdits

 : Inflammable

 : Alerte de collision avant

 : Remplacement du verrou du couvercle du boîtier à fusibles

 : Fusibles

 : Sièges pour enfant à système ISOFIX/LATCH

 : Les couvercles de boîtier à fusibles doivent être installés correctement.

 : Alerte de changement de voie

 : Avertissement de changement de voie

 : Assistance au maintien de trajectoire

 : Témoin de défaillance

 : Pression d'huile

 : Assistant stationnement

 : Indicateur de piéton à l'avant

 : Alimentation

 : Alerte de circulation transversale à l'arrière

 : Technicien enregistré

 : Démarrage à distance du véhicule

 : Rappels de ceinture de sécurité

 : Alerte d'angle mort latéral

 : Arrêt/démarrage

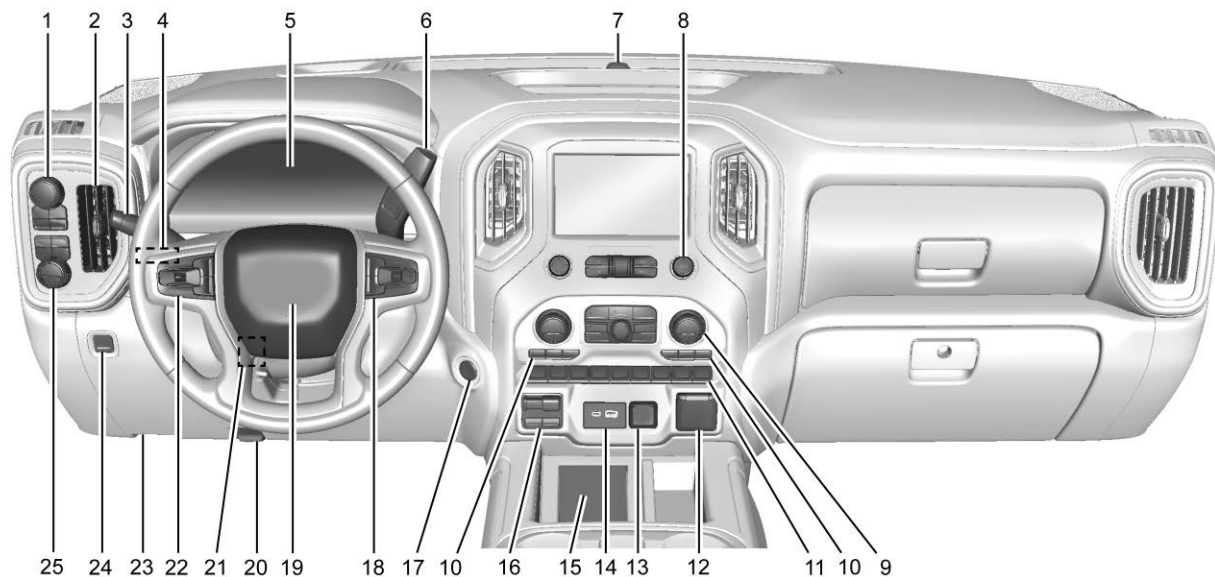
 : Surveillance de la pression des pneus

 : Anti-patinage/StabiliTrak/Contrôle de la stabilité électronique (ESC)

 : Sous pression

 : Indicateur d'obstacle devant le véhicule

Aperçu du tableau de bord



6 Introduction

1. Mode Remorquage/Traction (sur certains modèles). Voir <i>Commande de mode conducteur</i> ⇨ 273. Contrôle du carter de boîte de transfert automatique (selon l'équipement). Voir <i>Quatre roues motrices</i> ⇨ 260. <i>Commande de mode conducteur</i> ⇨ 273 (selon l'équipement). 2. <i>Bouches d'aération</i> ⇨ 206. 3. Levier de clignotants. Voir <i>Signaux de changement de direction et de changement de voies</i> ⇨ 190. <i>Essuie-glace/Lave-glace</i> ⇨ 132. 4. <i>Affichage à tête haute (HUD)</i> ⇨ 170 (selon l'équipement). 5. <i>Combiné d'instruments</i> ⇨ 140. 6. Levier de vitesses. Voir <i>Boîte de vitesses automatique</i> ⇨ 251. Mode de sélection de gamme. Voir <i>Mode manuel</i> ⇨ 255.	7. Capteur de luminosité. Voir <i>Système de phares automatiques</i> ⇨ 189. 8. <i>Info-divertissement</i> ⇨ 198. 9. <i>Systèmes de commande de la climatisation</i> ⇨ 199 (selon l'équipement). <i>Commande de climatisation automatique à deux zones</i> ⇨ 202 (selon l'équipement). 10. <i>Sièges avant chauffés et aérés</i> ⇨ 65 (selon l'équipement). 11.  Commutateur de l'Assistance au stationnement (selon l'équipement). Voir <i>Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul</i> ⇨ 295.  <i>Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique</i> ⇨ 270.  <i>Feux de détresse</i> ⇨ 190.  <i>Assistance au maintien de trajectoire (LKA) (Série 1500)</i> ⇨ 320 (selon l'équipement).	 <i>Témoin de sortie de ligne (Séries 2500/3500)</i> ⇨ 318 (selon l'équipement). Commutateur de contrôle de conduite en descente  (selon l'équipement). Voir <i>Aide au démarrage en côte (HDC)</i> ⇨ 272.  <i>Marchepied à commande électrique</i> ⇨ 34 (selon l'équipement).  <i>Hayon à commande électrique (selon l'équipement). Voir Hayon</i> ⇨ 26. Commutateur CC/CA. Voir <i>Prises d'alimentation</i> ⇨ 133.  Commutateur de désactivation de l'arrêt automatique (selon l'équipement). Voir <i>Système d'arrêt et de démarrage</i> ⇨ 242.  Bouton de descente rapide de glace (selon l'équipement). Voir <i>Glaces électriques</i> ⇨ 49.

- Mode de remorquage* ⇨ 259 (Sur certains modèles).
12. Prise électrique (courant alternatif) (selon l'équipement). Voir *Prises d'alimentation* ⇨ 133.
 13. *Prises d'alimentation* ⇨ 133.
 14. Port USB. Voir le manuel Infodivertissement.
 15. *Charge sans fil* ⇨ 136 (selon l'équipement).
 16. Panneau de commande de frein de remorque (selon l'équipement). Voir "Système de commande de frein de remorque intégré" sous *Équipement de remorquage* ⇨ 342.
 17. ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur). Voir *Positions du commutateur d'allumage (Accès sans clé)* ⇨ 236 ou *Positions du commutateur d'allumage (Accès avec clé)* ⇨ 238.
 18. Commandes au volant (selon l'équipement). Voir le manuel Infodivertissement.
Commandes du centralisateur informatique de bord (CIB). Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 164 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Niveau moyen et élevé)* ⇨ 166.
 19. *Klaxon* ⇨ 131.
 20. Déverrouillage du capot. Voir *Capot* ⇨ 382.
 21. *Réglage de volant de direction* ⇨ 130 (hors de vue).
 22. *Régulateur de vitesse automatique* ⇨ 278.
Régulateur de vitesse à commande adaptative (Série 1500) ⇨ 281 (selon l'équipement).
Système d'alerte de collision avant ⇨ 308 (selon l'équipement).
 23. Connecteur de liaison de données (DLC) (hors de vue). Voir *Témoin d'anomalie (Témoin de vérification du moteur)* ⇨ 152.
 24. *Frein de stationnement électrique* ⇨ 267.
 25. *Phares antibrouillard* ⇨ 191 (selon l'équipement).
Commande d'éclairage de tableau de bord ⇨ 194.
Éclairage d'espace utilitaire extérieur ⇨ 193.
Commandes de feux extérieurs ⇨ 185.
Éclairage localisé ⇨ 191 (selon l'équipement).



NOTES

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal black ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Clés, portes et glaces

Clés et serrures

Clés (Accès avec clé)	10
Clés (Accès sans clé)	13
Système de télédéverrouillage	14
Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)	14
Démarrage à distance du véhicule	21
Serrures de porte	22
Portes à verrouillage électrique	24
Verrouillage temporisé	24
Serrures de portes automatiques	24
Dispositif antiverrouillage	25
Serrures de sécurité	25

Portes

Hayon	26
Marchepied à commande électrique	34

Sécurité du véhicule

Sécurité du véhicule	36

Système d'alarme du véhicule	36
Verrou de la colonne de direction	37
Dispositif antidémarrage	38
Fonctionnement du dispositif antidémarrage	38

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes	40
Rétroviseurs manuels	40
Rétroviseur de remorque	41
Rétroviseurs électriques	42
Rétroviseurs rabattables	43
Rétroviseurs chauffants	44
Rétroviseur de rétroéclairage automatique	44
Rétroviseurs de points morts	45
Rétroviseurs inclinables marche arrière	46

Rétroviseur intérieur

Rétroviseurs intérieurs	46
Rétroviseur à commande manuelle	46
Rétroviseur à gradation automatique	46
Miroir de la caméra arrière	47

Glaces

Glaces	49
Glaces à commande manuelle	49
Glaces électriques	49
Glaces arrière	52
Pare-soleil	52

Toit

Toit ouvrant	53

Clés et serrures

Clés (Accès avec clé)

Avertissement

Laisser des enfants dans un véhicule avec la clé de contact est dangereux et les enfants ou d'autres occupants peuvent être grièvement blessés ou tués. Ils risquent d'actionner les lève-glaces électriques ou d'autres commandes ou de déplacer le véhicule. Les glaces fonctionnent avec la clé dans le contact et les enfants ou les occupants peuvent être coincés par une glace se fermant. Ne pas laisser des enfants dans un véhicule avec la clé de contact.



Avertissement

Si la clé est tournée involontairement quand le véhicule est en marche, le contact peut quitter la position RUN (marche). Cela peut être provoqué par des objets lourds suspendus à l'anneau du porte-clés, ou par des objets longs ou de grande taille attachés à cet anneau, qui pourraient entrer en contact avec le conducteur ou avec le volant. Si le contact quitte la position

(Suite)

Avertissement (Suite)

RUN (marche), le moteur se coupe, cela peut avoir un impact sur le freinage ainsi que sur l'assistance de direction et les coussins gonflables peuvent ne pas se déployer. Afin de réduire le risque de rotation involontaire de la clé de contact, ne modifiez pas la manière dont cette clé et l'émetteur de télédéverrouillage (RKE), selon l'équipement, sont attachés aux anneaux de porte-clés fournis.

La clé de contact et les anneaux de porte-clés, ainsi que l'émetteur RKE, selon l'équipement, sont conçus pour fonctionner ensemble, comme un système, afin de réduire le risque de déplacement involontaire de la clé en dehors de la position RUN (marche). La clé de contact comporte un petit trou pour permettre la fixation de l'anneau de porte-clés fourni. Il est important que toute clé de contact de

remplacement comporte un petit trou. Consultez votre concessionnaire si une clé de remplacement est nécessaire.

La combinaison et la taille des anneaux fournis avec vos clés ont été spécialement sélectionnées pour votre véhicule. Les anneaux sont reliés à la clé comme deux maillons d'une chaîne afin de diminuer le risque de déplacement involontaire de la clé hors de la position RUN (marche). N'ajoutez pas d'objet à l'anneau attaché à la clé de contact. N'ajoutez d'objet que sur le second d'anneau. Limitez les objets ajoutés à quelques clés essentielles ou à de petits objets légers dont la taille ne dépasse pas celle de l'émetteur RKE.



Les interférences provenant des balises d'identification de fréquence radio (RFID) peuvent empêcher le démarrage du véhicule au moyen

de la clé. Conserver les balises RFID à l'écart de la clé lors du démarrage du véhicule.

La clé est utilisée pour le commutateur d'allumage, toutes les serrures de portes et la boîte à gants.

En cas de sièges à mémoire, les clés 1 et 2 sont liées aux positions d'assise des mémoires 1 ou 2. Voir *Sièges à mémoire* ⇨ 61.

Programmation des clés

Agir comme suit pour programmer jusqu'à huit clés pour le véhicule.

Programmation avec deux clés reconnues

Pour programmer une nouvelle clé :

1. Insérer la clé d'origine déjà programmée dans le commutateur d'allumage et mettre le contact.
2. Couper le contact et extraire la clé.
3. Rapidement, en moins de cinq secondes, insérer la seconde clé originale déjà

12 Clés, portes et glaces

programmée dans le commutateur d'allumage et mettre le contact.

4. Couper le contact et extraire la clé.
5. Insérer la clé à programmer et mettre le contact dans les cinq secondes.
6. Après quelques secondes, le témoin de sécurité s'éteint une fois la clé programmée.
7. Répéter les étapes 1 à 5 si d'autres clés doivent être programmées.

Si une clé est perdue ou endommagée, adressez-vous à votre concessionnaire pour en faire produire une nouvelle.

Programmation sans clés reconnues

Programmer une nouvelle clé sur le véhicule lorsqu'aucune clé n'est reconnue. La réglementation canadienne exige que les propriétaires consultent leur concessionnaire.

Si deux clés reconnues actuellement ne sont pas disponibles, suivre cette procédure pour programmer la première clé.

Cette procédure prend environ 30 minutes pour la première clé. Le véhicule doit être coupé et vous devez disposer de toutes les clés que vous voulez programmer.

1. Insérer la nouvelle clé du véhicule dans le contact.
2. Mettre le contact. Le témoin de sécurité s'allume alors.
3. Attendre 10 minutes jusqu'à ce que le témoin de sécurité s'éteigne.
4. Couper le contact.
5. Recommencer les étapes 2–4 deux fois supplémentaires. Après la troisième fois, mettre le contact; la clé est apprise et toutes les clés précédemment connues ne fonctionnent plus sur ce véhicule.

6. Pour programmer une seconde clé, couper le contact, insérer la seconde clé à apprendre, puis mettre le contact.

Lorsque l'apprentissage de deux clés est terminé, l'apprentissage des clés restantes peut être effectué en suivant la procédure décrite à la section « Programmation avec deux clés reconnues ».

La clé possède une étiquette avec code à barres qui peut être utilisé par le concessionnaire ou un serrurier qualifié pour fabriquer de nouvelles clés. Conserver cette information dans un endroit sûr, et non dans le véhicule.

Votre concessionnaire peut vous fournir une clé de rechange ou une clé supplémentaire.

S'il devient difficile de tourner une clé, vérifier la présence de débris sur la lame de clé. La nettoyer périodiquement à l'aide d'une brosse ou d'une pointe.

Si le véhicule est verrouillé avec les clés à l'intérieur, se reporter à *Programme d'assistance routière* ↗ 540.

Avec un abonnement OnStar actif ou connecté, un conseiller OnStar peut déverrouiller le véhicule à distance. Se reporter à *Vue d'ensemble d'OnStar* ↗ 553.

Clés (Accès sans clé)

Avertissement

Laisser des enfants dans un véhicule avec la clé de contact ou l'émetteur d'accès sans clé (RKE) est dangereux et les enfants ou d'autres occupants peuvent être grièvement blessés ou tués. Ils risquent d'actionner les glaces électriques ou d'autres commandes ou de déplacer le véhicule. Les glaces fonctionnent avec la clé dans le commutateur d'allumage ou l'émetteur RKE dans le véhicule et les enfants ou

(Suite)

Avertissement (Suite)

les occupants peuvent être coincés par une glace se fermant. Ne pas laisser des enfants dans un véhicule avec une clé de contact ou un émetteur RKE.



Si le véhicule est équipé d'un système d'accès sans clé, la partie inférieure de l'émetteur comporte un bouton sur le côté pour extraire la clé.

Cette clé peut être utilisée pour la porte du conducteur et pour la boîte à gants.



Appuyer sur le bouton pour retirer la clé. Ne jamais retirer la clé sans appuyer sur le bouton.

Votre concessionnaire peut vous fournir une clé de rechange ou une clé supplémentaire.

S'il devient difficile de tourner une clé, vérifier la présence de débris sur la lame de clé. La nettoyer périodiquement à l'aide d'une brosse ou d'une pointe.

14 Clés, portes et glaces

Avec un abonnement OnStar actif ou connecté, un conseiller OnStar peut déverrouiller le véhicule à distance. Se reporter à *Vue d'ensemble d'OnStar* ⇨ 553.

Si le véhicule est verrouillé avec les clés à l'intérieur, se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ 540.

En cas de sièges à mémoire, les télécommandes 1 et 2 sont liées aux positions d'assise des mémoires 1 ou 2. Voir *Sièges à mémoire* ⇨ 61.

Système de télédéverrouillage

Voir *Énoncé de fréquence radio* ⇨ 548.

Si la portée de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) diminue :

- Vérifier la distance. L'émetteur peut être trop loin du véhicule.
- Vérifier l'emplacement. D'autres véhicules ou objets pourraient bloquer le signal.

- Contrôler la pile de l'émetteur. Se reporter à « Remplacement de pile » plus loin dans cette section.
- Si l'émetteur ne fonctionne toujours pas bien, consulter votre concessionnaire ou un technicien qualifié pour le faire réparer.

Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)

Le système d'accès sans clé permet d'entrer dans le véhicule lorsque l'émetteur se trouve à moins de 1 m (3 pi) du véhicule. Voir « Fonctionnement de l'accès sans clé » plus bas dans cette section.

Les fonctions de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peuvent fonctionner jusqu'à une distance de 60 m (197 pi) du véhicule.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur, voir *Système de télédéverrouillage* ⇨ 14.

La clé intégrée à l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peut être utilisée pour toutes les serrures.



Retirer la clé en pressant le bouton sur le côté de l'émetteur RKE près de la base. Ne jamais retirer la clé sans presser le bouton.

Contactez le concessionnaire si un nouvel émetteur s'avère nécessaire.



 : Appuyer sur  et le relâcher, puis immédiatement presser et maintenir  enfoncé jusqu'à ce que les feux clignotants clignotent pendant au moins quatre secondes. Le moteur peut être démarré depuis l'extérieur du véhicule au moyen de l'émetteur RKE. Voir *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 21.

 : Appuyer pour verrouiller toutes les portes et le hayon, selon l'équipement.

Si cette fonction a été activée, les clignotants clignotent et/ou l'avertisseur sonore retentit à la deuxième pression pour indiquer que le verrouillage a été effectué. Si cette fonction a été activée, l'avertisseur sonore retentit lorsque  est à nouveau pressé dans les trois secondes. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

Si la porte du conducteur est ouverte lorsque  est pressé, toutes les portes se verrouillent et la porte du conducteur se déverrouille immédiatement, si la fonction a été activée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

Si la porte du passager est ouverte lorsque  est pressé, toutes les portes se verrouillent.

Une pression sur  arme le système d'alarme. Voir *Système d'alarme du véhicule* ⇨ 36.

En cas de rétroviseur rabattable à distance, appuyer et maintenir  enfoncé pendant une seconde pour rabattre les rétroviseurs, s'ils sont activés. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

 : Appuyer une fois pour déverrouiller la porte du conducteur. Si  est pressé à nouveau dans les trois secondes qui suivent, les autres portes et le hayon se déverrouillent. Il se peut que l'éclairage intérieur s'allume et reste allumé pendant 20 secondes ou jusqu'à ce que le contact soit mis.

Si cette fonction a été activée, les feux de direction clignotent deux fois pour indiquer que le déverrouillage est effectué. Si cette fonction a été activée, les feux extérieurs peuvent s'allumer brièvement. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

Une pression de  sur l'émetteur RKE désarme le système d'alarme. Voir *Système d'alarme du véhicule* ⇨ 36.

En cas de rétroviseur rabattable à distance, appuyer et maintenir  enfoncé pendant une seconde pour déployer les rétroviseurs, s'ils sont activés. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

Appuyer et maintenir  enfoncé jusqu'à ce que les glaces soient complètement ouvertes, si le fonctionnement des glaces à distance est activé. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

 : Appuyer deux fois rapidement pour déverrouiller le hayon, selon l'équipement.

 : Appuyer et relâcher pour activer le localisateur de véhicule. Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit à trois reprises.

Presser de façon prolongée  pendant plus de trois secondes pour activer l'alarme d'urgence. Les feux de direction clignotent et le klaxon retentit de manière répétée pendant 30 secondes. L'alarme est désactivée lorsque le contact est mis ou lorsque  est pressé à nouveau. Le contact doit être coupé pour que l'alarme d'urgence fonctionne.

Fonctionnement du système d'accès sans clé

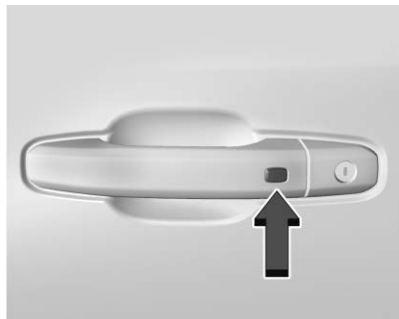
Le système d'accès sans clé permet d'accéder aux portes et au hayon sans appuyer sur le bouton de l'émetteur de télédéverrouillage. L'émetteur de télédéverrouillage doit se trouver à 1 m (3 pi) du hayon ou de la porte à ouvrir. Si le véhicule est équipé de cette fonction, les poignées de portes extérieures comportent le bouton correspondant.

Le système d'accès sans clé peut être programmé pour déverrouiller toutes les portes lors de la première pression sur le bouton de verrouillage/déverrouillage de la porte conducteur. Le déverrouillage sans clé peut également être désactivé. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

En cas de sièges à mémoire, les télécommandes 1 et 2 sont liées aux positions d'assise des mémoires 1 ou 2. Voir *Sièges à mémoire* ⇨ 61.

Déverrouillage/Verrouillage sans clé depuis la porte du conducteur

Lorsque les portes sont verrouillées et que l'émetteur de télédéverrouillage est à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte, une pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller de la poignée de porte conducteur déverrouille la porte conducteur. En cas de nouvelle pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller dans les cinq secondes, toutes les portes passagers et le hayon se déverrouillent.



Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Une pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller entraîne le verrouillage de toutes les portes dans n'importe lequel des cas suivants :

- Il s'est écoulé plus de cinq secondes depuis la première pression du bouton de verrouillage/déverrouillage.
- Deux pressions du bouton de verrouillage/déverrouillage ont été utilisées pour déverrouiller toutes les portes.

- Une porte du véhicule a été ouverte et toutes les portes sont maintenant fermées.

Déverrouillage/Verrouillage sans clé depuis les portes passagers

Lorsque les portes sont verrouillées et que l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) se trouve à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte, une pression sur le bouton de verrouillage/déverrouillage de la poignée de porte de passager déverrouille toutes les portes. Une pression du bouton de verrouillage/déverrouillage provoquera le verrouillage de toutes les portes si l'une des situations suivantes se produit :

- Le bouton de verrouillage/déverrouillage a été utilisé pour déverrouiller toutes les portes.
- Une porte du véhicule a été ouverte et toutes les portes sont maintenant fermées.

Activer/Désactiver le déverrouillage sans clé des poignées de porte extérieures et du hayon

Selon l'équipement, le déverrouillage sans clé des poignées extérieures de porte et du hayon peut être désactivé ou activé.

Désactivation du déverrouillage sans clé :

Le véhicule étant éteint, maintenir la pression simultanément sur  et , sur l'émetteur de télédéverrouillage, pendant environ trois secondes. Les clignotants clignotent rapidement quatre fois pour indiquer que l'accès est désactivé. L'utilisation de n'importe quelle poignée extérieure pour déverrouiller les portes ou ouvrir le hayon provoque quatre clignotements rapides des clignotants, indiquant que l'accès est désactivé. S'il est désactivé, désarmer le système d'alarme avant de démarrer le véhicule.

Activation du déverrouillage sans clé :

Le véhicule étant coupé, maintenir la pression simultanément sur  et sur , sur l'émetteur RKE, pendant environ trois secondes. Les clignotants clignotent rapidement deux fois pour indiquer que l'accès est activé.

Verrouillage passif

Cette fonction verrouille le véhicule quelques secondes après la fermeture des portes si le véhicule est arrêté et si au moins un émetteur de télédéverrouillage a été retiré du véhicule, ou s'il n'en reste aucun à l'intérieur.

Si d'autres dispositifs électroniques interfèrent avec le signal de l'émetteur RKE, le véhicule peut ne pas détecter la télécommande RKE à l'intérieur du véhicule. Si le verrouillage passif est activé, les portes peuvent se verrouiller avec l'émetteur RKE à l'intérieur du véhicule. Ne pas laisser l'émetteur RKE dans un véhicule sans surveillance.

Pour déterminer si les portes se verrouillent automatiquement lorsque vous quittez le véhicule, se reporter à « Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

Désactivation temporaire du verrouillage passif

Désactiver temporairement le verrouillage passif en maintenant  enfoncé sur le commutateur intérieur de porte, avec une porte ouverte pendant au moins quatre secondes, ou jusqu'à entendre trois avertissements sonores. Le verrouillage passif reste ensuite désactivé jusqu'à ce que le  intérieur de la porte soit enfoncé, ou jusqu'à ce que le contact du véhicule soit allumé.

Alarme de télécommande laissée dans le véhicule

Lorsque le contact du véhicule est coupé et qu'un émetteur RKE est laissé dans le véhicule, l'avertisseur sonore retentit à trois reprises une fois les portes fermées. Pour activer

ou désactiver cette fonction, se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

La télécommande n'est plus en mode alerte du véhicule

Si le véhicule est en marche avec une porte ouverte et que toutes les portes sont ensuite fermées, le véhicule effectue une recherche d'émetteurs RKE à l'intérieur. En l'absence d'émetteur(s) détecté(s), le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche AUCUNE CLÉ À DISTANCE DÉTECTÉE et l'avertisseur sonore retentit trois fois. Cela ne se produit qu'une seule fois à chaque utilisation du véhicule. Pour activer ou désactiver voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

Accès avec clé

Pour accéder au véhicule quand la pile de l'émetteur est déchargée, voir *Serrures de porte* ⇨ 22.

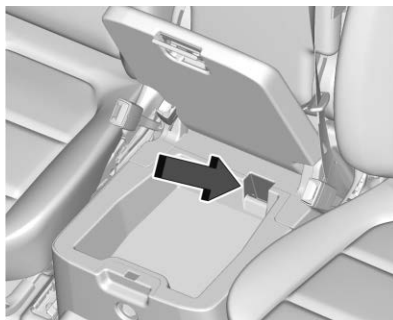
Programmation d'émetteurs pour le véhicule

Seuls les émetteurs de télédéverrouillage (RKE) programmés pour ce véhicule fonctionnent. Si un émetteur est perdu ou volé, vous pouvez acheter et faire programmer un émetteur de rechange auprès de votre concessionnaire. Le véhicule peut être reprogrammé de sorte que les émetteurs perdus ou volés ne fonctionnent plus. Jusqu'à huit émetteurs peuvent être programmés pour un véhicule.

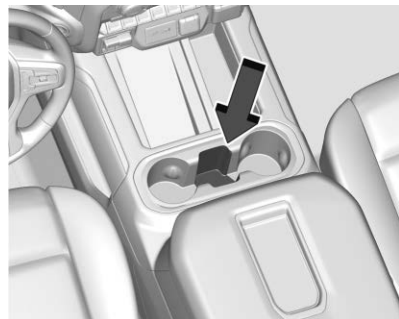
Démarrage du véhicule avec une pile d'émetteur faible

En cas de faible charge de la pile de l'émetteur, ou s'il y a des interférences avec le signal, le CIB peut afficher AUCUNE CLÉ À DISTANCE DÉTECTÉE ou AUCUN ÉMETTEUR N'A ÉTÉ DÉTECTÉ. PLACER LA CLÉ DANS LA POCLETTE DE L'ÉMETTEUR PUIS DÉMARRER VOTRE VÉHICULE lorsque vous démarrez le véhicule.

Pour démarrer le véhicule :



Pochette d'émetteur sans sièges baquets (compartiment inférieur)



Pochette de l'émetteur avec sièges baquets

1. Placer l'émetteur dans la pochette/insert d'émetteur.
2. En position de stationnement (P) ou de point mort (N), appuyer sur la pédale de frein et sur DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR.

Remplacer la pile de l'émetteur dès que possible.

20 Clés, portes et glaces

Remplacement de la pile

Remplacer la batterie dans l'émetteur dès que le message **REPLACEZ LA PILE DANS LA CLÉ À DISTANCE** s'affiche sur le CIB.

Attention

Lors du remplacement de la pile, ne pas toucher les circuits de la télécommande. L'électricité statique du corps pourrait endommager la télécommande.

Pour remplacer la pile :



1. Appuyer sur le bouton de l'émetteur de télédéverrouillage pour retirer la clé. Ne jamais retirer la clé sans appuyer sur le bouton.



2. Introduire un objet plat et mince au centre de l'émetteur pour les séparer et déposer le couvercle du dos.



3. Soulever la pile au moyen d'un objet plat.
4. Retirer la pile.
5. Introduire la pile neuve, côté positif vers le couvercle arrière. Utiliser une pile CR2032 ou l'équivalent.
6. Refermer l'émetteur.
7. Remettre la clé dans l'émetteur RKE.

Démarrage à distance du véhicule

Si l'équipement comprend un dispositif de démarrage à distance, le système de commande de climatisation est activé, en fonction de la température extérieure, lorsque le véhicule est démarré à distance.

Le désembueur de lunette arrière ainsi que les sièges chauffants et ventilés, selon l'équipement, peuvent aussi être activés. Se reporter à *Sièges avant chauffés et aérés* ⇨ 65 et *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

Selon l'équipement, le volant de direction chauffant automatique peut également s'activer. Se reporter à *Volant de direction chauffant* ⇨ 131.

Les lois en vigueur dans certaines communautés peuvent limiter l'utilisation des démarreurs à distance. Vérifier les réglementations locales pour prendre connaissance de toutes les exigences relatives au démarrage à distance des véhicules.

Ne pas utiliser le démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas. Votre véhicule pourrait manquer de carburant.

Le véhicule ne peut pas être démarré à distance si :

- L'émetteur RKE se trouve à l'intérieur du véhicule ou la clé est dans le commutateur d'allumage.
- Le capot n'est pas fermé.

- Le système de contrôle des émissions présente une défaillance et le témoin est allumé.
- Le commutateur d'allumage est dans une autre position que hors fonction.
- Les feux de détresse sont allumés.
- Deux démarrages à distance ou un démarrage à distance avec extension ont été utilisés.
- Le véhicule n'est pas en position de stationnement (P).

Le moteur est coupé lors d'un démarrage à distance du véhicule si :

- La température du liquide de refroidissement monte trop haut.
- La pression d'huile baisse.

La portée de l'émetteur RKE peut être réduite pendant que le véhicule fonctionne.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur, voir *Système de télédéverrouillage* ⇨ 14.

Démarrage du véhicule en utilisant la fonction de télédémarrage

1. Presser et relâcher .
2. Maintenir enfoncé immédiatement  jusqu'au clignotement des clignotants ou pendant au moins quatre secondes.

Lorsque le véhicule démarre, les feux de stationnement s'allument. Les portes se verrouillent et le système de commande de climatisation peut s'activer.

Le moteur continue à fonctionner pendant 15 minutes. Après 30 secondes, répéter les étapes 1 et 2 pour une prolongation de délai de 15 minutes.

Mettre le contact pour faire fonctionner le véhicule.

Temps de fonctionnement prolongé du moteur

La durée de fonctionnement du moteur peut être prolongée de 15 minutes, pour un total de 30 minutes, si les étapes 1 et 2 sont répétées au cours des 15 premières minutes pendant que le moteur est encore en marche. Une prolongation peut être demandée 30 secondes après le démarrage.

Il est possible d'effectuer au maximum deux télédémarrages (ou un seul télédémarrage et une extension) entre les cycles d'allumage.

Le contact du véhicule doit être activé puis désactivé pour utiliser à nouveau le démarrage à distance.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un télédémarrage véhicule, faire l'une des actions suivantes :

- Maintenir enfoncé  jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre le contact puis le couper.

Serrures de porte



Avertissement

Des portes non verrouillées peuvent être dangereuses.

- Des passagers, et spécialement des enfants, peuvent facilement ouvrir les portes et tomber à l'extérieur d'un véhicule en mouvement. Les portes peuvent être déverrouillées et ouvertes lorsque le véhicule est en mouvement. Les probabilités d'éjection hors du véhicule lors d'une collision augmentent si les portes ne sont pas verrouillées. Par

(Suite)

Avertissement (Suite)

conséquent, tous les passagers devraient porter correctement leur ceinture de sécurité et les portes devraient être verrouillées chaque fois que le véhicule roule.

- De jeunes enfants se trouvant dans des véhicules déverrouillés peuvent se trouver dans l'impossibilité d'en sortir. Un enfant peut avoir à subir une chaleur extrême et souffrir de blessures définitives ou même mourir d'un coup de chaleur. Toujours verrouiller le véhicule en le quittant.
- Des gens de l'extérieur peuvent facilement pénétrer dans le véhicule dont les portes ne sont pas verrouillées lorsque celui-ci ralentit ou s'arrête. Le

(Suite)

Avertissement (Suite)

verrouillage des portes peut empêcher que cela ne se produise.

Il existe plusieurs façons de verrouiller et de déverrouiller le véhicule.

Depuis l'extérieur :

- Utiliser l'émetteur de télédéverrouillage (RKE).
- Utiliser l'accès sans clé, selon l'équipement.
- Utiliser la clé dans la porte du conducteur ou du passager, selon l'équipement.

De l'intérieur, utiliser le verrouillage manuel ou électrique des portes. Pour verrouiller la porte manuellement, pousser le bouton de verrouillage manuel vers le bas.

De l'intérieur, tirer une fois la poignée de porte pour la déverrouiller. Tirer une seconde fois sur la poignée permet d'ouvrir la porte.

Voir *Système d'alarme du véhicule* ➔ 36.

Serrures à libre rotation

Le barillet de serrure de clé de porte tourne librement si une clé incorrecte est utilisée ou si la clé correcte n'est pas insérée à fond. Le dispositif de serrure de porte à rotation libre empêche de forcer la serrure. Pour réinitialiser la serrure, la tourner à la position verticale avec la clé correcte complètement insérée. Retirer la clé et l'insérer à nouveau. Si cette action ne réinitialise pas la serrure, faire tourner la clé d'un demi-tour dans le barillet et répéter la procédure de réinitialisation.

Portes à verrouillage électrique



Si le véhicule est équipé de serrures électriques de porte.

 : Presser pour verrouiller les portes.

 : Presser pour déverrouiller les portes.

Verrouillage temporisé

Selon l'équipement, cette fonction diffère le verrouillage des portes de cinq secondes après la fermeture de toutes les portes.

Le verrouillage temporisé ne peut être activé que lorsque la fonction Anti-verrouillage de porte déverrouillée a été désactivée.

Lorsque  est pressé sur le commutateur de serrure électrique de porte pendant que la porte est ouverte, une sonnerie retentit trois fois pour indiquer que le verrouillage différé est actif.

Les portes se verrouillent automatiquement cinq secondes après la fermeture de toutes les portes. Si une porte est rouverte avant ce temps, la minuterie de cinq secondes est réinitialisée quand toutes les portes sont fermées à nouveau.

Appuyer à nouveau sur  sur le commutateur de serrure de porte ou appuyer sur  sur l'émetteur RKE pour verrouiller les portes immédiatement.

Cette fonction peut être programmée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ➔ 175.

Serrures de portes automatiques

Selon l'équipement, les portes sont verrouillées automatiquement quand elles sont toutes fermées, que le contact est mis et que le levier de sélection de rapport est placé en dehors de la position P (stationnement).

Si une porte du véhicule est déverrouillée et qu'elle est ensuite ouverte puis fermée, les portes se verrouillent lorsque le conducteur retire son pied de la pédale de frein, ou lorsque la vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h).

Pour déverrouiller les portes :

- Appuyer sur  (déverrouillage) du commutateur de verrouillage électrique des portes.
- Mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P).

Le verrouillage automatique des portes ne peut pas être désactivé. Le déverrouillage automatique des portes peut être programmé. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

Dispositif antiverrouillage

Selon l'équipement, le contact est mis sur ACC/ACCESSORY (accessoires) et si le commutateur de verrouillage électrique de porte est pressé lorsque la porte du conducteur est ouverte, toutes les portes se verrouillent et seule la porte du conducteur se déverrouille.

Si le véhicule est arrêté et si le verrouillage est nécessaire pendant qu'une porte est ouverte, lorsque toutes les portes sont fermées, le véhicule vérifie la fonction d'accès sans clé (selon l'équipement). Si un émetteur RKE est détecté et si le nombre d'émetteurs RKE dans l'habitacle n'a pas diminué, la porte du conducteur se déverrouille et l'avertisseur sonore retentit trois fois.

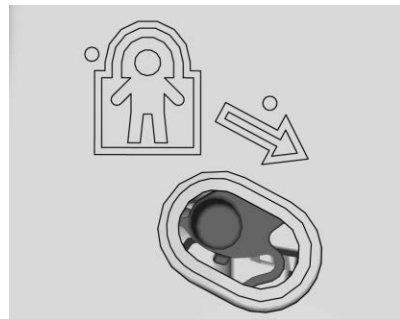
Le dispositif antiverrouillage peut être neutralisé manuellement avec la porte du conducteur ouverte en maintenant le bouton  enfoncé sur le commutateur de verrouillage de porte.

Antiverrouillage de porte déverrouillée

Selon l'équipement, la fonction Anti-verrouillage de porte déverrouillée est activée et si le contact est coupé, la porte du conducteur est ouverte et le verrouillage est demandé, toutes les portes se verrouillent et la porte du conducteur se déverrouille. La fonction Anti-verrouillage de porte déverrouillée peut être activée et désactivée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

Serrures de sécurité

Les serrures de sécurité des portes arrière empêchent les passagers d'ouvrir les portes arrière depuis l'intérieur du véhicule.



La serrure de sécurité se trouve sur le bord intérieur des portes arrière. Pour utiliser la serrure de sécurité :

1. Déplacer le levier vers le bas en position de verrouillage.
2. Fermer la porte.
3. Procéder de la même façon pour l'autre porte arrière.

Pour ouvrir une porte arrière pendant que la serrure de sécurité est en position en fonction :

1. Déverrouiller la porte en activant la poignée intérieure, en appuyant sur le commutateur de déverrouillage

électrique de porte, ou à l'aide de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE).

2. Ouvrir ensuite la porte de l'extérieur.

Lorsque la serrure de sécurité est activée, les adultes et les enfants ne peuvent pas ouvrir la porte arrière de l'intérieur. Annuler les serrures de sécurité pour permettre l'ouverture des portes depuis l'intérieur.

Pour annuler le verrouillage de sécurité :

1. Déverrouiller la porte et l'ouvrir de l'extérieur.
2. Déplacer le levier vers le haut pour déverrouiller. Faire de même pour l'autre porte.

Portes

Hayon

Hayon manuel

Avertissement

Il est extrêmement dangereux de se placer sur le hayon pendant les trajets, même à petite vitesse. Les personnes se trouvant sur le hayon risquent de perdre l'équilibre et de tomber pendant les manœuvres du véhicule. Une chute d'un véhicule en mouvement peut blesser ou tuer. Personne ne peut se trouver sur le hayon. Chaque occupant de votre véhicule doit se trouver dans un siège et doit utiliser correctement une ceinture de sécurité.

Utiliser la clé pour déverrouiller le hayon.

Ouvrir le hayon en le soulevant par ses poignées tout en tirant le hayon vers le bas.

Pour fermer le hayon, le pousser fermement vers le haut jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Après avoir fermé le hayon, le tirer vers l'arrière pour s'assurer qu'il est bien verrouillé.

Certains hayons sont dotés d'un loquet électrique. Si la batterie est débranchée ou si sa tension est faible, le hayon ne s'ouvrira pas. Le hayon fonctionnera à nouveau lorsque la batterie sera rebranchée et rechargée.

Hayon à ouverture électrique

Avertissement

S'assurer que personne ne se trouve sur le trajet du hayon électrique pendant qu'il s'ouvre et se ferme et garder les mains loin des charnières du hayon lorsqu'il est utilisé. Vous ou d'autres

(Suite)

Avertissement (Suite)

personnes pourraient être blessés si elles sont sur la trajectoire du hayon électrique ou des charnières du hayon.

Attention

Pour éviter d'endommager le hayon, vérifier que la zone derrière le hayon est dégagée avant de l'ouvrir.

En cas de batterie déchargée, le hayon peut être ouvert manuellement. Contacter votre concessionnaire ou l'assistance routière.

Selon l'équipement, pour verrouiller ou déverrouiller le hayon, utiliser l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) ou la clé. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)*

➡ 14.

Le véhicule doit être en position de stationnement (P).

Pour ouvrir le hayon :

- Appuyer rapidement deux fois sur  de l'émetteur de télédéverrouillage jusqu'à ce que le hayon se déplace.



- Presser  au centre du tableau de bord.



- Appuyer sur le pavé tactile de la poignée du hayon après avoir déverrouillé toutes les portes. Utiliser le haut du hayon pour tirer en cas de besoin. S'il est équipé d'un accès sans clé, un hayon verrouillé peut être ouvert si l'émetteur de télédéverrouillage se trouve à moins de 1 m (3 pi).

Pour fermer le hayon, le pousser fermement vers le haut jusqu'à ce qu'il se verrouille. Le tirer vers l'arrière pour s'assurer qu'il est bien verrouillé.

Hayon électrique

Avertissement

S'assurer que personne ne se trouve sur le trajet du hayon électrique pendant qu'il s'ouvre et se ferme et garder les mains loin des charnières du hayon lorsqu'il est utilisé. Vous ou d'autres personnes pourraient être blessés si elles sont sur la trajectoire du hayon électrique ou des charnières du hayon.

Attention

Pour éviter d'endommager le hayon, vérifier que la zone derrière le hayon est dégagée avant de l'ouvrir.

Si le véhicule est équipé d'un hayon à ouverture/fermeture électrique, il peut être ouvert ou fermé de

plusieurs façons. Pour ouvrir le hayon, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Appuyer deux fois rapidement sur  de l'émetteur de télédéverrouillage jusqu'à ce que le hayon se déplace. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)* ➔ 14. Si le véhicule est équipé d'un accès sans clé, il est possible d'ouvrir un hayon verrouillé si l'émetteur de télédéverrouillage est à moins de 1 m (3 pi).



- Presser  au centre du tableau de bord.



- Appuyer sur le pavé tactile sur la poignée du hayon après avoir déverrouillé toutes les portes.

Pour fermer le hayon, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Appuyer une fois sur  sur l'émetteur de télédéverrouillage, puis appuyer rapidement sur  et maintenir enfoncé jusqu'à ce que le hayon se ferme complètement. Si  est

relâché avant d'être complètement fermé, le hayon s'ouvre à nouveau.

- Maintenir enfoncé  sur la colonne centrale jusqu'à ce que le hayon soit complètement fermé. Si  est relâché avant qu'il soit complètement fermé, il s'ouvre à nouveau. Une sonnerie retentit lorsque le hayon est complètement fermé.
- Appuyer sur le pavé tactile de la poignée du hayon.

Une sonnerie retentit et les feux arrière clignotent pendant l'opération de fermeture. Si la sonnerie d'avertissement ne fonctionne pas, le hayon ne se fermera pas électriquement. L'ouverture électrique est toujours activée. Consulter votre concessionnaire pour le réparer.

Le hayon à commande électrique peut être temporairement désactivé après un fonctionnement électrique répété pendant un bref laps de

temps. Dans ce cas, le hayon peut toujours être commandé manuellement.

Le véhicule doit être en position de stationnement (P) pour faire fonctionner le hayon à commande électrique. Si le véhicule a quitté la position de stationnement (P) alors que la fonction de commande électrique est en cours, le hayon continuera jusqu'à la fin. Si le véhicule accélère alors que le hayon est encore en fermeture, le hayon peut s'arrêter et inverser le sens de marche. S'assurer que le hayon est fermé et verrouillé avant de conduire.

Fonctionnement de la fonction soulever pour fermer



Pour fermer le hayon à l'aide de la fonction soulever pour fermer, soulever le hayon depuis la position complètement ouverte jusqu'à au moins 10 cm (4 po) et le maintenir momentanément. Ensuite, le hayon se fermera automatiquement. Si le hayon est soulevé au-delà de mi-parcours entre l'ouverture et la fermeture, il ne se fermera pas automatiquement.

Détection d'objets

Si le hayon rencontre un obstacle au cours d'un cycle d'ouverture électrique, il s'arrêtera sur l'obstacle. Après avoir enlevé l'obstruction, on peut laisser le hayon s'ouvrir. Si le hayon rencontre un obstacle pendant le cycle de fermeture, il s'arrêtera et s'ouvrira complètement.

Si le hayon rencontre plusieurs obstacles, la fonction électrique est désactivée. Après avoir enlevé les obstacles, fermer manuellement le hayon pour reprendre le fonctionnement électrique normal.

Fonctionnement manuel

Le hayon peut être fermé manuellement à partir de la position complètement ouverte lorsqu'il est soulevé dans un mouvement continu. Si le mouvement du hayon est arrêté entre la position complètement ouverte et la position de fermeture partielle, la fonction soulever pour fermer peut s'engager et entraîner la fermeture électrique du hayon. En cas d'appui sur le

pavé tactile pendant le fonctionnement électrique, le hayon s'arrêtera et permettra le fonctionnement manuel. Le hayon doit être maintenu après l'arrêt, sinon il continuera à s'ouvrir.

Hayon MultiPro

Avertissement

S'assurer que personne ne se trouve sur le trajet du hayon électrique pendant qu'il s'ouvre et se ferme et garder les mains loin des charnières du hayon lorsqu'il est utilisé. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés si elles sont sur la trajectoire du hayon électrique ou des charnières du hayon.

Attention

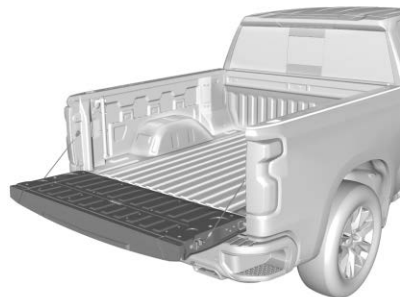
Pour éviter d'endommager le hayon, vérifier que la zone derrière le hayon est dégagée avant de l'ouvrir.

S'il est équipé de cette fonction, le véhicule doit être en position de stationnement (P).



Les commutateurs du hayon intérieur empêchent l'ouverture du hayon primaire lorsque le hayon intérieur n'est pas complètement ouvert.

Pour ouvrir le hayon primaire :



- Appuyer deux fois rapidement sur  sur l'émetteur de télédéverrouillage jusqu'à ce que le hayon se déplace. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)* ➔ 14. Si le véhicule est équipé d'un accès sans clé, il est possible d'ouvrir le hayon si l'émetteur de télédéverrouillage est à moins de 1 m (3 pi).

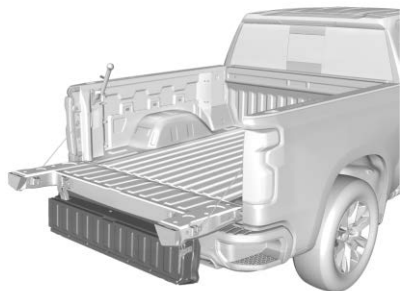


- Presser  au centre du tableau de bord.
- Appuyer sur le pavé tactile inférieur de la poignée du hayon après avoir déverrouillé toutes les portes. Utiliser le haut du hayon pour tirer en cas de besoin.

Pour fermer le hayon primaire, le pousser fermement vers le haut jusqu'à ce qu'il se verrouille. Le tirer vers l'arrière pour s'assurer qu'il est bien verrouillé.



Pour ouvrir le hayon intérieur, appuyer sur le pavé tactile supérieur de la poignée du hayon après avoir déverrouillé toutes les portes. Tirer le haut du hayon pour l'ouvrir.



Attention

Ne pas ouvrir le hayon intérieur en même temps que le hayon primaire ouvert s'il y a une boule d'attelage ou une remorque attachée. Cela pourrait endommager le hayon.

Pour fermer le hayon intérieur lorsque le hayon primaire est fermé, le pousser fermement ou le tirer vers le haut jusqu'à ce qu'il se verrouille. Le tirer vers l'arrière pour s'assurer qu'il est bien verrouillé.

Pour fermer le hayon intérieur lorsque le hayon primaire est ouvert :

- Maintenir le hayon primaire et fermer fermement le hayon intérieur.
- Soulever le hayon intérieur de façon à ce qu'il rencontre le hayon primaire et se ferme en même temps.

Lors de l'utilisation du hayon comme butée de charge, la charge doit être sécurisée car elle peut se déplacer. Se reporter à *Points d'arrimage de l'espace utilitaire* ➔ 127.

Marchepied de hayon

Avertissement

Pour éviter les blessures corporelles, garder les mains éloignées des charnières en actionnant le marchepied de hayon.

Lorsque les hayons primaire et intérieur sont ouverts, le marchepied de hayon peut être abaissé pour accéder au plateau arrière.

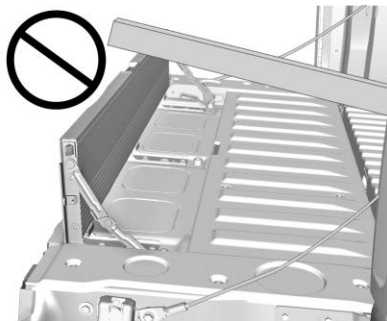
Utilisation du marchepied

Attention

Lorsque le hayon est utilisé comme marchepied, la charge nominale est de 170 kg (375 lb), ce qui comprend une personne et un chargement. Une surcharge du marchepied du hayon peut endommager le système de hayon.

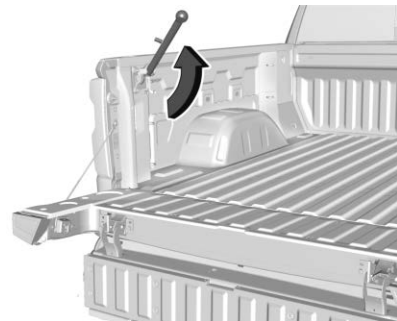


- Pour abaisser le marchepied de hayon, appuyer sur le bouton au centre du marchepied. S'assurer qu'il s'abaisse jusqu'à la position complètement ouverte.
- Pour fermer le marchepied de hayon, le soulever fermement. S'assurer que les deux verrous latéraux sont enclenchés.



Ne pas placer une charge sur le dessus du marchepied lorsque lorsqu'il est utilisé comme butée de charge.

Utilisation de la poignée d'assistance



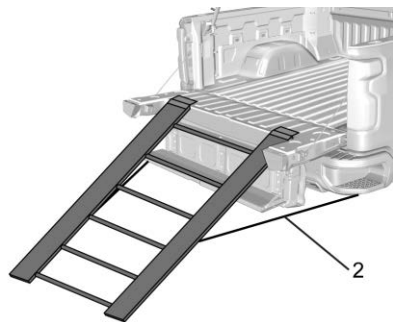
La poignée d'assistance aide à entrer dans la caisse. Pour l'utiliser :

1. Soulever la poignée jusqu'à ce qu'elle se verrouille en position ouverte.
2. Pour ramener la poignée d'assistance, tirer le levier de déverrouillage vers l'extrémité sphérique de la poignée et ramener la poignée en position fermée.

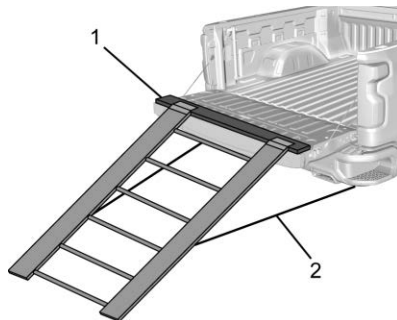
Application de charges sur les hayons

Attention

Ne pas mettre de charges de rampe sur le hayon intérieur seul. Le hayon intérieur pourrait être endommagé.



Méthode privilégiée



Méthode alternative

Lors de l'application d'une charge sur le hayon, répartir le poids uniformément sur toute la largeur du hayon. Ceci s'applique à tous les types de hayons.

- Utiliser un élément répartiteur de charge (1).
- Fixer la rampe au pare-chocs (2).

Marchepied à commande électrique

⚠ Avertissement

Pour éviter des blessures ou des dégâts, avant d'entrer dans le véhicule ou de le quitter, s'assurer que le marchepied électrique est complètement déployé. Ne pas poser le pied sur le marchepied pendant son déplacement. Ne jamais placer les mains ou d'autres parties du corps entre le marchepied déployé et le véhicule.

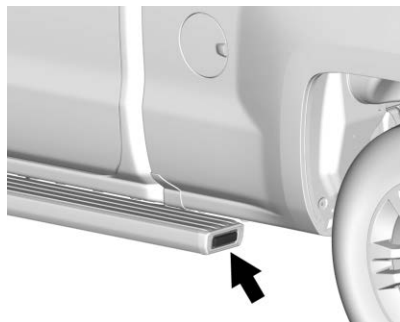
Si le véhicule en est doté et qu'ils sont activés, les marchepieds se déploient à l'ouverture d'une porte. Ils se retirent trois secondes après la fermeture de la porte ou quand le véhicule commence à bouger.

Tenir les mains, les enfants, les animaux de compagnie, les objets et les vêtements loin des marchepieds en mouvement.

En cas d'obstruction, les marchepieds feront marche arrière. Si possible, retirer avec précaution ce qui fait obstruction, puis ouvrir et fermer la porte du même côté pour compléter le mouvement. Les marche-pieds demeureront déployés tant que l'obstruction persiste.

Il est normal que les marche-pieds déployés remuent légèrement.

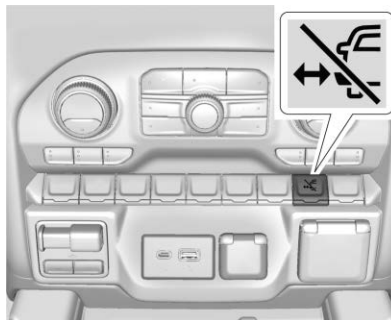
Interrupteur activé par le pied



1. Mettre le véhicule sur P (stationnement) et déverrouiller les portes.

2. Avec le pied, activer sur le commutateur pour déployer le marchepied vers la roue. Un message s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB).
3. Appuyer à nouveau sur l'interrupteur pour revenir au fonctionnement normal.

Interrupteur de la console centrale



Les marches d'assistance électriques peuvent être étendues vers la roue en appuyant sur . Lors de l'extension des marches

avec , le commutateur activé par le pied est désactivé. Le véhicule doit être en position de stationnement (P) ou au point mort (N).

Pour rallonger les marches :

- Appuyer sur  pour déployer les deux marchepieds. Un message du CIB s'affiche.
- Appuyer à nouveau sur  pour étendre jusqu'à la roue. Un message du CIB s'affiche.
- Presser  à nouveau pour retourner au fonctionnement normal.

Activer/désactiver

Pour activer ou désactiver les marchepieds, appuyer sur  pendant quatre secondes. Un message du CIB s'affiche.

Nettoyage

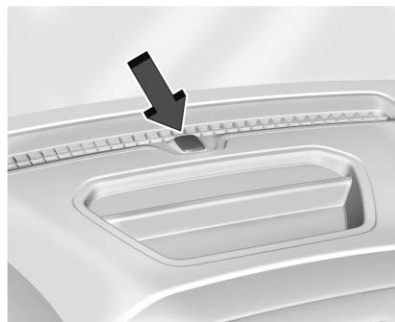
Nettoyer les marchepieds régulièrement. Si le nettoyage s'effectue dans lave-auto automatisé, déployer les

marchepieds par la console centrale en plaçant le véhicule sur N (point mort). Les marchepieds se rangent lorsque le véhicule est remis sur D (marche).

Sécurité du véhicule

Ce véhicule comporte des fonctions antivol; toutefois, elles ne rendent pas le véhicule impossible à voler.

Système d'alarme du véhicule



La lampe indicatrice du panneau d'instruments près du pare-brise indique le statut du système.

Off (Arrêt) : Le système d'alarme est désarmé.

Allumée en continu : Le véhicule est sécurisé pendant le délai d'armement du système.

Clignotement rapide : Le véhicule n'est pas en sécurité. Une porte ou le capot est ouvert(e).

Clignotement lent : Le système d'alarme est armé.

Armement du système d'alarme

1. Arrêter le véhicule.
2. Verrouiller le véhicule par l'une des deux méthodes :
 - Utiliser l'émetteur RKE.
 - En ayant ouvert une porte, appuyer sur  à l'intérieur de la porte.
3. Après 30 secondes, le système d'alarme s'arme et le témoin lumineux commence à clignoter lentement. En appuyant sur  de l'émetteur RKE une deuxième fois, le retard de 30 secondes est évité et le système d'alarme est immédiatement armé.

Le système d'alarme du véhicule ne s'arme pas si les portes sont verrouillées avec la clé.

Si la porte du conducteur est ouverte sans avoir d'abord déverrouillé avec l'émetteur RKE, l'avertisseur sonore retentit et les feux clignotent pour indiquer la pré-alarme. Si le véhicule n'est pas mis en marche ou si la porte n'est pas déverrouillée en appuyant sur  sur la télécommande RKE pendant les 10 secondes de pré-alarme, l'alarme est activée.

L'alarme est également activée si une porte de passager ou le capot est ouvert(e) sans commencer par désarmer le système. Lorsque l'alarme est activée, les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit pendant 30 secondes environ. Le système d'alarme est ensuite armé à nouveau pour surveiller le prochain événement non autorisé.

Désarmement du système d'alarme

Pour désarmer le système d'alarme ou pour désactiver l'alarme si elle a été activée :

- Presser  sur l'émetteur RKE.
- Démarrer le véhicule.

Pour éviter de déclencher l'alarme par erreur :

- Verrouiller le véhicule après la sortie de tous les occupants.
- Déverrouiller toujours une porte à l'aide de l'émetteur RKE.

Le déverrouillage de la porte du conducteur avec la clé ne désarme pas le système et ne désactive pas l'alarme.

Détection de tentative de vol

Si l'on appuie sur  de la télécommande RKE et que l'avertisseur sonore retentit trois fois, une alarme s'est produite précédemment alors que le système d'alarme était armé.

Si l'alarme a été activée, un message s'affiche au CIB.

Verrou de la colonne de direction

Selon l'équipement, le verrou de colonne de direction fait fonction de dispositif antivol. Cette fonction verrouille la colonne de direction lorsque le contact du véhicule est coupé et que la porte conducteur est ouverte, ou lorsque la porte conducteur est ouverte et que le contact du véhicule est ensuite coupé. La colonne de direction se déverrouille lorsque le véhicule est mis en marche.

Il se peut que l'un de ces messages s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB) :

- Un message mentionnant l'entretien du verrou de colonne de direction indique qu'un problème de dispositif de verrouillage de la colonne a été détecté et que le véhicule doit être réparé.

- Un message mentionnant que la colonne de direction est verrouillée indique que le moteur est en marche mais que la colonne de direction est toujours verrouillée. Il est normal que la colonne soit verrouillée pendant un démarrage à distance, mais elle doit être déverrouillée après avoir appuyé sur la pédale de frein et démarré le véhicule. Aucun message ne s'affiche lors d'un démarrage à distance.
- Un message mentionnant que le volant doit être braqué et que le véhicule doit être redémarré indique que le mécanisme de verrouillage de la colonne de direction est bloqué, que le dispositif de verrouillage de la colonne de direction n'est pas parvenu à déverrouiller la colonne de direction et que le véhicule n'a pas démarré. Si cela se produit, braquer immédiatement le volant d'un côté à l'autre pour débloquent le mécanisme de verrouillage de la colonne. Si cela ne déverrouille pas la colonne de direction,

couper le contact du véhicule et ouvrir la porte conducteur pour réinitialiser le système. Mettre ensuite le véhicule en marche et braquer immédiatement le volant d'un côté à l'autre pendant environ 15 secondes. Dans certains cas, il peut être nécessaire d'exercer un effort de braquage important pour débloquent la colonne.

Pour éviter que la colonne de direction ne se bloque, ramener le volant en position de ligne droite avant de couper le contact de véhicule.

Dispositif antidémarrage

Se reporter à *Énoncé de fréquence radio* ➔ 548.

Fonctionnement du dispositif antidémarrage



Le véhicule est équipé d'un antivol passif.

Le système ne doit pas être armé ou désarmé manuellement.

Le véhicule est immobilisé automatiquement lorsque le contact est coupé.

Le système est automatiquement désarmé lorsque le commutateur d'allumage est passé de la position off (arrêt) à on (marche).

Le témoin de sécurité, dans le groupe d'instruments, s'allume en cas de problème d'armement ou de désarmement du système antivol.

Le système comporte un ou plusieurs émetteurs de télédéverrouillage (RKE) qui sont

appariés à l'unité de commande d'antidémarrage du véhicule. Seul un émetteur de télédéverrouillage (RKE) correctement apparié permet de faire démarrer le véhicule. Si l'émetteur est endommagé, vous ne pourrez pas démarrer le véhicule.

Lors du démarrage du véhicule, le témoin de sécurité peut s'allumer lorsque le contact est mis. Si le moteur ne démarre pas et que le témoin de sécurité reste allumé, il y a un problème avec le système. Couper le contact et réessayer.

En l'absence de changement de mode d'allumage (ACC/ACCESSORY, marche, arrêt) (accessoires, en fonction, hors fonction) et si l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) semble en état, tenter d'utiliser un autre émetteur. Ou vous pouvez tenter de placer l'émetteur dans la pochette de la console centrale. Se reporter à l'explication relative à l'absence de détection d'émetteur de

télédéverrouillage. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)* ⇨ 14.

Si le mode d'allumage ne change pas avec l'autre émetteur, ou avec l'émetteur dans sa pochette, votre véhicule doit être réparé. En cas de changement de mode, le premier émetteur peut être défectueux. Consulter votre concessionnaire, qui peut réparer le système antivol et lui demander un nouvel émetteur RKE programmé pour le véhicule.

Le système antidémarrage peut apprendre des émetteurs de télédéverrouillage (RKE) neufs ou de remplacement. Jusqu'à huit émetteurs peuvent être programmés pour le véhicule. Pour programmer des émetteurs supplémentaires, se reporter à « Programmation des émetteurs dans le véhicule », sous *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)* ⇨ 14.

Ne pas laisser dans le véhicule l'émetteur ou le dispositif qui désarme ou désactive le système antivol du véhicule.

Dans le cas où le véhicule est équipé d'une clé, si le moteur ne démarre toujours pas et que la clé ne semble pas être endommagée, essayer une autre clé de contact. Il peut être nécessaire de vérifier le fusible. Se reporter à *Fusibles et disjoncteurs* ⇨ 428. Si le moteur ne démarre toujours pas avec l'autre clé, le véhicule doit être réparé. Si le véhicule démarre, la première clé peut être défectueuse. Consulter votre concessionnaire. Le dispositif antidémarrage peut apprendre les clés neuves ou de remplacement. Jusqu'à huit clés peuvent être programmées pour le véhicule. Pour programmer des clés supplémentaires, se reporter à *Clés (Accès avec clé)* ⇨ 10 ou *Clés (Accès sans clé)* ⇨ 13. Ne pas laisser la clé ou le dispositif qui désarme ou désactive le système antivol du véhicule dans le véhicule.

Consulter votre concessionnaire pour obtenir une nouvelle clé vierge coupée exactement comme la clé de contact qui fait fonctionner le système.

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes



Avertissement

Un rétroviseur convexe peut faire paraître les objets, comme d'autres véhicules, plus éloignés qu'ils ne le sont. Si l'on s'engage sur la voie de droite trop brusquement, on peut heurter un véhicule roulant à droite. Regarder dans le rétroviseur intérieur ou par dessus son épaule avant de changer de voie.

Rétroviseurs standard

Le rétroviseur du côté passager est convexe. Sa surface est courbée de façon à élargir le champ de vision du conducteur.

Rétroviseurs de remorquage

La partie supérieure des rétroviseurs côté conducteur et côté passager est plane.

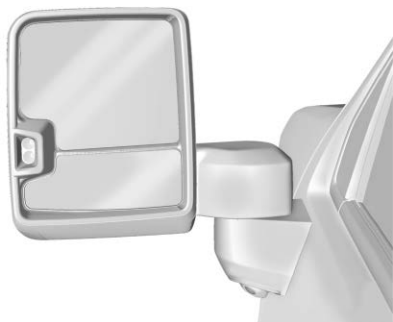
La partie inférieure des rétroviseurs côté conducteur et côté passager est convexe. Une surface convexe de rétroviseur est incurvée de manière à montrer davantage des environs depuis le siège du conducteur. La partie inférieure se règle manuellement.

Rétroviseurs manuels

Selon l'équipement, ajuster les rétroviseurs à commande manuelle en déplaçant le miroir vers le haut et vers le bas, ou de gauche à droite, de manière à voir une partie du côté du véhicule et pour avoir une vision derrière le véhicule.

L'utilisation de déflecteurs montés sur le capot et la fixation de rétroviseurs convexes supplémentaires peut entraver les performances des rétroviseurs.

Rétroviseur de remorque



Déploiement des rétroviseurs

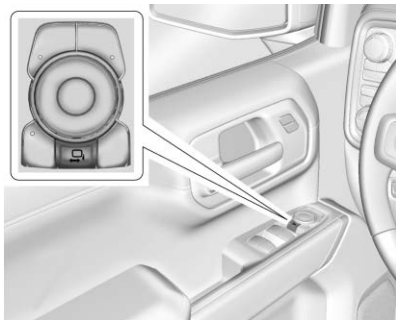
Les rétroviseurs de remorquage peuvent se déployer pour améliorer la visibilité lors de la traction d'une remorque.



Déploiement manuel : Selon l'équipement, saisir fermement le boîtier de rétroviseur et tirer d'un coup dans un mouvement circulaire vers l'arrière du véhicule.



Pour faire revenir le rétroviseur à sa position initiale, faire le mouvement inverse.



Déploiement électrique : Selon l'équipement, appuyer sur le bouton de déploiement électrique pour déployer complètement le rétroviseur. Appuyer de nouveau pour le rétracter.

Réinitialisation des rétroviseurs à déploiement électrique

Réinitialiser les rétroviseurs à déploiement électrique si :

- Les rétroviseurs sont accidentellement gênés dans leur mouvement de déploiement/repli.

- Les rétroviseurs sont accidentellement déployés/repliés à la main.
- Les rétroviseurs vibrent à des vitesses normales.

Si le rétroviseur fait entendre un claquement, ce bruit est normal car les détentes manuelles s'alignent après une opération de déploiement/repli manuelle.

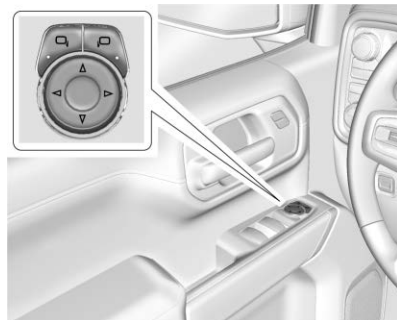
Lampes à miroir d'espace de chargement auxiliaire.

Selon l'équipement, les lampes à miroir d'espace de chargement sont orientées vers l'arrière pour offrir plus de lumière sur les côtés du véhicule, si nécessaire. Voir *Éclairage d'espace utilitaire extérieur* ⇨ 193.

Caméras latérales du système de vision de remorquage avancé

Selon l'équipement, les caméras latérales du système de vision de remorquage avancé se trouvent au bas des rétroviseurs extérieurs. Se reporter à « Vision périphérique (360 degrés) » sous *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 295.

Rétroviseurs électriques



Pour régler chaque rétroviseur :

1. Appuyer sur  ou  pour sélectionner le rétroviseur de conducteur ou de passager. La lampe indicatrice s'allume.
2. Presser les flèches du panneau de commande pour déplacer le rétroviseur dans la direction désirée.
3. Régler chaque rétroviseur extérieur de manière à voir un peu les côtés du véhicule et la zone derrière celui-ci.
4. Appuyer à nouveau sur  ou sur  pour désélectionner le rétroviseur.

Clignotant

Selon l'équipement, le rétroviseur contient des clignotants, qui clignent du côté du changement de direction ou de voie.

Éclairage localisé

Selon l'équipement, l'éclairage localisé projette la lumière des rétroviseurs extérieurs sur les côtés du véhicule. Se reporter à *Éclairage localisé* ⇨ 191.

Éclairage garde-boue

Selon l'équipement, les éclairages garde-boue projettent de la lumière depuis le bas du rétroviseur vers l'espace au sol au-dessous des portes du conducteur ou du passager. Voir *Éclairage d'entrée* ⇨ 195 et *Éclairage de sortie* ⇨ 195.

Rétroviseurs à mémoire

Le véhicule peut être équipé de rétroviseurs à mémoire. Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ 61.

Alerte de changement de voie (LCA)

Le véhicule peut être équipé d'une fonction d'aide au changement de voie. Se reporter à *Alerte de changement de voie (LCA) (Série 1500)* ⇨ 316.

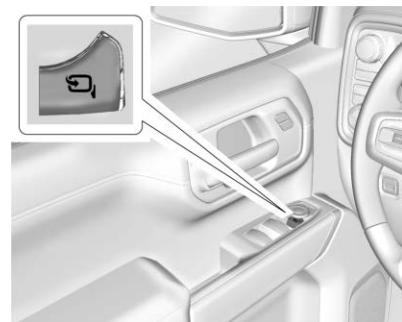
Rétroviseurs rabattables

Rétroviseurs rabattables à commande manuelle

Selon l'équipement, pousser le rétroviseur vers le véhicule pour l'escamoter. Repousser le rétroviseur vers l'extérieur pour le replacer à la position d'origine.

Rabattre manuellement les rétroviseurs vers l'intérieur pour éviter les dégâts pendant un lavage automatique.

Rétroviseurs à rabattement électrique



Si le véhicule est équipé de rétroviseurs rabattables électriques :

1. Appuyer sur  pour rabattre les rétroviseurs.
2. Appuyer à nouveau sur  pour déployer les rétroviseurs en position de conduite.

Remise en place des rétroviseurs à rabattement électrique

Réinitialiser les rétroviseurs rabattables à commande électrique si :

- Les rétroviseurs sont accidentellement gênés dans leur mouvement de repli.
- Les rétroviseurs sont accidentellement rabattus/déployés manuellement.
- Les rétroviseurs ne demeurent pas en position déployée.
- Les rétroviseurs vibrent à des vitesses normales.

Rabattre manuellement les deux rétroviseurs s'ils ne sont pas synchronisés. Rabattre et déployer

trois fois les rétroviseurs à l'aide des commandes de rétroviseur pour les ramener à leur position de déploiement normale. Un claquement peut être entendu. Ce bruit est normal après un rabattement manuel.

Rétroviseur rabattable à distance

Selon l'équipement, maintenir enfoncé  sur l'émetteur RKE pendant environ une seconde pour escamoter à distance les rétroviseurs extérieurs. Maintenir enfoncé  sur l'émetteur RKE pendant environ une seconde pour déployer les rétroviseurs. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)* ⇨ 14.

Cette fonction peut être activée et désactivée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

Rétroviseurs chauffants



ARRIÈRE : Selon l'équipement, le désembueur de lunette arrière chauffe également les rétroviseurs extérieurs.



: Selon l'équipement, appuyer pour activer ou désactiver les rétroviseurs extérieurs chauffants.

Se reporter à « Désembueur de lunette arrière » sous *Systèmes de commande de la climatisation* ⇨ 199 ou

Commande de climatisation automatique à deux zones ⇨ 202.

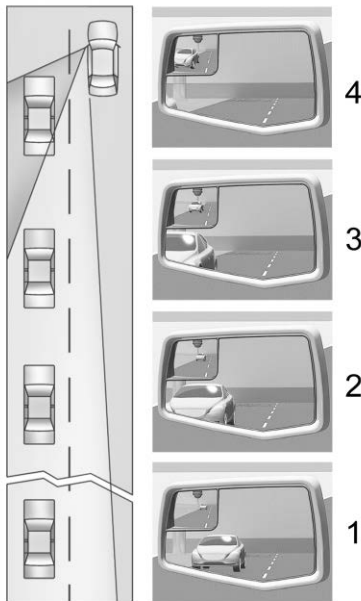
Rétroviseur de rétroéclairage automatique

Selon l'équipement, le rétroviseur extérieur du conducteur s'atténue automatiquement afin de réduire l'éblouissement provenant des phares du véhicule derrière. Cette fonction s'active lors du démarrage du véhicule.

Rétroviseurs de points morts

Selon l'équipement, il existe un petit miroir convexe intégré au coin supérieur et extérieur du rétroviseur extérieur du conducteur. Il peut montrer les objets qui pourraient se trouver dans l'angle mort du véhicule.

Conduire avec le rétroviseur d'angle mort



Déflexion réelle du rétroviseur

1. Lorsque le véhicule qui s'approche est très éloigné, l'image dans le rétroviseur principal est petite et près du bord intérieur du rétroviseur.
2. Au fur et à mesure que le véhicule se rapproche, l'image dans le rétroviseur principal grandit et se déplace vers l'extérieur.
3. Lorsque le véhicule pénètre dans l'angle mort, l'image passe du rétroviseur principal au rétroviseur d'angle mort.
4. Lorsque le véhicule se trouve dans l'angle mort, l'image se reflète uniquement dans le rétroviseur d'angle mort.

Utilisation du rétroviseur extérieur avec le rétroviseur d'angle mort

1. Régler le rétroviseur principal de façon à voir à peine votre véhicule et à obtenir une vue claire et dégagée dans le rétroviseur d'angle mort.

2. Pour vérifier la circulation ou avant de changer de voie, regarder le rétroviseur extérieur côté conducteur ou passager pour observer la circulation sur la voie adjacente derrière votre véhicule. Vérifier la présence d'un véhicule dans l'angle mort au moyen du rétroviseur d'angle mort. Ensuite, jeter un coup d'oeil par dessus votre épaule avant de vous déplacer lentement dans la voie adjacente.

Rétroviseurs inclinables marche arrière

Si le véhicule est équipé de sièges à mémoire de position, les rétroviseurs des côtés passager et conducteur adoptent une position présélectionnée quand le véhicule est en position de marche arrière (R). Cela offre une meilleure visibilité lors du stationnement.

Le ou les rétroviseurs reviennent à leur position d'origine lorsque :

- La marche arrière (R) du véhicule est ôtée, ou lorsqu'elle reste enclenchée pendant environ 30 secondes.
- Le contact est coupé.
- Le véhicule est conduit en marche arrière (R) au-dessus d'une vitesse prédéfinie.

Pour activer ou désactiver cette fonctionnalité, se reporter à *Personnalisation du véhicule* ➔ 175.

Rétroviseur intérieur

Rétroviseurs intérieurs

Ajuster le rétroviseur pour obtenir une vision claire de la zone située à l'arrière du véhicule.

Ne pas vaporiser directement du produit de nettoyage pour glace sur le rétroviseur. Utiliser un tissu doux humidifié à l'eau.

Rétroviseur à commande manuelle

Selon l'équipement, pousser la languette vers l'avant pour la conduite de jour et la tirer vers l'arrière pour la conduite nocturne afin d'éviter d'être ébloui par les phares du véhicule suivant.

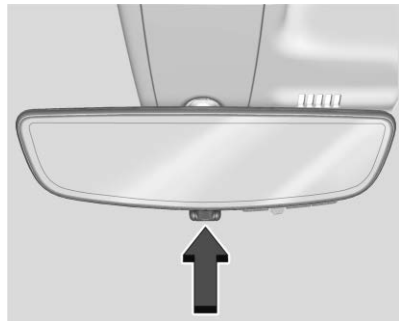
Rétroviseur à gradation automatique

Selon l'équipement, le rétroviseur réduira automatiquement l'éblouissement produit par les phares du véhicule arrière. La

fonction d'atténuation se met en marche chaque fois que le véhicule est démarré.

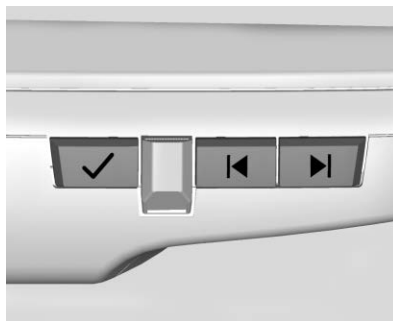
Miroir de la caméra arrière

Si équipé, ce rétroviseur à atténuation automatique procure un large angle de vue de la zone derrière le véhicule.



Tirer la languette pour allumer l'affichage. Pousser la languette pour l'éteindre. Lorsqu'il est éteint le rétroviseur s'atténue automatiquement. Ajuster le

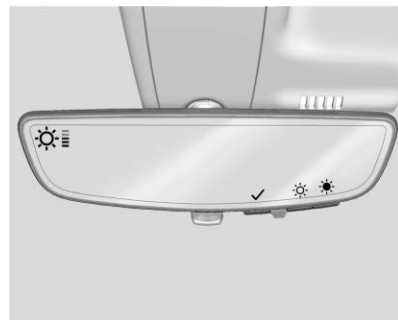
rétroviseur pour une bonne visibilité de la zone derrière le véhicule lorsque l'affichage est éteint.



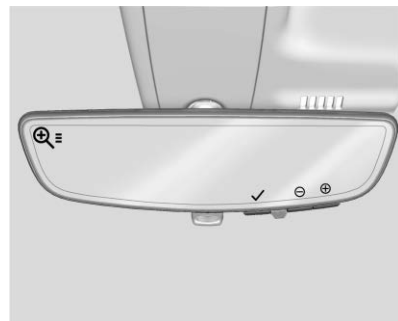
Appuyer sur ✓ pour faire défiler les options de réglage.

Appuyer sur ◀ et ▶ pour régler les paramètres à l'aide des indicateurs sur le rétroviseur. Les indicateurs resteront visibles pendant cinq secondes après la dernière activation du bouton et les réglages resteront sauvegardés.

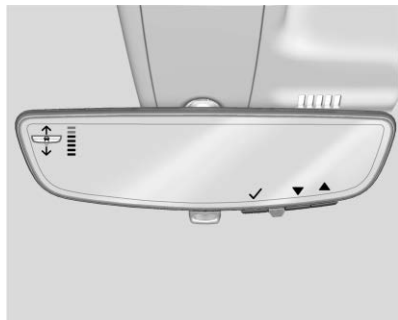
Les options de réglage sont :



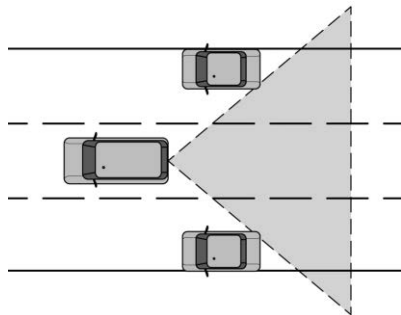
- Luminosité



- Agrandissement



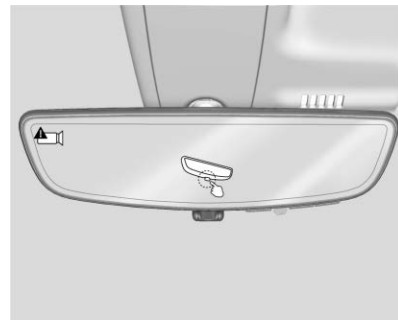
- Inclinaison



Avertissement

La caméra de rétroviseur arrière procure une vision limitée. Des parties de la route, des véhicules et d'autres objets pourraient demeurer invisibles. Les objets peuvent apparaître plus rapprochés qu'ils ne le sont. Surveiller les rétroviseurs extérieurs et les angles morts par dessus votre épaule lorsque vous changez de voie ou lorsque les voies convergent. Ne pas prendre les précautions appropriées peut occasionner des blessures, la mort ou des dommages au véhicule.

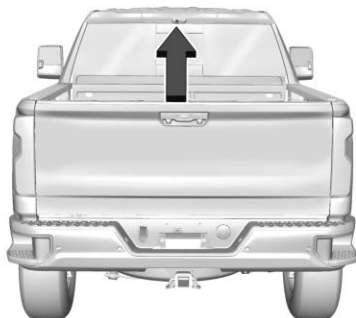
Dépannage



Consulter votre concessionnaire pour un entretien si un écran bleu et  sont affichés dans le rétroviseur et que l'affichage s'éteint. De plus, appuyer sur l'onglet comme indiqué pour revenir au mode d'assombrissement automatique.

La caméra de rétroviseur arrière peut ne pas fonctionner correctement ou ne pas afficher une image nette si :

- Le soleil ou des phares créent un éblouissement. Cela peut obstruer des objets à la vue. Si nécessaire, appuyer sur l'onglet pour éteindre l'écran.
- De la boue, de la neige ou d'autres débris bloquent la lentille de la caméra. Nettoyer la lentille avec un linge doux humide.
- Le support de la caméra sur le véhicule a été endommagée et/ou la position ou l'angle du support de la caméra a changé.



Glaces

Avertissement

Ne jamais laisser un enfant, un adulte non autonome ou un animal seul dans le véhicule, particulièrement lorsque les glaces sont fermées par temps chaud ou très chaud. Ils peuvent faiblir sous la chaleur extrême et subir des blessures permanentes, voire la mort causée par un coup de chaleur.



Les qualités aérodynamiques du véhicule sont conçues pour améliorer l'économie de carburant. Elles peuvent entraîner un son modulé lorsque l'une ou l'autre des glaces arrière est baissée et que les glaces avant sont levées. Pour atténuer le son, ouvrir l'une ou l'autre des glaces avant ou le toit ouvrant, selon l'équipement.

Glaces à commande manuelle

Selon l'équipement, actionner les lève-glaces manuels en tournant la manivelle de chaque porte pour lever ou abaisser les glaces des portes.

Glaces électriques

Avertissement

Des enfants pourraient être sérieusement blessés, voire tués, s'ils sont pris dans la course de fermeture d'une glace. Ne jamais

(Suite)

Avertissement (Suite)

laisser l'émetteur RKE ou des clés dans un véhicule avec des enfants seuls. Si des enfants sont assis à l'arrière, utiliser le bouton de verrouillage des glaces pour empêcher le fonctionnement des glaces. Voir *Clés (Accès avec clé)* ⇨ 10 ou *Clés (Accès sans clé)* ⇨ 13.



Les lève-vitres électriques fonctionnent lorsque le contact est mis, en position ACC/ACCESSORY

(accessoires) ou lorsque la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 246.

Appuyer sur le commutateur de la glace pour ouvrir celle-ci ou tirer le commutateur pour la fermer.

Il se peut que les glaces soient temporairement désactivées si elles sont utilisées de façon répétée dans un court laps de temps.

Blocage des glaces



Avec rétroviseurs électrique rabattables électriquement, sans similaire

Cette fonction inhibe le fonctionnement des commutateurs de glaces des portes passagers arrière, sauf leur commande depuis la position conducteur.

Appuyer sur  pour engager la fonctionnalité de verrouillage des glaces arrière. Le témoin lumineux est allumé lorsqu'elle est engagée.

Presser  à nouveau pour la désengager.

Mouvement rapide des glaces

Toutes les glaces peuvent être ouvertes sans avoir à maintenir le commutateur de glace. Enfoncer complètement le commutateur et le relâcher rapidement pour ouvrir rapidement la glace.

Selon l'équipement, tirer complètement le commutateur de glace vers le haut et le relâcher rapidement pour fermer rapidement la glace.

Presser ou tirer brièvement le commutateur de glace dans la même direction pour arrêter le mouvement rapide de cette glace.

Abaissement rapide des glaces

: selon l'équipement, ce bouton se trouve sur la colonne centrale.

Maintenir enfoncé  pour ouvrir toutes les glaces. Relâcher  pour arrêter tout mouvement.

Utiliser les commutateurs de lève-vitres électriques pour fermer chaque glace.

Système d'inversion automatique de glace

La fonction de fermeture rapide de glace inverse automatiquement le sens de déplacement d'une glace lorsqu'elle entre en contact avec un obstacle. Une très basse température ou le gel peut provoquer l'inversion automatique du sens de déplacement. Le fonctionnement normal de la glace est rétabli une fois que l'obstacle est extrait ou que la température remonte.

Neutralisation du système d'inversion automatique



Avertissement

Si l'annulation du système d'inversion automatique est activée, l'inversion de la glace ne se produira pas automatiquement. Vous ou vos passagers risquez d'être blessés et la glace risque d'être endommagée. Avant

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'utiliser l'annulation du système d'inversion automatique, s'assurer que personne et aucun objet ne se trouvent dans le trajet de la glace.

Lorsque le moteur tourne, neutraliser le système d'inversion automatique en tirant longuement le commutateur de glace si des conditions empêchent la fermeture de la glace.

Programmation des lève-glaces électriques

Une programmation pourrait être nécessaire si la batterie du véhicule a été débranchée ou déchargée. Si la glace n'arrive pas à remonter rapidement, programmer chaque glace à fermeture rapide :

1. Fermer toutes les portes.
2. Mettre le contact ou sélectionner la position ACC/ACCESSORY (accessoires).

3. Ouvrir partiellement la glace à programmer. Ensuite, la fermer et continuer à tirer brièvement sur le commutateur une fois que la glace est complètement fermée.
4. Ouvrir la glace et continuer à presser brièvement le commutateur après l'ouverture complète de la glace.

Commande à distance des glaces

Selon l'équipement, cette fonction permet d'ouvrir les glaces à distance. Si elle est activée dans la personnalisation du véhicule, appuyer sans la relâcher sur la touche  de l'émetteur RKE. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

Glaces arrière

Lunette électrique coulissante



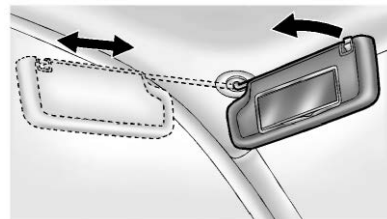
Selon l'équipement, les glaces arrière coulissantes électriques fonctionnent lorsque le contact est allumé ou en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) doit être active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 246.

- Enfoncer l'interrupteur pour ouvrir la glace.

- Tirer le commutateur pour fermer la glace.

La glace arrière coulissante à commande électrique ne peut être actionnée manuellement.

Pare-soleil

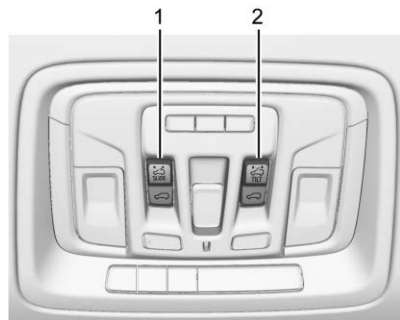


Abaissier le pare-soleil pour bloquer la lumière éblouissante. Selon l'équipement, dégager le pare-soleil du support central afin de le faire pivoter vers la vitre latérale ou de l'étendre le long de la tige.

Selon l'équipement, le pare-soleil est doté d'un éclairage. Lever le couvercle pour l'ouvrir.

Toit

Toit ouvrant



1. Commutateur SLIDE (coulissement)
2. Commutateur TILT (inclinaison)

Selon l'équipement, le toit ouvrant électrique fonctionne lorsque le contact est mis ou quand le commutateur d'allumage occupe la position ACC/ACCESSORY (accessoires), ou lorsque le mode de prolongation de l'alimentation

des accessoires (RAP) est actif. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 246.

Commutateur à glissière

Ouverture express/fermeture express

Pour ouvrir rapidement le toit ouvrant, appuyer à fond sur  (1) et le relâcher. Appuyer et relâcher à nouveau  (1) pour arrêter le mouvement. Pour fermer rapidement le toit ouvrant, appuyer à fond sur  (1) et le relâcher.

Appuyer puis relâcher  (1) à nouveau pour arrêter le mouvement.

Ouverture/fermeture (mode manuel)

Pour ouvrir le toit ouvrant, appuyer longuement sur  (1). Relâcher  (1) pour arrêter le mouvement. Appuyer longuement sur  (1) pour fermer le toit ouvrant. Relâcher  (1) pour arrêter le mouvement.

Contacteur de basculement

Ventilation : Lorsque le toit ouvrant est fermé, appuyer sur  (2) pour incliner le toit ouvrant en position de ventilation. Appuyer sur  (2) pour rabaisser le toit ouvrant.

Lorsque le toit ouvrant est ouvert, un déflecteur d'air sortira automatiquement. Le déflecteur d'air se rentrera lors de la fermeture du toit ouvrant.

Le toit ouvrant possède également un store qui peut être tiré vers l'avant pour bloquer les rayons du soleil. Le store peut être ouvert et fermé manuellement.

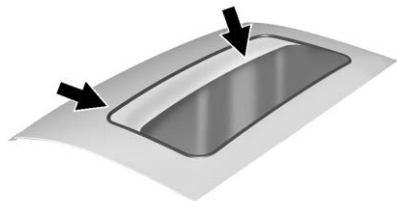
Système d'inversion automatique

Le toit ouvrant possède un système d'inversion automatique qui est actif uniquement lorsque le toit ouvrant est actionné en mode fermeture rapide.

54 Clés, portes et glaces

En cas d'obstruction pendant la fermeture rapide, le système d'inversion détecte l'objet, arrête le mouvement et ouvre à nouveau le toit ouvrant.

Si le gel ou d'autres circonstances empêchent la fermeture, contourner la fonction en fermant le toit ouvrant en mode manuel. Pour arrêter le mouvement, relâcher  (1).



Des saletés et débris peuvent s'accumuler sur les bourrelets d'étanchéité ou dans les glissières et peuvent causer un problème de fonctionnement du toit ouvrant, du bruit ou l'obturation du système d'évacuation d'eau. Ouvrir le toit ouvrant périodiquement et enlever tout obstacle ou débris. Essuyer les

bourrelets et surfaces d'étanchéité du toit ouvrant à l'aide d'un chiffon propre, de savon doux et d'eau. Ne pas enlever la graisse des cuves du toit ouvrant.

L'écoulement d'eau visible dans le système d'évacuation de l'eau est normal.

Sièges et appuis-têtes

Appuis-têtes

Appuis-têtes	56

Sièges avant

Réglage de siège	58
Siège central	58
Réglage de siège à commande électrique	59
Réglage de support lombaire	59
Sièges à dossier inclinable	60
Sièges à mémoire	61
Sièges avant chauffés et aérés	65

Sièges arrière

Sièges arrière	67
Sièges arrière chauffants	68

Ceintures de sécurité

Ceintures de sécurité	69
Port adéquat des ceintures de sécurité	70
ceinture à triple point d'appui	72

Utilisation de ceinture de sécurité pendant la grossesse	75
Rallonge de ceinture de sécurité	76
Vérification de système de sécurité	76
Entretien de ceinture de sécurité	76
Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision	77

Système de sac gonflable

Système de sac gonflable	78
Où se trouvent les sacs gonflables?	80
Quand un sac gonflable doit-il se déployer?	81
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?	82
De quelle façon le sac gonflable retient-il?	83
Que voit-on une fois qu'un sac gonflable se gonfle ?	83
Système de détection de passager	85
Réparation de véhicule équipé de sac gonflable	90

Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable	90
Vérification de système de sac gonflable	91
Remplacement de pièces du système de sac gonflable après une collision	92

Sièges pour enfants

Enfants plus âgés	93
Bébés et jeunes enfants	95
Appareils de retenue pour enfant	97
Où installer l'appareil de retenue	99
Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)	101
Remplacement de pièce de système LATCH après une collision	115
Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)	115
Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Dans le siège central avant)	120

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège du passager avant) ... 120

Appuis-têtes

Avertissement

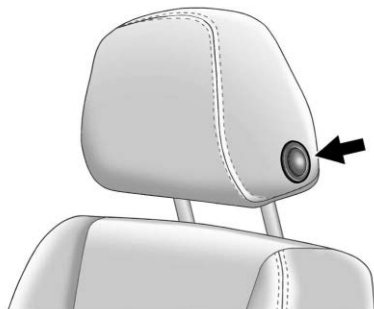
Si les appuis-tête ne sont pas posés et réglés correctement, les risques de lésions du cou/de la moelle épinière seront plus importants en cas d'accident. Ne pas rouler sans poser et régler correctement les appuis-tête de tous les occupants.

Sièges avant

Les sièges avant du véhicule sont équipés d'appuis-têtes réglables aux positions d'assise extérieures.



Régler l'appui-tête de sorte que sa partie supérieure arrive au niveau du haut de la tête de l'occupant. Cette position réduit les risques de blessure à la nuque lors d'une collision.



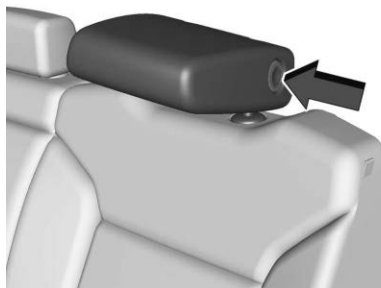
Pour lever ou baisser l'appui-tête, appuyer sur le bouton placé sur le côté de l'appui-tête et tirer vers le haut ou pousser vers le bas l'appui-tête, puis relâcher le bouton.

Tirer et pousser sur l'appui-tête après avoir relâché le bouton pour s'assurer du verrouillage.

Les appui-têtes latéraux de siège avant ne sont pas démontables.

Appui-tête arrière

Le siège arrière du véhicule est équipé d'appui-têtes non réglables aux positions d'assise extérieures.



L'appui-tête peut être rabattu en avant afin d'offrir une meilleure visibilité quand la banquette arrière est inoccupée. Pour ce faire, appuyer sur le bouton situé sur le côté de l'appui-tête.

Lorsque le siège est occupé, toujours ramener l'appui-tête en position verticale jusqu'à ce qu'il se bloque en place. Pousser et tirer l'appui-tête pour s'assurer qu'il est bien verrouillé en place.

Si vous installez un siège pour enfant dans le siège arrière, voir *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 101.

Appui-tête central

Le siège arrière du véhicule peut être équipé d'un appui-tête non réglable à la position d'assise centrale.

Si vous installez un siège pour enfant dans le siège arrière, voir *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 101.

Sièges avant

Réglage de siège

Avertissement

Si l'on essaie de régler le siège du conducteur lorsque le véhicule est en mouvement, on risque de perdre le contrôle du véhicule. Le déplacement brusque du siège peut en effet faire sursauter, dérouter ou faire actionner une pédale sans le vouloir. Il faut donc régler le siège du conducteur seulement quand le véhicule est immobile.



Pour régler un siège à commande manuelle :

1. Tirer sur la poignée à l'avant du siège.
2. Faire glisser le siège à la position désirée et relâcher la poignée.
3. Essayer de déplacer le siège en arrière et en avant pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Pour régler le dossier, voir *Sièges à dossier inclinable* ⇨ 60.

Pour régler le soutien lombaire, selon l'équipement, voir *Réglage de support lombaire* ⇨ 59.

Siège central

Selon l'équipement, le dossier du siège central avant devient un accoudoir avec rangement et porte-gobelet pour le conducteur et le passager lorsque le siège avant central n'est pas utilisé.

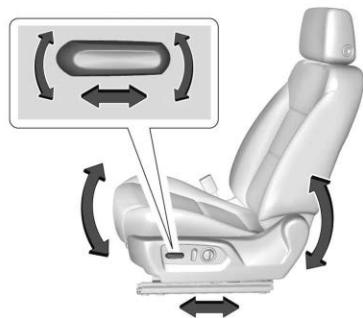


Tirer la sangle sur le côté du dossier de siège central pour le rabattre. Ne pas utiliser le dossier du siège central pour s'asseoir lorsque le dossier de siège est rabattu.

Pour relever le dossier du siège, le pousser vers l'arrière jusqu'à ce qu'il se bloque en position relevée.

Pousser et tirer sur le dossier du siège pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Réglage de siège à commande électrique



Pour ajuster un siège électrique, selon l'équipement :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

- Pour lever ou abaisser la partie avant du coussin, déplacer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas.
- Soulever ou rabaisser le siège en plaçant la partie arrière de la commande vers le haut ou le bas.

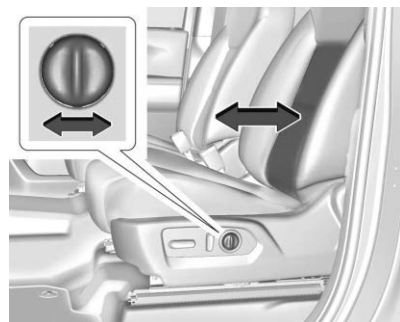
Pour régler le dossier, voir *Sièges à dossier inclinable* ⇨ 60.

Pour régler le soutien lombaire, voir *Réglage de support lombaire* ⇨ 59.

Certains véhicules sont équipés d'une fonction qui active une alerte par impulsion de vibrations dans le siège du conducteur afin d'aider le conducteur à éviter les accidents. Voir *Systèmes d'aide au conducteur* ⇨ 293.

Réglage de support lombaire

Soutien lombaire électrique de sièges arrière



Pour régler le soutien lombaire, le cas échéant :

- Maintenir enfoncée la commande vers l'avant pour augmenter ou vers l'arrière pour diminuer le soutien lombaire supérieur et inférieur, simultanément.

Sièges à dossier inclinable

Avertissement

Il peut être dangereux de s'asseoir en position inclinée lorsque le véhicule est en mouvement. Même attachées, les ceintures de sécurité peuvent ne pas être efficaces.

La ceinture épaulière ne sera pas placée contre le corps, mais plutôt devant. Lors d'une collision, on risque d'être projeté contre la ceinture et de se blesser à la nuque ou ailleurs.

La ceinture ventrale pourrait exercer sa force sur l'abdomen, et non sur les os du bassin. Cela pourrait entraîner de graves blessures internes.

Pour être bien protégé quand le véhicule est en mouvement, placer le dossier en position

(Suite)

Avertissement (Suite)

verticale. Se caler ensuite dans le siège et porter convenablement la ceinture de sécurité.



Ne pas conduire avec le dossier de siège incliné.

Sièges à dossier inclinable à commande manuelle

Avertissement

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.



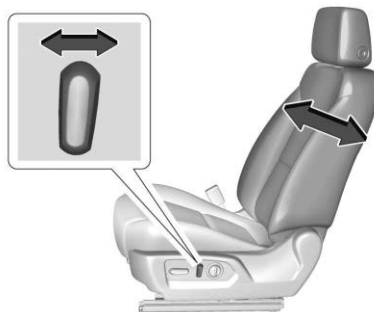
Pour régler un dossier de siège à commande manuelle :

1. Soulever le levier.
Le dossier de siège se repliera automatiquement vers l'avant.
2. Pour incliner, déplacer le dossier de siège vers l'arrière à la position désirée, puis relâcher le levier pour verrouiller le dossier de siège en place.
3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

1. Lever complètement le levier sans appliquer de pression sur le dossier de siège, et le dossier de siège reviendra en position verticale.
2. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

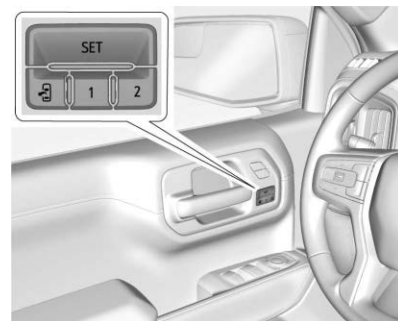
Sièges à dossier inclinable à commande électrique



Pour incliner un dossier électrique, selon l'équipement :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour incliner le dossier de siège.
- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour relever le dossier de siège.

Sièges à mémoire



Selon l'équipement, les sièges à mémoire de position permettent à deux conducteurs d'enregistrer et rappeler, leurs positions individuelles de siège pour conduire le véhicule, et une position commune de sortie pour quitter le véhicule. Les positions enregistrées d'autres dispositifs tels que les rétroviseurs à commande électriques peuvent également être configurées, selon l'équipement. Les positions mémorisées sont

associées à l'émetteur RKE 1 ou 2 pour les rappels automatiques des positions mémorisées.

Avant la sauvegarde, régler les positions de tous les dispositifs à mémoire disponibles. Mettre le contact du véhicule, puis appuyer brièvement sur SET (régler); un signal sonore retentit.

Immédiatement, appuyer longuement sur 1, 2 ou  (sortie) jusqu'à ce que deux signaux sonores retentissent. Pour rappeler manuellement ces positions, appuyer longuement sur 1, 2, ou  jusqu'à atteindre la position mémorisée. Suivre les consignes au sujet de la sauvegarde des positions de mémoire.

Le véhicule identifie le numéro d'émetteur RKE (1 à 8) du conducteur actuel. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)*
⇨ 14. Seuls les émetteurs RKE 1 et 2 peuvent être utilisés pour les rappels automatiques des positions mémorisées. Après un changement d'émetteur, un message d'accueil du

centralisateur informatique de bord (CIB) indiquant le numéro d'émetteur peut s'afficher lors des premiers cycles d'allumage. Pour que la mémoire d'accès au siège fonctionne correctement, sauvegarder les positions sur le bouton de mémoire (1 ou 2) correspondant au numéro d'émetteur RKE affiché dans le message de bienvenue du CIB. Porter l'émetteur RKE correspondant en entrant dans le véhicule.

Réglages de personnalisation du véhicule

- Pour que le mouvement de mémoire de position d'entrée du siège commence au démarrage du véhicule, sélectionner le menu Paramètres, puis Véhicule, puis Position du siège, puis Mémoire de position d'entrée du siège. Sélectionner Activé ou Désactivé. Voir « Mémoire de position d'entrée du siège » plus loin dans cette section.

- Pour commencer le mouvement de position de sortie du siège lorsque le contact du véhicule est coupé, puis que la porte du conducteur est ouverte, ou lorsque le contact du véhicule est coupé alors que la porte du conducteur est déjà ouverte, sélectionner le menu Paramètres, puis Véhicule, puis Position du siège, puis Mémoire de position de sortie du siège. Sélectionner Activé ou Désactivé. Voir « Mémoire de position de sortie du siège » plus loin dans cette section.
- Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175 pour de plus amples renseignements sur les réglages.

Identification du numéro de conducteur

Pour identifier le numéro du conducteur :

1. Éloigner l'émetteur RKE du véhicule.

2. Faire démarrer le véhicule avec une autre clé ou l'émetteur RKE. Le CIB doit afficher le numéro de conducteur associé à l'autre émetteur RKE. Couper le contact du véhicule et extraire la clé ou l'émetteur RKE du véhicule.
3. Faire démarrer le véhicule avec la clé initiale ou l'émetteur RKE. Le CIB doit afficher le numéro de conducteur associé à votre émetteur RKE.

Sauvegarde des positions en mémoire

Lire complètement ces consignes avant de sauvegarder les positions en mémoire.

Pour sauvegarder les positions de conduite préférées 1 et 2 :

1. Mettre le contact du véhicule ou tourner la clé en position ACC/ACCESSORY (accessoires).

Un message de bienvenue au CIB peut indiquer le numéro de conducteur 1 ou 2.

2. Régler tous les dispositifs à mémoire disponibles dans la position de conduite souhaitée.
3. Appuyer brièvement sur SET (régler); un signal sonore retentit.
4. Immédiatement, appuyer longuement sur le bouton de mémoire 1 ou 2 correspondant au message d'accueil du CIB susmentionné jusqu'à ce que deux signaux sonores retentissent.

Si trop de temps s'écoule entre le relâchement de SET (régler) et l'appui sur 1, la position de mémoire n'est pas sauvegardée et les deux signaux sonores ne retentissent pas. Répéter les étapes 3 et 4.

1 ou 2 correspond au numéro du conducteur. Voir « Identification du numéro de conducteur », plus haut dans cette section.

5. Répéter les étapes 1-4 pour un second conducteur en utilisant 1 ou 2. Les émetteurs RKE 3-8 n'enregistreront pas de positions de mémoire.

Pour mémoriser la position pour les fonctions  et la mémoire de sortie de siège, répéter les étapes 1-4 en utilisant . Ceci sauvegarde la position de sortie du véhicule.

Sauvegarder les positions préférées en mémoire pour les conducteurs 1 et 2 si vous êtes le seul conducteur.

Rappel manuel des positions en mémoire

Si vous êtes le conducteur 1 ou 2 identifié dans le message de bienvenue affiché sur le CIB, appuyer longuement sur les boutons

1, 2 ou  pour rappeler les positions mémorisées précédemment.

Pour arrêter le mouvement manuel de rappel de mémoire, relâcher 1, 2 ou  ou appuyer sur l'une des commandes suivantes :

- Siège électrique
- RÉGLAGE de mémoire
- Rétroviseur à commande électrique, avec le rétroviseur côté conducteur ou passager sélectionné

Mémoire d'accès au siège

Le véhicule identifie le numéro d'émetteur RKE (1 à 8) du conducteur actuel. Voir

Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)

⇨ 14. Si l'émetteur RKE est le 1 ou le 2 et que la mémoire d'accès au siège est activée dans la personnalisation du véhicule, les positions sauvegardées sur le même numéro de bouton de mémoire de l'émetteur 1 ou 2 sont rappelées automatiquement lorsque

le contact du véhicule est mis ou que la clé est déplacé de la position off (arrêt) à la position ACC/ACCESSORY (accessoires). Les émetteurs RKE 3 à 8 n'activent pas le rappel automatique des positions mémorisées.

Pour activer ou désactiver la mémoire d'accès au siège, voir « Réglages de personnalisation du véhicule » précédemment dans cette section et *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

Le levier de vitesse doit être en position de stationnement (P) pour lancer le rappel de mémoire d'accès au siège. La mémoire d'accès au siège est activée si la position de stationnement (P) est quittée avant d'atteindre la position de mémoire sauvegardée.

Pour arrêter le mouvement de rappel de mémoire d'accès au siège, couper le contact du véhicule ou appuyer sur l'une des commandes suivantes :

- Siège électrique

- Mémorisation SET (régler), 1, 2, ou 
- Rétroviseur à commande électrique, avec le rétroviseur côté conducteur ou passager sélectionné

Si les positions enregistrées du siège à mémoire ne se rappellent pas automatiquement ou se rappellent sur des positions erronées, le numéro de l'émetteur RKE du conducteur (1 ou 2) peut ne pas correspondre au numéro du bouton mémoire sur lequel ces positions ont été mémorisées. Essayer de mémoriser ces positions sur l'autre bouton de mémoire ou essayer l'autre émetteur RKE.

Mémoire de position de sortie du siège

La mémoire de sortie de siège n'est pas associée à un émetteur RKE.

La position sauvegardée sur  est utilisée pour tous les conducteurs. Pour activer ou désactiver la mémoire de sortie de siège, voir « Réglages de personnalisation du

véhicule » précédemment dans cette section et *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

Si activée, la position mémorisée sur  est rappelée automatiquement dans l'une des circonstances suivantes :

- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur est rapidement ouverte dans un court délai.
- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur ouverte.

Pour arrêter le mouvement de mémoire de sortie de siège, appuyer sur l'un des boutons de mémoire suivants :

- Siège électrique
- Mémorisation SET (régler), 1, 2, ou 
- Rétroviseur à commande électrique, avec le rétroviseur côté conducteur ou passager sélectionné

Obstructions

Si un objet venait bloquer le siège conducteur pendant le rappel d'une position mémorisée, le mouvement de rappel peut s'arrêter. Retirer l'objet et essayer de réactiver le rappel. Si la position mémorisée ne se rappelle toujours pas, consulter votre concessionnaire.

Sièges avant chauffés et aérés



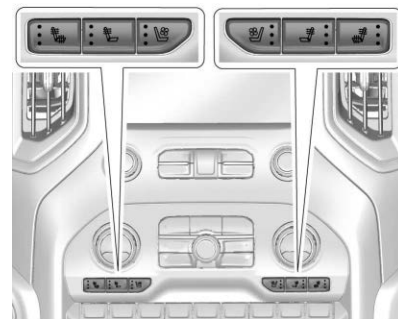
Avertissement

En l'absence de perception de changement de température ou de douleur cutanée, le chauffage de siège risque de causer des brûlures. Pour réduire le risque de brûlure, le chauffage de siège doit être utilisé avec prudence, spécialement en cas d'utilisation longue. Ne rien placer sur les sièges qui isolerait de la chaleur, comme une couverture, un coussin, un recouvrement

(Suite)

Avertissement (Suite)

quelconque ou un autre objet. Ceci risque de causer une surchauffe du siège. Une telle surchauffe peut brûler et endommager le siège.



Boutons de siège chauffé et ventilé illustré, boutons de siège chauffant similaires

Selon l'équipement, les boutons se trouvent sur la cuve centrale. Pour fonctionner, le moteur doit être en marche.

Appuyer  ou  sur pour chauffer uniquement le dossier du conducteur ou du passager.

Presser  ou  pour chauffer le coussin de siège et le dossier du conducteur ou du passager.

Presser  ou  pour ventiler le siège de conducteur ou de passager.

Le témoin du bouton s'allume lorsque cette fonction est activée.

Appuyer une fois pour le réglage le plus élevé. À chaque pression sur le bouton, le siège passe au réglage inférieur puis à l'arrêt. Les témoins à côté des boutons sont trois pour le réglage le plus élevé et un pour le plus bas. Si les sièges chauffés sont allumés pendant une période prolongée, leurs niveau peut automatiquement s'abaisser.

Chauffage automatique des sièges

Quand le véhicule est en marche, cette fonctionnalité active automatiquement les sièges chauffants au niveau requis selon la

température intérieure du véhicule. Le niveau haut, moyen, bas ou hors fonction de chauffage des sièges est indiqué par les boutons de chauffage manuel des sièges sur la console centrale. Utiliser les boutons de chauffage manuel des sièges de la console centrale pour arrêter le chauffage automatique des sièges. Si le siège du passager est inoccupé, la fonction de chauffage automatique des sièges n'active pas ce siège. La fonction de chauffage automatique des sièges peut être programmée pour être toujours activée lorsque le véhicule est en marche. Voir

Personnalisation du véhicule ⇨ 175.

Sièges chauffants et ventilés à démarrage à distance

Les sièges chauffants (option) sont activés automatiquement pendant un démarrage à distance s'il fait froid dehors et les sièges ventilés sont activés automatiquement s'il fait chaud dehors. Le volant de direction chauffant (option) est activé automatiquement lors d'un démarrage à distance s'il fait froid

dehors. Les témoins de chauffage et de ventilation de siège ainsi que le témoin de volant de direction chauffant peuvent ne pas s'allumer pendant cette opération.

Le chauffage, la ventilation des sièges et le chauffage du volant de direction chauffant peuvent être annulés au démarrage du véhicule. Ces fonctions peuvent être sélectionnées manuellement après que le contact est mis.

La performance de température d'un siège inoccupé peut être réduite. Ceci est normal.

Les sièges chauffants ou ventilés ne se mettent pas en marche lors d'un démarrage à distance à moins d'être activés dans la personnalisation du véhicule. Se reporter à *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 21 et *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

Sièges arrière

Alerte de siège arrière

Selon l'équipement, le message **RAPPEL DE REGARDER SUR LE SIÈGE ARRIÈRE** apparaît dans certaines conditions et sert à indiquer qu'un passager ou un objet se trouve sur le siège arrière. Jeter un œil aux sièges arrière avant de sortir du véhicule.

Cette fonction s'active lorsqu'une porte arrière est ouverte pendant que le véhicule est en marche ou jusqu'à 10 minutes avant que le véhicule ne démarre. Une alerte sonore retentit lorsque le contact est coupé. Le système d'alerte de siège arrière ne détecte pas directement les objets qui se trouvent sur le siège arrière, dans certaines conditions, le système détecte plutôt l'ouverture ou la fermeture d'une porte arrière, ce qui indique que quelqu'un ou quelque chose se trouve possiblement sur la banquette arrière.

Cette fonctionnalité n'est active qu'une seule fois à chaque démarrage et mise à l'arrêt du véhicule et devra être réactivée en ouvrant et en fermant les portes arrière. Il pourrait y avoir une alerte même lorsqu'il n'y a rien sur le siège arrière, par exemple, si un enfant est monté dans le véhicule par l'une des portes arrière et en est ressorti sans que le moteur du véhicule ne soit coupé.

Cette fonction peut être activée ou désactivée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ➔ 175.

Pour rabattre le coussin de siège arrière

Chaque côté du coussin de siège arrière peut être relevé pour agrandir l'espace de chargement.

Attention

Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut

(Suite)

Attention (Suite)

endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours déboucler les ceintures et les remettre en position de rangement normale avant de replier un siège arrière.

S'assurer qu'aucun objet ne se trouve sur le coussin de siège.



Pour rabattre le siège, tirer lentement le coussin de siège vers le haut.

68 Sièges et appuis-têtes

Pour ramener le siège à sa position normale, tirer lentement le coussin de siège vers le bas.

Avertissement

Une ceinture de sécurité mal acheminée, mal attachée ou tordue n'offre pas la protection nécessaire en cas d'accident. La personne portant la ceinture pourrait être gravement blessée. Après avoir relevé le dossier de siège arrière, toujours s'assurer que les ceintures de sécurité sont correctement acheminées et fixées et ne sont pas tordues.

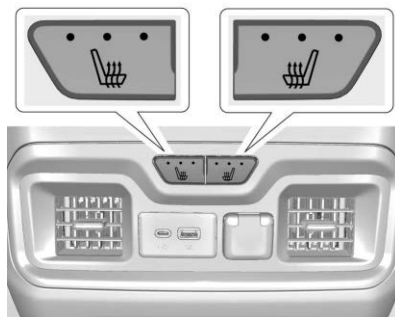
Sièges arrière chauffants

Avertissement

Si vous ne sentez pas de changement de température ou si vous ressentez une brûlure sur la peau, le chauffage du siège peut
(Suite)

Avertissement (Suite)

provoquer des brûlures. Voir l'avertissement sous *Sièges avant chauffés et aérés* ⇨ 65.



S'ils sont disponibles, les boutons se trouvent à l'arrière de la console centrale. Pour les actionner, le moteur doit être en marche.

Appuyer sur  ou  pour chauffer le coussin du siège extérieur gauche ou droit. Un témoin sur

l'affichage des commandes de climatisation apparaît lorsque cette fonction est activée.

Cette fonctionnalité s'active au réglage le plus élevé. À chaque pression sur le bouton, le siège chauffant passe au réglage inférieur puis à l'arrêt. Trois témoins indiquent le réglage le plus élevé et un témoin indique le réglage le plus bas. Si les sièges chauffants sont activés sur le niveau élevé, le niveau peut automatiquement s'abaisser au bout d'environ 30 minutes.

Ceintures de sécurité

Cette section décrit comment utiliser correctement les ceintures de sécurité, et certaines choses à ne pas faire.

Avertissement

Tous les occupants de la voiture doivent utiliser une ceinture de sécurité portée correctement. En cas de collision, si vous-même ou vos passagers ne portent pas les ceintures de sécurité, les blessures peuvent être pires qu'en portant les ceintures. Vous pouvez être gravement blessé voire tué en heurtant des objets à l'intérieur du véhicule de manière plus brutale ou être éjecté du véhicule. En outre, une personne non bouclée peut heurter d'autres passagers dans le véhicule.

Il est extrêmement dangereux de se placer dans une zone de chargement, à l'intérieur ou à

(Suite)

Avertissement (Suite)

l'extérieur d'un véhicule. En cas de collision, les passagers occupant ces zones risquent davantage d'être blessés ou tués. Ne pas laisser de passagers installés dans une zone du véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité.

Toujours porter une ceinture de sécurité et vérifier si tous les passagers sont correctement sanglés.

Ce véhicule est équipé de témoins destinés à rappeler de boucler les ceinture de sécurité. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité*
 ⇨ 149.

Efficacité des ceintures de sécurité



Dans un véhicule en mouvement, vous vous déplacez à la vitesse du véhicule. Si le véhicule s'arrête brutalement, vous êtes emporté jusqu'à ce que quelque chose vous arrête. Ce peut être le pare-brise, le tableau de bord ou les ceintures de sécurité!

Lorsque vous portez une ceinture de sécurité, vous et le véhicule ralentissez ensemble. La durée d'arrêt est plus longue parce que vous vous arrêtez sur une plus longue distance et, lorsque la

ceinture est portée correctement, vos os les plus résistants amortissent les forces des ceintures de sécurité. C'est pourquoi il est utile de porter des ceintures de sécurité.

Questions et réponses au sujet des ceintures de sécurité

Q: Ne vais-je pas rester coincé dans le véhicule après un accident si je porte une ceinture de sécurité?

A: Vous *pourriez* l'être - que vous portiez une ceinture de sécurité ou non. Vos chances de demeurer conscient pendant et après une collision, et *d'être en mesure* de débloquer votre ceinture et de sortir, sont *plus grandes* si vous êtes sanglé.

Q: Si mon véhicule est équipé de sacs gonflables, pourquoi devrais-je porter une ceinture de sécurité?

A: Les sacs gonflables sont des systèmes supplémentaires uniquement. Ils agissent *en coordination* avec les ceintures

de sécurité — ils ne les remplacent pas. Avec ou sans sac gonflable, tous les occupants doivent toujours boucler la ceinture de sécurité pour obtenir le maximum de protection.

Dans la plupart des états et dans toutes les provinces canadiennes, la loi exige le port des ceintures de sécurité.

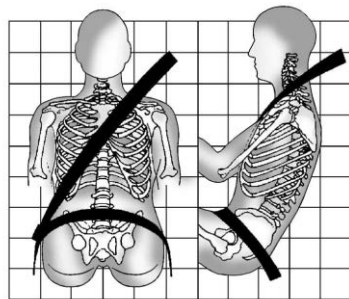
Port adéquat des ceintures de sécurité

Respecter ces règles pour la protection de tous.

Il existe d'autres choses à savoir au sujet des ceintures de sécurité des enfants, y compris les petits enfants et les nourrissons. Si un enfant est dans le véhicule, se reporter à *Enfants plus âgés* ⇨ 93 ou *Bébés et jeunes enfants* ⇨ 95. Consulter et suivre les règles au sujet des enfants en plus des règles suivantes.

Il est très important que tous les occupants bouclent leur ceinture de sécurité. Les statistiques des accidents indiquent que les personnes ne portant pas de ceintures de sécurité sont plus souvent blessées lors d'une collision que celles qui en portent une.

Des informations importantes sont à connaître quant au bouclage correct d'une ceinture de sécurité.

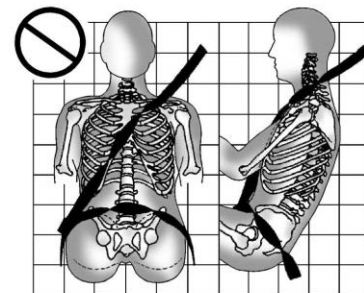
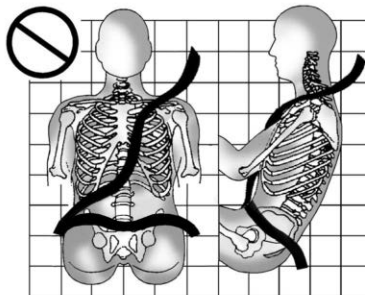


- S'asseoir droit et toujours garder les pieds sur le plancher devant soi (si possible).

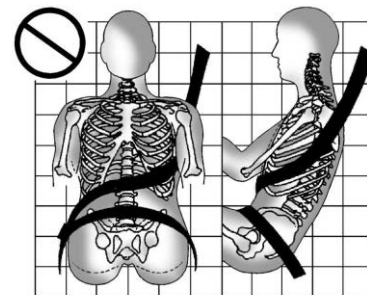
- Toujours utiliser la boucle correcte pour votre position d'assise.
- La partie abdominale de la ceinture doit être portée dans le bas et serrée sur les hanches, juste en touchant les hanches. En cas de collision, ceci applique la force aux os pelviens robustes et vous risquez moins de glisser sous la ceinture abdominale. Si vous glissez sous la ceinture abdominale, la ceinture applique la force à votre abdomen. Ceci peut causer des blessures graves voire fatales.
- Porter la ceinture épaulière par-dessus l'épaule et à travers la poitrine. Ces parties du corps sont les mieux à même d'amortir les forces de la ceinture. La ceinture abdominale se verrouille en cas d'arrêt brutal ou de collision.

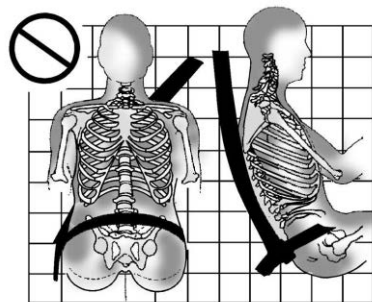
**Avertissement**

Vous pouvez être gravement blessé voire tué si votre ceinture de sécurité est portée de manière incorrecte.

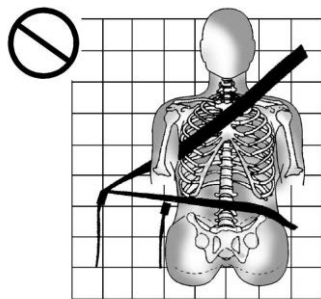


La ceinture abdominale ou épaulière ne peut jamais être ni desserrée ni tordue.

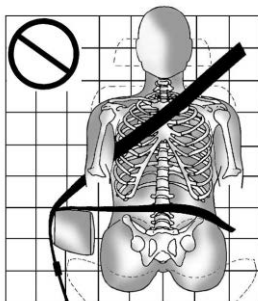




Ne jamais porter la ceinture épaulière sous les bras ou derrière votre dos.



Toujours utiliser la boucle correcte pour votre position d'assise.



Ne jamais acheminer la ceinture abdominale ou épaulière par-dessus un accoudoir.

Avertissement

La ceinture de sécurité peut être pincée si elle est acheminée sous une garniture en plastique de siège, telle qu'une garniture autour de la poignée de rabattement de dossier de siège

(Suite)

Avertissement (Suite)

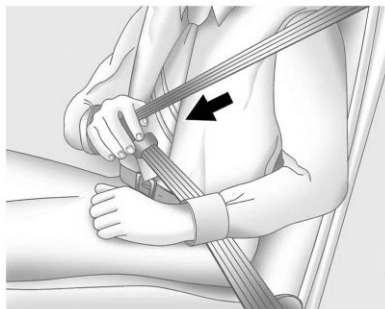
arrière ou de sac gonflable latéral. En cas d'accident, les ceintures de sécurité pincées pourraient ne pas être en mesure d'offrir une protection adéquate. Ne jamais acheminer les ceintures de sécurité sous des pièces de garniture en plastique.

ceinture à triple point d'appui

Toutes les positions d'assise du véhicule sont dotées d'une ceinture sous-abdominale/ baudrier.

Les instructions suivantes expliquent comment porter correctement une ceinture sous-abdominale/ baudrier.

1. Régler le siège, s'il est réglable, de façon à être assis droit. Pour plus de détails, se reporter à « Sièges » dans l'index.



2. Prendre la plaque de blocage et dérouler la ceinture en la ramenant sur vous. Veiller à ce qu'elle ne soit pas vrillée.

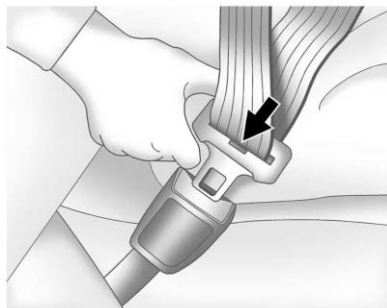
La ceinture sous-abdominale/ baudrier peut se bloquer si vous la tirez très rapidement. Si cela se produit, laisser la ceinture revenir légèrement vers l'arrière pour la débloquer. Tirer ensuite la ceinture plus lentement.

Si la partie épaulière d'une ceinture de sécurité de passager est tirée sur toute sa longueur, le dispositif de verrouillage du siège pour enfant peut être engagé. Voir *Appareils de retenue pour enfant* ⇨ 97. Si cela se produit, laisser la sangle revenir complètement en arrière et recommencer. Si le dispositif de verrouillage reste engagé après avoir laissé la ceinture revenir en position rétractée sur le siège, déplacer le siège vers l'arrière ou incliner le siège jusqu'à ce que le verrouillage de l'enrouleur de ceinture épaulière se relâche.

L'engagement du dispositif de blocage de siège enfant à la position d'assise extérieure avant peut affecter le système de détection de passager, selon l'équipement. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 85.



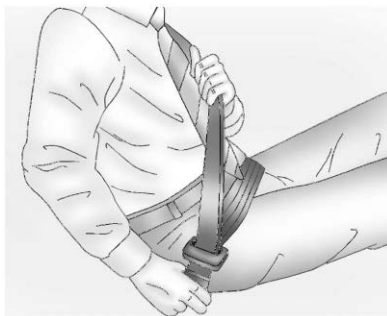
Si la sonde se bloque dans la plaque de verrouillage avant d'atteindre la boucle, incliner le méplat de la plaque de verrouillage pour le déverrouillage.



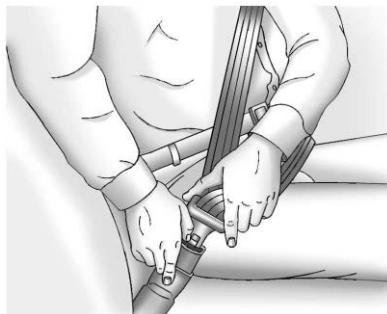
3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Tirer sur la languette pour s'assurer qu'elle est bien en place. Si la ceinture n'est pas assez longue, se reporter à *Rallonge de ceinture de sécurité* ➔ 76.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.



4. Pour serrer la ceinture abdominale, tirer la ceinture épaulière vers le haut.



Pour détacher la ceinture, appuyer sur le bouton situé sur la boucle. La ceinture devrait revenir en position de rangement.

Toujours ranger lentement la ceinture de sécurité. Si la sangle de la ceinture de sécurité revient rapidement en position de rangement, le rétracteur peut se bloquer et ne plus pouvoir être retiré. Le cas échéant, tirer fermement la ceinture de sécurité pour débloquer la sangle, puis la relâcher. Si la sangle est toujours bloquée dans le rétracteur, contacter votre concessionnaire.

Avant de fermer une porte, vérifier si la ceinture de sécurité ne se trouve pas dans le chemin. Si une porte est claquée contre une ceinture, la ceinture ainsi que le véhicule peuvent être endommagés.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Le véhicule est équipé de prétendeurs de ceintures de sécurité aux places extérieures avant. Bien qu'ils soient invisibles,

ils font partie de l'ensemble de ceinture de sécurité. Ils peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité lors des premiers instants d'un impact frontal ou quasi frontal modéré à fort ou impact arrière si les conditions d'activation des tendeurs sont rencontrées. Les prétendeurs de ceintures de sécurité peuvent également contribuer à serrer les ceintures de sécurité en cas d'impact latéral ou de tonneau.

Les prétendeurs ne fonctionnent qu'une seule fois. S'ils sont activés lors d'une collision, les prétendeurs et probablement d'autres pièces du système de ceintures de sécurité du véhicule doivent être remplacés. Se reporter à *Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision* ⇨ 77.

Ne pas s'asseoir sur la ceinture de sécurité extérieure en entrant dans le véhicule en le quittant ou en s'asseyant dans le siège. S'asseoir sur la ceinture de sécurité peut endommager la sangle et le matériel.

Guides de confort de ceinture de sécurité arrière

Les guides de confort des ceintures de sécurité arrière rendent le port des ceintures de sécurité plus confortables pour les enfants qui sont trop grands pour s'asseoir dans les sièges d'appoint ainsi que pour certains adultes. Lorsque les guides de confort sont installés sur une ceinture épaulière, ils éloignent cette dernière de la nuque et de la tête.

Des guides de confort pour les places latérales arrière sont disponibles auprès de votre concessionnaire. Les instructions sont incluses avec les guides de confort.

Utilisation de ceinture de sécurité pendant la grossesse

Les ceintures de sécurité sont efficaces pour tout le monde, y compris les femmes enceintes. Comme tous les autres occupants

du véhicule, elles risquent d'être gravement blessées si elles n'en portent pas.



Une femme enceinte devrait porter une ceinture-baudrier et la ceinture ventrale devrait être portée sous le ventre aussi bas que possible tout au long de la grossesse.

La meilleure façon de protéger le fœtus est de protéger la mère. Quand la ceinture de sécurité est portée comme il faut, il est vraisemblable que le fœtus ne sera pas blessé lors d'une collision. Pour les femmes enceintes, comme pour

tout le monde, le secret de l'efficacité des ceintures de sécurité est de les porter comme il faut.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité du véhicule peut s'attacher autour de vous, utilisez-la.

Mais si la ceinture de sécurité n'est pas assez longue, votre concessionnaire vous permettra d'obtenir une rallonge. Lorsque vous passez votre commande, portez le plus gros manteau que vous ayez pour être certain que la ceinture sera adaptée à vous. Pour éviter les blessures, ne laissez personne d'autre s'en servir et l'utiliser seulement sur le siège auquel elle est destinée. La rallonge est conçue pour les adultes; ne jamais l'utiliser pour fixer un dispositif de protection pour enfants. Pour de plus amples informations sur l'utilisation correcte et le montage des rallonges de ceinture de sécurité, se reporter au mode d'emploi de la rallonge.

Vérification de système de sécurité

Vérifier périodiquement le rappel de ceinture de sécurité, les ceintures de sécurité, les boucles, les plaques de verrouillage, les enrouleurs, les dispositifs de réglage de hauteur des sangles épaulières (option) et les ancrages des ceintures de sécurité, pour s'assurer que tout est en état de fonctionnement. Rechercher d'autres pièces détachées ou endommagées du système de ceinture de sécurité susceptibles d'empêcher le fonctionnement du système de ceinture de sécurité. Consulter votre concessionnaire pour les réparations. Des ceintures de sécurité déchirées, effilochées ou tordues peuvent ne pas protéger en cas d'accident. Les ceintures de sécurité déchirées ou effilochées peuvent se déchirer sous la force des impacts. Si une ceinture est déchirée ou effilochée, la faire remplacer immédiatement. Si une courroie est torsadée, il est possible de la redresser en inversant la

plaque de verrouillage sur la sangle. Si la torsion ne peut être corrigée, demander une réparation à votre concessionnaire.

S'assurer que le témoin de rappel des ceintures de sécurité fonctionne. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ⇨ 149.

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches. Se reporter à *Entretien de ceinture de sécurité* ⇨ 76.

Entretien de ceinture de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

Les ceintures de sécurité doivent être soigneusement entretenues.

Le matériel de ceinture de sécurité doit être sec et exempt de poussières ou de débris. Si nécessaire, les surfaces dures et la sangle de ceinture de sécurité peuvent être nettoyées avec du savon doux et de l'eau. Veiller à l'absence de poussières ou de

débris dans le mécanisme. Si le système comporte des poussières ou des débris, contacter le concessionnaire. Il se peut que des pièces doivent être remplacées pour que le système fonctionne correctement.

Avertissement

Ne pas blanchir ni teindre les sangles des ceintures de sécurité : cela pourrait les fragiliser et elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate en cas de collision. N'utiliser que du savon doux et de l'eau tiède pour laver et rincer les sangles des ceintures de sécurité. Laisser sécher les sangles.

Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision

Avertissement

Le système de ceinture de sécurité peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de ceinture de sécurité endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger la personne qui l'utilise en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles. Afin de s'assurer que le système de ceinture de sécurité fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Après un accident peu important, le remplacement des ceintures de sécurité peut s'avérer inutile. Mais les ensembles de ceinture utilisés au cours d'un accident peuvent avoir été soumis à de fortes tensions ou endommagés. Consulter votre concessionnaire pour faire inspecter ou remplacer les ensembles de ceinture de sécurité.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système de ceinture de sécurité n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Faire vérifier les prétendeurs de ceinture de sécurité si le véhicule a été impliqué dans un accident, ou si le témoin de disponibilité de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en roulant. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ 150.

Système de sac gonflable

Le véhicule est doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable frontal pour le conducteur
- Un sac gonflable frontal pour le passager avant extérieur
- Un sac gonflable latéral intégré au siège pour le conducteur
- Un sac gonflable d'impact latéral intégré au siège pour le passager avant extérieur
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le conducteur et le passager assis directement derrière le conducteur
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le passager avant extérieur et le passager assis directement derrière le passager avant extérieur

Tous les sacs gonflables du véhicule possèdent le mot AIRBAG (sac gonflable) sur le garnissage ou l'étiquette, près de l'ouverture de déploiement.

Pour les sacs gonflables avant, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au centre du volant pour le conducteur et au tableau de bord pour le passager avant extérieur.

Pour les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve sur le côté du dossier ou sur le côté du siège le plus proche de la porte.

Pour les sacs gonflables de longeron de toit, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au plafond ou sur le garnissage.

Les sacs gonflables sont conçus pour compléter la protection apportée par les ceintures de sécurité. Même si les sacs gonflables d'aujourd'hui sont conçus pour réduire les risques de blessures causées par leur force de

déploiement, tous les sacs gonflables doivent se déployer très rapidement pour être efficaces.

Voici ce que vous devez savoir à propos des sacs gonflables :



Avertissement

Même si votre véhicule est équipé de sacs gonflables, si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité lors d'une collision, vous risquez d'être blessé grièvement ou tué. Les sacs gonflables sont conçus pour fonctionner avec les ceintures de sécurité mais ne les remplacent pas. En outre, les sacs gonflables ne sont pas conçus pour se déployer dans tous les cas d'accidents. Dans certains cas seules les ceintures de sécurité vous protégeront. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se déployer?* ➔ 81.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Le port de votre ceinture de sécurité lors d'une collision aide à réduire les risques de heurter les objets à l'intérieur du véhicule ou d'en être éjecté. Les sacs gonflables sont des « dispositifs supplémentaires de protection » aux ceintures de sécurité. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

 Avertissement

Les sacs gonflables se déploient avec une grande pression, plus rapidement qu'en un clin d'œil. Toute personne reposant contre ou se trouvant très proche d'un coussin gonflable qui se gonfle peut être gravement blessée,

(Suite)

Avertissement (Suite)

voire tuée. Ne pas se placer sans raison à proximité d'un sac gonflable, comme par exemple en vous asseyant au bord du siège ou en vous penchant vers l'avant. Les ceintures de sécurité contribuent à vous maintenir dans une bonne position avant et pendant une collision. Porter toujours une ceinture de sécurité, même si le véhicule est doté de sacs gonflables. Le conducteur devrait s'asseoir le plus en arrière possible tout en gardant la maîtrise du véhicule. Les ceintures de sécurité et les sacs gonflables du passager extérieur avant sont plus efficaces quand on s'assied au fond du siège et bien droit, les deux pieds posés sur le sol.

Les occupants assis à proximité des sacs gonflables latéraux montés dans le siège et/ou des

(Suite)

Avertissement (Suite)

sacs gonflables de longeron de toit ne devraient pas s'appuyer ou s'assoupir contre les portes ou les glaces latérales.

 Avertissement

Des enfants se tenant à proximité de n'importe quel sac gonflable quand il se déploie peuvent être gravement blessés ou tués. Toujours attacher correctement les enfants dans le véhicule. Pour savoir comment, voir *Enfants plus âgés* ⇨ 93 ou *Bébés et jeunes enfants* ⇨ 95.



Un témoin de sac gonflable situé sur le tableau de bord montre le symbole d'un sac gonflable.

Le système procède à une vérification du système électrique des sacs gonflables pour repérer les défaillances. Le témoin vous avertit en cas de défaillance électrique. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ➔ 150.

Où se trouvent les sacs gonflables?



Le sac gonflable frontal du conducteur se trouve au centre du volant de direction.



Le sac gonflable avant de passager avant extérieur se trouve dans le tableau de bord du côté passager.



Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges du conducteur et du passager avant extérieur se trouvent dans le côté des dossiers de siège les plus proches de la porte.



La cabine multiplaces côté conducteur est illustrée, les double cabines et normales côté passager sont similaires.

Les sacs gonflables de toit pour le conducteur, le passager extérieur avant et les passagers extérieurs de seconde rangée se trouvent dans le plafond, au-dessus des glaces latérales.



Avertissement

Si un objet quelconque se retrouve entre un occupant et le sac gonflable, il risque de nuire au déploiement ou le déploiement peut projeter l'objet sur cette personne. La trajectoire de déploiement d'un sac gonflable doit être libre. Ne pas fixer ou placer quoi que ce soit sur le moyeu du volant ou sur ou près d'un couvercle de sac gonflable.

Ne pas utiliser d'accessoires de siège pouvant empêcher le déploiement correct d'un sac gonflable latéral monté dans un siège.

Si votre véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit, ne jamais fixer quelque chose sur le toit de votre véhicule en faisant passer une corde ou une sangle par une ouverture de porte ou de glace. Sinon le déploiement d'un sac gonflable de longeron de toit pourrait être empêché.

Quand un sac gonflable doit-il se déployer?

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Voir *Système de sac gonflable* ⇨ 78. Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer si l'impact dépasse le seuil de déploiement du système de sac gonflable spécifique. Les seuils de déploiement sont utilisés pour prévoir la gravité d'un accident afin de déployer les sacs gonflables à temps et de protéger les occupants. Le véhicule comporte des capteurs électroniques qui permettent au système de sacs gonflables de déterminer la gravité de l'impact. Les seuils de déploiement peuvent varier selon la conception du véhicule spécifique.

Les sacs gonflables frontaux sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale ou quasi frontale modérée à forte afin de réduire le risque de blessures graves à la tête et à la poitrine du conducteur et du passager extérieur avant.

La détermination du moment où les sacs gonflables frontaux se déploieront ne repose pas principalement sur la vitesse du véhicule. Elle dépend de ce qui est heurté, de l'orientation de l'impact et de la vitesse de décélération du véhicule.

Les sacs gonflables frontaux peuvent se gonfler à des vitesses de collision différentes selon que le véhicule heurte un objet de front ou latéralement et selon que l'objet est fixe ou mobile, rigide ou déformable, étroit ou large.

Les sacs gonflables frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lors des tonneaux, des collisions arrière et dans de nombreux cas de collisions latérales.

En outre, le véhicule est équipé de sacs gonflables frontaux issus de la technologie de pointe. Ces sacs gonflables frontaux de la technologie de pointe adaptent la protection en fonction de la gravité de l'accident.

Les sacs gonflables d'impact latéral montés sur le siège sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. Les sacs gonflables latéraux montés dans le siège ne sont pas conçus pour se déployer lors des impacts frontaux, des impacts presque frontaux, des retournements ou des impacts arrière. Un sac gonflable d'impact latéral monté dans le siège est conçu pour se déployer du côté du véhicule qui est embouti.

Les sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. De plus, ces sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer en cas de retournement ou d'impact frontal grave. Les sacs gonflables de longeron de toit ne sont pas conçus pour se déployer lors des impacts arrière. Les deux sacs gonflables de longeron de toit se déploient quand l'un ou l'autre côté du véhicule est embouti ou si le système de détection prévoit que le

véhicule est sur le point de se retourner sur son flanc, ou en cas d'impact frontal grave.

Dans une collision particulière, personne ne peut dire si un coussin gonflable se gonflera simplement parce que le véhicule est endommagé ou en fonction des frais de réparation.

Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?

Au cours d'un déploiement, le système de détection envoie un signal électrique déclenchant la libération d'un gaz par le gonfleur. Ce gaz remplit le sac gonflable, ce qui provoque le bris du couvercle. L'appareil de gonflage, le sac gonflable et les éléments connexes font tous partie du module de sac gonflable.

Pour les emplacements des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ 80.

De quelle façon le sac gonflable retient-il?

En cas de collision frontale ou quasi-frontale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter le volant ou le tableau de bord. En cas de collision latérale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter l'intérieur du véhicule.

Les sacs gonflables augmentent la protection fournie par les ceintures de sécurité en répartissant la force de l'impact de manière plus uniforme par-dessus le corps de l'occupant.

Les sacs gonflables des longerons de toit anti-tonneaux sont conçus pour maintenir la tête et la poitrine des occupants des sièges extérieurs des première et deuxième rangées. Ces sacs gonflables sont conçus pour réduire le risque d'éjection totale ou partielle en cas de tonneau, bien

qu'aucun système ne puisse totalement empêcher de telles éjections.

Mais les sacs gonflables ne seront pas utiles dans de nombreux types de collisions, principalement parce que l'orientation du déplacement des occupants ne correspondra pas à l'emplacement de ces sacs gonflables. Voir *Quand un sac gonflable doit-il se déployer?* ➔ 81.

Les sacs gonflables doivent toujours n'être considérés que comme un dispositif de protection complémentaire des ceintures de sécurité.

Que voit-on une fois qu'un sac gonflable se gonfle ?

Après le déploiement des sacs gonflables frontaux et latéraux intégrés aux sièges, ceux-ci se dégonflent rapidement, tellement vite que certaines personnes ne réalisent même pas que des sacs se sont gonflés. Les sacs gonflables des longerons de toit peuvent rester

partiellement gonflés pendant un certain temps après le gonflage. Certains composants du module de sac gonflable peuvent rester chauds pendant plusieurs minutes. Pour l'emplacement des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ➔ 80.

Les pièces du sac gonflable qui entrent en contact avec l'occupant peuvent être chaudes, mais pas trop chaudes au toucher. De la fumée et de la poussière peuvent sortir des événements des sacs dégonflés. Le déploiement des sacs gonflables n'entrave pas la vision du conducteur à travers le pare-brise ou sa capacité de diriger le véhicule, ni n'empêche les occupants de quitter le véhicule.



Avertissement

Lors du déploiement d'un sac gonflable, il y a peut être des particules de poussière dans l'air. Les personnes souffrant d'asthme ou d'autres problèmes

(Suite)

Avertissement (Suite)

respiratoires auront peut-être de la difficulté à respirer. Pour éviter ceci, tous les occupants devraient sortir du véhicule dès qu'ils peuvent le faire en toute sécurité. Si vous souffrez de problèmes respiratoires et que vous ne pouvez pas sortir du véhicule après le déploiement du sac, vous pouvez ouvrir une glace ou une porte pour laisser entrer de l'air frais dans le véhicule. En cas de problèmes de respiration après le déploiement d'un sac gonflable, il faut consulter un médecin.

Le véhicule est doté d'une fonction qui peut automatiquement déverrouiller les portes, allumer l'éclairage intérieur et les feux de détresse, et couper le système d'alimentation en carburant après le déploiement des sacs gonflables. La fonction peut également s'activer, sans déploiement des

sacs gonflables, après un événement qui dépasse un seuil prédéterminé. Après avoir coupé puis remis le contact, le système d'alimentation en carburant reprend un fonctionnement normal; les portes peuvent être verrouillées, l'éclairage intérieur peut être éteint, et les feux de détresse peuvent être éteints à l'aide de leurs commandes respectives. Si un de ces systèmes est endommagé au cours de l'accident il peut ne pas fonctionner normalement.

**Avertissement**

Une collision suffisamment sévère pour déployer les sacs gonflables risque d'avoir endommagé des fonctions importantes du véhicule, comme le circuit d'alimentation en carburant, le circuit de freinage et la direction, etc. Même si le véhicule peut rouler après une collision modérée, des dégâts

(Suite)

Avertissement (Suite)

peuvent être dissimulés alors qu'ils réduisent la sécurité du véhicule.

Agir avec prudence en tentant de faire redémarrer le moteur après une collision.

Lors de collisions assez graves pour déployer le sac gonflable, le pare-brise se brise habituellement à cause de la déformation du véhicule. Le sac gonflable de passager avant extérieur peut également causer la rupture du pare-brise.

- Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer une seule fois. Après le déploiement d'un sac gonflable, vous devez vous procurer certaines pièces de remplacement. Si vous ne changez pas ces pièces, les sacs gonflables ne pourront pas vous protéger lors d'une autre collision. Un nouveau système comprend des modules de sacs

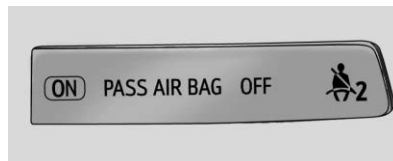
gonflables et probablement d'autres pièces. Le manuel d'entretien du véhicule porte sur la nécessité de remplacer les autres pièces.

- Le véhicule est équipé d'un module de détection de collision et de diagnostic qui enregistre les données après une collision. Se reporter à *Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée* ↪ 550 et *Enregistreurs de données d'événement* ↪ 551.
- Seuls les techniciens qualifiés pourraient réparer ou entretenir vos sacs gonflables. Un mauvais entretien peut empêcher le bon fonctionnement du sac gonflable. Consulter votre concessionnaire pour tout service d'entretien.

Système de détection de passager

Ce véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant

extérieur. Le témoin d'état du sac gonflable de passager s'allume sur la console de pavillon lors du démarrage du véhicule.



États-Unis



Canada

Les mots ON (marche) et OFF (arrêt) ou les symboles correspondants sont visibles pendant la vérification du système. Lorsque la vérification du système est terminée, seul le mot ON ou OFF ou le symbole correspondant, demeure visible. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ↪ 151.

Le système de détection des occupants désactive le sac gonflable frontal du passager avant extérieur dans certaines situations. Le système de détection des occupants n'a d'effet sur aucun autre sac gonflable.

Le système de détection de passager fonctionne avec des capteurs incorporés au siège du passager extérieur avant et à la ceinture de sécurité. Les capteurs sont conçus pour détecter la présence d'un passager correctement assis sur son siège et déterminent si le sac gonflable frontal du passager avant extérieur doit se déployer ou non.

Selon les statistiques d'accident, les enfants sont plus en sécurité quand ils sont retenus aux sièges arrière dans des dispositifs adaptés à leur taille et leur poids.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.



Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du

(Suite)

Avertissement (Suite)

passager, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant, même si le sac gonflable est désactivé. Toujours placer un siège orienté vers l'avant le plus près possible du siège du passager. Il est préférable de fixer ce type de siège sur la banquette arrière. Envisager l'utilisation d'un second véhicule si la banquette arrière n'est pas disponible à cet effet.

Si votre véhicule ne possède pas de siège arrière qui peut recevoir un siège pour enfant dirigé vers l'arrière, nous recommandons que les sièges pour enfant dirigés vers

l'arrière ne soient pas placés dans votre véhicule, même si le sac gonflable est hors fonction.

Le système de détection du passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal de passager extérieur avant droit dans les cas suivants :

- Le siège de passager avant extérieur est inoccupé.
- Le système détermine qu'un bébé est assis dans un siège pour bébé.
- Le passager qui occupe le siège avant extérieur se lève, et son poids ne pèse plus sur le siège pendant un certain temps.
- Le système de sacs gonflables ou le système de détection de passager présente une défectuosité importante.

Lorsque le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal de passager extérieur avant droit, le témoin de désactivation s'allume et demeure allumé pour rappeler l'état de

désactivation du sac gonflable. Se reporter à la rubrique *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ 151.

Le système de détection du passager est conçu pour activer le sac gonflable frontal de passager avant chaque fois qu'il détecte qu'une personne de taille adulte est correctement assise dans le siège de passager extérieur avant.

Lorsque le système de détection du passager active le sac gonflable, le témoin d'activation s'allume et reste allumé comme rappel que le sac gonflable est activé.

Dans le cas de certains enfants, y compris des enfants attachés à un siège pour enfant, ou dans le cas d'adultes de très petite taille, il est possible que le système de détection du passager désactive parfois le sac gonflable frontal extérieur avant. Cela dépend de la posture et de la stature de la personne. Toute personne dans le véhicule qui n'est plus en âge d'être attachée à un siège pour enfant doit porter correctement une ceinture de

sécurité — que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.



Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ 150 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Si le témoin d'activation est allumé pour un siège d'enfant

Le système de détection de passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager extérieur avant, s'il détermine qu'un enfant en bas âge est présent dans

un siège pour enfant. Si un siège pour enfant a été installé et si le témoin d'activation est allumé :

1. Couper le contact.
2. Enlever le siège pour enfant du véhicule.
3. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
4. Reposer le siège d'enfant en suivant les instructions du fabricant du siège d'enfant et se référer à *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Dans le siège central avant)* ⇨ 120 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ 115 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège du passager avant)* ⇨ 120.

Lors de l'installation du siège pour enfant, s'assurer que l'enrouleur de ceinture de sécurité est verrouillé en tirant la ceinture épaulière entièrement hors de l'enrouleur, même si le siège pour enfant est équipé d'un verrouillage de ceinture de sécurité. Lorsque le verrou de l'enrouleur est activé, la ceinture peut être serrée mais pas tirée hors de l'enrouleur.

5. Si, après la réinstallation du siège pour enfant et le redémarrage du véhicule, le témoin d'activation est toujours allumé, couper le contact. Incliner ensuite légèrement le coussin du siège, s'il est réglable, pour vérifier si le dossier de siège ne pousse pas le siège pour enfant dans le coussin de siège.

Vérifier également si le siège pour enfant n'est pas coincé sous l'appui-tête. Si tel est le cas, ajuster l'appui-tête. Se reporter à *Appuis-têtes* ⇨ 56.

6. Démarrer le véhicule.

Le système de détection de passager peut désactiver le sac gonflable de l'enfant dans un siège pour enfant, selon la grandeur de l'enfant. Il est préférable de fixer le siège de façon sécuritaire à la banquette arrière. Envisager d'avoir recours à un autre véhicule pour transporter l'enfant lorsque le véhicule ne comporte aucune banquette arrière. Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant, et ce, même si l'indicateur ON est éteint.

Si le témoin d'activation est éteint en présence d'un occupant de taille adulte



Si une personne de taille adulte est assise sur le siège du passager avant extérieur, mais que le témoin de désactivation est allumé, il se peut que la personne ne soit pas correctement assise sur le siège ou que le dispositif de verrouillage du siège pour enfant soit engagé. Exécuter les étapes suivantes pour permettre au système de détecter la personne et activer le sac gonflable frontal du passager avant extérieur :

1. Couper le contact.

2. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
3. S'assurer que le dossier de siège est totalement redressé.
4. Faire s'asseoir la personne droite sur le siège, centrée sur le coussin de siège, les jambes confortablement étendues.
5. Si la ceinture épaulière est complètement tirée, le dispositif de verrouillage de siège d'enfant sera engagé. Ceci peut amener par erreur le système de détection de passager à désengager le sac gonflable destiné aux occupants de taille adulte. Dans ce cas, déboucler la ceinture, laisser la sangle se rembobiner complètement puis boucler la ceinture de nouveau sans tirer sur la ceinture complètement.

6. Redémarrer le véhicule et laisser cette personne assise dans cette position pendant deux à trois minutes après l'éclairement du témoin d'activation.



Avertissement

Si le sac gonflable du passager extérieur avant est désactivé pour un occupant de taille adulte, le sac gonflable ne pourra pas se déployer et protéger cette personne en cas d'accident, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire de mort. Aucun occupant de taille adulte ne doit se trouver sur le siège du passager extérieur avant si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé.

Facteurs additionnels affectant le fonctionnement du système

Les ceintures de sécurité contribuent à maintenir le passager en position dans le siège pendant

les manœuvres du véhicule et le freinage. Ceci aide le système de détection de passager à maintenir le statut du sac gonflable passager. Se reporter à « Ceintures de sécurité » et « Sièges pour enfants », dans l'index, pour plus d'informations au sujet de l'importance de l'utilisation correcte du siège pour enfant.

Une couche épaisse de matériau supplémentaire tel qu'une couverture ou un coussin, ou un équipement d'après-vente tel qu'une housse de siège, un dispositif de chauffage ou de massage peut entraver le bon fonctionnement du système de détection de passager. Nous vous recommandons de ne pas utiliser de housses de sièges ou équipements d'après-vente à l'exception de ceux approuvés par GM pour votre véhicule. Consulter *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable* ➔ 90 pour plus d'informations au sujet des modifications qui peuvent affecter le fonctionnement du système.

Le témoin d'activation peut être allumé si un objet, par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique, est placé sur un siège inoccupé. Si cela vous gêne, retirer l'objet du siège.



Avertissement

Le fait de ranger certains articles sous le siège du passager ou entre le coussin de siège du passager et le dossier du siège peut entraver le fonctionnement adéquat du système de détection de passager.

Réparation de véhicule équipé de sac gonflable

Les sacs gonflables modifient les conditions d'entretien du véhicule, car leurs éléments sont répartis en divers endroits du véhicule. Votre concessionnaire et le manuel d'entretien vous fourniront des renseignements sur l'entretien du

véhicule et des sacs gonflables. Pour acheter un manuel d'entretien, se reporter à *Informations au sujet de la commande des publications* ⇨ 547.



Avertissement

Un sac gonflable peut encore se déployer au cours d'un entretien mal effectué jusqu'à 10 secondes après l'arrêt du véhicule et le débranchement de la batterie. Vous pouvez être blessé si vous êtes près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie. Éviter les connecteurs jaunes. Ils font probablement partie du système de sacs gonflables. S'assurer que les méthodes appropriées d'entretien sont suivies et que le travail est effectué par une personne dûment qualifiée.

Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable

L'ajout d'accessoires qui modifient le cadre du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle avant ou latérale, peut nuire au bon fonctionnement du système de sacs gonflables.

Le fonctionnement du système de sac gonflable peut également être affecté par la modification, incluant une réparation ou un remplacement incorrect des pièces suivantes :

- Système de sac gonflable, incluant les modules de sac gonflable, les capteurs d'impact avant ou latéraux, le module de détection et de diagnostic ou le câblage de sac gonflable.
- Sièges avant, incluant les coutures ou les fermetures éclair
- Ceintures de sécurité

- Volant de direction, tableau de bord, console de plafond, garniture du plafond ou garniture des montants
- Joints intérieurs de porte, incluant les haut-parleurs

Votre revendeur et le matériel d'entretien contiennent des informations sur l'emplacement des modules et capteurs de coussin gonflable, le module de détection et de diagnostic, le câblage des coussins gonflables ainsi que les procédures de remplacement concernées.

En outre, le véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant extérieur, qui comprend des capteurs intégrés au siège du passager. Le système de détection de passager peut ne pas fonctionner correctement si la garniture originale du siège est remplacée par une housse ou un revêtement non GM ou d'une garniture ou d'un revêtement GM conçu pour un véhicule différent. Tout élément, comme par exemple

un chauffage de siège ou un coussin ou dispositif d'amélioration du confort, installé sur ou sous le revêtement du siège, peut également interférer avec le fonctionnement du système de détection de passager. Cet élément peut empêcher le déploiement correct du (des) sac(s) gonflable(s) du passager ou empêcher que le système de détection des occupants ne désactive correctement le(s) sac(s) gonflable(s) du passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 85.

Si le véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit anti-tonneaux, consulter *Pneus et roues de dimensions variées* ⇨ 465 pour d'importantes informations supplémentaires.

Si un chasse-neige est ajouté au véhicule, les sacs gonflables continuent à fonctionner. Les systèmes de sacs gonflables ont été conçus pour fonctionner dans de nombreuses situations, y compris l'utilisation en chasse-neige avec

des véhicules équipés pour cette fonction en option (EFC VYU). Ni modifier ni défaire le « mécanisme de déclenchement » de chasse-neige. Sinon, des dégâts sont à craindre et les sacs gonflables risquent de se déployer.

Si le véhicule doit être modifié suite à un handicap et que vous avez des questions à poser au sujet des conséquences des modifications sur le système des coussins gonflables du véhicule, ou si vous avez des questions au sujet de l'influence des modifications sur le système de coussin anti-choc pour une raison quelconque, appeler l'assistance à la clientèle. Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle* ⇨ 538.

Vérification de système de sac gonflable

Le système de sacs gonflables n'a pas besoin d'entretien régulier ou de remplacement. S'assurer que le témoin de disponibilité de sac gonflable fonctionne. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ 150.

Attention

Si un recouvrement de sac gonflable est endommagé, ouvert ou brisé, le sac gonflable peut ne pas fonctionner correctement. Ne pas ouvrir ou briser les recouvrements de sac gonflable. S'il existe des recouvrements de sac gonflable ouverts ou brisés, faire remplacer le recouvrement et/ou le module de sac gonflable. Pour l'emplacement des modules de sac gonflable, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ 80. Consulter votre concessionnaire pour la réparation.

Remplacement de pièces du système de sac gonflable après une collision



Avertissement

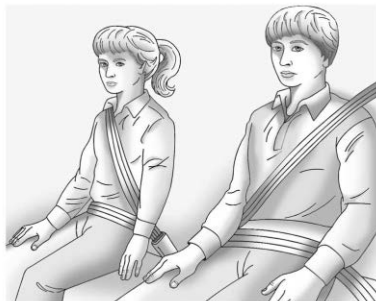
Les systèmes de sacs gonflables peuvent être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de sac gonflable endommagé peut ne pas vous protéger convenablement et ne pas protéger les occupants d'un véhicule en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de vous assurer que les systèmes de sacs gonflables fonctionnent de manière adéquate après un accident, les faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si un sac gonflable se déploie, il vous faudra remplacer certaines pièces du système de sacs gonflables. Consulter votre concessionnaire pour une intervention.

Si le témoin de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en cours de route, il se peut que le système de sacs gonflables ne fonctionne pas correctement. Faire procéder immédiatement à l'entretien du véhicule. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ 150.

Sièges pour enfants

Enfants plus âgés



Les enfants qui sont trop grands pour des sièges d'appoint devraient porter les ceintures de sécurité du véhicule.

Les instructions du fabricant accompagnant le siège d'appoint indiquent les limites de poids et de taille de ce siège. Utiliser un siège d'appoint et une ceinture-baudrier jusqu'à ce que l'enfant passe le test d'ajustement ci-dessous :

- L'asseoir en le reculant complètement sur le siège. Ses genoux se plient-ils au bord du siège? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- Boucler la ceinture-baudrier. La ceinture épaulière repose-t-elle sur l'épaule? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, essayer d'utiliser le guide de confort de ceinture de sécurité arrière, s'il est disponible. Se reporter à « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *ceinture à triple point d'appui* ⇨ 72. En l'absence de guide de confort, ou si la ceinture épaulière ne repose toujours pas sur l'épaule, revenir au siège d'appoint.
- La ceinture abdominale s'ajuste-t-elle le plus bas possible sur le bassin, juste au-dessus des cuisses? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.

- L'ajustement correct de la ceinture de sécurité peut-il être maintenu pendant tout le trajet? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.

Q: Quelle est la façon appropriée de porter des ceintures de sécurité?

A: Un enfant plus âgé devrait porter une ceinture-baudrier et bénéficier de la protection supplémentaire d'une ceinture épaulière. La ceinture épaulière ne devrait pas passer devant le visage ou le cou. La ceinture ventrale devrait être portée bas sur les hanches, bien ajustée et touchant à peine les cuisses. Ceci applique la force de la ceinture sur le bassin de l'enfant en cas d'accident. Elle ne devrait jamais être portée sur l'abdomen. Ceci pourrait causer des blessures graves et même des blessures internes fatales lors d'une collision.

94 Sièges et appuis-têtes

Consulter également « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *ceinture à triple point d'appui* ⇨ 72.

Les statistiques des accidents démontrent que les enfants sont en plus grande sécurité quand ils sont attachés dans une position d'assise arrière.

Lors d'une collision, les enfants qui ne sont pas attachés peuvent heurter d'autres occupants qui le sont ou peuvent être éjectés du véhicule. Les enfants plus âgés doivent bien porter les ceintures de sécurité.

Avertissement

Ne jamais laisser plus d'un enfant partager la même ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité ne peut pas bien répartir les forces d'impact. Lors d'une collision, les enfants peuvent s'écraser l'un contre l'autre et être

(Suite)

Avertissement (Suite)

grièvement blessés. Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une personne à la fois.



Avertissement

Un enfant ne peut porter la ceinture de sécurité avec la ceinture épaulière derrière son dos au risque de blessure par manque de retenue par la

(Suite)

Avertissement (Suite)

ceinture épaulière. L'enfant risque de se déplacer trop loin et de se blesser la tête et le cou. Il risque aussi de glisser sous la ceinture abdominale. La force de la ceinture s'appliquerait directement sur l'abdomen, causant une blessure grave ou fatale. La ceinture épaulière doit passer par-dessus l'épaule et à travers la poitrine.



Bébés et jeunes enfants

Tout le monde dans un véhicule a besoin de protection y compris les bébés et les enfants! Ni la distance parcourue, ni l'âge ni la taille de l'occupant ne changent le besoin, pour tout le monde, d'utiliser les dispositifs de protection. En effet, la loi de chaque province canadienne et de chaque État américain exige que les enfants, jusqu'à un certain âge, soient attachés dans un véhicule.



Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si une ceinture épaulière est enroulée autour de leur cou. La ceinture épaulière peut serrer mais ne peut pas être desserrée si elle est verrouillée. La ceinture épaulière se verrouille lorsqu'elle est entièrement déroulée hors de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsqu'il lui est possible de se

(Suite)

Avertissement (Suite)

rétracter entièrement dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas se rétracter si elle est enroulée autour du cou d'un enfant. Si la ceinture épaulière est verrouillée et serrée autour du cou d'un enfant, la seule solution pour desserrer la ceinture consiste à la couper.

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule et ne jamais laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité.

Chaque fois que des enfants en bas âge et de jeunes enfants circulent dans les véhicules, il doivent bénéficier de la protection apportée par des sièges pour enfants adéquats. Ni le système de ceinture de sécurité du véhicule ni le système de sacs gonflables ne sont conçus pour eux.

Les enfants qui ne sont pas attachés correctement peuvent heurter d'autres personnes ou être éjectés du véhicule.



Avertissement

Une personne ne devrait jamais tenir un bébé ou un enfant dans ses bras quand elle prend place à bord d'un véhicule. En effet, lors d'une collision, le poids d'un bébé est tel qu'il sera impossible de le retenir. Par exemple, lors d'une collision à une vitesse de 40 km/h (25 mi/h) seulement, le poids d'un bébé de 5,5 kg (12 lb) exercera soudainement une force de 110 kg (240 lb) sur les bras de la personne qui le transporte. Un bébé ou un enfant devrait être attaché dans un siège pour enfant adéquat.



Avertissement

Les enfants proches d'un coussin gonflable qui se déploie peuvent être grièvement blessés ou même tués. Ne jamais placer un siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans le siège latéral avant. Le placer dans un siège arrière. Un siège d'enfant dirigé vers l'avant doit aussi être placé dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans

(Suite)

Avertissement (Suite)

le siège latéral avant, toujours reculer au maximum le siège du passager.



Les sièges pour enfants sont des dispositifs utilisés pour retenir, asseoir ou installer des enfants dans le véhicule. Ils sont parfois appelés sièges auto pour enfants.

Il existe trois types de sièges pour enfants :

- Sièges pour enfant orientés vers l'avant

- Sièges pour enfant orientés vers l'arrière
- Rehausseurs

Le siège adapté à votre enfant dépend de sa taille, de son poids et de son âge, et aussi de la compatibilité du siège avec le véhicule dans lequel il sera utilisé.

Il existe de nombreux modèles différents pour chaque type de siège pour enfant. Lors de l'achat d'un siège pour enfant, s'assurer qu'il est conçu pour être utilisé dans un véhicule automobile. Si tel est le cas, le siège pour enfants portera une étiquette de conformité aux normes fédérales de sécurité des véhicules automobiles.

Le manuel d'instructions fourni avec le siège pour enfant indique les limites de poids et de taille relatives à ce siège pour enfant spécifique. De plus, il existe de nombreux types de sièges pour enfants ayant des besoins particuliers.

⚠ Avertissement

Pour réduire le risque de blessures au cou et à la tête lors d'un accident, les bébés et les tout-petits doivent être installés dans des sièges pour enfants orientés vers l'arrière jusqu'à l'âge de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent les limites de hauteur et de poids maximales de leur siège pour enfant.

⚠ Avertissement

Les os du bassin d'un jeune enfant sont encore si petits que la ceinture de sécurité du véhicule pourrait ne pas rester sur les os du bassin comme elle le devrait. Au contraire, elle pourrait remonter sur l'abdomen de l'enfant. Lors d'une collision, la ceinture exercerait alors la force de l'impact sur une partie du

(Suite)

Avertissement (Suite)

corps qui n'est pas protégée par aucune ossature, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou fatales. Un jeune enfant devrait toujours être attaché dans un siège pour enfant approprié.

Appareils de retenue pour enfant**Siège pour enfant orienté vers l'arrière**

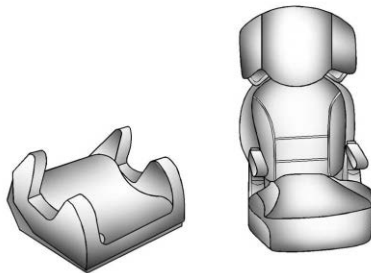
Un siège pour enfants orienté vers l'arrière assure une retenue en maintenant le dos de l'enfant plaqué contre la surface d'assise du siège.

Le harnais retient le bébé en place dans le siège lors d'une collision.



Siège pour enfant orienté vers l'avant

Un siège pour enfants orienté vers l'avant permet de retenir le corps de l'enfant par l'intermédiaire du harnais.



Sièges d'appoint

Un siège d'appoint permet aux enfants n'ayant plus besoin d'un siège pour enfant orienté vers l'avant d'utiliser le système de ceintures de sécurité du véhicule. Les sièges d'appoint sont conçus pour améliorer l'ajustement d'une ceinture de sécurité du véhicule sur le corps de l'enfant en attendant que l'enfant soit assez grand pour que les ceintures de sécurité du véhicule s'ajustent au bon endroit sur son corps sans utiliser un siège d'appoint. Se reporter au test d'ajustement de ceinture de sécurité sous *Enfants plus âgés* ⇨ 93.

Fixation d'un siège d'enfant supplémentaire dans le véhicule

⚠ Avertissement

En cas de collision, si le siège pour enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule, un enfant risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer le siège pour enfant correctement dans le véhicule à l'aide de la ceinture de sécurité ou au système LATCH, selon les instructions fournies avec le siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

Pour réduire les risques de blessure, le siège pour enfant doit être sécurisé à l'intérieur du véhicule. Les sièges pour enfant doivent être sécurisés sur les sièges du véhicule au moyen des ceintures ventrales, de la section ceinture ventrale d'une ceinture-baudrier ou du système LATCH. Pour plus

d'informations, se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)*

⇒ 101. En cas de collision, les enfants peuvent être en danger si le siège pour enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule.

Lors de la fixation d'un siège pour enfant supplémentaire, se reporter à ce qui suit :

1. Étiquettes d'instructions apposées sur le siège pour enfant
2. Manuel d'instructions fourni avec le siège pour enfant
3. Guide du propriétaire de ce véhicule

Les instructions du siège pour enfant sont importantes; si elles ne sont pas disponibles, obtenir une copie de remplacement auprès du fabricant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule.

S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Dans certaines régions, des techniciens certifiés de sécurité pour passagers enfants (CPST) peuvent inspecter et montrer comment utiliser et installer correctement les sièges d'enfants. Aux États-Unis, se référer au site internet de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) pour trouver la station d'inspection de sièges d'enfants la plus proche. Pour la disponibilité de CPST au Canada, vérifier avec Transport Canada ou avec le bureau provincial du ministère des transports.

Installation de l'enfant sur le siège d'enfant



Avertissement

En cas de collision, si l'enfant n'est pas correctement attaché dans le siège d'enfant, il risque

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer l'enfant correctement selon les instructions fournies avec ce siège d'enfant.

Où installer l'appareil de retenue

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé approprié fixé sur un siège arrière.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Ne jamais mettre un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis dans un siège pour enfant orienté vers l'arrière est important en cas de déploiement du sac gonflable.

 Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager avant se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. S'assurer que le sac gonflable est désactivé avant d'utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager avant, aucun système n'est infallible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière. S'il est nécessaire

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection de passager* ⇨ 85 pour obtenir de plus amples renseignements.

 Avertissement

Un enfant placé dans un dispositif de protection pour enfant, du siège central avant, risque d'être gravement blessé ou tué par le sac gonflable avant lors du déploiement. Ne jamais fixer un dispositif de protection pour enfant sur un siège central avant. Il est toujours préférable de fixer le dispositif sur un siège arrière.

Ne pas fixer de dispositif de retenue pour enfant à la position de siège central avant.

Si votre véhicule ne possède pas de siège arrière qui peut recevoir un siège pour enfant dirigé vers l'arrière, nous recommandons que les sièges pour enfant dirigés vers l'arrière ne soient pas placés dans votre véhicule, même si le sac gonflable est hors fonction.

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière à l'aide des ceintures de sécurité, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

La taille des sièges pour enfant et des sièges d'appoint varie énormément, et certains d'entre eux s'installent mieux sur certains sièges que d'autres.

Selon l'endroit où vous placez le siège pour enfant et la taille de celui-ci, vous pouvez ne pas pouvoir accéder aux ceintures de sécurité adjacentes ou aux systèmes LATCH pour des passagers ou des sièges

enfant supplémentaires. Les positions de sièges adjacentes ne doivent pas être utilisées si le siège pour enfant empêche l'accès ou interfère avec le passage de la ceinture de sécurité.

Quel que soit l'emplacement d'installation du siège pour enfant, veiller à bien suivre ses instructions et fixer correctement le dispositif de retenue pour enfant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)

Le système LATCH fixe un siège pour enfant en toute sécurité pendant la conduite ou en cas d'accident. Les accessoires LATCH du siège pour enfant sont utilisés pour fixer le siège pour enfant aux

points d'ancrages du véhicule. Ce système est conçu pour faciliter l'installation d'un siège pour enfant.

Pour utiliser le système LATCH de votre véhicule, un siège pour enfant avec des fixations LATCH est nécessaire. Les sièges pour enfant orientés vers l'arrière et vers l'avant compatibles avec le système LATCH peuvent être correctement installés avec les ancrages LATCH ou les ceintures de sécurité du véhicule. Ne pas utiliser les ceintures de sécurité et le système d'ancrage LATCH pour fixer un siège pour enfant orienté vers l'arrière ou vers l'avant.

Les sièges rehausseurs utilisent les ceintures de sécurité du véhicule pour attacher l'enfant et le siège rehausseur. Si le fabricant recommande de fixer le siège rehausseur avec le système LATCH, ceci est possible à condition que le siège rehausseur puisse être correctement positionné et en l'absence d'interférence avec le positionnement correct de la ceinture à trois points sur l'enfant.

Veiller à suivre les instructions fournies avec le siège pour enfant ainsi que les instructions de ce manuel.

En installant un siège pour enfant avec une fixation supérieure, vous devez également utiliser les ancrages inférieurs ou les ceintures de sécurité pour le fixer correctement. Un siège pour enfant ne doit jamais être installé en utilisant uniquement la fixation supérieure.

Pour un siège pour enfant pourvu d'un harnais à 5 points d'ancrages et orienté vers l'avant, où le poids combiné de l'enfant et du siège ne dépasse pas 29,5 kg (65 lb), utiliser soit les ancrages LATCH inférieurs avec l'ancrage de sangle supérieure, soit la ceinture de sécurité avec l'ancrage de sangle supérieure. Lorsque le poids combiné de l'enfant et du siège dépasse 29,5 kg (65 lb), utiliser la ceinture de sécurité avec l'ancrage de sangle supérieure uniquement.

Méthodes recommandées pour fixer les sièges pour enfants

Type de siège	Poids combiné de l'enfant + siège pour enfant	N'utiliser que les méthodes de fixation approuvées indiquées par un X			
		LATCH – Ancrages inférieurs uniquement	Ceinture de sécurité uniquement	LATCH – Ancrages inférieurs et ancrage de sangle supérieure	Ceinture de sécurité et ancrage de sangle supérieure
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X	X		
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Supérieur à 29,5 kg (65 lb)		X		
Siège pour enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)			X	X
Siège pour enfant orienté vers l'avant	Supérieur à 29,5 kg (65 lb)				X

Voir *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Dans le siège central avant)* ⇨ 120 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ 115 ou

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège du passager avant) ⇨ 120.

Les sièges pour enfants construits après Mars 2014 comportent une étiquette mentionnant le poids

corporel maximum admissible d'un enfant pour installer le siège avec le système LATCH.

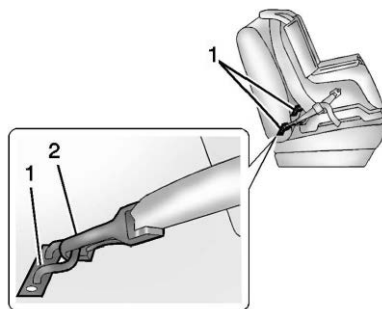
La suite explique comment fixer un siège pour enfant avec ces fixations dans le véhicule.

Les places assises du véhicule ne disposent pas toutes d'ancrages inférieurs. Dans ce cas, la ceinture de sécurité doit être utilisée (avec l'ancrage supérieur, le cas échéant) pour fixer le siège pour enfants. Voir *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Dans le siège central avant)* ⇨ 120 ou

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière) ⇨ 115 ou

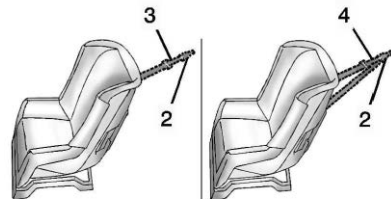
Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège du passager avant) ⇨ 120.

Ancrages inférieurs



Les ancrages inférieurs (1) consistent en des barres métalliques construites dans le véhicule. Chaque place assise équipée du système LATCH et susceptible de recevoir un siège d'enfant muni de fixations inférieures dispose de deux ancrages inférieurs (2).

Ancrage de sangle supérieure

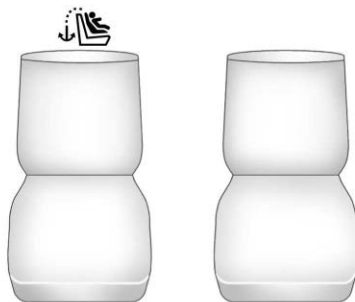


Une sangle supérieure (3, 4) est utilisée pour fixer la partie supérieure du siège d'enfant au véhicule. Un ancrage de sangle supérieure est intégré dans le véhicule. Le crochet de fixation de la sangle supérieure (2) situé sur le siège d'enfant est raccordé à l'ancrage de sangle supérieure situé dans le véhicule, ce qui permet de réduire le mouvement vers l'avant et la rotation du siège d'enfant pendant la conduite ou en cas de collision.

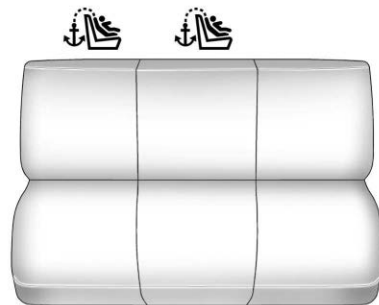
Il est possible que le siège pour enfant dispose d'une sangle simple (3) ou d'une sangle double (4). Chacune sera munie d'un seul crochet de fixation (2) permettant de fixer la sangle supérieure à l'ancrage.

Certains sièges pour enfant équipés de sangle supérieure sont conçus pour être utilisés avec une sangle supérieure fixée ou non. D'autres exigent la fixation permanente de la sangle supérieure. Au Canada, la loi stipule que les sièges pour enfant orientés vers l'avant doivent disposer d'une sangle supérieure et que la sangle doit être fixée. Veiller à lire et suivre les instructions relatives à votre siège pour enfant.

Emplacements de l'ancrage inférieur et de l'ancrage de sangle supérieure



Cabine normale — Siège baquet uniquement



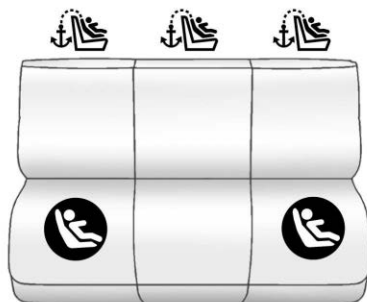
Cabine classique — siège avant pour trois passagers

 : Places assises avec ancrages de sangle supérieure.

Ne pas poser un siège pour enfant à la position de siège centrale avant. Se reporter à *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Dans le siège central avant)* ⇨ 120 ou

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière) ⇨ 115 ou

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège du passager avant) ⇨ 120 pour de plus amples renseignements.



Siège arrière de cabine double et d'équipe

 : Places assises avec ancrages de sangle supérieure.

 : Places assises munies de deux ancrages inférieurs.



Pour vous permettre de repérer les ancrages inférieurs sur des modèles à cabine double et d'équipe, chaque

place assise équipée d'ancrages inférieurs comporte deux étiquettes situées près de la nervure médiane de capot, entre le dossier du siège et le coussin du siège.

TOP TETHER

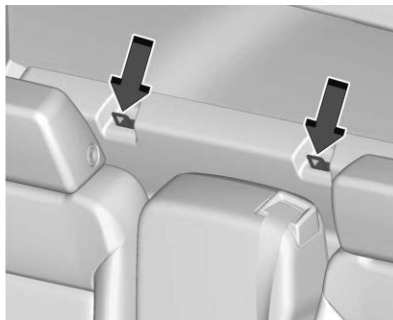


Pour les modèles à cabine normale, il existe des symboles d'ancrage de sangle supérieure pour vous aider à localiser les ancrages de sangle supérieure.

Ne pas poser un siège pour enfant à la position de siège centrale. Se reporter à *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Dans le siège central avant)* ⇨ 120 ou

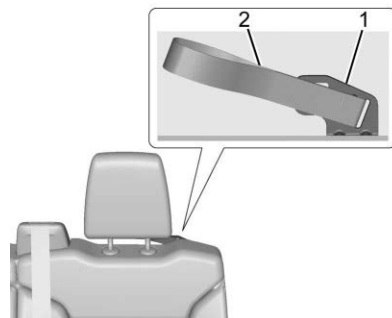
Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière) ⇨ 115 ou

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège du passager avant) ⇨ 120 pour de plus amples renseignements.

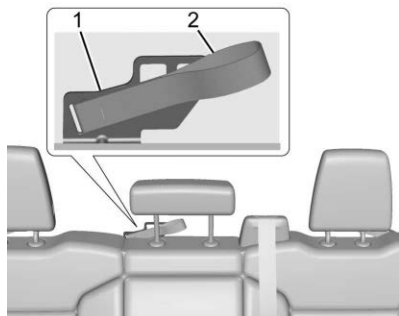


Cabine classique

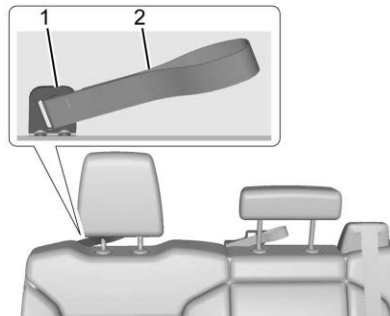
Pour les modèles à cabine normale, les ancrages de fixation supérieure sont sur le panneau arrière du ou des sièges passager ou du siège central. Veiller à utiliser un ancrage directement derrière la position assise où doit être placé le siège pour enfants.



Ancrage et boucle côté conducteur (cabine double et d'équipe)



**Ancrage et boucle centrale
(cabine double et d'équipe)**



**Boucle côté passager (cabine
double et d'équipe)**

Pour les modèles à cabine double et d'équipe, la fixation supérieure passe dans des boucles (2) vers les ancrages de fixation supérieure (1). Veiller à utiliser le bon ancrage pour la position assise où doit être placé le siège pour enfant.

Veiller à lire les instructions suivantes pour poser correctement un siège pour enfant en utilisant ces boucles et ces ancrages.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position dépourvue d'ancrage d'attache supérieure si la

loi exige que l'attache supérieure soit fixée, ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être fixée.

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ 99 pour de plus amples informations.

Fixation d'un siège pour enfant conçu pour être utilisé avec le système LATCH



Avertissement

Un enfant risque être gravement blessé, voire tué, dans un accident si le siège pour enfants n'est pas correctement fixé dans le véhicule au moyen des ancrages LATCH ou de la ceinture de sécurité du véhicule. Suivre les instructions fournies avec le siège pour enfants et les instructions contenues dans ce manuel.

**Avertissement**

Ne fixer qu'un seul siège enfant à chaque ancrage, sauf dans le cas de l'ancrage central de sangle supérieure des modèles à cabine multiplace. Si vous attachez plusieurs sièges d'enfant à un seul ancrage, vous risquez de provoquer un desserrement ou une cassure de l'ancrage ou de la fixation en cas de collision. Le cas échéant, un enfant ou d'autres passagers pourraient être blessés. Pour éviter que des personnes se blessent et que votre véhicule ne soit endommagé, fixer un seul siège d'enfant par ancrage.

**Avertissement**

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si une ceinture épaulière est

(Suite)

Avertissement (Suite)

enroulée autour de leur cou. La ceinture épaulière peut serrer mais ne peut pas être desserrée si elle est verrouillée. La ceinture épaulière se verrouille lorsqu'elle est entièrement déroulée hors de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsqu'il lui est possible de se rétracter entièrement dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas se rétracter si elle est enroulée autour du cou d'un enfant. Si la ceinture épaulière est verrouillée et serrée autour du cou d'un enfant, la seule solution pour desserrer la ceinture consiste à la couper.

Boucler toutes les ceinture de sécurité non utilisées derrière le dispositif de retenue pour enfants afin que les enfants ne puissent pas les atteindre. Tirer entièrement la ceinture épaulière hors de l'enrouleur pour activer le

(Suite)

Avertissement (Suite)

verrouillage et serrer la ceinture derrière le dispositif de retenue pour enfants une fois que le dispositif de retenue pour enfants a été installé.

Attention

Les fixations LATCH ne peuvent frotter contre les ceintures de sécurité au risque de les endommager. Au besoin, déplacer les ceintures de sécurité pour éviter le frottement contre les fixations LATCH.

Ne pas replier le coussin de siège arrière lorsqu'il est occupé. Ne pas replier le siège arrière vide avec une ceinture de sécurité bouclée, au risque d'endommager la ceinture ou le siège. Déboucler la ceinture de sécurité et la

(Suite)

Attention (Suite)

replacer en position de rangement avant de replier le siège.

Si vous devez fixer plus d'un siège pour enfant sur le siège arrière, se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ 99.

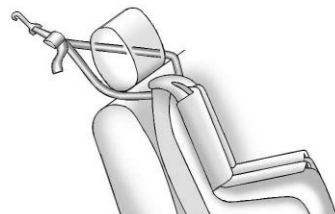
Modèles à cabine classique

1. En l'absence de siège arrière, les systèmes de protection d'enfant dirigés vers l'avant ne peuvent être installés que dans la position d'assise avant droite avec des ceintures de sécurité et une attache supérieure. Se reporter à *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Dans le siège central avant)* ⇨ 120 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ 115 ou

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège du passager avant) ⇨ 120.

Si le fabricant du siège d'enfant recommande de fixer la sangle supérieure, l'attacher et la serrer à l'ancrage de sangle supérieure, si le véhicule en est équipé. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux étapes suivantes :

- 1.1. Repérer l'ancrage de sangle supérieure.
- 1.2. Acheminer, fixer et serrer la sangle supérieure conformément aux instructions fournies avec votre siège d'enfant et suivre les instructions suivantes :



Si la position que vous utilisez dispose d'un appui-tête réglable et que vous utilisez une attache double, faire passer l'attache autour de l'appui-tête.



Si la position assise utilisée dispose d'un appui-tête réglable et si vous utilisez une sangle

simple, lever l'appui-tête et passer la sangle dessous, entre ses tiges.

2. S'assurer que le crochet de la sangle supérieure est complètement fermé et fixé à l'ancrage de la sangle supérieure.
3. Fixer le siège pour enfant à la position d'assise avant droite avec les ceintures de sécurité du véhicule. Se reporter à *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Dans le siège central avant)* ⇨ 120 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ 115 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège du passager avant)* ⇨ 120.
4. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant au niveau du

passage de la ceinture et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Une installation correcte du siège d'enfant ne devrait pas laisser un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

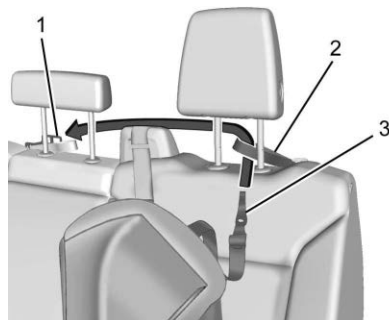
Modèles à cabine double et d'équipe

1. Attacher et serrer les fixations inférieures aux ancrages inférieurs. Si le siège pour enfant ne dispose pas de fixations inférieures ou si la position assise voulue n'est pas dotée d'ancrages inférieurs, fixer le siège pour enfant au moyen de la sangle supérieure et de la ceinture de sécurité. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux instructions contenues dans ce manuel.
 - 1.1. Repérer les ancrages inférieurs correspondant à la position assise désirée.

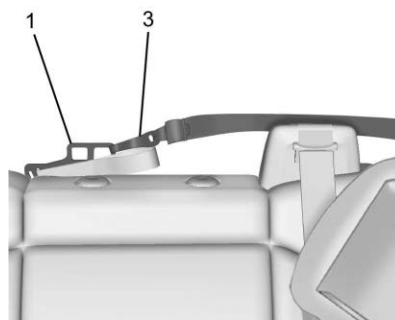
1.2. Placer le siège d'enfant sur le siège.

1.3. Attacher et serrer les fixations inférieures du siège pour enfant aux ancrages inférieurs.

2. Pour les sièges pour enfants faisant face vers l'avant, attacher et serrer la sangle supérieure à l'ancrage de sangle supérieure, si votre véhicule en est équipé. Suivre les instructions concernant les sièges pour enfants et les limites de charge des ancrages LATCH du véhicule décrites au début de cette section, ainsi que les étapes suivantes :



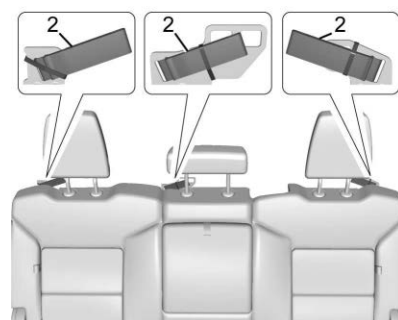
Position côté conducteur arrière



Position côté conducteur arrière

- 2.1. Pour une sangle supérieure en position latérale à l'arrière du conducteur :

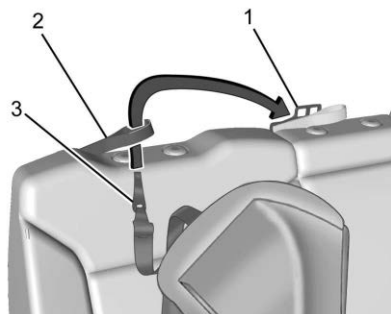
- 2.1.1. Déposer l'appuie-tête côté conducteur et l'appuie-tête central. Se reporter à « Dépose et repose des appuie-tête ou des repose-tête » plus loin dans cette section.



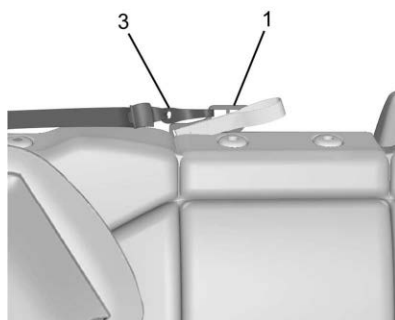
- 2.1.2. Lors de la première utilisation, retirer et jeter la bande de caoutchouc de la boucle de la fixation supérieure (2).
- 2.1.3. Faire passer la fixation supérieure (3) dans la boucle (2).
- 2.1.4. Attacher la fixation supérieure (3) au côté conducteur de l'ancrage

métallique de la fixation supérieure centrale (1).

- 2.1.5. S'assurer que le crochet de la sangle supérieure est complètement fermé et fixé à l'ancrage de la sangle supérieure.



Position côté passager arrière



Position côté passager arrière

- 2.2. Pour une fixation supérieure en position côté passager arrière :

- 2.2.1. Déposer l'appuie-tête côté passager et l'appuie-tête central. Se reporter à « Dépose et repose des appuie-tête ou des repose-tête » plus loin dans cette section.

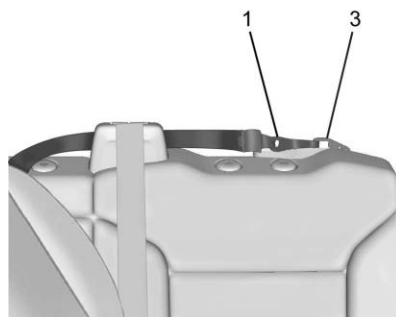
- 2.2.2. Faire passer la fixation supérieure (3) dans la boucle (2).

- 2.2.3. Attacher la fixation supérieure (3) au côté passager de l'ancrage métallique de la fixation supérieure centrale (1).

- 2.2.4. S'assurer que le crochet de la sangle supérieure est complètement fermé et fixé à l'ancrage de la sangle supérieure.



Position centrale arrière



Position centrale arrière

2.3. Pour une sangle supérieure à la position centrale arrière :

2.3.1. Déposer l'appuie-tête côté conducteur et l'appuie-tête central. Se reporter à « Dépose et repose des appuie-tête ou des repose-tête » plus loin dans cette section.

2.3.2. Faire passer la fixation supérieure (1) dans la boucle centrale (2).

2.3.3. Attacher la fixation supérieure (1) à l'ancrage métallique de la fixation supérieure côté conducteur (3).

2.3.4. S'assurer que le crochet de la sangle supérieure est complètement fermé et fixé à l'ancrage de la sangle supérieure.

3. Serrer la sangle supérieure par les instructions du fabricant du siège pour enfant.

Quand l'attache supérieure est serrée correctement, la boucle peut se plier. Ceci est normal et n'endommagera pas le véhicule.

Si des sièges pour enfants sont installés dans les deux places latérales, les deux sangles supérieures peuvent être attachées ensemble à l'ancrage central. Des angles supérieures pour des sièges pour enfants peuvent être fixées sur l'ensemble des trois places arrière en même temps, suivant les instructions d'acheminement des ceintures ci-dessus.

4. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire du système LATCH et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Une installation correcte du siège d'enfant ne devrait pas laisser un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Dépose et repose d'appui-tête ou de repose-tête

Les repose-tête extérieurs de deuxième rangée ou de l'appuie-tête central peuvent être déposés s'ils gênent l'installation du siège pour enfants.

Pour déposer les repose-tête de deuxième rangée ou l'appuie-tête central :



1. Appuyer simultanément sur les deux boutons des tiges d'appui-tête ou de repose-tête, puis le tirer vers le haut.

2. Ranger l'appuie-tête ou le repose-tête en lieu sûr.
3. Après avoir enlevé le siège pour enfant, réinstaller l'appuie-tête ou le repose-tête avant d'utiliser cette place assise.

Avertissement

Si les appuie-tête ne sont pas posés et réglés correctement, les risques de lésions du cou/de la moelle épinière seront plus importants en cas d'accident. Ne pas rouler sans poser et régler correctement les appuie-tête de tous les occupants.

Pour reposer l'appuie-tête ou le repose-tête :



1. Insérer les montants de l'appui-tête ou du repose-tête dans les trous en haut du dossier du siège. Les encoches sur les montants doivent être orientées vers le côté conducteur du véhicule.
2. Pousser l'appui-tête ou le repose-tête vers le bas.
3. Essayer de déplacer l'appui-tête ou le repose-tête pour vous assurer qu'il est bloqué en place.

Remplacement de pièce de système LATCH après une collision



Avertissement

Le système LATCH peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système LATCH endommagé peut ne pas retenir convenablement un siège pour enfant en cas d'accident, entraînant des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que le système LATCH fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si le véhicule est équipé du système LATCH et s'il était utilisé au cours d'un accident, certaines pièces du système LATCH devront être remplacées.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système LATCH n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière à l'aide des ceintures de sécurité, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Si le siège pour enfant est doté d'un système LATCH, se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)*

⇒ 101 pour connaître la méthode de pose du siège et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle

supérieure, se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 101 pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être ancrée.

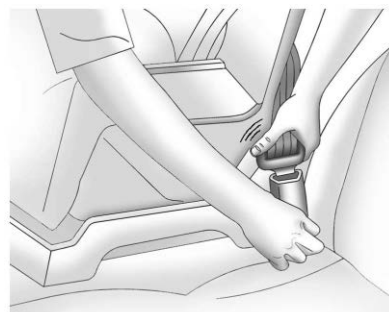
Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Si le siège pour enfant ou la position du siège du véhicule ne comporte pas de système LATCH, utiliser la ceinture de sécurité pour fixer le siège pour enfant. Veiller à bien suivre les instructions d'installations livrées avec le siège.

S'il faut installer plusieurs sièges pour enfant à l'arrière, veiller à lire *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ 99.

Double cabine

1. Déposer l'appuie-tête ou le repose-tête avant d'installer un siège pour enfants faisant face vers l'avant en position de place arrière latérale. Se reporter « dépose et repose des appuie-têtes ou des repose-têtes » sous *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 101.
2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
3. Prendre la plaque de blocage et passer les parties ventrale et épaulière de la ceinture de sécurité du véhicule au travers ou autour du siège pour enfant. Les directives accompagnant le siège pour enfant indiquent la façon de procéder.

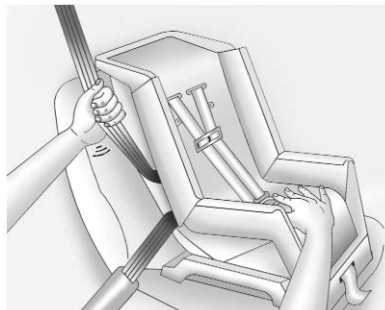


4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle, à l'écart du siège pour enfants, de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.



5. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.



6. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 5 et 6.

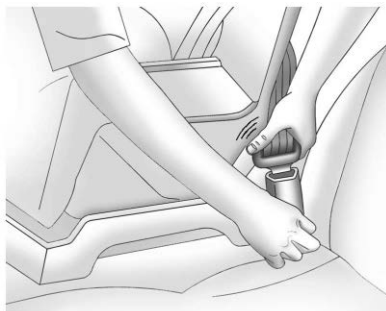
7. Pour les sièges pour enfants tournés vers l'avant, attacher et serrer la sangle supérieure à l'ancrage de sangle supérieure (boucle). Se reporter aux instructions du siège pour enfant, aux limites de charge des ancrages LATCH (verrouillage) du véhicule décrits dans *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 101.
8. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire de la ceinture de sécurité et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Lorsque le siège pour enfant est correctement installé, il ne devrait pas y avoir un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Pour déposer le siège pour enfants, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler

complètement. Si la sangle supérieure est fixée à un ancrage de sangle supérieure, la décrocher. Réinstaller l'appui-tête ou le repose tête avant d'utiliser la position assise. Se reporter à « Dépose et repose des appuis-têtes ou des repose-têtes » sous *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 101 pour davantage d'informations sur l'installation correcte du repose-tête.

Cabine multiplace

1. Placer le siège d'enfant sur le siège.
2. Prendre la plaque de blocage et passer les parties ventrale et épaulière de la ceinture de sécurité du véhicule au travers ou autour du siège pour enfant. Les directives accompagnant le siège pour enfant indiquent la façon de procéder.

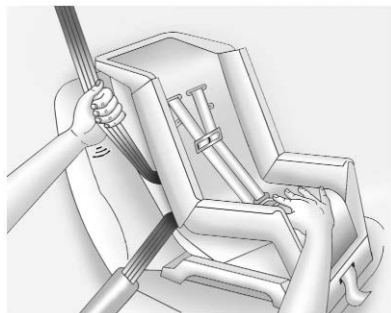


3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle, à l'écart du siège pour enfants, de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.



4. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.



5. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 4 et 5.

6. Si le siège pour enfant possède une sangle supérieure, suivre les instructions du fabricant du siège relatives à l'utilisation de la sangle supérieure. Se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 101 pour plus d'informations.

7. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire de la ceinture de sécurité et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Lorsque le siège pour enfant est correctement installé, il ne devrait pas y avoir un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement. Si la sangle

supérieure est fixée à un ancrage de sangle supérieure, la déconnecter.

Pour les positions d'assise arrière extérieure, si le siège pour enfants ne peut être installé correctement avec l'appui-tête en place, l'appui-tête peut être déposé. Consulter votre concessionnaire pour la dépose, et le rangement de l'appui-tête déposé en lieu sûr. Lorsque le siège pour enfant est déposé, reposer l'appui-tête avant d'utiliser la position d'assise. Pour les instructions relatives à la repose, se reporter à « Dépose et repose des l'appui-têtes ou des repose-têtes » sous *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 101.

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Dans le siège central avant)

Avertissement

Un enfant placé dans un dispositif de protection pour enfant, du siège central avant, risque d'être gravement blessé ou tué par le sac gonflable avant lors du déploiement. Ne jamais fixer un dispositif de protection pour enfant sur un siège central avant. Il est toujours préférable de fixer le dispositif sur un siège arrière.

Ne pas fixer de dispositif de retenue pour enfant à la position de siège central avant.

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège du passager avant)

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Il est plus sécuritaire de fixer un siège pour enfant orienté vers l'avant sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ 99.

De plus, le véhicule est équipé d'un système de détection de passager qui est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager extérieur avant dans certaines conditions. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 85 et *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ 151 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Ne jamais mettre un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis dans

un siège pour enfant orienté vers l'arrière est important en cas de déploiement du sac gonflable.

Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager latéral avant se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager latéral avant se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager extérieur avant, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac

(Suite)

Avertissement (Suite)

gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière, même si le sac gonflable est désactivé. Si vous fixez un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant extérieur, toujours reculer au maximum le siège. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection de passager* ⇨ 85 pour obtenir de plus amples renseignements.

Si votre véhicule ne possède pas de siège arrière qui peut recevoir un siège pour enfant dirigé vers l'arrière, nous recommandons que les sièges pour enfant dirigés vers

l'arrière ne soient pas placés dans votre véhicule, même si le sac gonflable est hors fonction.

Si le siège pour enfant utilise une sangle supérieur, voir *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 101 pour connaître les emplacements de la sangle supérieure.

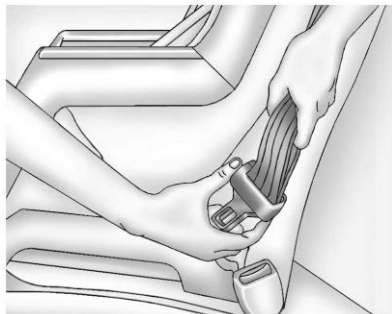
Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

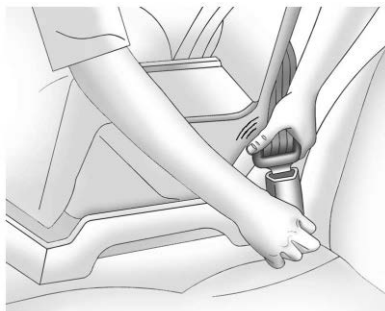
Lors de l'utilisation de la ceinture-baudrier pour fixer le siège pour enfant dans cette position, suivre les directives jointes au siège pour enfant et les instructions suivantes :

1. Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible avant de fixer un siège pour enfant en position vers l'avant. Déplacer le siège vers le haut ou relever le dossier, au besoin, pour installer solidement le siège.
Quand le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable de passager extérieur avant, le témoin de sac gonflable hors fonction de la lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager doit s'allumer et rester allumé quand vous démarrez. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ 151.
2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
3. Prendre la plaque de blocage et passer les parties ventrale et épaulière de la ceinture de sécurité du véhicule au travers ou autour du siège pour enfant.

Les directives accompagnant le siège pour enfant indiquent la façon de procéder.



Pencher la plaque de blocage pour régler la ceinture au besoin.

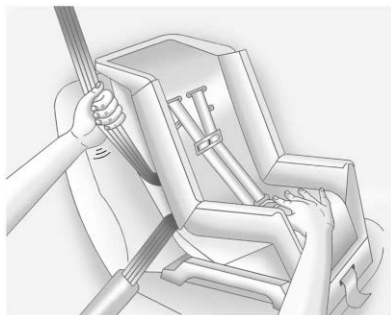


4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle, à l'écart du siège pour enfants, de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.



5. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.



6. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 5 et 6.

7. Si le véhicule ne dispose pas de siège arrière et que le fabricant du dispositif de retenue pour enfant préconise l'utilisation d'un ancrage de sangle supérieure, attacher et serrer la sangle supérieure à l'ancrage de sangle supérieure. Se reporter aux instructions fournies avec le dispositif de retenue pour enfant et à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants* (système LATCH) ⇨ 101.
8. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire de la ceinture de sécurité et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Lorsque le siège pour enfant est correctement installé, il ne devrait pas y avoir un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le sac gonflable est désactivé, le témoin de désactivation du témoin de statut du sac gonflable du passager s'allume et reste allumé lorsque le véhicule démarre.

Si un siège pour enfant a été installé et que le témoin d'activation est allumé, se reporter à « Si le témoin d'activation est allumé avec un siège pour enfant » sous *Système de détection de passager* ⇨ 85.

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser revenir en position de rangement.

Remisage

Compartiments de rangement

Compartiments de rangement	124
Boîte à gants	124
Porte-gobelets	124
Rangement sous le siège	125
Rangement arrière	125
Rangement de console centrale	125
Rangement de console au plancher	126

Caractéristiques additionnelles de rangement

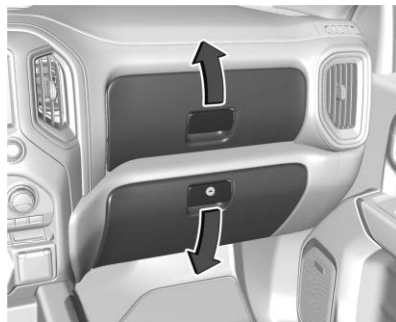
Points d'arrimage de l'espace utilitaire	127

Compartiments de rangement

⚠ Avertissement

Ne pas placer d'objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement. En cas d'accident, ces objets peuvent provoquer l'ouverture du couvercle et occasionner des blessures.

Boîte à gants



Pour accéder à la boîte à gants supérieure, relever la manette.

Pour accéder à la boîte à gants inférieure, déverrouiller avec la clé et abaisser la poignée vers le haut.

Porte-gobelets

Avant

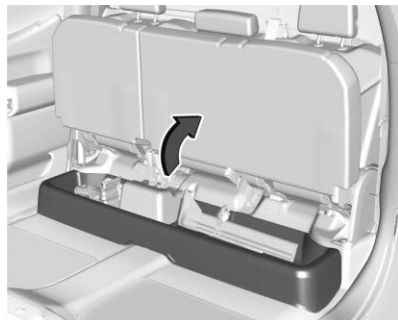
L'accoudoir de la console centrale de siège avant peut disposer de porte-gobelets.

Arrière



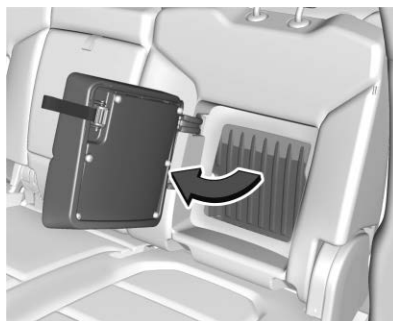
Selon l'équipement, tirer l'accoudoir de siège arrière vers le bas pour accéder au porte-gobelets.

Rangement sous le siège



Un rangement peut se trouver sous le siège passager arrière. Soulever la banquette du siège pour y accéder. Repousser la banquette vers le sol pour refermer.

Rangement arrière



Un rangement peut se trouver dans le siège arrière. Tirer la languette pour y accéder.

Pousser la porte du rangement pour refermer. La porte du rangement doit être fermée avant de poser des sièges pour enfants.

Rangement de console centrale



Banquette

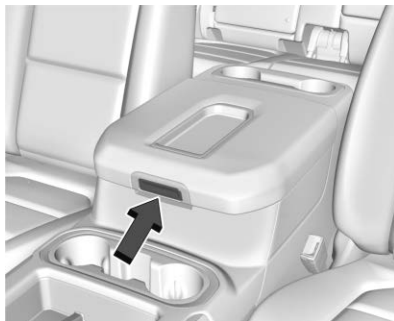
Tirer la languette sur le côté du dossier central pour accéder à la zone de rangement et aux porte-gobelets. Ne pas utiliser le dossier central comme position assise lorsque le dossier du siège est rabattu.

Pour relever le dossier du siège, repousser le dossier vers l'arrière jusqu'à ce qu'il se bloque en position verticale. Pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bien verrouillé.



Banquette

Si la banquette possède un rangement, appuyer sur le loquet et le soulever pour ouvrir.



Siège baquet

Appuyer sur le loquet et soulever pour ouvrir.

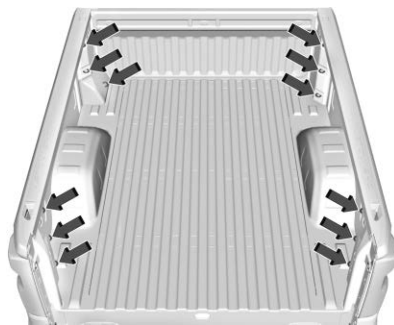
Rangement de console au plancher



Si le véhicule est équipé d'un rangement de siège central, déverrouiller avec la clé de contact, appuyer sur le loquet et soulever pour ouvrir.

Caractéristiques additionnelles de rangement

Points d'arrimage de l'espace utilitaire



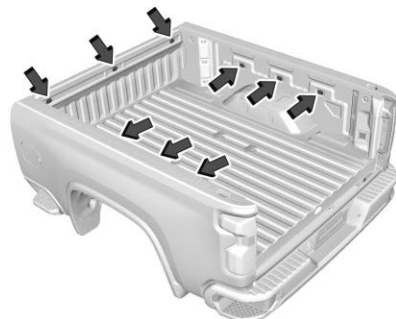
Ce véhicule est équipé de 12 attaches fixes pour chargement.

Attention

Les parois de la plate-forme du camion s'écrasent si les points d'arrimage sont surchargés.

L'un des 12 emplacements du plateau du camion peut être utilisé. La charge maximale par coin est de 227 kg (500 lb).

Attaches accessoires



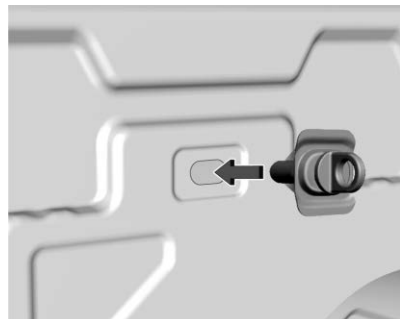
Points d'arrimage d'accessoire additionnels

Les neuf trous à l'intérieur de la plateforme du camion peuvent être utilisés pour les points d'arrimage.

La charge maximum est de 113 kg (250 lb) par point d'arrimage.

Attention

Les parois de la plate-forme du camion s'écrasent si les points d'arrimage sont surchargés.



Pour poser :

1. Introduire un ensemble de boucle de point d'arrimage jusqu'à ce qu'elle affleure avec la paroi de la plateforme du camion.
2. Faire tourner la boucle de fixation dans le sens horaire pour le serrage. La fixation tourne difficilement jusqu'au déplacement de l'élément au-delà du point d'installation sur le guide.
3. Fixer la fixation fermement à la main uniquement sans utiliser d'outils.

Pour la dépose :

1. Déposer la boucle de fixation complètement par rotation antihoraire tout en maintenant la plaque d'appui contre la paroi du lit du camion.
2. Tirer la plaque d'appui à l'écart de la paroi du lit du camion jusqu'au déclic. Ceci verrouille l'élément en place sur le guide.
3. Pousser la plaque d'appui contre la paroi du lit du camion. Ceci permet à l'écrou de l'élément de tourner.
4. Déposer la plaque d'appui, le guide d'élément et l'écrou d'élément, complètement de la paroi du lit de camion.
5. Réinstaller la boucle de fixation à travers la plaque d'appui dans l'écrou de l'élément pour la réutilisation.

Instruments et commandes

Commandes

Réglage de volant de direction	130
Commandes de volant de direction	131
Volant de direction chauffant	131
Klaxon	131
Essuie-glace/Lave-glace	132
Boussole	133
Horloge	133
Prises d'alimentation	133
Charge sans fil	136

Témoins, jauges et indicateurs

Feux de détresses, jauges et témoins	139
Combiné d'instruments	140
Compteur de vitesse	145
Compteur kilométrique	145
Totalisateur partiel	145
Tachymètre	145
Jauge de carburant	146
Manomètre de pression d'huile du moteur	147

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur	148
Indicateur de voltmètre	149
Rappels de ceinture de sécurité	149
Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)	150
Témoin de l'état du sac gonflable du passager	151
Témoin du système de charge	152
Témoin d'anomalie (Témoin de vérification du moteur)	152
Témoin du système de freinage	155
Témoin de frein de stationnement électrique	155
Témoin de rappel d'entretien de frein de stationnement électrique	156
Témoin de système de freinage antiblocage	156
Témoin de quatre roues motrices	157
Témoin de mode de remorquage/transport	157
Indicateur du limiteur de vitesse en descente	157

Témoin d'avertissement de sortie de voie (Séries 2500/3500)	157
Témoin d'assistance au maintien de trajectoire (LKA) (Série 1500)	158
Indicateur d'obstacle devant le véhicule	158
Indicateur de piéton à l'avant	158
Indicateur de traction désactivée	159
Témoin du système de traction asservie (TCS)/contrôle de la stabilité électronique	159
Témoin éteint de commande de la stabilisation électrique	160
Témoin de température du liquide de refroidissement ...	160
Témoin de commande de mode conducteur	160
Témoin de pression des pneus	161
Témoin de pression d'huile pour moteur (Combiné d'instruments du niveau supérieur)	161
Témoin de bas niveau de carburant	162

Témoin de sécurité	162
Témoin de feux de route allumés	163
Éclairage de phare antibrouillard avant	163
Rappel de lumière allumée ...	163
Indicateur du régulateur de vitesse automatique	163
Témoin de porte ouverte	164

Affichages d'information

Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)	164
Centralisateur informatique de bord (CIB) (Niveau moyen et élevé)	166
Affichage à tête haute (HUD)	170

Messages du véhicule

Messages du véhicule	174
Messages de puissance de moteur	174
Messages de vitesse du véhicule	175

Personnalisation du véhicule

Personnalisation du véhicule	175

Système de télécommande universelle

Système à distance universel	181
Programmation de système à distance universel	181
Fonctionnement de système à distance universel	184

Commandes

Réglage de volant de direction



Pour régler le volant de direction :

1. Tirer le levier vers le bas.
2. Déplacer le volant vers le haut ou vers le bas.
3. Tirer le levier vers le haut pour verrouiller le volant en place.

Colonne de direction inclinable et télescopique



Pour régler le volant inclinable et télescopique, selon l'équipement :

1. Tirer le levier vers le bas.
2. Déplacer le volant vers le haut ou vers le bas.
3. Tirer le volant vers soi ou le pousser pour l'éloigner.
4. Tirer le levier vers le haut pour verrouiller le volant en place.

Ne pas régler le volant en roulant.

Commandes de volant de direction

Le système Infodivertissement peut être actionné en utilisant les commandes au volant. Se reporter à la description des commandes au volant du manuel Infodivertissement.

Volant de direction chauffant



 : Selon l'équipement, appuyer pour activer ou désactiver. Un témoin lumineux près du bouton s'allume quand la fonction est activée.

Il faut environ trois minutes au volant pour commencer à chauffer.

Volant de direction chauffant activé au démarrage à distance

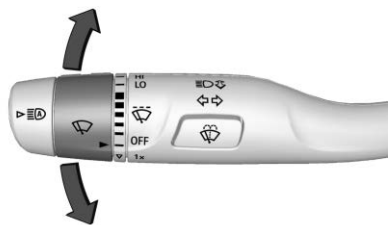
Le volant de direction chauffant (option) est activé automatiquement en cas de démarrage à distance pendant un démarrage à distance avec les sièges chauffants lorsqu'il fait froid dehors. La lampe indicatrice de volant de direction chauffant peut ne pas s'allumer.

Voir *Sièges avant chauffés et aérés* ➔ 65.

Klaxon

Pour faire retentir l'avertisseur, appuyer sur  au volant.

Essuie-glace/Lave-glace



La commande de l'essuie-glace se trouve sur le levier de clignotants.

Les essuie-glaces avant sont commandés en tournant l'anneau portant .

Avec le commutateur d'allumage activé ou sur ACC/ACCESSORY (accessoires), tourner la bande  pour sélectionner la vitesse d'essuie-glace.

HI : Utilisé pour des balayages rapides.

LO : Utilisé pour des balayages lents.

 : Faire tourner la bande vers le haut pour des balayages intermittents plus fréquents ou vers le bas pour des balayages intermittents moins fréquents.

OFF (désactivé) : S'utilise pour arrêter l'essuie-glaces.

1x : Pour un balayage unique, tourner brièvement la bande  vers le bas. Pour plusieurs balayages, maintenir la bande abaissée.

 : Enfoncer  sur la commande d'essuie-glace pour vaporiser du liquide de lave-glace et activer les essuie-glaces. Les essuie-glaces continuent jusqu'à ce que  soit relâché ou que le temps maximum de lavage soit atteint. Lorsque  est relâché, des balayages supplémentaires peuvent se poursuivre selon le temps d'activation du lave-glace. Voir *Liquide lave-glace* ➔ 409 pour

obtenir des renseignements sur la façon de remplir le réservoir de liquide de lave-glace.

Éliminer la glace et la neige des balais d'essuie-glace avant de les utiliser. Si les balais sont gelés sur le pare-brise, les dégager prudemment ou les dégeler. Si les balais sont endommagés, en poser de nouveaux. Se reporter à *Remplacement de lame d'essuie-glace* ➔ 421.

De la neige lourde ou de la glace peut surcharger le moteur d'essuie-glace.

Avertissement

Par temps de gel, attendre le réchauffement du pare-brise pour utiliser le lave-glace. Sinon le liquide risque de geler sur le pare-brise et de vous dissimuler la route.

**Avertissement**

Avant de conduire le véhicule, veiller à toujours enlever la neige et la glace accumulées sur le capot, le pare-brise, le toit et l'arrière du véhicule, y compris tous les feux et glaces. La visibilité réduite consécutive à l'accumulation de neige et de glace peut entraîner un accident.

Position d'arrêt d'essuie-glace

Si le contact est coupé pendant que les essuie-glaces se trouvent en position LO, HI ou , les essuie-glaces s'arrêtent immédiatement.

Si la commande d'essuie-glaces est sur ON puis ensuite placée sur OFF avant l'ouverture de la porte du conducteur ou dans les 10 minutes, l'essuie-glace recommence à fonctionner et se place à la base du pare-brise.

Si le contact est coupé pendant que les essuie-glaces fonctionnent pour le lavage du pare-brise, les essuie-glaces continuent à fonctionner jusqu'à atteindre la base du pare-brise.

Boussole

Une boussole peut être affichée au centralisateur informatique de bord (CIB). La boussole reçoit ses indications et d'autres informations depuis l'antenne du système de positionnement global (GPS), commande de stabilité électronique (ESC) et de la vitesse du véhicule.

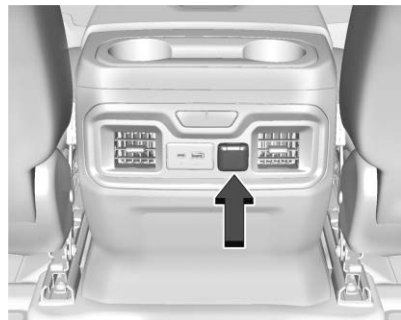
Le système de boussole est conçu pour fonctionner sur un certain nombre de kilomètres ou de degrés de rotation avant d'avoir besoin d'un signal provenant des satellites GPS. Lorsque l'écran de la boussole affiche CAL, rouler sur une courte distance dans une zone dégagée où le véhicule peut capter un signal GPS. Le système de boussole déterminera automatiquement la restauration du signal GPS et fournira à nouveau un cap.

Horloge

La date et l'heure de l'horloge peuvent se régler grâce au système infodivertissement. Consulter « Heure/Date » dans « Système » sous « Paramètres » dans le manuel d'infodivertissement.

Prises d'alimentation

Vous pouvez utiliser les prises de courant auxiliaires pour brancher des appareils électriques comme un téléphone cellulaire ou un lecteur MP3.



Arrière de la console centrale avant

Le véhicule est doté d'une prise électrique accessoire sous le système de climatisation et d'une prise électrique accessoire sur l'arrière de la console centrale, selon l'équipement, ou sur l'arrière de la banquette, selon l'équipement.

Soulever le capuchon pour utiliser la prise et le remettre en place lorsque la prise n'est pas utilisée.



Avertissement

Les prises sont sous tension en permanence. Ne pas laisser les équipements électriques branchés lorsque le véhicule n'est pas utilisé car le véhicule pourrait prendre feu ce qui pourrait entraîner des blessures ou la mort.

Attention

Laisser un équipement électrique longtemps branché lorsque le contact est coupé déchargera la batterie. Toujours débrancher les équipements électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés et ne pas brancher un équipement dépassant la valeur maximale de 15 ampères.

Certains accessoires ne sont pas compatibles avec la prise électrique des accessoires et risquent de

surcharger le véhicule ou les fusibles. En cas de problème, consulter votre concessionnaire.

Lors du branchement d'un appareil électrique, suivre à la lettre les directives d'installation jointes à l'appareil. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ↗ 373.

Attention

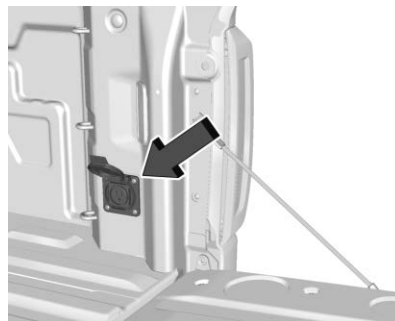
La suspension d'un équipement lourd à la prise électrique peut causer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie sur le véhicule. Les prises électriques sont conçues uniquement pour brancher des accessoires tels que les cordons de chargement de téléphone portable.

Prise électrique alimentée en courant alternatif 110/120 V

Selon l'équipement, le véhicule possède deux prises de courant alternatif.



Prise électrique d'habitacle et commutateur c.c./c.a.



Prise électrique de plate-forme de camion

Lorsque le contact est allumé, les prises sont alimentées en électricité après avoir appuyé sur le commutateur c.c./c.a. Un témoin lumineux vert sur le commutateur c.c./c.a. indique que le fonctionnement en c.c./c.a. est activé. Une prise électrique peut être utilisée pour un appareil électrique qui consomme 400 Watt au maximum. Si les deux prises sont utilisées, les 400 Watt seront partagés entre les prises. S'assurer que tous les appareils connectés ne dépassent pas 400 Watt.

La prise électrique peut être mise hors tension en appuyant sur le commutateur c.c./c.a. La prise électrique peut être réactivée après 10 secondes, pendant lesquelles le témoin lumineux du commutateur clignote.

Un témoin lumineux sur la prise électrique s'allume lorsque la prise est alimentée et qu'aucune défaillance du système n'est détectée. Les prises ne fonctionnent pas lorsque le contact est coupé, si le commutateur c.c./c.a. n'est pas enfoncé ou si la fiche n'est pas complètement enfoncée dans la prise.

Si un équipement utilisant plus de 400 watts est connecté ou si une défaillance du système est détectée, un circuit de protection coupe l'alimentation et le témoin s'éteint.

Ne pas utiliser une prise électrique si le couvercle est manquant ou endommagé.

La prise de courant n'est pas conçue pour le branchement des appareils ci-dessous et peut ne pas fonctionner correctement si ils sont branchés :

- Appareils à pic de consommation initiale élevé, tels que des réfrigérateurs à compresseur et des outils électriques
- Autres appareils exigeant une alimentation extrêmement régulière, tels que les couvertures électriques à microprocesseur et les lampes tactiles
- Équipement médical

Charge sans fil

Le véhicule peut être doté d'une charge sans fil sur la console centrale devant les porte-gobelets. Le système fonctionne à 145 kHz et peut charger sans fil un smartphone compatible Qi. La puissance électrique du système permet de charger jusqu'à 3 Ampères (19,5 W)

selon les besoins du smartphone compatible. Se reporter à *Énoncé de fréquence radio* ⇨ 548.

Avertissement

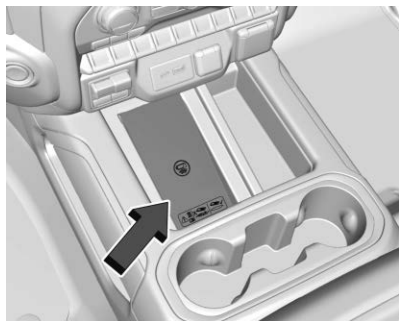
La charge sans fil peut affecter le fonctionnement d'un stimulateur cardiaque implanté ou d'autres dispositifs médicaux. Si vous en portez un, il est recommandé de consulter votre médecin avant d'utiliser le système de charge sans fil.

Le contact doit être mis, en position ACC/ACCESSORY (accessoires), ou la fonction Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) doit être active. La fonction de charge sans fil peut ne pas signaler correctement la charge lorsque le véhicule est en Prolongation d'alimentation des accessoires. Voir *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 246.

La température de fonctionnement du système de charge est comprise entre -20 °C (-4 °F) et 60 °C (140 °F) et celle du smartphone entre 0 °C (32 °F) et 35 °C (95 °F).

Avertissement

Retirer tous les objets du tapis de recharge avant de charger votre téléphone intelligent. Les objets tels que les pièces, clés, bagues, trombones ou cartes, entre le téléphone intelligent et le tapis de recharge vont chauffer. Dans les rares cas où le système de charge ne détecte pas d'objet et que l'objet se retrouve coincé entre le téléphone intelligent et le chargeur, retirer le téléphone intelligent et laisser l'objet refroidir avant de le retirer du tapis de recharge pour éviter les brûlures.



Pour charger un téléphone intelligent compatible :

1. Retirer tous les objets métalliques du bloc de charge. Le système peut ne pas charger si des objets se trouvent entre le smartphone et le bloc de charge.
2. Placer le smartphone tourné vers le haut sur le symbole  du bloc de charge.

Pour le meilleur taux de chargement, le smartphone doit être complètement en place et centré dans le support sans rien en dessous de lui.

Un boîtier de smartphone épais peut empêcher le fonctionnement du chargeur sans fil ou peut réduire le rendement du chargement. Consulter votre concessionnaire pour plus d'information.

3. Un  vert apparaît sur le  sur l'écran d'infodivertissement. Cela indique que le smartphone est correctement positionné et en charge. Si un smartphone est placé sur le bloc de charge et si  ne s'affiche pas, retirer le smartphone du bloc de charge, le faire pivoter de 180 degrés, puis attendre trois secondes avant de replacer/d'aligner le smartphone sur le bloc.
4. Si  passe au jaune, s'assurer qu'aucun objet ne se trouve sur le bloc de charge et que le smartphone peut se charger sans fil avant de le

repositionner. Si  ne s'allume pas, le smartphone peut devoir être repositionné.

Le téléphone intelligent peut chauffer pendant la charge. C'est normal. Par des températures plus élevées, la vitesse de la charge peut être réduite.

Mentions relatives au logiciel

Certains modules de charge sans fil produits par LG Electronics, Inc. (« LGE ») comportent le logiciel open source (à code source ouvert) présenté en détail ci-dessous. Se reporter aux licences open source indiquées (telles qu'elles figurent à la suite de cet avis) pour prendre connaissance des termes et conditions de leur utilisation.

Information relative au logiciel libre (OSS)

Pour obtenir le code source compris dans ce produit, veuillez visiter le site <http://opensource.lge.com>. Outre le code source, tous les termes faisant référence à la

licence, ainsi que les exclusions de responsabilité et les droits d'auteur, sont disponibles au téléchargement. LG Electronics vous fournira également un code open source sur CD-ROM pour un montant couvrant le coût de cet envoi (notamment le coût du support, des frais de port et de prise en charge) sur demande par courriel à opensource@lge.com. Cette offre est valable pendant trois (3) ans à partir de la date d'achat du produit.

Logithèque Freescale-WCT

Copyright (c) 2012-2014 Freescale Semiconductor, Inc. Tous droits réservés.

1. Les redistributions du code source doivent conserver la notice de droits d'auteur ci-dessus, la présente liste de conditions et la clause de non-responsabilité suivante.
2. Les redistributions de code sous forme binaire doivent reproduire la mention des droits d'auteur ci-dessus, cette liste de conditions et la

limitation de responsabilité suivantes dans la documentation et/ou d'autres documentations fournies avec la distribution.

3. Ni le nom du titulaire des droits d'auteur ni le nom de ses contributeurs ne peuvent être utilisés pour endosser ou promouvoir les produits dérivés de ce logiciel sans autorisation écrite préalable spécifique.

CE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT » PAR LES TITULAIRES DES DROITS D'AUTEUR ET LES CONTRIBUTEURS ET TOUTES LES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE, SONT EXCLUES. EN AUCUN CAS, LE TITULAIRE DES DROITS D'AUTEUR OU LES CONTRIBUTEURS NE PEUVENT ÊTRE TENUS POUR RESPONSABLES D'UN QUELCONQUE DOMMAGE

DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER, EXEMPLAIRE, OU CONSÉCUTIF (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'OBTENTION DE BIENS OU DE SERVICES DE SUBSTITUTION; LA PERTE DE JOUISSANCE, DE DONNÉES OU DE BÉNÉFICES; OU LES PERTES D'EXPLOITATION) QUELLES QU'EN SOIENT LES CAUSES ET QUEL QUE SOIT LE TYPE DE RESPONSABILITÉ, CONTRACTUELLE, SANS FAUTE OU FONDÉE SUR UN DÉLIT CIVIL (Y COMPRIS PAR NÉGLIGENCE OU POUR TOUTE AUTRE CAUSE) RÉSULTANT D'UNE MANIÈRE OU D'UNE AUTRE DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI MENTION A ÉTÉ FAITE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

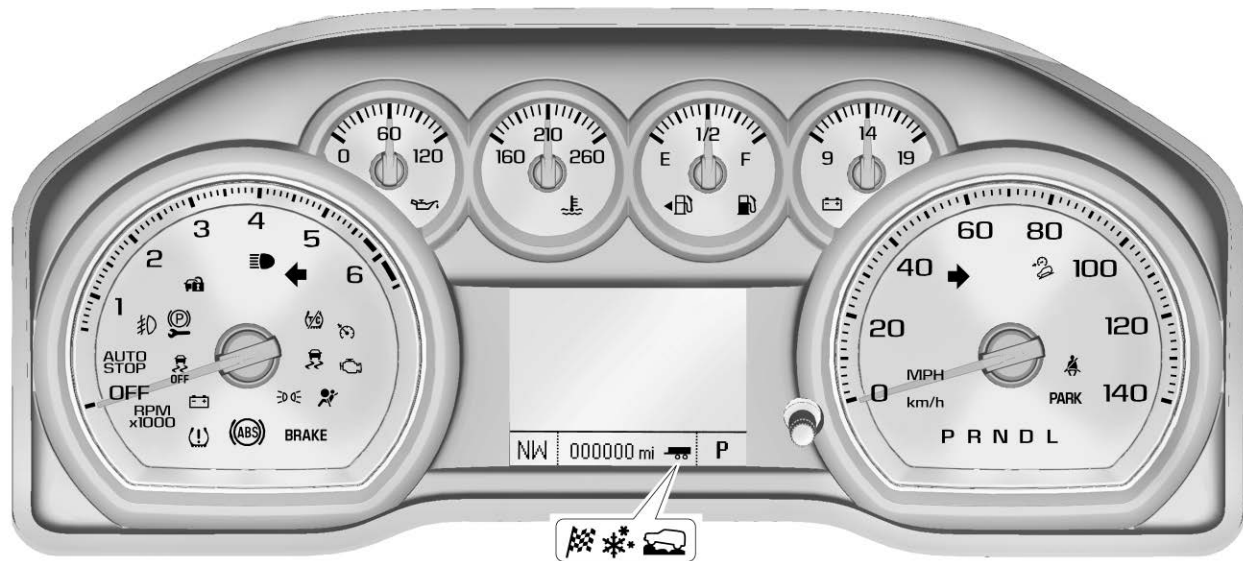
Témoins, jauges et indicateurs

Feux de détresses, jauges et témoins

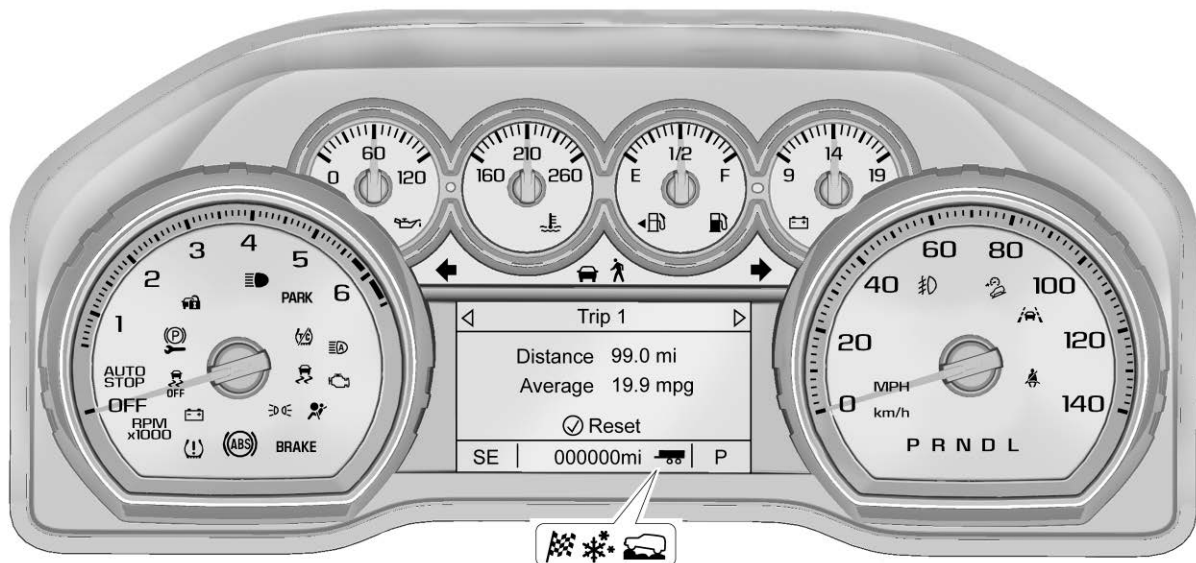
Les témoins et indicateurs peuvent signaler une défaillance avant qu'elle ne devienne assez grave pour nécessiter une réparation ou un remplacement coûteux. Vous pouvez réduire les risques de blessures en prêtant attention à ces témoins et indicateurs.

Certains témoins s'allument brièvement lors du démarrage du moteur pour indiquer qu'ils fonctionnent. Lorsque l'un des témoins s'allume et reste allumé pendant la conduite, ou lorsque l'un des indicateurs signale qu'il peut y avoir un problème, vérifier la section expliquant ce qu'il faut faire. Il peut s'avérer coûteux voire dangereux d'attendre avant d'effectuer des réparations.

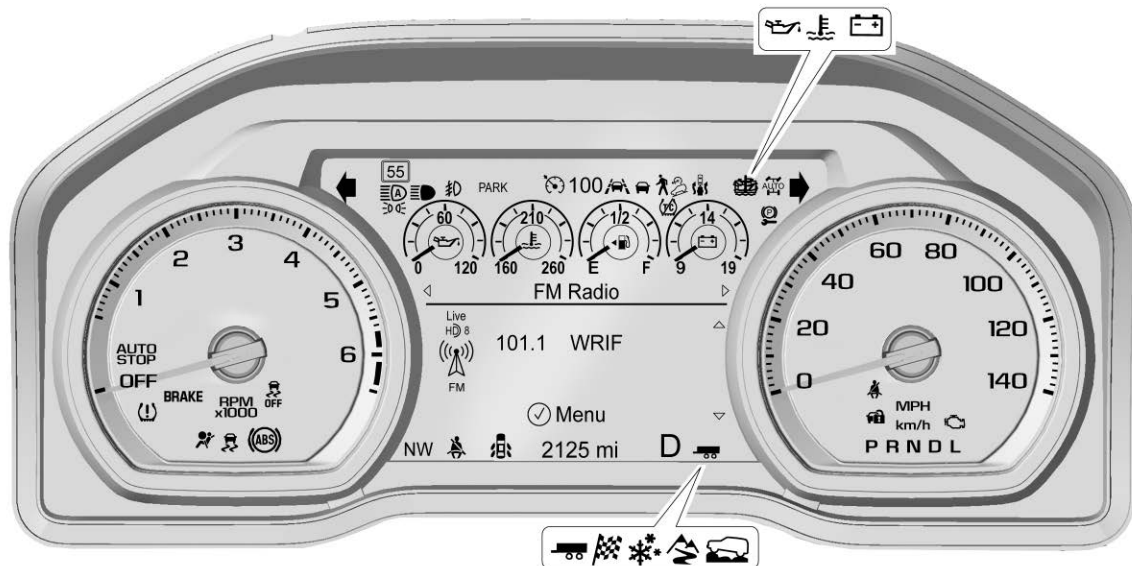
Combiné d'instruments



Combiné d'instruments de base Série 1500 en unités anglaises illustré, Séries 2500/3500 et en système métrique similaires



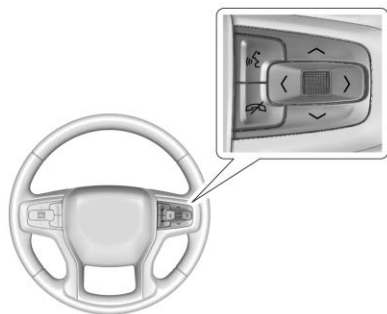
Groupe d'instruments de moyenne gamme unité anglaise illustrée, unités métriques similaires



Combiné d'instruments haut de gamme Série 1500 en unités anglaises standard illustré, Séries 2500/3500 et en système métrique similaires

Menu du groupe d'instruments (Moyenne gamme et haut de gamme)

Une zone d'affichage interactif se trouve au centre du groupe d'instruments.



Utiliser la commande du volant du côté droit pour ouvrir et parcourir les différents éléments et affichages.

Appuyer sur < ou sur > pour accéder aux applications du groupe d'instruments. Utiliser la molette pour faire défiler la liste des fonctions disponibles. Appuyer sur

la molette pour sélectionner. Toutes les applications ne sont pas disponibles sur tous les véhicules.

- Accueil
- Info App. C'est là que les affichages du centralisateur informatique de bord (CIB) sont visibles. Dans l'index, se reporter au centralisateur informatique de bord (CIB) (haut de gamme).
- Audio
- Navigation
- Téléphone
- Options

Accueil

Les informations affichées ici peuvent être personnalisées dans le menu Options.

Compteur de vitesse : Affiche la vitesse du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en miles par heure (mi/h).

Panneau de limitation de vitesse : Indique l'information des panneaux, qui provient d'une base

de données routières dans la navigation embarquée, selon l'équipement.

Heure : Affiche l'heure actuelle.

Autonomie : Affiche la distance approximative pouvant être parcourue par le véhicule sans appoint de carburant. L'estimation de l'autonomie est basée sur une moyenne de consommation du véhicule au cours des trajets récents et sur le volume de carburant restant dans le réservoir. L'autonomie ne peut être réinitialisée.

Audio

Dans le menu Audio, utiliser la molette pour faire défiler les options, parcourir la musique, sélectionner des favoris ou changer la source audio. Dans la vue principale, faire défiler pour changer la station ou aller à la piste suivante ou précédente.

Navigation

Dans le menu de navigation, s'il n'y a pas d'itinéraire actif, une boussole s'affiche. S'il y a un itinéraire actif, appuyer sur la molette pour annuler ou reprendre le guidage de l'itinéraire, couper ou activer le guidage vocal, ou accéder aux Récents ou aux Favoris.

Téléphone

Dans le menu Téléphone, si aucun appel téléphonique n'est en cours, afficher les appels récents, parcourir les contacts, sélectionner des favoris ou changer le téléphone source. Si un appel est en cours, mettre le téléphone en sourdine ou basculer au mode de combiné.

Options

Utiliser la molette pour faire défiler le menu Options.

Affichage tête-haute (HUD) : Selon l'équipement, cette fonction permet de régler l'angle de l'image HUD et de modifier la valeur de la fonction Signalisation de limite de vitesse ou de la désactiver.

Rotation HUD : appuyer sur la molette lorsque Régler la rotation est en surbrillance pour passer en mode Réglage. Faire défiler pour régler l'angle de l'affichage HUD. Appuyer sur la molette pour confirmer et enregistrer le réglage. Cette fonction peut n'être disponible qu'en position P (stationnement).

Style de limite de vitesse : appuyer sur la molette lorsque le Style de limite de vitesse est en surbrillance pour changer de style de limite vitesse ou pour le désactiver.

Unités : Appuyer sur la molette lorsque Unités est affiché pour entrer dans le menu Unités. Choisir les unités américaines ou métriques en appuyant sur la molette lorsque l'élément désiré est en surbrillance. Un repère sélectionné sera affiché à côté de l'élément sélectionné.

Options de page d'information : Appuyer sur la molette lorsque les options Page d'information sont affichées pour entrer et sélectionner les éléments à afficher dans

l'application Info. Un repère sélectionné s'affiche à côté de l'élément sélectionné.

Accueil : Appuyer sur la molette pour sélectionner les éléments disponibles à afficher. Tous les éléments ne sont pas disponibles sur tous les véhicules : compteur de vitesse, panneau de limitation de vitesse, heure et autonomie de carburant.

Affichage (haut de gamme) : Appuyer sur la molette pour passer au menu Affichage. Sélectionner pour activer ou désactiver la boussole ou le panneau de vitesse.

Avertissement de vitesse : L'écran Speed Warning (avertissement de vitesse) permet au conducteur de déterminer une vitesse à ne pas dépasser. Pour régler l'avertissement de vitesse, appuyer sur la molette lorsque cet écran est affiché ou appuyer sur la molette sur l'écran principal pour définir la valeur de la vitesse. Faire défiler pour régler la valeur. Appuyer sur la molette pour définir la vitesse. Quand la vitesse est définie, cette

fonction peut être désactivée en appuyant sur la molette lorsque cette page est affichée. Si la limite de vitesse sélectionnée est dépassée, une fenêtre contextuelle d'avertissement s'affiche et un signal sonore retentit.

Info logiciel : Appuyer sur la molette lorsque Software Information (informations sur le logiciel) est en surbrillance pour afficher l'information de logiciel en source ouverte.

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heure (milles/h).

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique indique la distance parcourue par le véhicule en kilomètres ou en milles.

Totalisateur partiel

Le compteur journalier affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro.

Le compteur de trajet est accessible et réinitialisé via le Centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 164 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Niveau moyen et élevé)* ⇨ 166.

Tachymètre

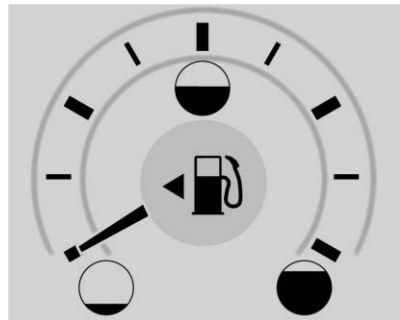
Le tachymètre affiche le régime du moteur en tours par minute (tr/min).

Pour les véhicules équipés du système d'arrêt et de démarrage, lorsque le contact est mis, le tachymètre indique le statut du véhicule. En pointant sur AUTO STOP (arrêt automatique), le moteur est coupé mais le véhicule est en marche et peut se déplacer. Le démarrage du moteur est possible à

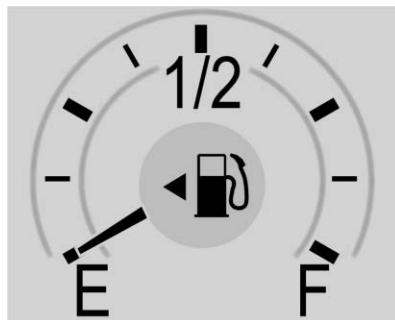
tout moment. Lorsque l'indicateur pointe sur OFF (arrêt), le véhicule est arrêté.

Lorsque le moteur tourne, le compte-tours indique le régime du moteur par minute (tr/min). Le compte-tours peut varier de plusieurs centaines de tours, en mode Auto Stop, lorsque le moteur est arrêté et redémarre.

Jauge de carburant



Jauge de carburant en unités métriques haut de gamme illustré, jauge de carburant de base et moyenne gamme similaire



Jauge de carburant en unités anglaises haut de gamme illustré, jauge de carburant de base et moyenne gamme similaire

Lorsque le contact est mis, l'indicateur de niveau de carburant signale la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir.

Une flèche à proximité de l'indicateur de carburant indique le côté où se trouve la trappe de carburant du véhicule.

Lorsque l'indicateur montre que le réservoir est presque vide, le témoin de bas niveau de carburant

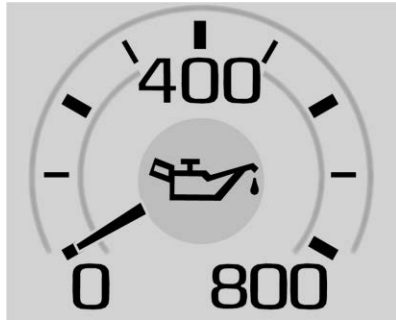
s'allume. Il reste encore un peu de carburant mais un appoint sera bientôt nécessaire.

De quatre situations qui semblent préoccuper certains automobilistes, aucune n'est liée à un problème d'indicateur de carburant :

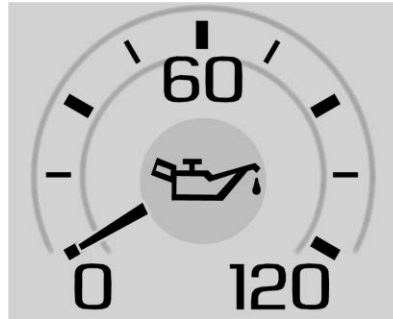
- À la station-service, la pompe s'arrête avant que l'aiguille n'indique que le réservoir est plein.
- Il faut un peu plus ou un peu moins de carburant pour remplir le réservoir que ce qu'indique l'aiguille. Par exemple, l'aiguille indique que le réservoir est à moitié plein, mais pour faire le plein il faut ajouter un peu plus ou un peu moins de carburant que la moitié de la capacité du réservoir.
- L'aiguille de l'indicateur oscille un peu dans les virages ou à l'accélération.
- L'indicateur a besoin de quelques secondes pour se stabiliser après que le contact

est mis, mais il revient au niveau vide une fois que le contact est coupé.

Manomètre de pression d'huile du moteur



Unités métriques haut de gamme illustré, gamme de base et gamme moyenne similaires



Unités anglaises haut de gamme illustré, gamme de base et gamme moyenne similaires

L'indicateur de pression d'huile montre la pression d'huile moteur en kPa (kilopascals) ou en psi (livres par pouce carré) lorsque le moteur tourne.

La pression d'huile peut varier avec le régime du moteur, la température extérieure, la température du liquide de refroidissement, et la viscosité de l'huile.

Dans certains modèles, la pompe à huile fera varier la pression d'huile en fonction des besoins du moteur.

La pression d'huile peut alors changer rapidement selon les variations de régime ou de charge du moteur. Cela est normal. Si le témoin lumineux de pression d'huile s'allume ou si le message du centralisateur informatique de bord (CIB) indique une pression d'huile au-delà de la plage de fonctionnement acceptable, vérifier l'huile du véhicule dès que possible.

Voir *Huile à moteur* ⇨ 391.

Attention

Un mauvais entretien de l'huile moteur peut endommager le moteur. Conduire avec un bas niveau d'huile moteur peut également endommager le moteur. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Vérifier le niveau d'huile dès que possible. Ajouter de l'huile au besoin. Toutefois, si le niveau de huile que dans la plage de

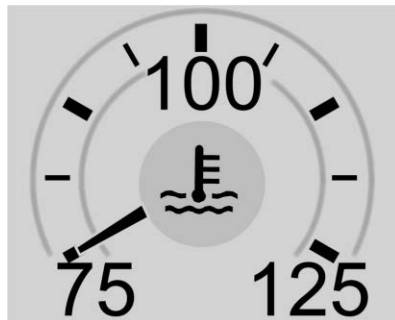
(Suite)

Attention (Suite)

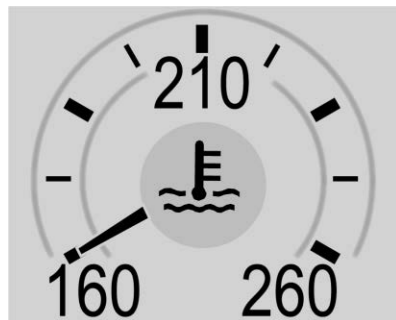
fonctionnement et que la pression d'huile est toujours basse, faire réparer le véhicule. Il faut toujours respecter le programme d'entretien relatif aux vidanges d'huile moteur.

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur



Unités métriques haut de gamme illustré, gamme de base et gamme moyenne similaires

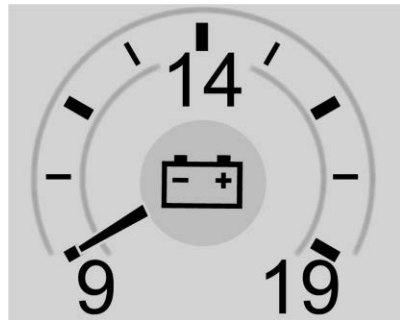


Unités anglaises haut de gamme illustré, gamme de base et gamme moyenne similaires

Cette jauge mesure la température du liquide de refroidissement du moteur du véhicule.

Pendant la conduite sous des conditions normales de fonctionnement, si l'aiguille entre dans la zone d'avertissement rouge elle indique que le moteur est trop chaud. Sortir de la route, arrêter le véhicule et couper aussi rapidement que possible le moteur.

Indicateur de voltmètre



Haut de gamme illustré, gamme de base et gamme moyenne similaires

Quand le commutateur d'allumage est en position de marche, cet indicateur indique la tension de la batterie.

Quand le moteur tourne cet indicateur indique le circuit de charge. L'indicateur peut osciller entre des indications hautes et basses : ceci est normal. Si votre véhicule fonctionne hors de la plage normale de fonctionnement, le

témoin du circuit de charge s'allume. Se reporter à *Témoin du système de charge* ⇨ 152. L'indicateur de tension peut également indiquer une tension inférieure en mode économique de consommation de carburant. Ceci est normal.

L'indicateur peut présenter des indications qui sortent de la plage normale de fonctionnement si de nombreux accessoires électriques fonctionnent en même temps et que le moteur tourne au ralenti pendant une période prolongée. Cette situation est normale, car le système de charge ne peut pas fournir la puissance maximale lorsque le moteur tourne au ralenti. À mesure que le régime du moteur augmente, cette situation devrait se corriger d'elle-même, car un régime du moteur élevé permet au système de charge de produire sa puissance maximale.

Si l'affichage indique une anomalie par rapport à la normale, le véhicule ne peut être conduit que pendant une courte durée. Si vous devez

conduire le véhicule, couper tous les accessoires tels que la radio et le climatiseur.

Les indications hors norme indiquent un problème possible du circuit électrique. Le véhicule doit être examiné dès que possible.

Rappels de ceinture de sécurité

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur se trouve dans le combiné d'instruments.



Au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler au conducteur de boucler

sa ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle peut se reproduire plusieurs fois si le conducteur ne boucle pas ou déboucle sa ceinture pendant le trajet.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le conducteur a déjà attaché sa ceinture.

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager peut se trouver près du témoin d'état du sac gonflable passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ➔ 85.



Pour les véhicules équipés du témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager, au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler au conducteur de boucler sa ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle se reproduit plusieurs fois si le passager ne boucle pas sa ceinture ou la déboucle pendant le trajet.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le passager a déjà attaché sa ceinture.

Le carillon et le témoin de rappel de ceinture de sécurité peuvent se déclencher si un objet est placé sur le siège, comme par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique. Pour désactiver le témoin de rappel et/ou le carillon, retirer l'objet du siège ou boucler la ceinture de sécurité.

Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

Ce témoin indique l'existence d'un problème électrique dans le système de sacs gonflables. La vérification du système inclut les capteurs de sac gonflable, le système de détection des occupants, les prétendeurs, les modules de sacs gonflables, le câblage et le module de détection d'accident et de diagnostic. Pour de plus amples renseignements sur le système de sacs gonflables, se reporter à *Système de sac gonflable* ➔ 78.



Le témoin de disponibilité de sac gonflable s'allume pendant quelques secondes lors du

démarrage. Si le témoin ne s'allume pas à ce moment, le faire réparer immédiatement.

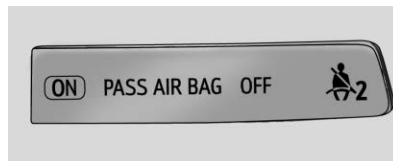
Avertissement

Si le témoin de disponibilité des sacs gonflables reste allumé après le démarrage du véhicule, le système de sac gonflable ne fonctionne peut-être pas de manière correcte. Les sacs gonflables du véhicule risquent de ne pas se gonfler lors d'une collision ou même de se gonfler sans collision. Afin d'éviter toute blessure, faire réparer le véhicule immédiatement.

Si le système de sacs gonflables présente un problème, un message peut s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB).

Témoin de l'état du sac gonflable du passager

Le véhicule est équipé d'un système de détection du passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ➔ 85 pour d'importantes informations relatives à la sécurité. Le tableau de bord est doté d'un témoin d'état de sac gonflable du passager.



États-Unis



Canada

Lorsque le véhicule a démarré, le témoin de l'état du sac gonflable passager affiche ON (activé) et OFF

(désactivé) ou les symboles correspondants pendant quelques secondes à titre de vérification du système. Puis, quelques secondes plus tard, le témoin d'état affiche ON ou OFF, ou le symbole correspondant pour vous signaler l'état du sac gonflable frontal du passager avant (côté extérieur).

Si le mot ON ou le symbole de marche est allumé pour le témoin de statut de sac du passager, cela signifie que le sac gonflable frontal du passager extérieur peut se déployer.

Si le mot OFF (désactivé) ou le symbole correspondant du témoin de sac gonflable est allumé, cela signifie que le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal du passager avant extérieur.

Si, quelques secondes plus tard, les deux témoins d'état restent allumés ou s'ils ne s'allument pas du tout, cela peut indiquer l'existence d'un problème relatif aux témoins ou au

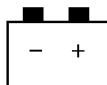
système de détection du passager. Consulter le concessionnaire pour tout service d'entretien.



Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ➔ 150 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Témoin du système de charge



Le témoin du système de charge s'allume brièvement lorsque le contact est mis mais que le moteur ne tourne pas; afin de vérifier son fonctionnement. Il doit s'éteindre lorsque le moteur a démarré.

S'il reste allumé, ou s'il s'allume pendant la conduite, il peut y avoir un problème relatif au système de charge électrique. Le faire inspecter par votre concessionnaire. La batterie risque de se décharger si le véhicule est utilisé lorsque ce témoin est allumé.

Lorsque ce témoin s'allume ou clignote, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche également un message.

Si vous devez conduire sur une courte distance avec ce témoin allumé, couper tous les accessoires tels que la radio et le climatiseur.

Témoin d'anomalie (Témoin de vérification du moteur)

Ce témoin fait partie du système de diagnostic antipollution embarqué.

Si ce témoin est allumé pendant que le moteur est en marche, une défaillance a été détectée et le véhicule peut nécessiter un entretien. Le témoin doit s'allumer pour montrer qu'il fonctionne lorsque le contact est mis et que le moteur ne tourne pas. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage (Accès sans clé)* ➔ 236 ou *Positions du commutateur d'allumage (Accès avec clé)* ➔ 238.



Le système indique généralement les dysfonctionnements avant qu'un problème apparaisse. Surveiller le témoin et faire réviser le véhicule rapidement pour éviter des dégâts.

Attention

Si le véhicule roule continuellement avec ce témoin allumé, le système antipollution risque de ne plus fonctionner comme il se doit, la consommation de carburant peut augmenter et le véhicule risque de ne plus fonctionner correctement. Ceci pourrait entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas forcément couvertes par la garantie du véhicule.

Attention

Des modifications sur le moteur, la boîte de vitesses, l'échappement, l'admission ou le système d'alimentation, ou l'utilisation de pneus de secours non conformes aux spécifications d'origine, peuvent allumer ce témoin. Ceci peut entraîner des réparations coûteuses non couvertes par la garantie du véhicule. Ceci pourrait également empêcher le véhicule de subir avec succès un essai d'inspection des émissions/ de maintenance. Se reporter à *Accessoires et modifications* ⇨ 380.

Si le témoin clignote : Une défaillance a été détectée et pourrait endommager le système antipollution et augmenter les émissions du véhicule. Un diagnostic et un entretien peuvent être nécessaires.

Afin de ne pas endommager le véhicule, réduire la vitesse et éviter les accélérations fortes et les pentes raides. Si le véhicule tire une remorque, réduire la charge tractée dès que possible.

Si le témoin continue à clignoter, rechercher un stationnement sécurisé. Couper le contact et attendre au moins 10 secondes avant de redémarrer le moteur. Si le témoin clignote toujours, suivre les recommandations précédentes et se rendre dès que possible chez le concessionnaire pour faire réparer le véhicule.

Si le témoin est allumé en permanence : Une défaillance a été détectée. Un diagnostic et un entretien peuvent être nécessaires.

Vérifier ce qui suit :

- Si du carburant a été ajouté au véhicule à l'aide de l'adaptateur d'entonnoir sans bouchon, s'assurer qu'il a été retiré. Voir

« Remplissage du réservoir au moyen d'un bidon d'essence » dans la rubrique *Remplissage du réservoir (Modèle Pickup)* ⇨ 326 ou *Remplissage du réservoir (Modèle de cabine à châssis)* ⇨ 328. Le système de diagnostic peut détecter si l'adaptateur est resté sur le véhicule, ce qui permet au carburant de s'évaporer dans l'atmosphère. Quelques trajets avec l'adaptateur retiré devraient éteindre le témoin.

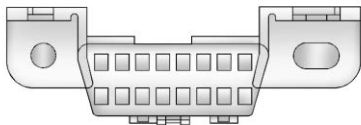
- Une mauvaise qualité du carburant peut entraîner un fonctionnement inefficace du moteur et une mauvaise motricité, qui devrait disparaître une fois que le moteur est monté en température. Si cela se produit, changer de marque de carburant. Au moins un plein complet avec le carburant approprié peut être nécessaire

pour que le témoin s'éteigne. Se reporter à *Carburant recommandé (Sauf moteur V8 6.2L)* ⇨ 323 ou *Carburant recommandé (Moteur V8 de 6.2 L)* ⇨ 323.

Si le témoin reste allumé, contacter votre concessionnaire.

Inspection des émissions gazeuses et programmes de maintenance

Si le véhicule nécessite un essai d'inspection des émissions/de maintenance, l'équipement d'essai se connectera probablement au connecteur de liaison de données (DLC) du véhicule.



Le connecteur de liaison de données (DLC) se trouve sous le tableau de bord, à gauche du volant de direction. Le fait de connecter

des dispositifs qui ne sont pas utilisés pour effectuer un essai d'inspection des émissions/de maintenance ou d'entretenir le véhicule peut affecter son fonctionnement. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ 373. Contacter votre concessionnaire si une assistance est nécessaire.

Le véhicule risque de ne pas passer l'inspection si :

- Le témoin est allumé pendant que le moteur est en marche.
- Le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est mis et que le moteur est arrêté.
- Les systèmes antipollution essentiels n'ont pas été complètement diagnostiqués. Si cela se produit, le véhicule ne sera pas prêt pour une inspection et nécessitera plusieurs jours de conduite ordinaire avant que le système soit prêt pour l'inspection. Cela peut se produire si la batterie 12 volts a été récemment

remplacée ou s'est déchargée, ou si le véhicule a récemment été entretenu.

Contactez votre concessionnaire si le véhicule ne passe ou ne peut pas être prêt pour l'essai.

Témoin du système de freinage



BRAKE

Unités métriques Unités anglaises

Ce témoin devrait s'allumer brièvement lorsque le véhicule est en marche. Sinon, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

Si le témoin s'allume et reste allumé au démarrage, il y a un problème de frein. Faire inspecter le système de freinage immédiatement.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, quitter la route et stationner le véhicule dans un endroit sûr. Si le véhicule est équipé d'un système de freinage est équipé d'un servofrein électrique, lorsque le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume, la vitesse du véhicule peut être limitée, la pédale de frein peut être plus difficile à enfoncer ou elle peut se rapprocher du plancher, le freinage jusqu'à l'arrêt peut prendre plus de temps. Si le témoin est toujours allumé, faire remorquer le véhicule pour le faire réparer. Voir *Remorquage du véhicule* ➔ 490.



Avertissement

Le système de freinage peut ne pas fonctionner correctement si le témoin du système de freinage est allumé. Conduire avec ce témoin allumé peut causer une collision. Si le témoin est toujours allumé après le rangement et

(Suite)

Avertissement (Suite)

l'arrêt du véhicule, faire remorquer celui-ci pour intervention.

Témoin de frein de stationnement électrique



PARK

Unités métriques Unités anglaises

Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est appliqué. Si le témoin continue de clignoter après le desserrage du frein de stationnement ou en roulant, il existe un problème dans le système de frein de stationnement électrique. Un message peut également s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB).

Si le témoin ne s'allume pas ou continue à clignoter, consulter votre concessionnaire.

Témoin de rappel d'entretien de frein de stationnement électrique



Ce témoin devrait s'allumer lors du démarrage du véhicule. S'il ne s'allume pas, le faire réparer de façon à ce qu'il puisse avertir en cas de problème.

Si ce témoin reste allumé, conduire le véhicule chez votre concessionnaire dès que possible. Voir les informations au sujet du frein de stationnement électrique sous la rubrique *Frein de stationnement électrique* ⇨ 267.

Un message peut également s'afficher dans le Centralisateur informatique de bord (CIB).

Témoin de système de freinage antiblocage



Ce témoin d'avertissement s'allume brièvement lorsque le contact du véhicule est mis. Si le témoin ne s'allume pas, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, arrêter le véhicule en toute sécurité dès que possible et couper le contact du véhicule. Puis remettre le contact du véhicule pour réinitialiser le système.

Si le témoin d'avertissement de l'ABS reste allumé, ou se rallume pendant la conduite, le véhicule doit

être réparé. Un carillon peut également retentir lorsque le témoin reste allumé.

Si le témoin d'avertissement de l'ABS est seul allumé, le véhicule peut freiner mais l'ABS est inopérant.

Si les témoins d'avertissement de l'ABS et du système de freinage sont tous deux allumés, cela indique une défaillance de l'ABS et la présence d'un problème de système de freinage classique. Consulter votre concessionnaire pour une réparation.

Voir *Témoin du système de freinage* ⇨ 155.

Témoin de quatre roues motrices



Mode automatique illustré, autres modes similaires

Selon l'équipement, le témoin de Quatre roues motrices affiche le mode de fonctionnement du véhicule. Le témoin indique chaque mode : 2WD, 4HI, AUTO (toutes les boîtes de transfert) ; 4LOW et N (boîte de transfert à deux vitesses seulement).

Le témoin clignote lorsqu'un changement de vitesse est en cours. Une fois le changement de vitesse terminé, le témoin reste allumé.

Si le témoin passe à l'orange, il peut y avoir une défaillance du système de quatre roues motrices. Contacter votre concessionnaire.

Voir *Quatre roues motrices* ⇨ 260.

Témoin de mode de remorquage/transport



Sur les véhicules équipés du mode de remorquage/transport, ce témoin s'allume lorsque ce mode est activé.

Se reporter à *Mode de remorquage* ⇨ 259.

Indicateur du limiteur de vitesse en descente



Selon l'équipement, le témoin du système de commande de descente en côte s'allume quand le système est prêt à fonctionner. Lorsque le témoin clignote, le système est activé.

Se reporter à *Aide au démarrage en côte (HDC)* ⇨ 272.

Témoin d'avertissement de sortie de voie (Séries 2500/3500)



Ce témoin est vert si l'avertissement de changement de voie (LDW) est activé et prêt à fonctionner.

Ce témoin devient orange et clignote pour indiquer le dépassement d'un marquage de voie sans utilisation du clignotant dans cette direction.

Voir *Témoin de sortie de ligne*
(Séries 2500/3500) ⇨ 318.

Témoin d'assistance au maintien de trajectoire (LKA) (Série 1500)



Après le démarrage du véhicule, ce témoin s'éteint et reste éteint si le système LKA n'a pas été activé ou n'est pas disponible.

S'il est disponible, ce témoin est blanc si le système LKA est activé mais n'est pas prêt à fournir une assistance. Ce témoin est vert si le système LKA est activé et prêt à fournir une assistance.

Le système LKA peut fournir une assistance en contre-braquant légèrement le volant si le véhicule s'approche d'un marquage de voie

détecté. Lorsque le système fournit une assistance, le témoin LKA est orange.

Ce témoin clignote en orange en tant qu'alerte en présence d'un avertissement de sortie de voie (LDW), pour indiquer que le marquage de voie a été franchi.

Le système LKA ne fournit pas d'assistance pas ou n'émet pas d'alerte pas si le feu clignotant est actionné dans la direction de la voie vers laquelle le véhicule se déporte, ou si le système LKA détecte que le conducteur accélère, freine, ou braque le volant.

Voir *Assistance au maintien de trajectoire (LKA)* (Série 1500) ⇨ 320.

Indicateur d'obstacle devant le véhicule



Selon l'équipement, ce témoin s'affiche en vert lorsqu'un véhicule est détecté à l'avant et orange quand vous suivez un véhicule devant vous de beaucoup trop près.

Voir *Système d'alerte de collision avant* ⇨ 308.

Indicateur de piéton à l'avant



Selon l'équipement, cet indicateur apparaît en orange lorsqu'un piéton est détecté à proximité de l'avant du véhicule.

Voir *Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)* (Série 1500) ⇨ 313.

Indicateur de traction désactivée



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Le témoin de traction désactivée s'allume lorsque le système de traction asservie (TCS) a été désactivé en appuyant et relâchant le bouton TCS/ESC.

Cette lampe et le témoin de désactivation du contrôle de la stabilité électronique (ESC) s'allument lorsque l'ESC est désactivé.

Si le système de traction asservie (TCS) est désactivée, le patinage des roues n'est pas limité. Adapter sa conduite en conséquence.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 270.

Témoin du système de traction asservie (TCS)/contrôle de la stabilité électronique



Si le véhicule en est équipé, le témoin du contrôle de la stabilité électronique (ESC) ou du TCS s'allume brièvement au démarrage du moteur.

Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Si le système fonctionne normalement, le témoin s'éteint.

Si le témoin s'allume et ne clignote pas, le système TCS et, éventuellement, l'ESC ont été désactivés.

Si le témoin est allumé et clignote, le TCS et/ou le système ESC sont actifs.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 270.

Témoin de commande anti-louvoiement de remorque (groupe d'instruments haut de gamme)



Ce témoin clignote lorsque la commande anti-louvoiement de remorque est activée. Se reporter à *Commande de roulis de remorque* ⇨ 356.

Témoin éteint de commande de la stabilisation électrique



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Sinon, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire.

Ce témoin s'allume quand le système ESC est désactivé. Si l'ESC est désactivé, le système de traction asservie (TCS) est également désactivé.

Si l'ESC et le TCS sont désactivés, le système n'assiste pas le contrôle du véhicule. Activer les systèmes TCS et ESC, et le témoin d'avertissement s'éteint.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 270.

Témoin de température du liquide de refroidissement



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière normale, le témoin s'éteint.

Attention

Le témoin de température du liquide de refroidissement du moteur indique que le véhicule a surchauffé. La conduite avec ce témoin peut entraîner des dégâts au moteur qui peuvent ne pas

(Suite)

Attention (Suite)

être couverts par la garantie du véhicule. Voir *Surchauffe du moteur* ⇨ 405.

Le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume lorsque le moteur est en surchauffe.

Si cela se produit, se garer et arrêter dès que possible le moteur. Se reporter à *Surchauffe du moteur* ⇨ 405.

Témoin de commande de mode conducteur



Ce témoin s'allume lorsque le mode Sport est sélectionné (série 1500).



Ce témoin s'allume lorsque le mode neige/glace est sélectionné.



Ce témoin s'allume lorsque le mode tout terrain est sélectionné (série 1500).



Ce témoin s'allume lorsque le mode Hors-route est sélectionné.

Témoin de pression des pneus



Sur les véhicules dotés d'une surveillance de pression des pneus (TPMS), ce témoin s'allume brièvement lorsque le moteur démarre et fournit des informations sur les pressions des pneus et le système de surveillance de la pression des pneus.

Lorsque le témoin est allumé en permanence

Ceci indique qu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Un message de pression des pneus peut également s'afficher au Centralisateur informatique de bord (CIB). Arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression indiquée sur l'étiquette d'information

sur le chargement et les pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 448.

Lorsque le témoin commence par clignoter puis reste allumé

Si le témoin clignote pendant une minute environ puis reste allumé, il existe un problème de TPMS. Si le problème n'est pas résolu, le témoin s'allume à chaque cycle d'allumage. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 451.

Témoin de pression d'huile pour moteur (Combiné d'instruments du niveau supérieur)

Attention

Un mauvais entretien de l'huile moteur peut endommager le moteur. Conduire avec un bas niveau d'huile moteur peut

(Suite)

Attention (Suite)

également endommager le moteur. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Vérifier le niveau d'huile dès que possible. Ajouter de l'huile au besoin. Toutefois, si le niveau de huile que dans la plage de fonctionnement et que la pression d'huile est toujours basse, faire réparer le véhicule. Il faut toujours respecter le programme d'entretien relatif aux vidanges d'huile moteur.



Ce témoin doit s'allumer brièvement au démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire.

Si le témoin s'allume et reste allumé, cela signifie que l'huile ne circule pas correctement dans le moteur. Il n'y a peut-être pas assez d'huile ou il y a un autre problème dans le système. Consulter le concessionnaire.

Témoin de bas niveau de carburant

Ce témoin est placé près de l'indicateur de carburant et s'allume brièvement lorsque le contact est mis pour vous indiquer qu'il fonctionne.

Ce témoin s'allume également lorsque le niveau de carburant du réservoir est bas. Il doit s'éteindre dès que du carburant est ajouté. Si ce n'est pas le cas, faire vérifier le véhicule.

Témoin de sécurité

Le témoin de sécurité s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin ne s'éteint pas et si le moteur ne démarre pas, il s'agit peut-être d'un problème de Système antivol. Voir *Fonctionnement du dispositif antidémarrage* ➔ 38.

Témoin de feux de route allumés



Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont utilisés. Se reporter à *Commande de feux de route et feux de croisement* ⇨ 188.

Témoin d'IntelliBeam



Ce témoin s'allume lorsque le système IntelliBeam est activé, selon l'équipement. Se reporter à *Commandes de feux extérieurs* ⇨ 185.

Éclairage de phare antibrouillard avant



En cas de phares antibrouillard, ce témoin s'allume lorsque les phares antibrouillard sont allumés.

Le témoin s'éteint lorsque les phares antibrouillard sont désactivés. Voir *Phares antibrouillard* ⇨ 191.

Rappel de lumière allumée



Ce témoin s'allume lorsque les feux extérieurs fonctionnent, sauf lorsque les feux de circulation de jour (FCJ) seuls sont activés. Se reporter à *Commandes de feux extérieurs* ⇨ 185.

Indicateur du régulateur de vitesse automatique



Sur les véhicules dotés d'un régulateur de vitesse automatique, le témoin de régulateur de vitesse automatique est blanc lorsque le régulateur de vitesse est en fonction et prêt et devient vert lorsque le régulateur de vitesse est réglé et actif.

Le témoin s'éteint lorsque le régulateur de vitesse automatique est désactivé. Se reporter à *Régulateur de vitesse automatique* ⇨ 278.

Témoin de porte ouverte



Ce témoin s'allume lorsqu'une porte est ouverte ou mal fermée. Avant de démarrer avec le véhicule, vérifier que toutes les portes sont bien fermées.

Affichages d'information

Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)

Les affichages du CIB se trouvent au centre du groupe d'instruments. Les affichages montrent le statut de nombreux systèmes du véhicule. La tige de réinitialisation du compteur journalier du groupe d'instruments est utilisée pour accéder aux options du menu CIB.

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au manuel DURAMAX Diesel pour en savoir plus.

Éléments du menu du centralisateur informatique de bord (CIB)

Faire tourner la tige de réinitialisation du compteur journalier pour faire défiler les options de menu suivantes :

- Compteur de vitesse numérique

- Trajet 1/2
- Autonomie
- Pression des pneus
- Durée de vie utile restante de l'huile moteur
- Durée de vie du filtre à air
- Durée de vie des plaquettes de frein

Compteur de vitesse numérique

Le compteur de vitesse affiche la vitesse du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en milles par heure (mi/h). Le compteur de vitesse ne peut être réinitialisé.

Trajet 1 ou 2 et consommation moyenne de carburant

Tourner la tige de réinitialisation du compteur kilométrique jusqu'à ce que TRIP 1 ou TRIP 2 s'affiche. La distance actuelle parcourue, soit en kilomètres (km) ou en milles (mi), depuis la dernière remise à zéro du compteur kilométrique s'affiche, avec la consommation moyenne de carburant. Le compteur journalier et la consommation moyenne de

carburant peuvent être remis à zéro en appuyant sur la tige de réinitialisation du compteur journalier et en la maintenant enfoncée.

Autonomie

Cet écran affiche la distance approximative pouvant être parcourue par le véhicule sans appoint de carburant. L'estimation de l'autonomie est basée sur une moyenne de consommation du véhicule au cours des trajets récents et sur le volume de carburant restant dans le réservoir. L'autonomie ne peut être réinitialisée.

Pression des pneus

Tourner la tige de remise à zéro du compteur kilométrique d'un véhicule jusqu'à ce que les pressions approximatives de tous les quatre pneus s'affichent. Les pressions sont affichées en kilopascals (kPa) ou en livres par pied carré (psi).

Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 450 et *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 451.

Durée de vie utile restante de l'huile moteur

Faire tourner la tige de réinitialisation du compteur journalier jusqu'à l'affichage de DURÉE DE VIE RESTANTE DE L'HUILE. Une estimation de la durée de vie restante de l'huile s'affiche. DURÉE DE VIE RESTANTE DE L'HUILE 99% signifie que 99% de la durée de vie de l'huile restent disponibles.

Lorsque la durée de vie restante de l'huile est faible, le message VIDANGER L'HUILE MOTEUR SOUS PEU s'affiche. Vidanger l'huile le plus tôt possible. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ 391. En plus du système de surveillance de la durée de vie de l'huile moteur, un entretien additionnel est recommandé. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 511.

L'affichage de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange, car il ne se réinitialise pas tout seul. Ne pas réinitialiser l'écran de durée de vie de l'huile moteur à un moment autre que celui de la vidange. Il ne peut pas être réinitialisé précisément jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur. Pour réinitialiser l'indicateur d'usure de l'huile moteur, se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 394.

Durée de vie du filtre à air

Tourner la tige de réinitialisation du compteur journalier jusqu'à ce que AIR FILTER LIFE (durée de vie du filtre à air) s'affiche. Ceci donne une estimation de la durée de vie restante du filtre à air du moteur et l'état du système. Une durée de vie du filtre à air du moteur de 95% signifie qu'il reste 95% de la durée de vie actuelle du filtre à air. Des messages s'affichent en fonction de la durée de vie du filtre à air du moteur et de l'état du système.

Lorsque le message REPLACE AT NEXT OIL CHANGE (remplacer à la prochaine vidange d'huile) s'affiche, le filtre à air du moteur doit être remplacé à la prochaine vidange d'huile. Lorsque le message REPLACE SOON (remplacer prochainement) s'affiche, le filtre à air du moteur doit être remplacé dès que possible.

L'affichage de la durée de vie du filtre à air doit être réinitialisé après le remplacement du filtre à air du moteur. Pour le réinitialiser, se reporter à *Système de durée de vie du filtre à air du moteur* ⇨ 396.

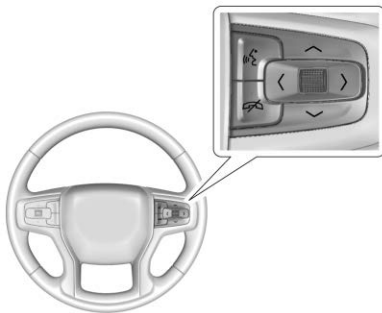
Durée de vie des plaquettes de frein

Cet écran donne une estimation de la durée de vie restante des plaquettes de frein avant et arrière. Des messages s'affichent en fonction de l'usure des plaquettes de frein et de l'état du système. Réinitialiser l'affichage de la durée de vie des plaquettes de frein après le remplacement des plaquettes de frein. Voir *Système de durée de vie des plaquettes de frein* ⇨ 411.

Centralisateur informatique de bord (CIB) (Niveau moyen et élevé)

Les affichages du CIB sont au centre du groupe d'instruments dans l'application Info. Se reporter à *Combiné d'instruments* ⇨ 140. Les affichages montrent l'état de nombreux systèmes du véhicule.

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.



< ou > : Appuyer pour déplacer vers la gauche ou vers la droite entre les zones d'affichage interactif du groupe d'instruments. Appuyer sur la molette pour sélectionner.

^ ou v : Utiliser la molette pour faire défiler une liste vers le haut ou vers le bas. Appuyer sur la molette pour sélectionner.

Options de page d'information

Les pages d'informations au CIB peuvent être activées ou désactivées dans le menu Options.

1. Appuyer sur **>** pour défiler jusqu'à l'application Options.
2. Faire défiler **^** ou **v** pour choisir des pages Info et appuyer sur la molette.
3. Faire défiler **^** ou **v** pour parcourir la liste des informations affichables.
4. Appuyer sur la molette lorsqu'un élément est en surbrillance pour sélectionner ou désélectionner cet élément.

Les pages d'information peuvent être également activées ou désactivées avec les Options de page Info du CIB.

Pages d'information

Ci-dessous se trouve une liste de tous les écrans de page d'information du CIB possibles. Certains d'entre eux peuvent ne pas être offerts sur votre véhicule spécifique. Certains éléments peuvent ne pas être activés par défaut mais peuvent l'être au moyen de l'application Options. Voir « Options de page d'informations », plus haut dans cette section.

Dans le menu Options de page Info, les paramètres des pages Info peuvent être restaurés aux valeurs d'usine par défaut en appuyant longuement simultanément sur  des commandes au volant (côté gauche) et sur la molette des commandes au volant (côté droit).

Vitesse : Indique la vitesse du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en milles par heure (milles/h). Le compteur kilométrique

du véhicule est également affiché sur cette page. Selon l'équipement, appuyer sur la molette pour ouvrir le menu et sélectionner l'activation de l'affichage des panneaux de limite de vitesse.

Trajet 1 ou Trajet 2, et consommation moyenne de carburant : Affiche la distance parcourue, soit en kilomètres (km) ou en milles (mi), depuis la dernière réinitialisation du compteur journalier.

L'écran Économie moyenne affiche l'économie moyenne approximative en nombre de litres aux 100 kilomètres (l/100 km) ou en milles par gallon (mpg). Ce chiffre est calculé sur base des valeurs enregistrées en l/100 km (mpg) depuis la dernière réinitialisation de cet élément de menu. Ce chiffre reflète uniquement l'économie moyenne approximative actuelle de carburant du véhicule et il varie en fonction du changement de conditions de conduite.

Appuyer sur la molette pendant que cet affichage est actif pour réinitialiser le compteur journalier ainsi que la consommation moyenne de carburant.

Autonomie : Indique la distance approximative pouvant être parcourue par le véhicule sans appoint de carburant. LOW (bas) s'affiche lorsque le niveau de carburant du véhicule est bas. L'estimation de l'autonomie est basée sur une moyenne des consommations récentes du véhicule et sur le volume de carburant restant dans le réservoir.

Chronomètre : Cet écran peut être utilisé comme minuterie. Pour lancer le chronomètre, appuyer sur la molette lorsque cet écran est actif. L'écran affichera le temps passé depuis la dernière réinitialisation du chronomètre. Pour arrêter le chronomètre, appuyer brièvement sur la molette lorsque cet écran est actif et que le chronomètre fonctionne.

Appuyer sur la molette lorsque cet écran est activé pour réinitialiser le chronomètre.

Durée de vie de l'huile moteur :

Indique une estimation de la vie utile restante de l'huile.

Si REMAINING OIL LIFE 99% est affiché, cela signifie qu'il reste de 99% de durée de vie utile de l'huile.

Lorsque la durée de vie restante de l'huile est faible, le message VIDANGER L'HUILE MOTEUR SOUS PEU s'affiche. Vidanger l'huile le plus tôt possible. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ 391. En plus du système de surveillance de la durée de vie de l'huile moteur, un entretien additionnel est recommandé. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 511.

Ne pas oublier que l'affichage de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange, car il ne se réinitialise pas tout seul. Veiller également à ne pas réinitialiser l'écran de durée de vie de l'huile moteur accidentellement à un moment autre que celui de la vidange. Il ne peut pas être

réinitialisé précisément jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur. Pour réinitialiser le système de durée de vie de l'huile moteur, appuyer sur la molette pendant que l'affichage de durée de vie de l'huile est actif. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 394.

Pression des pneus : Indique les pressions approximatives des quatre pneus. La pression est affichée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi). Si la pression est faible, la valeur correspondant à ce pneu est affichée en orange. Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 450 et *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 451.

Durée de vie du filtre à air :

Affiche une estimation de la durée de vie restante du filtre à air du moteur et l'état du système. Une durée de vie du filtre à air du moteur de 95% signifie qu'il reste 95 % de la durée de vie actuelle du filtre à air. Des messages s'affichent en

fonction de la durée de vie du filtre à air du moteur et de l'état du système. Lorsque le message REMPLACE AT NEXT OIL CHANGE (remplacer à la prochaine vidange d'huile) s'affiche, le filtre à air du moteur doit être remplacé au moment de la prochaine vidange d'huile. Lorsque le message REPLACE SOON (remplacer sous peu) s'affiche, le filtre à air du moteur doit être remplacé à la première opportunité.

L'affichage de la durée de vie du filtre à air doit être réinitialisé après le remplacement du filtre à air du moteur. Pour le réinitialiser, se reporter à *Système de durée de vie du filtre à air du moteur* ⇨ 396.

Durée de vie des plaquettes de frein :

Cet écran donne une estimation de la durée de vie restante des plaquettes de frein avant et arrière. Des messages s'affichent en fonction de l'usure des plaquettes de frein et de l'état du système. Réinitialiser l'affichage de la durée de vie des plaquettes de

frein après le remplacement des plaquettes de frein. Voir *Système de durée de vie des plaquettes de frein* ⇨ 411.

Économie de carburant : Affiche l'économie moyenne de carburant, la meilleure économie de carburant sur la distance sélectionnée, ainsi qu'un graphique à barres indiquant l'économie de carburant instantanée.

Appuyer sur la molette pour changer la distance sélectionnée. Appuyer sur la molette et la maintenir enfoncée pendant que cet affichage est actif pour réinitialiser la meilleure économie de carburant et l'économie moyenne de carburant. Cet écran peut également être réinitialisé en sélectionnant Reset (réinitialiser) dans le menu.

Heures du moteur (compteur horaire) : Affiche le nombre total d'heures de fonctionnement du moteur. Cet écran affiche également les heures de fonctionnement du moteur au ralenti.

Température du liquide de boîte de vitesses : Indique la température du liquide de boîte de vitesses automatique en degrés Celsius (°C) ou Fahrenheit (°F).

Frein de remorque : En cas de commande intégrée de frein de remorque (ITBC), le frein de remorque s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB).

TRAILER GAIN (gain de remorque) montre le réglage du gain de remorque. Ce réglage peut être réglé de 0,0 à 10,0 avec une remorque attachée ou détachée.

TRAILER OUTPUT (sortie de remorque) indique la puissance en sortie de remorque à chaque fois qu'une remorque à freins électriques est attelée. La sortie s'affiche en tant qu'indicateur à barres lumineuses. Des lignes en pointillés peuvent apparaître dans l'affichage OUTPUT (sortie) si une remorque n'est pas connectée.

Hors route : Affiche les informations de tangage et de roulis du véhicule, l'angle des roues et l'état du système quatre roues motrices (4WD).

Distance de suivi : Selon l'équipement, le temps de suivi du véhicule précédent s'affiche comme valeur temporelle sur cette page.

Assistance au conducteur : Selon l'équipement, donne des informations d'assistance au maintien de voie (LKA) et d'alerte de collision avant (FCA).

Options de page d'information : Faire défiler pour choisir les pages d'information qui s'affichent sur le CIB. Appuyer sur la molette pour sélectionner ou désélectionner.

Page vierge : N'indique pas d'informations.

Affichage à tête haute (HUD)

Avertissement

Si l'image HUD est trop brillante ou trop haute dans votre champ de vision, les informations affichées pourraient être difficiles à lire lorsqu'il fait sombre à l'extérieur. L'image HUD doit rester atténuée et placée bas dans votre champ de vision.

En cas de HUD, certaines informations sur le fonctionnement du véhicule sont projetées sur le pare-brise. L'image est projetée à travers la lentille HUD en haut du tableau de bord. Les informations apparaissent sous la forme d'une image concentrée vers l'avant du véhicule.

Attention

Si vous utilisez l'image de l'affichage tête haute comme aide au stationnement, vous pouvez sous-évaluer la distance et endommager le véhicule. Ne pas utiliser l'image de l'affichage tête haute comme aide au stationnement.

Les informations du HUD peuvent s'afficher dans diverses langues. La lecture du compteur de vitesse et les autres valeurs numériques peuvent s'afficher en unités anglaises ou métriques.

La sélection de la langue s'effectue via la radio et celle des unités de mesure via le groupe d'instruments. Se reporter à « Réglages » dans le manuel d'infodivertissement et aux « Options » sous *Combiné d'instruments* ➔ 140.

35_{MPH}

Affichage du HUD sur le pare-brise

Selon l'équipement du véhicule, le HUD peut afficher certaines des informations suivantes sur le véhicule et des messages ou des alertes du véhicule :

- Vitesse
- Audio
- Téléphone
- Navigation
- Fonctions d'assistance du conducteur
- Messages du véhicule

Certains messages et alertes du véhicule affichés dans le HUD peuvent être effacés en utilisant les commandes au volant.



La commande du HUD se trouve à gauche du volant.

Pour régler l'image du HUD :

1. Régler le siège du conducteur.
2. Démarrer le moteur.
3. Utiliser les réglages suivants pour régler le HUD.

HUD : Appuyer ou tirer pour centrer l'image HUD. Celle-ci ne peut être ajustée que verticalement et non pas horizontalement.

INFO : Appuyer pour sélectionner l'affichage. Chaque pression modifie l'affichage.

±☀ : Tirer et maintenir pour augmenter la luminosité de l'affichage. Maintenir enfoncé pour assombrir l'affichage. Poursuivre le mouvement pour désactiver l'affichage.

L'image du HUD s'assombrit et s'éclaircit automatiquement pour compenser l'éclairage extérieur.

Utiliser **±☀** pour régler au besoin.

L'image du HUD peut s'éclaircir momentanément selon l'angle et la position des rayons du soleil sur l'écran du HUD. Ceci est normal.

Des lunettes à verres polarisés peuvent rendre l'image du HUD difficile à voir.

Option de rotation de l'affichage tête-haute (HUD)

Selon l'équipement, cette fonction du menu Options du groupe d'instruments permet de régler l'angle de l'image HUD et de

modifier la valeur de la fonction Signalisation de limite de vitesse ou de la désactiver.

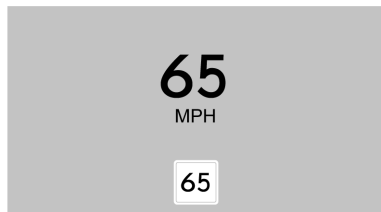
Rotation HUD : appuyer sur la molette lorsque Régler la rotation est en surbrillance pour passer en mode Réglage. Faire défiler pour régler l'angle de l'affichage HUD. Appuyer sur la molette pour confirmer et enregistrer le réglage. Cette fonction peut n'être disponible qu'en position P (stationnement).

Réglage du style de limite de vitesse

Selon l'équipement, le style de limite de vitesse peut être changé en barre de limite de vitesse ou en panneau de limite de vitesse dans le menu Options du groupe d'instruments. Appuyer sur la molette lorsque le Style de limite de vitesse est en surbrillance pour changer le style de panneau de vitesse ou le désactiver.

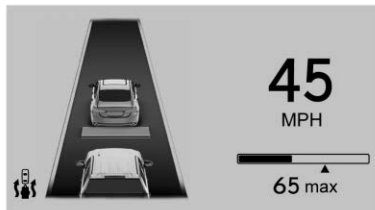
Vues HUD

Il existe quatre vues dans le HUD. Certaines informations au sujet du véhicule et certains messages ou alertes du véhicule peuvent s'afficher dans n'importe quelle vue.



Unités anglaises affichées, métriques similaires

Affichage de la vitesse : Ceci affiche les valeurs du compteur de vitesse en unités anglaises ou métriques, ainsi que la limite de vitesse. Certaines informations n'apparaissent que sur les véhicules qui ont ces caractéristiques et lorsqu'elles sont activées.



Unités anglaises affichées, métriques similaires

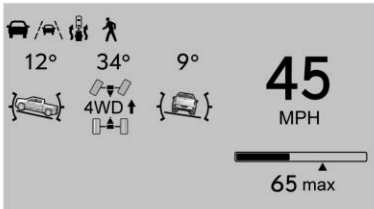
Vue de sécurité active : Cette fonction affiche la vue de la vitesse ainsi qu'un graphique d'assistance au conducteur sur la gauche. Les graphiques d'assistance au conducteur montrent votre véhicule, le véhicule qui vous précède, le réglage de l'espacement et l'état de la voie. En plus des graphiques d'assistance au conducteur, des indicateurs d'avis aux piétons et de louvoiement de la remorque seront affichés.



Unités anglaises affichées, métriques similaires

Vue de Navigation/OnStar actif : Cette fonction affiche la vue de la vitesse ainsi que les indicateurs pour le véhicule qui précède, l'avertissement de sortie de voie/ l'assistance au maintien de la voie, le louvoiement de la remorque et l'avis aux piétons. Les informations de navigation virage par virage sont affichées pendant l'itinéraire actif. Le cap de la boussole s'affiche lorsque le routage de navigation n'est pas actif.

Les alertes de changement de direction de navigation affichées au groupe d'instruments peuvent également s'afficher dans n'importe quelle vue HUD.



Unités anglaises affichées, métriques similaires

Vue Hors-route : Cette fonction affiche la vue de la vitesse avec des indicateurs pour le véhicule qui précède, l'avertissement de sortie de voie/l'assistance au maintien de la voie, le louvoiement de la remorque, l'état des quatre roues motrices et l'avis aux piétons. Des informations hors-route telles que l'angle de tangage, l'angle de braquage et l'angle de roulis sont également affichées.

Entretien du HUD

Nettoyer l'intérieur du pare-brise pour éliminer toute saleté ou pellicule risquant de diminuer la clarté ou la netteté de l'image du HUD.

Nettoyer la lentille du HUD à l'aide d'un chiffon doux imbibé de produit de nettoyage pour vitres. Frotter délicatement la lentille puis l'essuyer.

Dépistage des pannes de HUD

Vérifier si :

- Rien ne recouvre la lentille du HUD.
- Le réglage de luminosité du HUD n'est pas trop faible ou trop fort.
- Le HUD est réglé à la bonne hauteur.
- Des lunettes à verres polarisés ne sont pas utilisées.
- Le pare-brise et la lentille du HUD sont propres.

Si l'image du dispositif d'affichage à tête haute est incorrecte, contacter votre concessionnaire.

Le pare-brise fait partie du système HUD. Voir *Remplacement de pare-brise* ➔ 421.

Messages du véhicule

Les messages affichés sur le centralisateur informatique de bord (CIB) indiquent l'état du véhicule ou certaines mesures nécessaires pour corriger une condition. De multiples messages peuvent s'afficher l'un après l'autre.

Il est possible d'accuser réception des messages ne nécessitant pas d'action immédiate et de les effacer en appuyant sur la molette. Les messages nécessitant une action immédiate ne peuvent pas être effacés tant que cette action n'est pas effectuée.

Tous les messages doivent être pris au sérieux : le fait d'effacer le message ne résout pas le problème.

Si un message SERVICE (entretien) apparaît, contacter votre concessionnaire.

Suivre les instructions contenues dans les messages. Le système affiche des messages concernant les sujets suivants :

- Messages d'entretien

- Niveaux de liquide
- Sécurité du véhicule
- Freins
- Direction
- Systèmes de commande de suspension
- Systèmes d'assistance au conducteur
- Régulateur automatique de vitesse
- Éclairage et remplacement d'ampoules
- Systèmes d'essuie-glace/lave-glace
- Portes et glaces
- Ceintures de sécurité
- Systèmes de sac gonflable
- Moteur et boîte de vitesses
- Pression des pneus
- Batterie

Messages de puissance de moteur

LA PUISSANCE DU MOTEUR EST RÉDUITE

Ce message s'affiche lorsque la puissance de propulsion du véhicule est réduite. Une réduction de la puissance de propulsion peut affecter la capacité d'accélération du véhicule. Si ce message apparaît sans qu'il y ait une constatation de réduction des performances, se rendre à la destination. Les performances pourront être réduites la prochaine fois que vous conduirez le véhicule. Vous pouvez conduire le véhicule lorsque ce message est affiché mais l'accélération et la vitesse maximales peuvent être limitées. Chaque fois que ce message reste affiché, ou s'affiche à répétition, amener votre véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer dès que possible.

Dans certaines conditions de fonctionnement, la propulsion est désactivée. Essayer de redémarrer après avoir coupé le contact du véhicule pendant 30 secondes.

Messages de vitesse du véhicule

VITESSE LIMITÉE À XXX KM/H (MPH)

Ce message indique que la vitesse du véhicule a été limitée à la vitesse affichée. La vitesse limitée est une protection pour divers systèmes de propulsion et de véhicule, tels que la lubrification, le chauffage, les freins, la suspension, le système Jeune conducteur, si équipé, ou les pneus.

Personnalisation du véhicule

Voici toutes les fonctionnalités possibles de personnalisation du véhicules. Selon le véhicule, certaines d'entre elles peuvent ne pas être disponibles.

Concernant les fonctionnalités et fonctions Système, Applications, et Personnel, se reporter à « Réglages » dans le manuel d'infodivertissement.

Pour accéder au menu de personnalisation du véhicule :

1. Toucher l'icône Paramètres sur la page d'accueil de l'affichage d'infodivertissement.
2. Toucher Véhicule pour afficher une liste des options disponibles.
3. Toucher pour sélectionner le réglage de fonction voulu.
4. Toucher  ou  pour activer ou désactiver une fonctionnalité.

5. Toucher  pour accéder au niveau supérieur du menu Paramètres.

Le menu peut comporter ce qui suit :

Rappel de siège arrière

Une alerte sonore retentit et un message apparaît lorsque l'une des portes arrière a été ouverte avant ou pendant la mise ne marche du véhicule.

Toucher Désactivé ou Activé.

Température et qualité de l'air

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Vitesse de ventilateur automatique
- Désembuage automatique
- Désembuage arrière automatique

Vitesse de ventilateur automatique

Ce réglage détermine le débit d'air du ventilateur de soufflage lorsque le réglage Ventilateur automatique est sélectionné sur la commande de climatisation.

Toucher Basse, Moyenne, ou Élevée.

Désembuage automatique

Ce réglage dirige automatiquement l'air vers le pare-brise pour aider au désembuage, selon la température et l'humidité.

Toucher Désactivé ou Activé.

Désembuage arrière automatique

Ce réglage active automatiquement le désembuage arrière en fonction des conditions de température et d'humidité.

Toucher Désactivé ou Activé.

Systèmes de collision/détection

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Type d'avertissement

- Système de collision avant
- Détection de piétons à l'avant
- Avis de vitesse adaptative
- Alerte de changement de voie
- Aide au stationnement
- Aide au stationnement avec caméra arrière
- Alerte de circulation transversale à l'arrière

Type d'avertissement

Cette fonction définit le type d'alerte des systèmes d'assistance au conducteur pour éviter des collisions.

Toucher Bips ou Vibration d'alerte du siège.

Système de collision avant

Ce paramétrage commande la réaction du véhicule lors de la détection d'un véhicule qui vous précède. Le réglage Désactivé désactive toutes les fonctions FCA et AEB. Avec le réglage Alerte et Freinage, les fonctions FCA et AEB sont disponibles. Le réglage Alerte

désactive la fonction AEB. Voir *Freinage automatique d'urgence (AEB)* ⇨ 311.

Toucher Désactivée, Alerte, ou Alerte et frein.

Détection piéton avant

Cette fonction peut contribuer à éviter ou à réduire les effets de collisions à l'avant avec des piétons proches. Se reporter à *Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB) (Série 1500)* ⇨ 313.

Toucher Désactivée, Alerte, ou Alerte et frein.

Avis de vitesse adaptative

Ce réglage détermine si une alerte doit apparaître lorsque le régulateur de vitesse adaptatif arrête complètement votre véhicule et que le véhicule qui vous précède redémarre. Voir *Régulateur de vitesse à commande adaptative (Série 1500)* ⇨ 281.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Alerte de changement de voie

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction. Se reporter à *Alerte de changement de voie (LCA) (Série 1500)* ⇨ 316.

Toucher Désactivé ou Activé.

Aide au stationnement

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction. Se reporter à *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 295.

Sélectionner Désactivé, Activé ou Activé avec barre de remorq.

Aide au stationnement avec caméra arrière

Ce réglage active les symboles d'assistance au stationnement avec caméra arrière. Se reporter à *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 295.

Toucher Désactivé ou Activé.

Alerte de circulation transversale à l'arrière

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction Alerte de circulation transversale à l'arrière. Se reporter à *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 295.

Toucher Désactivé ou Activé.

Confort et commodité

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Volume des sons
- Rétroviseur à inclinaison inversée
- Rabattement à distance des rétroviseurs

Volume des sons

Ceci détermine le niveau de volume du carillon.

Toucher les commandes sur l'affichage d'infodivertissement pour ajuster le volume.

Rétroviseur à inclinaison inversée

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction. Se reporter à *Rétroviseurs inclinables marche arrière* ⇨ 46.

Toucher Désactivée, Activé - Conducteur et passager, Activé - Conducteur, ou Activé - Passager.

Rabattement à distance des rétroviseurs

Lorsque la fonction est activée, les rétroviseurs extérieurs se rabattent ou se déploient à distance en maintenant enfoncé le bouton  ou  de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE). Se reporter à *Rétroviseurs rabattables* ⇨ 43.

Toucher Désactivé ou Activé.

Éclairage

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Éclairage de localisation du véhicule
- Éclairage de sortie

Éclairage de localisation du véhicule

Ce réglage fait clignoter les phares du véhicule lorsque  est appuyé sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE).

Toucher Désactivé ou Activé.

Éclairage de sortie

Ce réglage détermine combien de temps les phares restent allumés après avoir éteint et quitté le véhicule.

Toucher Désactivée, 30 secondes, 60 secondes, ou 120 secondes.

Verrous de portes électriques

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Anti-verrouillage de la porte conducteur
- Déverrouillage automatique des portes
- Verrouillage retardé des portes

Anti-verrouillage de la porte conducteur

Ce réglage empêche le verrouillage de la porte du conducteur lorsque la porte est ouverte. Si ce réglage est activé, le menu de verrouillage retardé des portes n'est pas disponible.

Toucher Désactivé ou Activé.

Déverrouillage automatique des portes

Ce réglage permet la sélection des portes qui sont déverrouillées automatiquement en sélectionnant la position P (stationnement).

Toucher Désactivée, Toutes les portes, ou Porte du conducteur.

Verrouillage retardé des portes

Ce réglage retarde le verrouillage des portes du véhicule.

Toucher Désactivé ou Activé.

Verrous de porte et démarrage à distance

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Rétroaction sur l'écl. de déver. à dist.
- Rétroaction de verrouillage à distance
- Déverrouillage à distance des portes
- Sièges refroidis au démarrage à distance
- Sièges chauffés au démarrage à distance
- Fonctionnement à distance des vitres
- Déverrouillage de porte passif
- Verrouillage passif des portes
- Alerte de clé restée dans le véhicule

Rétroaction sur l'écl. de déver. à dist.

Ce réglage fait clignoter les éclairages extérieurs lorsque le véhicule est déverrouillé à l'aide de l'émetteur de télédéverrouillage RKE.

Toucher Désactivée ou Clignotement.

Rétroaction de verrouillage à distance

Ce réglage détermine comment le véhicule répond lorsqu'il est verrouillé à l'aide de l'émetteur de télédéverrouillage RKE.

Toucher Désactivée, Phares et klaxon, Phares uniquement, ou Klaxon uniquement.

Déverrouillage à distance des portes

Ce réglage détermine si toutes les portes, ou simplement la porte du conducteur, se déverrouillent en appuyant sur  de l'émetteur RKE.

Toucher Toutes les portes ou Porte du conducteur.

Sièges refroidis au démarrage à distance

Si cette fonction en option est activée, elle active les sièges ventilés lorsque l'on utilise le démarrage à distance par temps

chaud. Se reporter à *Sièges avant chauffés et aérés* ⇨ 65 et *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 21.

Toucher Désactivé ou Activé.

Sièges chauffés au démarrage à distance

Si cette fonction en option est activée, elle active le chauffage des sièges lorsque l'on utilise le démarrage à distance par temps froid. Se reporter à *Sièges avant chauffés et aérés* ⇨ 65 et *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 21.

En cas de volant de direction chauffant automatique, cette fonction est activée lorsque le démarrage à distance des sièges chauffants automatiques est activé.

Toucher Désactivé ou Activé.

Fonctionnement à distance des vitres

Selon l'équipement, cette fonction permet de commander à distance les glaces à l'aide de l'émetteur

RKE. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)* ⇨ 14.

Toucher Désactivé ou Activé.

Déverrouillage de porte passif

Ceci permet de sélectionner les portes à déverrouiller en utilisant le bouton de la porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule.

Toucher Désactivée, Toutes les portes, ou Porte du conducteur seulement.

Verrouillage passif des portes

Ceci permet d'activer et de désactiver le verrouillage passif et de sélectionner la rétroaction. Se reporter *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)* ⇨ 14.

Toucher Désactivée, Activé avec coup de klaxon, ou Activée.

Avertissement de clé restée dans le véhicule

Cette fonctionnalité émet un signal sonore lorsque l'émetteur RKE est laissé dans le véhicule. Ce menu

désactive également l'alerte indiquant que la télécommande n'est plus dans le véhicule.

Toucher Désactivé ou Activé.

Position des sièges

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Mémoire des réglages d'entrée dans le siège
- Mémoire des réglages de sortie du siège

Mémoire des réglages d'entrée dans le siège

Cette fonction rappelle automatiquement les positions précédemment mémorisées par le bouton 1 ou 2 lorsque le commutateur d'allumage passe de la position éteinte à la position de marche ou ACC/ACCESSORY (accessoires). Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ 61.

Toucher Désactivé ou Activé.

Mémoire des réglages de sortie du siège

Cette fonction rappelle automatiquement les positions précédemment mémorisées du bouton de sortie lorsque le commutateur d'allumage passe de la position de marche ou ACC/ACCESSORY (accessoires) à la position d'arrêt et si la porte du conducteur est ouverte ou en cours d'ouverture. Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ 61.

Toucher Désactivé ou Activé.

Remorquage

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Caméras de remorque latérales
- Éclairage de caméra de vue de la plate-forme

Caméras de remorque latérales

Cette fonction détermine si l'utilisation d'un clignotant lors d'un changement de voie affiche aussi une vue latérale de la remorque et

du véhicule. Voir *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 295.

Toucher Désactivé ou Activé.

Éclairage de caméra de vue de la plate-forme

Cette fonction détermine si les éclairages de rampe de plate-forme sont allumés quand la caméra de vue de la plate-forme est active. Voir *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 295.

Toucher Désactivé ou Activé.

Conducteur adolescent

Voir « Conducteur adolescent » à la section « Paramètres » dans le manuel du système d'infodivertissement.

Mode valet

Le système Infodivertissement et les commandes au volant seront verrouillés. L'accès aux emplacements de rangement du véhicule peut également être limité, selon l'équipement.

Pour activer le mode de verrouillage :

1. Saisir un code à quatre chiffres sur le clavier.
2. Sélectionner Entrée pour aller à l'écran de confirmation.
3. Saisir le code à quatre chiffres de nouveau.

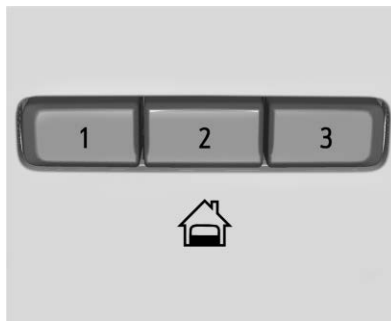
Effleurer Verrouiller ou Déverrouiller pour verrouiller ou déverrouiller le système. Effleurer Back pour retourner au menu précédent.

Système de télécommande universelle

Système à distance universel

Se reporter à *Énoncé de fréquence radio* ➔ 548.

Programmation de système à distance universel



S'ils font partie de l'équipement, ces boutons se trouvent dans la console de plafond.

Ce système peut remplacer jusqu'à trois émetteurs de commande à distance utilisés pour activer des dispositifs comme des appareils d'ouverture de garage, des systèmes de sécurité et des dispositifs domotiques. Ces instructions font référence à un dispositif d'ouverture de porte de garage mais peuvent être utilisées pour d'autres dispositifs.

Ne pas utiliser le système le système de télécommande universel avec un ouvre-porte de garage qui ne possède pas de fonction d'arrêt et d'inversion. Ceci inclut tout modèle d'ouvre-porte de garage construit avant le 1er avril 1982.

Lire les instructions complètement avant de programmer le système de télécommande universelle. La présence d'un assistant peut être utile lors de la programmation.

Conserver l'émetteur portatif d'origine pour toute utilisation dans d'autres véhicules ainsi que pour toute programmation ultérieure. Effacer la programmation en cas de revente du véhicule. Voir « Effacement des boutons du système de télécommande universelle », plus loin dans cette section.

Pour programmer un dispositif d'ouverture de porte de garage, se stationner à l'extérieur dans l'alignement du récepteur du dispositif et face à lui. Éloigner toute personne et tout objet de la porte de garage.

S'assurer que l'émetteur portatif contient une pile neuve pour une transmission rapide et précise du signal à haute fréquence.

Programmation de la télécommande universelle

Pour toute question ou aide à la programmation, consulter www.homelink.com/gm ou appeler le 1-800-355-3515. Pour les appels passés en dehors des États-Unis,

du Canada ou de Porto-Rico, les tarifs internationaux s'appliquent et peuvent différer selon qu'il s'agit d'un téléphone fixe ou d'un téléphone mobile.

La programmation comprend des actions sensibles au temps. En cas de dépassement de délai, la procédure doit être recommencée.

Pour programmer jusqu'à trois appareils :

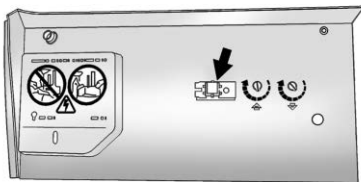
1. Maintenir l'extrémité de l'émetteur portatif à environ 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) des boutons du système de télécommande universelle, avec un œil sur le témoin. L'émetteur a été fourni par le fabricant du récepteur d'ouvre-porte de garage.
2. Simultanément, appuyer et maintenir enfoncés à la fois le bouton de l'émetteur portatif et l'un des trois boutons du système de télécommande universelle. Ne relâcher aucun bouton avant que le témoin ne passe d'un clignotement lent à

un clignotement rapide. Ensuite, relâcher les deux boutons.

Pour certains dispositifs d'ouverture de porte de garage, l'étape 2 doit être remplacée par la procédure de la rubrique « Signaux radio pour certains dispositifs d'ouverture de porte », plus loin dans cette section.

3. Presser et maintenir le bouton du système de télécommande universelle qui vient d'être programmé pendant cinq secondes, tout en observant le témoin et l'activation de la porte de garage.
 - Si le témoin reste allumé en permanence ou si la porte de garage se déplace quand le bouton est pressé, la programmation est terminée. Il n'est pas nécessaire d'effectuer les étapes 4-6.

- Si le témoin ne s'allume pas ou si la porte de garage ne se déplace pas, une seconde pression sur le bouton peut être nécessaire. Pour la seconde fois, presser et maintenir le bouton qui vient d'être programmé pendant cinq secondes. Si le témoin reste allumé ou si la porte de garage se déplace, la programmation est terminée.
- Si le témoin clignote rapidement pendant deux secondes, puis reste allumé, sans que la porte de garage ne se déplace, poursuivre la programmation par les étapes 4-6.



Bouton Apprentissage ou Mémoire

4. Après avoir effectué les étapes 1 à 3, repérer les boutons Apprentissage ou Mémoire à l'intérieur du garage, sur le récepteur de l'ouvre-porte de garage. Le nom et la teinte du bouton peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
5. Presser et relâcher le bouton Apprentissage ou Mémoire. L'étape 6 doit être achevée dans les 30 secondes suivant la pression sur ce bouton.
6. À l'intérieur du véhicule, presser et maintenir le bouton du système de télécommande universel qui vient d'être programmé pendant

deux secondes et puis le relâcher. Si la porte du garage ne se déplace pas ou si la lampe du récepteur de l'ouvre-porte de garage ne clignote pas, maintenir enfoncé le même bouton une seconde fois pendant deux secondes puis le relâcher. À nouveau, si la porte ne se déplace pas ou si sa lampe ne clignote pas, maintenir enfoncé le même bouton une troisième fois pendant deux secondes puis le relâcher.

Le système de télécommande universel doit maintenant activer la porte du garage.

Recommencer la programmation pour les deux boutons restants.

Signaux radio pour certains dispositifs d'ouverture de porte

Pour toute question ou aide à la programmation, consulter www.homelink.com/gm ou appeler le 1-800-355-3515. Pour les appels passés en dehors des États-Unis,

du Canada ou de Porto-Rico, les tarifs internationaux s'appliquent et peuvent différer selon qu'il s'agit d'un téléphone fixe ou d'un téléphone mobile.

Certaines lois sur la radiofréquence et certains dispositifs d'ouverture de porte exigent l'expiration du délai des signaux de l'émetteur ou leur arrêt après plusieurs secondes de transmission. Ce délai peut être insuffisant pour que le système de télécommande universelle capte le signal pendant la programmation.

Si la programmation n'a pas fonctionné, remplacer l'étape 2 de la procédure « Programmation de la télécommande universelle » par ceci :

Appuyer sur le bouton du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé tout en pressant et en relâchant le bouton de l'émetteur portatif toutes les deux secondes jusqu'à ce que le signal ait été accepté par le système de télécommande universelle. Le témoin du système de télécommande universelle

clignote lentement au début puis plus rapidement. Exécuter l'étape 3 décrite dans la rubrique « Programmation du système de télécommande universelle » pour terminer la programmation.

Fonctionnement de système à distance universel

Utilisation du système de télécommande universel

Appuyer sur le bouton approprié du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé pendant au moins une demi-seconde. Le témoin s'allume pendant la transmission du signal.

Effacement des touches du système de télécommande universel

Effacer tous les boutons programmés en cas de revente du véhicule.

Pour effacer :

1. Maintenir les deux boutons extérieurs enfoncés jusqu'au clignotement du témoin. Ceci doit prendre environ 10 secondes.
2. Relâcher les deux touches.

Reprogrammation d'une seule touche du système de télécommande universel

Pour reprogrammer n'importe quel bouton du système :

1. Maintenir n'importe quel bouton enfoncé. Ne pas le relâcher.
2. Le témoin commence à clignoter au bout de 20 secondes. Tout en maintenant enfoncé le bouton du système d'accueil universel à distance, exécuter l'étape 1 de « Programmation du système de télécommande universel ».

Éclairage

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs	185
Rappel d'éclairage extérieur éteint	188
Commande de feux de route et feux de croisement	188
Clignotant de dépassement	188
Feux de circulation de jour (FCJ)	188
Système de phares automatiques	189
Feux de détresse	190
Signaux de changement de direction et de changement de voies	190
Phares antibrouillard	191
Éclairage localisé	191
Toit auxiliaire-fixé à la lampe	192
Éclairage d'espace utilitaire extérieur	193

Éclairage intérieur

Commande d'éclairage de tableau de bord	194

Plafonniers	194
Lampes de lecture	194

Fonctions d'éclairage

Éclairage d'entrée	195
Éclairage de sortie	195
Gestion de la charge de la batterie	196
Protection électrique de la batterie	196
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur	197

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs



La commande d'éclairage extérieur se trouve sur le tableau de bord, à gauche du volant.

⏻ : Éteint les phares automatiques et les feux de circulation de jour (FCJ). Tourner à nouveau la commande des phares vers ⏻ pour rallumer les phares automatiques ou les feux de circulation de jour (FCJ).

Pour les véhicules vendus initialement au Canada, la position hors fonction fonctionne uniquement quand la boîte est en position de stationnement (P).

AUTO (automatique) : Allume automatiquement les phares, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage du tableau de bord, les feux de gabarit sur le toit (option), les feux de gabarit latéraux avant/arrière et l'éclairage de plaque d'immatriculation.

 : Allume les feux de stationnement ainsi que toutes les lampes, sauf les phares et les phares antibrouillard, selon l'équipement.

Pour certaines catégories de garniture et séries de camions vendus d'abord au Canada, les phares peuvent s'allumer en même temps que les feux de stationnement.

 : Allume les phares en même temps que les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage du tableau de bord, les

feux de gabarit sur le toit (selon l'équipement), les feux de gabarit latéraux avant/arrière et l'éclairage de plaque d'immatriculation.

Quand les phares sont allumés et que le véhicule fonctionne, ils s'éteignent automatiquement 10 minutes après que le contact est coupé. Quand les phares sont allumés et que le véhicule ne fonctionne pas, ils restent allumés pendant 10 minutes avant de se couper pour éviter une décharge de la batterie. Placer la commande des phares en position hors fonction puis à nouveau en fonction pour obtenir un délai supplémentaire de 10 minutes. Pour laisser les phares allumés pendant plus de 10 minutes, le contact doit être allumé ou mis sur ACC/ACCESSORY (accessoire).

 : Selon l'équipement, active l'éclairage localisé. Se reporter à *Éclairage localisé* ➔ 191.

Système IntelliBeam

Si équipé, ce système allume et éteint les feux de route en fonction des conditions de circulation alentours.

Ce système allume les feux de route quand il fait assez sombre et qu'aucun autre véhicule n'est présent.

Le témoin  s'allume sur le groupe d'instruments quand le système IntelliBeam est activé.

Mise en fonction et activation d'IntelliBeam



Pour activer le système Intellibeam, appuyer sur , sur le levier de clignotant, lorsqu'il fait sombre à

l'extérieur et que la commande des feux extérieurs se trouve en position AUTO ou .

Conduire avec Intellibeam

Le système n'active les feux de route que si vous roulez à plus de 40 km/h (25 mi/h).

Le témoin de route allumé apparaît au groupe d'instruments lorsque les feux de route sont allumés.

Un capteur près de la partie supérieure centrale du pare-brise contrôle automatiquement le système. Maintenir cette zone du pare-brise exempte de débris pour permettre au système de fonctionner au mieux.

Les feux de route restent allumés, sous le contrôle automatique, jusqu'à ce qu'une de ces situations se produise :

- Le système détecte les phares d'un véhicule qui approche.
- Le système détecte les feux arrière d'un véhicule qui vous précède.

- La luminosité extérieure est suffisante pour que les feux de route ne soient pas nécessaires.
- La vitesse du véhicule descend en-dessous de 20 km/h (12 mi/h).
- Le système IntelliBeam est désactivé par le bouton sur le levier de commande des clignotants. Si cela se produit, appuyer sur , sur le levier de clignotants, lorsque la commande de feux extérieurs est placée sur la position AUTO ou  pour réactiver le système IntelliBeam. Le témoin du groupe d'instruments s'allume pour indiquer que le système IntelliBeam est réactivé.

Les feux de route peuvent ne pas s'éteindre automatiquement si le système ne peut pas détecter les phares d'un autre véhicule dans l'un des cas suivants :

- Les phares de l'autre véhicule manquent, sont endommagés, masqués à la vue ou non détectés pour une autre raison.

- Les phares de l'autre véhicule sont couverts de saleté, de neige et/ou d'éclaboussures de la route.
- Les phares de l'autre véhicule ne peuvent pas être détectés à cause d'une épaisse fumée d'échappement, de la fumée, du brouillard, de la neige, des éclaboussures de la route, de l'humidité ou d'autres raisons atmosphériques.
- Le pare-brise de votre véhicule est sale, fendu ou quelque chose bouche la vue du capteur de luminosité.
- Le véhicule est chargé de telle façon que l'avant pointe vers le haut, impliquant que le capteur de luminosité vise trop haut et ne détecte pas les phares et les feux arrière.
- Vous conduisez sur route sinueuse ou escarpée.

Les feux de route automatiques doivent peut-être être désactivés dans l'une des conditions ci-dessus.

Rappel d'éclairage extérieur éteint

Un signal sonore retentit lorsque les phares ou les feux de stationnement sont allumés manuellement, que l'allumage est coupé et qu'une porte est ouverte. Pour désactiver le signal sonore, éteindre les feux.

Commande de feux de route et feux de croisement

Pousser le levier des clignotants vers le tableau de bord pour passer des feux de croisement aux feux de route.

Tirer ou pousser le levier des clignotants pour revenir aux feux de croisement.



Lorsque les feux de route sont allumés, ce témoin s'allume également dans le groupe d'instruments.

Clignotant de dépassement

Cette fonctionnalité vous permet d'utiliser vos phares de route afin de signaler à un conducteur qui vous précède que vous désirez le dépasser. Elle fonctionne même si les phares sont en mode automatique.

Pour l'utiliser, tirer le levier du clignotant vers vous, puis le relâcher.

Si les phares sont en mode automatique ou si les feux de croisement sont allumés, les feux de route s'allument. En fonction du type de phares, ils s'éteignent après une courte durée ou demeurent allumés tant que vous tenez le levier vers vous. Le témoin des feux de route s'allume dans le groupe d'instruments. Il faut le relâcher pour retourner au mode normal.

Feux de circulation de jour (FCJ)

Les FCJ améliorent la vision qu'ont les autres conducteurs de l'avant du véhicule en plein jour. Des feux de circulation de jour complètement fonctionnels sont requis sur tous les véhicules vendus pour la première fois au Canada.

Le système FCJ entre en fonction quand les conditions suivantes sont satisfaites :

- Le contact est mis.
- La commande d'éclairage extérieur est sur AUTO.
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).
- Le capteur de luminosité détermine qu'il fait jour.

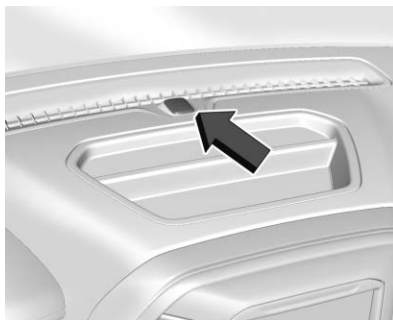
Lorsque le système FCJ est en fonction, seuls les FCJ sont allumés. Les feux arrière, les feux de position latéraux et les autres feux ne sont pas allumés. L'éclairage du tableau de bord ne s'allume pas non plus.

Lorsqu'il commence à faire sombre, les phares automatiques allumeront les phares à la place des feux de circulation de jour (FCJ).

Pour désactiver les FCJ, tourner la commande de feux extérieurs sur ☺, puis la relâcher. Pour les véhicules vendus en premier lieu au Canada, la désactivation ne fonctionne que lorsque le véhicule est stationné.

Système de phares automatiques

Lorsque la commande de l'éclairage extérieur est tournée sur AUTO et qu'il fait suffisamment sombre au-dehors, les phares s'allument automatiquement.



Un capteur de luminosité se trouve sur le dessus du tableau de bord. Ne pas le couvrir, sans quoi les phares s'allumeront alors qu'ils sont superflus.

Le système peut également allumer les phares lorsque vous roulez dans un tunnel ou un garage étagé.

Si le véhicule démarre dans un garage sombre, le système d'allumage automatique des phares entre immédiatement en fonction. Une fois sorti du garage, s'il fait jour à l'extérieur, un bref délai s'écoule avant que le système d'allumage automatique des phares passe en feux de circulation de jour (FCJ).

Pendant ce délai, il est possible que le groupe d'instruments ne soit pas aussi lumineux qu'à l'habitude. S'assurer que la commande d'éclairage du tableau de bord soit en position pleine intensité. Se reporter à *Commande d'éclairage de tableau de bord* ➔ 194.

Lorsqu'il fait suffisamment clair à l'extérieur, les phares s'éteignent ou les FCJ s'allument.

Le système de phares automatiques est désactivé lorsque la commande des feux est mise en position ☺ et lorsque le contact est coupé.

Éclairage allumé avec essuie-glaces

Si les essuie-glaces de pare-brise sont mis en marche le jour pendant que le moteur est en marche et que la commande d'éclairage extérieur est en position AUTO, les phares, les feux de stationnement et les autres feux extérieurs s'allument. La vitesse à laquelle l'éclairage s'allume varie en fonction de la vitesse des essuie-glaces. Lorsque les essuie-glaces sont arrêtés,

l'éclairage extérieur s'éteint. Mettre la commande d'éclairage extérieur sur  ou  pour désactiver cette fonction.

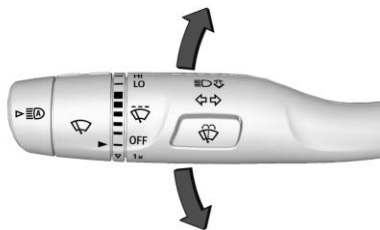
Feux de détresse



 : Appuyer sur ce bouton pour mettre en marche les feux de détresse. Pour les arrêter, appuyer de nouveau sur le bouton.

Quand les feux de détresse clignotent, les clignotants ne fonctionnent pas.

Signaux de changement de direction et de changement de voies



Une flèche située dans le groupe d'instruments clignote pour indiquer la direction du changement de direction ou de voie.

Pour signaler un virage, lever ou abaisser complètement le levier de clignotants.

Pour signaler un changement de voie, soulever ou abaisser partiellement le levier pendant moins d'une seconde, jusqu'à ce que la flèche commence à clignoter. Cela actionnera automatiquement trois fois les clignotants. Ils clignoteront six fois si le mode

remorquer/tracter est activé. Tenir le levier de clignotants pendant plus d'une seconde actionnera les clignotants jusqu'à ce que le levier est relâché.

Le levier revient à sa position de départ lorsqu'il est relâché.

Si après avoir signalé un changement de direction ou de voie, les flèches clignotent rapidement ou ne s'allument pas, il se peut qu'une ampoule de signal soit grillée. Si le véhicule est muni de clignotants à DEL, communiquer avec votre concessionnaire.

Remplacer toutes les ampoules grillées. Si l'ampoule n'est pas grillée, vérifier les fusibles. Se reporter à *Fusibles et disjoncteurs*  428.

Carillon de rappel des clignotants

Si le clignotant reste activé pendant plus de 1,2 km (0,75 mi), un carillon retentit à chaque clignotement. Un message peut également s'afficher au le centralisateur

informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages du véhicule* ➔ 174. Pour arrêter le carillon et effacer le message, déplacer le levier de clignotants à la position d'arrêt.

Phares antibrouillard



Selon l'équipement, la commande des feux antibrouillard se trouve à proximité de la commande de feux extérieur, à gauche de la colonne de direction.

Le contact doit être établi pour que les feux antibrouillard s'activent.

⌘ : Appuyer sur le bouton pour allumer ou éteindre les feux antibrouillard. Un témoin s'allume dans le groupe d'instruments.

Quand les feux antibrouillard sont allumés, les feux de croisement s'allument automatiquement.

Les feux antibrouillard s'éteignent lorsque les feux de route sont activés. Quand les feux de route sont éteints, les feux antibrouillard se rallument.

Certaines réglementations locales exigent que les feux soient allumés avec des feux antibrouillard.

Éclairage localisé



Selon l'équipement, l'éclairage localisé projette la lumière des rétroviseurs extérieurs hors du véhicule.

Lorsque le véhicule est stationné, appuyer sur ☀ pour sélectionner l'une des options suivantes :

- Éclairages localisés côté gauche et droit allumés
- Éclairage localisé côté gauche allumé
- Éclairage localisé côté droit allumé

- Éclairages localisés côté gauche et droit éteints

Si le véhicule quitte une position de stationnement, les feux s'éteignent immédiatement.

Si le véhicule est éteint, les feux resteront allumés pendant environ 10 minutes.

Si des éclairages localisés sont allumés, si le bouton n'a pas été actionné au bout d'environ 5 secondes, une nouvelle pression éteint les éclairages localisés.

Toit auxiliaire-fixé à la lampe

Selon l'équipement, ce bouton comporte d'autres possibilités de câblage pour qu'un concessionnaire ou un centre de service qualifié puisse installer un feu auxiliaire surélevé.



Ce bouton se trouve sur la console de plafond.

Quand le câblage est connecté à un projecteur auxiliaire fixé sur le toit, une pression sur le bas du bouton active le projecteur et éclaire un témoin à la base de ce bouton. Appuyer sur le sommet du bouton pour éteindre le projecteur et son témoin.

Le circuit de projecteur de secours du toit est protégé par un fusible de 30 A. La consommation totale de courant des lampes doit être inférieure à cette valeur. Les points de fixation des circuits du projecteur du toit consistent en deux fils aux bouts arrondis placés au-dessus de la console suspendue : un fil

d'alimentation commutée vert foncé à une bande bleue et un fil de masse noir.

Pour plus d'informations sur l'installation du feu d'urgence monté sur le toit, visitez le site www.gmupfitter.com ou contactez votre concessionnaire.

Si le véhicule est doté de ce bouton, il se peut qu'il soit équipé d'un ensemble de préparation pour chasse-neige. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ➔ 373.

Éclairage d'espace utilitaire extérieur



Les lampes de l'espace de chargement fournissent plus de lumière dans la zone de chargement ou sur les côtés du véhicule, si nécessaire. Les lampes à l'intérieur du caisson de camionnette, dans la poignée du hayon, pour l'attelage et/ou les lampes du rétroviseur de chargement s'allument également, selon l'équipement.

Si le véhicule est en P (Stationnement) ou en R (Marche arrière), le commutateur de lampe d'espace de chargement a pour effet que les éclairages passent par chacun des états suivants à chaque pression sur le bouton :

- Pression initiale :
 - CHMSL/Éclairages du plateau de chargement - Allumés
 - Éclairages de rétroviseurs de chargement - Allumés
 - Témoin de commutateur de chargement (selon l'équipement) - Allumé
- Pression suivante : (dans les 5 secondes suivant la pression précédente) :
 - CHMSL/Éclairages du plateau de chargement - Allumés
 - Éclairages de rétroviseurs de chargement - Éteints
 - Témoin de commutateur de chargement (selon l'équipement) - Allumé
- Pression suivante :

- CHMSL/Éclairages du plateau de chargement - Éteints
- Éclairages de rétroviseurs de chargement - Éteints
- Témoin de commutateur de chargement (selon l'équipement) - Éteint

Se familiariser avec et suivre toutes les lois de l'État et les lois locales qui s'appliquent à l'utilisation de l'éclairage de l'espace de chargement.

Éclairage intérieur

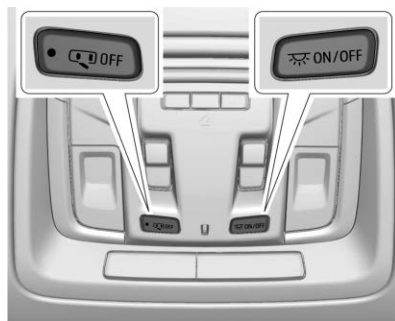
Commande d'éclairage de tableau de bord



Ce dispositif contrôle l'intensité de l'éclairage du volant et du tableau de bord. La commande d'éclairage du tableau de bord se trouve près de la commande d'éclairage extérieur.

☀️ : Appuyer sur ☀️ + pour augmenter la luminosité ou sur ☀️ - pour diminuer la luminosité des éclairages.

Plafonniers



Les commandes de plafonnier se trouvent dans la console suspendue.

Appuyer sur les boutons :

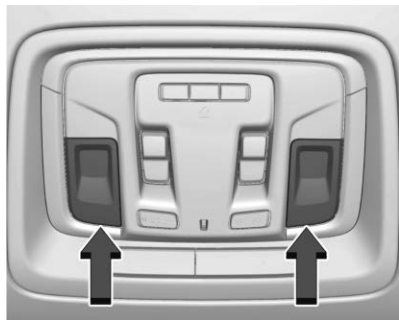
☐ OFF (arrêt) : Appuyer pour éteindre le plafonnier lorsqu'une porte est ouverte. Un témoin lumineux du bouton s'allume lorsque l'annulation de plafonnier est activée. Appuyer sur ☐ OFF à nouveau pour désactiver cette

fonction : le témoin lumineux s'éteint. Les plafonniers s'allument lorsque les portes sont ouvertes.

☘ **MARCHE/ARRÊT** : Appuyer pour allumer manuellement les plafonniers. Appuyer à nouveau pour éteindre les plafonniers.

Lampes de lecture

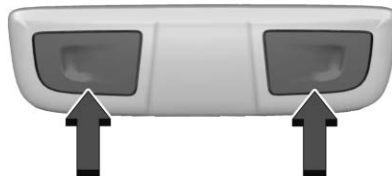
Deux lampes de lecture se trouvent sur la console de plafond et au-dessus des sièges arrière. Ces lampes s'allument lorsqu'une porte est ouverte.



Lampes de lecture avant

Les lampes de lecture avant se trouvent dans la console suspendue.

Appuyer sur les lentilles des lampes pour allumer ou éteindre les lampes de lecture avant.



Lampes de lecture arrière

Les lampes de lecture arrière se trouvent au-dessus des sièges arrière.

Appuyer sur la lentille de la lampe pour allumer ou éteindre les lampes de lecture arrière.

Fonctions d'éclairage

Éclairage d'entrée

Certains feux extérieurs et intérieurs s'allument brièvement le soir ou dans les zones peu éclairées lorsque  est pressé sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE). Lorsqu'une porte est ouverte, l'éclairage intérieur s'allume. Après 30 secondes environ, les feux extérieurs s'éteignent. L'éclairage d'entrée peut être désactivé manuellement en coupant le contact ou en pressant le bouton  de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE).

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à « Éclairage de localisation du véhicule » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

Éclairage de sortie

Certaines feux extérieurs et éclairages intérieurs s'allument la nuit ou dans les zones faiblement éclairées quand la porte du

conducteur est ouverte après la coupure du contact. Le plafonnier s'allume après la coupure du contact. Les lampes extérieures et le plafonnier restent allumés durant une certaine durée, puis ils s'éteignent automatiquement.

Les feux s'éteignent immédiatement en mettant la commande des lampes extérieures hors fonction.

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

Gestion de la charge de la batterie

Le véhicule possède une fonction de gestion de l'alimentation électrique (EPM) qui estime la température de la batterie et son état de charge. La tension est régulée pour le meilleur rendement et la meilleure durée de vie de la batterie.

Quand la batterie est peu chargée, la tension est légèrement augmentée pour la recharger rapidement. Quand la batterie est

très chargée, la tension est légèrement diminuée pour éviter une surcharge. Si la jauge du voltmètre ou l'affichage de la tension au centralisateur informatique de bord (CIB), selon l'équipement, peut afficher la tension vers le haut ou vers le bas. Ceci est normal. S'il existe un problème, une alerte s'affiche.

Comme pour tous les véhicules, la batterie peut être déchargée au ralenti en cas de charge électrique très élevée car l'alternateur ne peut tourner assez vite au ralenti pour produire le courant nécessaire.

La charge est élevée en cas d'utilisation des éléments suivants : phares, feux de route, feux antibrouillard, dégivrage arrière, ventilateur de climatisation à grande vitesse, chauffage des sièges, ventilateurs de refroidissement du moteur, feux de remorque, accessoires branchés aux prises de courant.

L'EPM évite les décharges excessives en équilibrant la production de l'alternateur et les

besoins électriques du véhicule. Il peut augmenter le régime de ralenti pour générer plus de courant chaque fois que nécessaire. Il peut réduire temporairement la consommation de certains accessoires.

Normalement, ces actions sont progressives et imperceptibles, sauf en de rares cas. Un message peut alors s'afficher au CIB et il est recommandé de réduire la consommation électrique.

Protection électrique de la batterie

Cette fonction éteint le plafonnier et les lampes de lecture, s'ils demeurent allumés durant plus de 10 minutes lorsque le contact est coupé. L'éclairage de l'espace de chargement s'éteint après 20 minutes, pour ne pas décharger la batterie.

Économiseur de batterie d'éclairage extérieur

Les feux extérieurs s'éteignent au bout de 10 minutes environ après la coupure du contact, si les feux de stationnement ou les phares ont été laissés allumés manuellement. Cela évite la décharge de la batterie.

Pour redémarrer la minuterie de 10 minutes, tourner la commande de lampes extérieures en position  puis revenir en position  ou .

Pour maintenir les lampes allumées pendant plus de 10 minutes, le contact doit être allumé ou sur ACC/ACCESSORY (accessoire).

Système infodivertissement

Introduction

Info-divertissement 198

Introduction

Info-divertissement

Se reporter au manuel d'Infodivertissement pour de plus amples informations sur la radio, les lecteurs audio, le téléphone, le système de navigation et la reconnaissance vocale. Il inclut également des informations sur les paramètres.

Annulation active du bruit (ANC)

En cas d'équipement, l'ANC réduit le bruit du moteur dans l'habitacle. L'ANC nécessite le système audio installé en usine, la radio, les haut-parleurs, l'amplificateur (option), le système à induction et le système d'échappement pour fonctionner correctement. La désactivation est requise par votre concessionnaire si l'équipement de rechange connexe est installé.

Commandes de climatisation

Systèmes de climatisation

Systèmes de commande de la climatisation	199
Commande de climatisation automatique à deux zones	202

Bouches d'aération

Bouches d'aération	206

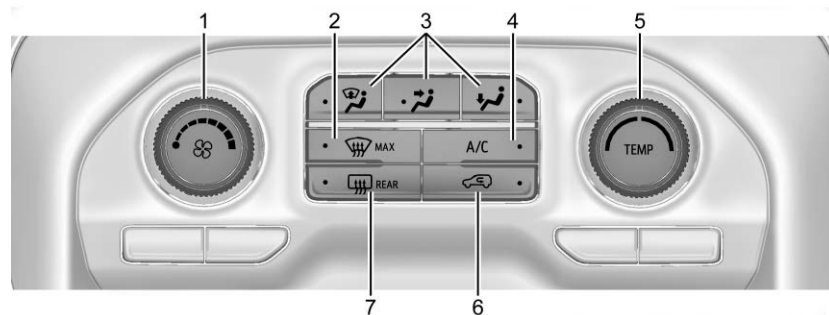
Entretien

Filtre à air de l'habitacle	207
Entretien	208

Systèmes de climatisation

Systèmes de commande de la climatisation

Le chauffage, le refroidissement et la ventilation du véhicule peuvent être contrôlés par ce système.



1. Commande du ventilateur
2. MAX dégivrage
3. Commandes de mode de distribution d'air
4. A/C (climatisation)
5. TEMP (régulation de température)

6. Recyclage
7. Désembueur de lunette arrière (selon l'équipement) ou rétroviseurs chauffants (selon l'équipement)

 : Tourner en sens horaire ou antihoraire pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur.

Tourner complètement le bouton dans le sens antihoraire pour désactiver le ventilateur.

TEMP : Tourner en sens horaire ou antihoraire pour augmenter ou réduire la température à l'intérieur du véhicule.

Commandes de mode de

distribution d'air : Appuyer sur ,  ou  pour modifier la direction de l'air. N'importe quelle combinaison des trois commandes peut être sélectionnée. Un témoin lumineux s'allume dans le bouton du mode sélectionné.

Pour modifier le mode actuel, sélectionner un ou plusieurs des éléments suivants. Un témoin lumineux s'allume :

 : L'air est dirigé vers le pare-brise, les sorties extérieures de la climatisation et les sorties des glaces latérales.

 : L'air est dirigé vers les sorties de la climatisation.

 : La majeure partie de l'air est dirigée vers les bouches d'aération du plancher et une partie de l'air est dirigé vers le pare-brise, les sorties extérieures de la climatisation et des glaces latérales.

 **MAX** : L'air est dirigé vers le pare-brise et le ventilateur tourne à un régime plus élevé s'il n'est pas déjà supérieur à un régime moyen. Ce mode annule le mode précédent sélectionné et élimine plus rapidement la buée ou le givre du pare-brise. Lorsque la commande est pressée à nouveau, le système retourne au mode et au régime de ventilateur antérieurs.

Afin d'obtenir de meilleurs résultats, retirer toute la neige et la glace du pare-brise avant d'utiliser la fonction de dégivrage.

 : Appuyer pour mettre en marche le recyclage. Un témoin lumineux s'allume. L'air est recyclé pour refroidir rapidement l'intérieur du véhicule. Il peut également être

utilisé pour aider à diminuer l'apport d'air extérieur ainsi que les odeurs qui pénètrent dans le véhicule.

Éviter d'utiliser la recirculation pendant de longues périodes de temps dans des conditions froides ou humides. L'utilisation de la recirculation dans des conditions froides ou humides peut entraîner la formation de buée sur les glaces.

A/C : Appuyer pour activer ou désactiver la climatisation. Un témoin indicateur s'allume pour montrer que la climatisation est activée. Si le ventilateur est arrêté, le climatiseur ne fonctionne pas. Le témoin de climatisation reste allumé même si la température extérieure est inférieure à zéro.

Désembueur de lunette arrière

 **REAR (arrière)** : Selon l'équipement, appuyer sur ce bouton pour activer ou désactiver le désembueur de lunette arrière. Un témoin intégré au bouton s'allume pour signaler que le désembueur de lunette arrière est activé.

Le désembueur de lunette arrière fonctionne uniquement lorsque le moteur tourne. Le désembueur se désactive si le contact est coupé ou positionné sur ACC/ACCESSORY (accessoires).

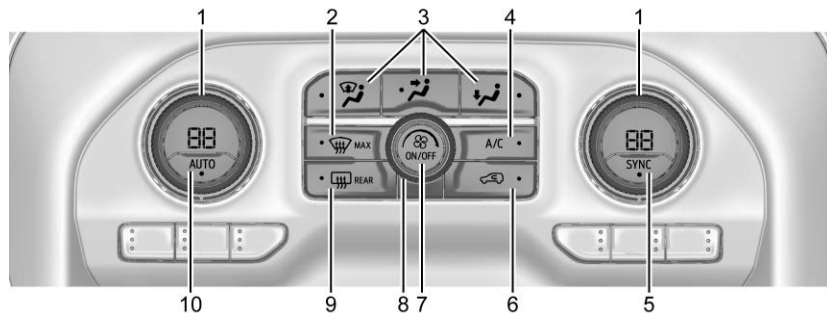
Si le véhicule est équipé de rétroviseurs extérieurs chauffants, appuyer sur  pour les activer ou les désactiver. Se reporter à *Rétroviseurs chauffants* ➔ 44.

Attention

Ne pas utiliser de lame de rasoir ou un autre objet tranchant pour nettoyer la face interne de la lunette arrière, sous peine d'endommager le désembueur de lunette arrière. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas nettoyer la face interne de la lunette arrière à l'aide d'un objet tranchant.

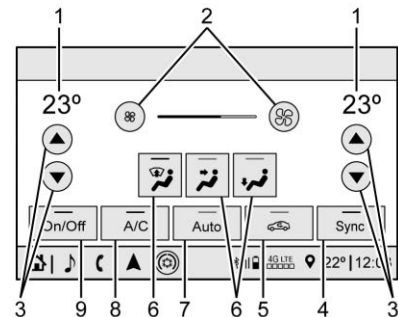
Commande de climatisation automatique à deux zones

Le chauffage, le refroidissement et la ventilation du véhicule peuvent être contrôlés par ce système.



1. Commandes de température côté conducteur et côté passager	7. Bouton d'alimentation
2. MAX dégivrage	8. Commande du ventilateur
3. Commandes de mode de distribution d'air	9. Désembueur de lunette arrière (selon l'équipement) ou rétroviseurs chauffants (selon l'équipement)
4. A/C (climatisation)	10. AUTO (Fonctionnement automatique)
5. SYNC (température synchronisée)	
6. Recyclage	

Affichage de commande de climatisation

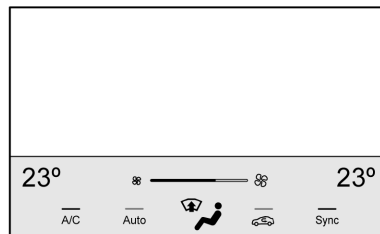


1. Réglages de la température côté conducteur et côté passager
2. Commande du ventilateur
3. Commandes de température côté conducteur et côté passager
4. Sync (température synchronisée)
5. Recyclage
6. Commandes de mode de distribution d'air

7. Auto (Fonctionnement automatique)
8. A/C (climatisation)
9. On/Off (alimentation)

On peut contrôler le ventilateur, le mode de distribution d'air, les réglages de température côté conducteur et passager, et Sync en effleurant CLIMATE (climatisation) sur la page d'accueil Infodivertissement ou le bouton de climatisation du plateau d'applications de l'affichage de commande de climatisation. On peut alors effectuer une sélection sur la page de commande de climatisation avant qui est affichée. Se reporter au manuel d'Infodivertissement.

Affichage d'état de commande de climatisation



L'affichage de l'état de la commande de climatisation apparaît brièvement lorsque les commandes de climatisation de la console centrale sont réglées.

Fonctionnement automatique

Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le débit d'air, la climatisation et le recyclage afin de chauffer ou rafraîchir le véhicule à la température désirée.

Lorsque le témoin AUTO est allumé, toutes les quatre fonctions fonctionnent automatiquement. Chaque fonction peut également être réglée manuellement et le réglage sélectionné est affiché. Les fonctions non réglées manuellement continuent d'être commandées automatiquement, même si le témoin AUTO est éteint.

Pour le fonctionnement automatique :

1. Presser AUTO.
2. Régler la température. Laisser au système se stabiliser. Régler la température selon les besoins pour le meilleur confort.

Pour améliorer l'économie de carburant et refroidir le véhicule plus rapidement, le recyclage peut être sélectionné automatiquement par temps chaud.

Le témoin de recirculation ne s'allume pas quand il est commandé automatiquement. Se reporter à  sous « Fonctionnement manuel » pour plus de détails.

Fonctionnement manuel

 : Tourner dans le sens horaire ou antihoraire pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur. Appuyer sur le bouton pour éteindre le ventilateur. Lorsque off (arrêt) est sélectionné, une petite quantité d'air peut encore sortir des bouches d'aération en fonction de la vitesse du véhicule. Si un des boutons est appuyé ou tourné, le système de commande de climatisation s'allumera et fonctionnera au réglage actuel.

Appuyer sur AUTO pour revenir au fonctionnement automatique.

Commande de température côtés conducteur et passager

: On peut régler la température séparément pour le conducteur et le passager.

Tourner la molette dans le sens horaire ou antihoraire pour augmenter ou diminuer le réglage de température pour le conducteur ou le passager. L'affichage de température du côté conducteur ou

du côté passager indiquera l'augmentation ou la diminution du réglage de température.

SYNC : Presser pour lier le réglage de température des passagers au réglage du conducteur. Le témoin SYNC s'allume. Lorsque le réglage des passagers est effectué, le témoin SYNC s'éteint.

Bouton de mode de distribution d'air

: Appuyer sur ,  ou  pour modifier la direction de l'air. N'importe quelle combinaison des trois commandes peut être sélectionnée. Un témoin lumineux s'allume dans le bouton du mode sélectionné.

Le fait de modifier le mode annule le fonctionnement automatique et le système passe en mode manuel. Appuyer sur AUTO pour retourner au fonctionnement automatique.

Pour modifier le mode actuel, sélectionner un ou plusieurs des réglages suivants :

 : L'air est dirigé vers le pare-brise, les sorties extérieures de la climatisation et les sorties des glaces latérales.

 : L'air est dirigé vers les sorties de la climatisation.

 : La majeure partie de l'air est dirigée vers les bouches d'aération du plancher et une partie de l'air est dirigé vers le pare-brise, les sorties extérieures de la climatisation et des glaces latérales.

 **MAX** : L'air est dirigé vers le pare-brise et le ventilateur tourne à un régime plus élevé s'il n'est pas déjà supérieur à un régime moyen. Ce mode annule le mode précédent sélectionné et élimine plus rapidement la buée ou le givre du pare-brise. Lorsque la commande est pressée à nouveau, le système retourne au mode et au régime de ventilateur antérieurs.

Afin d'obtenir de meilleurs résultats, retirer toute la neige et la glace du pare-brise avant d'utiliser la fonction de dégivrage.

 : Appuyer pour mettre en marche le recyclage. Un témoin lumineux s'allume. L'air est recyclé pour refroidir rapidement l'intérieur du véhicule. Il peut également être utilisé pour aider à diminuer l'apport d'air extérieur ainsi que les odeurs qui pénètrent dans le véhicule.

Éviter d'utiliser la recirculation pendant de longues périodes de temps dans des conditions froides ou humides. L'utilisation de la recirculation dans des conditions froides ou humides peut entraîner la formation de buée sur les glaces.

A/C : Appuyer pour activer ou désactiver la climatisation.

Un témoin indicateur s'allume pour montrer que la climatisation est activée. Si le ventilateur est arrêté, le climatiseur ne fonctionne pas. Le témoin de climatisation reste allumé même si la température extérieure est inférieure à zéro.

Désembueur de lunette arrière

 **REAR (arrière)** : Selon l'équipement, appuyer sur ce bouton pour activer ou désactiver le

désembueur de lunette arrière. Un témoin intégré au bouton s'allume pour signaler que le désembueur de lunette arrière est activé.

Le désembueur de lunette arrière fonctionne uniquement lorsque le moteur tourne. Le désembueur se désactive si le contact est coupé ou positionné sur ACC/ACCESSORY (accessoires).

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs extérieurs chauffants, appuyer sur  pour les activer ou les désactiver. Se reporter à *Rétroviseurs chauffants* ⇨ 44.

Attention

Ne pas utiliser de lame de rasoir ou un autre objet tranchant pour nettoyer la face interne de la lunette arrière, sous peine d'endommager le désembueur de lunette arrière. Les réparations ne seraient pas couvertes par la

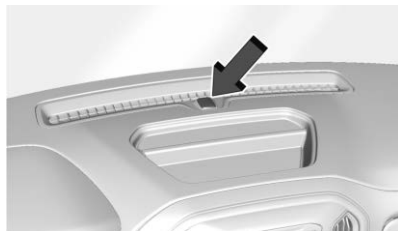
(Suite)

Attention (Suite)

garantie du véhicule. Ne pas nettoyer la face interne de la lunette arrière à l'aide d'un objet tranchant.

Fonctionnement de la climatisation en cas de démarrage à distance :

Si le véhicule est équipé d'un démarrage à distance, le système de commande de climatisation peut fonctionner lorsque le véhicule est démarré à distance. Si le véhicule est équipé de sièges chauffants ou ventilés ou d'un volant de direction chauffant, ces fonctions peuvent s'activer pendant un démarrage à distance. Se reporter à *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 21, *Sièges avant chauffés et aérés* ⇨ 65 et *Volant de direction chauffant* ⇨ 131.

Capteurs

La sonde d'ensoleillement, sur le haut du tableau de bord près du pare-brise, surveille l'intensité du rayonnement solaire.

Le système de commande de climatisation analyse les données transmises par la sonde pour réguler la température, la vitesse de soufflage du ventilateur, la recirculation et le mode de distribution d'air afin d'optimiser le confort.

Ne pas couvrir la sonde; au risque de compromettre le bon fonctionnement du système de commande de climatisation automatique.

Bouches d'aération

Utiliser les molettes coulissantes sur les bouches d'air centrales et latérales pour modifier la direction du flux d'air.

Les bouches d'air soufflent de l'air chaud sur les fenêtres latérales par temps froid. Si les modes Floor (plancher), Defog (désembuage) ou Defrost (dégivrage) sont sélectionnés, une petite quantité d'air sortira des bouches d'air près de la glace.

Pour fermer les bouches d'air de climatisation avant, déplacer les molettes coulissantes en position complètement abaissée.

Pour fermer les bouches d'air de climatisation arrière, déplacer les molettes coulissantes en position complètement vers l'intérieur.

Conseils d'utilisation

- Dégager les prises d'air prévues à la base du pare-brise de l'accumulation éventuelle de

glace, de neige ou de feuilles susceptible de bloquer l'entrée d'air dans l'habitacle.

- Éliminer la neige du capot pour améliorer la visibilité et aider à réduire l'humidité aspirée dans le véhicule.
- Ne rien mettre sous les sièges avant afin de permettre à l'air de circuler librement dans tout l'habitacle.
- L'utilisation de déflecteurs de capot non autorisés par GM peut compromettre le rendement du système. Vérifier avec votre concessionnaire avant d'ajouter un équipement à l'extérieur de votre véhicule.

Entretien

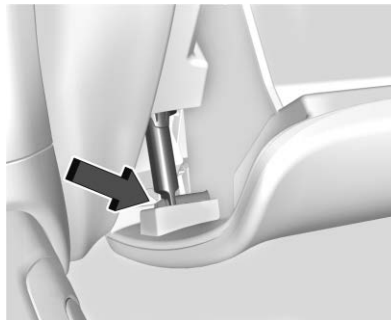
Filtre à air de l'habitacle

Le filtre réduit la poussière, le pollen et les autres irritants en suspension dans l'air extérieur aspiré dans le véhicule.

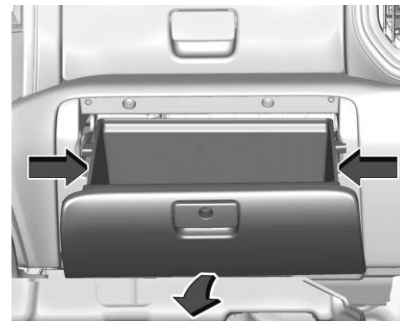
Le filtre doit être changé dans le cadre de l'entretien de routine régulier. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 511. Pour savoir quel type de filtre utiliser, se reporter à la rubrique *Pièces de remplacement d'entretien* ⇨ 526.



1. Ouvrir complètement la boîte à gants inférieure.



2. Pousser le bras de vérin vers la gauche jusqu'à ce qu'il libère la boîte à gants.



3. Appuyer les côtés de la trappe de la boîte à gants vers l'intérieur et tourner la trappe vers le bas pour la retirer.



4. Tirer le levier sur le côté gauche de la trappe du filtre et glisser à gauche, puis déposer la porte. Déposer le filtre usagé.
5. Poser le filtre à air neuf.
6. Reposer la trappe du filtre.
7. Inverser les étapes pour reposer la boîte à gants.

Consulter votre concessionnaire pour toute assistance supplémentaire.

Entretien

Tous les véhicules possèdent une étiquette sous le capot qui identifie le réfrigérant utilisé dans le véhicule. Le système de réfrigérant ne doit être entretenu que par des techniciens formés et certifiés.

L'évaporateur de la climatisation ne doit jamais être réparé ou remplacé par un évaporateur issu d'un véhicule de récupération. Il doit être uniquement remplacé par un évaporateur neuf afin d'assurer un fonctionnement correct en toute sécurité.

Durant l'entretien, tous les réfrigérants doivent être régénérés au moyen de l'équipement correct. Décharger des réfrigérants directement dans l'atmosphère est nocif pour l'environnement et peut également créer des conditions dangereuses basées sur l'inhalation, la combustion, le gel, ou d'autres problèmes de santé.

La climatisation exige une maintenance périodique. Voir *Programme entretien* ⇨ 511.

Conduite et fonctionnement

Information sur la conduite

Conduite pour une meilleure économie de carburant	211
Conduite distraite	211
Conduite défensive	212
Conduite en état d'ébriété	212
Contrôle du véhicule	213
Freinage	213
Direction	213
Contrôle d'un dérapage sur l'accotement	215
Perte de contrôle	215
Conduite tout terrain	216
Conduite sur chaussées mouillées	222
Routes onduleuses et de montagne	222
Conduite hivernale	223
Si le véhicule est coincé	225
Limites de charge du véhicule	226
Information de chargement d'autocaravane séparable ...	232

Démarrage de fonctionnement

Rodage de véhicule neuf	235
Positions du commutateur d'allumage (Accès sans clé)	236
Positions du commutateur d'allumage (Accès avec clé)	238
Démarrage du moteur	241
Système d'arrêt et de démarrage	242
Chauffe-moteur	244
Prolongation d'alimentation des accessoires	246
Changement à la position de stationnement	246
Retrait de la position de stationnement (park)	248
Stationnement au-dessus de matières qui brûlent	248
Active Fuel Management (gestion active de carburant)	249
Stationnement prolongé	249

Échappement du moteur

Échappement du moteur	250
Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement	250

Boîte de vitesses automatique

Boîte de vitesses automatique	251
Mode manuel	255
Mode de remorquage	259

Systèmes de conduite

Quatre roues motrices	260

Freins

Servofrein électrique	266
Système de freinage antiblocage (ABS)	266
Frein de stationnement électrique	267
Aide au freinage	269
Aide au démarrage sur pente	269

Systèmes de commande de suspension

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique	270
Aide au démarrage en côte (HDC)	272
Commande de mode conducteur	273
Différentiel à glissement limité	278
Essieu arrière verrouillable ...	278

Régulateur de vitesse

Régulateur de vitesse automatique	278
Régulateur de vitesse à commande adaptative (Série 1500)	281

Systèmes d'assistance au conducteur

Systèmes d'aide au conducteur	293
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul ...	295
Systèmes d'assistance pour la conduite	308
Système d'alerte de collision avant	308
Freinage automatique d'urgence (AEB)	311
Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB) (Série 1500)	313
Alerte d'angle mort latéral	316
Alerte de changement de voie (LCA) (Série 1500)	316
Témoin de sortie de ligne (Séries 2500/3500)	318

Assistance au maintien de trajectoire (LKA) (Série 1500)	320

Carburant

Carburant Top Tier	323
Carburant recommandé (Sauf moteur V8 6.2L)	323
Carburant recommandé (Moteur V8 de 6.2 L)	323
Carburants interdits	324
Carburants dans les pays étrangers	324
Additifs de carburant	324
E85 ou carburant mixte	325
Remplissage du réservoir (Modèle Pickup)	326
Remplissage du réservoir (Modèle de cabine à châssis)	328
Remplissage d'un bidon de carburant	330

Traction de remorque

Généralités sur la remorque	331
Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage	331
Traction de remorque	337

Équipement de remorquage	342
Commande de roulis de remorque	356
Application de remorquage ...	358

Conversions et compléments

Équipement électrique complémentaire	373
Ajout d'un chasse-neige ou de tout équipement similaire	373
Conversion d'une camionnette à un châssis-cabine	377

Information sur la conduite

Conduite pour une meilleure économie de carburant

Les habitudes de conduite peuvent affecter la consommation. Voici quelques conseils de conduite permettant de diminuer au mieux la consommation :

- Régler les commandes de climatisation à la température désirée après le démarrage du moteur ou désactiver la climatisation lorsqu'elle est superflue.
- Éviter les départs rapides et accélérer en douceur.
- Freiner progressivement et éviter les arrêts brusques.
- Éviter de faire tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes.

- Lorsque les conditions routières et météorologiques le permettent, utiliser le régulateur de vitesse.
- Respecter toujours les limitations de vitesse ou rouler plus lentement lorsque les conditions l'exigent.
- Maintenir les pneus à la pression correcte.
- Combiner plusieurs trajets en un seul.
- Remplacer les pneus du véhicule par des pneus de même spécification TPC, qui figure sur la paroi du pneu, à côté de la taille.
- Respecter les programmes d'entretien préconisés.

Conduite distraite

La distraction peut prendre diverses formes et peut vous empêcher de vous concentrer sur la conduite. Agir avec discernement et ne pas se laisser distraire de la conduite. De nombreux gouvernements

nationaux interdisent la distraction du conducteur. Se familiariser avec les lois de votre pays.

Pour éviter d'être distrait en conduisant, gardez les yeux sur la route, gardez les mains sur le volant et concentrez votre attention sur la conduite.

- Ne pas téléphoner en roulant. Utiliser une méthode à mains libres pour placer ou recevoir les appels téléphoniques nécessaires.
- Observer la route. Ni lire, ni prendre de notes, ni lire l'information des appareils téléphoniques ou électroniques.
- Désigner un passager de siège avant pour gérer les distractions potentielles.
- Se familiariser avec les caractéristiques du véhicule en roulant telles que la programmation des émetteurs favoris de radio et le réglage des commandes de climatisation et des sièges. Programmer toute l'information de trajet dans un

appareil quelconque de navigation avant de prendre le départ.

- Attendre l'arrêt du véhicule en position de stationnement pour récupérer les objets qui sont tombés sur le plancher.
- Arrêter ou faire stationner le véhicule pour s'occuper des enfants.
- Les animaux domestiques doivent être transportés dans un dispositif de retenue adéquat.
- Éviter les conversations difficiles en roulant que ce soit avec un passager ou au téléphone.



Avertissement

Ne pas regarder la route trop longtemps ou trop souvent peut causer une collision, des blessures ou le décès. Concentrer votre attention en roulant.

Se reporter au manuel d'infodivertissement pour plus d'information sur l'utilisation de ce système et du système de navigation, y compris sur le jumelage et l'utilisation d'un téléphone cellulaire.

Conduite défensive

Une conduite défensive signifie « toujours s'attendre à l'imprévu ». La première étape d'une conduite défensive consiste à porter la ceinture de sécurité. Se reporter à *Ceintures de sécurité* ⇨ 69.

- Toujours s'attendre à ce que les autres usagers de la route (piétons, cyclistes et autres conducteurs) soient imprudents et fassent des erreurs. Anticiper ce qu'ils pourraient faire et être prêt à faire face à leurs erreurs.
- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Se concentrer sur la conduite.

Conduite en état d'ébriété

La mort et les blessures associées à la conduite en état d'ébriété constituent une tragédie globale.



Avertissement

Le fait de boire et de conduire ensuite est très dangereux. Même une petite quantité d'alcool peut affecter vos réflexes, vos perceptions, votre attention et votre jugement. Vous pourriez avoir un accident grave, voire fatal, si vous conduisez après avoir consommé de l'alcool.

Ne pas boire et conduire ou ne pas monter avec un conducteur qui a consommé de l'alcool. Prenez un taxi ou, si vous êtes en groupe, nommez un conducteur qui ne consommera pas d'alcool.

Contrôle du véhicule

Le freinage, le contrôle de la direction et l'accélération sont des facteurs importants de contribution au contrôle d'un véhicule en déplacement.

Freinage

Un freinage implique un temps de perception et un temps de réaction. La décision d'appuyer sur la pédale de frein correspond au temps de perception. Le faire réellement correspond au temps de réaction.

Le temps moyen de réaction d'un conducteur est d'environ trois quarts de seconde. Dans ce laps de temps, un véhicule se déplaçant à 100 km/h (60 mi/h) parcourt 20 m (66 pi), ce qui peut être beaucoup en cas d'urgence.

Conseils utiles de freinage à garder en mémoire :

- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.

- Il faut éviter de freiner très fort inutilement.

- Tenir compte de la circulation.

Si le moteur s'arrête ou qu'une défaillance de freinage se produit, les freins peuvent ne plus être assistés. Il faudra plus d'efforts pour arrêter le véhicule. L'arrêt risque de prendre plus de temps.

Direction

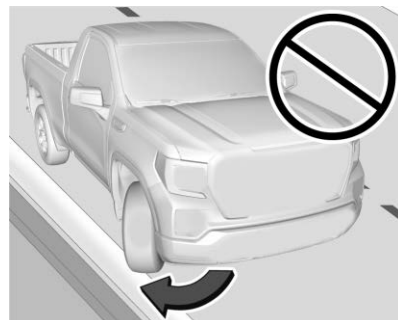
Attention

Pour éviter d'endommager le système de direction, ne pas franchir les bordures de trottoir, les délimitations de places de stationnement ou obstacles similaires à des vitesses supérieures à 3 km/h (1 mi/h). Faire preuve de prudence en franchissant d'autres obstacles fonctionnels tels que les séparateurs de voie et les ralentisseurs. Les dommages causés par une mauvaise

(Suite)

Attention (Suite)

utilisation du véhicule ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.



Direction à assistance électrique (Série 1500)

Ce véhicule est équipé d'une direction assistée électrique. Ce système fonctionne sans liquide de direction assistée. Un entretien régulier est inutile.

Si l'assistance de direction est perdue à la suite d'une défaillance, le véhicule peut être dirigé mais exige un effort supplémentaire.

Se reporter à votre concessionnaire en cas de problème.

Si l'assistance de direction est utilisée pendant longtemps à l'arrêt, l'assistance peut être réduite.

Si l'on tourne le volant jusqu'en butée et qu'on le maintient dans cette position pendant une période prolongée, l'assistance de la direction peut être réduite.

Le fonctionnement normal de l'assistance de direction devrait se rétablir lorsque le système refroidit.

Se reporter à votre concessionnaire en cas de problème.

Assistance de direction (Séries 2500/3500)

(Série 2500/3500 – Cabine normale, cabine double/multiplace sans assistance de direction numérique)

Le système de direction assistée peut nécessiter de l'entretien. Voir *Liquide de direction assistée* ⇨ 408.

Si l'assistance de direction est perdue à la suite de l'arrêt du moteur ou d'une panne du système, le véhicule peut être dirigé mais exige un effort supplémentaire. Contacter votre concessionnaire.

(Série 2500/3500 – Cabine double/multiplace avec assistance de direction numérique)

Le véhicule est doté d'un système de direction assistée à assistance de direction numérique qui influe sur l'effort demandé pour le diriger. Une vitesse basse requiert moins d'effort sur le volant de direction. Cet effort augmente en fonction de la vitesse. Le système aide le volant à se recentrer lorsque le véhicule roule à

basse vitesse. Appuyer le bouton Remorquage/Traction permet d'ajuster l'effort requis dans les conditions de conduite définies dans *Mode de remorquage* ⇨ 259.

Le système de direction assistée peut nécessiter de l'entretien. Voir *Liquide de direction assistée* ⇨ 408.

Si l'assistance de direction est perdue à la suite de l'arrêt du moteur ou d'une panne du système, le véhicule peut être dirigé mais exige un effort supplémentaire. Contacter votre concessionnaire.

Attention

Ne pas tenir le volant en butée de rotation pendant plus de 15 secondes et/ou à régime élevé. Le système de direction assistée peut-être endommagé et il peut y avoir une perte d'assistance de direction.

Conseils en virage

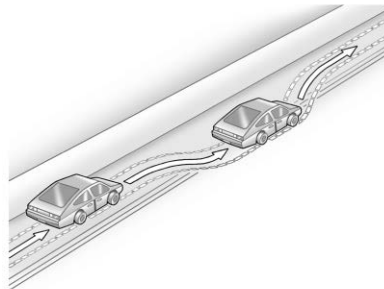
- Prendre les virages à une vitesse raisonnable.

- Réduire la vitesse avant d'entrer dans une courbe.
- Maintenir une vitesse constante raisonnable tout au long de la courbe.
- Attendre que le véhicule soit sorti de la sortie du virage pour accélérer prudemment dans la section en ligne droite.

Manipulation du volant en situations d'urgence

- Dans certaines situations, il est plus efficace d'éviter un obstacle que de freiner.
- Le fait de tenir les deux côtés du volant vous permet de tourner sur 180 degrés sans retirer une main du volant.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) vous permet de diriger le véhicule pendant le freinage.

Contrôle d'un dérapage sur l'accotement



Les roues droites du véhicule peuvent se déporter du bord de la route sur l'accotement en roulant. Agir comme suit :

1. Relâcher l'accélérateur puis, si la voie est libre, diriger le véhicule de telle manière qu'il franchisse le bord de la chaussée.

2. Faire tourner le volant sur environ un huitième de tour jusqu'à ce que la roue avant droite touche le bord de la chaussée.
3. Tourner le volant pour suivre la chaussée en ligne droite.

Perte de contrôle

Dérapiage

Trois types de dérapages correspondent aux trois systèmes de commande du véhicule :

- Dérapiage de freinage - les roues sont immobilisées.
- Dérapiage de direction ou en virage - une trop grande vitesse dans une courbe fait que les pneus glissent ou perdent leur force de virage.
- Dérapiage en accélération - une trop grande accélération fait que les roues motrices patinent.

Les conducteurs qui conduisent sur la défensive sont en mesure d'éviter la plupart des dérapages en adaptant leur conduite aux

conditions existantes et en ralentissant. Cependant, des dérapages restent toujours possibles.

Si le véhicule commence à glisser, agir comme suit :

- Relever le pied de la pédale d'accélérateur et braquer dans le sens de déplacement désiré du véhicule. Le véhicule peut se redresser. Se préparer à un second dérapage éventuel.
- Ralentir et régler votre conduite en fonction de la météo. La distance d'arrêt peut être plus grande et le contrôle du véhicule peut être affecté lorsque l'adhérence est réduite par l'eau, la neige, la glace, le gravier ou d'autres matériaux sur la chaussée. Apprendre à reconnaître les signes d'avertissement tels que l'eau, la glace ou la neige sur la chaussée qui rendent la surface brillante et ralentir en cas de doute.

- Éviter la brusquerie dans la direction, l'accélération ou le freinage, y compris la réduction de la vitesse en rétrogradant. De tels changements brusques peuvent entraîner un dérapage.

Se rappeler que l'antiblocage (ABS) ne vous aide à éviter que le dérapage au freinage.

Conduite tout terrain

Les véhicules à quatre roues motrices peuvent être utilisés en conduite hors route. Les véhicules sans quatre roues motrices et les véhicules qui ne sont pas équipés de pneus tout-terrain (AT) ou de pneus route-hors route (OOR) ne doivent pas être utilisés hors route sauf sur une surface de niveau et ferme. Pour de plus amples renseignements sur les pneus d'origine, se reporter au manuel de garantie.

Une des meilleures manières de conduire hors route est de contrôler la vitesse.



Avertissement

En conduite hors route, les bonds et les changements de direction rapides peuvent facilement vous projeter hors position. Vous pourriez ainsi perdre la maîtrise du véhicule et faire une collision. Tous les occupants du véhicule doit toujours porter les ceintures de sécurité.

Avant la conduite hors route

- Procéder aux réparations et entretiens nécessaires.
- Faire le plein de carburant, ajuster les niveaux de liquide et vérifier la pression de gonflage de tous les pneus, incluant la roue de secours si le véhicule en est équipé.
- Lire tous les renseignements relatifs aux véhicules tout terrain du présent manuel.

- Déposer les déflecteurs d'air éventuels du soubassement et les replacer après la conduite hors route.
- Connaître les lois locales qui s'appliquent à la conduite hors route.

Pour augmenter la garde au sol si les conditions l'exigent, il peut être nécessaire de déposer le déflecteur d'air inférieur de bouclier avant, selon l'équipement. Toutefois, la conduite sans le déflecteur d'air réduit l'économie de carburant.

Attention

La conduite du véhicule sans déflecteur avant inférieur sur le carénage avant pendant de longues périodes peut causer un problème d'écoulement de l'air vers le moteur. Remettre le déflecteur avant en place après la conduite hors route.

Chargement du véhicule pour la conduite hors route



Avertissement

- Un chargement errant sur le plancher de chargement peut vous heurter ou heurter vos passagers et doit donc être arrimé.
- Maintenir le chargement dans l'espace de chargement le plus loin vers l'avant et le plus bas possible. Les éléments les plus lourds doivent être sur le plancher, à l'avant de l'essieu arrière.
- Des objets lourds placés sur la galerie de toit relèvent le centre de gravité du véhicule, augmentant le risque de capotage et de blessure, voire de décès. Placer les objets lourds à l'intérieur de l'espace de chargement et non sur la galerie de toit.

Pour de plus amples renseignements sur le chargement du véhicule, se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 226 et *Pneus* ⇨ 437.

Questions environnementales

- Toujours conduire dans des régions, sur des pistes, des routes, réservées à la conduite tout terrain récréative. Obéir aux règlements affichés.
- Ne pas abîmer les arbustes, les fleurs, les arbres ou les herbes et ne pas déranger les animaux.
- Ne pas garer le véhicule au-dessus d'objets inflammables. Se reporter à *Stationnement au-dessus de matières qui brûlent* ⇨ 248.

Conduite sur les côtes

Pour conduire prudemment sur les côtes, il faut faire preuve de jugement et bien connaître les limites du véhicule.

Avertissement

De nombreuses collines sont simplement trop abruptes pour tout type de véhicule. Le véhicule peut caler en gravissant les pentes. Vous pouvez perdre la maîtrise du véhicule en descendant les pentes. Le véhicule pourrait partir en tonneau si vous conduisez à travers les pentes. Vous pourriez être blessé ou tué. Ne pas conduire dans les pentes abruptes.

Avant de conduire dans une pente, évaluer son inclinaison, la traction et les obstacles. S'il n'est pas possible de voir le terrain situé en avant, descendre du véhicule et marcher dans la pente avant de poursuivre la route.

Conduite dans les pentes :

- Utiliser une position de basse vitesse et tenir fermement le volant.

- Maintenir une base vitesse.
- Lorsque cela est possible, monter ou descendre la pente en ligne droite.
- Ralentir lorsque vous approchez du sommet de la pente.
- Allumer les phares même pendant la journée pour rendre votre véhicule plus visible.

Avertissement

Le franchissement d'un col à vitesse élevée peut provoquer un accident. Le sommet peut dissimuler un abaissement de la route, un talus, une falaise ou un autre véhicule. Vous risqueriez des blessures graves, voire le décès. En approchant du col, ralentir et rester vigilant.

- Ne jamais descendre une pente en marche avant ou en marche arrière lorsque la boîte de vitesses ou la boîte de transfert est au point mort (N). Les freins

pourraient surchauffer et vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

Avertissement

Si le véhicule est équipé de la boîte de transfert automatique à deux vitesses, le véhicule peut se mettre à rouler si la boîte de transfert est mise au point mort (N) même si la boîte de vitesse est en position de stationnement (P). Cela se produit parce que le point mort (N) de la boîte de transfert neutralise la boîte de vitesses. Vous ou quelqu'un d'autre pourrait être blessé. Si vous quittez le véhicule, serrer le frein de stationnement et mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P). Mettre la boîte de transfert dans n'importe quelle vitesse sauf le point mort (N).

- Lorsque vous descendez une pente, maintenir le véhicule en ligne droite. Utiliser une base vitesse pour que le moteur travaille avec les frein pour ralentir le véhicule et vous aider à garder la maîtrise du véhicule.



Avertissement

Un freinage brutal dans une descente peut surchauffer et affaiblir les freins. Ceci peut entraîner une perte de contrôle et vous ou les autres occupants pourriez être blessés ou tués. Serrer les freins légèrement en descente et rétrograder pour garder le contrôle de la vitesse du véhicule.

Si un problème d'usure des freins est détecté, un message d'avertissement s'affiche sur le CIB. Ajuster l'utilisation de la pédale de frein et rétrograder pour réduire le freinage.

Si les freins continuent à faiblir gravement, des messages supplémentaires sont affichés sur le CIB. Le témoin du système de freinage s'allume et la vitesse du véhicule peut être limitée. Se reporter à *Témoin du système de freinage* ➔ 155.

Si le véhicule cale dans une pente :

1. Serrer les freins pour arrêter le véhicule, puis serrer le frein de stationnement.
2. Passer en position P (stationnement) puis redémarrer le moteur.
 - Si le véhicule cale lorsque vous montez une pente, passer en marche arrière (R), relâcher le frein de stationnement et descendre en ligne droite.
 - Ne jamais essayer de faire demi-tour. Si la côte est assez raide pour que le moteur cale, elle est aussi assez raide pour faire capoter le véhicule si vous essayez de faire demi-tour.

- Si vous ne pouvez pas monter la côte, vous devez la descendre en reculant en ligne droite.
 - Ne jamais descendre une pente en position de point mort (N) en utilisant uniquement les freins. Le véhicule peut dévaler rapidement la pente et vous pourriez perdre le contrôle.
 - Si le véhicule cale lorsque vous descendez une pente, rétrograder, relâcher le frein de stationnement et descendre la pente en ligne droite.
3. S'il n'est pas possible de redémarrer le véhicule après qu'il ait calé, serrer le frein de stationnement, mettre en position de stationnement (P) et couper le contact.
 - 3.1. Quitter le véhicule et chercher de l'aide.

3.2. Demeurer à l'écart du chemin que le véhicule prendrait s'il roulait vers le bas de la pente.

- Éviter les virages qui placeraient le véhicule à travers l'inclinaison d'une pente. Une pente qu'il est possible de monter ou descendre peut être trop abrupte pour être traversée. Le fait de conduire en travers d'une pente ajoute du poids sur les roues qui donnent vers le bas de la pente, ce qui pourrait entraîner une glissade ou un capotage.
- L'état du terrain peut aussi présenter un problème quand vous croisez une pente. En effet, le gravier meuble, la boue ou même l'herbe mouillée peuvent faire glisser les pneus de côté, vers le bas. Si le véhicule glisse de côté, il peut heurter quelque chose (une roche, une ornière, etc.) qui le fera capoter.
- Les obstacles cachés peuvent accentuer la raideur d'une pente. Si les roues du côté du haut de la pente roulent sur une roche

ou si les roues du côté du bas tombent dans une ornière ou une dépression, votre véhicule peut pencher davantage.

- S'il faut conduire en travers d'une pente et que le véhicule commence à glisser, tourner en direction du bas de la pente. Cela devrait ramener le véhicule en ligne droite et éviter une glissade latérale.



Avertissement

En quittant un véhicule arrêté en travers d'une pente du côté de la pente, vous risquez d'être écrasé ou tué par le véhicule qui se renverse. Toujours quitter le véhicule du côté le plus élevé et rester à l'écart du chemin de capotage éventuel.

Conduite dans la boue, le sable, la neige ou sur la glace

Utiliser une basse vitesse lorsque le véhicule roule dans la boue. Plus la boue est profonde, plus la vitesse

doit être basse. Maintenir le véhicule en mouvement pour éviter un enlèvement.

La traction change lorsque l'on conduit sur du sable. Sur le sable meuble, comme sur les plages ou les dunes de sable, les pneus ont tendance à s'enfoncer dans le sable, ce qui affectera la direction, l'accélération et le freinage. Conduire à une vitesse réduite et éviter les virages brusques et les manoeuvres rudes.

La traction est réduite sur la neige compacte et sur la glace, et il est facile de perdre la maîtrise du véhicule. Réduire la vitesse du véhicule lorsqu'on conduit sur de la neige compacte ou de la glace.



Avertissement

Il peut être dangereux de conduire sur des lacs, des étangs ou des rivières gelées. Les conditions de la glace varient grandement et le véhicule pourrait

(Suite)

Avertissement (Suite)

faire céder la glace et tomber ; vous et vos passagers pourriez vous noyer. Conduire le véhicule uniquement sur des surfaces sécuritaires.

Conduite dans l'eau



Avertissement

Il peut s'avérer dangereux de traverser un cours d'eau à gué. L'eau profonde peut entraîner votre véhicule en aval, au risque de vous noyer et de noyer vos passagers. Si l'eau est peu profonde, elle peut rendre le sol glissant sous vos roues. Vous pourriez perdre l'adhérence et le véhicule pourrait capoter. Ne pas rouler à travers l'eau à gué.

Attention

Ne pas conduire dans de l'eau stagnante si elle est assez profonde pour couvrir les moyeux de roue, les essieux ou le tuyau d'échappement. L'eau profonde peut endommager les essieux et les autres pièces du véhicule.

Si l'eau stagnante n'est pas trop profonde, traversez-la lentement. À vitesse élevée, l'eau peut pénétrer dans le moteur et provoquer son calage. Le calage peut se produire si le tuyau d'échappement et sous l'eau. Ne coupez pas le contact lorsque vous conduisez dans l'eau. Si le tuyau d'échappement et sous l'eau, le moteur ne démarrera pas. Lorsque vous roulez dans l'eau, les freins se mouillent et la distance d'arrêt peut être plus longue. Se reporter à « Conduite sur des routes mouillées », plus loin dans cette section.

Après la conduite tout terrain

Retirer toutes les broussailles ou débris accumulés sur le dessous de caisse ou le châssis, ou sous le capot. Ces accumulations peuvent constituer un risque d'incendie. Reposer le déflecteur d'air de sous-carrosserie et le déflecteur d'air s'il a été déposé.

Après la conduite dans la boue ou le sable, faire nettoyer et vérifier les garnitures de freins. Ces éléments peuvent former une pellicule et donner un freinage irrégulier. Vérifier la structure de la carrosserie, la chaîne cinématique, la direction, la suspension, les roues, les pneus et le système d'échappement afin de repérer tout dommage. De plus, inspecter les canalisations de carburant et le système de refroidissement pour repérer les fuites.

Un entretien plus fréquent est nécessaire. Se reporter à *Programme entretien* ➔ 511.

Conduite sur chaussées mouillées

La pluie ou un sol mouillé peuvent diminuer l'adhérence du véhicule et sa capacité à s'arrêter et accélérer. Conduire toujours plus lentement dans ces conditions et éviter de traverser de grandes flaques, de profondes étendues d'eau ou des eaux vives.



Avertissement

Les freins humides peuvent causer des accidents. Ils peuvent fonctionner moins bien lors d'un arrêt rapide et peuvent entraîner une déviation d'un côté. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Après avoir traversé une grande flaque d'eau ou une station de lavage automobile, enfoncer légèrement la pédale de frein jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Un courant d'eau vive génère une force importante. Il peut emporter le véhicule et provoquer la noyade des occupants du véhicule. Ne pas ignorer les avertissements de la police et se montrer extrêmement prudent lors d'une tentative de traversée d'un courant d'eau vive.

Aquaplanage

L'aquaplanage est dangereux. De l'eau peut s'amasser sous les pneus du véhicule et roulent par conséquent sur de l'eau. Une telle situation peut se produire si la route est assez mouillée et si vous conduisez suffisamment rapidement. En aquaplanage, il y a peu ou pas de contact entre le véhicule et la route.

Il est impossible de toujours prévoir l'aquaplanage. Le meilleur conseil est de ralentir quand la route est mouillée.

Autres conseils pour la conduite sous la pluie

Outre le fait de ralentir, en cas de conduite sous la pluie il est toujours bon :

- D'accroître la distance entre les véhicules.
- De dépasser avec prudence.
- De maintenir les essuie-glaces en bon état.
- De remplir le réservoir de liquide lave-glace.
- Garder toujours les pneus en bon état, avec une semelle d'une profondeur adéquate. Se reporter à la rubrique *Pneus* ⇨ 437.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Routes onduleuses et de montagne

La conduite sur les pentes abruptes ou les routes de montagne diffère de la conduite sur un terrain plat ou vallonné. Quelques conseils :

- Le véhicule doit être maintenu en bon état.
- Vérifier tous les niveaux, les freins, les pneus, le circuit de refroidissement et la boîte de vitesses.
- Rétrograder en descendant une pente abrupte ou longue.



Avertissement

L'utilisation des freins pour freiner le véhicule dans une longue descente peut causer une surchauffe des freins, réduire le rendement des freins et même causer une perte de freinage. Rétrograder pour que le frein moteur aide les freins dans les fortes pentes.



Avertissement

Descendre un côté au point mort (N) ou avec le contact coupé est dangereux. Ceci peut causer une surchauffe des freins et une perte d'assistance de direction. Le moteur doit toujours tourner et le véhicule doit rester en prise.

- Conduire à des vitesses qui permettent de maintenir le véhicule sur sa trajectoire. Ne pas faire d'embardées, ni traverser la ligne centrale.
- Rester prudent en approchant d'une crête car quelque chose peut se trouver sur votre voie (par ex. une voiture arrêtée ou une collision).
- Rester attentif aux signaux routiers spéciaux (par ex. une zone de chute de pierres, des routes sinueuses, de longues pentes, des zones avec interdiction de dépassement) et s'y conformer.

Conduite hivernale

Conduite dans la neige ou sur la glace

La neige ou la glace entre les pneus et la route diminuent la traction ou l'adhérence : il faut donc conduire prudemment. La glace fond à environ 0°C (32°F) lorsque la pluie verglaçante commence à tomber. Éviter de conduire sur de la glace mouillée ou sous la pluie verglaçante jusqu'à ce que les routes puissent être entretenues.

Pour la conduite sur routes glissantes :

- Accélérer en douceur. Une accélération trop rapide peut faire patiner les roues et rendre la surface glissante sous les pneus.
- Activer l'antipatinage. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 270.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) améliore la stabilité du véhicule pendant les

arrêts brusques, mais les freins doivent être appliqués plus tôt que sur un revêtement sec. Se reporter à *Système de freinage antiblocage (ABS)* ⇨ 266.

- Maintenir une distance plus grande par rapport au véhicule précédent et être attentif aux endroits glissants. Même sur une route dégagée, des plaques de glace peuvent se former en des endroits ombragés. Une courbe ou un viaduc peut rester glacé alors que la zone environnante ne l'est plus. Éviter les manœuvres et freinages brusques sur la glace.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Tempête de neige

Arrêter le véhicule dans un endroit sécuritaire et actionner les feux de détresse. Demeurer près du véhicule à moins que de l'aide soit à proximité. Si possible, utiliser le

service d'assistance routière. Voir *Programme d'assistance routière* ⇨ 540. Pour obtenir de l'aide tout en préservant la sécurité des passagers :

- Allumer les feux de détresse.
- Accrocher un tissu rouge au rétroviseur extérieur.



Avertissement

La neige peut obturer l'échappement sous le véhicule. Ceci peut entraîner une pénétration de gaz d'échappement dans l'habitacle. Les gaz d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone (CO), qui est invisible et inodore. Il peut entraîner une perte de conscience, voire la mort.

Si le véhicule est bloqué dans la neige :

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Dégager la neige de la base du véhicule, particulièrement celle qui obstrue le tuyau d'échappement.
- Ouvrir d'environ 5 cm (2 po) la glace du côté abrité du vent du véhicule, pour faire entrer de l'air frais.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord.
- Régler le système de commande de climatisation pour faire circuler l'air dans le véhicule et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Se reporter à « Systèmes de commande de climatisation ».

Pour d'autres informations sur le CO, se reporter à *Échappement du moteur* ⇨ 250.

Pour économiser du carburant, faire tourner le moteur pendant de courtes périodes pour chauffer le véhicule, puis couper le moteur et fermer partiellement la glace. Le fait de bouger aide également à se réchauffer.

S'il faut du temps pour que les secours arrivent, en faisant tourner le moteur, enfoncer légèrement la pédale d'accélérateur pour que le moteur tourne à un régime supérieur au ralenti. Ceci permet de maintenir la charge de la batterie afin de pouvoir redémarrer le véhicule et d'utiliser les phares pour demander de l'aide. Effectuer ceci le moins souvent possible pour économiser le carburant.

Si le véhicule est coincé

Tourner lentement et avec précaution les roues pour libérer le véhicule s'il est enlisé dans du sable, de la boue, de la glace ou de la neige. Se reporter à « Balancement du véhicule pour le désenliser », plus loin dans cette section.

L'antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique permet souvent de désembourber un véhicule embourbé. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ➔ 270. Si le TC/ESC ne peut désembourber le véhicule, se reporter à « Basculement du véhicule pour le désembourber » ci-après.



Avertissement

Si les roues du véhicule patinent à grande vitesse, ils peuvent éclater et vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Le véhicule peut surchauffer, entraînant un incendie dans le compartiment moteur ou d'autres dommages. Éviter autant que possible le patinage des roues et éviter de dépasser 56 km/h (35 mi/h).

Pour plus d'informations sur l'utilisation de chaînes à neige sur le véhicule, se reporter à *Chaînes à neige* ➔ 468.

Désembourbement du véhicule

Attention

Ne pas tenir le volant en butée de rotation pendant plus de 15 secondes et/ou à régime élevé. Le système de direction assistée peut-être endommagé et il peut y avoir une perte d'assistance de direction.

Tourner le volant à gauche et à droite pour dégager la zone autour des roues avant. S'assurer ensuite que les roues sont dirigées droit devant. Pour les véhicules à quatre roues motrices, sélectionner le mode quatre roues motrices et gamme haute. Désactiver la fonction TCS. Alternier entre la marche arrière (R) et la marche avant en faisant tourner les roues le plus lentement possible. Pour éviter l'usure de la boîte de vitesses, attendre l'arrêt des roues avant de changer de rapport. Faire patiner lentement les roues en avant et en arrière provoque un mouvement de

basculer qui peut libérer le véhicule. Si plusieurs essais se révèlent infructueux, un remorquage est peut-être nécessaire. Se reporter à *Remorquage du véhicule* ↗ 490. Les crochets de remorquage (option) peuvent être utilisés.

Crochets de récupération

Avertissement

Ne jamais tirer sur les crochets de récupération à partir du côté. Les crochets pourraient se briser et vous et les autres pourriez être blessés. Il faut toujours tirer le véhicule de l'avant lorsqu'on utilise les crochets de récupération.



Attention

Ne jamais utiliser de crochets de récupération pour remorquer le véhicule. Le véhicule risquerait d'être endommagé, et les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Il existe des crochets de récupération qui se trouvent à l'avant du véhicule. Utiliser-les si vous êtes immobilisé hors route et que vous avez besoin d'être remorqué pour conduire à nouveau.

Limites de charge du véhicule

Il est très important que vous connaissiez le poids que votre véhicule peut transporter. Ce poids est appelé capacité nominale du véhicule et comprend le poids des occupants, du chargement et de tous les accessoires d'après-vente installés. Deux étiquettes affichées sur votre véhicule peuvent indiquer le poids qui peut être transporté de manière sécuritaire : l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement et l'étiquette de conformité et de pneus.

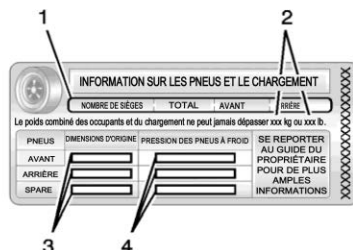
Avertissement

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule), ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant
(Suite)

Avertissement (Suite)

à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la distance de freinage, endommager les pneus et réduire la durée de vie du véhicule.

Étiquette d'information sur les pneus et le chargement



Exemple d'étiquette

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement, spécifique au véhicule, est fixée sur le montant central (montant B). L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique le nombre de places assises (1) et la capacité nominale du véhicule (2) en kilogrammes et en livres.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique également les dimensions des pneus d'origine (3) et la pression de gonflage à froid recommandée (4). Pour plus de renseignements sur les pneus et gonflage, se reporter à *Pneus* ⇨ 437 et

Pression des pneus ⇨ 448.

L'étiquette de conformité renferme aussi des renseignements importants relatifs à la charge. Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) pour les essieux avant et arrière peuvent y être reportés. Se reporter à la rubrique « Étiquette de conformité/Pneus » plus loin dans cette section.

« Étapes permettant de déterminer la limite correcte de charge »

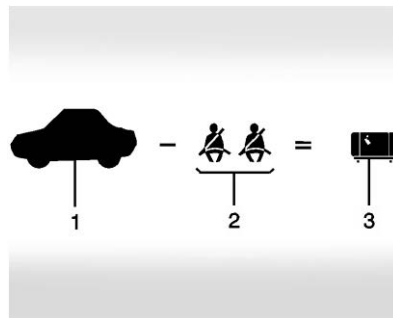
1. Rechercher la mention « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXXkg or XXXlbs » (le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais excéder XXX kg ou XXX lb) située sur l'étiquette de votre véhicule.
2. Déterminer le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustraire le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le poids obtenu représente le poids de la charge et des bagages disponible. Par exemple, si le poids XXX égale 1400 lb et que cinq

occupants pesant 150 lb chacun prendront place dans le véhicule, le poids de la charge et des bagages disponible sera de 650 lb ($1400 - 750 (5 \times 150) = 650 \text{ lb}$).

5. Déterminer le poids combiné des bagages et de la charge ajoutés au véhicule. Ce poids ne peut excéder pas le poids de la charge et des bagages déterminé à l'étape 4.
6. Si vous tractez une remorque à l'aide de votre véhicule, la charge de cette remorque sera transférée à votre véhicule. Consulter ce manuel afin de connaître l'incidence du tractage d'une remorque sur le poids de la charge et des bagages que votre véhicule peut transporter.

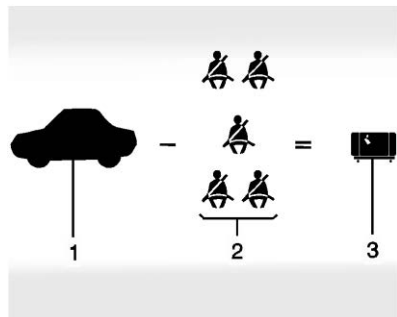
Se à *Traction de remorque*

⇒ 337 pour obtenir des renseignements importants sur la façon de tracter une remorque de manière sécuritaire.

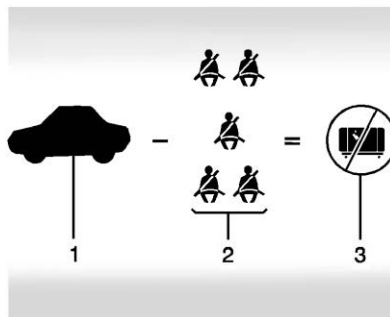


Exemple 1

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 1 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg ($150 \text{ lb} \times 2 = 136 \text{ kg}$ (300 lb)).
3. Poids disponible pour les occupants et le chargement = 317 kg (700 lb).


Exemple 2

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 2 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 5 = 340 kg (750 lb).
3. Poids disponible pour le chargement = 113 kg (250 lb).


Exemple 3

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 3 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 91 kg (200 lb) x 5 = 453 kg (1 000 lb).
3. Poids disponible pour le chargement = 0 kg (0 lb).

Se reporter à l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement afin de connaître les renseignements relatifs à la capacité nominale du véhicule et aux places. Le poids combiné

du conducteur, des passagers et de la charge ne doit jamais dépasser la capacité nominale du véhicule.

Étiquette de conformité

GVWR			GAWR FRT			GAWR RR		
KG			KG			KG		
LB			LB			LB		
TYPE: _____								
TIRE SIZE			RIM			MODEL		
FRT								
RR								
SPA								

Une étiquette de conformité/pneus propre au véhicule est fixée au montant du milieu (montant B). L'étiquette peut indiquer la taille des pneus d'origine du véhicule et les pressions de gonflage nécessaires pour obtenir la capacité de poids brut de votre véhicule. Ce poids est appelé

poids nominal brut du véhicule (PNBV). Le PNBV comprend le poids du véhicule, de tous les occupants, du carburant et de la charge.

L'étiquette de conformité peut indiquer également le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), c'est-à-dire les poids maximaux pour les essieux avant et arrière. Pour déterminer exactement ces charges, faire peser le véhicule à un poste de pesée. Votre concessionnaire peut apporter son aide. S'assurer de bien répartir la charge uniformément de part et d'autre de la ligne médiane.

L'étiquette de conformité/pneus comprend également des renseignements importants sur la capacité de réserve de l'essieu avant. Se reporter à *Ajout d'un chasse-neige ou de tout équipement similaire* ➔ 373.



Avertissement

En cas de freinage brutal ou de collision, les objets transportés dans la caisse de votre camion peuvent se déplacer vers l'avant, entrer dans l'habitacle et causer des blessures. Si vous placez des objets dans la caisse de votre camion, s'assurer de les assujettir correctement.

Attention

Surcharger le véhicule peut l'endommager. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie sur le véhicule. Ne pas surcharger le véhicule.

L'utilisation de pièces de suspension plus lourdes pour augmenter la durabilité peut ne pas modifier les poids nominaux du véhicule. Demander au

concessionnaire de vous expliquer la façon appropriée de charger le véhicule.



Avertissement

Les objets dans le véhicule peuvent heurter et blesser des personnes pendant un arrêt brusque, un virage soudain ou une collision.

- Placer les objets dans l'espace de chargement du véhicule. Tenter de répartir le poids uniformément.
- Ne jamais empiler d'objets lourds, comme des valises, dans le véhicule plus haut que les dossiers des sièges.
- Ne pas laisser de dispositif de protection pour enfant non fixé dans le véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Lorsque vous transportez un objet dans le véhicule, le fixer si possible.
- Ne pas laisser un siège plié vers le bas sans nécessité.

Ce manuel comprend également des informations importantes sur le chargement pour la conduite tout-terrain. Se reporter à la rubrique « Chargement du véhicule pour la conduite tout terrain » sous *Conduite tout terrain* ⇨ 216.

Chargement à double niveau

Selon le modèle de la camionnette, une plate-forme de charge supérieure peut être créée en plaçant trois ou quatre planches de bois de 5 cm (2 po) par 15 cm (6 po) sur la largeur de la caisse du camion. Les

planches doivent être insérées dans les dépressions de la caisse du camion.

Lorsque vous utilisez cette plate-forme de chargement supérieure, s'assurer que le chargement est bien attaché et qu'il ne se déplacera pas. Le centre de gravité du chargement doit être placé dans une zone située au-dessus de l'essieu arrière. La zone se situe dans l'espace entre l'avant de chaque passage de roue et l'arrière de chaque passage de roue. La hauteur du centre de gravité ne doit pas dépasser le dessus de la planche lumineuse de la caisse.

Tout chargement qui dépasse la zone de feux arrière du véhicule doit être marqué correctement, selon les lois et règlements locaux.

S'assurer de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant ou arrière.

Équipement électrique ajouté après-vente

En transportant des éléments amovibles, le nombre de personnes transportées dans le véhicule doit peut-être être limité. Tenir compte du poids avant d'acheter et installer un nouvel équipement.

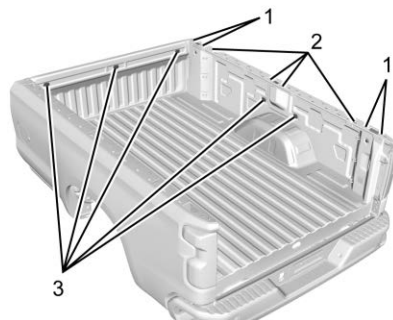
Attention

Surcharger le véhicule peut l'endommager. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie sur le véhicule. Ne pas surcharger le véhicule.

S'assurer de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant ou arrière.

*Équipement	Poids maximal
Support d'échelle et chargement	340 kg (750 lb)
Boîte à outils en croix et chargement	181 kg (400 lb)
Boîtes latérales et chargement	113 kg par côté (250 lb par côté)
* Le poids combiné de tout le matériel monté sur les longerons ne doit pas dépasser 454 kg (1 000 lb).	

Points de chargement



1. Principaux points de chargement
2. Zones de chargement secondaires
3. Points de montage d'accessoire approuvés par GM

Les éléments structurels (1) et (2) font partie de la structure de la caisse de camionnette. Les accessoires supplémentaires devraient utiliser ces points de chargement. Selon la conception de l'accessoire, mettre une entretoise sous l'accessoire aux points de

chargement pour éliminer l'écartement. Les trous des accessoires (3) approuvés par GM ne sont pas conçus pour l'équipement d'après-vente. Visiter le site www.gmupfitter.com pour obtenir plus d'informations de structure relatives aux éléments d'appui de charge de caisse de camionnette.

Information de chargement d'autocaravane séparable

À l'intérieur de la boîte à gants se trouve une étiquette d'information sur le chargement d'une cellule de camping amovible spécifique au véhicule. Elle vous indique si une cabine de camping amovible peut être transportée, la charge que le véhicule peut transporter et la manière de la répartir uniformément. L'étiquette vous

permet de choisir la cabine de camping amovible qui convient au véhicule.

Votre concessionnaire peut vous aider à trouver la cellule de camping qui convient à votre véhicule, et aussi à déterminer le poids nominal de chargement (PNC).

Lors de la pose et du chargement d'une cellule de camping amovible, consulter les instructions du constructeur.

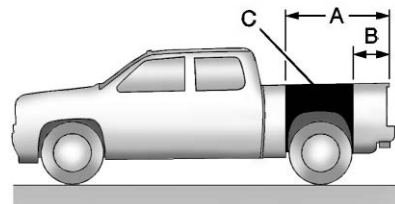
Lorsque le véhicule transporte une cellule de camping amovible, la charge totale du véhicule comprend le poids de la cellule en plus :

- Tous les éléments ajoutés à la cellule de camping à sa sortie de l'usine.
- Tout ce qui se trouve à l'intérieur de la cellule.
- Toutes les personnes qui s'y trouvent.

Le poids total autorisé en charge (PTAC) est le poids maximal du chargement que votre véhicule peut transporter. Il ne comprend pas le poids des occupants, mais prévoir environ 68 kg (150 lb) par siège.

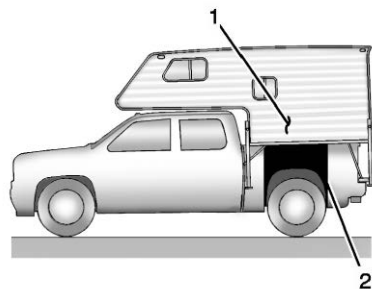
Le chargement total ne doit pas dépasser le poids nominal de chargement (PNC) de votre véhicule.

Pour déterminer les dimensions A et B, tel qu'indiqué dans l'illustration ci-dessous, voir l'information sur le chargement d'une cellule de camping amovible qui figure sur l'étiquette dans la boîte à gants.



Pour mesurer, se référer au bord arrière du plancher de chargement. L'emplacement recommandé pour le centre de gravité du chargement est dans la zone C pour le PNC. Il s'agit du point où la masse d'un objet est concentrée et qui, si elle était suspendue à ce point, permettrait d'équilibrer l'avant et l'arrière.

Voici un exemple d'une camionnette et d'une cellule de camping amovible bien assorties :



1. Centre de gravité de la cellule de camping
2. Zone recommandée pour l'emplacement du centre de gravité

Lorsque le véhicule transporte une cellule de camping amovible, la charge totale de votre véhicule comprend le poids de la cellule tel que précisé par son fabricant, le poids des autres accessoires de camping non compris dans le poids fourni par le fabricant de la cellule, le poids des bagages

de camping et le poids des passagers à l'intérieur de la cellule. Le chargement total ne doit pas dépasser le poids nominal de chargement de votre véhicule et le centre de gravité (1) de la cellule de camping une fois installée doit se trouver dans la zone de centre de gravité (2) recommandée pour le véhicule.

Tous les accessoires ou autres équipements ajoutés au véhicule doivent être pesés. Il faut ensuite soustraire ce poids additionnel du PTAC. Ce poids ajouté peut raccourcir la zone de centre de gravité du véhicule.

Si la cellule de camping amovible et son chargement pèsent moins que le PNC, la zone du centre de gravité du véhicule peut d'être plus grande.

Fixer les objets mobiles pour empêcher que le poids ne soit déporté et qu'il déséquilibre le véhicule. Après avoir chargé le véhicule et la cellule de camping, aller à un poste de pesage et faire peser les essieux avant et arrière séparément pour déterminer les charges sur essieu. La charge sur chaque essieu ne doit pas dépasser les valeurs de chaque essieu (PNBE). La charge totale sur les essieux ne peut dépasser ni l'une ni l'autre des valeurs de poids nominal brut du véhicule (PNBV). Ces valeurs figurent sur l'étiquette de conformité apposée sur le montant B. Se reporter à « Étiquette de conformité/pneus » sous la rubrique *Limites de charge du véhicule* ⇨ 226. S'il y a dépassement des poids nominaux prescrits, déplacer ou

retirer des objets jusqu'à ce que le poids total soit inférieur aux normes.

Consulter le concessionnaire pour obtenir de plus amples renseignements sur les poids à vide, les poids de chargement, le poids nominal de chargement et la zone appropriée du centre de gravité.

Démarrage de fonctionnement

Rodage de véhicule neuf

Attention

Le véhicule n'exige pas de rodage complexe. Toutefois, il ne s'en portera que mieux à long terme si vous suivez les recommandations suivantes :

- Conduire le véhicule à une vitesse inférieure ou égale à 88 km/h (55 mi/h) pendant les premiers 805 km (500 mi).
- Ne pas conduire à vitesse constante, rapide ou lente, pendant les 805 premiers kilomètres (500 milles). Ne pas démarrer pleins gaz. Il faut éviter de rétrograder pour freiner ou ralentir le véhicule.

(Suite)

Attention (Suite)

- Au cours des 322 premiers kilomètres (200 milles) environ, il faut éviter de freiner brusquement, car les nouvelles garnitures de frein ne sont pas encore rodées. Le fait d'effectuer des arrêts brusques alors que les garnitures sont neuves peut provoquer l'usure prématurée des garnitures qui devront être remplacées plus tôt que prévu. Suivre ces directives chaque fois que de nouvelles garnitures des freins sont installées.
- Ne pas tracter de remorque pendant le rodage. Pour connaître les capacités de traction de remorque du véhicule et obtenir plus d'informations, se reporter à *Traction de remorque* ⇨ 337.

Suite au rodage, la vitesse du moteur et la charge peuvent être augmentées progressivement.

Positions du commutateur d'allumage (Accès sans clé)



Les véhicules équipés d'un accès sans clé possèdent un démarrage à bouton-poussoir.

L'émetteur de télédéverrouillage (RKE) doit se trouver dans le véhicule pour que le système fonctionne. Si le démarrage par bouton-poussoir ne fonctionne pas, le véhicule est peut-être proche d'un émetteur radio puissant causant une interférence avec le système de

télédéverrouillage. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)* ⇨ 14.

Pour quitter la position de stationnement (P), le contact doit être mis ou être en mode Entretien, et la pédale de frein doit être enfoncée.

Avertissement

Arrêter le moteur du véhicule en roulant peut amener la perte de l'assistance dans les systèmes de frein et de direction et désactiver les coussins gonflables. En roulant, ne couper le contact qu'en cas d'urgence.

Arrêt du moteur/LOCK (verrouillage)/OFF (hors fonction) : Lorsque le véhicule est arrêté, presser une fois ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ ARRÊT DU MOTEUR) pour couper le moteur.

Si le véhicule est en position de stationnement (P), le contact se coupe et l'alimentation prolongée des accessoires (RAP) reste active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 246.

Si le véhicule n'occupe pas la position de stationnement (P), l'allumage retourne en position ACC/ACCESSORY (accessoires) et le message PLACEZ LE LEVIER DE VITESSE À LA POSITION DE STATIONNEMENT (P) s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB). Lorsque la position de stationnement (P) est sélectionnée, le système d'allumage se coupe.

Le véhicule peut être équipé d'un verrou de colonne de direction électrique. Le verrou est activé lorsque le contact est coupé et que la porte du conducteur est ouverte. On peut entendre un son lorsque le verrou s'engage ou se relâche. La colonne de direction ne peut pas se déverrouiller si les roues ne sont pas centrées. Si cela se produit, le véhicule ne peut pas démarrer.

Faire tourner le volant de gauche à droite en essayant de faire démarrer le véhicule. Si cela ne fonctionne pas, le véhicule doit être réparé.

Sauf en cas d'urgence, ne pas éteindre le moteur lorsque le véhicule est en mouvement, ce qui réduit l'assistance au freinage et à la direction et désactive les sacs gonflables.

Si le véhicule doit être arrêté dans une situation d'urgence :

1. S'il n'est pas possible de ranger le véhicule sur le côté et qu'il doit être désactivé en roulant, maintenir enfoncé le bouton START/STOP du moteur pendant plus de deux secondes, ou appuyer dessus deux fois en cinq secondes.
2. Freiner en exerçant une pression ferme et uniforme. Ne pas pomper les freins à répétition, ce qui peut réduire l'assistance au freinage et exiger de peser avec plus de force sur la pédale de frein.

3. Passer le levier de vitesses au point mort (N). Il est possible de passer au point mort pendant que le véhicule roule. Ensuite, freiner fermement et conduire le véhicule en lieu sûr.
4. S'arrêter complètement, passer en position P (stationnement) avec une boîte de vitesses automatique ou au point mort avec une boîte de vitesses manuelle, et s'assurer que le moteur est arrêté. Sur les véhicules avec une boîte de vitesses automatique, le levier sélecteur doit être en position P (stationnement) pour couper le contact.
5. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ➔ 267.



Avertissement

Arrêter le moteur du véhicule en roulant peut amener la perte de l'assistance dans les systèmes de frein et de direction et désactiver les coussins gonflables. En roulant, ne couper le contact qu'en cas d'urgence.

Accessoires (témoin de couleur ambre) : Ce mode permet d'utiliser certains accessoires électriques lorsque le moteur est arrêté. Pour une boîte de vitesses manuelle, serrer le frein de stationnement avant de mettre le contact en position ACC/ACCESSORY (accessoires).

Lorsque le contact est coupé, le fait d'appuyer une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) sans appuyer sur la pédale de frein aura pour effet de placer le système d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires).

L'allumage passe de la position Accessoires à off (hors fonction) après cinq minutes pour éviter la décharge de la batterie.

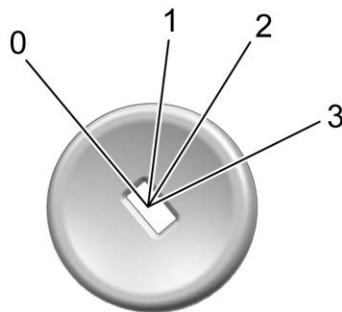
ON/RUN/START (en fonction/marche/départ) (témoin vert) : Ce mode s'utilise pour démarrer et rouler. Lorsque le contact est coupé et que la pédale de frein est enfoncée, appuyer une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pour mettre le contact. Dès le début du lancement du moteur, relâcher le bouton. Le lancement du moteur se poursuit jusqu'au démarrage du moteur. Se reporter à *Démarrage du moteur* ⇨ 241.

Mode Entretien

Ce mode d'alimentation peut être utilisé pour l'entretien et les diagnostics, et pour la vérification du bon fonctionnement du témoin de défaillance, comme peut l'exiger l'inspection du dispositif antipollution. Lorsque le véhicule est arrêté et que la pédale de frein n'est pas enfoncée, le fait de maintenir le bouton ENGINE START/STOP

(marche/arrêt du moteur) enfoncé pendant plus de cinq secondes mettra le véhicule en mode Entretien. Les instruments et le système audio fonctionnent comme lorsque le contact est mis, mais il ne sera pas possible de conduire le véhicule. Le moteur ne démarre pas en mode Entretien. Appuyer sur le bouton ENGINE START/STOP (marche/arrêt du moteur) à nouveau pour couper le contact.

Positions du commutateur d'allumage (Accès avec clé)



0. Arrêt du moteur/
VERROUILLAGE/ARRÊT

1. ACC/ACCESSORY
[ACCESSOIRES]

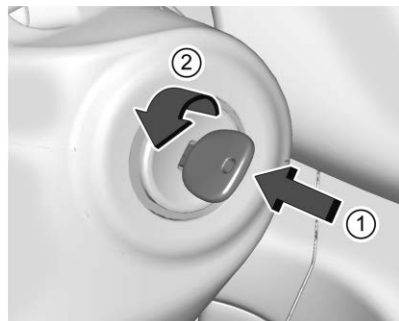
2. ON/RUN [MARCHÉ]

3. START [DÉMARRAGE]

Le contacteur d'allumage comporte quatre positions.

Pour quitter la position de stationnement (P), le contact doit être sur ON/RUN (en fonction/marche) et la pédale de frein doit être enfoncée.

0 (arrêt du moteur/ VERROUILLAGE/ARRÊT) : Cette position met le véhicule hors tension. Elle verrouille également le contact, la boîte de vitesses et la colonne de direction, si le véhicule est équipé d'une colonne de direction verrouillable.



Pour éteindre le véhicule :

1. S'assurer que le véhicule est arrêté.
2. Passer en position de stationnement (P).

3. Continuer à maintenir la pédale de frein, puis serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 267.
4. Pousser la clé à fond vers la colonne de direction, puis tourner la clé vers LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).
5. Retirer la clé.
6. Relâcher la pédale de frein.

Consulter votre concessionnaire s'il n'est pas possible de retirer la clé dans une autre position.

La prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) restera activée. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 246.

Un carillon d'avertissement retentit lorsque la porte du conducteur est ouverte et que la clé se trouve dans le contacteur d'allumage.

Si le véhicule est équipé d'une colonne de direction verrouillable, la direction peut se lier aux roues avant décalées de la position

centrale, ce qui peut empêcher la clé de tourner hors de la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt). Dans ce cas, déplacer le volant de droite à gauche en tournant la clé vers la position ACC/ACCESSORY (accessoires). Si cela ne fonctionne pas, le véhicule doit être réparé.

Avertissement

Le fait d'arrêter le moteur du véhicule en roulant peut provoquer une perte de l'assistance dans les systèmes de frein et de direction et désactiver les coussins gonflables. En roulant, ne couper le contact qu'en cas d'urgence.

En cas d'urgence, si le véhicule ne peut pas être mis de côté et doit être éteint en roulant :

1. Pousser la clé à fond vers la colonne de direction, puis tourner la clé vers ACC/ACCESSORY (accessoires).

2. Freiner en exerçant une pression ferme et uniforme. Ne pas pomper les freins à répétition, ce qui peut réduire l'assistance au freinage et exiger de peser avec plus de force sur la pédale de frein.
3. Mettre le véhicule au point mort (N). Ceci peut se faire pendant que le véhicule se déplace. Continuer à freiner et à diriger le véhicule vers un emplacement sûr.
4. Effectuer un arrêt complet.
5. Passer à la position de stationnement (P) avec une boîte automatique ou rester au point mort (N) avec une boîte manuelle.
6. Pousser la clé à fond vers la colonne de direction (1), puis tourner le contact vers LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) (2).
7. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 267.

8. Retirer la clé.
9. Relâcher la pédale de frein.

Attention

Utiliser la bonne clé, s'assurer qu'elle est complètement enfoncée - ou poussée à fond vers la colonne de direction en coupant le moteur - et ne la tourner qu'à la main.

1 (ACC/ACCESSORY [ACCESSOIRES]) : Cette position permet de faire fonctionner des fonctions comme le système Infodivertissement lorsque le véhicule est à l'arrêt. Elle permet également de déverrouiller la colonne de direction, si le véhicule est équipé d'une colonne de direction verrouillable. Utiliser cette position si le véhicule doit être poussé ou remorqué. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 246.

Depuis la position ON/RUN (marche), pousser la clé à fond vers la colonne de direction, puis tourner la clé vers ACC/ACCESSORY (accessoires).

Si la clé est laissée en position ACC/ACCESSORY avec le moteur coupé, la batterie peut se décharger et le véhicule peut ne pas démarrer.

Un carillon d'avertissement retentit lorsque la porte du conducteur est ouverte et que la clé se trouve dans le contacteur d'allumage.

2 (ON/RUN [MARCHE]) : Cette position peut être utilisée pour faire fonctionner les accessoires électriques et afficher certains témoins et indicateurs du groupe d'instruments. Cette position peut également être utilisée pour l'entretien et les diagnostics, et pour la vérification du bon fonctionnement du témoin d'anomalie, comme peut l'exiger l'inspection du dispositif antipollution. Le commutateur reste dans cette position lorsque le

moteur tourne. La boîte de vitesses est également déverrouillée dans cette position.

Si la clé est laissée en position ON/RUN (marche) avec le moteur coupé, la batterie peut se décharger et le véhicule peut ne pas démarrer.

3 (START [DÉMARRAGE]) : Cette position fait démarrer le moteur. Quand le moteur démarre, il faut relâcher la clé. L'allumage revient à la position ON/RUN (en fonction/marche) pour la conduite.

Démarrage du moteur

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

Attention

Si vous ajoutez des pièces électriques ou des accessoires, vous pourriez modifier le fonctionnement du moteur. Tout dommage causé par ces pièces
(Suite)

Attention (Suite)

ou accessoires ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Lr à *Équipement électrique complémentaire* ➔ 373.

Placer le levier de sélection en position de stationnement (P) ou au point mort (N). Pour redémarrer le moteur alors que le véhicule roule, utiliser uniquement le point mort (N).

Attention

Ne pas tenter de passer en position de stationnement (P) lorsque le véhicule est en mouvement. Vous pourriez endommager la boîte de vitesses. Passer en position de stationnement (P) uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Procédure de démarrage

1. Pour les véhicules dotés d'un accès à clé, tourner ensuite la clé de contact sur START (démarrer). Lorsque le moteur démarre, relâcher la clé.

Pour les véhicules avec accès sans clé, l'émetteur RKE doit se trouver dans le véhicule. Appuyer sur ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) avec la pédale de frein enfoncée. Lorsque le moteur est lancé, relâcher le bouton.

Le régime du ralenti diminuera au fur et à mesure du réchauffement du moteur. Ne pas emballer le moteur immédiatement après son démarrage. Utiliser le moteur et la boîte de vitesses en douceur pour permettre à l'huile de se réchauffer et de lubrifier tous les organes mobiles.

Lorsque le témoin de bas niveau de carburant est allumé et que le message FUEL LEVEL LOW (bas niveau de

carburant) est affiché dans le centralisateur informatique de bord (CIB), maintenir le commutateur d'allumage sur la position START (démarrage) pour continuer le lancement du moteur.

Attention

Si vous tentez de démarrer le moteur pendant une longue période en replaçant la clé de contact en position START (démarrage) immédiatement après avoir essayé de le démarrer, vous risquez de provoquer une surchauffe, d'endommager le moteur et de décharger la batterie. Attendre au moins 15 secondes entre chaque tentative afin de permettre au démarreur de refroidir.

2. Si le moteur ne démarre pas après 10 secondes, en particulier par temps très froid (moins de -18 °C ou 0 °F), il peut être noyé par un excès

d'essence. Essayer d'enfoncer complètement la pédale d'accélérateur et de la maintenir tout en maintenant la clé sur ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pendant 15 secondes au maximum. Attendre au moins 15 secondes entre chaque essai afin de permettre le refroidissement du démarreur. Lorsque le moteur démarre, relâcher la clé ou le bouton et l'accélérateur. Si le véhicule démarre brièvement puis s'arrête, recommencer. Cela élimine le carburant en excès dans le moteur. Ne pas emballer le moteur juste après le démarrage. Faire fonctionner le moteur et la boîte de vitesses avec douceur jusqu'à ce que l'huile soit chaude et lubrifie tous les organes mobiles.

Système d'arrêt et de démarrage

Le système d'arrêt/démarrage (option) coupe le moteur pour économiser du carburant. Ses composants sont conçus pour le plus grand nombre de démarrages.



Avertissement

La fonction d'arrêt/démarrage automatique du moteur arrête le moteur lorsque le véhicule est encore en marche. Ne pas sortir du véhicule sans l'avoir mis en position P (stationnement). Le véhicule peut redémarrer et avancer inopinément. Passer toujours en position P (stationnement) et couper le contact avant de quitter le véhicule.

Arrêt et démarrage automatique

Lorsque les freins sont appliqués et que le véhicule est complètement à l'arrêt, le moteur peut s'arrêter. À

l'arrêt, le tachymètre affiche AUTO STOP. Voir *Tachymètre* ⇨ 145. En relâchant la pédale de frein ou en appuyant sur la pédale d'accélérateur, le moteur redémarre.

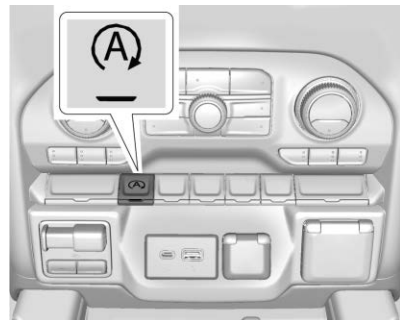
Pour conserver les performances du véhicule, d'autres conditions peuvent provoquer le redémarrage automatique du moteur avant que la pédale de frein ne soit relâchée.

Des arrêts automatiques peuvent ne pas avoir lieu et/ou des démarrages automatiques peuvent intervenir pour les raisons suivantes :

- Les réglages de la commande de climatisation exigent que le moteur tourne pour refroidir ou réchauffer l'habitacle du véhicule.
- La charge de la batterie du véhicule est faible.
- La batterie du véhicule a été débranchée récemment.
- La vitesse minimale du véhicule n'a pas été atteinte depuis le dernier arrêt automatique.
- L'accélérateur est actionné.

- Le moteur ou la boîte de vitesses n'est pas à la température de fonctionnement requise.
- La température extérieure n'est pas dans la plage de fonctionnement requise.
- Le véhicule est dans une position de rapports autre que D (marche avant).
- Le mode de remorquage/ tractage ou d'autres modes du conducteur ont été sélectionnés.
- Le véhicule se trouve sur une forte pente.
- La porte du conducteur a été ouverte ou la ceinture de sécurité du conducteur a été débouclée.
- Le capot a été ouvert.
- L'arrêt automatique a atteint la durée maximale autorisée.

Commutateur de désactivation d'arrêt automatique



Selon l'équipement, la fonction d'arrêt/démarrage automatique du moteur peut être désactivée et activée en appuyant sur le commutateur comportant le symbole (A). L'arrêt automatique est activé à chaque démarrage du véhicule.

Quand (A) est allumé, le système est activé.

Chauffe-moteur

Pour les véhicules qui en sont équipés, le chauffe-moteur facilite le démarrage et diminue la consommation pendant la phase de réchauffement du moteur par temps froid, à des températures inférieures ou égales à -18°C (0°F). Le chauffe-moteur doit être branché au moins quatre heures avant de démarrer. Un thermostat interne au cordon peut être présent pour empêcher le fonctionnement du chauffe-moteur lorsque la température est supérieure à -18°C (0°F).

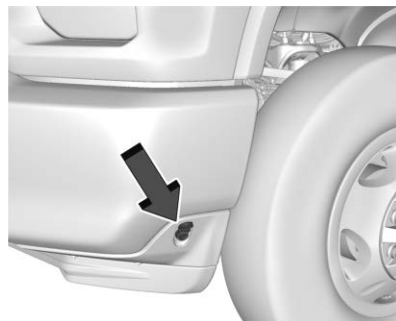


Avertissement

Ne pas brancher le chauffe-bloc moteur lorsque le véhicule est stationné dans un garage ou sous un abri d'auto. Il peut en résulter des dommages matériels ou des blessures corporelles. Toujours stationner le véhicule dans un endroit dégagé, à l'écart de bâtiments ou de structures.



1500



2500/3500

Pour utiliser le chauffe-liquide de refroidissement

1. Arrêter le moteur.
2. Vérifier que le cordon de réchauffeur n'est pas endommagé. S'il est endommagé, ne pas l'utiliser. Contacter votre concessionnaire pour le remplacer. Une fois par an, vérifier que le cordon n'est pas endommagé.
3. Brancher le cordon de réchauffeur dans le connecteur du véhicule.

4. Brancher le cordon dans une prise de 110 Volt c.a. raccordée à la terre, protégée par une fonction de détection de défaut de masse.



Avertissement

Une mauvaise utilisation du cordon de réchauffeur ou d'une rallonge peut endommager le cordon et de ce fait entraîner une surchauffe et un incendie.

- Brancher le cordon dans une prise à trois plots de service public d'électricité protégée par une fonction de détection de défaut de mise à la terre. Une prise sans mise à la terre peut provoquer un choc électrique.
- Au besoin, utiliser un cordon de rallonge étanche, à haute résistance, d'une intensité nominale de 15 A. Le fait de ne pas utiliser le

(Suite)

Avertissement (Suite)

cordon de rallonge recommandé en bon état de fonctionnement, ou l'utilisation d'un cordon de réchauffeur ou d'une rallonge en mauvais état, pourrait le faire surchauffer et provoquer un incendie, des dommages matériels, un choc électrique et de blessures.

- Ne pas faire fonctionner le véhicule avec le cordon de réchauffeur raccordé en permanence au véhicule. Cela pourrait provoquer un endommagement du cordon de réchauffeur ou du thermostat.
- En cours d'utilisation, ne pas laisser le cordon de réchauffeur en contact avec les pièces ou les arêtes

(Suite)

Avertissement (Suite)

vives du véhicule. Ne jamais refermer le capot sur le cordon de réchauffeur.

- Avant de démarrer le véhicule, débrancher le cordon, replacer le couvercle de la prise et fixer solidement le cordon. Maintenir le cordon éloigné des pièces en mouvement.

5. Avant de démarrer le moteur, veiller à débrancher et ranger le cordon.

Le temps de branchement du chauffe-liquide de refroidissement dépend de plusieurs facteurs. Demander conseil à un concessionnaire de la région où le véhicule sera stationné.

Prolongation d'alimentation des accessoires

Lorsque le contact est mis, les fonctions suivantes (selon l'équipement) continuent de fonctionner pendant 10 minutes ou jusqu'à l'ouverture de la porte du conducteur. Ces fonctions fonctionnent également si le contact est en mode RUN (marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires) :

- Système Infodivertissement
- Lève-vitres électriques (durant une alimentation prolongée des accessoires, cette fonctionnalité est perdue quand une porte est ouverte)
- Toit ouvrant (durant une alimentation prolongée des accessoires, cette fonctionnalité est perdue quand une porte est ouverte)
- Prise de courant auxiliaire
- Système audio
- Système OnStar

Changement à la position de stationnement



Avertissement

Il est dangereux de quitter le véhicule si le levier de vitesses n'est pas complètement engagé à la position de stationnement (P) et si le frein de stationnement n'est pas fermement serré. Le véhicule peut rouler. Si vous quittez le véhicule alors que le moteur tourne, le véhicule peut se déplacer soudainement. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même si vous êtes sur un terrain relativement plat, observer les consignes suivantes. Dans le cas d'un véhicule à quatre roues motrices, si la boîte de transfert est en position de point mort (N), le véhicule est libre de rouler, même si le levier de vitesses est à la position de

(Suite)

Avertissement (Suite)

stationnement (P). S'assurer que la boîte de transfert est en prise. Si vous tractez une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage* ⇨ 331.

1. Maintenir la pédale de frein enfoncée, puis serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 267.
2. Déplacer le levier de sélection en position de stationnement (P) en tirant le levier vers soi en bout de course.
3. S'assurer que la boîte de transfert selon l'équipement est sur un rapport de marche avant - non pas au point mort (N).

4. Couper le contact. Pour un accès avec clé, pousser la clé de contact vers la colonne de direction puis couper le contact.
5. Pour un accès sans clé, retirer la clé et l'emporter. Si vous pouvez quitter le véhicule avec la clé de contact en main, le véhicule est en position P (stationnement).

Pour un accès sans clé, emporter l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) avec vous.

Quitter le véhicule en laissant tourner le moteur



Avertissement

Il peut être dangereux de quitter votre véhicule pendant que le moteur tourne. Votre véhicule pourrait soudainement se déplacer si le levier de vitesses n'est pas parfaitement engagé à

(Suite)

Avertissement (Suite)

la position de stationnement (P) et le frein de stationnement solidement serré.

Si la boîte de transfert de votre véhicule à quatre roues motrices est au point mort (N), le véhicule peut se mettre à rouler même si le levier sélecteur se trouve à la position de stationnement (P). S'assurer donc que la boîte de transfert est engagée dans une vitesse de marche avant et non au point mort (N).

De plus, si vous quittez le véhicule pendant que le moteur tourne, ce dernier risque de surchauffer et même de prendre feu. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Ne jamais quitter le véhicule lorsque le moteur tourne, à moins d'en être absolument obligé.

Si vous devez quitter le véhicule pendant que le moteur tourne, s'assurer que le levier de vitesses est à la position P (stationnement) et que le frein de stationnement est bien serré. Après avoir déplacé le levier de vitesses à la position P (stationnement), maintenir la pédale de frein enfoncée. Ensuite, vérifier si le levier de vitesses peut être déplacé hors de la position P (stationnement) sans le tirer d'abord vers vous. Si tel est le cas, cela signifie que le levier de vitesses n'était pas bien bloqué à la position P (stationnement).

Blocage de couple

Si vous stationnez en pente et que vous n'engagez pas correctement la boîte de vitesses en position P (stationnement), le poids du véhicule peut exercer trop de force sur le cliquet de stationnement de la boîte de vitesses. Il vous sera peut-être difficile de déplacer le levier de sélection hors de la position P (stationnement). C'est ce qu'on appelle le blocage de couple. Pour éviter le blocage de couple,

serrer le frein de stationnement, puis déplacer correctement le levier de sélection en position P (stationnement) avant de sortir du véhicule.

Quand vous êtes prêt à reprendre la route, déplacer le levier de sélection hors de la position de stationnement (P) avant de desserrer le frein de stationnement.

Si un blocage de couple survient, il peut être nécessaire de vous faire pousser par un autre véhicule pour remonter légèrement la pente afin de diminuer la pression exercée sur le cliquet de stationnement de la boîte de vitesses. Vous pourrez ensuite déplacer le levier de vitesses hors de la position P (stationnement).

Retrait de la position de stationnement (park)

Ce véhicule est équipé d'un système de déverrouillage du changement de vitesse électronique. Le système est conçu pour empêcher le levier de

changement de vitesse de quitter la position P (stationnement), sauf si la pédale de frein est enfoncée et si le contact est mis ou en mode Entretien.

Le déverrouillage du levier de sélection fonctionne en permanence sauf lorsque la batterie est déchargée ou que sa tension est faible – moins de 9 V –.

Si la batterie du véhicule est déchargée ou faible, essayer de la recharger ou de démarrer à l'aide de câbles volants. Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 485.

Pour sortir de la position de stationnement (P)

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Relâcher le frein de stationnement s'il est serré. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 267.
3. Tirer le levier sélecteur vers vous, puis le déplacer vers la position désirée et le relâcher.

Si le véhicule ne peut toujours pas quitter la position P (stationnement) :

1. Relâcher la pression sur le levier de sélection ou le relâcher.
2. Tout en maintenant la pédale de frein, pousser complètement le levier de sélection en position P (stationnement).
3. Tirer le levier sélecteur vers vous, puis le déplacer vers la position désirée et le relâcher.

Si le problème de changement de vitesse persiste, faire réparer rapidement le véhicule.

Stationnement au-dessus de matières qui brûlent



Avertissement

Des matières inflammables sont susceptibles de toucher des pièces chaudes du système d'échappement situées sous le

(Suite)

Avertissement (Suite)

véhicule et de s'enflammer. Ne pas se garer sur des papiers, des feuilles, de l'herbe sèche ou d'autres matières inflammables.

Active Fuel Management (gestion active de carburant)

Selon l'équipement, la gestion active de carburant permet de faire fonctionner un moteur V8, V6 ou L4 à essence sur l'un des cylindres ou sur un nombre réduit de cylindres, selon les conditions de conduite.

Lorsque vous avez besoin de moins de puissance, par exemple, à vitesse de croisière constante, le système peut réduire le nombre de cylindres, ce qui permet d'économiser du carburant. Si un surcroît de puissance est nécessaire, par exemple, en cas d'accélération après un arrêt, de dépassement ou d'entrée sur une

autoroute, le système maintiendra le fonctionnement de tous les cylindres.

Gestion dynamique du carburant

Selon l'équipement, la Gestion dynamique du carburant calcule le nombre de cylindres nécessaires pour optimiser la consommation de carburant et répondre aux demandes de conduite. La gestion dynamique du carburant permet au moteur de fonctionner dans plusieurs configurations possibles, allant de 1 cylindre à 8 cylindres.

Stationnement prolongé

Il est préférable de ne pas laisser le moteur en marche lorsque le véhicule est stationné. Si le véhicule est laissé en marche, s'assurer qu'il ne puisse pas se déplacer et que l'emplacement de stationnement est suffisamment ventilé.

Voir les rubriques *Changement à la position de stationnement* ⇨ 246 et *Échappement du moteur* ⇨ 250.

Si le véhicule tourne en stationnement avec l'émetteur RKE en dehors du véhicule, il continue à tourner pendant une demi heure au maximum.

Si le véhicule tourne en stationnement avec l'émetteur RKE à l'intérieur du véhicule, il continue à tourner pendant une heure au maximum.

Le véhicule peut s'arrêter plus tôt s'il est stationné en pente, en raison d'un manque de carburant.

La temporisation d'arrêt du moteur se réinitialise si la position de stationnement (P) est désengagée pendant que le véhicule est en marche.

Échappement du moteur



Avertissement

L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO), qui est invisible et inodore. L'exposition au CO peut provoquer une perte de conscience et même la mort.

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer le véhicule si :

- Le véhicule tourne au ralenti dans des zones mal ventilées (garages, tunnels, neige profonde qui peut bloquer la circulation de l'air sous la carrosserie ou dans les tuyaux arrière).
- L'échappement sent mauvais ou émet un bruit étrange ou différent.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Le système d'échappement fuit en raison de la corrosion ou d'un dégât.
- Le système d'échappement a été modifié, endommagé ou réparé de manière incorrecte.
- La carrosserie du véhicule présente des trous ou des ouvertures causés par des dommages ou des modifications après-vente qui ne sont pas complètement bouchés.

Si vous détectez des émanations inhabituelles ou si vous suspectez que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule :

- Ne conduire qu'avec toutes les glaces complètement abaissées.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Faire réparer le véhicule immédiatement.

Ne jamais garer le véhicule moteur tournant dans un lieu clos tel qu'un garage ou un immeuble sans ventilation d'air frais.

Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement

Il est préférable de ne pas stationner le véhicule en laissant le moteur en marche.

Si vous quittez le véhicule et laissez le moteur en marche, vous devez suivre les bonnes étapes pour vous assurer que le véhicule ne se déplacera pas. Se reporter à *Changement à la position de stationnement* ⇨ 246 et *Échappement du moteur* ⇨ 250.

En cas de stationnement en pente et de traction d'une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage* ⇨ 331.

Boîte de vitesses automatique

Selon l'équipement, il existe un témoin électronique de levier de position de boîte de vitesses placé dans le groupe d'instruments. Cet écran s'allume quand le contact est en position ACC/ACCESSORY (accessoires), ou en mode Entretien.

Il y a plusieurs positions du levier de sélection.



Se reporter à *Commande de mode conducteur* ⇨ 273 et « Sélection de gamme de vitesses » sous la rubrique *Mode manuel* ⇨ 255.

P : Cette position bloque les roues arrière. Utiliser la position de stationnement (P) au démarrage du moteur parce qu'à cette position, le véhicule se déplace difficilement.

Lorsque le véhicule est stationné dans une côte, particulièrement s'il est lourdement chargé, vous pourriez remarquer une augmentation de l'effort nécessaire pour déplacer le levier sélecteur de la position de stationnement (P). Se reporter à « Blocage de couple » sous *Changement à la position de stationnement* ⇨ 246.

Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (p) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de vitesses en position de stationnement (P). Se reporter à *Changement à la position de stationnement* ⇨ 246 et *Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage* ⇨ 331.



Avertissement

S'il est équipé de quatre roues motrices, le véhicule pourra rouler librement si la boîte de transfert
(Suite)

Avertissement (Suite)

est au point mort (N), même lorsque le levier de changement de vitesses est sur P (stationnement). Vous ou quelqu'un d'autre pourrait se blesser gravement. S'assurer que la boîte de transfert est en marche avant — 2 ↑, 4 ↑, ou 4 ↓ — ou serrer le frein de stationnement avant de mettre la boîte de transfert au point mort (N). Se reporter à *Quatre roues motrices* ⇨ 260.

R : Utiliser cette position pour reculer.

Attention

Le passage en position R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne
(Suite)

Attention (Suite)

seront pas couvertes par la garantie du véhicule. Passer en position R (marche arrière) uniquement après l'arrêt du véhicule.

Pour déplacer le véhicule d'avant en arrière lorsqu'il est embourbé dans la neige, la glace ou le sable sans endommager la boîte de vitesse, se reporter à *Si le véhicule est coincé* ⇨ 225.

N : Dans cette position, le moteur n'est pas relié aux roues. Pour redémarrer lorsque le véhicule roule déjà, utiliser uniquement le point mort (N).

De plus, utiliser le point mort (N) lors du remorquage du véhicule.



Avertissement

Passer en vitesse lorsque le moteur tourne à un régime élevé est dangereux. Si le pied ne presse pas fermement la pédale de frein, le véhicule peut se déplacer très rapidement. Il peut en résulter une perte de contrôle et le véhicule peut heurter des personnes ou des objets. Ne pas passer en vitesse lorsque le moteur tourne à haut régime.

Attention

Quitter la position de stationnement (P) ou point mort (N) alors que le moteur tourne à une vitesse élevée peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. S'assurer que le moteur ne tourne pas à vitesse élevée lorsque vous changez de rapport.

Attention

Un message de température élevée de l'huile moteur ou de boîte de vitesses peut s'afficher si l'huile moteur ou le liquide de boîte de vitesses automatique ou l'huile moteur ou est trop chaud. Conduire dans ces conditions peut endommager le véhicule. S'arrêter et faire tourner le moteur au ralenti. Ces messages disparaissent quand l'huile moteur ou le liquide de boîte a suffisamment refroidi.

D : C'est la position de conduite normale. Elle permet la meilleure économie de carburant. Si davantage de puissance est nécessaire pour dépasser, enfoncer la pédale d'accélérateur.

- En roulant à moins de 55 km/h (35 mi/h) environ, enfoncer l'accélérateur jusqu'à mi-course environ.

- En roulant à environ 55 km/h (35 mi/h) ou plus, enfoncer complètement l'accélérateur.

En faisant ceci, le véhicule rétrogradera à la vitesse inférieure et possèdera plus de puissance.

Utiliser la position D (marche avant) et le mode Remorquage pour tracter une remorque, transporter une charge lourde, rouler sur des pentes abruptes ou en tout terrain. Sélectionner un rapport de boîte de vitesses inférieur si la boîte de vitesses change trop souvent de rapports.

La rétrogradation de la boîte de vitesses sur une route glissante peut entraîner un dérapage. Se reporter à « Dérapage », sous *Perte de contrôle* ➔ 215.

Le véhicule possède une fonction de stabilisation de changement de rapport qui ajuste les changements de rapport aux conditions du trajet afin de réduire la fréquence des changements de rapport. Cette fonction de stabilisation est conçue

pour déterminer avant un passage au rapport supérieur si le moteur est capable de maintenir la vitesse du véhicule en analysant les paramètres tels que la vitesse du véhicule, la position du papillon et la charge du véhicule. Si la fonction de stabilisation détermine que la vitesse actuelle du véhicule ne peut être maintenue, la boîte ne passe pas au rapport supérieur mais maintient le rapport en cours. Dans certains cas, ceci peut sembler un retard de changement de rapport alors que la boîte fonctionne normalement.

Si le moteur ou la boîte de vitesses détecte une température de liquide trop élevée, la boîte de vitesses peut passer au rapport supérieur pour limiter ces températures. Elle peut aussi interdire les rapports inférieurs. Le fonctionnement reste normal à moins que l'affichage n'indique un état chaud et le moteur doit alors tourner au ralenti.

La boîte de vitesses utilise des commandes adaptatives de changement de rapport. Ces

commandes adaptatives comparent en permanence les principaux paramètres de changement de rapport aux changements idéaux préprogrammés enregistrés dans l'ordinateur de la boîte de vitesses. La boîte effectue en permanence des adaptations pour améliorer le rendement du véhicule en fonction de son mode d'utilisation, de la charge du véhicule et des changements de température. Pendant ces commandes adaptatives, le changement des rapports peut sembler différent étant donné que la boîte de vitesses détermine les meilleurs réglages.

En cas de très basses températures, le changement de vitesses peut être temporisé, permettant des changements de vitesse plus stables jusqu'au réchauffement du moteur. Les changements de vitesse peuvent être davantage perceptibles avec une boîte de vitesses froide. Cette différence est normale.

Si le véhicule est équipé d'un moteur 2.7L L4, les régimes du moteur peuvent augmenter pendant une conduite sur autoroute alors que le moteur est encore en cours de montée en température.

L : Cette position permet la sélection d'une gamme de rapports adaptés aux circonstances actuelles du trajet. Dans le cas de cette option, se reporter à la description du mode de sélection de gamme, sous *Mode manuel* ⇨ 255.

Attention

Le patinage des roues ou le maintien du véhicule en place sur un plan incliné en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur peut d'endommager la boîte de vitesses. Cette réparation ne serait pas couverte par la garantie du véhicule. Si le véhicule est embourbé, ne pas faire patiner les roues. En arrêtant

(Suite)

Attention (Suite)

en côte, vous pouvez utiliser les freins pour immobiliser le véhicule.

Mode manuel

Mode de sélection de gamme



Ce mode contribue à commander la boîte de vitesses et la vitesse du véhicule en montagne ou lors de la traction d'une remorque en vous permettant de sélectionner une plage désirée de rapports.

Mode d'emploi :

1. Déplacer le levier de vitesses en position L (mode manuel).

2. Appuyer sur les boutons +/- du sélecteur pour sélectionner la gamme de rapports désirée en fonction des conditions de circulation.

Lorsque le levier de changement de rapport est déplacé de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel), un chiffre s'affiche à côté de la lettre L, indiquant la gamme actuelle de la boîte de vitesses.

Ce chiffre représente le rapport le plus élevé que la boîte de vitesses commandera en fonctionnant en L (mode manuel). Tous les rapports inférieurs à ce chiffre sont disponibles. Lorsque les circonstances du trajet changent, la boîte de vitesses peut rétrograder automatiquement. Par exemple, lorsque L5 est sélectionné, les rapports 1 (1ère) à 5 (5ème) sont sélectionnés automatiquement par la boîte de vitesses. Cependant, le rapport 6 (6ème) ne peut être utilisé avant d'utiliser le bouton plus/moins du levier sélecteur pour changer de gamme.

Lorsque le levier sélecteur est déplacé de la position D (marche avant) à L (mode manuel), une rétrogradation peut se produire. Le rapport en cours pendant le déplacement du levier sélecteur est déplacé de D (marche avant) à L (mode manuel) détermine l'opportunité d'une rétrogradation. Se reporter aux tableaux qui suivent.

256 Conduite et fonctionnement

Boîte automatique à 6 rapports

Rapport avant déplacement de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel)	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère
Gamme après déplacement de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel)	L4	L4	L3	L2	L2	L1

Boîte 8 vitesses automatique

Rapport avant déplacement de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel)	8ème	7ème	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère
Gamme après déplacement de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel) – Remorquage/transport non engagé	L6	L6	L5	L4	L3	L3	L2	L1

Gamme après déplacement de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel) – Remorquage/ transport engagé	L6	L5	L4	L3	L3	L3	L2	L1

Boîte automatique à 10 rapports

Rapport avant déplacement de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel)	10 ^{ème}	9 ^{ème}	8 ^{ème}	7 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	2 ^{nde}	1 ^{ère}
Gamme après déplacement de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel) – Remorquage/transport non engagé	L7	L7	L7	L6	L5	L4	L3	L3	L2	L1
Gamme après déplacement de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel) – Remorquage/transport engagé	L7	L7	L6	L5	L4	L3	L3	L3	L2	L1

Le freinage de rapport n'est pas disponible quand le mode de sélection de gamme est actif. Se reporter à *Mode de remorquage* ➤ 259.

L'utilisation de la fonction de sélection de gamme de vitesses est compatible avec l'utilisation des modes régulateur de vitesse automatique et remorquer/tracter.

Si le véhicule est doté d'un frein sur échappement, il peut également être utilisé, mais il ne rétrogradera pas automatiquement la boîte de

vitesses. Se reporter à Frein sur échappement dans le supplément Duramax Diesel.

Attention

Le patinage des roues ou le maintien du véhicule en place sur un plan incliné en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur peut d'endommager la boîte de vitesses. Cette réparation ne serait pas couverte par la garantie du véhicule. Si le

(Suite)

Attention (Suite)

véhicule est embourbé, ne pas faire patiner les roues. En arrêtant en côte, vous pouvez utiliser les freins pour immobiliser le véhicule.

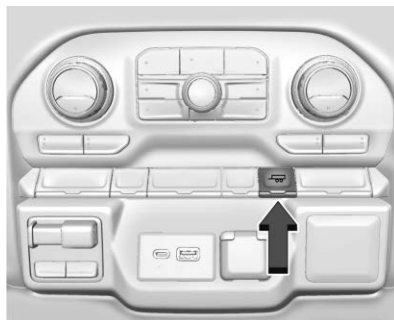
Mode traction réduite

Si le véhicule en est équipé, le mode de fonctionnement en cas de faible adhérence contribue à l'accélération du véhicule lorsque la route est glissante, sur le verglas ou dans la neige. Lorsque le véhicule

est à l'arrêt, sélectionner L2 en utilisant le mode de sélection de gamme. Ceci limite le couple transmis aux roues et permet d'éviter de faire patiner les pneus.

Mode de remorquage

Le mode Remorquage ajuste la configuration de la boîte de vitesses pour réduire la fréquence des changement de rapports. Cela améliore les performances, la maîtrise du véhicule et le refroidissement de la boîte de vitesses et du moteur en conduisant sur de fortes descentes ou des pentes abruptes en montagne, lors d'un remorquage ou en tractant de lourdes charges. Se reporter à *Commande de mode conducteur* ⇨ 273 pour activer le mode Remorquage.



Pour les véhicules sans commande de mode conducteur, appuyer sur le bouton Remorquage de la colonne centrale.

Selon l'équipement, le système d'arrêt/démarrage est indisponible lorsque le mode de Remorquage est activé.

Freinage en pente en mode remorquage

Le freinage en pente en mode remorquage est seulement activé lorsque le mode remorquage est sélectionné et que le véhicule n'est pas en mode de sélection de

gamme. Se reporter à *Mode manuel* ⇨ 255. Le freinage en pente en mode remorquage aide à maintenir la vitesse de véhicule désirée lors de la conduite dans une pente descendante en utilisant le moteur et la boîte de vitesses pour ralentir le véhicule.

Voir *Équipement de remorquage* ⇨ 342.

Systèmes de conduite

Quatre roues motrices

Selon l'équipement, les quatre roues motrices engagent l'essieu avant pour une traction supplémentaire.

Lire la section appropriée sur le fonctionnement de la boîte de transfert avant de l'utiliser.

Attention

Ne pas conduire sur des routes sèches et lisses en modes 4 ↑ et 4 ↓ (option) pendant une période prolongée. Ces conditions peuvent causer une usure prématurée du groupe motopropulseur du véhicule.

La conduite en ↑ (4 roues motrices gamme haute) ou ↓ (4 roues motrices gamme basse) sur une chaussée propre et sèche peut :

- Provoquer une vibration ressentie dans le système de direction.
- Provoquer une usure prématurée des pneus.

Avertissement

S'il est équipé de quatre roues motrices, le véhicule pourra rouler librement si la boîte de transfert est au point mort (N), même lorsque le levier de changement de vitesses est sur P (stationnement). Vous ou quelqu'un d'autre pourrait se blesser gravement. S'assurer que la boîte de transfert est en marche avant — 2 ↑, 4 ↑, ou 4 ↓ — ou serrer le frein de stationnement avant de mettre la boîte de transfert au point mort (N). Se reporter à *Changement à la position de stationnement* ⇨ 246.

Attention

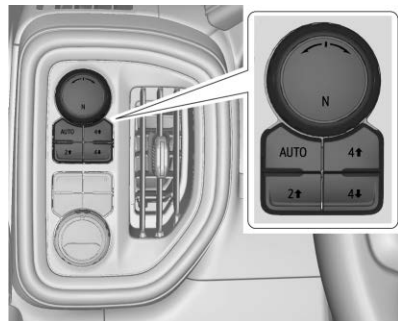
Un fonctionnement prolongé à grande vitesse en 4 ↓ peut endommager la transmission ou en réduire la durée de vie.

Le bruit et l'à-coup d'engagement est normal lorsque l'on passe de la position 4 ↓ à la position 4 ↑ ou N (point mort) avec le moteur en marche.

Le passage en 4 ↓ désactive l'antipatinage et le StabiliTrak/Contrôle de la stabilité électronique (ESC). Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 270.

Boîte de transfert automatique

Boîte de transfert à deux vitesses



Selon l'équipement, les commandes de la boîte de transfert servent à passer en quatre roues motrices ou à en sortir.

Pour changer de vitesse sur la boîte de transfert, appuyer sur le bouton désiré. Le graphique sur le groupe d'instruments clignote lorsqu'un changement de rapport est en cours. Le graphique affiché change pour indiquer le réglage demandé.

Lorsque le changement de rapport est terminé, le graphique s'arrête de clignoter. Le message sur le CIB s'éteint une fois le changement de rapport effectué. Si la boîte de transfert ne peut pas effectuer le changement de rapport demandé, elle revient au dernier réglage choisi.

Les paramétrages sont :

N (point mort) : N'utiliser que lorsque le véhicule doit être remorqué. Se reporter à *Remorquage d'un véhicule récréatif* ⇨ 491 ou

Remorquage du véhicule ⇨ 490.

2 ↑ (deux roues motrices, gamme haute) : Utiliser pour la conduite sur la plupart des voies et des autoroutes. L'essieu avant n'est pas engagé. Ce réglage offre la meilleure économie de carburant.

AUTO (quatre roues motrices automatique) : Utiliser lorsque les conditions de la chaussée sont variables. En conduisant en position AUTO, l'essieu avant est engagé et la puissance du véhicule est

automatiquement transmise aux roues avant et arrière en fonction des conditions de conduite. Ce réglage offre une économie de carburant légèrement inférieure à la position 2 ↑.

4 ↑ (quatre roues motrices, gamme haute) : Utiliser ce réglage lorsqu'une traction supplémentaire est nécessaire, tel que lors de la conduite sur des routes enneigées ou verglacées, lors de la conduite en tout terrain, ou lors du déneigement.

4 ↓ (quatre roues motrices, gamme basse) : Ce réglage engage l'essieu avant et délivre un couple supplémentaire. Choisir 4 ↓ en roulant hors route dans du sable profond, de la boue profonde ou la neige profonde, et en montant ou descendant des pentes raides. En conduisant en 4 ↓, maintenir la vitesse du véhicule au-dessous de 72 km/h (45 mi/h).

Le passage en 4 ↓ désactive l'antipatinage et le StabiliTrak/ESC. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 270.

Passages entre la 2↑, la 4↑ et AUTO

L'un de ces passages peut se faire à vitesse normale.

La demande réelle de passage en 4x4 ne peut se faire qu'après avoir relâché le bouton. Le graphique 4x4 continue à clignoter jusqu'à ce que la demande de changement de rapport soit effectuée. Un message sur le CIB s'affiche pour indiquer que la boîte de transfert 4x4 doit changer de rapport pour le nouvel état désiré.

Une fois le passage en 4x4 effectué, le message apparaît sur le CIB, le graphique 4x4 s'arrête de clignoter et le réglage actuel est indiqué.

Lorsqu'un passage en 2 ↑ est réussi à partir de la position P (stationnement), le frein de

stationnement s'enclenche. Pour reprendre la conduite, passer la boîte de vitesses sur le rapport désiré et relâcher manuellement le frein de stationnement ou appuyer sur la pédale d'accélérateur pour commencer à rouler. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 267.

Selon l'équipement, utiliser la 4 ↓, AUTO ou 4↑ pour exercer une traction supplémentaire en stationnant sur une pente abrupte avec une faible adhérence comme la glace, la neige, la boue ou le gravier.

Sélection de la position 4 ↓

1. Le contact doit être mis et le véhicule doit être arrêté ou se déplacer à moins de 5 km/h (3 mi/h) avec la boîte de vitesses sur N (point mort). Il est préférable que le véhicule se déplace entre 1,6 et 3,2 km/h (1 à 2 mi/h).

2. Appuyer sur 4 ↓. La demande réelle de passage en 4x4 ne peut se faire qu'après avoir relâché le bouton. Le graphique 4x4 continue à clignoter jusqu'à ce que la demande de changement de rapport soit effectuée.

Un message sur le CIB s'affiche pour indiquer que la boîte de transfert 4x4 doit changer de rapport pour le nouvel état désiré.

Une fois le changement en 4x4 effectué, le message disparaît du CIB, le graphique 4x4 s'arrête de clignoter et le réglage actuel est indiqué.

Si la vitesse du véhicule est supérieure au moment de la demande de changement de rapport, un message s'affiche sur le CIB. Vous devez ralentir.

Si la boîte de vitesses n'est pas au point mort (N) au moment de la demande de changement de rapport, un message s'affiche sur le CIB. Le véhicule laisse 20 secondes

pour le changement de rapport. Ensuite, un graphique sur le groupe d'instruments indique que la boîte de transfert est en 4 ↓.

Attention

L'engagement d'un rapport de boîte de vitesses avant que le témoin lumineux du mode requis n'ait cessé de clignoter peut endommager la boîte de transfert.

Si la boîte de vitesses n'est pas mise au point mort (N) ou si le véhicule n'a pas ralenti à 5 km/h (3 mi/h) dans les 20 secondes, la boîte de transfert reste à son état d'origine. Ceci est indiqué dans le groupe d'instruments.

Lorsque le véhicule roule à moins de 5 km/h (3 mi/h) et que la boîte de vitesses est au point mort (N), essayer de changer de mode.

Pour quitter la position 4 ↓

1. Le véhicule doit être arrêté ou se déplacer à moins de 5 km/h (3 mi/h) avec la boîte de vitesses sur N (point mort) et le contact mis. Il est préférable que le véhicule se déplace entre 1,6 et 3,2 km/h (1 à 2 mi/h).
2. Appuyer sur 4 ↑, AUTO ou 2 ↑. La demande réelle de passage en 4x4 ne se fait qu'après avoir relâché le bouton. Le graphique 4x4 continue à clignoter jusqu'à ce que la demande de changement de rapport soit effectuée. Un message s'affiche sur le CIB pour indiquer l'état de la demande.

Une fois le passage en 4x4 effectué, le message apparaît sur le CIB, le graphique 4x4 s'arrête de clignoter et le réglage actuel est indiqué.

Si la vitesse du véhicule est supérieure au moment de la demande de changement de rapport, un message s'affiche sur le CIB. Vous devez ralentir.

Si la boîte de vitesses n'est pas au point mort (N) au moment de la demande de changement de rapport, des messages s'affichent sur le CIB. Le véhicule laisse 20 secondes pour le changement de rapport. Ensuite, un graphique sur le groupe d'instruments indique que la boîte de transfert est en 4↓.

Attention

L'engagement d'un rapport de boîte de vitesses avant que le témoin lumineux du mode requis n'ait cessé de clignoter peut endommager la boîte de transfert.

Si la boîte de vitesses n'est pas mise au point mort (N) ou si le véhicule n'a pas ralenti à 5 km/h (3 mi/h) dans les 20 secondes, la

boîte de transfert reste à son état d'origine. Ceci est indiqué dans le groupe d'instruments.

Lorsque le véhicule roula à moins de 5 km/h (3 mi/h) et que la boîte de vitesses est au point mort (N), réessayer le changement de rapport.

Passage au point mort (N)

Pour engager le point mort (N) :

1. Démarrer le véhicule.
2. Mettre le levier de vitesses au point mort (N).
3. Embrayer la boîte de transfert à la position 2 ↑.
4. Serrer le frein de stationnement et/ou appuyer sur la pédale de frein.
5. Appuyer cinq fois sur 2 ↑ dans les 10 secondes jusqu'à ce que le graphique N (point mort) commence à clignoter sur le groupe d'instruments. Une fois le changement de rapport effectué, le graphique s'arrête de clignoter. Si le frein de

stationnement et/ou la pédale de frein de service n'est pas actionné dans les 20 secondes, la boîte de transfert reste dans son état d'origine.

6. Si la boîte de vitesses n'est pas mise au point mort (N) ou si le véhicule n'a pas ralenti à 5 km/h (3 mi/h) dans les 20 secondes, la boîte de transfert reste à son état d'origine. Ceci est indiqué dans le groupe d'instruments.

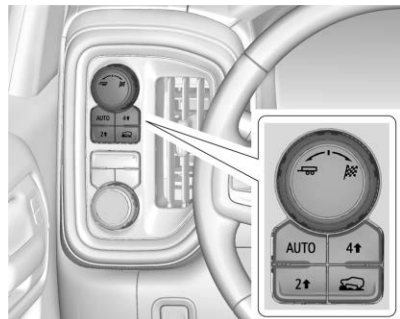
Sortie du point mort (N)

Pour quitter la position de point mort (N) :

1. Mettre le contact sans faire démarrer le moteur. Voir *Positions du commutateur d'allumage (Accès sans clé)* ⇨ 236 ou *Positions du commutateur d'allumage (Accès avec clé)* ⇨ 238.

2. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 267.
3. Mettre le levier de vitesses au point mort (N).
4. Mettre la boîte de transfert en 2↑. La boîte de transfert ne peut quitter le point mort (N) que lorsqu'elle est en 2↑. Lorsque le passage en 2↑ est effectué, le graphique dans le groupe d'instruments s'arrête de clignoter. Si la boîte de transfert ne peut pas changer de rapport, le graphique revient au réglage précédemment sélectionné.

Boîte de transfert à une seule vitesse



Selon l'équipement, les commandes de la boîte de transfert servent à passer en quatre roues motrices ou à en sortir.

Pour changer de vitesse sur la boîte de transfert, appuyer sur le bouton désiré. Le graphique sur le groupe d'instruments clignote lorsqu'un changement de rapport est en cours. Le graphique affiché change pour indiquer le réglage demandé.

Lorsque le changement de rapport est terminé, le graphique s'arrête de clignoter. Le message sur le CIB

s'éteint une fois le changement de rapport effectué. Si la boîte de transfert ne peut pas effectuer le changement de rapport demandé, elle revient au dernier réglage choisi.

Les paramétrages sont :

2 ↑ (deux roues motrices, gamme haute) : Utiliser pour la conduite sur la plupart des voies et des autoroutes. L'essieu avant n'est pas engagé. Ce réglage offre la meilleure économie de carburant.

4 ↑ (quatre roues motrices, gamme haute) : Utiliser ce réglage lorsqu'une traction supplémentaire est nécessaire, tel que lors de la conduite sur des routes enneigées ou verglacées, lors de la conduite en tout terrain, ou lors du déneigement.

AUTO (quatre roues motrices automatique)

Utiliser lorsque l'état de la chaussée varie. En roulant en mode AUTO, l'essieu avant est engagé et la puissance du véhicule est envoyée

automatiquement aux roues avant et arrière en fonction des conditions de conduite. Ce réglage permet une consommation de carburant légèrement inférieure à 2 ↑.

Passages entre la 2 ↑, la 4 ↑ et AUTO

L'un de ces passages peut se faire à vitesse normale.

La demande réelle de passage en 4x4 ne se fait qu'après avoir relâché le bouton. Le graphique 4x4 continue à clignoter jusqu'à ce que la demande de changement de rapport soit effectuée. Un message s'affiche sur le CIB.

Une fois le passage en 4x4 effectué, le message apparaît sur le CIB, le graphique 4x4 s'arrête de clignoter et le réglage actuel est indiqué.

La demande réelle de passage en 4x4 ne se fait qu'après avoir relâché le bouton. Le graphique 4x4 continue à clignoter jusqu'à ce que la demande de changement de rapport soit effectuée.

Un message s'affiche sur le CIB.
Une fois le changement en 4x4 effectué, le message disparaît du CIB, le graphique 4x4 s'arrête de clignoter et le réglage actuel est indiqué.

Freins

Servofrein électrique

Les véhicules équipés d'un système de servofrein électrique sont dotés de circuits de freinage hydrauliques commandés électroniquement lorsqu'une pression est exercée sur la pédale de frein pendant le fonctionnement normal. Le système exécute des tests de routine et se désactive quelques minutes après la mise à l'arrêt du véhicule. Il se peut qu'un bruit soit audible pendant cette durée. Si une pression est exercée sur la pédale de frein pendant les tests ou lorsque le système de servofrein électrique est désactivé, une modification notable de la force exercée sur la pédale et de la course peut être ressentie. C'est tout à fait normal.

Système de freinage antiblocage (ABS)

Le système de freinage antiblocage (ABS) aide à prévenir un dérapage lors du freinage et à conserver la maîtrise de la direction tout en freinant puissamment.

L'ABS exécute une vérification du système de freinage lors de la mise en marche du véhicule. Un bruit de moteur ou de cliquetis peut être momentanément audible pendant le test et la pédale de frein peut bouger légèrement. C'est tout à fait normal.



En cas de défaillance de l'ABS, ce témoin restera allumé. Se reporter à *Témoin de système de freinage antiblocage* ➔ 156.

L'ABS ne modifie pas le temps nécessaire pour poser le pied sur la pédale de frein et ne diminue pas toujours la distance de freinage jusqu'à l'arrêt. Si vous suivez de trop près le véhicule qui précède, vous n'aurez pas le temps de freiner si ce véhicule ralentit ou s'arrête soudainement. La distance séparant votre véhicule des autres doit être suffisante pour vous permettre de vous arrêter, même si votre véhicule est équipé d'un ABS.

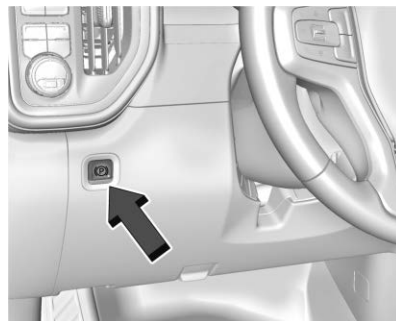
Utilisation de l'ABS

Ne pas pomper les freins (enfoncer et relâcher la pédale de frein à plusieurs reprises). Maintenir simplement la pédale de frein fermement enfoncée. Il est normal que le fonctionnement de l'ABS soit audible ou ressenti.

Freinage d'urgence

L'ABS permet de maîtriser simultanément la direction et le freinage. Dans de nombreuses situations d'urgence, la maîtrise de la direction peut aider encore plus que celle du freinage.

Frein de stationnement électrique



Le véhicule possède un frein de stationnement électrique (EPB). L'EPB peut toujours être activé, même si le contact est coupé. Pour éviter de décharger la batterie, éviter d'actionner l'EPB de manière répétitive lorsque le moteur ne tourne pas.

Le système possède un (P) ou un témoin de frein de stationnement électrique PARK et un témoin P de frein de stationnement de service.

Se reporter à *Témoin de frein de stationnement électrique* ⇨ 155 et à *Témoin de rappel d'entretien de frein de stationnement électrique* ⇨ 156. Il existe également des messages concernant le frein de stationnement sur le centralisateur informatique de bord (CIB).

Avant de quitter le véhicule, vérifier le témoin (P) ou PARK pour s'assurer que le frein de stationnement est serré.

Actionnement de l'EPB

Pour appliquer l'EPB :

1. Le véhicule est à l'arrêt complet.
2. Appuyer momentanément sur le commutateur EPB.

Le témoin (P) ou PARK clignote et reste allumé une fois que l'EPB est complètement appliqué. Si le témoin (P) ou PARK clignote en permanence, l'EPB est appliqué seulement partiellement ou il existe un problème EPB. Un message CIB s'affiche. Relâcher l'EPB puis tenter

de l'appliquer à nouveau. Si le témoin ne s'allume pas ou continue à clignoter, le véhicule doit être réparé. Ne pas rouler si le témoin (P) ou PARK clignote. Se reporter à votre concessionnaire. Se reporter à *Témoin de frein de stationnement électrique* ⇨ 155.

Si le témoin (P) est allumé, maintenir enfoncé le commutateur EPB. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à ce que le témoin (P) ou PARK reste allumé.

Si le témoin (P) reste allumé, consulter votre concessionnaire.

Si l'EPB est appliqué pendant que le véhicule se déplace, le véhicule décélère aussi longtemps que le commutateur est maintenu enfoncé. Si le commutateur est enfoncé jusqu'à l'arrêt du véhicule, l'EPB reste appliqué.

Le véhicule peut appliquer automatiquement l'EPB dans certains circonstances lorsque le véhicule est arrêté. Ceci est normal

et est effectué périodiquement pour vérifier le fonctionnement du système EPB.

Si l'EPB ne fonctionne pas, bloquer les roues arrière pour prévenir les déplacements du véhicule.

Desserrage de l'EPB

Pour relâcher l'EPB :

1. Mettre sur le contact sur la position de marche ou sur ACC/ACCESSORY (accessoires).
2. Maintenir enfoncée la pédale de frein.
3. Appuyer momentanément sur le commutateur EPB.

L'EPB est désactivé lorsque le témoin (P) ou PARK est éteint.

Si le témoin (P) est allumé, relâcher l'EPB en appuyant longuement sur le commutateur EPB. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à l'extinction du témoin (P) ou PARK.

Si l'un des témoins reste allumé après la tentative de relâchement, consulter votre concessionnaire.

Attention

Conduire alors que le frein de stationnement est serré peut causer la surchauffe du système de freinage et de l'usure prématurée ou des dommages aux pièces du système. S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré et que le témoin du frein est éteint avant de conduire.

Desserrage automatique de l'EPB

L'EPB sera automatiquement desserré si le véhicule roule, un rapport est sélectionné et vous tentez de le faire avancer. Éviter toute accélération rapide lorsque l'EPB est en fonction pour préserver la garniture du frein de stationnement.

Aide au freinage

L'assistance au freinage détecte les pressions rapides exercées sur la pédale de frein dues aux situations de freinage d'urgence et fournit alors un freinage supplémentaire pour activer le système de freinage antiblocage (ABS) si la pression exercée sur la pédale de pédale de frein n'est pas suffisamment forte pour l'activer normalement. Des phénomènes de bruits mineurs, de pulsations de la pédale de frein et/ ou de mouvements de la pédale peuvent se produire pendant cette durée. Maintenir la pression sur la pédale de frein tant que la situation de conduite l'exige. L'assistance au freinage se désengage lorsque la pédale de frein est relâchée.

Aide au démarrage sur pente



Avertissement

Ne pas se fier à la fonction HSA. La HSA ne remplace pas l'attention du conducteur et une conduite prudente. Vous pourriez ne pas entendre ou ressentir les avertissements émis par ce système. Un manque d'attention pendant la conduite peut provoquer des blessures, la mort ou des dommages sur le véhicule. Voir *Conduite défensive* ⇨ 212.

Lorsque le véhicule est arrêté sur une pente, l'aide au démarrage en côte (HSA) empêche le véhicule de rouler dans une direction indésirable pendant la transition entre le relâchement de la pédale de frein et l'appui sur la pédale d'accélérateur. Les freins sont relâchés dès l'appui sur la pédale d'accélérateur. En l'absence d'appui sur la pédale

d'accélérateur dans les minutes qui suivent, le frein de stationnement électrique est alors serré. Les freins peuvent également se relâcher dans d'autres conditions. Ne pas se fier à la fonction HSA pour maintenir le véhicule immobile.

La fonction HSA est disponible lorsque le véhicule est sur une pente ascendante avec un rapport de marche avant engagé, ou sur une pente descendante avec le rapport R (marche arrière) engagé. Le véhicule doit être complètement immobile sur une pente pour que la fonction HSA s'active.

Systèmes de commande de suspension

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique

Fonctionnement du système

Le véhicule est équipé d'un système antipatinage (TCS) et d'un système StabiliTrak/de contrôle électronique de la stabilité (ESC). Ces systèmes contribuent à limiter le patinage des roues et aident le conducteur à garder le contrôle, spécialement sur des routes glissantes.

La fonction TCS s'active en cas de détection du patinage ou d'un début de perte d'adhérence de l'une des roues motrices. Lorsque ceci arrive, la fonction TCS applique les freins aux roues qui patinent et réduit la puissance du moteur pour limiter le patinage.

StabiliTrak/ESC s'active lorsque le véhicule détecte une différence entre la trajectoire prévue et la

direction que le véhicule est en train de prendre. Il applique de manière sélective une pression de freinage sur l'un des freins de roue du véhicule pour aider le conducteur à diriger le véhicule dans la direction voulue. La commande anti-louvolement (TSC) est automatiquement activée lorsque le véhicule démarre. Se reporter à *Commande de roulis de remorque* ⇨ 356.

Si le régulateur automatique de vitesse est utilisé et si l'antipatinage ou la fonction StabiliTrak/ESC commence à limiter le patinage, le régulateur de vitesse automatique est désengagé. Le régulateur de vitesse automatique peut être remis en fonction lorsque l'état de la chaussée le permet.

Les deux systèmes sont mis en fonction automatiquement lorsque le véhicule démarre et commence à rouler. Les systèmes peuvent s'entendre ou se percevoir pendant le fonctionnement ou pendant les

vérifications de diagnostic. Ceci est normal et ne signifie pas l'existence d'un problème du véhicule.

Il est recommandé de laisser les deux systèmes en fonction pendant les trajets normaux, mais il peut s'avérer nécessaire de désactiver la fonction TCS si le véhicule est embourbé dans le sable, la boue, la glace ou la neige. Se reporter à *Si le véhicule est coincé* ⇨ 225 et à la description de la désactivation et de l'activation de système, plus loin dans ce chapitre.

Lorsque la boîte de transfert (selon l'équipement) est sur quatre roues motrices gamme basse, le système de stabilité est automatiquement désactivé,  s'allume et le message correspondant s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Dans ce cas, l'antipatinage et le StabiliTrak/ESC sont automatiquement désactivés.



La lampe indicatrice des deux systèmes se trouve dans le groupe d'instruments. Cette lampe :

- Clignote lorsque la fonction TCS limite le patinage des roues.
- Clignote lorsque la fonction StabiliTrak/ESC est activée.
- S'allume et reste allumé lorsqu'un système ne fonctionne pas.

Si un système ne s'allume pas ou n'est pas activé, un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB) et  s'allume et reste allumé pour signaler que le système est désactivé et n'aide pas le conducteur à maintenir le contrôle. Le véhicule peut rouler mais la conduite doit être adaptée en conséquence.

Si  s'allume et reste allumé :

1. Arrêter le véhicule.
2. Couper le moteur et attendre 15 secondes.
3. Démarrer le moteur.

Conduire le véhicule. Si  s'allume et reste allumé, le véhicule peut exiger davantage de temps pour diagnostiquer le problème. Si la situation persiste, consulter votre concessionnaire.

Désactivation et activation du système



Le bouton pour les systèmes TCS et StabiliTrak/ESC se trouve sur la colonne centrale.

Attention

Ne pas freiner ou accélérer fortement à plusieurs reprises quand le TCS est hors fonction. La transmission du véhicule peut être endommagée.

Pour désactiver le TCS uniquement, presser et relâcher . Le témoin de désactivation de l'antipatinage  s'affiche dans le groupe d'instruments. Le message approprié s'affiche sur le CIB. Pour réactiver le TCS, presser et relâcher . Le témoin de désactivation de l'antipatinage  affiché sur le groupe d'instruments s'éteint.

Si le TCS limite le patinage des roues lorsque  est enfoncé, le système n'est pas mis hors fonction avant l'arrêt du patinage des roues.

Pour désactiver le TCS et le StabiliTrak/ESC, appuyer sur  et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le témoin de désactivation

d'antipatinage  et le témoin d'arrêt (OFF)  du StabiliTrak/ESC s'allument et restent allumés dans le groupe d'instruments, puis relâcher. Le message correspondant s'affiche sur le CIB.

Pour réactiver le TCS et le StabiliTrak/ESC, appuyer sur  et le relâcher. Le témoin de désactivation de l'antipatinage  et le témoin de désactivation StabiliTrak/ESC  du groupe d'instruments s'éteignent.

La fonction StabiliTrak/ESC est activée automatiquement si le véhicule dépasse 56 km/h (35 mi/h). L'antipatinage reste désactivé.

Le véhicule possède un dispositif anti-louvoiement (TSC) et une aide au démarrage en côte (HSA). Se reporter à *Commande de roulis de remorque* ⇨ 356 ou *Aide au démarrage sur pente* ⇨ 269.

L'ajout d'accessoires peut avoir un impact négatif sur le rendement du véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications* ⇨ 380.

Aide au démarrage en côte (HDC)

Selon l'équipement, la commande en descente (HDC) règle et maintient la vitesse du véhicule dans les descentes en marche avant ou en marche arrière. Le commutateur de HDC se trouve sur le bloc central, sous les commandes de climatisation.

Appuyer sur  pour activer ou désactiver la fonction HDC. La vitesse du véhicule doit être inférieure à 50 km/h (31 mi/h).



Une fois activé, le témoin de HDC s'affiche sur le groupe d'instruments.

Un témoin de HDC clignotant indique que le système applique activement les freins pour maintenir

la vitesse du véhicule. La HDC peut maintenir une vitesse du véhicule entre 1 et 22 km/h (1 à 14 mi/h) sur des pentes supérieures ou égales à 10%.

Si la HDC doit être utilisée pendant plus de trois minutes ou sur des pentes supérieures à 25%, la boîte de transfert doit être mise en Quatre roues motrices Lent (4 ↓) pour réduire le risque de surchauffe des freins.

Un bruit provenant du module de commande de frein électronique (EBCM) est normal lorsque la HDC est activée.

Lorsque la fonction HDC est activée, la vitesse initiale de HDC est réglée sur la vitesse de conduite actuelle. Elle peut être augmentée ou diminuée en appuyant sur +RES ou SET- sur le volant, ou en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou de frein. Cette vitesse modifiée devient la nouvelle vitesse sélectionnée.

La fonction HDC reste activée entre 30 et 60 km/h (19 et 37 mi/h). Cependant, la vitesse du véhicule ne peut être réglée ou maintenue dans cette plage. La HDC est désactivée automatiquement si la vitesse du véhicule dépasse 80 km/h (50 mi/h) ou 60 km/h (37 mi/h) pendant au moins 30 secondes.

Le bouton  doit être à nouveau enfoncé pour réactiver la HDC. La HDC peut se désactiver après une période d'utilisation prolongée. Dans ce cas, la HDC met du temps à se refroidir. La durée d'activation de la HDC dépend des conditions de la route, de la pente, de la vitesse définie, de la charge du véhicule et de la température extérieure.

Lorsque la fonction est activée, si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (19 mi/h) et inférieure à 60 km/h (37 mi/h), un message s'affiche sur le CIB.

Commande de mode conducteur

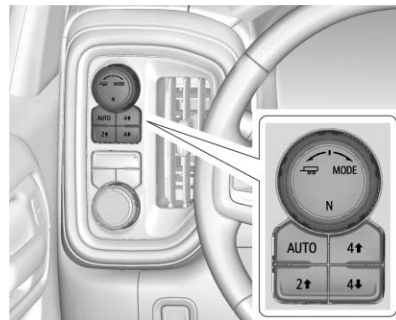
Cette fonction ajoute une sensation plus sportive, permet une suspension plus confortable, ou assiste dans différentes conditions de météo ou de terrain. Selon l'ensemble d'options, les fonctions disponibles et le mode sélectionné, la suspension, la direction et le groupe motopropulseur changent de réglage pour obtenir les caractéristiques du mode désiré. Si le véhicule est équipé d'une suspension électromagnétique, la sélection des divers modes Conducateur renforce les performances de la suspension pour l'état de la route et le mode sélectionné.

La disponibilité du mode dépend du niveau d'équipement du véhicule, de la zone géographique et des équipements optionnels.

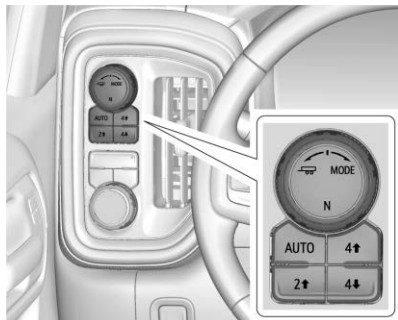
Tous les modes de conduite ne sont pas disponibles. Les véhicules de la série 1500 peuvent disposer des

modes Normal, Sport, Neige/Glace, Hors route, Terrain et Remorquage. Les véhicules des séries 2500/3500 peuvent disposer des modes Normal, Hors route, Neige/Glace et Remorquage.

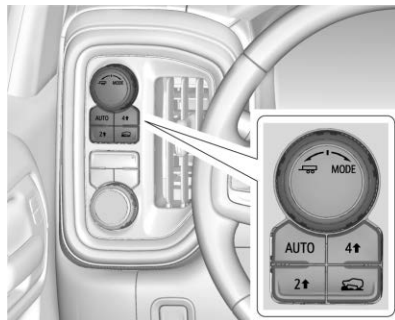
Activation du mode



Pour activer et désactiver Remorquage, tourner le bouton Drive (Marche avant) vers la gauche. Pour activer les autres modes, tourner le bouton Drive (Marche avant) vers la droite.



Les véhicules sans mention MODE sur la molette ont un écran de sélection du menu dans le groupe d'instruments pour sélectionner le mode désiré. Lorsque la molette du mode de conduite est tournée vers la droite, la liste des modes affiche et active le mode suivant disponible.



Selon l'équipement, sélectionner le mode Terrain en appuyant sur  sous le bouton 4 ↑ de boîte de transfert.

Modes :

Mode Normal

À utiliser pour conduire en ville ou sur autoroute avec une suspension homogène et souple. Ce mode offre un bon équilibre entre confort et manœuvrabilité. C'est le mode standard et, quand il est sélectionné, il n'est pas particulièrement signalé sur le groupe d'instruments.

Mode Sport

À utiliser quand l'état de la route ou les préférences personnelles exigent un contrôle plus précis.

Quand vous adoptez ce mode, vous ressentez immédiatement un rétrogradage. Dans ce mode, le véhicule surveille aussi les comportements de conduite et active automatiquement les fonctions de performances quand le système détecte une conduite sportive. Ces caractéristiques privilégient les rapports inférieurs pour renforcer le frein moteur et améliorer la réactivité. Le véhicule délaisse ces caractéristiques et revient en mode normal quand il ne détecte plus une conduite sportive. La direction s'adapte pour offrir un contrôle plus précis de la trajectoire. Si le véhicule est équipé d'une suspension électromagnétique, la suspension s'adapte pour améliorer les performances dans les virages.

Une fois sélectionné, le témoin de mode Sport s'affiche dans le groupe d'instruments.

Mode neige/glace

Le mode Neige/Glace est utilisé sur les surfaces glissantes de manière à contrôler la vitesse des roues. Le mode Neige ajuste l'accélération pour optimiser la traction sur surfaces glissantes. La pédale d'accélérateur réduit le couple du moteur quand les signaux de la pédale sont faibles. Cette fonction n'est pas utilisable quand le véhicule est bloqué dans le sable, la boue, le verglas, la neige ou le gravier.

Si le véhicule est bloqué, voir *Si le véhicule est coincé* ⇨ 225.

Le mode Neige/Glace n'est disponible que sur les véhicules à deux roues motrices. Lorsqu'il est sélectionné, le témoin de mode Neige/Glace s'affiche dans le groupe d'instruments.

Mode Hors-route

Utiliser pour améliorer la conduite à vitesse modérée, sur l'herbe, le gravier, les routes sales ou non

pavées, ou recouvertes de neige et qui n'ont pas été damées ou déneigées.

La pédale d'accélérateur sera plus sensible pour permettre un contrôle plus précis du couple sur les roues. StabiliTrak/le contrôle de la stabilité électronique (ESC), le système de freinage antiblocage (ABS) et le système antipatinage (TCS) changent pour des performances hors-route optimales. Utiliser ce mode pour la conduite en zone publique de loisirs tout-terrain. Se reporter à *Conduite tout terrain* ⇨ 216.

Une fois sélectionné, le témoin de mode Hors-route s'affiche dans le groupe d'instruments.

Mode remorquage

Cette fonction est utile pour tirer une remorque lourde, ou une charge lourde. Se reporter à *Mode de remorquage* ⇨ 259.

Le mode de remorquage a été conçu de manière à fournir un rendement optimal lorsque le poids combiné du véhicule et de la

remorque représente au moins 75% du poids nominal brut combiné (PNBC) du véhicule. Se reporter à « Poids de la remorque » sous la rubrique *Traction de remorque* ⇨ 337.

Le mode de remorquage est le plus utile pour tracter une remorque ou une charge lourde dans les conditions suivantes :

- En terrain vallonné
- Lors d'arrêts-démarrages fréquents
- Dans des parcs de stationnement encombrés obligeant à rouler lentement

Le fonctionnement du véhicule en mode de remorquage lorsqu'il est légèrement chargé ou sans remorque du tout ne causera aucun dégât. Toutefois, il n'existe aucun avantage à sélectionner le mode de remorquage lorsque le véhicule n'est pas chargé. Cette sélection lorsque le véhicule est déchargé peut donner des caractéristiques désagréables au moteur et à la boîte de vitesses, une direction

alourdie ou allégée ainsi qu'une moins bonne économie de carburant.

Une fois sélectionné, le témoin de mode Remorquage s'affiche dans le groupe d'instruments.

Si le contact est coupé alors que le mode Remorquage est actif et remis dans les quatre heures qui suivent, le mode Remorquage reste actif. Sinon le véhicule démarre en mode Normal.

Mode Terrain

Utiliser pour un contrôle plus précis en roulant à faible vitesse, hors-route. En utilisant ce mode, il reproduit les caractéristiques de la gamme basse en quatre roues motrices (4 ↓), sans les capacités de couple.

Utiliser lorsque :

- Vous roulez sur des routes très accidentées à très faible vitesse, comme sur une route à deux sillons ou pleine d'ornières.
- Vous roulez lentement sur des prairies.

- Vous tirez un bateau hors de l'eau sur une remorque.
- Utilisation du véhicule pour la conduite hors-route de loisirs en zone publique. Se reporter à *Conduite tout terrain* ⇨ 216 et à *Routes onduleuses et de montagne* ⇨ 222.

En mode terrain, le véhicule change automatiquement de rapport mais peut conserver un rapport inférieur plus longtemps pour optimiser le couple moteur. La direction change pour permettre un contrôle plus précis. Un dessin des pédales, une grille de changements de rapport et une commande de régime moteur uniques sont utilisés pour permettre un meilleur contrôle à des vitesses inférieures et sur terrain accidenté. Lorsque le véhicule s'arrête, Le Maintien du véhicule est enclenché. Le TCS est optimisé pour un transfert maximum du couple sur les essieux, et un freinage actif pendant le relevage du papillon est enclenché.

Freinage actif pendant le relevage du papillon :

- Applique automatiquement un léger freinage, similaire à un freinage moteur puissant en gamme basse quatre roues motrices.
- Applique un léger freinage en D (Marche avant) jusqu'à ce que le moteur soit au ralenti. En Manuel L1 et Manuel L2, un freinage modéré peut arrêter le véhicule.
- Réduit le freinage de la remorque.

Sélection d'une marche avant en mode Terrain	Comportement prévu du véhicule	Terrain idéal
Marche avant (L3-Lx)	Une faible décélération avec le papillon des gaz fermé et une capacité modérée à moduler le papillon imitent les performances de 4 ^e sans multiplication du couple.	Prairies, pistes à double sillon modéré, routes en mauvais état, grandes collines vallonnées,
L2	Décélération modérée lorsque le papillon des gaz est coupé et capacité modérée à moduler le papillon ; arrête le véhicule dans la plupart des cas.	Passage rocheux modéré, ornières profondes, pentes courtes, plus raides,
L1	Décélération importante lorsque le papillon des gaz est coupé et forte capacité à moduler le papillon ; arrête le véhicule dans la plupart des cas.	Passage rocheux en descente

- Lorsque le véhicule est en marche avant dans une descente, il peut descendre lorsque la pédale de frein est relâchée sans appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le véhicule avance également sur un terrain plat.
- Si la ceinture de sécurité est détachée et que la porte du conducteur est ouverte pendant que le véhicule est maintenu, l'EPB est enclenché.
- L'EPB s'enclenche si le véhicule est maintenu de façon prolongée.

Le mode Terrain n'est disponible que sur les véhicules est équipé avec la boîte de transfert à une seule vitesse.

Le mode Terrain ne peut être activé que lorsque :

- La vitesse du véhicule est inférieure à 80 km/h (50 mi/h).
- La boîte de transfert est en 4^e.

Un freinage actif pendant le relevage du papillon réduit le va-et-vient entre les pédales d'accélérateur et de frein.

Fonctions de maintien du véhicule :

- Lorsque le véhicule s'arrête dans une montée en marche avant ou dans une descente en marche arrière, le Maintien du véhicule est enclenché jusqu'à ce que la pédale d'accélérateur soit enfoncée.

L'usage fréquent de ce mode peut provoquer une usure des freins due au léger freinage.

Le véhicule quitte automatiquement le mode si les freins sont trop chauds. Le mode Terrain peut être réactivé après le refroidissement des freins.

Lorsque le mode Terrain est sélectionné :

- Le démarrage/arrêt automatique du moteur sera désactivé.
- L'indicateur du mode Terrain s'affiche sur le groupe d'instruments.

Différentiel à glissement limité

Selon l'équipement, le différentiel autobloquant à glissement limité peut apporter davantage de traction sur neige, boue, glace, sable ou gravier. Il fonctionne comme un essieu standard la plupart du temps, mais lorsque la traction est faible, cette fonction permet à la roue motrice offrant le plus de traction de

déplacer le véhicule. Pour les véhicules équipés du différentiel autobloquant à glissement limité, conduits en conditions difficiles, le liquide d'essieu arrière doit être changé. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 511.

Essieu arrière verrouillable

Les véhicules à pont arrière verrouillable offrent une traction supplémentaire sur la neige, la boue, la glace, le sable et le gravier. L'essieu fonctionne la plupart du temps comme un essieu normal, mais lorsque la traction est faible, ce dispositif permet à la roue arrière ayant le plus de traction de faire rouler le véhicule.

Régulateur de vitesse

Régulateur de vitesse automatique



Avertissement

L'utilisation du régulateur automatique de vitesse peut être dangereuse lorsque vous ne pouvez pas conduire en toute sécurité à une vitesse constante. Ne pas utiliser le régulateur de vitesse automatique sur des routes sinueuses ou dans des conditions de circulation dense.

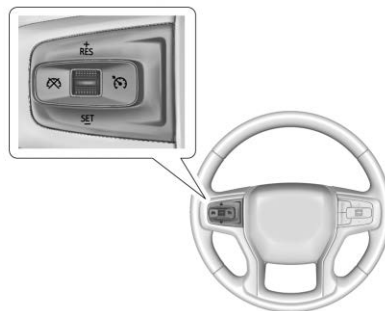
Il peut être dangereux d'utiliser le régulateur automatique de vitesse sur des routes glissantes, car des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent causer un glissement excessif des roues, et vous pourriez perdre le contrôle du véhicule. Ne pas utiliser le régulateur automatique de vitesse sur les routes glissantes.

Si l'est équipé du régulateur de vitesse automatique, une vitesse supérieure ou égale à 40 km/h (25 mi/h) peut être maintenue sans avoir à laisser le pied sur l'accélérateur. Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 40 km/h (25 mi/h).

Si le régulateur de vitesse est utilisé et que le système d'antipatinage (TCS) ou le StabiliTrak/Contrôle de la stabilité électronique (ESC) commence à limiter le patinage des roues, le régulateur de vitesse automatique se désengage automatiquement. Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ➔ 270. Si une alerte de collision se produit lorsque le régulateur de vitesse automatique est activé, celui-ci est désengagé. Se reporter à *Système d'alerte de collision avant* ➔ 308. Lorsque l'état de la route permet de l'utiliser à nouveau sans danger, le régulateur de vitesse automatique peut être réactivé.

La désactivation du système TCS ou StabiliTrak/ESC désengage le régulateur de vitesse automatique.

Si vous freinez, le régulateur de vitesse automatique se désengage.



 : Appuyer pour activer ou désactiver le régulateur automatique de vitesse. Un témoin blanc s'allume ou s'éteint sur le groupe d'instruments.

+RES (reprise) : Si une vitesse de consigne est mémorisée, presser brièvement la commande vers le haut pour reprendre à cette vitesse ou appuyer et la maintenir enfoncée

pour accélérer. Si le régulateur de vitesse automatique est déjà enclenché, l'utiliser pour augmenter la vitesse du véhicule.

RÉGLAGE- : Appuyer brièvement sur la commande vers le bas pour sélectionner la vitesse et activer le régulateur de vitesse automatique. Si le régulateur de vitesse automatique est déjà enclenché, utiliser la fonction pour diminuer la vitesse du véhicule.

 : Presser pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

Réglage du régulateur de vitesse

Si  est en marche quand il n'est pas utilisé, SET- ou +RES pourrait être pressé et activer le régulateur. Laisser  désactivé lorsque le régulateur de vitesse n'est pas utilisé.

1. Appuyer sur  pour activer le régulateur de vitesse.

2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Presser et relâcher SET– (RÉGLAGE).
4. Relever votre pied de l'accélérateur.

Le témoin du régulateur de vitesse automatique du groupe d'instruments devient vert après que le régulateur de vitesse a été réglé à la vitesse désirée. Se reporter à *Combiné d'instruments* ⇨ 140.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si le régulateur de vitesse est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez ou que  est pressé, le régulateur de vitesse est désengagé, mais il n'efface pas la vitesse réglée de la mémoire.

Une fois que le véhicule atteint environ 40 km/h (25 mi/h) ou plus, appuyer brièvement sur RES+ vers le haut. Le véhicule reprend la vitesse sélectionnée antérieurement.

Accélération au moyen du régulateur de vitesse

Effectuer l'une des actions suivantes :

- Presser et maintenir le bouton +RES vers le haut jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par petits incréments, relever brièvement +RES. À chaque pression, le véhicule accélère d'environ 1 km/h (1 mph).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Combiné d'instruments* ⇨ 140. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Décélération au moyen du régulateur de vitesse

Effectuer l'une des actions suivantes :

- Presser et maintenir le bouton SET– vers le bas jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour ralentir par petits incréments, appuyer brièvement sur SET–. À chaque pression, le véhicule ralentit d'environ 1 km/h (1 mph).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Combiné d'instruments* ⇨ 140. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Dépassement d'un véhicule avec le régulateur de vitesse

Utiliser la pédale d'accélérateur pour augmenter la vitesse du véhicule. En relâchant le pied de la pédale, le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse de croisière précédemment sélectionnée. Tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou peu après l'avoir relâchée pour désactiver le régulateur automatique de vitesse, une brève pression sur

SET– rétablit le régulateur de vitesse automatique à la vitesse actuelle du véhicule.

Utilisation du régulateur de vitesse en côte

Le comportement du régulateur automatique de vitesse dans les côtes dépend de la vitesse du véhicule, de la charge et de la déclivité des côtes. Lorsque le véhicule monte des côtes abruptes, il peut être nécessaire d'appuyer sur la pédale d'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule.

En descente, le freinage de croisière aide à maintenir la vitesse sélectionnée par le conducteur.

Le freinage en pente de la régulation automatique de vitesse est activé lorsque le véhicule est démarré et que le régulateur automatique de vitesse est activé. Il n'est pas activé en mode de sélection de gamme. Il aide à maintenir la vitesse du véhicule sélectionnée par le conducteur lors de la conduite sur une pente

descendante en utilisant le moteur et la boîte de vitesses pour ralentir le véhicule.

Pour connaître les autres formes de contrôle de descente, se reporter à *Aide au démarrage en côte (HDC)* ⇨ 272, *Boîte de vitesses automatique* ⇨ 251 et *Mode de remorquage* ⇨ 259.

Arrêt du régulateur de vitesse

Il existe quatre façons de désactiver le régulateur de vitesse :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein.
- Appuyer sur .
- Mettre le levier de vitesses au point mort (N).
- Pour désactiver le régulateur de vitesse automatique, appuyer sur .

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Appuyer sur le bouton  ou couper le contact pour effacer la vitesse réglée du régulateur de vitesse de la mémoire.

Régulateur de vitesse à commande adaptative (Série 1500)

Selon l'équipement, le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) permet de sélectionner la vitesse du régulateur de vitesse et l'écart de suivi. Lire l'ensemble de cette section avant d'utiliser ce système. L'écart suivant est la durée de suivi entre votre véhicule et un véhicule détecté directement sur votre voie qui se déplace dans le même sens. Si aucun véhicule n'est détecté sur votre chemin, l'ACC agit comme un régulateur de vitesse normal. L'ACC utilise un capteur de caméra avant monté sur le pare-brise.

Si un véhicule est détecté sur votre chemin, l'ACC peut engager une accélération ou un freinage limité,

modéré de manière à maintenir l'écart de suivi sélectionné. Pour désengager l'ACC, appuyer sur le frein. Si l'ACC contrôle la vitesse du véhicule lorsque le système de traction asservie (TCS) ou le système électronique de contrôle de la stabilité StabiliTrak/Contrôle de la stabilité électronique (ESC) s'active, l'ACC se désengage automatiquement. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 270. Quand les conditions routières autorisent l'utilisation de l'ACC, l'ACC peut être réactivé. La désactivation du TCS ou du système StabiliTrak/ESC désengage et empêche l'ACC de s'engager.

L'ACC peut réduire le besoin de freiner et d'accélérer fréquemment, surtout lorsqu'il est utilisé sur les voies express, les autoroutes et les routes inter-états. En cas d'utilisation sur d'autres routes, vous devrez peut-être prendre le contrôle du freinage ou de l'accélération plus souvent.



Avertissement

L'ACC a une capacité de freinage limitée et peut ne pas avoir le temps de ralentir suffisamment le véhicule pour éviter une collision avec un autre véhicule devant vous. Cela peut se produire lorsque des véhicules freinent brusquement ou s'arrêtent ou pénètrent sur votre voie. Voir aussi « Alerte du conducteur » plus loin dans cette section. Votre attention complète est toujours requise quand vous conduisez et vous devez être prêt à intervenir et à freiner. Voir *Conduite défensive* ⇨ 212.



Avertissement

La fonction ACC ne détecte pas ou ne freine pas devant les enfants, les piétons, les animaux ou d'autres objets.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ne pas utiliser la fonction ACC lorsque :

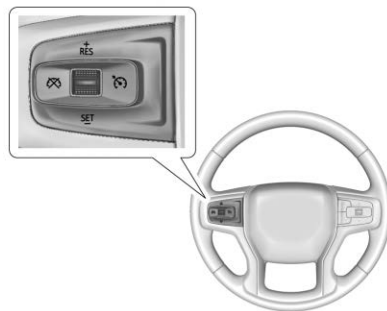
- Sur les routes sinueuses et montagneuses ou quand le capteur de caméra est obstrué par de la neige, de la glace ou de la saleté. Le système peut ne pas détecter un véhicule roulant devant. Maintenir le pare-brise et les phares propres.
- Lorsque la visibilité est faible à cause de la pluie, de la neige, du brouillard, de la saleté, des résidus d'insectes ou de la poussière ; lorsque d'autres objets étrangers obstruent la vue de la caméra ; ou lorsque le véhicule de devant ou la circulation en sens inverse engendre des obstructions supplémentaires de

(Suite)

Avertissement (Suite)

l'environnement, comme des éclaboussures de la route. Les performances de l'ACC sont limitées dans ces conditions.

- Sur les routes glissantes, ou des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent entraîner un dérapage excessif des roues
- Avec une très lourde charge dans l'espace de chargement ou sur le siège arrière
- En tractant d'une remorque



 : Appuyer pour mettre le système en position de marche ou d'arrêt. L'indicateur devient blanc au groupe d'instruments lorsque la fonction ACC est tournée en position de marche.

RES+ (reprise) : Appuyer brièvement sur la commande pour reprendre une vitesse réglée précédemment ou pour augmenter la vitesse du véhicule si le régulateur de vitesse adaptatif est déjà activé. Pour accélérer d'environ 1 km/h (1 mi/h), appuyer brièvement sur RES+. Pour accélérer jusqu'au

repère de 5 km/h (5 mi/h) suivant sur le compteur de vitesse, maintenir RES+.

RÉGLAGE- : Appuyer brièvement pour définir la vitesse et activer l'ACC ou pour diminuer la vitesse du véhicule si l'ACC est déjà activé. Pour réduire la vitesse d'environ 1 km/h (1 mi/h), appuyer brièvement sur SET-. Pour réduire la vitesse jusqu'au repère de 5 km/h (5 mi/h) suivant sur le compteur de vitesse, maintenir SET-.

 : Appuyer pour désactiver l'ACC sans effacer la vitesse sélectionnée.

 : Appuyer pour sélectionner un réglage d'écart de suivi pour l'ACC sur Far, Medium ou Near (éloigné, moyen ou proche).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Combiné d'instruments* ⇨ 140. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Passer de l'ACC au régulateur de vitesse automatique ordinaire

Pour passer de l'ACC au régulateur de vitesse automatique ordinaire, appuyer et maintenir .

Un message apparaît sur l'écran d'information du conducteur. Voir *Messages du véhicule* ➔ 174.



Témoin de l'ACC



Témoin du régulateur de vitesse régulier

Lorsque l'ACC est engagé, un témoin vert  s'allume sur le groupe d'instruments et l'écart suivant est affiché. Lorsque le régulateur de vitesse automatique ordinaire est engagé, un témoin vert  s'allume sur le groupe d'instruments; l'écart suivant n'est pas affiché.

Lorsque le véhicule est en marche, le mode de régulation automatique sera réglé au dernier mode utilisé avant l'arrêt du véhicule.



Avertissement

Toujours vérifier le témoin du régulateur de vitesse sur le groupe d'instruments pour déterminer quel mode de régulation de vitesse est actif avant d'utiliser la fonction. Si l'ACC n'est pas activé, le véhicule ne freinera pas automatiquement en présence d'autres véhicules, ce qui pourrait entraîner un accident si les freins ne sont pas appliqués manuellement. Vous ou d'autres personnes pourriez être gravement, voire mortellement, blessé.

Réglage du régulateur de vitesse adaptatif

Si  est en marche quand il n'est pas utilisé, SET-/RES+ peut être enfoncé par erreur et activer involontairement l'ACC. Laisser  désactivé lorsque le régulateur n'est pas utilisé.

Sélectionner la vitesse désirée pour l'ACC. Il s'agit de la vitesse du véhicule quand aucun véhicule n'est détecté sur votre chemin.

Lorsque le véhicule est en mouvement, l'ACC ne se réglera pas à une vitesse inférieure à 25 km/h (15 mi/h), bien qu'elle puisse être reprise lors d'une circulation à plus faible vitesse.

Pour régler l'ACC en mouvement :

1. Appuyer sur .
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Presser et relâcher SET- (RÉGLAGE).
4. Relever le pied de l'accélérateur.

Après son réglage, l'ACC peut immédiatement appliquer les freins si un véhicule détecté à l'avant est plus proche que l'écart de suivi sélectionné.

L'ACC peut également être réglé lorsque le véhicule est arrêté si le régulateur de vitesse adaptatif est activé et si la pédale de frein est appliquée.



L'indicateur ACC s'affiche sur le groupe d'instruments. Quand l'ACC est activé, le témoin s'allume dans la couleur blanche.

Respecter les limites de vitesse, les vitesses des véhicules alentours et les conditions météo lors du choix de la vitesse du régulateur.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si l'ACC est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez, il est désengagé, mais il n'efface pas la vitesse réglée de la mémoire.

Pour recommencer à utiliser l'ACC, appuyer brièvement sur RES+ en roulant à plus de 5 km/h (3 mi/h). Le véhicule revient à la vitesse définie précédemment.

Un témoin vert de l'ACC et la vitesse réglée apparaît sur le groupe d'instruments. Il se peut que le témoin de véhicule devant clignote si un véhicule était présent et en mouvement. Voir « Approcher et suivre un véhicule » plus loin dans cette section.

Une fois la reprise de l'ACC, s'il n'y a pas de véhicule devant, si le véhicule devant est au-delà de l'écart suivant sélectionné, ou si le véhicule est sorti d'un virage serré, la vitesse du véhicule pourra augmenter jusqu'à la vitesse réglée.

Accélération lorsque l'ACC fonctionne à une vitesse réglée

Si l'ACC est déjà activé, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Utiliser l'accélérateur pour atteindre une vitesse plus élevée. Appuyer sur SET– (réglage). Relâcher SET– et la pédale d'accélérateur. La vitesse de croisière est maintenant plus élevée.

Lorsque la pédale d'accélérateur est actionnée, l'ACC ne freine pas car il est neutralisé. Le témoin ACC devient bleu sur le groupe d'instruments.

- Presser et maintenir RES+ enfoncé jusqu'à ce que la vitesse désirée soit affichée, puis le relâcher.
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par plus petits incréments, appuyer brièvement sur RES+. À chaque pression, le véhicule accélère d'environ 1 km/h (1 mi/h).

- Pour accélérer par plus grands incréments, maintenir RES+. Tout en maintenant RES+, la vitesse du véhicule augmente jusqu'au repère de 5 km/h (5 mi/h) suivant, puis continue à augmenter de 5 km/h (5 mi/h) à la fois.

La vitesse désirée peut également être augmentée pendant que le véhicule est arrêté.

- Si le véhicule est arrêté et que la pédale de frein est enfoncée, appuyer sur RES+ jusqu'à ce que la vitesse désirée soit affichée.
- Une pression sur RES+ lorsque plus aucun véhicule ne précède ou que le véhicule qui précède s'éloigne et que le système de freinage n'est pas sollicité entraîne la réactivation de l'ACC.

Quand il est déterminé qu'il n'existe pas de véhicule à l'avant ou que le véhicule en avant est derrière l'écart de suivi sélectionné, la vitesse du véhicule augmente jusqu'à la vitesse sélectionnée.

Décélération lorsque l'ACC fonctionne à une vitesse réglée

Si l'ACC est déjà activé, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Utiliser le frein pour atteindre la vitesse souhaitée. Relâcher la pédale de frein et appuyer sur SET-. Le véhicule roule à la vitesse inférieure réglée.
- Presser et maintenir SET- jusqu'à ce que la vitesse inférieure désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour diminuer la vitesse du véhicule par plus petits incréments, appuyer brièvement sur SET-. À chaque pression, le véhicule ralentit d'environ 1 km/h (1 mi/h).
- Pour ralentir par plus grands incréments, maintenir SET-. Tout en maintenant SET-, la vitesse du véhicule diminue jusqu'au repère de 5 km/h (5 mi/h) suivant, puis continue à diminuer de 5 km/h (5 mi/h) à la fois.

La vitesse désirée peut également être diminuée pendant que le véhicule est arrêté.

- Si le véhicule est arrêté et que les freins sont appliqués, appuyer ou maintenir SET- jusqu'à ce que la vitesse désirée soit affichée.

Sélection de l'écart de distance de suivi

Quand un véhicule plus lent est détecté à l'avant dans l'écart de suivi sélectionné, l'ACC ajuste la vitesse du véhicule et tente de maintenir l'écart de distance sélectionné.

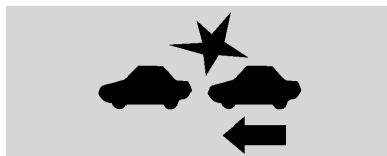
Appuyer sur  au volant de direction pour régler l'écart de suivi. Chaque pression fait passer le bouton de réglage d'écart entre les réglages : Loin, Moyen ou Proche.

À chaque pression, le réglage d'écart s'affiche brièvement sur le combiné d'instruments. Le réglage d'écart est maintenu jusqu'à sa modification.

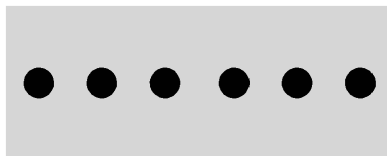
Dans la mesure où chaque réglage d'écart correspond à une durée de suivi (Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche)), la distance d'écart varie en fonction de la vitesse du véhicule. Plus le véhicule roule vite, plus votre véhicule restera éloigné de celui roulant devant vous. Tenir compte du trafic et des conditions météo lors de la sélection de l'écart de suivi. La gamme d'écarts sélectionnables peut ne pas convenir pour tous les conducteurs et toutes les conditions de circulation.

Le changement de réglage d'écart change automatiquement la sensibilité de durée d'alerte (Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche)) ou la fonction d'alerte de collision avant (FCA). Se reporter à *Système d'alerte de collision avant* ➔ 308.

Alerte du conducteur



Avec affichage à tête haute



Sans affichage à tête haute

Si la fonction ACC est engagée, l'action du conducteur peut s'avérer nécessaire lorsque la fonction ACC ne peut appliquer un freinage suffisant en raison de l'approche trop rapide d'un véhicule.

Quand cette condition survient, six témoins rouges clignotent sur le pare-brise. Soit huit bips retentissent depuis l'avant, soit les deux côtés du siège d'alerte de sécurité vibreront cinq fois. Se

reporter à « Systèmes de collision/détection » sous *Personnalisation du véhicule* ➔ 175.

Voir *Conduite défensive* ➔ 212.

Se rapprocher d'un véhicule et le suivre



Le témoin de véhicule à l'avant se trouve dans le groupe d'instruments. Il ne s'affiche que lorsqu'un véhicule qui se déplace dans la même direction est détecté sur votre chemin. Si ce symbole ne s'affiche pas, l'ACC ne répond pas ou ne freine pas pour les véhicules devant.

L'ACC ralentit automatiquement le véhicule et règle ensuite votre vitesse pour suivre un véhicule détecté à l'avant, avec l'écart de suivi sélectionné. La vitesse du véhicule augmente ou diminue pour

suivre un véhicule détecté devant le vôtre lorsque ce véhicule roule plus lentement que le vôtre. Un freinage modéré peut être appliqué, au besoin. Lorsque le freinage est activé, vos feux stop s'allument. Le freinage automatique peut sembler différent de ce qu'il est lorsque vous freinez manuellement. Ceci est normal.

Objets stationnaires ou extrêmement lents

Avertissement

L'ACC peut ne pas détecter et réagir face à des véhicules arrêtés ou lents devant vous. Par exemple, le système peut ne pas freiner pour un véhicule qu'il n'a jamais détecté en mouvement. Ceci est possible dans un trafic embouteillé ou lorsqu'un véhicule apparaît subitement à l'avant en changeant de voie. Votre véhicule peut ne pas s'arrêter et provoquer un accident. Faire preuve de

(Suite)

Avertissement (Suite)

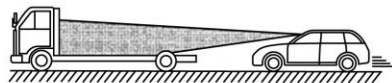
prudence avec l'ACC. Votre attention complète est toujours requise quand vous conduisez et vous devez être prêt à intervenir et à freiner.

Objets irréguliers affectant l'ACC

L'ACC peut avoir des difficultés à détecter les objets suivants :

- Les véhicules devant le vôtre, dont l'aspect est bas, petit ou irrégulier
- Un camion vide ou une remorque sans chargement dans le plateau de chargement
- Les véhicules dont le chargement dépasse à l'arrière
- Les véhicules de forme non standard, tels que le transport de véhicules, les véhicules avec un side-car ou les calèches
- Les véhicules qui sont bas par rapport à la route

- Les objets proches de l'avant de votre véhicule
- Les véhicules sur lesquels une lourde charge se trouve dans l'espace de chargement ou sur le siège arrière



Désengagement automatique de l'ACC

L'ACC se désengage automatiquement et le conducteur doit actionner manuellement les freins pour ralentir le véhicule si :

- La caméra avant est obstruée ou la visibilité est réduite.

- Le système de traction asservie (TCS) ou le système StabiliTrak/ESC a été activé ou désactivé.
- Le système est défectueux.
- Un message s'affiche sur le CIB pour indiquer que l'ACC est temporairement indisponible.

Le témoin ACC devient blanc lorsque la fonction ACC n'est plus active.

Dans certains cas, lorsque l'ACC est temporairement indisponible, le régulateur de vitesse automatique normal peut être utilisé. Se reporter à « Commutation entre l'ACC et le régulateur de vitesse automatique normal » plus haut dans cette section. Toujours tenir compte des conditions de circulation avant d'utiliser un régulateur de vitesse automatique.

Notification de reprise de l'ACC

L'ACC maintient un écart de suivi derrière un véhicule détecté et ralentit votre véhicule pour l'arrêter derrière ce véhicule.

Si le véhicule arrêté devant s'est éloigné et que l'ACC n'a pas repris son fonctionnement, l'indicateur de véhicule devant clignote en guise de rappel afin de vérifier la circulation en face avant d'effectuer toute manœuvre. En outre, les côtés droit et gauche du siège d'alerte de sécurité émettent trois vibrations ou trois bips retentissent. Se reporter à « Type d'alerte » et « Notificateur de voie libre du régulateur de vitesse adaptatif » dans « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

Quand le véhicule devant s'éloigne, appuyer sur RES+ ou sur la pédale d'accélérateur pour réactiver l'ACC. En cas d'arrêt pendant plus de deux minutes ou si la porte du conducteur est ouverte et la ceinture de sécurité du conducteur déboutlée, l'ACC applique automatiquement le frein de stationnement électrique (EPB) pour maintenir le véhicule. Le témoin d'état de l'EPB s'allume. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 267.

Un message d'avertissement au CID peut afficher l'indication de sélectionner la position de stationnement (P) avant de quitter le véhicule. Se reporter à *Messages du véhicule* ⇨ 174.

Avertissement

Si l'ACC a arrêté le véhicule et si l'ACC s'est désengagé, a été désactivé ou annulé, le véhicule n'est plus maintenu à l'arrêt. Il peut se déplacer. Quand l'ACC maintient le véhicule à l'arrêt, être toujours prêt à freiner manuellement.

Avertissement

Quitter le véhicule sans l'avoir mis en position P (stationnement) peut être dangereux. Ne pas quitter le véhicule pendant qu'il est maintenu à l'arrêt par l'ACC. Toujours placer le véhicule en

(Suite)

Avertissement (Suite)

position de stationnement (P) et couper le contact avant de quitter le véhicule.

Neutralisation de l'ACC

En cas d'actionnement de la pédale d'accélérateur tandis que l'ACC est actif, le témoin ACC devient bleu dans le groupe d'instruments pour indiquer que le freinage ACC ne se produira pas. L'ACC reprend son fonctionnement quand la pédale d'accélérateur n'est pas actionnée.

⚠ Avertissement

L'ACC n'applique pas automatiquement les freins si votre pied repose sur la pédale d'accélérateur. Il y a un risque de collision avec le véhicule roulant devant vous.

Virages sur la route**⚠ Avertissement**

Dans les virages, l'ACC peut ne pas détecter un véhicule roulant sur la même voie. Vous pourriez être surpris si le véhicule accélère jusqu'à la vitesse réglée, en particulier lorsque vous conduisez sur une voie d'accès ou une voie de sortie. Ne pas utiliser l'ACC sur une voie d'accès ou une voie de sortie. Être toujours prêt à freiner si nécessaire.

⚠ Avertissement

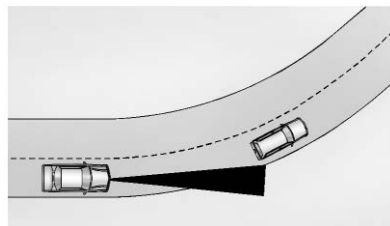
Dans les courbes, l'ACC peut réagir à un véhicule d'une autre file, ou ne pas avoir le temps de réagir à un véhicule dans votre file. Vous pourriez entrer en collision avec un véhicule devant de vous, ou perdre le contrôle de votre véhicule. Apporter une

(Suite)

Avertissement (Suite)

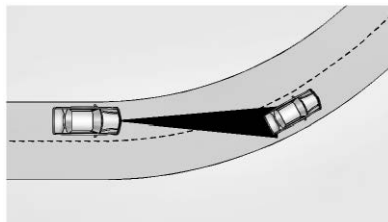
attention accrue dans les courbes et être prêt à freiner si nécessaire. Sélectionner une vitesse appropriée en conduisant dans des courbes.

L'ACC peut fonctionner différemment dans un virage prononcé. Il peut diminuer votre vitesse si le virage est trop serré.



Lorsque vous suivez un véhicule et que vous entrez dans un virage, l'ACC pourrait ne pas détecter le véhicule roulant devant vous et

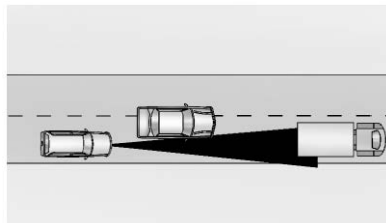
accélérer jusqu'à la vitesse réglée. Dans ce cas, le témoin de véhicule devant n'apparaît pas.



L'ACC peut détecter un véhicule qui n'est pas sur votre file et appliquer les freins.

L'ACC peut occasionnellement émettre une alerte et/ou effectuer un freinage considéré inutile. Il peut réagir à des véhicules roulant sur d'autres voies ou des objets immobiles à l'entrée ou à la sortie d'un virage. Ceci est un fonctionnement normal. Le véhicule n'exige aucun entretien.

Changements de file des autres véhicules



L'ACC ne détecte pas un véhicule roulant devant avant qu'il ne soit complètement entré sur votre voie. Un freinage manuel peut s'avérer nécessaire.

Objets ne se trouvant pas directement devant votre véhicule.

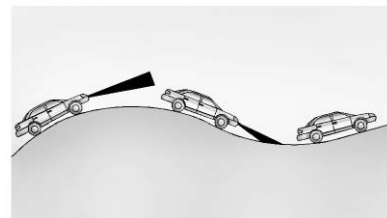
La détection d'objets devant le véhicule n'est pas possible si :

- Le véhicule ou l'objet devant n'est pas dans votre voie.
- Le véhicule devant est décalé, n'est pas au centre ou est décalé sur un côté de la voie.

Conduite dans des voies étroites

Les véhicules dans des voies de circulation adjacentes ou des objets sur les bas-côtés peuvent ne pas être correctement détectés lorsqu'ils sont situés le long de la route.

Ne pas utiliser l'ACC en côte et en tractant une remorque



Ne pas utiliser l'ACC dans les pentes abruptes ou en tractant une remorque. L'ACC ne détectera pas un véhicule dans la voie en roulant sur une pente abrupte. Si les freins sont appliqués, l'ACC se désengage.

Désactiver l'ACC

Il existe trois façons de désengager l'ACC :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein.
- Appuyer sur .
- Appuyer sur .

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Appuyer sur le bouton  ou couper le contact pour effacer la vitesse réglée de l'ACC de la mémoire.

Conditions météorologiques affectant l'ACC

Si la température intérieure est extrêmement élevée, le groupe d'instruments peut indiquer que l'ACC est temporairement indisponible. Ceci peut être dû à des conditions météorologiques extrêmement chaudes avec un ensoleillement direct sur la caméra avant. L'ACC reprendra son fonctionnement normal une fois que la température de la cabine sera plus basse.

Les conditions associées à une faible visibilité, comme le brouillard, la pluie, la neige ou les

éclaboussures, peuvent limiter les performances de l'ACC. Les gouttes d'eau de pluie ou la neige qui restent sur le pare-brise peuvent également limiter la capacité de l'ACC à détecter des objets.

Conditions d'éclairage affectant l'ACC

La caméra avant de l'ACC peut être affectée par de mauvaises conditions d'éclairage, et l'ACC peut avoir des performances limitées lorsque :

- En cas de changements de luminosité, comme en entrant ou en sortant d'un tunnel, d'un pont et d'un pont autoroutier.
- De faibles angles d'ensoleillement empêchent la caméra de détecter les objets, ou les objets sont plus difficiles à détecter dans la même voie de circulation.
- L'éclairage est faible le soir ou tôt le matin

- Dans le cas de plusieurs changements de luminosité ou d'ombres le long de la route.
- Dans un tunnel dont l'éclairage n'est pas allumé, ou dans un tunnel où un véhicule devant n'a pas ses feux arrière allumés.
- En présence d'une forte lumière provenant de la circulation en sens inverse à l'avant du véhicule, comme les feux de route des véhicules en sens inverse.

Installation d'accessoires et modifications du véhicule

Ne poser ni placer aucun objet autour de la zone de la caméra avant sur le pare-brise, ce qui pourrait obstruer la vue de la caméra avant.

Ne pas poser d'objets en surplomb au-dessus du véhicule qui pourraient obstruer la caméra avant, comme un canoë, un kayak ou d'autres objets qui peuvent être transportés sur le toit du véhicule.

Ne pas modifier le capot, les phares ou les phares antibrouillard, car cela pourrait limiter la capacité de la caméra à détecter un objet.

Nettoyage du système de détection

Le capteur de caméra sur le pare-brise derrière le rétroviseur peut être bloqué par la neige, la glace, la saleté, la boue ou des débris. Ces zones doivent être nettoyées pour un fonctionnement correct de l'ACC.

Les phares du véhicule peuvent devoir être nettoyés en raison de saletés, de neige ou de glace. Les objets mal éclairés peuvent être difficiles à détecter.

Si l'ACC ne fonctionne pas, le régulateur de vitesse automatique normal peut être disponible. Se reporter plus haut dans cette section à « Permuter entre l'ACC et le régulateur de vitesse automatique normal ». Toujours tenir compte des circonstances du trajet avant d'utiliser un régulateur de vitesse automatique.

Pour les instructions de nettoyage, voir « Lavage du véhicule » sous *Soin extérieur* ⇨ 496.

Systèmes d'assistance au conducteur

Systèmes d'aide au conducteur

Ce véhicule peut être doté d'équipements travaillant conjointement pour contribuer à éviter des accidents ou à réduire les dégâts dus à des collisions pendant la conduite, une marche arrière et une manœuvre de stationnement. Lire cette section avant d'utiliser ces systèmes.

Avertissement

Ne pas s'appuyer complètement sur les systèmes d'assistance au conducteur. Ils ne remplacent pas l'attention du conducteur et une conduite sûre. Vous pourriez ne pas entendre ou ressentir les avertissements émis par ces

(Suite)

Avertissement (Suite)

systèmes. Un manque d'attention pendant la conduite peut provoquer des blessures, la mort ou des dommages sur le véhicule. Voir *Conduite défensive* ⇨ 212.

Dans certaines conditions, ces systèmes ne vont pas :

- Détecter des enfants, des piétons, des cyclistes ou des animaux.
- Détecter des véhicules ou des objets en dehors de la zone de surveillance du système.
- Fonctionner à toutes les vitesses du véhicule.
- Vous avertir ou vous laisser assez de temps pour éviter une collision.
- Fonctionner dans des conditions de faible visibilité ou de mauvais temps.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Fonctionner si le capteur de détection n'est pas nettoyer ou s'il est couvert de glace, de neige, de boue ou de saleté.
- Fonctionner si la capteur de détection est recouvert par, p. ex., un autocollant, un aimant, ou une plaque métallique.
- Fonctionner si la zone périphérique du capteur de détection est endommagée ou incorrectement réparée.

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

Alerte sonore ou siège d'alerte de sécurité

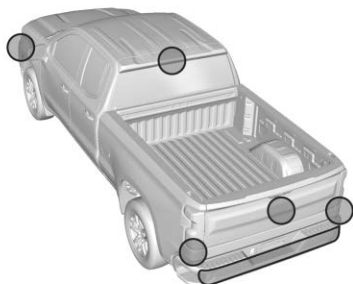
Certaines fonctions d'assistance au conducteur signale des obstacles au conducteur en bipant. Pour en

modifier le volume, se reporter à « Confort et praticité » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

Si le véhicule est équipé du siège d'alerte de sécurité, l'assise du siège du conducteur émet une impulsion de vibration au lieu de biper. Pour changer ce réglage, se reporter à « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

Nettoyage

Selon les options du véhicule, maintenir ces zones du véhicule propres pour assurer le meilleur rendement de la fonction d'assistance au conducteur. Des messages au centralisateur informatique de bord (CIB) peuvent s'afficher lorsque les systèmes sont indisponibles ou bloqués.



- Pare-chocs avant et arrière et la zone sous les pare-chocs
- Calandre et phares

- Objectif de caméra avant dans la calandre ou près de l'emblème avant
- Panneaux latéraux avant et latéraux arrière
- Extérieur du pare-brise devant le rétroviseur
- Objectif de caméra latérale sur le bas des rétroviseurs extérieurs
- Pare-chocs de coin latéral arrière
- Caméra de vision arrière dans la poignée du hayon
- Rétroviseur à caméra arrière et caméra d'espace de chargement dans le feu stop central surélevé

Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul

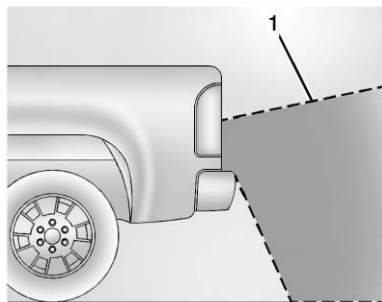
Selon l'équipement, la caméra de vision arrière (RVC), la vision panoramique, l'assistance au stationnement arrière (RPA), l'assistance au stationnement avant (FPA) et l'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) peuvent aider le conducteur à stationner ou à éviter les obstacles. Toujours vérifier les environs du véhicule en stationnant ou en reculant.

La RVC, la RPA et la vision panoramique ne fonctionnent pas correctement si le hayon est abaissé. Dans ce cas, ne pas utiliser ces systèmes.

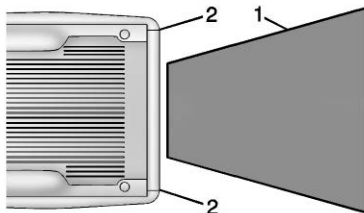
Caméra de vision arrière (RVC)

Lorsque le véhicule est mis en marche arrière (R), la RVC affiche une image de l'arrière du véhicule sur l'écran d'infodivertissement. L'écran précédent s'affiche lorsque le véhicule quitte la position

R (marche arrière) après un court instant. Pour revenir plus tôt à l'écran précédent, appuyer sur l'un des boutons du système Infodivertissement, passer en P (stationnement) ou, en marche avant (D), accélérer jusqu'à environ 12 km/h (8 mi/h). La caméra de vision arrière se trouve dans la poignée du hayon.



1. Vue affichée par la caméra arrière



1. Vue affichée par la caméra arrière
2. Coins du pare-choc arrière

Les images affichées peuvent être plus loin ou plus près qu'elles ne le paraissent. La zone affichée est limitée et les objets qui se trouvent près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs n'apparaissent pas à l'écran.

Un triangle d'avertissement peut s'afficher pour indiquer que l'assistance de stationnement arrière (RPA) a détecté un objet. Ce triangle passe de l'orange au rouge et s'agrandit au fur et à mesure que se rapproche l'objet.

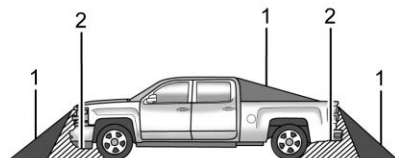
Si le véhicule est équipé de la vue d'attelage, se reporter à « Vision panoramique » ci-après.

Vision panoramique

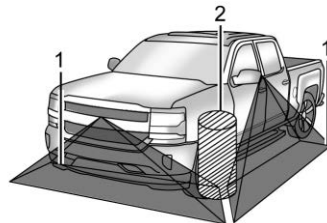
S'il est présent, le système de vision panoramique peut afficher différentes vues autour du véhicule dans l'écran d'infodivertissement. Voir ci-dessous pour ce qui est des descriptions des vues et pour plus d'informations.

Avertissement

Les caméras Surround Vision présentent des angles morts et n'affichent pas tous les objets proches des coins du véhicule. Les rétroviseurs extérieurs rabattables qui sont hors de leur position peuvent ne pas afficher correctement la vue environnante. Toujours vérifier autour du véhicule pour se garer ou reculer.



1. Vues affichées par les caméras de vision panoramique
2. Zone non montrée



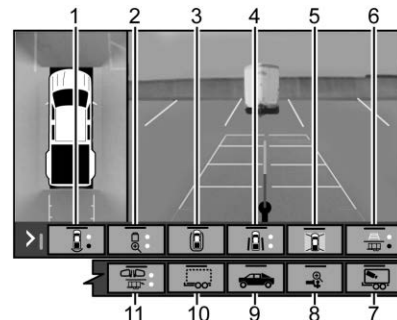
1. Vues affichées par les caméras de vision panoramique
2. Zone non montrée



Avertissement

La ou les caméras ne captent pas les enfants, les piétons, les cyclistes, la circulation transversale, les animaux et tous les objets situés hors de leur champ de vision, sous le pare-chocs ou sous le véhicule. Les distances indiquées peuvent être différentes des distances réelles. Ne pas conduire ou stationner le véhicule en utilisant uniquement cette ou ces caméras. Toujours vérifier derrière le véhicule et autour avant de conduire. Ne pas prendre les précautions appropriées peut causer des blessures pouvant être mortelles ou endommager le véhicule.

Vues de la caméra



Toucher les boutons de la vue de caméra au bas de l'écran d'infodivertissement pour accéder à chaque vue (selon l'équipement) :

1. Vue standard avant/arrière
Affiche une image de la zone à l'avant ou derrière le véhicule. Pour sélectionner, toucher Vue standard avant/arrière sur l'écran Infodivertissement lorsqu'une vue de la caméra est active. Une pression sur le bouton

permet de basculer entre les vues avant et arrière de la caméra.

Quand le guidage d'attelage est sélectionné, la vue standard arrière reste visible dans tous les rapports, sinon la vue bascule entre la vue standard avant et la vue standard arrière selon le rapport engagé.

Selon l'équipement, la caméra de vue avant s'affiche également lorsque le système d'assistance au stationnement détecte un objet à moins de 30 cm (12 po).

2. Vue en plongée avant/arrière

Affiche une vue en plongée avant ou arrière du véhicule. Pour sélectionner, toucher Vue haut/bas avant/arrière sur l'écran Infodivertissement lorsqu'une vue de la caméra est active. Une

pression sur le bouton permet de basculer entre les vues avant et arrière de la caméra.

3. Vue en cuvette arrière

Affiche une vue en perspective du véhicule depuis l'avant en regardant vers l'arrière. Pour la sélectionner, toucher Vue en cuvette arrière sur l'écran d'infodivertissement quand une vue de caméra est active. Les masque d'assistance au stationnement et d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) ne sont pas disponibles quand la vue en cuvette est active.

4. Vue latérale avant/arrière

Affiche une vue des objets à proximité des côtés avant ou arrière du véhicule. Pour la sélectionner, toucher Vue latérale avant/arrière sur l'écran Infodivertissement lorsqu'une vue de la caméra est active. En

touchant le bouton, la vue bascule entre l'avant et l'arrière. La superposition de l'assistance au stationnement et de la RCTA n'est pas disponible lorsque la vue latérale avant/arrière est active.

La vue de clignotant activé est opérationnelle avec la vue latérale arrière de manière à offrir une vue vers l'arrière du côté droit ou gauche du véhicule et de la remorque. Les vues fournies se basent sur l'activation des clignotants, la vue côté droit s'affichant quand le clignotant droit est activé et la vue côté gauche s'affichant quand le clignotant gauche est activé. Cette fonctionnalité est disponible quand une remorque est attelée. Elle peut être activée ou désactivée. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175. Toucher X pour quitter.

5. Vue panoramique

Affiche une image des environs du véhicule. La vue panoramique est proposée dans les vues standard avant/arrière, les vues haut/bas avant/arrière et les vues latérales avant/arrière. Dans ces vues, la vue panoramique peut être activée en touchant Vue panoramique dans l'écran d'infodivertissement quand la vue de la caméra est active.

6. Lignes de guidage/Guidage d'attelage

Les lignes de guidage affichent les lignes d'aide disponibles, y compris un guidage standard et un guidage d'attelage. Une icône grisée indique que les lignes d'aide ne sont pas disponibles. Pour les activer, toucher Lignes de guidage sur l'écran d'infodivertissement quand une vue de la caméra est

active. Toucher le bouton plusieurs fois permet de basculer entre les lignes d'aide standard, le guidage d'attelage et l'absence d'affichage de lignes. Les lignes standard sont disponibles dans les vues standard avant/arrière, les vues haut/bas avant/arrière et la vue panoramique.

Le guidage d'attelage affiche une simple ligne de guidage, centrée sur l'écran Infodivertissement, pour aider à aligner la boule d'attelage d'un véhicule avec un coupleur de remorque. Toucher l'icône de guidage d'attelage, puis aligner la ligne de guidage de la remorque sur l'attelage de remorque. En reculant, manœuvrer le volant en conséquence pour maintenir la ligne de guidage centrée sur le coupleur. Les superpositions graphiques de l'assistance au

stationnement ne s'affichent pas lorsque la ligne de guidage de la remorque est active. Le guidage d'attelage n'est disponible qu'en Vue standard arrière.



Avertissement

Utiliser le Guidage d'attelage uniquement pour reculer le véhicule vers un attelage de remorque ou, en roulant à plus de 12 km/h (8 mi/h), vérifier brièvement le statut de la remorque. Ne pas l'utiliser à d'autres fins, telles que des décisions de changement de voie. Avant de procéder à un changement de voie, toujours regarder les rétroviseurs et jeter un coup d'œil par-dessus l'épaule. Une utilisation incorrecte pourrait entraîner de graves blessures.

7. Vue intérieure de remorque

Fournit une vue de l'intérieur de la remorque. Cette fonction est disponible quand une remorque est attelée. Elle nécessite que l'utilisateur installe une caméra à l'intérieur de la remorque conformément aux instructions de pose d'accessoire caméra de remorque (consulter votre concessionnaire pour vous les procurer et demander des informations). Pour sélectionner cette vue, toucher Vue intérieure de remorque sur l'écran Infodivertissement quand une vue de caméra est active. Pour accéder à cette vue en marche avant et en roulant à plus de 12 km/h (8 mi/h), toucher CAMERA sur l'écran Infodivertissement et toucher l'icône Vue intérieure de remorque. La

vue se ferme au bout de 8 secondes ou plus tôt en touchant X.

8. Vue de l'attelage

Aide à attacher une remorque en offrant une vue agrandie de l'attelage afin de faciliter l'alignement de la boule d'attelage et le coupleur de la remorque ou de contrôler la connexion de la remorque. Pour la sélectionner, toucher Vue de l'attelage sur l'écran Infodivertissement quand une vue de caméra est active. Pour accéder à cette vue en marche avant et en roulant à plus de 12 km/h (8 mi/h), toucher CAMERA sur l'écran Infodivertissement et toucher l'icône Vue du plateau de chargement. La vue se ferme au bout de 8 secondes ou plus tôt en touchant X. Passer en P (Stationnement) alors que cette vue est active engage

automatiquement le frein de stationnement électrique (EPB).

9. Vue du plateau

Fournit une vue de la plateforme et de la zone derrière le véhicule pour faciliter le contrôle du chargement ou de l'attelage ou pour atteler une remorque à sellette ou à col de cygne. Pour sélectionner cette vue, toucher Vue du plateau sur l'écran Infodivertissement quand une vue de caméra est active. Pour accéder à cette vue en marche avant et en roulant à plus de 12 km/h (8 mi/h), toucher CAMERA sur l'écran Infodivertissement et toucher l'icône Vue du plateau. La vue se ferme au bout de 8 secondes ou plus tôt en touchant X.

10. Vue de remorque en transparence

Fournit une vue permettant au chauffeur de virtuellement « voir au travers » de la remorque. Cette fonctionnalité est disponible quand une remorque compatible est en place et qu'un profil est configuré et sélectionné via l'application de remorquage. Voir *Application de remorquage* ➔ 358. Elle nécessite que l'utilisateur installe un accessoire caméra de remorque sur la surface extérieure arrière de la remorque conformément aux instructions de pose d'accessoire caméra de remorque (consulter votre concessionnaire pour vous les procurer et demander des informations). Pour sélectionner cette vue, toucher Vue de remorque en transparence sur l'écran Infodivertissement quand une vue de caméra est active. Pour accéder à cette

vue en marche avant et en roulant à plus de 12 km/h (8 mi/h), toucher CAMERA sur l'écran Infodivertissement et toucher l'icône Vue de remorque en transparence. Toucher X pour fermer.

Quand le système est étalonné et que la position de la remorque est connue, une des trois vues s'affiche ; Vue de remorque en transparence, Vue de remorque en transparence gauche ou Vue de remorque en transparence droite. La Vue de remorque en transparence s'affiche quand la position de la remorque est relativement alignée avec le véhicule. La Vue de remorque en transparence gauche ou droite apparaît quand la position de la remorque est trop éloignée vers la gauche ou la droite. Quand le système n'est pas étalonné ou que la position

de la remorque est inconnue, la Vue de remorque en transparence Image dans l'image s'affiche.

11. Vue de remorque arrière/ Vue latérale arrière avec fonctionnalité Couplage disponible/Vue latérale Image dans l'image
 - La Vue de remorque arrière fournit une vue de la zone derrière la remorque. Cette fonction est disponible quand une remorque est attelée. Elle nécessite que l'utilisateur installe une caméra à l'intérieur de la remorque conformément aux instructions de pose d'accessoire caméra de remorque (consulter votre concessionnaire pour vous les procurer et demander des informations). Pour sélectionner cette vue,

toucher Vue de remorque arrière/Vue latérale arrière avec fonctionnalité Couplage disponible/Vue latérale Image dans l'image sur l'écran

Infodivertissement quand une vue de caméra est active. Chaque pression bascule entre la Vue de remorque arrière, la Vue de rétroviseur de remorquage et la Vue combinée. Pour accéder à cette vue en marche avant et en roulant à plus de 12 km/h (8 mi/h), toucher CAMERA sur l'écran Infodivertissement et toucher l'icône Vue de remorque arrière intérieure/Vue latérale arrière avec fonctionnalité Couplage disponible/Vue latérale Image dans l'image. Toucher X pour quitter.

- La Vue latérale arrière avec fonctionnalité Couplage disponible offre une vue vers l'arrière divisée sur le côté droit et le côté gauche du véhicule et de la remorque. Quand un rapport de marche avant est engagé, la vue opère un panoramique automatiquement pour mieux montrer le côté gauche ou droit selon la position de la remorque. Cette fonction est disponible quand une remorque est attelée. Pour sélectionner cette vue, toucher Vue de remorque arrière/Vue latérale arrière avec fonctionnalité Couplage disponible/Vue latérale Image dans l'image sur l'écran Infodivertissement quand une vue de caméra est active.

Chaque pression bascule entre la Vue de remorque arrière, la Vue de rétroviseur de remorquage et la Vue combinée. Pour accéder à cette vue en marche avant et en roulant à plus de 12 km/h (8 mi/h), toucher CAMERA sur l'écran Infodivertissement et toucher l'icône Vue de remorque arrière/Vue latérale arrière avec fonctionnalité Couplage disponible/Vue latérale Image dans l'image. Toucher X pour quitter.

- Offre une vue vers l'arrière divisée sur le côté droit et le côté gauche du véhicule et de la remorque avec une vue en superposition de la zone derrière la remorque. Cette fonction est disponible quand une remorque est attelée.

Elle nécessite que l'utilisateur installe une caméra à l'intérieur de la remorque conformément aux instructions de pose d'accessoire caméra de remorque (consulter votre concessionnaire pour vous les procurer et demander des informations). Pour sélectionner cette vue, toucher Vue de remorque arrière/Vue latérale arrière avec fonctionnalité Couplage disponible/Vue latérale Image dans l'image sur l'écran Infodivertissement quand une vue de caméra est active. Chaque pression sur le bouton bascule entre la Vue de remorque arrière, la Vue de rétroviseur de remorquage et la Vue combinée. Pour accéder

à cette vue en marche avant et en roulant à plus de 12 km/h (8 mi/h), toucher CAMERA sur l'écran Infodivertissement et toucher l'icône Vue de remorque arrière/Vue latérale arrière avec fonctionnalité Couplage disponible/Vue latérale Image dans l'image. Toucher X pour quitter.

Vision panoramique HD avec les prééquipements de caméra de remorque

Si elle est présente, cette fonction fournit des vues supplémentaires d'aide au remorquage. Le système affiche plusieurs vues dans l'écran Infodivertissement en utilisant les caméras fixées autour du véhicule et jusqu'à deux accessoires caméras supplémentaires peuvent être posés sur ou dans une remorque. La caméra avant se trouve dans la calandre sous l'emblème avant, les caméras latérales se trouvent au bas des

rétroviseurs extérieurs, la caméra arrière dans la poignée de hayon et la caméra de plateau est montée sur l'arrière de la cabine. En outre, jusqu'à deux accessoires caméras peuvent être à l'arrière et/ou l'intérieur de la remorque. Consulter votre concessionnaire pour ce qui est des accessoires caméras de remorque. Pour y accéder toucher CAMERA sur l'écran Infodivertissement ou passer en R (Marche arrière). Pour revenir à l'écran précédent quand la marche arrière n'est pas engagée, toucher les boutons Home (Accueil) ou Back (Retour) sur l'écran Infodivertissement.

Vues de caméra disponibles :

- Vue standard avant/arrière
- Vue haut/bas avant/arrière
- Vue en cuvette arrière
- Vue latérale avant/arrière
- Vue de l'attelage
- Vue du plateau
- Vue de remorque arrière

- Vue latérale arrière avec fonctionnalité de couplage disponible
- Vue latérale Image dans l'image
- Vue intérieure de remorque
- Vue de remorque en transparence
- Vue panoramique
- Lignes de guidage
- Guidage d'attelage

Vision panoramique (360 degrés)

Selon l'équipement, le système de vision panoramique peut afficher différentes vues autour du véhicule sur l'écran d'Infodivertissement grâce à quatre caméras montées autour du véhicule. La caméra avant se trouve dans la calandre sous l'emblème avant, les caméras latérales se trouvent au bas des rétroviseurs extérieurs et la caméra arrière se trouve dans la poignée du hayon.

Le système de vision panoramique est accessible en sélectionnant CAMERA (caméra) sur l'écran

d'Infodivertissement ou lorsque le véhicule est mis en marche arrière (R). Pour retourner plus rapidement à l'écran précédent, quand la position R (Marche arrière) est engagée, appuyer sur le bouton Home (Accueil) ou Back (Retour) du système Infodivertissement, passer en P (stationnement) ou, en marche avant (D), atteindre une vitesse d'environ 12 km/h (8 mi/h).

Vues de caméra disponibles :

- Vue standard avant/arrière
- Vue haut/bas avant/arrière
- Vue en cuvette arrière
- Vue latérale avant/arrière
- Vue de l'attelage
- Vue panoramique
- Lignes de guidage
- Guidage d'attelage

Vision panoramique

Si elle est présente, cette fonctionnalité fournit des vues supplémentaires pour aider au remorquage. La caméra de vue

avant et les caméras de vision panoramique ne sont pas prises en charge. Le système peut montrer différentes vues dans l'écran Infodivertissement en utilisant des caméras montées dans et autour du véhicule et la remorque. La caméra arrière est placée dans la poignée du hayon et la caméra du plateau de chargement se trouve sur l'arrière de la cabine. Jusqu'à deux accessoires caméras peuvent être montés sur l'arrière et/ou l'intérieur de la remorque. Consulter votre concessionnaire concernant ces accessoires caméras.

Le système est accessible en sélectionnant CAMERA sur l'écran d'Infodivertissement ou lorsque le véhicule est mis en marche arrière (R). Pour retourner plus rapidement à l'écran précédent, quand la position R (Marche arrière) est engagée, appuyer sur le bouton Home (Accueil) ou Back (Retour) du système Infodivertissement, passer en P (stationnement) ou passer en position P (Stationnement).

Vues de caméra disponibles :

- Vue standard arrière
- Vue de l'attelage
- Vue du plateau
- Vue de remorque arrière
- Vue intérieure de remorque
- Lignes de guidage
- Guidage d'attelage

Recherche de pannes

L'étalonnage de la vue de remorque en transparente peut prendre plus de temps que prévu ou échouer si :

- Le véhicule roule trop vite pendant l'étalonnage. La vitesse doit rester en deçà de 50 km/h (31 mi/h).
- Le véhicule ne roule pas en ligne droite pendant l'étalonnage. La direction doit être maintenue aussi droite que possible, des manœuvres excessives peuvent augmenter la durée de l'étalonnage.

- L'étalonnage a lieu par faible luminosité. L'étalonnage doit être effectué avec une lumière suffisante.
- L'étalonnage est tenté lors de conditions météorologiques défavorables. Éviter d'effectuer l'étalonnage lors de chutes de neige ou de fortes pluies.
- La surface de la route n'est pas idéale pour l'étalonnage. Le tenter sur une autre route.
- Les accessoires caméras de remorque sont interchangeables au niveau du connecteur d'attelage. S'assurer que la caméra montée à l'arrière de la remorque est connectée à l'entrée de caméra de remorque arrière.
- L'accessoire caméra de remorque est monté, orienté ou pivoté en dehors de la zone de montage définie (voir les instructions d'installation de la caméra).

Une déformation peut être observée dans la Vue de remorque en transparence étalonnée si :

- L'accessoire caméra de remorque est monté, orienté ou pivoté en dehors de la zone de montage définie (voir les instructions d'installation de la caméra).

L'icône de remorque transparente peut être grisée si :

- Un profil de remorque compatible n'est pas configuré ou un profil de remorque non compatible est sélectionné.
- Le véhicule est en marche arrière (R).
- La remorque n'est pas connectée.
- L'accessoire caméra de remorque arrière n'est pas connecté ou il est branché à une entrée incorrecte.

La prévisualisation peut ne pas être proposée ou une prévisualisation incorrecte peut être fournie si :

- Les accessoires caméras ne sont pas reconnus. Veiller à ce qu'ils soient connectés et couper puis remettre le contact.

- Les accessoires caméras de remorque sont interchangeables au niveau du connecteur d'attelage. S'assurer que le ou les accessoires caméras sont connectés à l'entrée correcte.
- Le ou les accessoires caméras de remorque sont connectés à l'entrée de caméra correcte.
- Le ou les accessoires caméras de remorque ne sont pas montés conformément aux instructions d'installation.

Une fonctionnalité peut être indisponible ou ne pas s'activer comme prévu si :

- La personnalisation est désactivée. Vérifier les réglages de personnalisation le cas échéant.
- Les accessoires caméras de remorque sont interchangeables au niveau du connecteur d'attelage. S'assurer que le ou les accessoires caméras sont connectés à l'entrée de caméra correcte.

Une vue peut commuter automatiquement si :

- Un autre rapport est engagé.

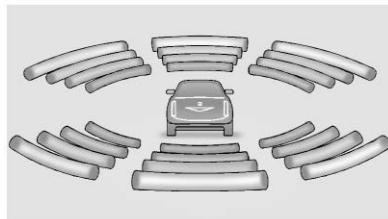
Assistance au stationnement

Avec l'assistance au stationnement avant et arrière, pendant que le véhicule se déplace à des vitesses inférieures à 8 km/h (5 mi/h), les capteurs des pare-chocs peuvent détecter des objets jusqu'à 1,2 m (4 pi) à l'avant et 2,5 m (8 pi) derrière le véhicule, dans une zone de 25 cm (10 po) au-dessus du sol et sous le niveau du pare-chocs. Ces distances de détection peuvent être réduites quand le climat est plus chaud ou plus humide. Des capteurs obstrués ne détecteront pas les objets et peuvent également occasionner de fausses détections. Garder les capteurs exempts de boue, saletés, neige, glace et neige fondante; et nettoyer les capteurs après un lavage de la voiture par des températures glaciales.



Avertissement

Le système d'assistance au stationnement ne détecte pas des enfants, des piétons, des cyclistes, des animaux ou des objets situés sous le pare-chocs ou trop près ou trop loin du véhicule. Il n'est pas disponible à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h). Afin d'éviter tout risque de blessure, mort ou dégâts sur le véhicule, même avec l'assistance au stationnement, toujours vérifier la zone autour du véhicule et observer tous les rétroviseurs avant d'avancer ou de reculer.



Le groupe d'instruments peut être équipé d'un affichage d'assistance au stationnement avec des barres qui indiquent la distance vers l'objet et l'information relative à son emplacement dans le cas d'un système d'assistance au stationnement avant et arrière. Plus l'objet se rapproche, plus de barres apparaissent et changent de couleur, en passant du jaune à l'ambre et au rouge.

Lorsqu'un objet est détecté la première fois à l'arrière, un bip provenant de l'arrière ou des deux côtés du système de siège avec alerte de sécurité retentit deux fois. Lorsqu'un objet est très proche (<0,4 m (1,5 pi) de l'arrière du véhicule, ou <0,3 m (1 pi) à l'avant

du véhicule), un bip continu venant de l'arrière ou de l'avant selon l'emplacement de l'objet retentissent, ou les deux côtés du siège avec alerte de sécurité émettent cinq vibrations. Les alertes sonores de la FPA sont plus aiguës que celles de la RPA.

Alerte de circulation transversale arrière (Rear Cross Traffic Alert/RTCA)

Selon l'équipement, lorsque le véhicule est en marche arrière (R), le RTCA montre sur l'écran d'Infodivertissement un triangle d'avertissement rouge avec une flèche tournée vers la gauche ou vers la droite pour signaler un trafic venant de la gauche ou de la droite. Ce système détecte jusqu'à 20 m (65 pi) des objets venant de la gauche ou de la droite du véhicule. Quand un objet est détecté, il se produit soit trois bips à gauche ou à droite ou trois vibrations d'alerte de sécurité du siège du côté droit ou du côté gauche, selon la direction du véhicule détecté.

La prudence est requise en reculant pendant la traction d'une remorque étant donné que les zones de détection RCTA qui s'étendent vers l'extérieur à partir de l'arrière du véhicule ne se déplacent pas au-delà d'une remorque tractée.

La RTCA est désactivée lorsque l'état de connexion de la remorque est affiché.

La RTCA peut être désactivée. Voir « Systèmes de détection/collisions » sous *Personnalisation du véhicule* ➞ 175.

Activation et désactivation des fonctions



Appuyer sur **P** dans la colonne centrale pour activer ou désactiver l'assistance au stationnement avant et arrière. Le témoin à côté du

bouton s'allume quand les fonctions sont activées et s'éteint quand elles sont désactivées.

L'assistance au stationnement avant et arrière peut être désactivée, activée, ou activée avec une barre

de remorquage. Se reporter à « Assistance au stationnement » sous *Personnalisation du véhicule*

⇨ 175. Si l'assistance au stationnement est désactivée dans le menu de personnalisation du véhicule, la touche d'assistance au stationnement est désactivée. Pour réactiver l'assistance au stationnement, sélectionner l'option On (en fonction) dans la personnalisation du véhicule.

L'activation avec barre de remorquage permet un fonctionnement correct de l'assistance au stationnement avec un attelage de remorque. Certains attelages de remorque plus gros peuvent ne pas être compatibles.

Désactiver l'assistance au stationnement en tractant une remorque.

Pour activer ou désactiver les symboles RPA, se reporter à « Symboles d'assistance au stationnement par caméra arrière » sous *Personnalisation du véhicule*
⇨ 175.

Systèmes d'assistance pour la conduite

Selon l'équipement, en conduisant avec un rapport de marche avant engagé, le système d'alerte de collision avant (FCA), le système d'avertissement de sortie de voie (LDW), le système d'assistance au maintien dans la trajectoire (LKA), le système d'avertissement d'angle mort (SBZA), le système d'avertissement de changement de voie (LCA), le système de freinage d'urgence autonome (AEB) et/ou le système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB) peuvent contribuer à éviter une collision ou en réduire les dégâts.

Système d'alerte de collision avant

Selon l'équipement, le système FCA (alerte de collision frontale) peut prévenir ou réduire les dommages provoqués par des chocs frontaux. Lors d'une approche trop rapide d'un véhicule qui précède, FCA active une alerte rouge clignotante

sur le pare-brise et déclenche rapidement une alerte sonore ou la vibration du siège conducteur. FCA active également une alerte visuelle ambre jaune si le véhicule suit de trop près un autre véhicule.

FCA détecte les véhicules à une distance d'environ 60 m (197 pi) et fonctionne à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mph).

Avertissement

Le système d'alerte de collision (FCA) est un système d'alerte et n'applique pas les freins. Lorsque le véhicule approche trop rapidement un autre véhicule se déplaçant plus lentement ou immobilisé devant, ou lorsqu'il suit de trop près un autre véhicule, le système d'alerte de collision (FCA) peut ne pas fournir suffisamment de temps pour éviter une collision. Il peut aussi ne fournir aucun avertissement. Le système

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'alerte de collision ne signale les piétons, les animaux, les panneaux, les garde-fou, les ponts, les barils de construction ou tout autre objet. Il faut être prêt à réagir et appliquer les freins. Voir *Conduite défensive* ⇨ 212.

La FCA peut être désactivée avec la personnalisation du véhicule. Se reporter à « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

Détection du véhicule devant vous



Les avertissements du FCA n'apparaissent pas si le système FCA ne détecte pas de véhicule

roulant devant. Quand un véhicule est détecté, l'indicateur de véhicule devant apparaît en vert. Des véhicules peuvent ne pas être détectés dans les courbes, les rampes de sorties d'autoroute ou les cotes, en raison d'une mauvaise visibilité; ou si un véhicule qui précède est partiellement bloqué par des piétons ou d'autres objets. Le FCA ne détecte pas un autre véhicule devant s'il ne se trouve pas entièrement dans la même voie de circulation.

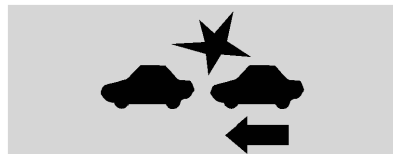
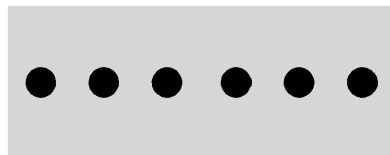
Avertissement

Le FCA ne fournit pas d'alerte pour éviter une collision s'il ne détecte pas un véhicule. Il peut ne pas détecter un véhicule roulant devant le capteur FCA est masqué par de la saleté, de la neige, de la glace ou si le pare-brise est endommagé. Il peut ne pas détecter un véhicule sur les routes en pente ou sinueuses ou dans des

(Suite)

Avertissement (Suite)

conditions de visibilité limitée telles que brouillard, pluie ou neige ou si les phares ou le pare-brise ne sont pas propres ou en bon état. Garder le pare-brise, les phares et les capteurs FCA propres et en bon état.

Alerte de collision**Avec affichage à tête haute****Sans affichage à tête haute**

Lorsque votre véhicule s'approche trop rapidement d'un autre véhicule détecté, l'affichage rouge de FCA clignote sur le pare-brise. De même, huit alertes sonores aiguës retentissent rapidement à partir de l'avant, ou les deux côtés du siège à alerte de sécurité vibrent à cinq reprises. Lorsque cette alerte de collision se déclenche, le système de freinage anticipe le freinage du conducteur pour qu'il soit activé plus rapidement. Continuer à enfoncer la pédale de frein selon les besoins. Il se peut que le régulateur de vitesse automatique soit désengagé lors du déclenchement de l'alerte de collision.

Alerte de talonnage

L'indicateur de véhicule devant s'affiche en orange quand vous suivez un véhicule de trop près.

Sélectionner le minutage de l'alerte

La commande d'alerte de collision est sur le volant de direction.

Appuyer sur  pour régler le minutage du FCA sur Far (loin), Medium (moyen) ou Near (proche). Une première pression du bouton affiche le réglage actuel de la commande sur le CIB. Des pressions supplémentaires sur le bouton changeront ce réglage. Le réglage choisi demeurera le même jusqu'à ce qu'il soit changé et affectera le minutage des fonctions d'alerte de collision et d'alerte de talonnage. La minuterie de ces deux

alertes variera selon la vitesse du véhicule. Plus la vitesse du véhicule est rapide, plus l'alerte se fera tôt. Considérer les conditions de circulation et les conditions météorologiques lors de la sélection de la minuterie de l'alerte. La plage de minuterie d'alerte sélectionnables peut ne pas être appropriée pour tous les conducteurs et toutes les conditions de conduite.

Si votre véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), le changement du paramétrage de temporisation FCA modifie automatiquement le réglage suivant l'écart (lointain, moyen ou proche).

Indicateur de distance de suivi

La distance de suivi jusqu'à un véhicule à l'avant dans votre trajectoire est indiquée en temps de suivi en secondes sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Le temps de suivi minimum est de 0,5 seconde d'écart. En l'absence de véhicule détecté à

l'avant ou si le véhicule à l'avant est hors de portée du capteur, des tirets s'affichent.

Alertes inutiles

Le système d'alerte de collision (FCA) peut émettre des alertes inutiles en présence de véhicules effectuant un virage, de véhicules sur d'autres voies, d'objets qui ne sont pas des véhicules et d'ombres. Ces alertes sont normales et le véhicule n'a pas besoin d'être réparé.

Nettoyage du système

Si le système FCA semble ne pas fonctionner correctement, ceci peut corriger le problème :

- Nettoyer l'extérieur du pare-brise devant le rétroviseur.
- Nettoyer tout l'avant du véhicule.
- Nettoyer les phares.

Freinage automatique d'urgence (AEB)

Si le véhicule est équipé de du système d'alerte de collision frontale (FCA), il possède également le système AEB (série 1500 uniquement), qui comprend l'assistance au freinage intelligent (IBA). Lorsque le système détecte un véhicule devant sur votre voie et qui roule dans le même sens, avec lequel vous êtes sur le point d'entrer en collision, il peut augmenter le freinage ou freiner automatiquement le véhicule. Ceci permet d'éviter ou de réduire la gravité des accidents en roulant en marche avant. Selon la situation, le véhicule peut freiner automatiquement de façon modérée ou brusque. Ce freinage automatique d'urgence avant ne peut se produire que si un véhicule est détecté. Ceci est indiqué par le témoin FCA d'un véhicule devant qui s'allume. Se reporter à *Système d'alerte de collision avant* ⇨ 308.

Le système fonctionne en roulant en marche avant entre 8 km/h (5 mi/h) et 80 km/h (50 mi/h). Il peut détecter des véhicules jusqu'à environ 60 m (197 pi).

Avertissement

L'AEB est une fonction d'urgence de préparation aux collisions qui n'est pas conçue pour éviter les accidents. Ne pas se fier à l'AEB pour freiner le véhicule. L'AEB ne freine pas hors de sa plage de vitesses de fonctionnement et ne réagit qu'aux véhicules détectés.

L'AEB ne peut pas :

- Détecter un véhicule roulant devant sur des routes sinueuses ou en pente.
- Détecter tous les véhicules, notamment ceux avec une remorque, des tracteurs, des véhicules boueux, etc.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Détecter un véhicule lorsque les intempéries réduisent la visibilité, comme dans le brouillard, sous la pluie ou sous la neige.
- Détecter un véhicule devant s'il est partiellement bloqué par des piétons ou d'autres objets.

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

L'AEB peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet pour essayer d'éviter une collision potentielle. Si c'est le cas, l'AEB peut enclencher le frein de stationnement électrique (EPB) pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Relâcher l'EPB ou enfoncer fermement la pédale d'accélérateur.

Avertissement

L'AEB peut automatiquement freiner le véhicule de manière brusque dans des situations inattendues et non souhaitées. Il peut réagir face à un véhicule qui tourne devant vous, des garde-fou, des panneaux de signalisation et d'autres objets immobiles. Pour neutraliser l'AEB, appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur, si votre sécurité est assurée.

Assistance au freinage intelligente (IBA)

L'IBA peut s'activer quand la pédale de frein est actionnée rapidement en apportant un surplus de puissance au freinage, en fonction de la vitesse d'approche et de la distance avec un véhicule qui roule devant vous.

Il est normal de ressentir de légères pulsations de la pédale de frein ou un mouvement de la pédale à ce

moment-là et il ne faut pas cesser d'appuyer sur la pédale de frein, selon les besoins. L'IBA se désengage automatiquement uniquement lorsque la pédale de frein est relâchée.



Avertissement

L'IBA peut accroître le freinage dans des situations où cela peut ne pas être nécessaire. Vous pourriez bloquer le flux de circulation. Dans ce cas, retirer le pied de la pédale de frein puis réappuyer sur le frein en fonction des besoins.

L'AEB et l'IBA peuvent être désactivés. Se reporter à « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ➤ 175.



Avertissement

En utilisant l'AEB ou l'IBA en tractant une remorque, vous risquez la perte de contrôle du véhicule et une collision. Désactiver le système ou le régler sur Alert (alerte) pendant la traction d'une remorque.

Un message signalant l'indisponibilité du système peut s'afficher si :

- L'avant du véhicule ou le pare-brise n'est pas propre.
- Une forte pluie ou de la neige perturbe le système de détection d'objets.
- Le système StabiliTrak/Contrôle électronique de la stabilité (ESC) est défaillant.

Un entretien du système AEB n'est pas nécessaire.

Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB) (Série 1500)

Le système FPB en option peut contribuer à éviter ou réduire les conséquences de collision à l'avant avec des piétons proches en conduisant en marche avant. Le système FPB affiche un témoin ambré, , lorsqu'un piéton proche est détecté à l'avant. En approchant trop rapidement d'un piéton détecté, le système FPB émet une alerte clignotante rouge sur le pare-brise et des bips rapides ou fait vibrer le siège du conducteur. Le FPB peut amplifier le freinage ou freiner automatiquement le véhicule. Ce système inclut l'assistance intelligente au freinage (IBA) et le système de freinage automatique d'urgence (AEB) peut également réagir aux piétons. Se reporter à *Freinage automatique d'urgence (AEB)* ➤ 311.

Le système FPB peut détecter et alerter pour des piétons en roulant vers l'avant à des vitesses

comprises entre 8 km/h (5 mph) et 80 km/h (50 mph). Pendant la journée, le système détecte les piétons jusqu'à une distance d'environ 40 m (131 pi). Pendant la nuit, le rendement du système est très limité.

Avertissement

Le système FPB ne fournit pas d'alerte ou de freinage automatique du véhicule s'il ne détecte pas de piéton. Le système FPB peut ne pas détecter des piétons, y compris les enfants :

- Lorsque le piéton n'est pas directement à l'avant, complètement visible ou n'est pas redressé ou quand il fait partie d'un groupe.
- Suite à une visibilité médiocre, incluant l'obscurité, le brouillard, la pluie ou la neige.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Si le capteur FPB est bloqué par la saleté, la neige ou la glace.
- Si les phares ou le pare-brise ne sont pas nettoyés ou en bon état.

Rester prêt à agir et à appliquer les freins. Pour plus d'information, se reporter à *Conduite défensive* ⇨ 212. Maintenir le pare-brise, les phares et le capteur FPB propres et en état.

La fonction FPB peut occuper les positions d'arrêt, d'alerte ou d'alerte et frein selon la personnalisation du véhicule. Se reporter à « Collision/ Systèmes de détection », sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

Détection de piéton à l'avant

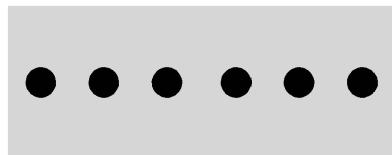


Les alertes et le freinage automatique FPB ne fonctionnent que si le système FPB détecte un piéton. Lorsqu'un piéton à proximité est détecté à l'avant du véhicule, le témoin de piéton à l'avant s'allumera en couleur ambrée.

Alerte de piéton à l'avant



Avec affichage à tête haute



Sans affichage à tête haute

Lorsque le véhicule s'approche trop rapidement d'un piéton détecté, l'affichage rouge du système FPB clignote sur le pare-brise. Huit alertes sonores aiguës retentissent rapidement à partir de l'avant, ou les deux côtés du siège à alerte de sécurité vibrent à cinq reprises. Lorsque cette alerte de piéton se déclenche, le système de freinage anticipe le freinage du conducteur pour qu'il soit activé plus rapidement. Continuer à enfoncer la pédale de frein selon les besoins. Il se peut que le régulateur de vitesse automatique soit désengagé lors du déclenchement de l'alerte pour les piétons.

Freinage automatique

Si le système FPB détecte le risque de heurter un piéton à l'avant et si les freins ne sont pas appliqués, le système FPB peut freiner automatiquement modérément ou brutalement. Ceci peut contribuer à éviter certaines collisions sur des piétons à petite vitesse ou réduire la blessure du piéton. Le système FPB peut freiner automatiquement pour des piétons détectés entre 8 km/h (5 mi/h) et 80 km/h (50 mi/h). Les niveaux de freinage automatique peuvent être réduits dans certaines conditions, telles que des vitesses plus élevées.

Dans ce cas, le freinage automatique peut engager le frein électrique de stationnement (EPB) pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Relâcher le frein EPB. Une ferme pression sur la pédale d'accélérateur relâche également le freinage automatique et l'EPB.



Avertissement

Le système FPB peut alerter ou freiner automatiquement le véhicule brusquement dans des situations imprévues et non désirées. Il risque d'alerter ou de freiner par erreur pour des objets similaires de forme ou de taille à des piétons, incluant des ombres. Ceci est normal et le véhicule n'exige pas de réparation à ce sujet. Pour annuler le freinage automatique, appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur si ceci est sans danger.

Le freinage automatique peut être désactivé à travers la personnalisation du véhicule. Se reporter à la détection de piéton à l'avant, dans les systèmes de collision/détection sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175.

 Avertissement

En utilisant le système de freinage pour piéton à l'avant en tirant une remorque, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer une collision. En tirant une remorque, placer le système en position d'alerte ou d'arrêt.

Nettoyage du système

Si le système FPB semble ne pas fonctionner correctement, un nettoyage de l'extérieur du pare-brise devant le rétroviseur peut résoudre le problème.

Alerte d'angle mort latéral

Le système SBZA (option) est une aide au changement de voie qui permet au conducteur d'éviter des collisions qui surviennent lorsque des véhicules en mouvement dans la zone latérale aveugle. Lorsqu'un rapport de marche avant est engagé sur le véhicule, l'affichage de

rétroviseur du côté gauche ou droit s'allume si un véhicule se déplaçant est détecté dans cette zone aveugle. Si le feu de direction est activé et qu'un véhicule est également détecté de même côté, l'affichage clignote pour un avertissement supplémentaire de ne pas changer de voie. Étant donné que ce système fait partie du système d'alerte de changement de voie (LCA), lire le chapitre entier au sujet de l'alerte de changement de voie avant d'utiliser cette fonction.

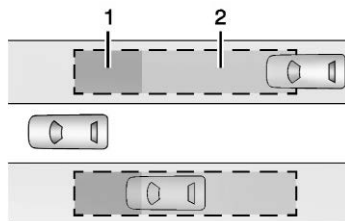
Alerte de changement de voie (LCA) (Série 1500)

Selon l'équipement, le système LCA est une aide au changement de voie pour aider le conducteur à éviter un accident de changement de voie avec les véhicules se déplaçant dans les angles morts ou avec des véhicules qui s'approchent rapidement de ces zones de derrière. L'afficheur d'avertissement LCA s'allume sur le rétroviseur extérieur correspondant et clignote si le clignotant est activé.

 Avertissement

Le système LCA n'alerte pas le conducteur, de la présence de véhicules à l'extérieur des zones de détection du système, de piétons, de cyclistes ou d'animaux. Il ne peut pas délivrer des alertes lors de changement de voie, sous toutes les conditions de conduite. La prudence est de rigueur en changement de voie au risque de blessure, décès et dégâts au véhicule. Avant de changer de voie, toujours vérifier les rétroviseurs, regarder par dessus votre épaule et utiliser les feux de changement de direction.

Zone de détection du LCA



1. Zone de détection du SBZA
2. Zone de détection du LCA

Le capteur LCA couvre une zone d'environ une voie des deux côtés du véhicule, soit 3,5 m (11 pi). La hauteur de la zone est environ comprise entre 0,5 m (1,5 pi) et 2 m (6 pi) du sol. La zone d'alerte de l'avertissement d'angle mort (SBZA) commence environ au milieu du véhicule et en arrière sur 5 m (16 pi). Les conducteurs sont également avertis de la rapidité du véhicule en approche jusqu'à 25 m (82 pi) derrière le véhicule.

Fonctionnement du système

Le symbole du système LCA s'allume dans les rétroviseurs extérieurs lorsque le système détecte un véhicule se déplaçant dans la voie qui se trouve à côté de l'angle mort ou qui s'approche rapidement de cette zone par derrière. Un symbole LCA indique qu'il pourrait être dangereux de changer de voie. Avant d'effectuer un changement de voie, vérifier l'écran LCA et les rétroviseurs, regarder par-dessus votre épaule et utiliser les clignotants.



Écran du
rétroviseur
gauche



Écran du
rétroviseur droit

Au démarrage du véhicule, les écrans LCA des deux rétroviseurs vont s'allumer un court instant de façon à confirmer le bon

fonctionnement du système. Lorsqu'un rapport de marche avant est engagé sur le véhicule, l'écran du rétroviseur gauche ou droit s'éclaire si un véhicule se déplaçant est détecté dans la prochaine voie dans l'angle mort ou s'approche rapidement de la zone. Si le clignotant est activé dans la direction d'un véhicule détecté, cet écran se met à clignoter pour vous avertir de ne pas changer de voie.

La LCA est désactivée lorsque l'état de connexion de la remorque est affiché. Un message peut s'afficher sur le CIB. Le système SBZA fonctionne encore.

La LCA peut être désactivée par la personnalisation du véhicule. Lorsque la LCA est désactivée, la SBZA l'est aussi. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 175. Si la LCA est désactivée par le conducteur, le rétroviseur de LCA ne s'éclaire pas.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Le système LCA exige un peu de conduite pour que le système s'étalonne au rendement maximum. Cet étalonnage survient plus rapidement si le véhicule est conduit sur une autoroute rectiligne comportant des panneaux routiers et des objets sur le bord de la route (des rails de protection, des barrières).

L'écran LCA peut ne pas s'allumer en dépassant rapidement un véhicule, en présence d'un véhicule à l'arrêt, ou en tractant une remorque. Les zones de détection LCA vers l'arrière du côté du véhicule ne reculent pas lorsqu'une remorque est tractée. Faire très attention en changeant de voie lorsque vous tractez une remorque. Le LCA peut vous avertir de la présence d'objets fixés au véhicule, comme une remorque, une bicyclette ou un objet qui dépasse d'un côté ou de l'autre du véhicule. Les objets attachés peuvent interférer avec la détection des

véhicules. Ce fonctionnement du système est normal et le véhicule ne nécessite pas de réparation.

Le LCA peut ne pas toujours signaler au conducteur les véhicules situés dans la voie suivante, en particulier par temps pluvieux ou en conduisant sur des virages serrés. Le système n'a pas besoin d'être réparé. Il peut s'allumer à cause de la présence de garde-fou, de panneaux de signalisation, d'arbres, de buissons et d'autres objets immobiles. Cela fait partie du fonctionnement normal du système, il est inutile d'amener le véhicule à l'atelier.

Le LCA peut ne pas fonctionner lorsque les capteurs LCA des angles droit ou gauche du pare-chocs arrière sont couverts de boue, de saleté, de neige, de glace, de neige fondante ou en cas de fortes pluies. Pour les instructions de nettoyage, se reporter à la description du « Lavage du véhicule » sous *Soin extérieur* ⇨ 496. Si le centralisateur informatique de bord affiche le

message de système non disponible après avoir nettoyé les deux côtés du véhicule en direction des coins arrière, consulter votre concessionnaire.

Si les affichages du LCA ne s'allument pas quand des véhicules en mouvement se trouvent dans l'angle mort de côté ou qu'ils s'approchent rapidement de cette zone et que le système est propre, le système peut nécessiter une réparation. Amener le véhicule chez votre concessionnaire.

Informations de fréquence radio

Voir *Énoncé de fréquence radio*
⇨ 548.

Témoin de sortie de ligne (Séries 2500/3500)

Si le véhicule en est équipé, le LDW peut contribuer à éviter des accidents dus à des sorties de voie involontaires. Le LDW utilise un capteur caméra pour détecter les marquages de voies à des vitesses

d'au moins 56 km/h (35 mi/h). Il peut émettre une alerte si le véhicule traverse une voie ligne sans activation du clignotant dans cette direction. Le témoin de LDW ne s'active pas si le clignotant est activé dans la direction de la sortie de voie ou si le LDW détecte que vous accélérez, freinez ou manœuvrez de façon active.



Avertissement

Le système LDW ne dirige pas le véhicule. Le système LDW ne peut pas :

- Fournir suffisamment de temps pour éviter un accident.
- Détecter les marquages de voie dans des conditions météorologiques où la visibilité est mauvaise. Cela peut se produire si le pare-brise ou les phares sont masqués par de la saleté, de la neige ou de la

(Suite)

Avertissement (Suite)

glace; s'ils ne sont pas en bon état; ou si le soleil brille directement dans la caméra.

- Détecter les bordures de route.
- Détecter les marquages de voie sur les routes sinueuses ou vallonnées.

Si le LDW ne détecte des marquages que d'un côté de la route, il ne vous avertira que si vous quittez la voie du côté où il a détecté un marquage de voie. Toujours vous concentrer sur la route et maintenir une position correcte du véhicule dans la voie, sous peine de générer un risque de dommages sur le véhicule, de blessures ou de mort. Toujours maintenir le pare-brise, les phares, et les capteurs de la caméra propre et en bon état. Ne pas utiliser le LDW par mauvais temps.

Fonctionnement du système

Le LDW utilise un capteur caméra placé sur le pare-brise en avant du rétroviseur pour détecter les marquages de voies.

Pour activer et désactiver la fonction LDW, appuyer sur  du tableau de bord, à gauche du volant. L'indicateur de commande s'allume lorsque l'avertissement de changement de direction (LDW) est activé.



Quand le LDW est en fonction,  est vert si le LDW est opérationnel pour signaler une sortie de voie. Si le véhicule traverse un marquage de voie sans utilisant du clignotant dans cette direction,  devient ambre et clignote. En outre trois bips retentissent à droite ou à gauche selon la direction de la

sortie de voie. Le LDW n'émet pas d'alerte si le clignotant est actif dans la direction de la sortie de voie ou si le LDA détecte que vous accélérez, freinez ou manœuvrez de façon active.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Le système peut ne pas détecter les voies aussi précisément en présence de :

- Véhicules proches à l'avant.
- Changements brusques de luminosité, tel que lors de la conduite dans des tunnels.
- Routes escarpées.

Si le système LDW ne fonctionne pas correctement lorsque les marquages de voie sont bien visibles, le nettoyage du pare-brise peut en améliorer le fonctionnement.

Les alertes de LDW peuvent être provoquées par la présence de traces, ombres portées, fissures sur le revêtement de chaussée, de marquages temporaires ou de

marquages de voie en construction, ou d'autres imperfections de la chaussée. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système; le véhicule ne nécessite pas d'entretien. Désactiver le LDW si ces conditions perdurent.

Assistance au maintien de trajectoire (LKA) (Série 1500)

S'il figure parmi l'équipement, le LKA peut aider à éviter les accidents dus aux sorties de voie intentionnelles. Ce système fait appel à une caméra pour détecter les marquages de voie entre 60 km/h (37 mi/h) et 180 km/h (112 mi/h). Il peut agir en contre-braquant légèrement le volant si le véhicule s'approche d'un marquage de voie détecté. Il peut également émettre une alerte du système d'avertissement de sortie de voie (LDW) si le véhicule franchit un marquage de voie détecté. Le LKA peut être neutralisé en braquant le volant. Ce système n'a pas pour vocation de maintenir le

véhicule centré dans la voie. Le LKA n'agit pas et n'alerte pas si le levier de clignotants est actionné dans la direction de la sortie de voie ou s'il détecte que le conducteur accélère, freine ou braque le volant.



Avertissement

Le système LKA ne dirige pas le véhicule de façon continue. Il ne peut pas maintenir le véhicule sur la voie ou activer un avertissement de sortie de voie (LDW), même si un marquage de voie est détecté.

Les systèmes LKA et LDW ne peuvent pas :

- Activer une alerte ou fournir assez d'assistance du volant afin d'éviter une sortie de voie ou une collision.
- Détecter les marquages de voie dans des conditions météorologiques ou la visibilité est mauvaise. Cela

(Suite)

Avertissement (Suite)

peut se produire si le pare-brise ou les phares sont masqués par de la saleté, de la neige ou de la glace; s'ils ne sont pas en bon état; ou si le soleil brille directement dans la caméra.

- Détecter les bordures de route.
- Détecter les marquages de voie sur les routes sinueuses ou vallonnées.

Si le LKA ne détecte des marquages que d'un côté de la route, il ne fournira une assistance ou n'activera une alerte de LDW que si vous approchez la voie du côté où il a détecté un marquage de voie. Même lorsque le LKA et le LDW sont activés, vous devez diriger votre véhicule. Toujours vous concentrer sur la route et maintenir une position correcte du

(Suite)

Avertissement (Suite)

véhicule dans la voie, sous peine de générer un risque de dommages sur le véhicule, de blessures ou de mort. Toujours maintenir le pare-brise, les phares, et les capteurs de la caméra propre et en bon état. Ne pas utiliser le LKA par mauvais temps ou sur les voies dont les marquages de voie sont difficilement visibles, telles que les voies des zones de construction.



Avertissement

L'utilisation du LKA pendant le remorquage d'une remorque ou sur des routes glissantes pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule et un accident. Désactiver le système.

Fonctionnement du système

Le LKA fait appel à un capteur de caméra installé sur le pare-brise, devant le rétroviseur, pour détecter les marques de voie. Il peut agir en contre-braquant brièvement le volant pour ramener le véhicule dans sa voie s'il détecte une sortie de voie intentionnelle. Il peut en outre émettre une alerte sonore ou haptique en faisant vibrer le siège du conducteur pour indiquer qu'un marquage de voie a été franchi.

Pour activer et désactiver le LKA, appuyer sur  de la colonne centrale. Selon l'équipement, le témoin lumineux sur le bouton s'allume quand le LKA est activé et s'éteint quand il est désactivé.

Lorsque le système est activé,  est blanc, selon l'équipement, indiquant que le système n'est pas prêt à agir.  est vert si le LKA est prêt à agir. Le LKA peut agir en contre-braquant légèrement le volant si le véhicule s'approche d'un marquage de voie détecté.  est

orange lorsque le système agit. Il peut également émettre une alerte du système d'avertissement de sortie de voie (LDW) en faisant clignoter  en orange si le véhicule franchit un marquage de voie détecté. De plus, le système peut émettre trois signaux sonores ou faire vibrer le siège du conducteur à trois reprises, du côté gauche ou droit du siège, en fonction de la direction de la sortie de voie.

Prendre le contrôle de la direction

Le système LKA ne dirige pas le véhicule en permanence. Si LKA ne détecte aucun mouvement du volant exercé par le conducteur, il peut activer une alerte et un carillon. Reprendre le contrôle de la direction pour les désactiver. Le LKA peut devenir temporairement indisponible après plusieurs alertes indiquant la nécessité de reprendre le contrôle de la direction.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Les performances du système peuvent être influencées par :

- Véhicules proches à l'avant.
- Changements brusques de luminosité, tel que lors de la conduite dans des tunnels.
- Routes escarpées.
- Les routes dont les marquages de voies sont limités, telles que les routes à deux voies.

Un message indiquant que le système n'est pas disponible peut s'afficher si la caméra est bloquée. Le système LKA n'a pas besoin d'entretien.

Un message de caméra bloquée peut s'afficher si la caméra est bloquée. Certains systèmes d'assistance au conducteur peuvent voir leurs performances réduites ou ne pas fonctionner du tout.

Un message de LKA ou LWD indisponible peut s'afficher si les systèmes sont temporairement indisponibles. Ce message peut être

causé par une caméra bloquée. Le système LKA n'a pas besoin d'être réparé. Nettoyer l'extérieur du pare-brise derrière le rétroviseur.

L'assistance du LKA et/ou les alertes de LDW peuvent être provoquées par la présence de traces, ombres portées, fissures sur le revêtement de chaussée, de marquages temporaires ou de marquages de voie en construction, ou d'autres imperfections de la chaussée. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système; le véhicule ne nécessite pas d'entretien. Désactiver le LKA si ces conditions perdurent.

Carburant

Carburant Top Tier

GM recommande l'utilisation d'essence détergente TOP TIER pour conserver la propreté du moteur, réduire les dépôts et maintenir un rendement optimal du véhicule. Consulter le logo TOP TIER ou visiter le site www.toptiergas.com pour obtenir une liste des spécialistes de la commercialisation de l'essence détergente TOP TIER et des pays concernés.



Carburant recommandé (Sauf moteur V8 6.2L)

Pour les véhicules à moteur diesel, se reporter à « Carburant pour moteurs Diesel » dans le supplément diesel Duramax.



Si le véhicule a un bouchon jaune ou un autocollant jaune sur le volet du carburant, il est possible d'utiliser du E85 ou FlexFuel. Si le véhicule n'a pas de bouchon ou d'autocollant jaune, ne pas utiliser d'essence avec des niveaux d'éthanol de plus de 15 % par volume. Consulter *E85 ou carburant mixte* ➔ 325.

Utiliser de l'essence normale sans plomb répondant aux spécifications ASTM D4814 d'un indice d'octane affiché de 87 — (R+M)/2 — ou plus. Ne pas utiliser d'essence dont l'indice d'octane affiché est inférieur

à 87 car elle peut provoquer un cliquetis du moteur et réduire l'économie de carburant.

Carburant recommandé (Moteur V8 de 6.2 L)



L'utilisation d'essence sans plomb Premium conforme à la norme D4814 de l'ASTM avec un indice d'octane de 93 - (R+M)/2 - est hautement recommandée pour obtenir optimiser le rendement et l'économie de carburant. De l'essence sans plomb dont l'indice d'octane est d'au moins 87 peut être utilisé. L'utilisation d'essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à 93 octane occasionnera cependant une accélération et une économie de carburant réduites. Si des cliquetis retentissent, utiliser de l'essence d'un indice d'octane de

93 dès que possible, sinon le moteur pourrait être endommagé. Si des cliquetis bruyants retentissent lorsque de l'essence d'un indice d'octane de 93 est utilisé, le moteur doit être réparé.

Ne pas utiliser de carburant étiqueté E85 ou Flex Fuel (polycarburant). Ne pas utiliser d'essence dont la concentration en éthanol dépasse 15% en volume.

Carburants interdits

Attention

Ne pas utiliser de carburants présentant l'une des caractéristiques suivantes; cela pourrait endommager le véhicule et annuler sa garantie :

- Pour les véhicules non conçus pour fonctionner au Flex Fuel, carburant étiqueté à une concentration en éthanol supérieure à 15% en volume, tels que les

(Suite)

Attention (Suite)

mélanges d'éthanol à mi-niveau de concentration (16–50% d'éthanol), l'E85 ou le Flex Fuel.

- Carburant contenant toute quantité de méthanol, méthylal, ferrocène et aniline. Ces carburants peuvent corroder les pièces métalliques du circuit de carburant ou endommager les pièces en plastique et les pièces en caoutchouc.
- Carburant contenant des métaux tels que le manganèse méthylcyclopentadiényltricarbonyl (MMT), qui peut endommager le système de contrôle des émissions et les bougies.
- Carburant dont l'indice d'octane affiché est inférieur à celui du carburant

(Suite)

Attention (Suite)

recommandé. L'utilisation de ce type de carburant entraîne une diminution de l'économie de carburant et du rendement du moteur, et peut réduire la durée de vie du convertisseur catalytique.

Carburants dans les pays étrangers

Indices d'octane de carburants déterminant l'indice anti-cliquetis (AKI) aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Concernant le carburant à ne pas utiliser dans un pays étranger, voir *Carburants interdits* ⇨ 324.

Additifs de carburant

L'essence détergente TOP TIER est fortement recommandée pour l'utilisation avec votre véhicule. Si votre pays n'a pas d'essence détergente TOP TIER, ajouter le

produit ACDelco Fuel System Treatment Plus—Gasoline au réservoir d'essence du véhicule à chaque vidange d'huile ou tous les 15 000 km (9000 mi), selon la première occurrence. L'essence détergente TOP TIER et le produit ACDelco Fuel System Treatment Plus—Gasoline aideront à maintenir le dépôt de carburant du moteur de votre véhicule libre et performant de façon optimale.

E85 ou carburant mixte

Les véhicules sur lesquels un autocollant jaune de carburant est apposé sur la trappe à carburant peuvent utiliser soit l'essence sans plomb soit le carburant contenant jusqu'à 85 % d'éthanol (E85). Tous les autres véhicules doivent utiliser uniquement l'essence sans plomb, comme décrit sous *Carburant recommandé (Sauf moteur V8 6.2L)* ⇨ 323 ou *Carburant recommandé (Moteur V8 de 6.2 L)* ⇨ 323.

L'utilisation d'E85 ou de carburant mélangé est encouragée lorsque le véhicule est conçu à cet usage. E85 ou le carburant mélangé est réalisé à partir de sources renouvelables.

Pour contribuer à localiser les stations d'essence E85 ou de carburant mélangé, le département américain de l'énergie possède un site Internet au sujet des carburants alternatifs. Se reporter à www.afdc.energy.gov/afdc/locator/stations.

Les carburants E85 ou mélangés doivent satisfaire à la norme ASTM D 5798 ou CAN/CGSB-3.512 au Canada. Ne pas utiliser de carburant si le contenu en méthanol dépasse 85%. Les carburants mélangés qui ne satisfont pas aux normes ou CGSB peuvent affecter le comportement routier et causer l'éclaircissement du témoin de défaillance.

Les caractéristiques de démarrage des carburants E85 et mélangés les rendent impropres à l'utilisation lorsque la température extérieure tombe en dessous -18°C (0°F).

Utiliser de l'essence ou ajouter de l'essence au carburant E85 ou mélangé.

Étant donné que les carburants E85 et les polycarburants ont moins d'énergie par litre (gallon) que l'essence, le véhicule doit être ravitaillé plus souvent. Se reporter à *Remplissage du réservoir (Modèle Pickup)* ⇨ 326 ou *Remplissage du réservoir (Modèle de cabine à châssis)* ⇨ 328.

Le seul additif du marché de la revente approuvé par GM est l'ACDelco Fuel System Treatment Plus-FlexFuel. Pour en faire un usage adéquat, suivre les instructions sur la bouteille. Ce produit est offert chez votre concessionnaire GM.

Attention

Certains additifs sont incompatibles avec les carburants E85 et mélangés qui peuvent endommager le circuit

(Suite)

Attention (Suite)

d'alimentation en carburant du véhicule. Utiliser uniquement des additifs approuvés par GM pour les véhicules acceptant les carburants E85 et FlexFuel. Les dommages causés par des additifs non approuvés ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Attention

Ne pas utiliser de carburant contenant du méthanol. Celui-ci peut corroder les pièces métalliques du système d'alimentation et détériorer les pièces de plastique et de caoutchouc. Ces dégâts ne sont pas couverts par votre garantie.

Pour aider le moteur à fonctionner efficacement, remplir le réservoir d'essence (jusqu'à E15) après l'avoir rempli avec du E85 une ou deux fois.

Remplissage du réservoir (Modèle Pickup)

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

Une flèche sur l'indicateur de niveau de carburant indique de quel côté du véhicule la trappe à carburant se trouve. Voir *Jauge de carburant* ⇨ 146.



Avertissement

Les vapeurs de carburant et les incendies causés par le carburant brûlent violemment et peuvent causer des blessures ou la mort.

Suivre ces directives pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes :

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Lire et suivre toutes les instructions affichées sur l'îlot de la pompe à carburant.
- Éteindre votre moteur pendant que vous faites le plein.
- Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur.
- Ne pas laisser la pompe sans surveillance.
- Éviter d'utiliser des appareils électroniques pendant l'appoint de carburant.
- Ne pas retourner dans le véhicule pendant l'appoint de carburant.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Tenir les enfants éloignés de la pompe à carburant et ne jamais laisser des enfants faire le plein de carburant.
- Avant de toucher le bec de remplissage, toucher un objet métallique pour décharger l'électricité statique corporelle.
- Du carburant peut être projeté à l'extérieur du réservoir si le bec de remplissage est inséré trop rapidement. Cette projection peut se produire si le réservoir est presque plein, particulièrement par temps chaud. Insérer lentement le bec de remplissage et attendre que le sifflement s'arrête avant de commencer à remplir le réservoir.



Le système de remplissage de carburant sans bouchon est dépourvu de bouchon de réservoir. Insérer et verrouiller complètement le bec de remplissage, commencer à remplir le réservoir.



Avertissement

Un débordement du réservoir de carburant de plus de trois clics sur le pistolet de distribution peut provoquer :

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Des problèmes de rendement du véhicule, avec le calage du moteur et des dégâts au circuit d'alimentation.
- Des déversements de carburant.
- Dans certaines conditions, des incendies de carburant.

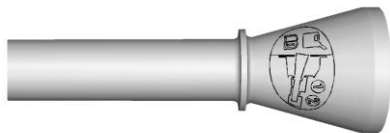
Veiller à ne pas renverser de carburant. Attendre cinq secondes après la fin du remplissage avant d'extraire le bec de remplissage. Éliminer toute projection de carburant des surfaces peintes dès que possible. Voir *Soin extérieur* ➔ 496. Pousser la trappe à carburant pour la refermer.

⚠ Avertissement

Si un feu se déclare pendant que vous ravitaillez en carburant, ne pas retirer le bec de remplissage. Arrêter le débit de carburant en coupant la pompe ou prévenir le préposé du poste d'essence. Quitter immédiatement la zone.

Remplissage du réservoir avec un réservoir de carburant portatif

Si le véhicule tombe en panne de carburant et doit être réapprovisionné avec un réservoir de carburant portatif :



1. Localiser l'adaptateur d'entonnoir sans bouchon.

2. Insérer et fixer l'entonnoir dans le système de carburant sans bouchon.

⚠ Avertissement

Tenter de faire le plein avec un réservoir de carburant portatif sans utiliser l'adaptateur d'entonnoir peut entraîner des éclaboussures de carburant et endommager le système de carburant sans bouchon. Cela peut provoquer un incendie. Vous ou d'autres personnes pourriez être gravement brûlés et le véhicule pourrait être endommagé.

3. Retirer et nettoyer l'adaptateur d'entonnoir et le replacer.

Remplissage du réservoir (Modèle de cabine à châssis)

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

Une flèche sur l'indicateur de niveau de carburant indique de quel côté du véhicule la trappe à carburant se trouve. Voir *Jauge de carburant* ➔ 146.

⚠ Avertissement

Les vapeurs de carburant et les incendies causés par le carburant brûlent violemment et peuvent causer des blessures ou la mort.

Suivre ces directives pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes :

- Lire et suivre toutes les instructions affichées sur l'îlot de la pompe à carburant.
- Éteindre votre moteur pendant que vous faites le plein.
- Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne pas laisser la pompe sans surveillance.
- Éviter d'utiliser des appareils électroniques pendant l'appoint de carburant.
- Ne pas retourner dans le véhicule pendant l'appoint de carburant.
- Tenir les enfants éloignés de la pompe à carburant et ne jamais laisser des enfants faire le plein de carburant.
- Avant de toucher le bec de remplissage, toucher un objet métallique pour décharger l'électricité statique corporelle.
- Du carburant peut être projeté à l'extérieur du réservoir si le bouchon est retiré trop rapidement. Cette projection peut se produire

(Suite)

Avertissement (Suite)

si le réservoir est presque plein, particulièrement par temps chaud. Ouvrir le bouchon du réservoir de carburant lentement et attendre que le sifflement s'arrête, puis dévisser complètement le bouchon.

Tourner le bouchon dans le sens antihoraire pour le retirer. Insérer complètement et bloquer le bec de remplissage, commencer l'approvisionnement. Si le véhicule est un modèle à châssis cabine double réservoir et qu'il n'a plus de carburant, remplir le réservoir avant en premier pour garantir un redémarrage rapide.



Avertissement

Un débordement du réservoir de carburant de plus de trois clics sur le pistolet de distribution peut provoquer :

- Des problèmes de rendement du véhicule, avec le calage du moteur et des dégâts au circuit d'alimentation.
- Des déversements de carburant.
- Dans certaines conditions, des incendies de carburant.

Veiller à ne pas renverser de carburant. Attendre cinq secondes après la fin du remplissage avant d'extraire le bec de remplissage. Éliminer toute projection de carburant des surfaces peintes dès que possible. Voir *Soin extérieur* ⇨ 496. Pousser la trappe à carburant pour la refermer. Remettre

en place le bouchon en le tournant dans le sens horaire jusqu'à ce qu'il s'enclenche audiblement.

Avertissement

Si un feu se déclare pendant que vous ravitaillez en carburant, ne pas retirer le bec de remplissage. Arrêter le débit de carburant en coupant la pompe ou prévenir le préposé du poste d'essence. Quitter immédiatement la zone.

Attention

Si un nouveau bouchon de réservoir de carburant est nécessaire, en obtenir un du type approprié chez votre concessionnaire. Un bouchon inapproprié risque de ne pas s'adapter correctement, faire s'allumer le témoin de panne et endommager le circuit de carburant ainsi que le dispositif

(Suite)

Attention (Suite)

antipollution. Se reporter à *Témoin d'anomalie (Témoin de vérification du moteur)* ➔ 152.

Remplissage d'un bidon de carburant

Avertissement

Ne jamais remplir un réservoir de carburant portatif pendant qu'il est dans le véhicule. La décharge d'électricité statique du contenant peut faire enflammer les vapeurs de carburant. Vous ou d'autres personnes pourriez être gravement brûlés et le véhicule pourrait être endommagé. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes :

- Mettre du carburant uniquement dans un bidon approuvé.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne pas remplir un réservoir portatif pendant qu'il est à l'intérieur d'un véhicule, dans le coffre d'un véhicule, dans une caisse d'une camionnette ou sur toute surface autre que le sol.
- Amener le bec de remplissage en contact avec l'intérieur de l'ouverture de remplissage avant d'actionner le bec. Maintenir le contact jusqu'à la fin du remplissage.
- Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur.
- Ne pas utiliser d'appareils électroniques pendant le pompage de carburant.

Traction de remorque

Généralités sur la remorque

Utiliser uniquement l'équipement de remorquage conçu pour le véhicule. Contacter votre concessionnaire ou le détaillant de dispositifs de remorquage pour vous aider à préparer le véhicule à la traction d'une remorque. Lire l'ensemble de cette section avant de tracter une remorque.

Pour la traction d'un véhicule en panne, se reporter à *Remorquage du véhicule* ⇨ 490. Pour la traction du véhicule derrière un autre véhicule, comme une autocaravane, se reporter à *Remorquage d'un véhicule récréatif* ⇨ 491.

Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage



Avertissement

Vous pouvez perdre la maîtrise du véhicule en tirant une remorque si l'équipement approprié n'est pas utilisé ou si le véhicule n'est pas conduit de façon correcte. Par exemple, si la remorque est trop lourde ou si les freins de la remorque ne sont pas appropriés pour la charge, le véhicule peut ne pas s'arrêter comme prévu. Vous-mêmes et les autres passagers pourriez être gravement blessés. Le véhicule pourrait également être endommagé et les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas tracter de remorque sans respecter toutes les consignes de cette section. Demander conseil à votre concessionnaire.

Conduite avec une remorque

La conduite avec remorque est différente de celle sans remorque. Le remorquage modifie la maniabilité, l'accélération, le freinage, la durabilité et la consommation. Pour tracter une remorque correctement et de manière sécuritaire, il faut utiliser l'équipement et la méthode appropriés.

Cette rubrique donne des conseils importants sur la traction de remorque et présente des règles de sécurité ayant fait leurs preuves et qui assureront votre sécurité et celle de vos passagers. Lire cette section attentivement avant de tracter une remorque.

Lors de la traction d'une remorque :

- Prendre connaissance et respecter toutes les lois provinciales et locales en vigueur en matière de tractage de remorque. Ces réglementations diffèrent d'une province à l'autre.

- Les lois provinciales peuvent exiger l'utilisation de rétroviseurs extérieurs rallongés. Même s'ils ne sont pas obligatoires, vous devez installer des rétroviseurs extérieurs rallongés dans le cas où votre visibilité est limitée ou obstruée en tractant une remorque.
- Ne pas tracter de remorque au cours des premiers 800 km (500 mi) d'utilisation du véhicule, afin de préserver le moteur, l'essieu et d'autres pièces.
- Il est recommandé d'effectuer la première vidange d'huile avant de tirer une lourde remorque.
- Pendant les premiers 800 km (500 mi) de remorquage, ne pas rouler à plus de 80 km/h (50 mi/h) et ne pas démarrer à pleins gaz.

- Les véhicules peuvent remorquer en D (marche avant). Le mode Remorquage est recommandé pour des remorques plus lourdes. Se reporter à *Mode de remorquage* ⇨ 259. Si la boîte de vitesses rétrograde trop souvent, un rapport inférieur peut être sélectionné à l'aide du Mode manuel. Se reporter à *Mode manuel* ⇨ 255

Selon l'équipement, les fonctions suivantes d'assistance au conducteur doivent être désactivées en tractant une remorque :

- Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)
- Commande Super Cruise
- Assistance au maintien de trajectoire (LKA)
- Assistance au stationnement
- Assistance au stationnement automatique (APA)
- Freinage automatique en marche arrière (RAB)

Selon l'équipement, les fonctions suivantes d'assistance au conducteur doivent être réglées pour alerter le conducteur ou désactivées en tractant une remorque :

- Freinage automatique d'urgence (AEB)
- Assistance au freinage intelligente (IBA)
- Freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)

Si le système d'alerte de changement de voie (LCA) fait partie de l'équipement, les zones de détection LCA qui s'étendent vers l'arrière à partir des côtés du véhicule ne s'éloignent pas davantage lorsqu'une remorque est tractée. En tractant une remorque, la prudence est de rigueur en changeant de voie.

Si le système d'alerte de circulation transversale à l'arrière (RCTA) fait partie de l'équipement, la prudence est de rigueur en marche arrière avec une remorque car les zones

de détection RCTA qui s'étendent à l'arrière du véhicule n'augmentent pas en présence d'une remorque.



Avertissement

Pour éviter des blessures graves ou la mort dues au monoxyde de carbone (CO) en tractant une remorque :

- Ne pas rouler avec le hayon, le coffre ou la glace arrière ouvert(e).
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord.
- Régler le système de climatisation sur un réglage ne laissant entrer que de l'air extérieur. Se reporter à « Systèmes de commande de climatisation » dans l'index.

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur* ⇨ 250.

Le tractage de remorque exige de l'expérience. La combinaison du véhicule et d'une remorque augmente la longueur et ce convoi n'est pas aussi réactif que le véhicule seul. S'habituer à manœuvrer et à freiner avec ce convoi en conduisant sur un revêtement routier horizontal avant de circuler sur la voie publique.

La structure de la remorque, ses pneus et ses freins doivent tous répondre aux spécifications et disposer des capacités nécessaires pour transporter la charge voulue. Un équipement de remorque inapproprié peut provoquer un comportement inattendu ou dangereux du convoi. Avant de conduire, examiner toutes les pièces et fixations de l'attelage de remorque, les chaînes de sécurité, les connecteurs électriques, les feux, les pneus et les rétroviseurs. Voir *Équipement de remorquage* ⇨ 342. Si la remorque est équipée de freins électriques, mettre le convoi en mouvement puis appliquer manuellement le contrôleur de frein de remorque afin

de vérifier le bon fonctionnement des freins de la remorque. Pendant le trajet, vérifier de temps en temps la sécurité du chargement et de la remorque ainsi que le fonctionnement des feux et des freins.

Remorquage avec système de contrôle de stabilité

En tractant une remorque, le système de contrôle de stabilité peut se faire entendre. Le système réagit aux mouvements du véhicule causés par la remorque, principalement en virage. Ceci est normal en cas de traction de remorques lourdes.

Distance entre les véhicules

Garder au moins deux fois plus de distance, entre votre véhicule et celui qui vous précède, que lorsque vous ne tractez pas de remorque. Cette mesure de sécurité permet d'éviter des freinages brusques et des virages inattendus.

Manoeuvre de dépassement

La distance nécessaire pour le dépassement augmente en tractant une remorque. Le convoi formé par le véhicule et la remorque n'accélère pas aussi rapidement et ce convoi est beaucoup plus long que le seul véhicule. Il faut aller beaucoup plus loin au-delà du véhicule dépassé avant de rejoindre la voie. Dépasser sur des chaussées planes. Si possible, éviter de dépasser en montée ou en descente.

Marche arrière

Tenir le bas du volant avec une main. Ensuite, pour faire reculer la remorque vers la gauche, tourner la main vers la gauche. Pour faire reculer la remorque vers la droite, tourner cette main vers la droite. Toujours reculer lentement et, si possible, se faire guider.

Virages**Attention**

Tourner plus lentement et décrire des arcs de cercle plus larges en tractant une remorque, afin d'éviter d'endommager votre véhicule. Prendre des virages très serrés peut faire entrer la remorque en contact avec le véhicule.

En tractant une remorque, prendre de plus larges virages de façon que la remorque ne passe pas sur des accotements meubles ou des bordures et ne heurte pas de panneaux de signalisation, d'arbres ou d'autres objets. Toujours signaler les virages bien à l'avance. Ne pas braquer ni freiner brusquement.

Conduite en pente

Réduire la vitesse et passer dans un rapport inférieur avant d'entamer une longue ou forte descente. Si un rapport inférieur de boîte de

vitesse n'est pas engagé, les freins peuvent surchauffer et l'efficacité du freinage peut être réduite.

Le véhicule peut tracter une remorque en position de marche avant (D). Sélectionner un rapport inférieur si la boîte de vitesses change trop souvent de rapport avec une lourde charge ou en montage.

Lorsque vous tractez une remorque à haute altitude, le liquide de refroidissement du moteur bouillira à une température plus basse qu'à une altitude inférieure. Si le moteur est arrêté immédiatement après avoir tracté une remorque à haute altitude sur des pentes raides, le véhicule pourrait montrer des signes semblables à ceux d'une surchauffe du moteur. Pour éviter cette situation, laisser le moteur tourner quelques minutes, de préférence en terrain plat, avec la boîte de vitesses en position de stationnement (P) avant de le couper. Si l'avertissement de surchauffe du moteur apparaît, voir *Surchauffe du moteur* ⇨ 405.

Systèmes de vision

Selon l'équipement, les systèmes de vision sur le véhicule peuvent améliorer la visibilité lors de l'attelage, de la marche arrière et de la conduite avec une remorque. Se reporter à *Systèmes d'aide au conducteur* ⇨ 293.

Stationnement en pente

Avertissement

Pour éviter des blessures graves ou la mort, toujours stationner votre véhicule et votre remorque sur une surface plane, si possible.

En stationnant votre véhicule et votre remorque en pente :

1. Serrer les freins ordinaires, mais ne pas déplacer immédiatement le levier des vitesses à la position de stationnement (P). Tourner ensuite les roues vers le trottoir si le véhicule est stationné

dans le sens de la descente ou vers la route s'il est stationné vers le haut de la côte.

2. Faire placer des cales contre les roues de la remorque.
3. Relâcher progressivement la pédale de frein pour permettre aux cales d'absorber la charge de la remorque.
4. Enfoncer à nouveau la pédale des freins. Serrer alors le frein de stationnement et passer en position de stationnement (P).
5. Relâcher la pédale de frein.

Démarrage après stationnement en pente

1. Maintenir enfoncée la pédale de frein.
 - Démarrer le moteur.
 - Passer en vitesse.
 - Desserrer le frein de stationnement.
2. Relâcher la pédale de frein.
3. Avancer lentement pour libérer les cales.

4. Arrêter, faire enlever et ranger les cales.

Lancement et récupération d'un bateau

Recul de la remorque dans l'eau

Avertissement

- Faire sortir tous les passagers du véhicule avant de reculer sur la partie inclinée de la rampe. Abaisser les glaces côté conducteur et passager avant de reculer sur la rampe. Cela permet de s'échapper au cas improbable où le véhicule dériverait dans l'eau.
- Si la surface de mise à l'eau des bateaux est glissante, le conducteur doit rester dans le véhicule avec la pédale de frein enfoncée lorsque le bateau est mis à l'eau. La mise à l'eau des

(Suite)

Avertissement (Suite)

bateaux peut être particulièrement glissante à marée basse lorsqu'une partie de la rampe a été précédemment submergée à marée haute. Ne pas reculer sur la rampe pour mettre à l'eau le bateau si vous n'êtes pas sûr que le véhicule puisse maintenir la traction.

- Ne pas déplacer le véhicule si une personne se trouve sur le trajet de la remorque. Certaines parties de la remorque peuvent être sous l'eau et ne pas être visible par les personnes qui aident à la mise à l'eau du bateau.

Débrancher le câblage de la remorque avant de la reculer dans l'eau pour éviter d'endommager les circuits électriques de la remorque. Rebrancher le câblage après avoir retiré la remorque de l'eau. Si la remorque possède des freins

électriques qui peuvent fonctionner lorsque la remorque est dans l'eau, cela peut permettre de laisser le connecteur électrique de la remorque attaché pour maintenir la fonctionnalité du frein de remorque sur la rampe de mise à l'eau.

Pour faire reculer la remorque dans l'eau :

1. Selon l'équipement, mettre le véhicule en quatre roues motrices haut.
2. Reculer lentement sur la rampe de mise à l'eau jusqu'à ce que le bateau flotte, mais pas plus que nécessaire.
3. Maintenir la pédale de frein enfoncée, sans passer encore en position de stationnement (P).
4. Mettre des cales sous les roues avant du véhicule.
5. Relâcher progressivement la pédale de frein pour permettre aux cales d'absorber la charge de la remorque.

6. Enfoncer à nouveau la pédale des freins. Serrer alors le frein de stationnement et passer en position de stationnement (P).
7. Relâcher la pédale de frein.

Retrait d'une remorque de l'eau

Pour tirer la remorque hors de l'eau :

1. Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
2. Démarrer le moteur et engager un rapport.
3. Desserrer le frein de stationnement.
4. Relâcher la pédale de frein.
5. Rouler lentement pour libérer les roues des cales.
6. Arrêter, faire enlever et ranger les cales.
7. Retirer lentement la remorque de l'eau.
8. Une fois que le véhicule et la remorque ont quitté la partie en pente de la rampe de mise à l'eau, le véhicule peut quitter la

position quatre roues motrices.
Passer en mode de marche
avant approprié selon les
conditions de circulation.

Attention

Si les pneus du véhicule commencent à patiner et que le véhicule commence à glisser vers l'eau, retirer le pied de la pédale d'accélérateur et serrer le frein de stationnement. Demander de l'aide pour faire remorquer le véhicule sur la rampe.

Entretien du véhicule lors de la traction d'une remorque

Le véhicule doit être entretenu plus souvent quand il est utilisé pour tracter des remorques. Voir *Programme entretien* ⇨ 511. Il est particulièrement important de contrôler l'huile moteur, le lubrifiant d'essieu, les courroies, le système de refroidissement et le système de freinage avant et pendant chaque trajet.

Vérifier régulièrement pour voir si tous les écrous et boulons de l'attelage de remorque sont serrés.

Refroidissement du moteur quand vous tractez une remorque

Le système de refroidissement du véhicule peut surchauffer temporairement lors des conditions de fonctionnement rigoureuses. Se reporter à la rubrique *Surchauffe du moteur* ⇨ 405.

Traction de remorque

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

Attention

Tracter une remorque incorrectement peut endommager le véhicule et entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule. Pour savoir comment

(Suite)

Attention (Suite)

tracter correctement une remorque, observer les instructions contenues dans cette section et consulter le concessionnaire pour obtenir plus de renseignements sur la façon de tracter une remorque à l'aide du véhicule.

La conduite avec remorque est différente de celle sans remorque. Le remorquage modifie la maniabilité, l'accélération, le freinage, la durabilité et la consommation. Pour tracter une remorque correctement et de manière sécuritaire, il faut utiliser l'équipement et la méthode appropriés.

Cette rubrique donne des conseils importants sur la traction de remorque et présente des règles de sécurité ayant fait leurs preuves et qui assureront votre sécurité et celle

de vos passagers. Lire cette section attentivement avant de tracter une remorque.

Poids de la remorque



Avertissement

Ne jamais dépasser la capacité de remorquage de votre véhicule.

Le tractage de remorque en toute sécurité exige la surveillance du poids, de la vitesse, de l'altitude, de l'inclinaison de la route, de la température extérieure et de la fréquence d'utilisation du véhicule pour tracter une remorque.

Poids nominal des remorques

En tractant une remorque, le poids combiné du véhicule, de son contenu, de la remorque et du contenu de la remorque doit être inférieur au poids nominal maximal du véhicule, y compris :

- PNBC : Poids nominal brut combiné

- PNBV : Poids nominal brut du véhicule
- Poids nominal maximum de la remorque
- PNBE-AR : Poids nominal brut sur l'essieu-Arrière
- Poids nominal maximum de la flèche de remorque

Se reporter à « Attelage répartiteur de poids et réglage » dans *Équipement de remorquage* ⇨ 342 pour déterminer si les barres de répartition des charges sont nécessaires pour obtenir le poids nominal maximum de la remorque.

Se reporter à « Freins de remorque » sous *Équipement de remorquage* ⇨ 342 pour déterminer si les freins sont nécessaires selon le poids de votre remorque.

La seule manière d'être sûr que le poids ne dépasse pas l'un de ces poids nominaux est de peser la combinaison du tracteur et de la remorque, en pleine charge pour le

trajet, en vérifiant les poids individuels de chacun de ces éléments.

Une étiquette d'informations concernant le remorquage située sur le pied milieu donne des informations sur les capacités de remorquage du véhicule.



Avertissement

Vous-mêmes et d'autres pourriez être gravement blessés ou tués si la remorque est trop lourde ou si les freins de remorque sont insuffisants pour la charge. Le véhicule pourrait être endommagé et les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Ne tracter de remorque que si toutes les étapes de cette section ont été suivies. Consulter votre concessionnaire pour des conseils et des renseignements en matière de remorquage.

Poids nominal brut combiné (PNBC)

Le PNBC est le poids total autorisé du véhicule et de la remorque complètement chargés, y compris le carburant, les passagers, le chargement, l'équipement et les accessoires. Ne pas dépasser le PNBC de votre véhicule. Le PNBC du véhicule se trouve sur l'étiquette d'informations sur le remorquage.

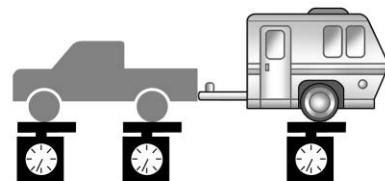
Pour vérifier que le poids du véhicule et de la remorque correspondent au PNBC du véhicule, suivre ces étapes :

1. Commencer par le « Poids à vide » sur l'étiquette d'informations sur le remorquage.
2. Ajouter le poids de la remorque chargée et prête pour le trajet.
3. Ajouter le poids de tous les passagers.
4. Ajouter le poids de tout le chargement dans le véhicule.

5. Ajouter le poids du matériel d'attelage, comme la barre de traction, la boule, les barres de répartition des charges ou les barres stabilisatrices.
6. Ajouter le poids de tous les accessoires de l'équipement du marché secondaire ajouté au véhicule.

Le poids final ne doit pas dépasser le PNBC de l'étiquette d'informations sur le remorquage.

Le poids brut combiné peut également être confirmé en pesant le camion et la remorque sur une bascule publique. Le camion et la remorque doivent être chargés pour le voyage avec les passagers et la cargaison.



Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Pour de l'information concernant la capacité de charge maximale du véhicule, voir *Limites de charge du véhicule* ⇨ 226. Lors du calcul du PNBV avec une remorque attachée, le poids de la flèche de la remorque doit être inclus dans le poids que le véhicule transporte.

Poids maximal de la remorque

Le poids nominal maximal de la remorque est calculé en supposant que le véhicule tracteur a un conducteur, un passager avant et tout l'équipement de remorquage

requis. Cette valeur représente la remorque la plus lourde que le véhicule peut tracter, mais il peut être nécessaire de réduire le poids de la remorque pour rester dans les limites du PBC, du PNBCV, de la charge maximale au timon remorque ou du PNBV-AR du véhicule.

Utiliser le guide de capacités de remorquage (my.chevrolet.com/learn) pour déterminer le poids que peut atteindre la remorque, en fonction du modèle et des options du véhicule.

Les poids répertoriés s'appliquent aux remorques conventionnelles, sauf indication contraire.

Le poids de la remorque, y compris la remorque et toute le chargement dans la remorque, ne peut pas dépasser le poids nominal maximal de la remorque pour le véhicule. Le poids admissible de la remorque peut être réduit par le poids des options du véhicule, des accessoires, des passagers ou de

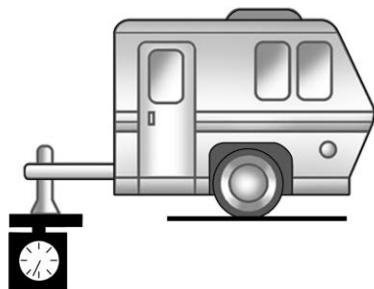
la cargaison dans le véhicule tracteur. Pour déterminer le poids nominal maximal de la remorque :

1. Rechercher le poids nominal total combiné pour le véhicule, tel qu'indiqué sur l'étiquette d'informations sur le remorquage.
2. Soustraire les valeurs suivantes :
 - Poids à vide du véhicule, tel qu'indiqué sur l'étiquette d'informations sur le remorquage.
 - Poids du conducteur et des passagers
 - Poids du chargement dans le véhicule de remorquage
 - Poids de l'équipement d'attelage, y compris la barre de traction et les barres de répartition de charge
 - Poids des accessoires ajoutés au véhicule

Un attelage de remorque avec pare-chocs à marchepied ne peut supporter qu'un poids total maximal de remorque de 2 271 kg (5 000 lb). Si une boule d'attelage de remorque est ajoutée au pare-chocs à marchepied, vérifier les caractéristiques de la boule d'attelage pour s'assurer qu'elles sont supérieures au poids total de la remorque.

Poids nominal maximum de la flèche de remorque

Le poids nominal maximum de la flèche de la remorque est le poids admissible de la flèche que le véhicule peut supporter à l'aide d'un attelage de remorque conventionnel. Il pourrait être nécessaire de réduire le poids global de la remorque pour rester dans les limites du poids nominal maximum de la flèche de la remorque tout en maintenant l'équilibre adéquat de la charge de la remorque.



Le poids nominal maximum de la flèche de remorque pour un attelage conventionnel est indiqué sur l'étiquette d'informations sur le remorquage.

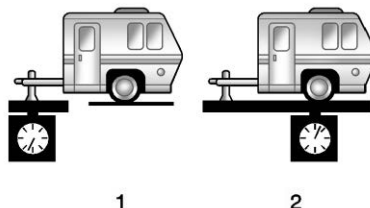
Ne pas dépasser un poids maximum de timon de remorque de 567 kg (1 250 lb) pour un attelage de remorque conventionnel.

Le poids de la flèche de remorque s'ajoute au poids brut du véhicule (PBV). Le PBV comprend le poids à vide de votre véhicule, les passagers, le chargement, l'équipement et le poids de la flèche de remorque. Les options du véhicule, les passagers, le

chargement et l'équipement réduisent le poids maximum autorisé de la flèche que le véhicule peut transporter, ce qui réduit également le poids maximum autorisé de la remorque.

Équilibre de la charge de la remorque

L'équilibre correct de la charge de la remorque doit être conservé afin de garantir la stabilité de la remorque. Le déséquilibre de la charge est une cause majeure de roulis de la remorque.



1

2

Le poids à la flèche de la remorque (1) doit représenter 10-15% du poids total de la remorque chargée (2). Certaines remorques spécifiques, telles que les remorques de bateau, sortent de cette plage. Toujours consulter le manuel d'utilisation de la remorque pour connaître le poids recommandé à la flèche de chaque remorque. Ne jamais dépasser les charges maximales du véhicule, de l'attelage et de la remorque.

Le pourcentage d'équilibre des charges de la remorque se calcule comme suit : poids (1) divisé par le poids (2) fois 100.

Après avoir chargé la remorque, peser séparément la remorque puis le timon de remorque et calculer le pourcentage d'équilibre des charges de remorque pour vérifier si les poids et la répartition conviennent pour votre véhicule. Si le poids de la remorque est trop élevé, il est possible de transférer une partie de la charge dans votre véhicule. Si le poids du timon de

remorque est trop élevé ou trop bas, une partie du chargement peut être redistribué dans la remorque.

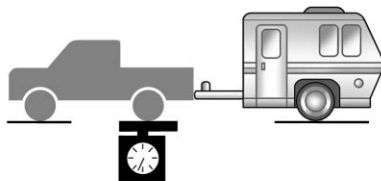
Ne pas dépasser le poids maximal de la flèche autorisé pour le véhicule. Utiliser la barre d'attelage disponible la plus courte pour positionner la boule d'attelage le plus près du véhicule. Cela permet de réduire l'effet du poids du timon de remorque sur l'attelage et l'essieu arrière.

Si un support de chargement est utilisé dans le récepteur d'attelage de la remorque, choisir un support qui place la charge aussi près que possible du véhicule. Le poids total, support compris, ne peut dépasser la moitié du poids total maximum autorisé sur l'attelage pour le véhicule ou 227 kg (500 lb) selon le poids le moins élevé.

Poids nominal brut sur l'essieu arrière (PNBE-AR)

Le PNBE-AR est le poids total que peut supporter l'essieu arrière du véhicule. Ne pas dépasser le PNBE-AR du véhicule, avec le

tracteur et la remorque complètement chargée pour le trajet, y compris le poids du timon. Avec un attelage répartiteur de poids, ne pas dépasser le PNBE-AR avant d'appliquer les barres de ressort de répartition du poids.



Le PNBE-AR du véhicule se trouve sur l'étiquette d'informations sur le remorquage.

Consulter votre concessionnaire pour des renseignements ou de l'assistance en matière de remorquage.

Équipement de remorquage

Attelages

Attelage conventionnel

Un attelage conventionnel est boulonné au cadre ou à la traverse du véhicule tracteur, il est généralement de catégorie 2, 3 ou 4.

Attelage en col de cygne

Un attelage en col de cygne est conçu pour être couplé à un attelage spécial utilisant une boule d'attelage, il est monté au-dessus de l'essieu arrière dans la plateforme du camion.

Sellette

Une sellette est montée au-dessus de l'essieu arrière dans la plateforme du camion et utilise une plaque articulée, du même type que les semi-remorques. En général, les attelages à sellette conviennent aux grandes remorques, avec un, deux ou trois essieux.

Toujours utiliser l'attelage correct correspondant à votre véhicule. Les vents latéraux, le passage de gros camions et les routes irrégulières peuvent avoir un impact sur la remorque et sur l'attelage.

Un équipement d'attelage approprié pour votre véhicule contribue à maintenir le contrôle de la combinaison véhicule-remorque. De nombreuses remorques peuvent être tractées à l'aide d'une sellette d'attelage avec un coupleur verrouillé à la boule d'attelage ou d'un œil de dépannage verrouillé à un crochet d'attelage. D'autres remorques peuvent nécessiter un attelage répartiteur de charge qui utilise des barres de torsion pour

répartir le poids du timon entre votre véhicule et les essieux de la remorque. Des attelages à sellette et col de cygne peuvent également être utilisés. Se reporter à « Poids maximal au timon » sous la rubrique *Traction de remorque* ⇨ 337 pour les limites de poids avec divers types d'attelage.

Éviter les virages serrés avec un attelage à pare-chocs à marchepied pour éviter de l'endommager. Effectuer des virages plus larges pour éviter le contact entre votre remorque et votre pare-chocs.

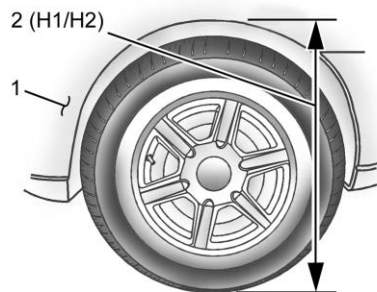
Penser à utiliser des dispositifs antiroulis mécaniques sur toute remorque. Consulter un

professionnel du remorquage à propos des dispositifs antiroulis ou se reporter aux recommandations et consignes du fabricant de la remorque.

Attelage répartiteur de charge et réglage

Un attelage répartiteur de charge peut être utile pour certaines remorques. Suivre les directives suivantes pour déterminer si un attelage répartiteur de charge pourrait être utilisé.

Série du véhicule	Poids de la remorque	Utilisation de l'attelage répartiteur de charge	Distribution de l'attelage
1500	Jusqu'à 3 175 kg (7 000 lb)	Non requise	50%
1500	Supérieur à 3 175 kg (7 000 lb)	Requis	50%
2500/3500	Jusqu'à 9 080 kg (20 000 lb)	Non requise	25%



1. Devant du véhicule
2. H1/H2 Garde au sol

Remorquage avec des camions de la série 1500

1. Positionner le camion de sorte que la remorque soit prête pour le couplage. Laisser la remorque désattelée.
2. Mesurer la hauteur entre le haut du passage de la roue avant au niveau de l'aile et le sol (H1).
3. Coupler le véhicule et la remorque. Ne pas fixer des barres de répartition de poids pour le moment.
4. Mesurer la hauteur entre le haut du passage de la roue avant sur l'aile et le sol (H2).

5. Installer les barres de répartition de poids et en ajuster la tension conformément aux recommandations du fabricant de sorte que la hauteur de l'aile avant soit d'environ $H2 - [(H2 - H1)/2]$ (la moitié entre les deux hauteurs de caisse mesurées).
6. Vérifier visuellement la remorque et l'attelage répartiteur de poids pour s'assurer que les recommandations du fabricant ont été respectées.

Mesure	Exemple de hauteur 1500 (en mm)
H1	1 000
H2	1 050
H2-H1	50
$(H2-H1)/2$	25
$H2-[(H2-H1)/2]$	1 025

Remorquage avec des camions des séries 2500/3500

- Positionner le camion de sorte que la remorque soit prête pour le couplage. Laisser la remorque désattelée.
- Mesurer la hauteur entre le haut du passage de la roue avant au niveau de l'aile et le sol (H1).
- Coupler le véhicule et la remorque. Ne pas fixer des barres de répartition de poids pour le moment.
- Mesurer la hauteur entre le haut du passage de la roue avant sur l'aile et le sol (H2).
- Installer les barres de répartition de poids et en ajuster la tension conformément aux recommandations du fabricant de sorte que la hauteur de l'aile avant soit d'environ $H2-[(H2-H1)/4]$ (1/4 de la différence entre les deux hauteurs de suspension mesurées, sous la hauteur de caisse secondaire {H2}).
- Vérifier visuellement la remorque et l'attelage répartiteur de poids pour s'assurer que les recommandations du fabricant ont été respectées.

Mesure	Exemple de hauteur 2500/3500 (en mm)
H1	1 040
H2	1 080
H2-H1	40
$(H2-H1)/4$	10
$H2-[(H2-H1)/4]$	1 070

Pneus

- Ne pas tracter de remorque en utilisant une roue de secours compacte sur le véhicule.
- Les pneus doivent être correctement gonflés pour supporter les charges en tractant une remorque. Voir *Pneus* ⇨ 437 pour des instructions concernant le gonflage correct des pneus.

Remorquage avec sellette d'attelage et cheville d'attelage surbaissée

Les remorques à sellette d'attelage et à col de cygne peuvent être utilisées avec plusieurs modèles de camionnettes. Ces remorques

placent un pourcentage plus important du poids (poids sur le pivot) sur le tracteur que les remorques conventionnelles. S'assurer que le poids du véhicule ne dépasse pas le PNBE ou le PNBV. Le poids sur la sellette d'attelage ou sur le pivot du col de cygne doit être de 15-25% de celui de la remorque, jusqu'au maximum spécifié dans le tableau de remorquage du véhicule. Se reporter à « Poids de la remorque » sous *Traction de remorque* ⇨ 337.

L'attelage doit être sur le plancher de caisse de la camionnette, de façon que sa ligne médiane se trouve au-dessus ou légèrement à l'avant de l'essieu arrière. S'assurer

de ne pas le placer trop vers l'avant pour éviter qu'il n'entre en contact avec l'arrière de la cabine lors de virages serrés. Cet aspect est particulièrement important lorsqu'il s'agit de camionnettes à boîtes courtes. Des ensembles de sellettes d'attelage multi position et de rallonges de cheville d'attelage peuvent être utilisés. Il doit y avoir au moins 15 cm (6 po) d'espace entre le dessus du plateau et le bas du tablier de remorque qui surplombe la caisse.

S'assurer que l'attelage est fixé aux longerons du véhicule tracteur. Ne pas utiliser la boîte de camionnette comme point d'appui.

Chaînes de sécurité

Attacher toujours des chaînes de sécurité entre le véhicule et la remorque. Des instructions concernant les chaînes de sécurité peuvent être fournies par le fabricant de l'attelage ou par le fabricant de la remorque.

Si le poids de la remorque ne dépasse pas 2 271 kg (5 000 lb) et si elle est pourvue d'un pare-chocs à marchepied installé en usine, les chaînes de sécurité peuvent être attachées aux points d'attache du pare-chocs, sinon les chaînes de sécurité doivent être fixées aux trous sur l'attelage de remorque.

Croiser ces chaînes sous la flèche de la remorque pour empêcher que celle-ci ne heurte la chaussée si elle se séparait de l'attelage. Laisser toujours assez de jeu dans les chaînes de sécurité pour permettre à la combinaison de tourner. Ne jamais laisser les chaînes de sécurité traîner sur le sol.

Freins de remorque

Les remorques chargées à plus de 900 kg (2 000 lb) doivent être équipées de systèmes de freinage avec des freins sur chaque essieu. Un équipement de freinage de remorque conforme à la norme CAN3-D313 de la Canadian Standards Association (CSA), ou un équivalent, est recommandé.

Les réglementations provinciales ou locales peuvent exiger que les remorques soient équipées de leur propre système de freinage si le poids de la remorque chargée dépasse certains minima pouvant varier d'une province à l'autre. Lire et suivre les instructions concernant les freins de remorque afin qu'ils soient installés, réglés et entretenus correctement. Ne jamais tenter de pontage sur le système hydraulique des freins du véhicule. Cela peut empêcher le fonctionnement des freins ABS du véhicule et des freins de la remorque, ce qui peut provoquer un accident.

Batterie auxiliaire

Selon l'équipement, la batterie auxiliaire du véhicule peut être utilisée pour fournir une alimentation électrique à un équipement supplémentaire qui peut être ajouté, comme une cellule de camping amovible par exemple.

Repérer le connecteur de batterie auxiliaire sous le capot, du côté conducteur, à côté du bloc de fusibles du compartiment moteur. Se conformer aux instructions d'installation incluses avec les équipements électriques installés.

Attention

Pour éviter de décharger la batterie auxiliaire, toujours éteindre les équipements électriques qui ne sont pas utilisés et ne pas utiliser d'équipement dont l'ampérage nominal maximum peut dépasser 30 Ampères.

Faisceau de câbles de remorque

Faisceau de câblage de base pour remorque

Si le véhicule n'est pas équipé d'un connecteur de remorque sur le pare-chocs arrière, un faisceau de câbles de remorquage à 7 fils est attaché au châssis du véhicule. Le faisceau de câbles nécessite de poser un connecteur de remorque, disponible chez votre concessionnaire.

Pour garantir une connectivité convenable, utiliser uniquement un connecteur rond à sept fils avec bornes à lames plates conforme aux spécifications SAE J2863.

Le faisceau à sept fils comprend les circuits de remorque suivants :

Stop/Clignotant gauche	Jaune/Bleu
Stop/Clignotant droit	Vert/Violet
Feux arrière/Feux de stationnement	Gris/Marron

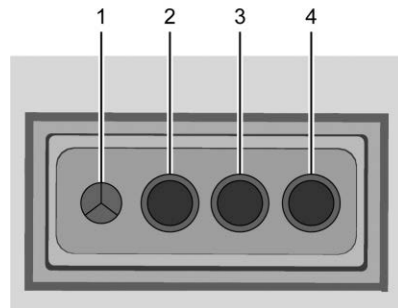
Feux de recul	Blanc/Vert
Alimentation de batterie	Rouge/Vert
Masse	Blanc
Frein électrique de remorque	Bleu

Ensemble de faisceau de câblage de remorque pour service intensif

Selon l'équipement, le faisceau de câbles de la remorque, avec un connecteur à 7 broches et un connecteur à 4 broches, est monté sur le pare-chocs arrière du véhicule.

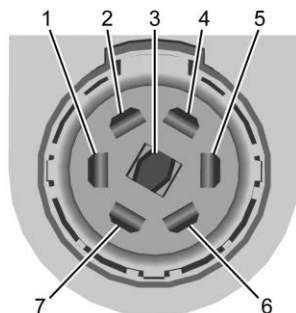


Les connecteurs de la remorque comprennent les circuits suivants.



1. Masse
2. Feux arrière

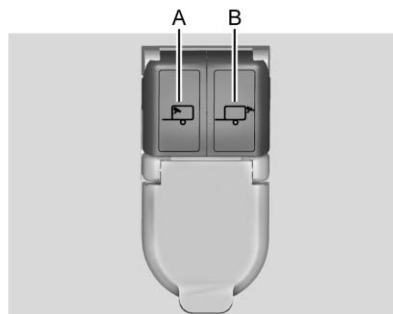
3. Feu de direction gauche/Frein
4. Feu de direction droit/Frein



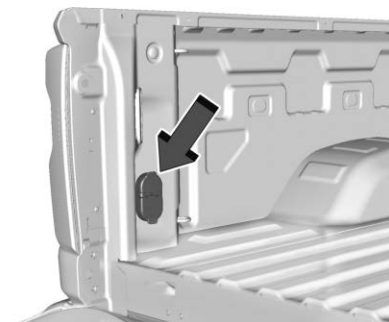
1. Feu de direction gauche/Frein
2. Feux arrière
3. Feux de recul
4. Alimentation de batterie
5. Feu de direction droit/Frein
6. Freins électriques
7. Masse

Selon l'équipement, les connecteurs de caméra de remorquage sont placés dans le réceptacle de remorque à pare-chocs en place

pour le connecteur à quatre broches. La caméra auxiliaire à l'intérieur de la remorque doit être installée sur le côté supérieur gauche (A) et la caméra auxiliaire de remorque arrière (B) doit être installée sur le côté supérieur droit.



Si le véhicule est équipé de l'ensemble de remorquage sellette/col-de-cygne, le connecteur de faisceau est fixé contre le plateau de la camionnette, derrière la roue arrière.



Ensemble de câblage pour cellule de camping et semi-remorque

Pour les véhicules dépourvus d'ensemble de sellette/col-de-cygne de remorquage, le faisceau pour cellule de camping à sept fils se trouve sous le pare-chocs arrière, fixé au châssis, près de la traverse arrière. Un connecteur doit être ajouté au faisceau de câblage connecté à la cellule de camping.

Le faisceau contient les circuits suivants pour cellule de camping et remorque :

Stop/Clignotant gauche	Jaune/Bleu

Stop/Clignotant droit	Vert/Violet
Feux arrière/Feux de stationnement	Gris/Marron
Feux de recul	Blanc/Vert
Alimentation de batterie	Rouge/Vert
Masse	Blanc
Frein électrique de remorque	Bleu

Si le véhicule est équipé de l'option de remorquage intensif, se reporter à « Ensemble de faisceau de câblage de remorque pour service intensif » plus haut dans cette section. Lorsque le faisceau de câbles pour cellule de camping est commandé sans l'ensemble pour remorquage intensif, un faisceau de sept fils avec un connecteur à sept broches se trouve à l'arrière du véhicule, attaché au châssis.

Feux de remorque

Toujours vérifier le bon fonctionnement de tous les feux de remorque, au début de chaque trajet et régulièrement au cours des trajets les plus longs.

Selon l'équipement, l'application de remorquage surveille le circuit de feu stop/clignotant droit, le circuit de feu stop/clignotant droit, le circuit de feux de jour et les circuits de feu de recul sur la remorque. Les messages au CIB et les alertes de l'application de remorquage peuvent s'afficher si des problèmes de circuit d'éclairage sont détectés sur la remorque.

Une pression sur START LIGHT TEST (Démarrer le test des feux) dans l'application de remorquage active automatiquement les feux de la remorque. L'application de remorquage ne remplace pas une inspection manuelle de vos feux de remorque. Voir *Application de remorquage* ⇨ 358.

Les clignotants et le remorquage

Quand ils sont correctement branchés, les clignotants de la remorque s'allument pour indiquer que le véhicule tourne, change de voie ou s'arrête. En tractant une remorque, les flèches du groupe d'instruments s'allument même si la remorque n'est pas correctement branchée ou si les ampoules sont grillées.

Mode remorquage

Pour des instructions sur la façon de passer en Mode de remorquage, se reporter à *Commande de mode conducteur* ⇨ 273.

L'utilisation du mode de remorquage est recommandée lorsque le véhicule tire une remorque lourde, ou une charge lourde ou volumineuse. Se reporter à *Mode de remorquage* ⇨ 259.

Le mode de remorquage a été conçu de manière à fournir un rendement optimal lorsque le poids combiné du véhicule et de la

remorque représente au moins 75% du poids nominal brut combiné (PNBC) du véhicule. Se reporter à « Poids de la remorque » sous la rubrique *Traction de remorque* ➔ 337.

Le mode de remorquage est le plus utile pour tracter une remorque lourde ou pour transporter une charge volumineuse ou lourde :

- En terrain vallonné.
- Lors d'arrêts fréquents.
- Dans des aires de stationnement encombrées.

L'utilisation du véhicule en mode de remorquage lorsqu'il est légèrement chargé ou hors remorquage ne l'endommagera pas ; toutefois, ceci n'est pas conseillé et peut entraîner des caractéristiques désagréables du moteur et de la boîte de vitesses, des efforts importants ou légers sur la direction ainsi qu'une consommation accrue de carburant.

Système intégré de commande de frein de remorque

Le véhicule peut être équipé d'un système intégré de frein de remorque (ITBC) pour les freins électriques de remorque ou la plupart des systèmes de frein de remorque électrique/hydraulique. Ces instructions s'appliquent aux deux types de freins électriques de remorque.



Ce symbole se trouve sur le panneau de commande de freins de remorque sur les véhicules qui possèdent un système ITBC. La puissance de sortie vers les freins de remorque est proportionnelle au freinage du véhicule. Cette puissance de sortie disponible pour les freins de remorque peut être réglée pour une large gamme de situations de remorquage.

Le système ITBC est intégré au freinage du véhicule, aux freins ABS et au système StabiliTrak/contrôle électronique de la stabilité (ESC). Dans les situations de remorquage qui peuvent activer les freins ABS ou le StabiliTrak/ESC, la puissance transmise aux freins de remorque est réglée automatiquement pour minimiser le blocage des roues de remorque. Ceci ne signifie pas que la remorque soit équipée du système StabiliTrak/ESC.

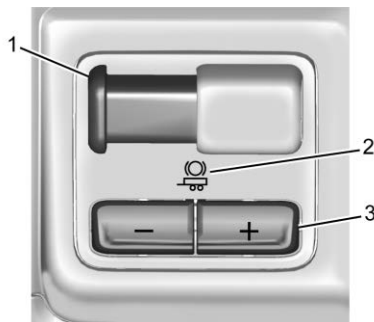
Si les freins du véhicule, le frein antiblocage ou le système StabiliTrak/ESC ne fonctionnent pas correctement, le système ITBC peut mal fonctionner ou ne pas fonctionner du tout. S'assurer que ces systèmes fonctionnent parfaitement pour que le système ITBC fonctionne correctement.

Le système ITBC est alimenté par le circuit électrique du véhicule. Quand le contact est coupé, le système ITBC est désactivé. Le système ITBC fonctionne complètement quand le contact est mis.

Avertissement

Le fait de connecter une remorque qui possède un système de freins pneumatiques peut causer une réduction ou une perte complète de freinage de la remorque, avec une distance d'arrêt accrue ou une instabilité de la remorque, qui peuvent entraîner de graves blessures, la mort ou des dégâts matériels. N'utiliser que le système ITBC avec des systèmes de freins électriques ou électriques/hydrauliques.

Panneau de commande de frein de remorque



1. Levier manuel d'application du frein de remorque
2. Symbole de remorque
3. Boutons de réglage de gain de remorque

Le symbole de remorque sur le tableau de bord s'allume en orange lorsqu'une remorque avec des freins électriques est raccordée.

Le panneau de commande ITBC est sur la colonne centrale. Voir *Aperçu du tableau de bord* ➔ 5. Le panneau permet de régler la puissance,

appelée gain de remorque, disponible aux freins de la remorque et permet l'application manuelle des freins de la remorque. Utiliser le panneau de commande ITBC et la page de l'écran du frein de remorque du CIB pour régler et afficher la puissance délivrée aux freins de la remorque.

Page d'affichage du CIB du frein de remorque

La page de l'écran ITBC indique :

- Réglage du gain de remorque
- Sortie vers les freins de remorque
- Raccordement de remorque
- État opérationnel du système

Pour afficher :

- Faire défiler les pages de menu du CIB
- Appuyer sur un bouton de gain (+) ou (-)
- Activer le levier d'application manuel du frein de remorque

GAIN DE REMORQUE : appuyer sur un bouton de gain de remorque pour rappeler le réglage actuel du gain de remorque. Chaque pression et relâchement des boutons de gain changent alors le réglage du gain de remorque. Appuyer sur le (+) ou le (-) du gain de remorque pour régler. Maintenir enfoncé pour régler de manière continue le gain de remorque. Pour désactiver la sortie vers la remorque, régler le gain de remorque sur 0.0. Ce réglage peut être effectué de 0.0 à 10.0 avec une remorque connectée ou non.

TRAILER OUTPUT (Sortie de remorque) : ceci s'affiche chaque fois qu'une remorque avec freins électriques est connectée. L'alimentation des freins de remorque est basée sur le freinage de véhicule présent et en rapport avec le réglage du gain de remorque. La sortie est affichée de 0 à 100% pour chaque nouveau réglage.

La sortie de remorque indiquera « - - - - - » à l'écran de frein de remorque dans les cas suivants :

- Aucune remorque n'est connectée.
- Une remorque sans freins électriques est connectée. Aucun message ne s'affiche sur le CIB.
- Une remorque avec freins électriques a été déconnectée. Un message CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque) s'affiche sur le CIB.
- Un défaut se trouve dans le câblage vers les freins de remorque. Un message CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque) s'affiche sur le CIB.
- Le système ITBC ne fonctionne pas suite à une panne. Un message SERVICE TRAILER BRAKE SYSTEM (réparer le système de freins de remorque) s'affiche sur le CIB.

Levier manuel d'application du frein de remorque

Faire glisser ce levier vers la droite pour appliquer les freins électriques de la remorque indépendamment des freins du véhicule. Utiliser ce levier pour ajuster le gain de freinage de remorque et obtenir une sortie électrique correcte vers les freins de la remorque. Dans certains cas, ce levier peut aussi être utilisé pour accroître le freinage de la remorque. Les feux stop de la remorque et du véhicule s'allument quand les freins du véhicule ou les freins de la remorque sont appliqués et correctement connectés.

Méthode de réglage du gain de frein de remorque

Le gain de freinage de remorque doit être établi pour une situation de remorquage précise et il doit être réajusté à chaque fois que la charge du véhicule, la charge de la remorque ou l'état de la chaussée change.

 Avertissement

Les freins de remorque avec gain excessif ou insuffisant peuvent ne pas arrêter le véhicule et la remorque comme prévu en causant une collision. Toujours respecter les consignes pour régler le gain de remorque afin d'obtenir un rendement correct d'arrêt de remorque.

Pour régler le gain de frein de remorque pour chaque situation de remorquage :

1. Conduire le véhicule avec la remorque attachée sur un sol horizontal représentatif de la situation de remorquage et sans circulation à environ 32-40 km/h (20-25 mi/h) et appliquer complètement le levier manuel de frein de remorque.

Le réglage du gain de freinage de remorque à des vitesses inférieures de 32 à 40 km/h (20 à 25 mi/h) peut entraîner un réglage incorrect du gain.

2. Régler le gain du freinage de remorque, en utilisant les boutons de réglage (+) ou (-) de gain de remorque, juste sous le point de blocage des roues de remorque, indiqué par un bruit au niveau des roues de la remorque ou de la fumée se dégageant des pneus en cas de blocage des roues de la remorque.

Le blocage des roues de remorque ne peut se produire en cas de traction d'une remorque lourdement chargée. Régler le gain de remorque à la position la plus élevée admissible pour la situation de remorquage.

3. Régler à nouveau le freinage de remorque chaque fois que la charge du véhicule, la charge de la remorque ou l'état de la chaussée change ou si

vous constatez un blocage des roues de la remorque à un moment quelconque du remorquage.

Autres messages du CIB relatifs à l'ITBC

TRAILER CONNECTED (remorque connectée) : Ce message s'affiche brièvement quand une remorque avec freins électriques est connectée la première fois au véhicule. Ce message s'efface automatiquement après 10 secondes. Ce message peut être acquitté avant qu'il ne s'éteigne automatiquement.

CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque) – Ce message s'affiche dans les cas suivants :

- Le système ITBC commence par déterminer la connexion à une remorque avec freins électriques, ensuite le faisceau de remorque est débranché du véhicule.

Si la déconnexion se produit quand le véhicule est arrêté, ce message s'éteint automatiquement après 30 secondes. Ce message sera également éteint s'il est reconnu ou si le câble de remorque est reconnecté.

Si la déconnexion se produit alors que le véhicule est en mouvement, ce message continue jusqu'à ce que le contact est coupé. Ce message sera également éteint s'il est reconnu ou si le câble de remorque est reconnecté.

- Il existe une panne dans le câblage vers le frein électrique de remorque. Ce message reste affiché aussi longtemps que la panne électrique du câblage de remorque subsiste. Ce message sera également éteint s'il est reconnu.

Pour déterminer si la panne électrique concerne ou non le côté véhicule ou le côté remorque de la connexion du faisceau de câblage de la remorque :

1. Débrancher du véhicule le faisceau de câblage de la remorque.
2. Couper le contact.
3. Attendre dix secondes, puis remplacer le commutateur d'allumage en position RUN (marche).
4. Si le message CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque) s'affiche à nouveau, la panne électrique concerne le côté véhicule.

Si le message CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque) réapparaît uniquement au moment de connecter le faisceau de câblage de la remorque au véhicule, la panne électrique concerne le côté remorque.

SERVICE TRAILER BRAKE SYSTEM (réparer le système de frein de remorque) : ce message s'affiche en cas de problème du système ITBC. Si ce message se

poursuit pendant plusieurs cycles d'allumage, faire entretenir le véhicule.

Si ou le message CHECK TRAILER WIRING (vérifier câblage de la remorque) ou le message SERVICE TRAILER BRAKE SYSTEM (vérifier système de freinage de la remorque) s'affiche pendant un trajet, le dispositif ITBC ne peut pas être pleinement fonctionnel ou peut ne pas fonctionner du tout. Dès que la circulation le permet ranger le véhicule sur le côté de la route et couper le contact. Vérifier la connexion du câblage à la remorque et remettre le contact. Si l'un des messages s'affiche à nouveau, cela signifie que le véhicule ou la remorque a besoin d'être réparé.

Un concessionnaire GM peut diagnostiquer et réparer la remorque. Cependant, ces interventions ne sont pas couvertes par la garantie GM. Contacter votre concessionnaire de la remorque

pour vous informer au sujet des réparations et de la garantie concernant la remorque.

Commande de roulis de remorque

Les véhicules équipés du StabiliTrak/Contrôle de stabilité électronique (ESC) sont dotés d'une fonction anti-louvoiement de la remorque (TSC). Le louvoiement de la remorque représente le déplacement bilatéral fortuit d'une remorque lorsqu'elle est tractée. Si le véhicule tracte une remorque et que le TSC détecte un accroissement du louvoiement, les freins du véhicule sont serrés sélectivement sur chaque roue, afin d'assister la réduction du louvoiement excessif de la remorque. Si le véhicule est équipé du système intégré de commande des freins de remorque (ITBC) et que la remorque dispose d'un système de frein électrique, le StabiliTrak/ESC peut aussi serrer les freins de la remorque.



Si le TSC est activé, le témoin d'avertissement du système antipatinage (TCS)/StabiliTrak/ESC clignote sur le groupe d'instruments. Ralentir en retirant progressivement le pied de l'accélérateur. Si la remorque continue à louvoyer, le StabiliTrak/ESC peut réduire le couple moteur pour contribuer à ralentir le véhicule. Le TSC ne fonctionne pas si le StabiliTrak/ESC est désactivé. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ➔ 270.

Avertissement

Le louvoiement de la remorque peut entraîner un accident et de graves blessures ou la mort, même si le véhicule est équipé de l'ESC.

Si la remorque commence à louvoyer, ralentir en retirant progressivement le pied de l'accélérateur. Se garer ensuite pour vérifier la remorque et le véhicule, et corriger les causes possibles, y compris une remorque mal chargée ou surchargée, un chargement non fixé, une configuration incorrecte de l'attelage de remorque, des pneus du véhicule ou de la remorque mal ou incorrectement gonflés. Se reporter à *Équipement de remorquage* ➔ 342 pour les caractéristiques de la remorque et les recommandations d'installation de l'attelage.

Dispositifs de commande antiroulis électronique de remorque du marché secondaire

Certaines remorques peuvent être équipées d'un dispositif électronique conçu pour réduire ou contrôler l'antiroulis de la remorque. Les fabricants d'équipement d'après-vente proposent également des dispositifs similaires qui se raccordent aux câbles entre la remorque et le véhicule. Ces dispositifs peuvent perturber les freins de remorque du véhicule ou d'autres systèmes, dont les systèmes antiroulis intégrés, selon l'équipement. Des messages concernant les branchements de la remorque ou les freins de remorque peuvent s'afficher sur le CIB. Les effets que ces dispositifs du marché secondaire peuvent avoir sur la maniabilité du véhicule ou les performances des freins de remorque ne sont pas connus.



Avertissement

L'usage de dispositifs de commande antiroulis électronique de remorque du marché secondaire peut entraîner une baisse des performances du frein de remorque, une perte des freins de remorque ou d'autres dysfonctionnements, et provoquer un accident. Vous ou d'autres personnes pourriez vous blesser gravement ou être tués. Avant d'utiliser l'un de ces dispositifs :

- Demander au fabricant du dispositif ou de la remorque si la compatibilité du dispositif avec la fabrication, le modèle et l'année de votre véhicule a été rigoureusement testée et tout l'équipement en option monté sur votre véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Avant de conduire, vérifier si les freins de remorque fonctionnent correctement, le cas échéant. Conduire le véhicule avec la remorque attelée sur une route plane à faible circulation, à environ 32 à 40 km/h (20-25 mi/h) et actionner complètement le levier manuel de frein de remorque. Vérifier également que les feux d'arrêt de remorque et autres feux fonctionnent correctement.
- Si les freins de remorque ne fonctionnent pas toujours correctement, ou si un message du CIB signale des problèmes de connexion de la remorque ou des freins de remorque, amener prudemment le

(Suite)

Avertissement (Suite)

véhicule sur le bas-côté lorsque les conditions de circulation le permettent.

Pneus de la remorque

Les pneus spéciaux de remorque (ST) sont différents des pneus de véhicule. Les pneus de remorque sont conçus avec des flancs raides afin d'éviter le roulis et de supporter de lourdes charges. Ces caractéristiques compliquent l'évaluation des pressions des pneus sur base du seul examen visuel.

Toujours contrôler les pressions de tous les pneus de la remorque avant chaque trajet, quand ils sont froids. La basse pression dans les pneus de remorque est une cause majeure de l'explosion de ces pneus.

Si le véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus de remorque,

se reporter à la description de ce système et à l'application de remorquage.

Les pneus de remorque se détériorent avec le temps. La semaine et l'année de fabrication sont indiquées sur le flanc des pneus de remorque. De nombreux fabricants de pneus de remorque recommandent de remplacer les pneus de plus de six ans.

La surcharge est une autre cause essentielle d'explosion des pneus de remorque. Ne jamais charger votre remorque avec plus de poids que les pneus ne peuvent en supporter selon leur conception. La charge nominale est indiquée sur le flanc des pneus de remorque.

Soyez toujours conscient de la vitesse nominale maximale des pneus de la remorque avant de conduire. Elle peut être très inférieure à la vitesse nominale des pneus du véhicule. La vitesse nominale peut être indiquée sur les flancs des pneus de remorque. Si cette vitesse nominale n'est pas

indiquée, la vitesse nominale par défaut des pneus de remorque est de 105 km/h (65 mi/h).

Application de remorquage**Application des feux de remorque**

Selon l'équipement, l'application des feux de remorque se trouve sur la page d'accueil de l'écran d'Infodivertissement.

Toucher Start (démarrer) pour allumer et éteindre les feux de remorque et vérifier s'ils fonctionnent. Le test suit cette séquence :

1. Les feux de jour s'allument d'abord et restent allumés pendant toute la séquence.
2. Les feux stop s'allument pendant environ deux secondes.
3. Le feu clignotant gauche clignote trois fois.

4. Le feu clignotant droit clignote trois fois.
5. Les feux de recul s'allument pendant environ deux secondes.
6. Les étapes 2-5 se répètent pendant environ une minute et 45 secondes, ou jusqu'à ce que le test se désactive.

Toucher Stop pour arrêter le test. Le test se termine automatiquement après une minute et 45 secondes.

La séquence se désactive également lorsque l'une des situations suivantes se produit :

- Le contact est coupé.
- La boîte de vitesses est sortie de la position que stationnement (P).
- La pédale de frein est actionnée.
- Le clignotant est activé.
- Les feux de détresse sont activés.

Application de remorquage

Selon l'équipement, l'application des feux de remorquage se trouve sur la page d'accueil de l'écran d'Infodivertissement.

Si elle est présente, cette fonctionnalité permet de créer des profils pour les remorques connectées afin de visualiser leur état, d'enregistrer et de suivre les informations d'utilisation de la remorque et de configurer des fonctions d'assistance au remorquage.

L'aperçu de l'application de remorquage s'affiche lorsque l'application de remorquage est ouverte pour la première fois dans la page d'accueil. Toucher GET STARTED (démarrer) dans l'application de remorquage pour accéder à l'application.

Lorsqu'une remorque est raccordée électriquement, il existe une option pour créer un profil, utiliser un profil hôte ou annuler. Après avoir sélectionné Annuler une troisième fois, « Don't Remind Me » (ne pas

me rappeler) s'affiche et en le touchant, la fenêtre contextuelle de détection de la remorque s'éteint. Pour activer l'alerte de détection de remorque, sélectionner ON dans l'onglet Paramètres.

Lorsqu'une remorque est raccordée électriquement et qu'un profil de remorque a été créé, la fenêtre contextuelle de détection de remorque apparaît avec une liste de tous les profils de remorque personnalisés créés sur le véhicule. Pour charger un profil de remorque existant, sélectionner l'un des profils de remorque dans la liste ou chargez le profil de remorque hôte en sélectionnant GUEST TRAILER (remorque hôte). Toucher Annuler, Accessoire/Pas de remorque, ou quitter la position P (stationnement) pour sélectionner Accessoire/Pas de remorque comme profil de remorque actif et supprimer la fenêtre contextuelle.

Créer un profil de remorque

1. Toucher Créer un profil dans la fenêtre contextuelle ou toucher + Ajouter remorque dans l'application de remorquage.
2. Créer un nom pour la remorque.
3. Sélectionner le type d'attelage. Un profil de liste de vérification sera créé en fonction du type sélectionné.
4. Sélectionner le type de remorque.

Une fenêtre contextuelle indique que la configuration est terminée. Toucher DONE (terminé) pour terminer le processus ou toucher TRAILER FEATURE SETUP (configuration des fonctions de remorque) pour configurer le rappel du mode remorquage, le système de surveillance de la pression des pneus de remorque, selon l'équipement, les rappels de maintenance ou l'aide au remorquage, selon l'équipement.

Importer un profil de remorque

Un profil de remorque enregistré sur un compte OnStar peut être importé vers le véhicule.

1. Toucher Import Profile (Importer le profil) dans le menu contextuel.
2. Sélectionner un profil de remorque dans la liste.
3. Toucher IMPORT.

Une fenêtre contextuelle indique le succès de l'importation. Toucher OK pour revenir à la liste de remorques et sélectionner le profil de remorque. Le rappel de mode de remorquage, le réglage de gain de freinage et l'apprentissage des capteur de pression des pneus de remorque, selon l'équipement, ne sont pas importés.

Configuration des fonctions de remorque**Rappel de Mode remorquage**

Pour activer le réglage du mode remorquage, toucher Yes (oui). Pour le désactiver, toucher No (non).

Configuration de la pression des pneus de remorque

Si le système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS) est détecté, appuyer sur l'icône de surveillance de la pression des pneus pour la configurer. Toucher Yes (Oui) pour configurer les capteurs ou No (Non) pour revenir à l'écran précédent.

Une remorque doit être raccordée électriquement au véhicule avant de commencer le processus d'apprentissage de capteur à véhicule.

Après avoir sélectionné Start (démarrer) sur l'écran des capteurs d'apprentissage, utiliser la méthode Outils ou la méthode Manuel (décrites ci-dessous) pour programmer chaque capteur de pneu, au cours de laquelle le numéro actuel du pneu est en surbrillance.

Pour se programmer, chaque capteur dispose de deux minutes au minimum, indiquées par un minuteur. Une fois qu'un capteur est

programmé, une coche apparaît à côté du pneu, l'avertisseur sonore du véhicule retentit, les feux stop du véhicule clignotent et tous les feux de remorquent clignotent. Elle se déplace ensuite sur le capteur suivant.

Pour annuler le processus, toucher Stop.

La pression de gonflage recommandée doit être indiquée pour les pneus de la remorque. Cela permet au véhicule d'être alerté lorsque la pression de gonflage est élevée ou basse.

Le système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS) doit connaître l'emplacement des capteurs de pneus installés afin d'afficher la pression et la température correctes pour chaque pneu. Pour la configuration, utiliser l'une des options suivantes ou consulter un concessionnaire de pneus ou de remorques pour l'entretien. Le processus d'apprentissage doit être répété lors de la rotation ou du remplacement des pneus de

remorque. Se reporter à « Modification d'un profil de remorque » plus loin dans cette section pour des informations sur le réapprentissage du capteur de pression des pneus.

Méthode avec l'outil : un outil d'activation du système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS) peut être acheté séparément pour connaître l'emplacement des capteurs.

Méthode manuelle : sans l'outil, la pression d'air peut être augmentée ou diminuée dans chaque pneu pendant 10 secondes. Ne pas dépasser pas la pression de gonflage maximale qui se trouve sur les flancs des pneus. S'assurer de réajuster la pression des pneus au niveau recommandé lorsque le processus est terminé.

Étapes de programmation du capteur

Pour effectuer le processus de programmation entre le capteur et le véhicule :

1. Toucher Start (démarrer) sur l'écran Programmer les capteurs. L'avertisseur sonore retentit deux fois et l'écran de programmation actif apparaît sur l'écran d'infodivertissement.
2. Commencer par le pneu de remorque avant côté conducteur.
3. Activer l'outil près de la tige de soupape ou régler la pression d'air de ce pneu jusqu'à ce que le l'avertisseur sonore retentisse et que tous les feux du véhicule et de la remorque allumés clignotent.

Le processus s'arrête sans enregistrer les emplacements des capteurs si cette étape dure plus de deux minutes.
4. Passer au pneu suivant et répéter l'étape 3 pour chaque capteur. L'avertisseur sonore retentit deux fois lorsque tous les capteurs sont effectués.
5. Revenir au véhicule pour terminer la configuration.

Rappels d'entretien

Pour configurer les rappels de maintenance, appuyer sur l'icône de maintenance de remorque. Sélectionner Yes (Oui) pour configurer les rappels de maintenance pour le profil de la remorque. Suivre les invites à l'écran. Le nombre maximal de rappels est de 50. Sélectionner No (Non) pour revenir à l'écran précédent.

Aide au remorquage

Si la fonction de remorque en transparence est disponible, toucher l'icône d'aide au remorquage pour configurer la remorque en transparence.

Toucher Yes (Oui) pour commencer la configuration ou No (Non) pour revenir à l'écran précédent.

Suivre les instructions à l'écran.

Une caméra de remorque arrière doit être montée sur la remorque et connectée électriquement au véhicule pour pouvoir utiliser la fonction de remorque en

transparence. Voir *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 295.

Les dimensions de la remorque doivent être dans la plage adéquate et la remorque en transparence doit être étalonnée avant utilisation.

Configuration de remorque en transparence

Pour effectuer la configuration d'une remorque en transparence :

1. Sélectionner le nombre d'essieux de la remorque.
2. Saisir les dimensions de la remorque
 - Longueur de remorque : 300 cm (118,1 po) - 970 cm (381,8 po). Mesurer du centre du coupleur au point le plus reculé à l'arrière de la remorque.
 - Largeur de la remorque : 120 cm (47,2 po) - 260 cm (102,3 po). Mesurer du bord gauche au bord droit.

- Hauteur de la remorque : 1 cm (0,39 po) - 450 cm (177,1 po). Mesurer du sol au point le plus haut.
- Longueur du point d'attelage : 180 cm (70,8 po) - 970 cm (381,8 po). Mesurer du centre du coupleur au milieu des pneus.
- Longueur de timon : 50 cm (19,6 po) - 220 cm (86,6 po). Mesurer du centre du coupleur à la paroi avant de la remorque.
- Hauteur d'attelage du véhicule : 10 cm (3,9 po) - 100 cm (39,3 po). Mesurer du sol au dessus du coupleur.
- Longueur d'attelage du véhicule : 10 cm (3,9 po) - 100 cm (39,3 po). Mesurer du receveur d'attelage au centre de la boule.

- Si les dimensions de la remorque sont hors plage, cette fonctionnalité est indisponible. Sélectionner OK pour revenir en arrière.
- S'assurer que la caméra de remorque arrière est connectée.
- Suivre les instructions pour réaliser un étalonnage complet.
- Revenir au véhicule pour terminer la configuration.

Vue de l'état

La vue de l'état indique :

- Camion
- Connexions
- Remorque
- Entretien
- Caméras

Lorsque cette vue s'ouvre, les éléments les plus récents s'affichent. Sélectionner MORE (Plus) pour voir toutes les options.

Camion



- Température du liquide de boîte de vitesses
- Économie moyenne de carburant avec profil de remorque

Économie moyenne de carburant

Toucher pour afficher la consommation moyenne de carburant du véhicule lorsque le profil de remorque est activé.

Température de la boîte de vitesses

Afficher le graphique de la température du liquide de boîte de vitesses. Le graphique indique un niveau dangereux si la température est à 130 °C-150 °C (270 °F-300 °F).

Connexions



- Bouton de démarrage de l'essai d'éclairage
- Diagnostics électriques de remorque

Connexions correctes

Si toutes les connexions de la remorque sont détectées (feux de jour, feu clignotant gauche, feu clignotant droite, feux de recul et freins électriques, selon l'équipement), la vue affiche OK (correct).

Problème de connexion

Si aucune des connexions de la remorque n'est détectée, un message sur le problème de connexion apparaîtra sur le centralisateur informatique de bord (CIB). L'écran d'infodivertissement affichera également le problème de connexion dans la vue État de la connexion.

Vue de diagnostic

Toucher Diagnose (diagnostiquer) pour obtenir plus d'informations sur le problème de connexion.

Cette vue affiche les noms des broches du connecteur de remorque, un graphique du

connecteur de remorque et un graphique de l'arrière de la remorque.

Toutes les broches de connecteur qui ont échoué seront de couleur ambre et l'emplacement de la connexion correspondante sera mis en évidence sur le graphique à l'arrière de la remorque.

La connexion des feux de circulation peut ne pas détecter les pannes partielles. Activer l'essai d'éclairage pour vérifier toutes les feux de la remorque. Voir « Essai de l'éclairage » ci-dessous.

Si la remorque n'est pas équipée de feux de recul ou de freins électriques et que vous recevez des messages de panne dans le CIB ou sur cette vue, désactivez l'alerte de feux de recul ou l'alerte de freins électriques dans la page de profil de la remorque.

Essai d'éclairage

Toucher Start Light Test (démarrer l'essai d'éclairage) pour allumer et éteindre les feux de la remorque afin de déterminer s'ils fonctionnent. L'essai suit cette séquence :

1. Les feux de jour s'allument d'abord et restent allumés pendant toute la séquence.
2. Les feux stop s'allument pendant environ deux secondes.
3. Le feu clignotant gauche clignote trois fois.
4. Le feu clignotant droit clignote trois fois.
5. Les feux de recul s'allument pendant environ deux secondes.
6. Les étapes 2-5 se répètent pendant environ une minute et 45 secondes, ou jusqu'à ce que le test se désactive.

Toucher Stop pour arrêter le test. Le test se termine automatiquement après une minute et 45 secondes.

La séquence se désactive également lorsque l'une des situations suivantes se produit :

- Le contact est coupé.
- La boîte de vitesses est sortie de la position que stationnement (P).
- La pédale de frein est actionnée.
- Le clignotant est activé.
- Les feux de détresse sont activés.

Remorque



1. Pression/température des pneus de remorque
2. Kilométrage de la remorque

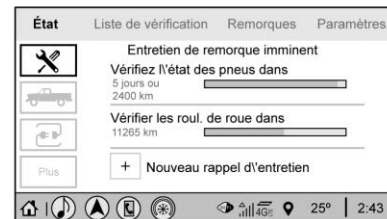
Kilométrage

Le kilométrage cumulé pendant que ce profil de remorque est actif s'affiche. Toucher le kilométrage à modifier.

Pression et température des pneus

Si le processus d'apprentissage entre le capteur du système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS) et le véhicule est terminé, la vue d'état affiche la pression et la température actuelles des pneus de la remorque en fonction du profil de remorque actif. Si la pression d'un pneu est basse ou haute, la couleur de la valeur de pression sera ambre. En cas de défaillance d'un capteur, les valeurs sont des lignes pointillées. Si l'écran affiche « Réparer le système de surveillance de la pression des pneus », le véhicule doit être amené chez un concessionnaire pour un entretien.

Entretien



1. Liste des rappels d'entretien
2. Ajouter un nouveau rappel d'entretien

La vue d'état de l'entretien affiche les rappels. Toucher un rappel pour le modifier.

Toucher + New Maintenance Reminder (+ nouveau rappel d'entretien) pour aller à la vue Select New Reminder (sélectionner un nouveau rappel).

La barre de progression devient jaune lorsque l'entretien atteint le stade terminé à 90%.

La barre de progression devient rouge lorsque l'entretien atteint le stade terminé à 100%.

Notifications d'entretien

- Toucher Service Complete (entretien terminé) pour réinitialiser le rappel d'entretien.
- Toucher Remind Me Later (me rappeler plus tard) pour reporter le rappel.
- Toucher X à côté de Upcoming Alerts (prochaines alertes) (90%) pour ignorer l'alerte. Celle-ci n'apparaîtra plus.
- Toucher X à côté de Entretien prévu (100%) pour reporter l'alerte au prochain cycle d'allumage.

Toujours suivre toutes les instructions d'entretien fournies avec votre remorque.

Caméras



1. Remorque arrière non connectée/Aperçu, selon l'équipement
2. Remorque intérieure non connectée/Aperçu, selon l'équipement
3. Remorque en transparence non configurée/Aperçu, selon l'équipement

La vue d'état de caméras affiche l'état des caméras de remorque.

Toucher une caméra connectée pour visualiser une image de caméra.

Toucher l'option de remorque en transparence pour accéder à sa configuration si celle-ci n'est pas achevée.

Vue d'état de la remorque hôte

Toucher le Guest Trailer Profile (profil de remorque hôte) pour les vues d'état.

La vue d'état de profil de remorque hôte affiche :

- Camion
- Remorque
- Connexions
- Caméras, selon l'équipement

La vue d'état de remorque affiche les informations de kilométrage. Toucher pour modifier et suivre les invites à l'écran. Le kilométrage et la consommation de carburant se remettent après la déconnexion de la remorque. La vue d'état des caméras affiche l'état des caméras de la remorque. Toucher une caméra connectée pour visualiser l'image de la caméra.

Vue de la liste de vérification

Cette vue montre les étapes recommandées avant de tracter une remorque.

Toucher la case à côté de chaque élément si cette étape a été effectuée.

Toucher  pour accéder à une vue détaillée de chaque étape. Dans chaque vue détaillée, toucher Next (suivant) et Previous (précédent) pour naviguer entre les étapes.

Toucher Clear All (Effacer tout) pour effacer les états achevés de tous les éléments dans la liste de vérification actuelle.

La liste de vérification est unique au profil de remorque en fonction du type d'attelage; par exemple, les étapes impliquent des détails différents entre les types d'attelage conventionnel, à col de cygne et à sellette.

Éléments de la liste de vérification personnalisée

Pour chacune des listes de contrôle du profil de remorque, il existe une option permettant de créer des éléments personnalisés à afficher dans la liste de vérification. L'élément personnalisé apparaîtra au bas de la liste de vérification.

Remorque hôte et aucune remorque connectée

Si le profil de la remorque hôte est actif ou si aucune remorque n'est raccordée, la liste de contrôle affichera toutes les listes de vérification associées aux profils de remorque personnalisés en plus des listes de vérification par défaut.

Vue de remorques

Toucher l'onglet Trailers (remorques) pour voir, activer, créer, modifier ou supprimer des profils de remorque.

Si une remorque est connectée, toucher le nom du profil de remorque pour activer un profil de remorque.

Il peut exister jusqu'à cinq profils de remorque personnalisés sur le véhicule.

Les profils de remorque personnalisés et la remorque hôte sont dans l'ordre des plus fréquemment utilisés.

Toutes les fonctions de personnalisation sont basées sur les réglages de chaque conducteur dans la personnalisation du véhicule. La liste des profils de remorque est basée sur les paramètres de personnalisation du véhicule.

Remorque hôte

Si le profil de remorque Invité est le profil de remorque actif, la détection de remorque, l'état des connexions, la sécurité antivol et les alertes de rappel de remorquage/transport peuvent être envoyées. Le système ne suivra pas le kilométrage total ou l'économie de carburant, mais le système suivra le kilométrage et l'économie de carburant si le profil de remorque Invité est actif. Le système de surveillance de la

pression des pneus de la remorque ou les rappels d'entretien ne peuvent pas être configurés pour un profil de remorque Invité. Le profil de remorque Invité ne peut pas être modifié.

Toucher ⓘ pour plus de renseignements sur l'option de remorque hôte.

Aucune remorque connectée

Lorsqu'aucune remorque n'est raccordée, les profils de remorque ne peuvent pas être activés mais la plupart des options peuvent être modifiées.

Mémorisation du gain de freins de remorque

Le système peut mémoriser le réglage du gain de freins d'un profil de remorque ou d'un profil de remorque hôte. Lorsqu'un profil de remorque ou un profil de remorque hôte est sélectionné et qu'un réglage du gain de freins est défini pour ce profil de remorque, un avis

bref apparaîtra pour indiquer que le système a rappelé le réglage de gain de freins de ce profil.

Si un profil de remorque est déjà actif et que le réglage du gain de freinage a été réglé pour ce profil de remorque, l'avis bref se déclenchera chaque fois que le contact est mis.

S'il y a eu une erreur dans le réglage du gain du freinage pour un profil de remorque, une notification apparaîtra. Cette fenêtre contextuelle n'apparaîtra pas si le profil de remorque est actif ou s'il n'existe pas de remorque raccordée.

Le gain de freins de remorque doit être établi pour une situation de remorquage précise et doit être réglé à chaque fois que la charge du véhicule, la charge de la remorque ou l'état de la chaussée changent.

Modification d'un profil de remorque

Vue du profil de remorque

Toucher pour modifier l'une des options suivantes dans la vue de profil de remorque :

- Nom de la remorque
- Configuration de l'aide au remorquage
- Configuration de la pression des pneus
- Maintenance de remorque
- Kilométrage
- Économie moyenne de carburant
- Alerte de feux de recul
- Alerte de freins électriques

Toucher Save (enregistrer) pour enregistrer la nouvelle valeur dans le profil de remorque. Toucher Back (retour) pour enregistrer les informations précédemment saisies.

Nom de la remorque

Toucher pour modifier le nom du profil de remorque. Utiliser au moins un caractère et aucun espace. Toucher Save (enregistrer).

Configuration de l'aide au remorquage

Une remorque doit être connectée pour effectuer cette partie de la configuration du profil.

Toucher pour configurer la fonctionnalité de remorque en transparence pour le profil de la remorque. Se reporter à « Configuration de remorque en transparence » sous « Aide au remorquage » pour en savoir plus sur la configuration.

Configuration de la pression des pneus

Toucher pour configurer le système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS) pour le profil de remorque. Se reporter à « Configuration de la pression des pneus de remorque » précédemment dans cette section

pour plus de détails sur la configuration. De plus, toucher Tire Pressure Setup (réglage de la pression des pneus) si les pneus de la remorque ont été remplacés ou si les capteurs de pression de pression dans les pneus ont été remplacés pour ce profil de remorque. Le véhicule devra reprogrammer les capteurs de pneus et leur emplacement.

Si le système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS) avait été configuré précédemment, l'écran Select Number of Sensors (sélectionner le nombre de capteurs) apparaîtra après avoir touché Tire Pressure Setup (réglage de la pression des pneus). Si le nombre de capteurs a changé, sélectionner le nombre et toucher Next (suivant).

Si un nouveau nombre de capteurs est sélectionné, la fenêtre contextuelle Relearn Sensors (reprogrammer les capteurs) apparaît. Toucher Cancel (annuler) pour revenir en arrière ou toucher Relearn (reprogrammer) pour

remplacer les capteurs actuels et commencer le processus de reprogrammation. Se reporter à « Réglage de la pression des pneus de la remorque » précédemment dans cette section.

Si le nombre de capteurs n'a pas changé, toucher Next (suivant) et l'écran Programmer les capteurs apparaît.

Sur l'écran Programmer les capteurs, toucher Relearn (reprogrammer) pour effacer les capteurs actuels et commencer le processus de reprogrammation. Se reporter à « Réglage de la pression des pneus de remorque » précédemment dans cette section.

Sur l'écran Programmer les capteurs, toucher Next (suivant) pour passer à l'écran Modifier la pression de gonflage recommandée.

Sur l'écran Modifier la pression de gonflage recommandée, toucher un nombre sur le clavier pour modifier la

pression de gonflage recommandée pour les pneus de la remorque. Cela changera le nombre pour lequel le véhicule

affiche les alertes relatives à la pression des pneus de la remorque. Toucher Done (terminé) pour revenir à l'affichage du profil de remorque.

Maintenance de remorque

Toucher pour afficher une liste des rappels d'entretien pour le profil de remorque.

Toucher un rappel pour le voir, le réinitialiser, le supprimer ou le modifier.

Réinitialiser un rappel

Toucher Maintenance Complete (entretien terminé) dans la vue de rappel pour réinitialiser le rappel. Dans la fenêtre contextuelle, toucher Reset (réinitialiser) pour réinitialiser les valeurs de temps et de kilométrage pour le rappel. Toucher Cancel (annuler) pour revenir à la vue précédente et rien ne changera.

Modifier un rappel

Toucher pour modifier les paramètres de kilométrage ou d'heure pour le rappel. Toucher Save (enregistrer) pour enregistrer les nouveaux paramètres dans le profil de remorque.

Supprimer un rappel

Toucher pour supprimer le rappel d'entretien. Dans la fenêtre contextuelle, toucher Delete (supprimer) pour supprimer le rappel ou toucher Cancel (annuler) pour revenir à la vue précédente et rien ne changera.

Nouveau rappel d'entretien

Toucher + New Maintenance Reminder (+ nouveau rappel d'entretien) pour configurer un nouveau rappel. Les rappels suggérés qui ont déjà été définis auront des coches à côté des rappels. Les rappels suggérés qui n'ont pas été définis auront des cases vides à côté d'eux. Le nombre maximal de rappels est de 50.

Kilométrage

Toucher pour modifier le kilométrage du profil de la remorque.

Effet sur les rappels d'entretien

Si le kilométrage est réinitialisé ou modifié et que le kilométrage s'est déjà accumulé, les rappels d'entretien qui ont été établis seront ajustés en conséquence.

Économie moyenne de carburant

Toucher pour réinitialiser la consommation moyenne de carburant pour le profil de remorque. Toucher Reset (réinitialiser) pour modifier ou toucher Cancel (annuler) pour revenir à la vue précédente.

Alerte de feux de recul

Allumer pour recevoir des messages d'erreur concernant les feux de recul. Éteindre pour ne pas recevoir de messages d'erreur concernant les feux de recul, à moins qu'ils ne soient détectés ultérieurement. Ce paramètre ne peut pas être modifié lorsque le

profil de remorque est inactif ou lorsque la remorque est déconnectée.

Alerte de freins électriques

Allumer pour recevoir des messages d'erreur concernant les freins de remorque électriques. Éteindre pour ne pas recevoir de messages d'erreur concernant les freins de remorque électriques, à moins qu'ils ne soient détectés ultérieurement. Ce paramètre ne peut pas être modifié lorsque le profil de remorque est inactif ou lorsque la remorque est déconnectée.

Supprimer une remorque

Toucher pour supprimer le profil de remorque et tous ses réglages.

Dans la fenêtre contextuelle, toucher Cancel (supprimer) pour supprimer le profil de la remorque. Toucher Cancel (annuler) pour fermer la fenêtre contextuelle et revenir à la vue précédente.

Vue des paramètres

Dans l'application de remorquage, toucher l'onglet Settings (paramètres) pour modifier les paramètres suivants :

- Alerte de détection de remorque
- Alertes d'entretien
- Alerte antivol
- Rappel de Mode remorquage

Alerte de détection de remorque

Le réglage de l'alerte de détection de remorque est activé par défaut. Le désactiver pour désactiver l'affichage de la fenêtre contextuelle de détection de remorque lorsqu'une remorque est raccordée. Le profil de remorque hôte deviendra le profil de remorque actif, à moins qu'un autre profil de remorque ne soit sélectionné manuellement par l'application de remorquage. Si ce paramètre est désactivé alors qu'un profil de remorque personnalisé est actif, ce

profil de remorque restera actif jusqu'à ce que la remorque soit déconnectée.

Alertes d'entretien

Toucher Maintenance Alerts (alertes d'entretien) pour afficher la page des paramètres des alertes d'entretien. Ces alertes sont basées sur le profil de remorque, de sorte que les paramètres de chaque profil de remorque doivent être activés ou désactivés. Toucher un profil pour afficher plus d'informations ou ajuster les paramètres de ce profil.

Le paramètre sera activé par défaut pour chaque profil. Toutes les alertes d'entretien pour ce profil de remorque actif seront reçues.

Désactiver un paramètre pour ne recevoir aucune des alertes d'entretien lorsque ce profil de remorque est actif.

Alerte antivol

Une alerte antivol peut être définie si une remorque est raccordée et que l'alerte est activée. Lorsque la

remorque est déconnectée et que le véhicule est à l'arrêt, une alarme retentit.

Toucher Theft Alert (Alerte antivol) pour afficher la page des paramètres des alertes antivol. Ces alertes sont basées sur le profil de remorque, de sorte que les paramètres de chaque profil de remorque doivent être activés ou désactivés. Toucher un profil pour afficher plus d'informations ou ajuster les paramètres de ce profil.

Ce paramètre sera désactivé par défaut pour chaque profil de remorque, y compris le profil de remorque hôte.

Un téléphone intelligent recevra une notification que la remorque liée au profil de remorque sélectionné est déconnectée du véhicule, si le réglage est activé pour le profil de remorque actif, le véhicule a un plan de service OnStar ou connecté et le numéro du téléphone intelligent a été ajouté au compte pour cette notification.

Si le paramètre est désactivé pour un profil de remorque donné, le téléphone intelligent ne recevra pas cette notification de sécurité même si le profil de remorque est actif.

Rappel de Mode remorquage

Il s'agit d'un rappel d'activer le mode remorquage/transport lors du remorquage d'une remorque. Se reporter à *Mode de remorquage* ⇨ 259.

Toucher Tow/Haul Mode Reminder (rappel de mode remorquage) dans Settings (paramètres) pour afficher la page des paramètres des alertes de sécurité. Ces alertes sont basées sur le profil de remorque, de sorte que les paramètres de chaque profil de remorque doivent être activés ou désactivés. Toucher un profil pour afficher plus d'informations ou ajuster les paramètres de ce profil.

Ce paramètre sera désactivé (OFF) par défaut pour chaque profil de remorque, y compris le profil de remorque hôte.

Si le mode remorquage est désactivé et que ce réglage est activé pour un profil de remorque, chaque fois que le contact est mis, un rappel apparaîtra pour activer le mode remorquage lorsque le profil de remorque est actif.

Si le mode de remorquage est activé et que ce paramètre est activé pour un profil de remorque, le rappel n'apparaîtra pas lorsque le profil de remorque est actif.

Conversions et compléments

Équipement électrique complémentaire



Avertissement

Le connecteur de liaison de données (DLC) sert à l'entretien du véhicule et aux essais d'inspection/de maintenance des émissions. Se reporter à *Témoin d'anomalie (Témoin de vérification du moteur) ⇨ 152*. Un dispositif raccordé au DLC, comme un dispositif de parc après-vente ou de suivi du comportement du conducteur, peut perturber les systèmes du véhicule. Ceci peut affecter le fonctionnement du véhicule et provoquer un accident. Ces dispositifs peuvent également accéder aux informations enregistrées dans les systèmes du véhicule.

Attention

Certains équipements électriques peuvent endommager le véhicule ou entraîner la défaillance d'un composant. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Toujours vérifier auprès du concessionnaire avant d'ajouter de l'équipement électrique.

Un équipement après-vente peut décharger la batterie 12 V même si votre véhicule ne fonctionne pas.

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Avant de l'équiper d'autres appareils électriques, se reporter à *Réparation de véhicule équipé de sac gonflable ⇨ 90* et *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable ⇨ 90*.

Pour obtenir plus d'informations sur le câblage des commutateurs auxiliaires, consulter www.gmupfitter.com ou contacter votre concessionnaire.

Ajout d'un chasse-neige ou de tout équipement similaire

Attention

Ne pas dépasser 72 km/h (45 mi/h) avec un chasse-neige monté sur le véhicule. Le véhicule risque de surchauffer et d'être endommagé.

Avant d'installer un chasse-neige sur le véhicule, suivre ces directives :

Attention

Si le véhicule ne dispose pas du système optionnel d'installation de chasse-neige, EFC VYU, le fait d'ajouter un chasse-neige pourrait endommager le véhicule, et les frais de réparation ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule. À moins que

(Suite)

Attention (Suite)

le véhicule n'ait été construit dans l'objectif de transporter un chasse-neige, ne pas en ajouter un au véhicule. Si le véhicule est doté de l'EFC VYU, alors la charge utile que le véhicule peut transporter sera réduite lorsqu'un chasse-neige est installé. Le véhicule peut être endommagé si les PMAE avant et arrière ou le poids nominal brut du véhicule (PNBV) sont dépassés.

Le chasse-neige que peut supporter le véhicule dépend de beaucoup de choses, notamment :

- Des options installées sur le véhicule et de leur poids.
- La charge et le nombre de passagers à transporter.
- Du poids des articles ajoutés au véhicule, comme un coffre à outils ou un capot de caisse.

- Le poids total de tout chargement additionnel à transporter.

Par exemple, si le chasse-neige pèse 318 kg (700 lb), le poids total de tous les occupants et du chargement à l'intérieur de la cabine ne doit pas excéder 135 kg (300 lb). Cela signifie qu'il ne vous est possible de transporter qu'un seul passager. Même ce passager pourrait être de trop si le poids d'autres équipements s'ajoute déjà à celui du véhicule.

Pour adapter un chasse-neige en toute sécurité sur le véhicule :

- Suivre toutes les instructions du fabricant de chasse-neige relatives à l'adaptation sur le véhicule et au fonctionnement du chasse-neige.
- Avec un chasse-neige monté, la lame peut bloquer le flux d'air vers le radiateur et la jauge de température du liquide de refroidissement du moteur peut donc monter à une température plus élevée que pendant la

conduite sans chasse-neige. Cette augmentation de température pouvant être proportionnelle à l'augmentation de vitesse du véhicule, cela peut entraîner une surchauffe du liquide de refroidissement du moteur à des vitesses supérieures à 72 km (45 mi/h).

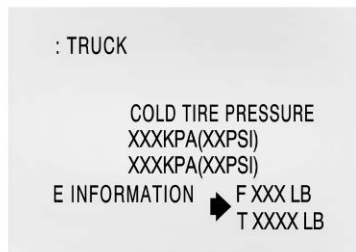
- Pour augmenter le flux d'air, déplacer la position de la lame du chasse-neige.
- Si le véhicule est conduit à une vitesse dépassant 24 km (15 mi/h), décaler angulairement la position de la lame.
- S'assurer que le poids sur les essieux avant et arrière ne dépasse pas la charge maximale de chacun des essieux.
- En ce qui concerne l'essieu avant, pour transporter des passagers ou des charges supplémentaires, il faut placer un contrepoids d'équilibrage approprié en arrière de l'essieu

arrière. Le contrepoids doit être fermement attaché afin qu'il ne se déplace pas durant le trajet.

- Il peut être nécessaire d'ajouter du contrepoids à l'arrière du véhicule afin d'assurer une bonne répartition de la charge, même si le poids supporté par l'essieu avant ne dépasse pas la charge limite permise pour ce dernier.
- Le fabricant ou l'installateur du chasse-neige peut aider à déterminer le poids du ballast arrière requis, en vue de s'assurer que la combinaison chasse-neige/véhicule n'excède pas le PNBV, le PNBE avant et arrière et le ratio de répartition de poids avant et arrière.
- Le poids total du véhicule ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule.

La capacité de réserve de l'essieu avant est égale à la différence entre le poids technique maximal sous essieu (PTMSE) et le poids de l'essieu avant du véhicule dont le

réservoir de carburant est plein et qui transporte le nombre de passagers maximal. Il s'agit du poids qui peut être ajouté sur l'essieu avant, avant d'atteindre le PMAE avant.



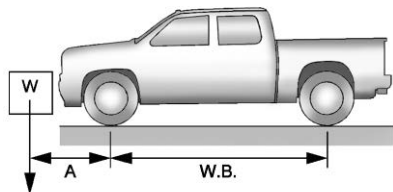
États-Unis



Canada

La capacité de réserve de l'essieu avant du véhicule est mentionnée dans le coin inférieur droit de l'étiquette de conformité/pneus.

Pour calculer le poids que tout accessoire avant, comme un chasse-neige, ajoute à l'essieu avant, utiliser cette formule :



$(W \times (A + W. B.)) / W. B. =$ poids ajouté par l'accessoire sur l'essieu avant.

Où :

W = poids de l'accessoire ajouté

A = distance de l'accessoire à l'avant de l'essieu avant

W. B. = empattement du véhicule

Par exemple, l'installation d'un chasse-neige de 318 kg (700 lb) ajoute en réalité plus de 318 kg (700 lb) sur l'essieu avant. En utilisant la formule, si le chasse-neige est positionné à 122 cm (4 pi) devant l'essieu avant et l'empattement mesure 305 cm (10 pi), alors :

W = 318 kg (700 lb)

A = 122 cm (4 pi)

W. B. = 305 cm (10 pi)

$(W \times (A + W. B.)) / W. B. = (318 \times (122 + 305)) / 305 = 445$ kilogrammes (980 livres)

Cela signifie que si la capacité de réserve de l'essieu avant est supérieure à 445 kg (980 lb), le chasse-neige pourrait être ajouté sans excéder le PTMSE avant.

Un équipement plus lourd peut être ajouté à l'avant du véhicule si un chargement plus léger ou moins de passagers sont transportés, ou en positionnant le chargement vers l'arrière du véhicule. Cela réduit la charge exercée sur l'avant du véhicule. Toutefois, le PTMSE avant, le PTMSE arrière et le poids nominal brut du véhicule (PNBV) ne doivent jamais être excédés.

Avertissement

Sur certains véhicules sur lesquels un équipement tel qu'un chasse-neige est monté à l'avant, il est possible que l'essieu avant soit chargé jusqu'à atteindre le poids technique maximal sous essieu (PTMSE), mais que le poids sous l'essieu arrière demeure insuffisant et compromette alors la performance du système de freinage. Si les freins ne peuvent pas fonctionner correctement, le véhicule risque un accident. Les recommandations du fabricant de chasse-neige ou de l'installateur relatives au ballast arrière doivent toujours être respectées afin d'assurer une répartition des masses (%) appropriée entre l'essieu avant et arrière. Le maintien d'une répartition des masses avant et arrière appropriée est nécessaire pour que le système de freinage opère dans les meilleures conditions.

La capacité de réserve totale du véhicule est la différence entre le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids du camion lorsqu'il est rempli de passagers et que le réservoir est plein de carburant. C'est le poids que vous pouvez ajouter au véhicule avant d'atteindre le PNBV. Les chiffres représentant la capacité de réserve doivent servir de repère lorsque vous faites la sélection d'un équipement ou d'une charge que vous désirez monter sur le camion. Si vous n'êtes pas certain du poids avant ou arrière ou du poids total du véhicule, aller à un poste de pesage et en faire la vérification. Votre concessionnaire peut aussi vous aider à ce sujet.

La capacité totale de réserve du véhicule est mentionnée dans le coin inférieur droit de l'étiquette de conformité/pneus, comme indiqué précédemment.

Voir son concessionnaire pour obtenir des conseils et des renseignements supplémentaires en ce qui a trait à l'utilisation d'un

chasse-neige sur le véhicule. Se reporter également à la rubrique *Limites de charge du véhicule* ⇨ 226.

Conversion d'une camionnette à un châssis-cabine

Nous sommes conscients du fait que certains propriétaires de véhicules pourraient vouloir enlever la caisse de camionnette et la remplacer par une structure de genre commercial ou récréatif. Les propriétaires doivent réaliser qu'il y a des différences de construction de châssis entre la camionnette avec cabine et celle dépourvue de caisse, et que cela peut affecter la sécurité. Les éléments nécessaires à la conversion d'une camionnette, de manière à permettre de lui adapter sans danger une structure spéciale, doivent être installés par un carrossier-constructeur.

Entretien du véhicule

Généralités

Information générale	380
Avertissement sur proposition 65 - Californie	380
Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie	380
Accessoires et modifications	380

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire ...	381
Capot	382
Aperçu du compartiment moteur	384
Huile à moteur	391
Indicateur d'usure d'huile à moteur	394
Liquide de boîte de vitesses automatique	396
Système de durée de vie du filtre à air du moteur	396
Filtre à air du moteur	397
Système de refroidissement	399

Surchauffe du moteur	405
Mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé	407
Ventilateur de moteur	407
Liquide de direction assistée	408
Liquide lave-glace	409
Freins	410
Système de durée de vie des plaquettes de frein	411
huile frein	412
Batterie - Amérique du Nord	414
Quatre roues motrices	417
Essieu avant	417
Essieu arrière	417
Système de réduction du bruit	418
Vérification de contacteur de démarreur	419
Vérification de fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte automatique	419
Vérification du verrouillage de la boîte de vitesses à l'allumage	420

Vérification du mécanisme de frein de stationnement et de stationnement (P)	420
Remplacement de lame d'essuie-glace	421
Remplacement de glace	421
Remplacement de pare-brise	421
Vérin(s) à gaz	422

Réglage de la portée des phares

Réglage de l'orientation de phare avant	423

Remplacement d'ampoules

Remplacement d'ampoules ...	423
Ampoules à halogène	423
Éclairage de DEL	424
Phares, clignotants avant, feux de gabarit et feux de stationnement	424
Feux arrière, clignotants, feux d'arrêt et feux de recul	425
Feu d'arrêt central surélevé et éclairage du compartiment utilitaire	426
Feu de la plaque d'immatriculation	427

Réseau électrique

Surcharge de système électrique	427
Fusibles et disjoncteurs	428
Bloc-fusibles de compartiment moteur	428
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments (Gauche)	433
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments (Droit)	434

Roues et pneus

Pneus	437
Pneus toutes saisons	438
Pneus d'hiver	439
Pneus taille mi-basse	439
Pneus tout-terrain	440
Étiquette sur paroi latérale du pneu	440
Désignations des pneus	443
Terminologie et définitions de pneu	445
Pression des pneus	448
Pression des pneus pour le fonctionnement haute vitesse	449
Système de surveillance de la pression des pneus	450

Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu	451
Inspection des pneus	458
Permutation des pneus	459
Quand faut-il remplacer les pneus?	462
Achat de pneus neufs	463
Pneus et roues de dimensions variées	465
Classification uniforme de la qualité des pneus	465
Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus	467
Remplacement de roue	467
Chaînes à neige	468
Au cas d'un pneu à plat	470
Changement de pneu	471
Pneu de secours pleine dimension	484

Démarrage avec batterie auxiliaire

Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord	485

Remorquage du véhicule

Remorquage du véhicule	490
Remorquage d'un véhicule récréatif	491

Entretien de l'apparence

Soin extérieur	496
Soin intérieur	503
Tapis de plancher	507

Généralités

Information générale

Pour tous vos besoins d'entretien et de pièces, s'adresser à votre concessionnaire. Celui-ci vous fournira des pièces GM d'origine et vous bénéficierez de l'assistance de personnes formées et soutenues par GM.

Les pièces d'origine GM portent l'une de ces marques :

ACDelco



GENUINE PARTS



GMC



ACCESSORIES

Avertissement sur proposition 65 - Californie



Avertissement

La plupart des véhicules, y compris celui-ci, ainsi que plusieurs de ses pièces de rechange et fluides, comportent et/ou émettent des produits ou émanations chimiques dont il a été prouvé en Californie qu'ils peuvent provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou des troubles des fonctions reproductrices. L'échappement du moteur, ainsi que de nombreux systèmes et pièces, de nombreux liquides et certains sous-produits dus à l'usure des composants contiennent et/ou émettent ces produits chimiques. Pour plus d'information, consulter le site www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Voir Batterie - Amérique du Nord

⇨ 414 et

Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord ⇨ 485 ainsi que la quatrième de couverture.

Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie

Certains types de composants automobiles, tels que les initiateurs pyrotechniques de sacs gonflables, les prétensionneurs de ceinture de sécurité et les batteries au lithium contenues dans les clés-télécommandes, peuvent contenir des perchlorates d'ammonium. Matériau perchlorate – peut devoir être manipulé avec certaines précautions. Consulter le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Accessoires et modifications

L'ajout d'accessoires autres que ceux de concessionnaire ou les modifications du véhicule peuvent

affecter les performances et la sécurité du véhicule, notamment, le sac gonflable, le freinage, la stabilité, la conduite et la maniabilité, les systèmes d'émissions, l'aérodynamisme, la durabilité et les systèmes électroniques tels que les freins antiblocage, la commande de traction asservie et la commande de stabilité. Ces accessoires ou modifications pourraient même entraîner des dysfonctionnements ou des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants de suspension du véhicule causés par la modification de la hauteur de ce dernier au-delà des paramètres d'usine ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants du véhicule résultant de modifications ou de l'installation ou de l'utilisation de pièces non certifiées par GM, y compris des modifications de modules de commande ou de logiciels, ne sont pas couverts par

la garantie du véhicule et peuvent affecter la couverture de garantie restante des pièces en cause.

Les accessoires GM sont conçus pour compléter et fonctionner avec les autres systèmes du véhicule. Se reporter à votre concessionnaire pour faire installer les accessoires GM d'origine par un technicien du concessionnaire.

Se reporter également à *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable* ➔ 90.

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire



Avertissement

Il peut être dangereux de travailler sur votre véhicule si vous ne disposez pas de la connaissance, du manuel d'atelier, des outils ou des pièces adéquats. Toujours suivre les procédures du guide du propriétaire et consulter le manuel d'entretien de votre véhicule avant tout travail d'entretien.

Si vous effectuez vous-même certains opérations d'entretien, utiliser le manuel d'entretien correct. Il vous renseignera beaucoup plus sur l'entretien de votre véhicule que ce guide. Pour commander le manuel d'entretien correct, se

reporter à *Informations au sujet de la commande des publications* ⇨ 547.

Le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables. Avant d'essayer d'effectuer vous-même l'entretien sur le véhicule, se reporter à *Réparation de véhicule équipé de sac gonflable* ⇨ 90.

Si le véhicule est équipé du démarrage à distance, ouvrir le capot avant d'effectuer toute intervention pour éviter un démarrage accidentel du véhicule. Voir *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 21.

Garder tous les reçus des pièces et noter le kilométrage et la date de chaque opération d'entretien. Se reporter à la rubrique *Dossiers de maintenance* ⇨ 528.

Attention

Même une faible contamination peut causer des dommages aux systèmes du véhicule. Éviter que
(Suite)

Attention (Suite)

des contaminants entre en contact avec des liquides, des bouchons de réservoir ou des jauges de niveau.

Capot

Avertissement

Pour les véhicules équipés d'un système d'arrêt/démarrage automatique du moteur, couper le contact avant de lever le capot. Sinon, le véhicule risque de démarrer lorsque le capot est ouvert. Vous ou d'autres personnes pourraient être blessés.

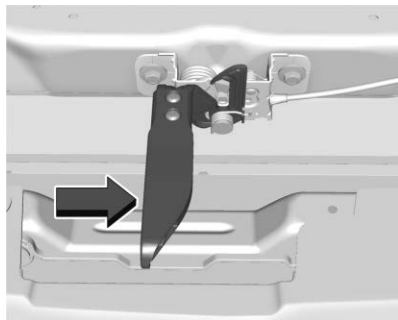
Avertissement

Les composants sous le capot peuvent devenir chauds en lorsque le moteur tourne. Pour éviter le risque de brûlure de la peau non protégée, ne jamais toucher ces composants avant qu'ils aient refroidi et toujours utiliser un gant ou une serviette pour éviter tout contact direct avec la peau.

Déneiger le capot avant de l'ouvrir.

Pour lever le capot :

1. Tirer sur le levier de déverrouillage du capot qui porte le symbole . Il se trouve sur le côté inférieur gauche du tableau de bord.



2. À l'avant du véhicule, localiser le levier de déverrouillage secondaire sous l'avant du centre du capot. Pousser le levier de déverrouillage secondaire du capot vers la droite pour le déverrouiller.
3. Après avoir partiellement soulevé le capot, le système de vérin à gaz soulèvera automatiquement le capot et le maintiendra en position complètement ouverte.

Pour fermer le capot :

1. Avant de fermer le capot, s'assurer que tous les bouchons de remplissage sont bien en place et que tous les outils sont retirés.
2. Tirer le capot vers le bas jusqu'à ce que le système de vérin ne maintienne plus le capot.
3. Permettre au capot de redescendre. Vérifier que le capot est complètement verrouillé. Répéter ce processus avec une force supplémentaire si nécessaire.

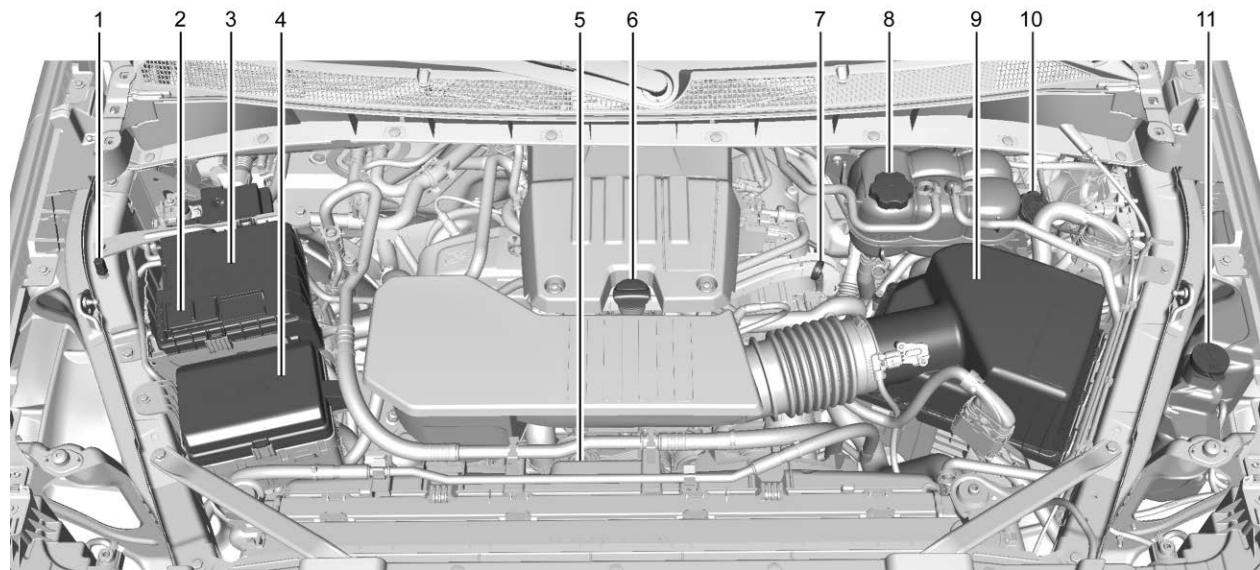


Avertissement

Ne pas conduire le véhicule si le capot n'est pas complètement verrouillé. Le capot pourrait s'ouvrir complètement, bloquer votre vision et causer un accident. Vous ou d'autres personnes pourraient être blessés. Toujours fermer le capot complètement avant de conduire.

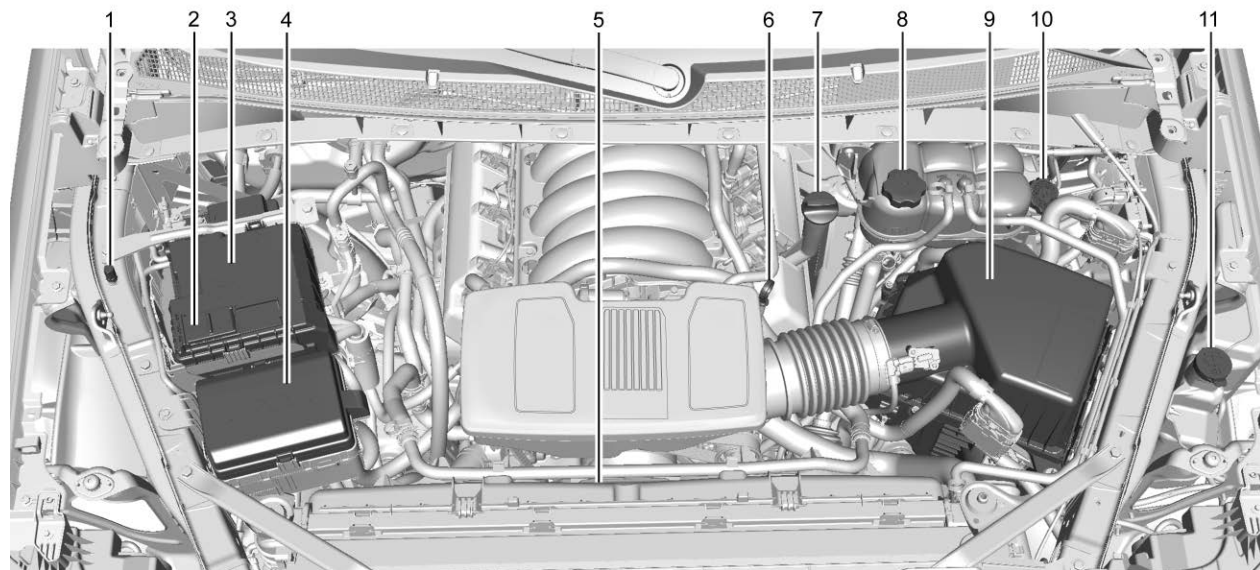
Le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message si le capot n'est pas complètement fermé et que le véhicule est en mouvement. Arrêter et éteindre le véhicule, vérifier que le capot n'est pas obstrué et le fermer à nouveau. Vérifier si le message apparaît toujours sur le CIB.

Aperçu du compartiment moteur



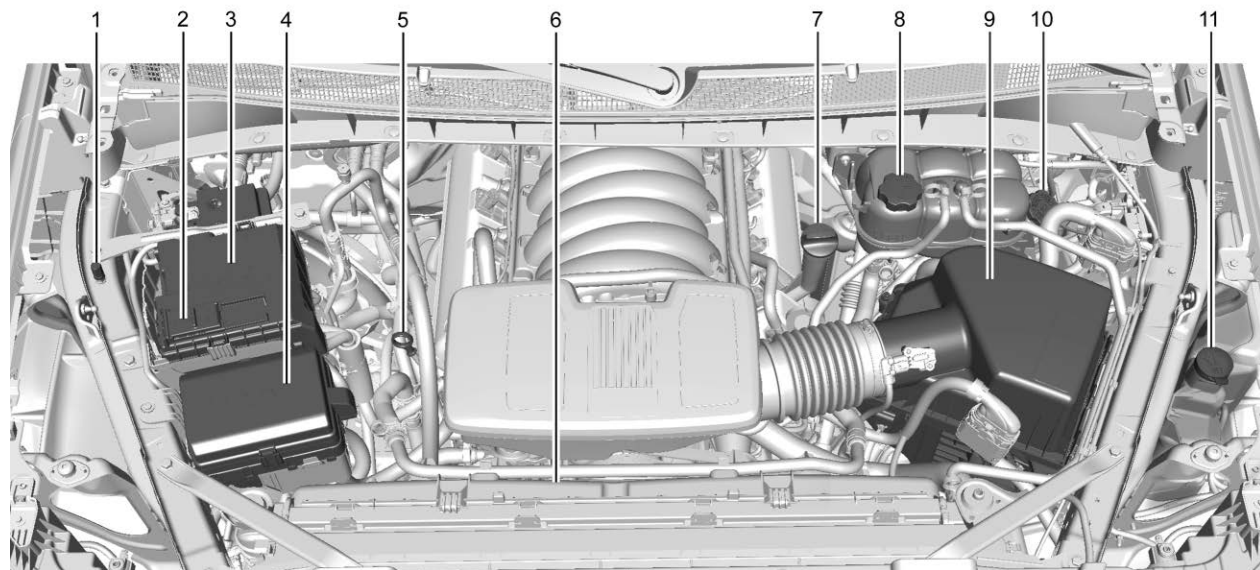
Moteur 2.7L L4 (L3B)

1. Localisation négative (-) à distance. Se reporter à <i>Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord</i> ⇨ 485. 2. Borne positive (+) (sous le couvercle). Se reporter à <i>Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord</i> ⇨ 485. 3. <i>Batterie - Amérique du Nord</i> ⇨ 414. 4. <i>Bloc-fusibles de compartiment moteur</i> ⇨ 428. 5. Ventilateurs de refroidissement du moteur (non visibles). Se reporter à la rubrique <i>Système de refroidissement</i> ⇨ 399. 6. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à « Quand ajouter de l'huile moteur » sous <i>Huile à moteur</i> ⇨ 391. 7. Jauge d'huile moteur. Se reporter à « Vérification de l'huile moteur » à la rubrique <i>Huile à moteur</i> ⇨ 391.	8. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à <i>Système de refroidissement</i> ⇨ 399. 9. <i>Filtre à air du moteur</i> ⇨ 397. 10. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique <i>huile frein</i> ⇨ 412. 11. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à « Ajout de liquide de lave-glace » sous <i>Liquide lave-glace</i> ⇨ 409.



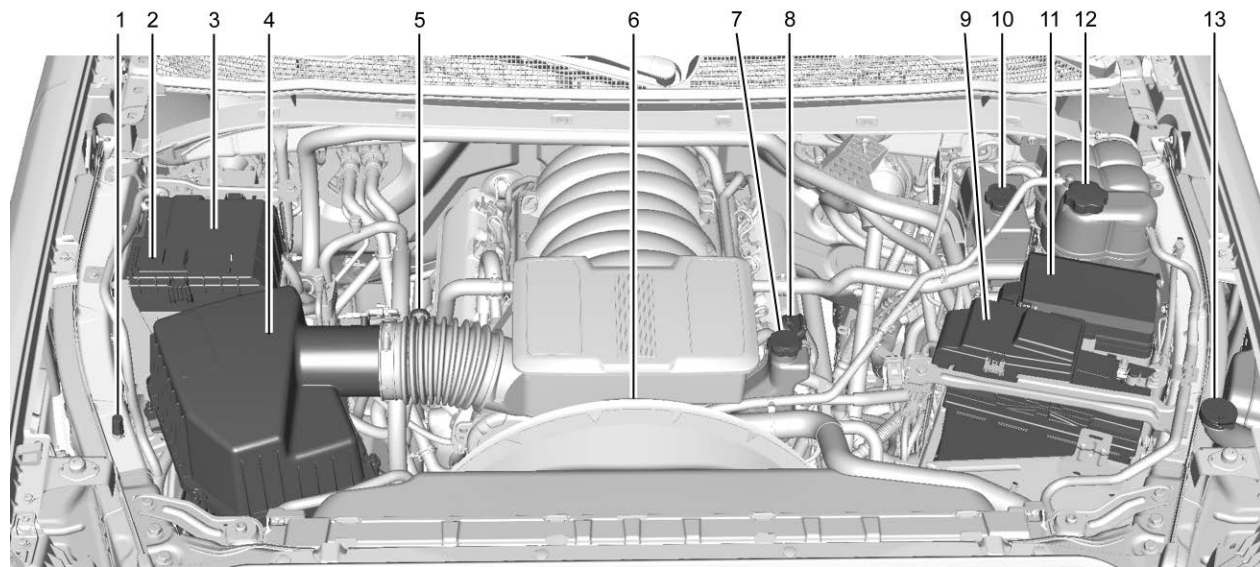
Moteur V6 4.3L (LV3)

1. Localisation négative (-) à distance. Se reporter à <i>Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord</i> ⇨ 485. 2. Borne positive (+) (sous le couvercle). Se reporter à <i>Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord</i> ⇨ 485. 3. <i>Batterie - Amérique du Nord</i> ⇨ 414. 4. <i>Bloc-fusibles de compartiment moteur</i> ⇨ 428. 5. Ventilateurs de refroidissement du moteur (non visibles). Se reporter à la rubrique <i>Système de refroidissement</i> ⇨ 399. 6. Jauge d'huile moteur. Se reporter à « Vérification de l'huile moteur » à la rubrique <i>Huile à moteur</i> ⇨ 391. 7. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à « Quand ajouter de l'huile moteur » sous <i>Huile à moteur</i> ⇨ 391.	8. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à <i>Système de refroidissement</i> ⇨ 399. 9. <i>Filtre à air du moteur</i> ⇨ 397. 10. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique <i>huile frein</i> ⇨ 412. 11. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à « Ajout de liquide de lave-glace » sous <i>Liquide lave-glace</i> ⇨ 409.



Moteur 5.3L V8 (L84) illustré, moteur 5.3L V8 (L82) et moteur 6.2L V8 (L87) similaire

1. Localisation négative (-) à distance. Se reporter à <i>Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord</i> ⇨ 485. 2. Borne positive (+) (sous le couvercle). Se reporter à <i>Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord</i> ⇨ 485. 3. <i>Batterie - Amérique du Nord</i> ⇨ 414. 4. <i>Bloc-fusibles de compartiment moteur</i> ⇨ 428. 5. Jauge d'huile moteur. Se reporter à « Vérification de l'huile moteur » à la rubrique <i>Huile à moteur</i> ⇨ 391. 6. Ventilateurs de refroidissement du moteur (non visibles). Se reporter à la rubrique <i>Système de refroidissement</i> ⇨ 399. 7. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à « Quand ajouter de l'huile moteur » sous <i>Huile à moteur</i> ⇨ 391.	8. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à <i>Système de refroidissement</i> ⇨ 399. 9. <i>Filtre à air du moteur</i> ⇨ 397. 10. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique <i>huile frein</i> ⇨ 412. 11. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à « Ajout de liquide de lave-glace » sous <i>Liquide lave-glace</i> ⇨ 409.



Moteur V8 de 6.6 L (L8T)

1. Localisation négative (-) à distance. Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 485.
2. Borne positive (+) (sous le couvercle). Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 485.
3. *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 414.
4. *Filtre à air du moteur* ⇨ 397.
5. Jauge d'huile moteur. Se reporter à « Vérification de l'huile moteur » à la rubrique *Huile à moteur* ⇨ 391.
6. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible). Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 399.
7. Réservoir du liquide de direction assistée. Se reporter à *Liquide de direction assistée* ⇨ 408.

8. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à « Quand ajouter de l'huile moteur » sous *Huile à moteur* ⇨ 391.
9. Batterie auxiliaire. *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 414.
10. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique *huile frein* ⇨ 412.
11. *Bloc-fusibles de compartiment moteur* ⇨ 428.
12. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 399.
13. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à « Ajout de liquide de lave-glace » sous *Liquide lave-glace* ⇨ 409.

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

Huile à moteur

Pour les véhicules à moteur diesel, se reporter à « Huile moteur » dans le supplément diesel DURAMAX.

Pour s'assurer d'un rendement moteur correct et durable, une attention toute particulière doit être portée à l'huile moteur. Suivre ces étapes suivantes simples, mais néanmoins importantes, vous aideront à protéger votre investissement :

- Utiliser de l'huile moteur approuvée et conforme à la spécification appropriée et dont le grade de viscosité est approprié. Voir « Sélection de l'huile moteur correcte » dans cette section.
- Vérifier régulièrement le niveau d'huile moteur et maintenir un niveau d'huile correct. Voir « Vérification de l'huile moteur » et « Quand ajouter de l'huile moteur » dans cette section.

- Remplacer l'huile moteur au moment adéquat. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 394.
- Toujours éliminer correctement l'huile moteur usagée. Se reporter à « Que faire de l'huile moteur usagée » dans cette section.

Vérification de l'huile moteur

Vérifier le niveau d'huile moteur régulièrement, chaque 650 km (400 mi), surtout avant un long voyage. La poignée de la jauge d'huile moteur est en forme de boucle. Voir *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 384 pour connaître l'emplacement.



Avertissement

La poignée de la jauge d'huile moteur peut être chaude ; il y a un risque de brûlure. Utiliser une serviette ou porter un gant pour toucher la poignée de la jauge.

Si le centralisateur informatique de bord (CIB) indique un niveau d'huile bas, vérifier le niveau d'huile.

Suivre ces directives :

- Pour obtenir une lecture exacte, stationner le véhicule sur un terrain plat. Vérifier le niveau d'huile moteur après que le moteur ait été éteint depuis au moins deux heures. Vérifier le niveau d'huile moteur dans une pente abrupte ou trop peu de temps après que le moteur soit éteint peut occasionner des lectures incorrectes. La précision est améliorée lorsque la vérification est effectuée sur un moteur froid avant le démarrage. Retirer la jauge et vérifier le niveau d'huile.
- En cas d'impossibilité d'attendre deux heures, le moteur doit être éteint pendant au moins 15 minutes si le moteur est chaud, ou au moins 30 minutes s'il ne l'est pas. Retirer la jauge, l'essuyer avec un essuie-tout ou un chiffon propre, puis la

remettre jusqu'au fond. La retirer à nouveau, en gardant la pointe vers le bas, et vérifier le niveau.

Ajout d'huile moteur



Si le niveau d'huile se situe au-dessous de la section quadrillée de la pointe de la jauge et que le moteur est éteint depuis au moins 15 minutes, ajouter 1 litre d'huile (1 pt) préconisée et vérifier encore le niveau. Se reporter à « Choix de l'huile moteur appropriée » plus loin dans cette section pour obtenir des explications sur le type d'huile à utiliser. Pour la capacité d'huile moteur du carter, se reporter à *Capacités et spécifications* ⇨ 531.

Attention

Ne pas ajouter une trop grande quantité d'huile. Les niveaux supérieurs ou inférieurs à la plage de fonctionnement acceptable indiquée sur la jauge d'huile sont nuisibles au moteur. Si vous remarquez que le niveau d'huile est supérieur à la gamme de fonctionnement, c'est à dire, que le moteur contient tellement d'huile que le niveau passe au-dessus de la zone hachurée qui indique la gamme de fonctionnement correcte, le moteur pourrait être endommagé. Vidanger l'huile en excès ou de limiter la conduite et de rechercher un professionnel pour retirer l'huile excédentaire.

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 384 pour connaître l'emplacement précis du bouchon de remplissage d'huile.

Ajouter assez d'huile pour amener le niveau dans la plage de fonctionnement appropriée. À la fin de l'opération, repousser complètement la jauge en place.

Sélection de l'huile moteur correcte

La sélection de l'huile moteur correcte dépend à la fois de la spécification et du grade de viscosité corrects. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 524.

Spécification

Utiliser des huiles entièrement synthétiques conformes à la spécification dexos1. Les huiles moteurs agréées par GM comme étant conformes à la spécification dexos1 sont marquées du logo d'homologation dexos1.

**Attention**

Le fait de ne pas utiliser l'huile recommandée risque d'endommager le moteur et les dommages ne seraient pas couverts par votre garantie.

Degré de viscosité

Utiliser une huile moteur d'une classe de viscosité SAE 0W-20 pour les moteurs 5.3L et 6.2L V8.

Utiliser une huile moteur de classe de viscosité SAE 5W-30 pour les moteurs 2.7L L4, 4.3L V6 et 6.6L V8. Fonctionnement à basse température : dans une région de froid extrême, où la température tombe en dessous de -29 °C (-20 °F), utiliser une huile SAE 0W-30. Une huile de cette classe de

viscosité facilite le démarrage à froid du moteur à des températures extrêmement basses.

Lors de la sélection d'une huile de grade de viscosité approprié, il est recommandé de choisir une huile de la spécification correcte. Se reporter à « Spécifications » plus haut dans cette section.

Additifs pour huile moteur/ Rinçage de l'huile moteur

Ne rien ajouter à l'huile. Les huiles recommandées conformes à la spécification dexos1 représentent tout ce dont vous avez besoin pour assurer un bon rendement et une bonne protection du moteur.

Les rinçages du circuit d'huile moteur ne sont pas recommandés et peuvent entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Que faire de l'huile de rebut?

L'huile moteur usée renferme certains éléments qui peuvent être malsains pour la peau et qui risquent même de provoquer le

cancer. Il faut donc éviter tout contact prolongé avec la peau. Nettoyer la peau et les ongles avec de l'eau savonneuse ou un nettoyant pour les mains de bonne qualité. Laver ou éliminer de façon appropriée les vêtements ou chiffons imbibés d'huile moteur usée. Se reporter aux avertissements du fabricant sur l'utilisation et la mise au rebut des produits d'huile.

L'huile de rebut peut constituer une menace grave pour l'environnement. Si vous vidangez vous-même l'huile de votre véhicule, vous devez vous assurer de vider toute l'huile qui s'écoule du filtre à huile avant de vous en débarrasser. Ne jamais se débarrasser de l'huile en la jetant aux poubelles ou en la déversant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou dans les cours d'eau. La recycler en l'apportant à un centre de récupération.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Intervalles de vidange d'huile moteur

Ce véhicule est équipé d'un ordinateur qui indique à quel moment vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre. Ceci est calculé en fonction d'une combinaison de facteurs, parmi lesquels le régime moteur, la température du moteur et les kilomètres parcourus. Selon les conditions de conduite, le kilométrage auquel la vidange d'huile est signalée peut varier considérablement. Pour que le système d'indicateur d'usure de l'huile moteur fonctionne correctement, il doit être réinitialisé à chaque vidange d'huile.

Sur certains véhicules, lorsque le système a calculé que la durée de vie de l'huile a diminué, un message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT apparaît pour indiquer qu'une vidange est nécessaire. Vidanger l'huile le plus tôt possible dans les prochains 1 000 km

(600 milles). Si vous conduisez dans des conditions idéales, il est possible que l'indicateur de vidange d'huile indique qu'il n'est pas nécessaire d'effectuer une vidange d'huile jusqu'à deux ans. L'huile moteur doit être vidangée et le filtre remplacé au moins une fois par an et le système doit être réinitialisé à ce moment-là. Pour les véhicules sans le message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT, une vidange de l'huile est nécessaire lorsque le pourcentage de VIE REST. DE L'HUILE est proche de 0%. Votre concessionnaire emploie des techniciens formés qui se chargeront d'effectuer cet entretien et de réinitialiser le système. Il est également important de vérifier l'huile régulièrement au cours de la période séparant deux vidanges et de la garder au niveau approprié.

Si l'indicateur a été réinitialisé par mégarde, l'huile doit être remplacée 5 000 km (3 000 mi) après la dernière vidange d'huile. Ne pas oublier de réinitialiser le système

indicateur d'usure d'huile moteur lorsque la vidange d'huile est effectuée.

Comment réinitialiser l'indicateur d'usure d'huile moteur

Réinitialiser le système chaque fois que l'huile est vidangée afin qu'il puisse établir la prochaine vidange d'huile moteur. Toujours réinitialiser la durée de vie de l'huile moteur à 100 % après chaque vidange. Le système ne se réinitialise pas par lui-même. Pour réinitialiser le système de durée de vie de l'huile moteur :

1. Afficher le pourcentage de durée de vie d'huile restante sur le CIB. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base) ↗ 164* ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Niveau moyen et élevé) ↗ 166*.
2. Appuyer pendant plusieurs secondes sur la molette au volant ou sur la tige de réinitialisation du compteur

kilométrique journalier si le véhicule n'a pas de commandes de CIB. Lorsque le message de confirmation s'affiche, sélectionner OUI. La durée de vie de l'huile passera à 100%.

Le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé aussi comme suit :

1. Afficher le pourcentage de durée de vie d'huile restante sur le CIB. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base) ↗ 164* ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Niveau moyen et élevé) ↗ 166*.
2. Enfoncer lentement et complètement la pédale d'accélérateur, trois fois en cinq secondes.
3. Si l'écran passe à 100%, le système a été réinitialisé.

Si le message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT réapparaît au démarrage du moteur et/ou si le pourcentage de durée de vie de

l'huile est proche de 0%, la réinitialisation du système de durée de vie de l'huile moteur a échoué. Répéter l'opération.

Liquide de boîte de vitesses automatique

Quand vérifier et vidanger le liquide de boîte de vitesses automatique

Il n'est généralement pas nécessaire de contrôler le niveau de liquide de boîte de vitesses. Le seul motif de perte de liquide est une fuite ou une surchauffe de la boîte de vitesses. Ce véhicule n'est pas équipé d'une jauge de niveau de liquide de boîte de vitesses. Il existe une procédure spéciale de vérification et de remplacement du liquide de boîte de vitesses dans ces véhicules. Comme cette procédure est délicate, elle devrait être exécutée par le concessionnaire. Contacter le concessionnaire pour de plus amples informations. La procédure figure également dans le manuel

d'entretien. Se reporter à *Informations au sujet de la commande des publications* ⇨ 547.

Attention

L'utilisation d'un liquide de boîte de vitesses automatique non approprié risque d'endommager le véhicule et d'entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie. Toujours utiliser le liquide correct de boîte de vitesses. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 524.

Remplacer le liquide et le filtre aux intervalles programmés indiqués dans *Programme entretien* ⇨ 511. Veiller à utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué dans *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 524.

Système de durée de vie du filtre à air du moteur

Selon l'équipement, cette fonction fournit la durée de vie utile restante du filtre à air moteur ainsi que le meilleur moment pour le remplacer. Les intervalles de remplacement du filtre à air moteur dépendent de la conduite et des conditions environnementales.

Quand remplacer le filtre à air du moteur

Quand le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message Remplacer le filtre à air du moteur au prochain intervalle de remplacement d'huile, suivre ce calendrier.

Quand le CIB affiche un message Remplacer le filtre à air du moteur bientôt, remplacer le filtre à air du moteur dès que possible.

Le système doit être réinitialisé après avoir remplacé le filtre à air du moteur.

Si le CIB affiche un message
Vérifier le système de filtre à air du
moteur, contacter votre
concessionnaire.

Comment réinitialiser le système de durée de vie du filtre à air du moteur

Pour réinitialiser :

1. Placer le véhicule en position
de stationnement (P).
2. Afficher la durée de vie du filtre
à air sur le CIB. Se reporter à
*Centralisateur informatique de
bord (CIB) (De base) ⇨ 164* ou
*Centralisateur informatique de
bord (CIB) (Niveau moyen et
élevé) ⇨ 166*.
3. Pour passer à la zone
d'affichage Reset/Disable
(réinitialiser/désactiver),
appuyer sur  au volant,
ou appuyer sur la tige de
réinitialisation du compteur
journalier si le véhicule n'est
pas équipé de commandes au
CIB puis appuyer sur la molette

ou enfoncer la tige de
réinitialisation pendant
quelques secondes.

4. Appuyer sur la molette ou la
tige de réinitialisation pour
confirmer la réinitialisation.

Filtre à air du moteur

Le filtre à air du moteur est sur le
côté conducteur du compartiment
moteur. Se reporter à *Aperçu du
compartiment moteur ⇨ 384*.

Quand inspecter le filtre à air du moteur

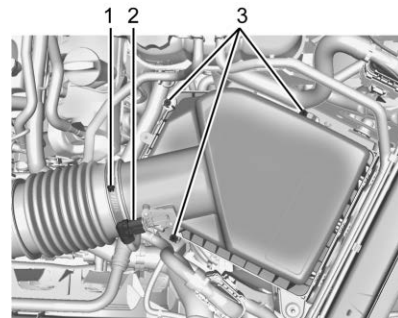
Si le véhicule n'est pas équipé du
système de durée de vie du filtre à
air du moteur, voir *Programme
entretien ⇨ 511* pour les intervalles
d'inspection et de remplacement du
filtre à air du moteur.

Comment examiner/remplacer le filtre à air du moteur

Ne pas faire démarrer ni tourner le
moteur quand le boîtier du filtre à air
moteur est ouvert. Avant de déposer
le filtre à air moteur, vérifier que son
boîtier et les composants proches

sont exempts de saleté et de débris.
Ne pas nettoyer le filtre à air moteur
ni les composants avec de l'eau ou
de l'air comprimé.

Pour vérifier ou remplacer le filtre à
air du moteur :

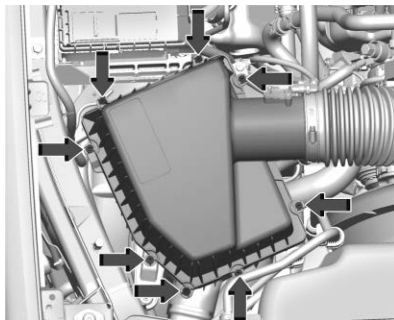


**Moteur 5.3L V8 (L84) illustré,
moteur 2.7L L4 (L3B), moteur 4.3L
V6 (LV3), moteur 5.3L V8 (L82) et
moteur 6.2L V8 (L87) similaires**

1. Collier de conduit d'air
2. Connecteur de faisceau de
câbles électriques
3. Vis

1. Repérer l'ensemble du filtre à air. Se reporter à la rubrique *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 384.
2. Débrancher le conduit de sortie en desserrant le collier (1) du conduit d'air.
3. Débrancher le connecteur (2) du faisceau de câbles électrique du couvercle.
4. Déposer les trois vis au dessus du couvercle du boîtier, puis glisser et soulever le couvercle.
5. Soulever et retirer le filtre à air du moteur.
6. Tapoter légèrement et secouer le filtre à air moteur, loin du véhicule, pour dégager la poussière et la saleté. Remplacer le filtre à air moteur s'il est endommagé.
7. Pour reposer le couvercle du boîtier de filtre à air du moteur, inverser les étapes 2 à 5.
8. Selon l'équipement, réinitialiser le système de durée de vie du filtre à air moteur après le

remplacement de ce filtre. Voir *Système de durée de vie du filtre à air du moteur* ⇨ 396.



Moteur V8 de 6.6 L (L8T)

1. Repérer l'ensemble du filtre à air. Se reporter à la rubrique *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 384.
2. Déposer les huit vis au dessus du couvercle du boîtier, puis soulever le couvercle.
3. Retirer le filtre à air du moteur du boîtier. Faire attention de déloger aussi peu de saleté que possible.

4. Nettoyer les joints et le boîtier du filtre à air.
5. Vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur.
6. Pour la pose du couvercle du boîtier de filtre, inverser les étapes 2 à 4.
7. Selon l'équipement, réinitialiser le système de durée de vie du filtre à air moteur après le remplacement de ce filtre. Voir *Système de durée de vie du filtre à air du moteur* ⇨ 396.



Avertissement

Faire tourner le moteur quand le filtre à air est retiré présente un risque de brûlure, pour vous-même ou pour les autres. La prudence est de rigueur en travaillant sur le moteur. Ne pas faire démarrer le moteur ni conduire le véhicule quand le filtre à air est retiré, car des

(Suite)

Avertissement (Suite)

flammes peuvent se présenter en cas de retour d'allumage du moteur.

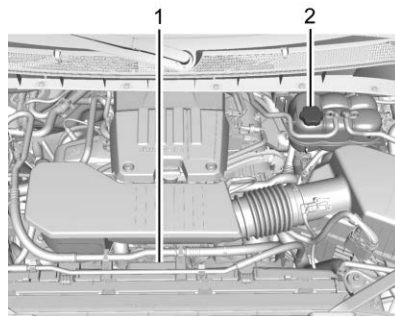
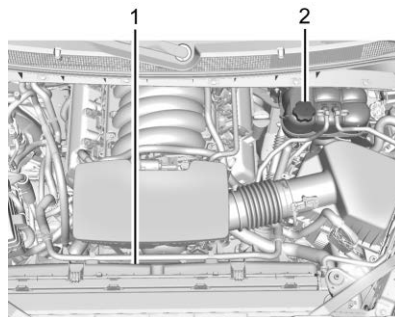
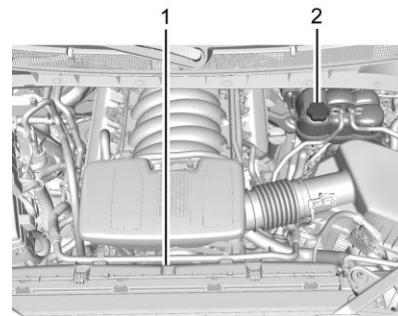
Attention

Si le filtre à air est retiré, la saleté peut pénétrer dans le moteur et l'endommager. Laisser toujours le filtre à air en place lorsque le véhicule est utilisé.

Système de refroidissement

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel Duramax, se reporter au supplément diesel Duramax.

Le système de refroidissement permet le maintien de la température correcte de fonctionnement du moteur.

**Moteur 2.7L L4 (L3B)****Moteur V6 4.3L (LV3)****Moteur 5.3L V8 (L84) illustré, moteur 5.3L V8 (L82) et moteur 6.2L V8 (L87) similaire**

1. Ventilateurs électriques de refroidissement du moteur (non visibles)
2. Réservoir d'expansion et bouchon du radiateur

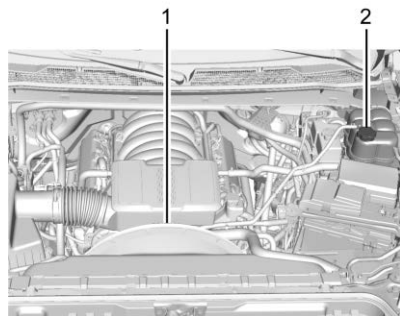
⚠ Avertissement

Un ventilateur électrique du compartiment moteur peut commencer à tourner même si le moteur est arrêté et provoquer

(Suite)

Avertissement (Suite)

des blessures. Garder les mains, les vêtements et les outils à l'écart du ventilateur électrique du compartiment moteur.



Moteur V8 de 6.6 L (L8T)

1. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible)
2. Réservoir d'expansion et bouchon du radiateur

⚠ Avertissement

Ne pas toucher les flexibles ou tuyaux du chauffage, du radiateur, de la climatisation ou d'autres pièces du moteur. Elles peuvent être très chaudes et vous brûler. Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite; tout le liquide de refroidissement pourrait fuir. Ceci pourrait provoquer un incendie du moteur et vous brûler. Réparer toutes les fuites avant de conduire le véhicule.

Liquide de refroidissement

Le circuit de refroidissement du véhicule est rempli de liquide de refroidissement DEX-COOL. Ce liquide de refroidissement est conçu pour rester dans le véhicule pendant 5 ans ou 240 000 km (150 000 milles), selon la première occurrence.

Ce qui suit explique le fonctionnement du système de refroidissement et comment

contrôler et ajouter du liquide de refroidissement quand le niveau est bas. Si le moteur surchauffe, se reporter à *Surchauffe du moteur* ➔ 405.

Utiliser ce qui suit**⚠ Avertissement**

De l'eau courante, ou d'autres liquides tels que de l'alcool, peuvent entrer en ébullition avant que le mélange de liquide de refroidissement correct ne le fasse. Avec de l'eau courante ou un mélange incorrect, le moteur peut devenir trop chaud sans qu'il n'y ait d'avertissement de surchauffe. Le moteur peut prendre feu et vous brûler ou brûler d'autres personnes.

Utiliser un mélange à 50/50 d'eau potable propre et de liquide de refroidissement DEX-COOL. Ce mélange :

- Protège contre le gel jusqu'à une température extérieure de -37°C (-34°F).
- Protège contre l'ébullition jusqu'à une température du moteur de 129°C (265°F).
- Protège contre la rouille et la corrosion.
- N'endommage pas les pièces en aluminium.
- Aide à garder le moteur à la température appropriée.

Attention

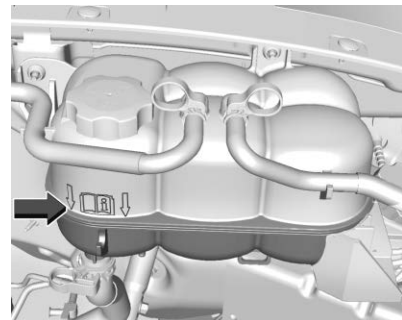
Ne pas utiliser autre chose qu'un mélange de liquide de refroidissement DEX-COOL répondant à la norme GM GMW3420 et d'eau potable pure. Tout autre produit peut endommager le système de refroidissement du moteur et le véhicule, ce qui ne sera pas couvert par la garantie du véhicule.

Ne jamais jeter le liquide de refroidissement dans la poubelle, ou en le répandant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou les étendues d'eau. Faire changer le liquide de refroidissement par un centre de service autorisé, respectueux des exigences prévues par la loi en ce qui concerne la mise au rebut des liquides de refroidissement usagés. Ceci aidera à protéger l'environnement et votre santé.

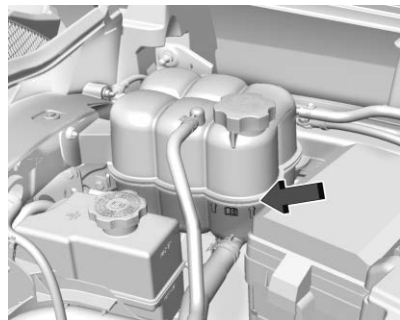
Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement se trouve dans le compartiment moteur, côté conducteur. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 384.

Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau lors de la vérification du niveau du liquide de refroidissement.



Tous les moteurs sauf le moteur V8 de 6.6L (L8T)



**Moteur V8 de 6.6L (L8T)
uniquement**

Vérifier si le liquide de refroidissement est visible dans le vase d'expansion. Si le liquide bout dans le vase, attendre le refroidissement. Le niveau de liquide de refroidissement doit atteindre ou dépasser le repère indiqué. Sinon, il peut exister une fuite dans le circuit de refroidissement.

Si du liquide de refroidissement est visible mais si le niveau de liquide n'atteint pas le repère indiqué, se reporter à la section suivante

expliquant comment faire l'appoint de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion.

Instructions de remplissage de service automatique de liquide de refroidissement (moteur L3B)

Se reporter au supplément pour 3.0L Duramax diesel pour la procédure de moteur diesel.

Selon l'équipement, cette fonction permet de remplir et de purger l'air du système de refroidissement après l'entretien des composants ou lorsque le liquide de refroidissement est ajouté après avoir été trop bas.

Pour activer le processus de remplissage et de purge d'air :

1. Sur un système froid, ajouter du liquide de refroidissement jusqu'au repère indiqué sur le réservoir d'expansion.
2. Reposer le bouchon sur réservoir d'expansion.
3. Brancher le véhicule à un chargeur de batterie.

4. Mettre le contact en mode Entretien ou Accessoires. Voir *Positions du commutateur d'allumage (Accès sans clé)* ⇨ 236 ou *Positions du commutateur d'allumage (Accès avec clé)* ⇨ 238.
5. Éteindre la climatisation.
6. Serrer le frein de stationnement.
7. Au même moment, appuyer sur l'accélérateur et le frein pendant deux secondes pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, puis relâcher.

À la fin du cycle, vérifier le niveau du liquide de refroidissement dans le réservoir tampon et ajouter du liquide de refroidissement si son niveau est bas. Arrêter le véhicule, laisser le module de commande électronique (ECM) se mettre en veille pendant environ deux minutes et répéter les étapes 3 à 7.

Écouter l'activation de la pompe et le mouvement des vannes de contrôle tout en surveillant le niveau du liquide de refroidissement dans le réservoir tampon. Si le réservoir est vide, couper le contact, retirer soigneusement le bouchon du réservoir d'appoint, le remplir jusqu'au repère indiqué et répéter les étapes 3 à 6. Le processus de remplissage et de purge de l'air durera environ 10 minutes.

Comment ajouter du liquide de refroidissement dans le réservoir d'expansion pour les moteurs à essence, sauf L3B

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter à la rubrique « Système de refroidissement » dans le supplément moteur diesel Duramax pour connaître la bonne méthode de remplissage du liquide de refroidissement.



Avertissement

Renverser du liquide de refroidissement sur des pièces chaudes du moteur peut vous brûler. Le liquide de refroidissement contient de l'éthylène glycol et il peut s'enflammer si les pièces du moteur sont suffisamment chaudes.



Avertissement

De l'eau courante, ou d'autres liquides tels que de l'alcool, peuvent entrer en ébullition avant que le mélange de liquide de refroidissement correct ne le fasse. Avec de l'eau courante ou un mélange incorrect, le moteur peut devenir trop chaud sans qu'il n'y ait d'avertissement de surchauffe. Le moteur peut prendre feu et vous brûler ou brûler d'autres personnes.



Avertissement

La vapeur et les liquides bouillants d'un système de refroidissement chaud sont sous pression. Tourner même un petit peu le bouchon de pression peut les faire sortir à grande vitesse et vous pourriez être brûlé. Ne jamais tourner le bouchon lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression, est chaud. Attendre que le système de refroidissement et le bouchon de pression refroidissent.

Attention

Ne pas respecter la procédure de remplissage spécifique du liquide de refroidissement peut causer une surchauffe du moteur et endommager le système. Si du liquide de refroidissement n'est

(Suite)

Attention (Suite)

pas visible dans le réservoir d'expansion, contacter le concessionnaire.

Si vous ne voyez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir d'expansion, en ajouter.



1. Retirer le bouchon de pression du réservoir d'expansion lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression et la durite supérieure, ne sera plus chaud.

Tourner le bouchon de pression lentement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre d'environ un tour complet. Si un sifflement se fait

entendre, attendre jusqu'à ce qu'il s'arrête. Le sifflement indique qu'il y a toujours de la pression.

2. Continuer à faire tourner le bouchon de pression lentement et le retirer.
3. Remplir ensuite le réservoir d'expansion avec le mélange approprié jusqu'au repère plein à froid.
4. Le bouchon du réservoir d'expansion du liquide de refroidissement étant déposé, démarrer le moteur et le laisser tourner jusqu'à ce que l'indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur indique environ 90 °C (195 °F).

Il se peut que le niveau du liquide de refroidissement ait baissé dans le réservoir d'expansion. Dans ce cas, rajouter du mélange de liquide approprié dans réservoir

d'expansion jusqu'à ce que le niveau atteigne le repère indiqué.

5. Revisser fermement le bouchon de pression.
6. Vérifier le niveau du liquide de refroidissement après avoir coupé le moteur et attendu que le liquide de refroidissement soit froid. Au besoin, répéter les étapes 1 à 6 de la procédure de remplissage du liquide de refroidissement.

Attention

Si le bouchon de pression n'est pas bien fermé, le liquide de refroidissement peut s'échapper et le moteur peut être endommagé. Prendre soin de toujours vérifier que le bouchon est correctement fermé.

Surchauffe du moteur

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel Duramax, se reporter au supplément diesel Duramax.

Attention

Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite du système de refroidissement du moteur. Ceci peut causer une perte de tout le liquide de refroidissement et peut endommager le système et le véhicule. Faire réparer immédiatement toute fuite.

Le véhicule est doté de plusieurs témoins destinés à avertir d'une surchauffe du moteur.

Le groupe d'instruments du véhicule comprend un indicateur de température de liquide de refroidissement. Se reporter à *Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur* ⇨ 148.

De plus, les messages SURCHAUFFE DU MOTEUR ARRÊTER LE MOTEUR, SURCHAUFFE DU MOTEUR METTRE LE MOTEUR AU RALENTI, et LA PUISSANCE DU MOTEUR EST RÉDUITE sont présents dans le centralisateur informatique de bord (CIB).

Si vous décidez de ne pas lever le capot lors de l'affichage de cet avertissement, demander immédiatement une intervention. Se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ 540.

Si vous décidez de soulever le capot, le véhicule doit stationner à l'horizontale.

Moteurs 2.7L L4, 4.3 L V6, 5.3 L V8 et 6.2 L V8

Vérifier si les ventilateurs de refroidissement du moteur fonctionnent. Si le moteur surchauffe, les ventilateurs devraient fonctionner. Si tel n'est pas le cas, ne pas continuer à faire tourner le moteur et faire réparer le véhicule.

Si le moteur ou la transmission détecte un problème de température de fluide imminent, la transmission peut forcer le passage à la vitesse supérieure pour limiter les températures. Les rétrogradations peuvent également être empêchées dans ce cas. Le fonctionnement normal peut continuer à moins que l'affichage n'indique une condition de surchauffe et que le moteur doit être arrêté.

Dégagement de vapeur du compartiment moteur

Avertissement

La vapeur et les liquides bouillants d'un système de refroidissement chaud sont sous pression. Tourner même un petit peu le bouchon de pression peut les faire sortir à grande vitesse et vous pourriez être brûlé. Ne jamais tourner le bouchon lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression,

(Suite)

Avertissement (Suite)

est chaud. Attendre que le système de refroidissement et le bouchon de pression refroidissent.

Pas de dégagement de vapeur du compartiment moteur

Le message SURCHAUFFE DU MOTEUR ARRÊTER LE MOTEUR ou SURCHAUFFE DU MOTEUR METTRE LE MOTEUR AU RALENTI, accompagné d'un bas niveau de liquide de refroidissement, peut indiquer un problème grave.

Le moteur 2.7L L4 s'arrête automatiquement si le message SURCHAUFFE DU MOTEUR ARRÊTER LE MOTEUR s'affiche.

S'il y a avertissement de surchauffe sans dégagement de vapeur visible ou audible, le problème n'est peut-être pas trop grave. Parfois, le moteur peut devenir un peu trop chaud lorsque le véhicule :

- Gravit une longue côte au cours d'une journée chaude.
- S'arrête après avoir roulé à grande vitesse.
- Roule au ralenti pendant de longues périodes dans un embouteillage.
- Tracte une remorque. Se reporter à *Traction de remorque* ⇨ 337.

Si le message SURCHAUFFE DU MOTEUR ARRÊTER LE MOTEUR ou SURCHAUFFE DU MOTEUR METTRE LE MOTEUR AU RALENTI apparaît sans émission de vapeur, essayer ceci pendant une minute ou deux :

1. Mettre la climatisation hors fonction.
2. Régler le chauffage et le ventilateur à la position maximale et ouvrir les glaces, au besoin.

3. Lorsqu'il est prudent de le faire, quitter la route, sélectionner la position point mort (P) ou de point mort (N) et laisser le moteur tourner au ralenti.

Si l'aiguille de température n'est plus dans la zone de surchauffe ou que l'avertissement de surchauffe n'est plus affiché, le véhicule peut rouler. Continuer à rouler lentement pendant 10 minutes environ.

Conserver une bonne distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède. Si l'avertissement ne revient pas, continuer à rouler normalement et vérifier si le système de refroidissement est rempli et fonctionne correctement.

Si le témoin est toujours allumé, quitter la route, s'arrêter et garer le véhicule immédiatement.

S'il n'y a toujours pas de vapeur qui s'échappe et que le véhicule est doté d'un ventilateur de refroidissement entraîné par le moteur, appuyer sur l'accélérateur jusqu'à doubler le régime de ralenti normal pendant au moins cinq minutes tout en restant garé.

Si l'avertissement est toujours présent, couper le contact et faire sortir tous les occupants du véhicule jusqu'à ce que le moteur refroidisse.

S'il n'y a pas de signe de vapeur, faire tourner le moteur au ralenti pendant cinq minutes en stationnement. Si le témoin d'avertissement s'allume toujours, arrêter le moteur jusqu'à ce qu'il ait refroidi.

Mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé

En cas de surchauffe de moteur et si le message LA PUISSANCE DU MOTEUR EST RÉDUITE s'affiche, un mode de protection contre la surchauffe qui alterne l'allumage de groupes de cylindres aide à prévenir des dommages au moteur. Dans ce mode, une perte de puissance et de rendement du moteur est perceptible. Ce mode de fonctionnement vous permet, en cas d'urgence, de conduire votre véhicule en lieu sûr. La conduite sur

de longues distances et/ou la traction d'une remorque devraient être évitées en mode de protection de moteur surchauffé.

Attention

Après avoir roulé en mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé, l'huile moteur est sévèrement dégradée. Toutes les réparations effectuées avant que le moteur soit froid peuvent endommager le moteur. Laisser le moteur refroidir avant d'entreprendre une réparation. Réparer la cause de la perte de liquide de refroidissement, changer l'huile et réinitialiser l'indicateur d'usure de l'huile. Se reporter à *Huile à moteur* ➔ 391.

Ventilateur de moteur

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel Duramax, se reporter au supplément diesel Duramax.

Tous les moteurs sauf le moteur V8 de 6.6L (L8T)

Le véhicule est équipé d'un (de) ventilateur(s) de refroidissement électrique(s). Vous pouvez entendre les ventilateurs fonctionner à vitesse réduite en condition quotidienne de conduite. Les ventilateurs peuvent s'arrêter s'il n'est pas nécessaire de refroidir le moteur. En cas de charge importante du véhicule, de traction de remorques, de températures extérieures élevées, ou de fonctionnement du climatiseur, la vitesse des ventilateurs peut être augmentée et vous pouvez entendre une augmentation du bruit du ventilateur. Ce phénomène est normal et indique un fonctionnement correct du système de refroidissement. Lorsqu'il n'est pas nécessaire de refroidir davantage le moteur, les ventilateurs passent en vitesse réduite.

Les ventilateurs électriques de refroidissement du moteur peuvent fonctionner après l'arrêt du moteur. Ceci est normal et n'exige aucune réparation.

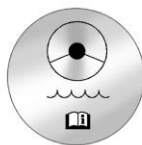
Moteur V8 de 6.6 L (L8T) uniquement

Le véhicule est muni d'un ventilateur de refroidissement à embrayage. Lorsque l'embrayage est en fonction, le ventilateur tourne plus vite afin de fournir plus d'air au moteur. Dans les conditions de conduite normales, le ventilateur tourne moins vite et l'embrayage n'est pas complètement engagé. Vous avez ainsi une meilleure économie de carburant et le bruit du ventilateur est réduit. Lors des charges élevées, de traction de remorque et/ou de hautes températures extérieures, la vitesse du ventilateur augmente quand l'embrayage est engagé plus complètement. Vous pouvez alors déceler une augmentation du bruit du ventilateur. Ceci est normal et ne devrait pas vous amener à penser qu'il y a patinage anormal de la boîte de vitesses ou que le rapport de vitesses est en train de changer trop souvent. Il s'agit simplement d'un bon fonctionnement du système de refroidissement du

moteur. Lorsqu'aucun refroidissement additionnel n'est nécessaire, il y a débrayage partiel et le ventilateur ralentit.

Il est possible d'entendre ce bruit de ventilation lorsque le moteur démarre. Ce bruit disparaît dès que l'embrayage du ventilateur se désengage partiellement.

Liquide de direction assistée



Le réservoir de liquide de servodirection se trouve dans le compartiment moteur, côté conducteur du véhicule. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ➔ 384 pour connaître l'emplacement.

Intervalle de vérification du liquide de servodirection

À moins de soupçonner une fuite ou d'entendre un bruit anormal, il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide de direction assistée. Une perte de liquide dans ce système pourrait indiquer un problème. Faire inspecter et réparer le système.

Vérification du niveau du liquide de direction assistée

Pour vérifier le niveau du liquide de servodirection :

1. Couper le contact et laisser le compartiment moteur refroidir.
2. Essuyer le bouchon et le dessus du réservoir pour les débarrasser de toute saleté.
3. Dévisser le bouchon et essuyer la jauge à l'aide d'un chiffon propre.
4. Remettre le bouchon et bien le serrer en place.

- Retirer le bouchon à nouveau et examiner le niveau de fluide indiqué sur la jauge.

Le niveau devrait se situer entre les repères ADD (Ajouter) et FULL (Plein). Au besoin, ajouter juste assez de liquide pour amener le niveau jusqu'à la zone hachurée, entre les repères ADD (Ajouter) et FULL (Plein).

Pour empêcher toute contamination de liquide pour freins, ne jamais inspecter ou remplir le réservoir de direction assistée si le couvercle du maître-cylindre est retiré.

Utiliser ce qui suit

Attention

L'utilisation d'un liquide non approprié risque d'endommager le véhicule et d'entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie. Toujours utiliser le liquide correcte indiqué dans la section *Liquides et lubrifiants recommandés* ↗ 524.

Pour déterminer quel type de liquide utiliser, se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ↗ 524.

Toujours utiliser le liquide approprié, sinon cela pourrait causer des fuites et des dommages aux durites et aux joints.

Liquide lave-glace

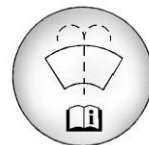
Utiliser ce qui suit

Lorsque du liquide de lave-glace avant doit être ajouté, lire les instructions du constructeur avant l'emploi. Utiliser un liquide dont la protection contre le gel est suffisante dans les zones où la température peut tomber sous le point de congélation.

Ajout de liquide de lave-glace

Votre véhicule affiche un message au CIB lorsque le niveau de liquide de lave-glace est bas. Ce message s'affiche pendant 15 secondes au démarrage de chaque cycle d'allumage. Lorsque le message LIQUIDE LAVE-GLACE BAS FAIRE L'APPOINT s'affiche, du liquide de

lave-glace doit être ajouté dans le réservoir de liquide de lave-glace du pare-brise.



Enlever le bouchon marqué du symbole de lave-glace. Ajouter du liquide jusqu'à ce que le réservoir soit plein. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ↗ 384 pour connaître l'emplacement du réservoir.

Attention

- Ne pas utiliser de liquide lave-glace contenant tout type d'additif à effet déperlant. Le film déposé sur le pare-brise peut provoquer un broutage ou une irrégularité d'essuyage des balais d'essuie-glace.

(Suite)

Attention (Suite)

- Ne pas utiliser de liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le lave-glace. Il peut endommager le système de lave-glace et la peinture.
- Ne pas mélanger d'eau à du liquide de lave-glace prêt à l'emploi. L'eau peut causer un gel de la solution et endommager le réservoir de lave-glace et d'autres parties du système de lave-glace.
- Si vous utilisez un concentré de liquide de lave-glace, respecter les instructions du fabricant relatives à l'ajout d'eau.
- Remplir le réservoir de liquide de lave-glace seulement aux trois quarts s'il fait très froid. Ceci permettra l'expansion du

(Suite)

Attention (Suite)

liquide en cas de gel, qui peut endommager le réservoir s'il est plein à ras bord.

Freins

Les plaquettes de freins à disque sont dotés d'indicateurs d'usure intégrés qui émettent un bruit d'avertissement aigu lorsque les plaquettes de freins sont usées et doivent être remplacées. Le bruit peut être permanent ou intermittent lorsque le véhicule se déplace, sauf lorsque vous appliquez fermement la pédale de frein.

**Avertissement**

L'alerte sonore d'usure de frein signifie que les freins vont bientôt perdre leur efficacité. Ceci peut causer un accident. Faire réparer le véhicule dès que vous entendez cette alerte sonore.

Attention

En continuant à rouler avec des plaquettes de freins usées, la réparation peut être coûteuse.

Certaines conditions de conduite ou climatiques peuvent produire un crissement des freins lorsque vous serrez les freins pour la première fois ou légèrement. Ce crissement n'est pas un signe d'une défaillance des freins.

Il est nécessaire de serrer les écrous de roues au couple approprié pour éviter les pulsations des freins. Lors de la permutation des pneus, examiner l'état des plaquettes et serrer les écrous des roues uniformément dans l'ordre approprié selon les indications de couple de serrage *Capacités et spécifications* ⇨ 531.

Les garnitures pour les deux roues du même essieu devraient toujours être remplacées ensemble.

Course pédale frein

Consulter votre concessionnaire si la pédale de freinage ne revient pas à sa hauteur normale ou s'il y a une augmentation rapide de sa course. Cela pourrait indiquer que l'entretien des freins peut être nécessaire.

Remplacement des pièces du système de freinage

Toujours remplacer les pièces du système de freinage par des pièces de rechange neuves homologuées. L'utilisation de pièces de rechange non homologuées peut provoquer un dysfonctionnement des freins. Les performances de freinage peuvent, à divers niveaux d'efficacité, ne pas correspondre aux performances attendues si des pièces de rechange des freins de mauvaise qualité sont installées ou si les pièces sont incorrectement installées.

Système de durée de vie des plaquettes de frein

Quand changer les plaquettes de frein

Ce véhicule est doté d'un système qui estime la durée de vie restante des plaquettes de frein avant et arrière. La durée de vie des plaquettes de frein est affichée dans le centralisateur informatique de bord (CIB), avec un pourcentage pour chaque essieu. Le système doit être réinitialisé chaque fois que les plaquettes de frein sont remplacées.

Lorsque le système a déterminé que les plaquettes de frein doivent être remplacées, un message s'affiche et peut inclure le kilométrage restant.

Les plaquettes de frein doivent toujours être remplacées en tant qu'ensemble d'essieu complet.

Comment réinitialiser le système de durée de vie des plaquettes de frein

Le système détecte automatiquement le remplacement des plaquettes de frein fortement usées. Lorsque le contact est mis après la pose de nouvelles plaquettes et de nouveaux capteurs d'usure, un message s'affiche. Suivre les invites pour réinitialiser le système.

Le système de durée de vie des plaquettes de frein peut également être réinitialisé manuellement :

1. Afficher Brake Pad Life (durée de vie des plaquettes de frein) sur le CIB (centralisateur informatique de bord). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 164 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Niveau moyen et élevé)* ⇨ 166.
2. Appuyer sur la molette ou sur la tige de réinitialisation du compteur journalier si le

véhicule n'a pas de boutons de CIB. Sélectionner les plaquettes avant ou arrière selon le cas.

3. Sélectionner YES (oui) sur le message de confirmation ou appuyer sur la tige de réinitialisation du compteur journalier sur un CIB de bas de gamme. Répéter l'opération pour les plaquettes de l'autre essieu si elles ont également été remplacées.

Comment désactiver le système de durée de vie des plaquettes de frein

Le système de durée de vie des plaquettes de frein peut être désactivé. Cela peut s'avérer nécessaire si des plaquettes de frein d'après vente sans capteur d'usure ont été posées. Lorsque le système est éteint, les pourcentages de durée de vie des plaquettes de frein avant et arrière ne s'affichent pas. Cependant, les indicateurs d'usure intégrés, qui émettent un signal

sonore aigu lorsque les plaquettes de frein sont usées, peuvent encore déterminer quand les plaquettes doivent être remplacées. Se reporter à *Freins* ⇨ 410.

Pour désactiver le système de durée de vie des plaquettes de frein :

1. Afficher Brake Pad Life (durée de vie des plaquettes de frein) sur le CIB (centralisateur informatique de bord). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 164 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Niveau moyen et élevé)* ⇨ 166.
2. Sélectionner DISABLE (désactiver).

Pour réactiver le système de durée de vie des plaquettes de frein, suivre les étapes ci-dessus, mais sélectionner ENABLE (activer) à l'étape 2.

huile frein



Le réservoir de maître-cylindre de frein est rempli de liquide pour frein DOT 4 (1500) ou DOT 3 (2500/3500) approuvé par GM comme indiqué sur le bouchon du réservoir. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 384 pour connaître l'emplacement du réservoir.

Vérification du liquide de frein

Lorsque le véhicule est sur P (stationnement) sur une surface plane, le niveau de liquide de frein doit être compris entre les repères minimum et maximum du réservoir de liquide de frein.

Seules deux raisons peuvent provoquer la baisse de niveau de liquide de frein dans le réservoir :

- L'usure normale des garnitures de frein. Lorsque des garnitures neuves sont posées, le niveau du liquide remonte.
- Une fuite de liquide dans le système hydraulique de freinage. Faire réparer ce dernier. En cas de fuite, les freins ne fonctionnent pas bien.

Toujours laver le bouchon de réservoir de liquide de frein et la zone autour du bouchon avant de le retirer.

Ne pas ajouter de liquide de frein. L'ajout de liquide ne supprimera pas une fuite. Si du liquide est ajouté quand les garnitures de freins sont usées, le niveau de liquide sera trop élevé lorsque de nouvelles garnitures seront posées. Ajouter ou retirer du liquide au besoin, seulement lorsqu'un travail sur le système hydraulique de freinage est exécuté.



Avertissement

Si trop de liquide de frein est ajouté, celui-ci peut couler sur le moteur et s'enflammer si le moteur est assez chaud. Vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés et le véhicule pourrait être endommagé. Ajouter du liquide de freins seulement lorsque des travaux sont effectués sur le système hydraulique de freinage.

Lorsque le niveau du liquide de frein est bas, le témoin du système de freinage s'allume. Se reporter à la rubrique *Témoin du système de freinage* ⇨ 155.

Le liquide de frein absorbe l'eau au cours du temps ce qui diminue son efficacité. Remplacer le liquide de frein aux intervalles spécifiés pour empêcher une augmentation de la distance de freinage. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 511.

Liquide approprié

Utiliser uniquement du liquide pour frein DOT 4 ou DOT 3 approuvé par GM, comme indiqué sur le bouchon de réservoir, stocké dans un conteneur propre et scellé. Voir *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 524.



Avertissement

Un liquide de frein inapproprié ou souillé peut endommager le système de freinage. Il peut s'en suivre une perte du freinage et de possibles blessures. Toujours utiliser le liquide de frein approprié et approuvé par GM.

Attention

Si du liquide de frein est renversé sur les surfaces peintes du véhicule, la peinture de finition peut être endommagée. Laver immédiatement toutes les surfaces peintes.

Batterie - Amérique du Nord

La batterie qui équipe d'origine le véhicule est sans entretien. Ne pas enlever le bouchon et ne pas ajouter de liquide.

Se reporter au numéro de remplacement de l'étiquette de la batterie d'origine lorsqu'une nouvelle batterie est nécessaire. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 384 pour connaître l'emplacement de la batterie.

Système d'arrêt et de démarrage

Les véhicules équipés d'un moteur 2.7L L3B, 3.0L LM2, 5.3L L84 ou 6.2L L87 sont équipés d'un système d'arrêt/démarrage pour couper le moteur afin d'économiser du carburant. Se reporter à *Système d'arrêt et de démarrage* ⇨ 242.

Les véhicules équipés d'un système d'arrêt/démarrage sont dotés d'une batterie 12 volts à tapis de verre absorbé (AGM). L'installation d'une batterie 12 volts ordinaire réduit la durée de vie de la batterie 12 volts.

En cas d'utilisation d'un chargeur de batterie 12 volts pour la batterie 12 volts AGM, certains chargeurs prévoient un réglage pour batterie AGM. S'il est disponible, utiliser le réglage AGM du chargeur pour limiter la tension de charge à 14,8 volts. Suivre les instructions du fabricant du chargeur.



Avertissement

AVERTISSEMENT : les batteries, bornes et accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérogènes et pouvant provoquer des malformations congénitales ou autres problèmes de reproduction. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérogènes. **SE LAVER LES MAINS APRÈS MANIPULATION.**

(Suite)

Avertissement (Suite)

Pour plus d'information, visiter le site Internet www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Se reporter à *Avertissement sur proposition 65 - Californie* ⇨ 380 et à la quatrième de couverture.

Entreposage du véhicule



Avertissement

Les batteries contiennent de l'acide qui peut vous brûler et des gaz qui peuvent exploser. Vous pouvez être gravement blessé si vous n'y prêtez pas attention. Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 485 pour les conseils de travail à proximité d'une batterie sans risque de blessures.

Utilisation peu fréquente :
débrancher le câble noir négatif (-)
de la batterie afin d'éviter qu'elle se
décharge.

Entreposage prolongé : retirer le
câble noir négatif (-) de la batterie
ou utiliser un chargeur en régime
d'entretien.

Débranchement du câble négatif de la batterie



Avertissement

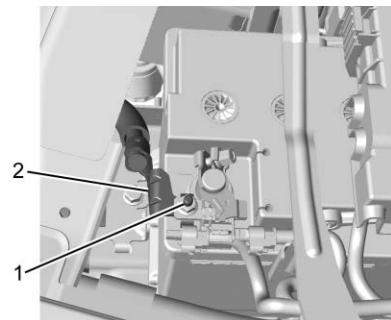
Avant de débrancher le câble
négatif de la batterie, éteindre
toutes les fonctions, couper le
contact et retirer la clé, selon
l'équipement, du véhicule. Si ce
n'est pas fait, vous ou d'autres
personnes pourriez être blessé et
le véhicule endommagé.

Attention

Si la batterie est débranchée
avec le contact mis ou le véhicule
en Réserve de courant (RAP), la
batterie de secours OnStar se
déchargera définitivement et
devra être remplacée.

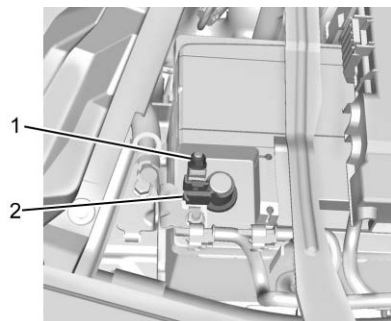
1. S'assurer que les feux,
fonctions et accessoires sont
éteints.
2. Couper le contact et retirer la
clé, le cas échéant.

Pour les véhicules équipés du
système d'arrêt/démarrage :



1. Desserrer et retirer l'écrou du
câble négatif de la batterie (1)
au niveau de la connexion du
capteur de batterie.
2. Déposer le câble négatif de
batterie (2) du goujon de
capteur de la batterie.
3. Couvrir la borne négative du
câble de la batterie, la borne
négative du capteur de la
batterie et la borne négative de
la batterie avec un matériau
non conducteur pour éviter tout
contact avec le câble négatif
de la batterie.

Pour les véhicules qui ne sont pas équipés du système d'arrêt/démarrage :



1. Desserrer l'écrou de câble négatif de batterie (1).
2. Retirer le serre-câble négatif de la batterie (2) de la borne négative de la batterie.
3. Couvrir le serre-câble négatif de la batterie et la borne négative de la batterie avec un matériau non conducteur pour éviter tout contact avec le câble négatif de la batterie.

Rebranchement du câble négatif de la batterie

Attention

Lors du rebranchement de la batterie :

- Utiliser l'écrou d'origine du véhicule pour fixer le câble négatif de batterie. Ne pas utiliser d'écrou différent. Si vous avez besoin d'un écrou de rechange, consulter votre concessionnaire.
- Serrer l'écrou au moyen d'un outil manuel. Ne pas utiliser de clé à chocs ou d'outils électriques pour serrer l'écrou.

Le véhicule pourrait être endommagé si ces consignes ne sont pas appliquées.

Attention

Ne pas utiliser de peintures, de lubrifiants ou d'agents anticorrosion sur l'écrou fixant le câble négatif de batterie au véhicule. Cela pourrait endommager le véhicule.

Pour les véhicules équipés du système d'arrêt/démarrage :

1. Poser le câble négatif de batterie sur le goujon de capteur de la batterie.
2. Poser l'écrou du câble négatif de batterie sur le goujon de capteur de la batterie et serrer.
3. Mettre le contact.

Pour les véhicules qui ne sont pas équipés du système d'arrêt/démarrage :

1. Poser le serre-câble négatif de la batterie sur la borne négative de la batterie.
2. Serrer l'écrou de câble négatif de batterie.

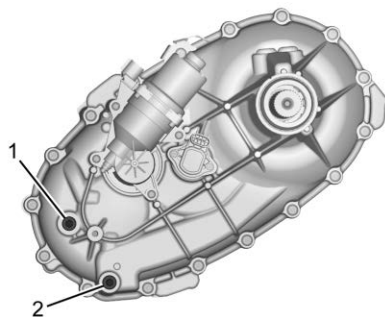
3. Mettre le contact.

Quatre roues motrices

Boîte de transfert

Intervalle de vérification du lubrifiant

Se reporter à *Programme entretien*
 ⇨ 511 pour déterminer quand vérifier le lubrifiant.



1. Bouchon de remplissage
2. Bouchon de vidange

Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être stationné sur une surface plate.

Si le niveau se situe sous la partie inférieure de l'orifice de remplissage (1) de la boîte de transfert, il sera peut-être nécessaire d'ajouter du lubrifiant. Ajouter suffisamment de lubrifiant pour amener le niveau au bas de l'orifice du bouchon de remplissage (1). Veiller à ne pas trop serrer le bouchon

Intervalle de vidange du lubrifiant

Se reporter à *Programme entretien*
 ⇨ 511 pour déterminer la fréquence de remplacement du lubrifiant.

Utiliser ce qui suit

Pour déterminer quel type de lubrifiant utiliser, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 524.

Essieu avant

Intervalle de vérification du lubrifiant

Il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide de l'essieu avant à moins qu'une fuite est suspectée ou si un bruit inhabituel

se fait entendre. Une perte de liquide peut signaler un problème. Faire inspecter et réparer le véhicule. Cet entretien peut être complexe. Consulter le concessionnaire.

Ne pas projeter un jet de lavage sous pression directement sur les joints de sortie de boîte de transfert et/ou d'essieu avant/arrière. L'eau sous pression peut s'infiltrer à travers les joints et contaminer le fluide. Un fluide contaminé réduit la durée de vie de la boîte de transfert et/ou des essieux moteurs, avec pour conséquences l'obligation de les remplacer.

Essieu arrière

Intervalle de vérification du lubrifiant

Il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide de l'essieu arrière à moins qu'une fuite est suspectée ou si un bruit inhabituel se fait entendre. Une perte de liquide peut signaler un problème. Faire inspecter et réparer le

véhicule. Cet entretien peut être complexe. Consulter le concessionnaire.

Ne pas projeter un jet de lavage sous pression directement sur les joints de sortie de boîte de transfert et/ou d'essieu avant/arrière. L'eau sous pression peut s'infiltrer à travers les joints et contaminer le fluide. Un fluide contaminé réduit la durée de vie de la boîte de transfert et/ou des essieux moteurs, avec pour conséquences l'obligation de les remplacer.

Système de réduction du bruit

GARANTIE CONTRE LES ÉMISSIONS SONORES

General Motors LLC garantit à la première personne qui achète ce véhicule à des fins autres que la revente et à chaque acheteur suivant que ce véhicule fabriqué par General Motors LLC a été conçu, construit et équipé pour se conformer, au moment où il a quitté le contrôle de General Motors LLC,

à tous les règlements applicables de l'EPA US relatifs au contrôle du bruit. Cette garantie couvre ce véhicule tel qu'il a été conçu, construit et équipé par General Motors LLC et ne se limite pas à une pièce, composant ou système particulier du véhicule fabriqué par General Motors LLC. Les défauts de conception, d'assemblage ou de toute pièce, composant ou système du véhicule fabriqué par General Motors LLC, qui au moment où il a quitté le contrôle de General Motors LLC ont causé un dépassement des normes fédérales relatives aux émissions sonores, sont couverts par cette garantie pour la durée de vie du véhicule.

MODIFICATION AVEC SYSTÈME DE RÉDUCTION DU BRUIT INTERDIT

Les lois fédérales interdisent les actions suivantes ou leur cause correspondante :

1. Le fait qu'une personne, pour des motifs autre que la maintenance, la réparation ou

le remplacement, retire ou désactive un dispositif ou élément conceptuel incorporé dans un véhicule en vue du contrôle des émissions sonores, ce avant la vente ou la livraison du véhicule à l'utilisateur final ou au cours de son utilisation; ou

2. l'utilisation du véhicule après retrait ou désactivation par une personne d'un tel dispositif ou élément conceptuel.

Parmi les actions susceptibles de constituer une violation, on trouve les reprises ci-dessous.

Isolation :

Retraits des écrans sonores ou de l'isolation sous la cabine.

Moteur :

Retrait ou désactivation du limiteur de régime moteur, selon l'équipement, de manière à ce que le régime du moteur dépasse les spécifications du constructeur.

Modification du système de commande du moteur ou étalonnage.

Ventilateur et entraînement :

- Dépose de l'embrayage de ventilateur ou inhibition de l'embrayage.
- Dépose du déflecteur de ventilateur.

Admission d'air :

- Dépose du silencieux de l'épurateur d'air.
- Inversion du couvercle d'épurateur d'air.

Échappement :

- Dépose du silencieux, du convertisseur catalytique et/ou résonateur.
- Dépose des tuyaux d'échappement et de leurs colliers.

Vérification de contacteur de démarreur



Avertissement

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule.
2. Serrer le frein de stationnement et le frein ordinaire.

N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur et soyez prêt à couper immédiatement le contact si le moteur démarre.

3. Essayer de faire démarrer le moteur à chaque rapport. Le véhicule ne doit démarrer qu'en position de stationnement (P) ou au point mort (N). Si le véhicule démarre à n'importe

quelle autre position, s'adresser au concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification de fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte automatique



Avertissement

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule. Le véhicule doit se trouver sur une surface plane.

2. Serrer le frein de stationnement. Se préparer à serrer immédiatement le frein normal si le véhicule commence à avancer.
3. Le moteur étant arrêté, tourner la clé à ON (marche), sans démarrer le moteur. Les freins ordinaires n'étant pas appliqués, essayer d'enlever le levier de vitesses de la position de stationnement (P), sans forcer. S'il quitte la position de stationnement (P), s'adresser à votre concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification du verrouillage de la boîte de vitesses à l'allumage

Si le véhicule est équipé d'un dispositif d'allumage avec clé d'accès, lorsqu'il est en stationnement avec le d'un frein de stationnement serré, essayer de couper l'allumage à chaque position du levier de changement de vitesse.

Le contact ne doit être coupé que lorsque le levier de vitesse est en position de stationnement (P).

La clé de contact ne doit être retirée que lorsque le contact est coupé. Contacter votre concessionnaire si un entretien est nécessaire.

Vérification du mécanisme de frein de stationnement et de stationnement (P)



Avertissement

Lors de cette vérification, le véhicule pourrait se mettre en branle. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés et des biens pourraient être endommagés. S'assurer de la présence d'espace à l'avant du véhicule au cas où il commencerait à rouler. Être prêt à appliquer immédiatement la pédale de frein si le véhicule se met en branle.

Arrêtez le véhicule sur une pente assez raide, le nez dans le sens de la descente. Tout en appuyant sur la pédale des freins ordinaires, serrez le frein de stationnement.

- Pour vérifier la capacité de retenue du frein de stationnement : avec le moteur en marche et la boîte de vitesses au point mort (N), retirer lentement le pied de la pédale de frein ordinaire. Continuer jusqu'à ce que le véhicule ne soit retenu que par le frein de stationnement.
- Pour vérifier la capacité de retenue du mécanisme de la position de stationnement (P) : le moteur tournant, amener le levier de sélection à la position de stationnement (P). Desserrer le frein de stationnement puis les freins ordinaires.

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

Remplacement de lame d'essuie-glace

Les balais d'essuie-glace doivent être remplacés périodiquement. Se reporter à *Programme entretien* ↗ 511.

Il existe divers types de lames de rechange qui se retirent de manière différente. Pour connaître la longueur et le type de lames à utiliser, se reporter à la rubrique *Pièces de remplacement d'entretien* ↗ 526.

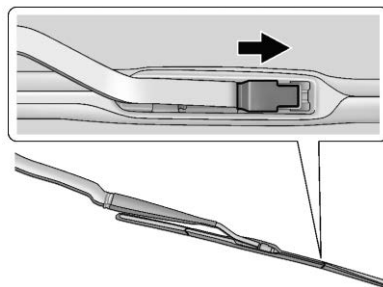
Attention

Le pare-brise peut subir des dommages si le bras d'essuie-glace le touche alors qu'il n'est pas muni de son balai. Les dommages ne seraient alors pas couverts par la garantie. Ne pas laisser le bras d'essuie-glace toucher le pare-brise.

Remplacement de balai d'essuie-glace avant

Pour remplacer le balai d'essuie-glace :

1. Écarter le bras de l'essuie-glace du pare-brise.



2. Lever le loquet du milieu de la raclette d'essuie-glace là où le bras est fixé.
3. Le loquet étant ouvert, tirer le balai d'essuie-glace suffisamment vers le bas vers le pare-brise pour le détacher du bras d'essuie-glace en forme de J.

4. Retirer le balai d'essuie-glace.
5. Pour le remplacement du balai d'essuie-glace, inverser les étapes 1-3.

Remplacement de glace

Si le pare-brise ou une glace latérale avant doit être remplacé(e), consultez votre concessionnaire pour déterminer la glace de remplacement correcte.

Remplacement de pare-brise

Systèmes d'assistance au conducteur

Si le pare-brise doit être remplacé et que le véhicule est équipé d'un capteur de caméra avant pour les systèmes d'assistance au conducteur, un pare-brise de remplacement GM est recommandé. Le pare-brise de remplacement doit être posé conformément aux spécifications de GM pour être parfaitement aligné. Sans quoi, ces systèmes peuvent ne pas

fonctionner correctement, provoquer l'affichage de messages, ou ne pas fonctionner du tout. Consulter votre concessionnaire pour faire remplacer convenablement le pare-brise.

Vérin(s) à gaz

Ce véhicule est équipé de vérin(s) à gaz facilitant le levage et le maintien en position de pleine ouverture du capot/coffre/hayon.



Avertissement

Si les vérins à gaz maintenant le capot, le coffre et/ou le hayon ouverts sont défectueux, vous ou d'autres personnes pouvez être gravement blessés. Amener immédiatement le véhicule chez le concessionnaire pour le faire réparer. Procéder régulièrement à une inspection visuelle des vérins à gaz pour rechercher des signes d'usure, de fissures ou d'autres dommages. Vérifier que le capot/

(Suite)

Avertissement (Suite)

coffre/hayon est maintenu ouvert avec une force suffisante. Si les vérins ne maintiennent pas le capot/coffre/hayon, ne pas actionner celui-ci et faire réparer le véhicule.

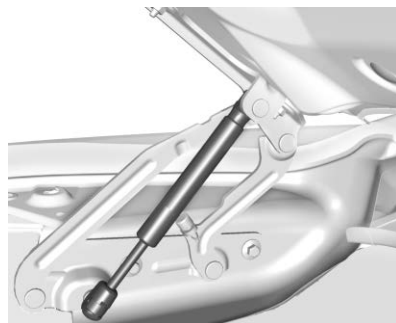
Attention

Ne pas appliquer de ruban adhésif ou suspendre des objets sur les vérins à gaz. Ne pas enfoncer ou étirer les vérins à gaz. Ceci pourrait endommager le véhicule.

Se reporter à *Programme entretien*
⇨ 511.



Capot



Coffre



Hayon

Réglage de la portée des phares

Réglage de l'orientation de phare avant

Le réglage de l'orientation des phares a été effectué et ne devrait nécessiter aucun autre ajustement.

Si le véhicule est endommagé lors d'une collision, l'orientation des phares pourrait être dérégulée. Si le réglage des phares est nécessaire, se rendre chez le concessionnaire.

Remplacement d'ampoules

Pour déterminer le type d'ampoules de rechange adéquat, ou pour toute procédure de remplacement d'ampoule ne figurant pas dans cette section, contacter votre concessionnaire.

Attention

Ne pas remplacer les ampoules incandescentes par des ampoules de rechange à diode après-vente. Ceci peut endommager le circuit électrique du véhicule.

Ampoules à halogène



Avertissement

Les ampoules halogènes renferment un gaz sous pression et peuvent exploser si vous les

(Suite)

Avertissement (Suite)

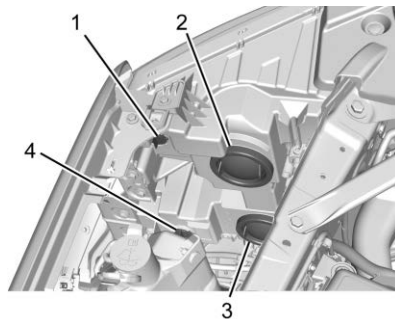
faites tomber ou si vous les rayez. Vous-même ou d'autres personnes pourraient se blesser. Veiller à lire et à suivre les instructions sur l'emballage des ampoules.

Éclairage de DEL

Ce véhicule possède plusieurs lumières DEL. Pour leur remplacement, s'adresser à votre concessionnaire.

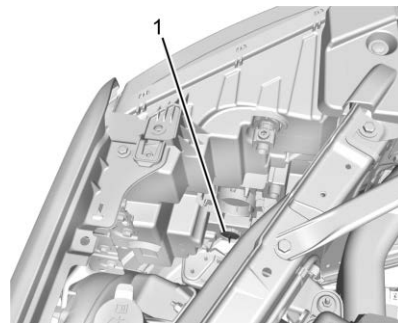
Phares, clignotants avant, feux de gabarit et feux de stationnement

Ensemble de phare de niveau de base



1. Feu de gabarit
2. Feu de croisement
3. Feu de route
4. Clignotants/Feux de stationnement

Ensemble de phares de moyenne gamme



1. Ampoules clignotant arrière

Remplacement des phares

De base

1. Soulever le capot.
2. Déposer le couvercle de l'ampoule de phare.
3. Tourner la douille d'ampoule vers la gauche pour la retirer de l'ensemble de phare.

4. Débrancher le connecteur électrique de l'ampoule en libérant l'attache sur le connecteur.
5. Remplacer l'ampoule et suivre les étapes 1 à 4 dans l'ordre inverse pour la poser.

Niveau moyen et élevé

Communiquer avec votre concessionnaire pour le remplacement des phares.

Version supérieure

Contactez votre concessionnaire pour le remplacement du clignotant.

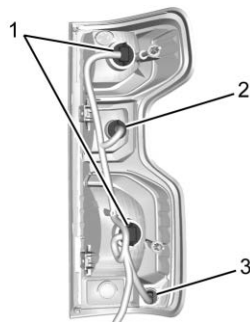
Remplacement du clignotant

1. Soulever le capot.
2. Tourner la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour la retirer de l'ensemble de phare et tirer tout droit pour l'extraire.
3. Enlever l'ampoule en la retirant directement de la douille.

4. Remplacer l'ampoule et suivre les étapes 1 à 3 dans l'ordre inverse pour la poser.

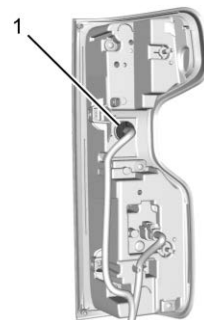
Feux arrière, clignotants, feux d'arrêt et feux de recul

Ensemble de feux arrière de base



1. Ampoule du feu d'arrêt, du feu arrière et du feu de direction
2. Feu de recul
3. Feu de gabarit

Ensemble de feux arrière du niveau supérieur



1500 illustré 2500/3500 similaire

1. Feu de recul

Il est recommandé de remplacer les passe-fils lors du remplacement d'une ampoule. Consulter votre concessionnaire.

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

1. Ouvrir l'abattant.



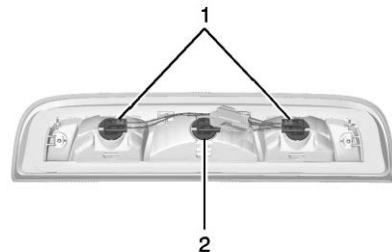
2. Retirer les deux vis de l'ensemble de feu arrière.
3. Tirer l'ensemble du feu arrière vers l'extérieur et vers l'arrière du côté de la caisse pour le retirer du véhicule.



4. Tourner la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
5. Retirer l'ampoule directement de la douille.
6. Remplacer l'ampoule et suivre les étapes 1 à 5 dans l'ordre inverse pour la reposer.

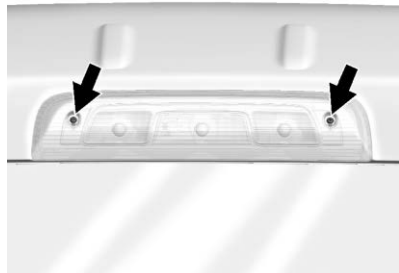
Feu d'arrêt central surélevé et éclairage du compartiment utilitaire

Cette procédure ne s'applique qu'à la cabine normale. Pour les cabines multi-places et double cabine, consulter votre concessionnaire.



1. Ampoules de lampes de caisse de chargement
2. Ampoule de feu de freinage central surélevé (CHMSL)

Pour remplacer l'une de ces ampoules :



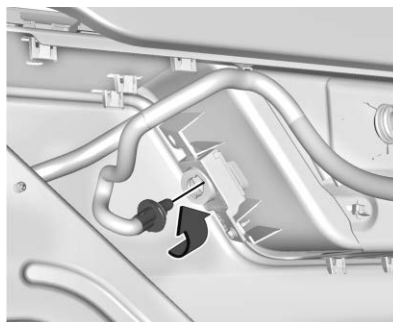
1. Enlever les vis et extraire l'ensemble de lampe.
2. Tourner la douille de l'ampoule dans le sens antihoraire et l'extraire en ligne droite.
3. Retirer l'ampoule directement de la douille.

Feu de la plaque d'immatriculation

Pour remplacer l'ampoule :

1. Atteindre l'arrière du pare-chocs arrière et localiser l'ampoule.

2. Tourner la douille de l'ampoule dans le sens antihoraire et extraire l'ampoule de la douille.



3. Remplacer l'ampoule et suivre l'étape 2 dans l'ordre inverse pour la reposer.

Réseau électrique

Surcharge de système électrique

Le véhicule possède des fusibles de protection contre une surcharge du circuit électrique. Les fusibles protègent également les dispositifs d'alimentation électrique du véhicule.

Remplacer un fusible grillé par un fusible neuf de dimension et de calibre identiques.

En cas de problème sur la route si un fusible doit être remplacé, il existe quelques fusibles de rechange et un extracteur de fusible dans le boîtier à fusibles gauche du tableau de bord. Un fusible de même ampérage doit être utilisé. Choisir un dispositif du véhicule inutilisé pour en reprendre le fusible qui devra être remplacé dès que possible.

Câblage des phares

Une surcharge électrique peut provoquer un clignotement des phares, voire leur extinction totale dans certains cas. Si ceci se produit, faire immédiatement vérifier le câblage des phares.

Essuie-glaces de pare-brise

Si le moteur d'essuie-glaces surchauffe à cause de neige lourde ou de glace, les essuie-glaces avant s'arrêteront jusqu'à ce que le moteur ait refroidi puis redémarreront.

Bien que le circuit soit protégé contre les surcharges électriques, une surcharge due à de la neige lourde ou de la glace peut endommager la timonerie d'essuie-glaces. Éliminer toujours la glace et la neige lourde du pare-brise avant d'utiliser les essuie-glaces.

Si la surcharge est due à un problème électrique et n'est pas causée par de la neige ou de la glace, faire corriger le problème.

Fusibles et disjoncteurs

Des fusibles et des disjoncteurs protègent les circuits électriques de votre véhicule contre les courts-circuits. Cette protection réduit fortement le risque de dommage provoqué par des problèmes électriques.



Les fusibles et disjoncteurs comportent une indication d'ampérage. Ne pas dépasser l'ampérage spécifié lors du remplacement des fusibles et disjoncteurs. L'utilisation d'un fusible ou d'un disjoncteur surdimensionné peut causer un incendie du véhicule. Ceci pourrait être cause de blessures graves, voire mortelles.

Pour vérifier un fusible, observer la bande argentée qui se trouve à l'intérieur du fusible. Si la bande est cassée ou fondue, remplacer le fusible. S'assurer de remplacer un

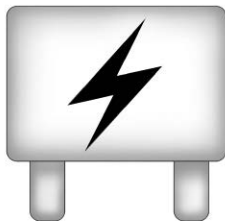
fusible endommagé par un fusible neuf de dimensions et de calibre identiques.

Des fusibles grillés peuvent temporairement être remplacés par d'autres fusibles de même ampérage retirés d'autres emplacements. Remplacer le fusible aussi rapidement que possible.

Bloc-fusibles de compartiment moteur

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

Le boîtier à fusibles de compartiment moteur est dans le compartiment moteur du côté passager du véhicule pour la série 1500 et du côté conducteur pour les séries 2500/3500.



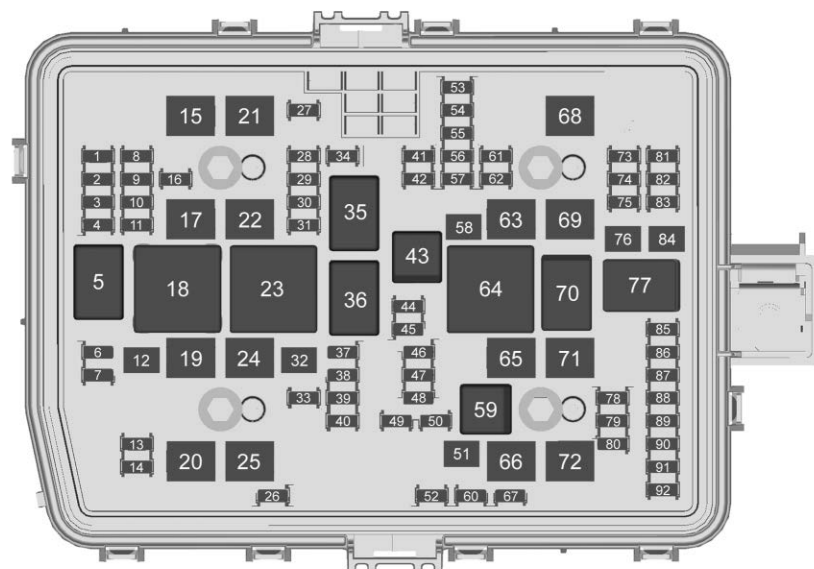
Soulever le couvercle pour accéder au bloc-fusibles.

Attention

Renverser du liquide sur des composants électriques du véhicule peut les endommager. Laisser toujours les couvercles sur les composants électriques.

Un extracteur de fusible est disponible dans le capuchon d'extrémité du tableau de bord côté gauche.

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.


Fusibles
Usage

1	Feux de route côté gauche

Fusibles
Usage

2	Feux de route côté droit

Fusibles
Usage

3	Phare côté gauche
4	Phare côté droit
6	TIM
7	—
8	Phare antibrouillard
9	VKM
10	—
11	Installateur police
12	—
13	Rondelle avant
14	Rondelle arrière
15	MSB conducteur
16	—
17	CENTRALE ÉLECTRIQUE INTERMÉDIAIRE GAUCHE 1
19	Convertisseur CC/CA
20	IECR 2 (LD) / EBCM2 (HD)

Fusibles	Usage	Fusibles	Usage	Fusibles	Usage
21	Passe MSB	39	—	51	Module de commande de la boîte de transfert
22	CENTRALE ÉLECTRIQUE INTERMÉDIAIRE GAUCHE 2	40	Allumage divers	52	Essuie-glace avant
24	EBCM 1	41	Feu de stationnement de la remorque	53	Feu d'arrêt central surélevé
25	REC (enregistrement)	42	Feu de stationnement droit	54	Feu de recul de remorque
26	—	44	—	55	Feu de recul de remorque
27	Klaxon	45	Deuxième pompe à carburant	56	SADS
28	—	46	Allumage du module de commande du moteur	57	Surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPM)
29	—	47	Allumage du module de commande de boîte de vitesses	58	Démarrateur (LD & HD DSL)
30	—	48	—	60	Gestion active de carburant 1
31	—	49	Module de commande de la boîte de vitesses	61	Système des émissions du véhicule (VES)
32	Désembueur de lunette arrière	50	Embrayage du climatiseur	62	Module de commande du châssis intégré/CVS
33	Rétroviseur chauffant				
34	Feu de stationnement gauche				
37	Remorque euro.				
38	TIM				

Fusibles	Usage
63	Batterie de remorque
65	Centrale électrique auxiliaire du compartiment moteur.
66	Moteur du ventilateur de refroidissement du côté gauche
67	Gestion active de carburant 2
68	—
69	Pignon de démarreur (LD) / Moteur de démarreur (HD essence)
71	Commande du
72	Ventilateur de refroidissement du côté droit
73	Feu arrière/clignotant de remorque du côté gauche
74	TIM
75	DEFC

Fusibles	Usage
76	RNG BDS électrique
78	Module de commande du moteur
79	Batterie auxiliaire
80	Pompe de liquide de refroidissement de l'habitacle
81	Feu arrière/clignotant de remorque du côté droit
82	TIM
83	FTZM
84	Frein de remorque
85	ENG
86	Module de commande du moteur
87	Injecteur B pair
88	Sonde B d'O ₂
89	Sonde A d'O ₂
90	Injecteur A impair

Fusibles	Usage
91	Module de commande du moteur Commande de papillon
92	Embrayage du ventilateur de refroidissement
Relais	Usage
5	Phares
18	Convertisseur CC/CA
23	Désembueur de lunette arrière
35	Feu de stationnement
36	Run/Crank (marche/démarrage)
43	Deuxième pompe à carburant
59	Embrayage du climatiseur

Relais	Usage
64	Moteur de démarreur (LD & HD DSL) / Embrayage du ventilateur de refroidissement (HD essence)
70	Pignon de démarreur (LD) / Moteur de démarreur (HD essence)
77	Groupe motopulseur

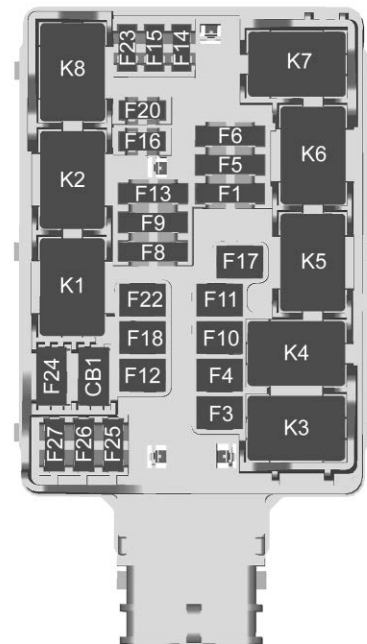
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments (Gauche)



Le volet d'accès au bloc-fusibles du côté gauche est sur le tableau de bord, côté conducteur.

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Enlever le couvercle pour accéder le boîtier de fusibles. Un extracteur de fusibles est présent dans le capuchon d'extrémité de tableau de bord côté gauche.



Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles	Usage
F1	Sièges arrière chauffants gauche/droite
F3	Remorque euro.
F4	—
F5	Traversin avant
F6	Sièges chauffants et ventilés gauche/droite
F8	Divertissement du siège arrière/Antivol
F9	Entrée passive/ Démarrage passif/ Module du siège conducteur
F10	—
F11	Pare-soleil
F12	Siège à commande électrique du passager
F13	Export/Prise de force/ Option d'équipement spécial 1
F14	—
F15	—

Fusibles	Usage
F16	AMP
F17	MFEG
F18	—
F20	Hayon
F22	Glace coulissante arrière
F23	—
F24	—
F25	—
F26	—
F27	—

Disjoncteurs Usage

CB1 —

Relais Usage

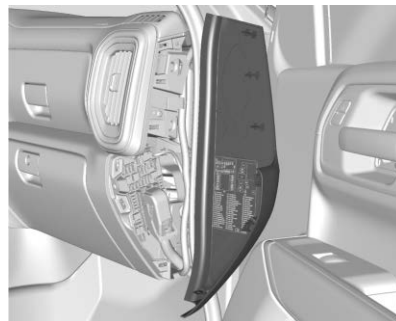
K1 Ouverture de glace coulissante arrière

K2 Fermeture de glace coulissante arrière

K3 MFEG principal 1

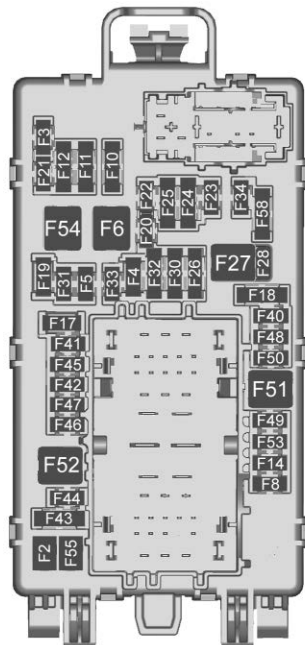
Relais	Usage
K4	MFEG secondaire 1
K5	MFEG secondaire 2
K6	MFEG principal 2
K7	Antivol
K8	—

Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments (Droit)

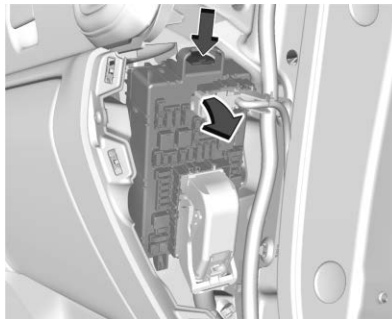


Le volet d'accès au bloc-fusibles du côté droit est sur le tableau de bord, côté passager.

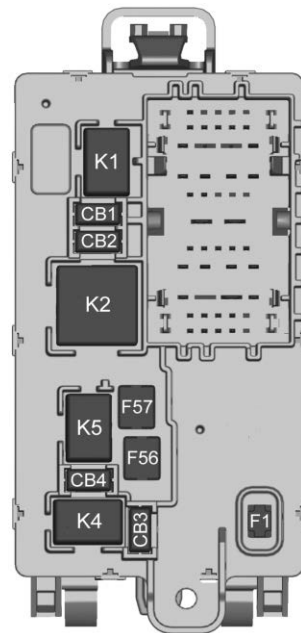
Déposer le couvercle pour accéder à l'avant du bloc-fusibles.



Pour accéder à l'arrière du bloc-fusibles :



1. Pousser la languette en haut du bloc-fusibles vers le bas.
2. Tirer le haut du bloc-fusible vers l'extérieur.
3. Inverser les opérations 1 à 2 pour la repose.



Arrière

436 Entretien du véhicule

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles	Usage
F1	Portes côté droit
F2	Portes du côté gauche
F3	Système de télécommande universelle
F4	—
F5	—
F6	Soufflante avant
F8	Commutateur de soutien lombaire
F10	Module confort/commodité 6/Module confort/commodité 7
F11	Siège/CLM
F12	Module confort/commodité 3/Module confort/commodité 5
F14	Module de rétroviseurs/glaces
F17	Commandes au volant

Fusibles	Usage
F18	VPM/OBS DET
F19	DLIS
F20	Sièges ventilés
F21	PAS R/C
F22	Volant de direction chauffant
F23	DIVERS R/C
F24	Allumage du groupe d'instruments/au plafond
F25	Chauffage, ventilation et climatisation allumage/chauffage, ventilation et climatisation auxiliaire
F26	Ports USB/Option d'équipement spécial/Prolongation de l'alimentation des accessoires
F27	Prise d'alimentation des accessoires/Prolongation de l'alimentation des accessoires

Fusibles	Usage
F28	Prise d'alimentation des accessoires/Batterie
F30	Module de diagnostic et de détection/Frein de stationnement
F31	Module confort/commodité 4
F32	Option d'équipement spécial/Connexion de liaison de données
F33	Module confort/commodité 8
F34	Éclairage de l'espace utilitaire
F40	CGM
F41	Infodivertissement 1
F42	TCP
F43	—
F44	AVM
F45	Module confort/commodité 2
F46	Chauffage, ventilation et climatisation/Batterie 1

Fusibles	Usage
F47	Groupe d'instruments/ Batterie
F48	Module de commande de la boîte de vitesses
F49	Module confort/ commodité 1
F50	—
F51	Batterie 1
F52	Batterie 2
F53	—
F54	Toit ouvrant
F55	Siège de conducteur à commande électrique
F56	TRANSFORMATEUR CC CC 1
F57	TRANSFORMATEUR CC CC 2
F58	Infodivertissement 2
Disjoncteurs	Usage
1	Prise d'alimentation des accessoires 2

Disjoncteurs	Usage
2	Prise d'alimentation des accessoires 1/ Allume-cigare
3	Prise d'alimentation d'accessoire 3
4	Prise d'alimentation des accessoires 4
Relais	Usage
K1	Run/Crank (marche/ démarrage)
K2	Prolongation de l'alimentation des accessoires/ Accessoire 1
K4	Prolongation de l'alimentation des accessoires/ Accessoire 2
K5	—

Roues et pneus

Pneus

Tous les véhicules GM neufs sont équipés de pneus de haute qualité provenant de l'un des plus importants fabricants de pneus. Reportez-vous au manuel de garantie pour de l'information concernant la garantie sur les pneus et le service après-vente. Pour de l'information supplémentaire, consulter le fabricant des pneus.



Avertissement

- Des pneus mal entretenus ou incorrectement utilisés sont dangereux.
- La surcharge des pneus peut les faire surchauffer par suite d'une courbure excessive. Ils peuvent

(Suite)

Avertissement (Suite)

éclater et provoquer un accident grave. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 226.

- Des pneus sous-gonflés posent le même danger que des pneus surchargés. Ceci pourrait entraîner un accident et causer des blessures graves. Vérifier fréquemment tous les pneus afin de maintenir la pression recommandée. La pression des pneus doit être vérifiée quand les pneus sont froids.
- Des pneus surgonflés risquent plus facilement d'être coupés, perforés ou déchirés en cas de

(Suite)

Avertissement (Suite)

choc brutal - comme lorsque vous passez sur un nid de poule. Garder les pneus à la pression recommandée.

- Les pneus usés ou les vieux pneus peuvent causer un accident. Si la bande de roulement des pneus est très usée, il faut les remplacer.
- Remplacer les pneus qui ont été endommagés suite à des impacts avec des nids de poule, des bordures, etc.
- Les pneus mal réparés peuvent causer un accident. Seul le concessionnaire ou un centre de service

(Suite)

Avertissement (Suite)

autorisé devrait réparer, remplacer, enlever ou poser les pneus.

- Ne pas faire patiner les pneus à une vitesse supérieure à 56 km/h (35 milles/h) sur les surfaces glissantes comme la neige, la boue, la glace, etc. Un patinage excessif peut faire éclater les pneus.

Pneus toutes saisons

Ce véhicule peut être équipé de pneus toute saison. Ces pneus sont conçus pour offrir de bonnes performances générales sur la plupart des revêtements routiers et dans la plupart des conditions météo. Les pneus d'origine fabriqués selon les critères de performance de pneus spécifiques à GM possèdent un code de spécification TPC marqué sur le

flanc. Les pneus toute saison d'origine peuvent être identifiés au moyen des deux derniers caractères de ce code TPC, qui sont « MS ».

Envisager le montage de pneus d'hiver sur le véhicule dans le cas où une conduite fréquente sur des routes recouvertes de neige ou de glace est prévue. Les pneus toute saison offrent une performance générale adéquate dans la plupart des conditions de conduite hivernale, mais ils ne vous procureront peut-être pas le même niveau d'adhérence ou de performance que les pneus d'hiver sur des routes enneigées ou glacées. Se reporter à *Pneus d'hiver* ➔ 439.

Pneus d'hiver

Ce véhicule n'est pas équipé de pneus d'hiver d'origine. Les pneus d'hiver sont conçus pour offrir une adhérence accrue sur les routes couvertes de neige ou de glace. Considérer poser des pneus d'hiver sur le véhicule si vous croyez conduire fréquemment sur des

routes couvertes de glace ou de neige. Consulter le concessionnaire pour obtenir des renseignements sur les offres de pneus d'hiver et sur le bon choix de pneus. Se reporter également à *Achat de pneus neufs* ➔ 463.

Lorsque le véhicule est équipé de pneus d'hiver, il pourrait y avoir une diminution de l'adhérence sur route sèche, une augmentation des bruits de route et une durée de vie de la bande de roulements plus courte. Après avoir posé des pneus d'hiver, porter attention aux changements de freinage et de comportement du véhicule

En cas d'utilisation de pneus d'hiver :

- Utiliser la même marque et le même type de semelle pour les quatre pneus.
- N'utiliser que des pneus à pli radial de même taille, de même limite de charge et de même cote de vitesse que les pneus d'origine.

Il est possible que vos pneus d'hiver présentant la même cote de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas offerts pour les pneus dont la cote de vitesse est H, V, W, Y et ZR. Si vous choisissez des pneus d'hiver présentant une cote de vitesse inférieure, ne jamais excéder la vitesse maximale des pneus.

Pneus taille mi-basse

Si le véhicule est équipé de pneus P275/60R20 ou 275/50R22, ceux-ci sont classifiés comme pneus à profil bas.

Attention

Les pneus à profil bas sont plus susceptibles d'être endommagés par les avaries routières et les impacts sur la bordure de la chaussée que les pneus à profil standard. Les dommages aux pneus et aux ensembles de roue peuvent survenir par suite d'un

(Suite)

Attention (Suite)

contact avec des imperfections ou des obstacles sur la chaussée, comme des nids de poule, ou des objets tranchants, ou du frottement sur une bordure. La garantie ne couvre pas ce genre de dommage. Vous devez maintenir la pression de gonflage appropriée et, autant que possible, éviter le contact avec les bordures, les nids de poule, et autres avaries routières.

Pneus tout-terrain

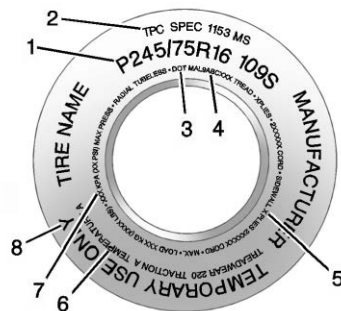
Ce véhicule peut être équipé de pneus tout-terrain. Ces pneus ont un bon rendement sur la plupart des chaussées, des conditions climatiques et hors route. Se reporter à *Conduite tout terrain* ➔ 216.

Le dessin de la bande de roulement de ces pneus peut s'user plus irrégulièrement que sur d'autres pneus. Envisager une permutation

des pneus à des intervalles plus fréquents que 12 000 km (7 500 miles) si une usure irrégulière est constatée lors de l'inspection des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus* ➔ 458.

Étiquette sur paroi latérale du pneu

Des renseignements utiles sont moulés sur le flanc du pneu. Les exemples illustrent les renseignements qui se trouvent habituellement sur le flanc d'un pneu de véhicule de tourisme ou de camionnette.



**Pneu de rechange/passager
(grandeur « P-Metric »)**

(1) Dimensions des pneus : Le code de dimensions du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres définissant la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction, et la description d'utilisation d'un pneu. Se reporter à l'illustration « Code de dimension du pneu » plus loin dans cette section.

(2) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu) :

Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(3) DOT (Department of Transportation) (ministère des Transports) :

Le code DOT indique que le pneu répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur établies par le ministère des transports des États-Unis.

Date de construction des pneus DOT :

Les quatre derniers chiffres du TIN indiquent la date de construction du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine

(01-52) et les deux derniers chiffres l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2010 sera indiquée par la date DOT à quatre chiffres 0310.

(4) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu) :

Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(5) Composition de la

carcasse du pneu : Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

(6) Normes UTQG (Uniform Tire Quality Grading) (système de classement uniforme de la qualité des pneus) :

Les fabricants de pneus doivent classer les pneus en fonction de trois facteurs de performance : l'usure de la bande de roulement, l'adhérence et la résistance à la chaleur. Pour plus de renseignements, se reporter à *Classification uniforme de la qualité des pneus* ⇨ 465.

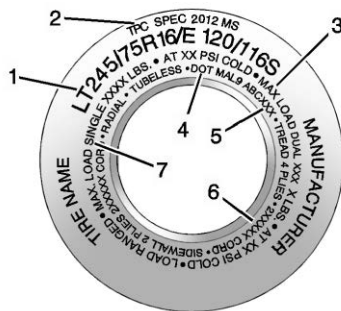
(7) Limite de charge de gonflage maximale à froid :

Charge maximale pouvant être transportée et pression de gonflage maximale nécessaire pour supporter cette charge. Pour plus de renseignements sur la pression de gonflage recommandée, se reporter aux rubriques *Pression des pneus* ⇨ 448 et

Limites de charge du véhicule ⇨ 226.

(8) Usage temporaire

seulement : Utiliser un pneu de rechange temporaire uniquement jusqu'à la réparation du pneu de route. La roue de secours ne peut être utilisée à plus de 112 km/h (70 mi/h) ou 88 km/h (55 mi/h) en tirant une remorque, et à la pression de gonflage correcte. Se reporter à *Pneu de secours pleine dimension* ⇨ 484.



**Pneu de camionnette (grandeur
« LT-Metric »)**

(1) Dimensions des pneus : Le code de dimension du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définissent la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction et la description d'utilisation d'un pneu. Se reporter à l'illustration « Code de dimension du pneu » plus loin dans cette section pour plus de détails.

(2) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu) :

Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(3) Charge maximale des pneus jumelés :

Charge maximale pouvant être transportée et pression de gonflage maximale nécessaire pour supporter cette charge lorsque des pneus jumelés sont utilisés. Pour plus de renseignements sur la pression de gonflage recommandée, se reporter aux rubriques *Pression des pneus* ⇨ 448 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 226.

(4) DOT (Department of Transportation) (ministère des Transports) : Le code DOT indique que le pneu répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur établies par le ministère des transports des États-Unis.

Date de construction des pneus DOT : Les quatre derniers chiffres du TIN indiquent la date de construction du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01-52) et les deux derniers chiffres l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2010 sera indiquée par la date DOT à quatre chiffres 0310.

(5) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu) : Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du

fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

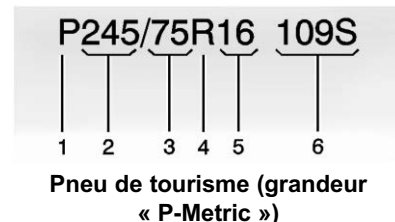
(6) Composition de la carcasse du pneu : Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

(7) Charge maximale de pneu unique : Charge maximale pouvant être transportée et pression de gonflage maximale nécessaire pour supporter cette charge lorsque des pneus simples sont utilisés. Pour plus de renseignements sur la pression de gonflage recommandée, se reporter aux rubriques *Pression des pneus* ⇨ 448 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 226.

Désignations des pneus

Dimensions des pneus

Les exemples montrent une dimension de pneu typique de véhicule de tourisme ou de camionnette.



(1) Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric ») : Version américaine du système de dimensions métriques. La lettre P initiale indique un pneu de voiture de tourisme conforme aux normes de la Tire and Rim Association américaine.

(2) Largeur des pneus :

Mesure (trois premiers chiffres) indiquant la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(3) Rapport d'aspect : Nombre à deux chiffres indiquant le rapport hauteur/largeur du pneu. Par exemple, un rapport d'aspect de 75, tel qu'indiqué à l'élément C de l'illustration du pneu, signifie que la hauteur du pneu équivaut à 75 % de sa largeur.

(4) Code de construction :

Lettre utilisée pour indiquer le type de construction de la carcasse du pneu. La lettre R indique qu'il s'agit d'un pneu à structure radiale, la lettre D indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale.

(5) Diamètre des jantes :

Diamètre de la roue en pouces.

(6) Description d'entretien :

Ces caractères indiquent l'indice de charge et la cote de vitesse d'un pneu. L'indice de charge représente la capacité de charge qu'un pneu peut transporter. La cote de vitesse indique la vitesse maximale à laquelle un pneu peut transporter une charge.

LT245/75R16 E120/116S

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric »)

(1) Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric ») :

Version américaine du système de dimensions métriques des pneus. Les lettres LT (camionnette), les deux premiers caractères indiquant les dimensions du pneu, signifient

que ce pneu est conforme aux normes de la Tire and Rim Association des États-Unis.

(2) Largeur des pneus :

Mesure (trois premiers chiffres) indiquant la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(3) Rapport d'aspect : Nombre à deux chiffres indiquant le rapport hauteur/largeur du pneu. Par exemple, un rapport d'aspect de 75, tel qu'indiqué au repère 3 de l'illustration de pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric »), signifie que la hauteur du pneu équivaut à 75% de sa largeur.

(4) Code de construction :

Lettre utilisée pour indiquer le type de construction de la carcasse du pneu. La lettre R indique qu'il s'agit d'un pneu à structure radiale, la lettre D indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale.

(5) Diamètre des jantes :

Diamètre de la roue en pouces.

(6) Limite de charge : Limite de charge.

(7) Description d'entretien : La description d'utilisation indique l'indice de charge et la cote de vitesse d'un pneu. Par exemple les deux nombres 120/116 représentent l'indice de charge pour une utilisation en roue simple et roues jumelées (simple/jumelées). La cote de vitesse est la vitesse maximale approuvée à laquelle un pneu peut transporter une charge.

Terminologie et définitions de pneu

Pression d'air : Force exercée par l'air à l'intérieur du pneu exprimée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi).

Poids des accessoires : Poids combinés des accessoires en option. Quelques exemples d'accessoires en option : boîte de vitesses automatique, lève-vitres électriques, sièges à commande électrique et climatisation.

Rapport d'aspect : Rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

Ceinture : Ensemble de câbles caoutchoutés entre les plis et la bande de roulement. Ces câbles peuvent être faits d'acier ou d'autres matériaux de renforcement.

Talon : Partie du pneu contenant les câbles d'acier et qui s'appuient contre la jante lorsqu'il est monté sur une roue.

Pneu à carcasse diagonale : Pneu dont les plis se croisent à un angle inférieur à 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Pression des pneus à froid :

La pression de l'air dans un pneu, mesurée en kPa (kilo Pascal) ou en psi (livres par pouces carrés), avant que le pneu n'ait accumulé de la chaleur pendant le trajet. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 448.

Poids de la courbe : Poids total du véhicule comprenant les équipements de série et les équipements en option, de même que la capacité maximale de carburant, d'huile moteur et de liquide de refroidissement, mais sans passager ni chargement.

Marquage DOT : Code moulé sur le flanc d'un pneu signifiant qu'il répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur du U.S. Department of Transportation (DOT) (ministère des transports des États-Unis). Le marquage DOT comporte le

numéro d'identification du pneu, une indication alphanumérique qui identifie également le fabricant, l'usine de fabrication, la marque et la date de fabrication.

PNBV : Poids nominal brut du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 226.

PNBE AVANT : Poids nominal brut sur l'essieu avant. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 226.

PNBE ARRIÈRE : Poids nominal brut sur l'essieu arrière. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 226.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique : Côté d'un pneu asymétrique devant toujours être monté sur le côté extérieur du véhicule.

KiloPascal (kPa) : Unité métrique pour la pression d'air.

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric ») : Pneu monté sur les camionnettes et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Indice de charge : Nombre situé entre 1 et 279 et représentant la capacité de charge d'un pneu.

Pression de gonflage maximale : Pression d'air maximale à laquelle un pneu froid peut être gonflé. La pression d'air maximale est moulée sur le flanc du pneu.

Charge maximale : Limite de charge qu'un pneu gonflé à la pression d'air maximale permise peut supporter.

Poids maximal du véhicule en charge : Somme du poids à vide, du poids des accessoires, de la capacité nominale du véhicule et du poids des options d'usine.

Poids normal des occupants : Poids déterminé par le nombre de sièges, multiplié par 68 kg (150 livres). Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 226.

Répartition des occupants : Places assises désignées.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique : Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver sur le côté extérieur du véhicule. Côté du pneu dont le flanc est blanc et qui comporte des lettres blanches ou le nom du fabricant, la marque et/ou le modèle du pneu moulé sur le pneu et dont le relief est plus accentué que celui des mêmes renseignements indiqués sur l'autre flanc.

Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric ») : Pneu monté sur les voitures de tourisme et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Pression de gonflage

recommandée : Pression de gonflage des pneus recommandée par le fabricant telle qu'elle est indiquée sur l'étiquette des pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 448 et

Limites de charge du véhicule ⇨ 226.

Pneu radial : Pneu dont les plis de la carcasse se croisent à un angle de 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Jante : Support de métal d'un pneu et sur lequel s'appuie le talon.

Flanc : Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon.

Cote de vitesse : Système alphanumérique indiquant la capacité d'un pneu à rouler à une vitesse déterminée.

Adhérence : Friction entre le pneu et la chaussée. Degré d'adhérence fournie.

Bande de roulement : Partie du pneu en contact avec la chaussée.

Indicateurs d'usure : Bandes étroites, appelées parfois repères d'usure, qui apparaissent sur la bande de roulement pour indiquer que la profondeur des sculptures n'est plus que de 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à la rubrique *Quand faut-il remplacer les pneus?* ⇨ 462.

Normes de qualité de pneus uniformes : Système d'information sur les pneus fournissant aux consommateurs des cotes sur la traction, la température et l'usure de la bande de roulement des pneus. Les cotes sont déterminées par chaque fabricant de pneus, selon les procédures d'essais

gouvernementales. Ces cotes sont moulées sur le flanc des pneus. Se reporter à *Classification uniforme de la qualité des pneus* ⇨ 465.

Capacité nominale du véhicule : Nombre de places assises désignées, multiplié par 68 kg (150 livres), plus le poids de la charge établi. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 226.

Charge maximale sur le pneu : Charge exercée sur un pneu en raison du poids à vide, du poids des accessoires, du poids des occupants et du poids de la charge.

Étiquette du véhicule : Une étiquette, apposée en permanence à un véhicule, affichant la capacité nominale du véhicule et indiquant la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage recommandée. Se reporter à

« Étiquette d'information sur les pneus et le chargement » sous *Limites de charge du véhicule* ⇨ 226.

Pression des pneus

Pour bien fonctionner, la pression d'air des pneus doit être adéquate.



Avertissement

Ni le sous-gonflage ni le surgonflage des pneus ne sont appropriés. Les pneus sous-gonflés, ou les pneus qui ne sont pas suffisamment remplis d'air, peuvent entraîner :

- Les pneus qui sont surchargés ou qui surchauffent pourraient éclater.
- S'use prématurément ou irrégulièrement.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Augmente la consommation de carburant.

Les pneus sur-gonflés, ou les pneus qui sont trop remplis d'air, peuvent amener :

- S'use prématurément.
- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Rend la conduite inconfortable.
- Est plus vulnérable aux dangers routiers.

L'étiquette d'information sur les pneus et la charge, présente sur le véhicule, indique les pneus de l'équipement d'origine ainsi que les pressions de gonflage des pneus correctes à froid. La

pression recommandée est la pression d'air minimale nécessaire pour soutenir le véhicule en charge maximale.

Pour obtenir plus de renseignements sur la charge pouvant être transportée par le véhicule et un exemple de l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement, se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 226. La charge du véhicule influence la tenue de route du véhicule et le confort de la suspension. Ne jamais dépasser le poids prévu pour la charge du véhicule.

Quand les vérifier

Contrôler la pression des pneus au moins une fois par mois.

Ne pas oublier la roue de secours, si le véhicule en est doté. Se reporter à *Pneu de secours pleine dimension* ⇨ 484 pour de plus amples informations.

Comment procéder à la vérification

Utiliser un manomètre de poche de bonne qualité pour vérifier la pression des pneus. La pression correcte d'un pneu ne peut pas être déterminée en le regardant. Vérifier la pression des pneus quand ils sont froids, c'est-à-dire quand le véhicule n'a pas été conduit depuis au moins trois heures ou sur moins de 1,6 km (1 mille).

Retirer le bouchon de la tige de valve. Appuyer fermement le manomètre pour pneus contre la valve afin de mesurer la pression. Si la pression de gonflage à froid correspond à celle recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge, aucun réglage supplémentaire n'est requis. Si la pression de gonflage est faible, ajouter de l'air jusqu'à la pression de

gonflage recommandée. Si la pression de gonflage est trop élevée, appuyer sur la tige métallique au centre de la valve du pneu pour décharger de l'air.

Vérifier à nouveau la pression du pneu au moyen du manomètre.

Remettre les bouchons de valves sur les corps des valves pour les protéger des saletés et de l'humidité et pour empêcher les fuites. Utiliser uniquement des bouchons de valve conçus par GM pour le véhicule. Les capteurs TPMS pourraient être endommagés et ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Pression des pneus pour le fonctionnement haute vitesse



Avertissement

La conduite à haute vitesse, 160 km/h (100 mi/h) ou plus, ajoute une tension sur les pneus. Une conduite à haute vitesse soutenue entraîne une accumulation de chaleur excessive, ce qui peut causer une défaillance soudaine des pneus. Ceci pourrait causer un accident et vous risquez de vous tuer et de tuer d'autres personnes. Certains pneus cotés pour la haute vitesse exigent un réglage de pression de gonflage pour une utilisation à haute vitesse. Lorsque la limite de vitesse et les conditions routières permettent de conduire le véhicule à grande vitesse, s'assurer que les pneus sont cotés pour une utilisation à haute

(Suite)

Avertissement (Suite)

vitesse, sont en bon état et sont réglés à la bonne pression de gonflage des pneus froids pour la charge du véhicule.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus (TPMS) utilise une technologie radio et des capteurs pour vérifier le niveau de pression des pneus. Les capteurs TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (selon le cas), doit être vérifié mensuellement à froid et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule mentionnée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule possède des pneus de

taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage correct pour ces pneus.)

À titre de fonction supplémentaire de sécurité, votre véhicule a été équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression des pneus ou si un ou plusieurs pneus sont significativement dégonflés.

Par conséquent, quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression correcte. Le fait de conduire avec un pneu dégonflé de manière significative, peut entraîner un échauffement de pneu et sa défaillance.

Un gonflement insuffisant peut également réduire l'économie de carburant et la durée de vie de la bande de roulement, et peut

empêcher un bon comportement du véhicule ainsi que réduire sa capacité de freinage.

Veuillez noter que le système TPMS n'est pas un substitut à un entretien correcte des pneus et qu'il en va de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression correcte des pneus, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau de déclenchement du témoin de basse pression des pneus TPMS.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie TPMS indiquant lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin d'anomalie TPMS est associé à la lampe témoin de basse pression de gonflage des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, la lampe témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumée en permanence. Cette séquence se poursuit jusqu'aux prochains démarrages du véhicule pendant toute la durée du dysfonctionnement.

Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou signaler une basse pression de gonflage des pneus comme prévu. Les dysfonctionnements TPMS peuvent se produire pour de nombreuses raisons, telles que l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de type différent empêchant le fonctionnement correct du système de surveillance de pression des pneus. Toujours vérifier la lampe témoin de dysfonctionnement du système de surveillance de pression des pneus après le remplacement d'un(e) ou plusieurs pneus ou roues sur votre véhicule afin de vous assurer que les pneus et roues de rechange permettent au système TPMS de continuer à fonctionner correctement.

Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 451.

Se reporter à *Énoncé de fréquence radio* ⇨ 548.

Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le TPMS est conçu pour avertir le conducteur en cas de basse pression de pneu. Les capteurs du TPMS sont montés sur chaque ensemble de roue, à l'exception de l'ensemble de roue de secours. Les capteurs du TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.



Si une pression basse de pneu est détectée, le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) allume le témoin d'avertissement de

basse pression de pneu du groupe d'instruments du tableau de bord. Si le témoin s'allume, s'arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression recommandée mentionnée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 226.

Un message de contrôle de la pression d'un pneu précis s'affiche à l'écran du Centralisateur Informatique de Bord (CIB). Le témoin d'avertissement de basse pression de pneu et le message d'avertissement du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que les pneus soient gonflés à la pression appropriée. Si le véhicule est équipé de boutons de CIB, on peut consulter les pressions des pneus. Pour de plus amples renseignements et des détails sur le fonctionnement et les écrans du CIB, se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 164 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Niveau moyen et élevé)* ⇨ 166.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression d'air diminue et qu'il convient de gonfler à la pression correcte.

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique la taille des pneus d'origine du véhicule et la pression de gonflage correcte à froid. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 226 pour un exemple d'étiquette d'information sur les pneus et le chargement ainsi que pour connaître son emplacement. Se reporter également à *Pression des pneus* ⇨ 448.

Le TPMS peut vous avertir en cas de basse pression d'un pneu, mais ne remplace pas l'entretien normal des pneus. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus* ⇨ 458, *Permutation des pneus* ⇨ 459 et *Pneus* ⇨ 437.

Attention

Les enduits d'étanchéité pour pneu ne sont pas tous identiques. Un enduit d'étanchéité pour pneu non approuvé pourrait endommager les capteurs du système TPMS. Les dommages aux capteurs du TPMS sont causés en raison de l'utilisation d'un mauvais enduit d'étanchéité qui n'est pas couvert par la garantie du véhicule. Utiliser toujours et uniquement l'enduit d'étanchéité pour pneus approuvé par GM disponible chez votre concessionnaire ou fourni avec le véhicule.

Témoin et message de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

Le TPMS ne fonctionnera pas correctement si un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou inopérants. Lorsque le système

détecte une défaillance, le témoin de pression basse de pneu clignote pendant une minute environ puis reste allumé pendant le restant du cycle d'allumage. Un message d'avertissement s'affiche également au CIB. Le témoin de panne et le message du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que le problème soit corrigé. Les conditions d'activation sont notamment :

- Un des pneus de route a été remplacé par le pneu de secours. Le pneu de secours n'est pas équipé du capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le témoin d'anomalie et le message du CIB devraient s'éteindre après le remplacement de la roue et une fois que le processus d'appariement de capteur TPMS s'est déroulé avec succès. Se reporter à la rubrique « Processus d'appariement de capteur TPMS » plus loin dans cette section.

- Le processus d'appariement de capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) n'a pas été effectué ou n'a pas réussi après permutation des pneus. Le témoin de défaillance et le message du CIB doivent disparaître une fois que le processus d'appariement de capteur a réussi. Se reporter à « Processus d'appariement de capteur TPMS » plus loin dans cette section.
- Un ou plusieurs capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) sont manquants ou endommagés. Le témoin de défaillance et le message du CIB disparaîtront une fois que les capteurs TPMS seront posés et que le processus d'appariement de capteur aura réussi. Consulter votre concessionnaire pour intervention.
- Les pneus ou roues de remplacement ne correspondent pas aux pneus ou roues

d'origine. Des pneus et roues différents de ceux recommandés peuvent empêcher le fonctionnement correct du TPMS. Se reporter à *Achat de pneus neufs* ➔ 463.

- Le fonctionnement d'appareils électroniques ou la proximité d'installations utilisant des ondes radio de fréquences similaires à celles du TPMS peut entraîner une défaillance des capteurs du TPMS.

Si le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne fonctionne pas correctement, il ne peut pas détecter ou signaler une basse pression de pneu. Consulter votre concessionnaire si le témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) et le message du CIB apparaissent et restent allumés.

Alerte de remplissage de pneu (selon l'équipement)

Ce dispositif fournit des alertes visuelles et sonores à l'extérieur du véhicule pour faciliter le gonflage d'un pneu sous-gonflé à la pression de gonflage à froid recommandée.

Lorsque le témoin d'avertissement de basse pression de pneu s'allume :

1. Stationner le véhicule dans un endroit plat et sûr.
2. Serrer fermement le frein de stationnement.
3. Placer le véhicule en position de stationnement (P).
4. Ajouter de l'air au pneu sous-gonflé. Le feu clignotant se met à clignoter.

Lorsque la pression recommandée est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois, le feu clignotant arrête de clignoter et reste allumé fixement un court moment.

Répéter ces étapes pour tous les pneus dont le sous-gonflage a activé l'allumage du témoin de basse pression des pneus.

Avertissement

Le surgonflage d'un pneu peut provoquer sa rupture et présente un risque de blessures, pour vous-même ou pour les autres. Ne pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu. Voir *Étiquette sur paroi latérale du pneu* ⇨ 440 ou *Limites de charge du véhicule* ⇨ 226.

Si le pneu est sous-gonflé de plus de 35 kPa (5 psi), l'avertisseur sonore retentit plusieurs fois et le feu clignotant continue à clignoter pendant plusieurs secondes après l'arrêt du gonflage. Pour relâcher et corriger la pression alors que le feu clignotant clignote encore, presser brièvement le centre de la tige de

valve. Lorsque la pression recommandée est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois.

Si le feu clignotant ne clignote pas dans les 15 secondes suivant le début du gonflage du pneu, l'alerte de remplissage de pneu n'est pas activée ou ne fonctionne pas.

Si les feux de détresse sont en fonction, le retour visuel de l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionnera pas correctement.

Le TPMS n'activera pas correctement l'alerte de remplissage de pneu dans les conditions suivantes :

- Il y a une interférence provenant d'un appareil ou émetteur externe.
- La pression d'air provenant du dispositif de gonflage n'est pas suffisante pour gonfler le pneu.
- Il y a une défaillance du TPMS.
- Il y a une défaillance de l'avertisseur sonore ou des clignotants.

- Le code d'identification du capteur TPMS n'est pas enregistré dans le système.
- La batterie du capteur TPMS est faible.

Si l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionne pas à cause d'une interférence du TPMS, déplacer le véhicule de 1 m (3 pi) en avant ou en arrière et réessayer. Si l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionne pas, utiliser une jauge de pression de pneu.

Processus d'appariement de capteur TPMS

Chaque capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) possède un code unique d'identification. Le code d'identification doit être apparié avec une nouvelle position de pneu/roue après la permutation des pneus du véhicule ou le remplacement d'un ou de plusieurs capteurs TPMS. De plus, le processus d'appariement de capteur TPMS doit être effectué après le remplacement d'un pneu de réserve

par un pneu de route contenant un capteur TPMS. Le témoin de panne et le message du CIB doivent s'éteindre lors du cycle d'allumage suivant. Les capteurs sont appariés aux positions de pneu/roue, à l'aide d'un outil de réapprentissage TPMS, dans l'ordre suivant : pneu avant du côté du conducteur, pneu avant du côté du passager, pneu arrière du côté du passager et pneu arrière du côté du conducteur. Consulter votre concessionnaire pour une intervention ou pour l'achat d'un outil de réapprentissage. Un outil de réapprentissage TPMS peut également être acheté. Consulter Outil d'activation du capteur d'analyseur-contrôleur de pression des pneus sur www.gmtoolsandequipment.com ou appeler le 1-800-GM TOOLS (1-800-468-6657).

Il faut deux minutes pour associer la première position de pneu/roue et cinq minutes en tout pour associer les quatre positions de pneus/roues. Si ces délais sont dépassés, le processus d'appariement est interrompu et doit être recommencé.

Le processus d'appariement de capteur TPMS s'effectue de la façon suivante :

1. Serrer le frein de stationnement.
2. Mettre le contact sans démarrer le véhicule.
3. CIB de niveau supérieur uniquement : s'assurer que l'option de page d'information sur la pression des pneus est activée. Les pages d'information du CIB peuvent être activées et désactivées au moyen du menu Options. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 164 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Niveau moyen et élevé)* ⇨ 166.
4. Si le véhicule est équipé d'un CIB de niveau supérieur, utiliser les commandes du CIB du côté droit du volant pour faire défiler l'écran de pression des pneus, sous la page d'informations du CIB.

Si le véhicule possède un CIB de base, utiliser la tige de réinitialisation du compteur journalier pour faire défiler l'écran de pression des pneus.

5. Si le véhicule est équipé d'un CIB haut de gamme, maintenir enfoncée la molette située au centre des commandes du CIB du côté droit du volant.

Si le véhicule est équipé d'un CIB de base, maintenir enfoncée la tige de réinitialisation du compteur journalier pendant cinq secondes environ. Un message demandant si le processus doit commencer s'affiche. Sélectionner yes (oui) et appuyer sur la tige de réinitialisation du compteur journalier pour confirmer la sélection.

L'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le récepteur est en mode d'apprentissage et le message

APPRENTISSAGE PNEU EN COURS s'affiche à l'écran du CIB.

6. Commencer par le pneu avant côté conducteur.
7. Placer l'outil de réapprentissage contre le flanc du pneu, à proximité de la tige de valve. Ensuite, appuyer sur le bouton pour activer le capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Un pialement de l'avertisseur sonore confirme que le code d'identification du capteur a été associé à cette position de pneu et de roue.
8. Passer au pneu avant côté passager et répéter la procédure de l'étape 7.
9. Passer au pneu arrière côté passager et répéter la procédure de l'étape 7.
10. Passer au pneu arrière côté conducteur et répéter la procédure de l'étape 7. L'avertisseur sonore retentit

deux fois pour indiquer que le code d'identification de capteur a été apparié avec le pneu arrière côté conducteur et que le processus d'appariement des capteurs TPMS n'est plus actif. Le message APPRENTISSAGE PNEU EN COURS (apprentissage des pneus) s'efface de l'écran du CIB.

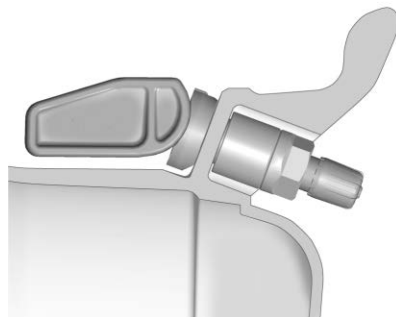
11. Couper le contact.
12. Régler les quatre pneus au niveau de pression d'air recommandé selon les indications figurant sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement.

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus de remorque

Selon l'équipement, le système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS) est conçu pour surveiller la pression des pneus de la remorque et avertir le conducteur en cas de basse pression. Les capteurs TTPMS pour

quatre pneus sont fournis. Le système peut recevoir une remorque avec jusqu'à six pneus si des capteurs supplémentaires sont achetés chez le concessionnaire. De plus, le système peut être couplé avec jusqu'à cinq remorques individuelles.

Avant l'utilisation, le véhicule doit apprendre les capteurs en suivant le processus d'apprentissage. Se reporter à *Application de remorque* ⇨ 358.



Contactez votre centre d'entretien de remorque ou le centre d'entretien des pneus pour faire poser les

capteurs de pression à l'intérieur des pneus de la remorque. Le technicien doit insérer la tige du capteur par le trou de la roue de remorque. Lorsque le capteur est correctement positionné, l'écrou sur la tige du capteur doit être serré à 8 N•m (6 lb ft). Lors du montage du pneu de la remorque sur la roue de la remorque, veiller à ne pas endommager le capteur.

L'application Trailing (remorquage) peut être utilisée pour visualiser la pression des pneus après avoir saisi la pression recommandée pour les pneus de la remorque. Consulter la plaque signalétique des pneus de la remorque sur la remorque ou sur le flanc des pneus de la remorque pour connaître la pression recommandée.

Le système est compatible avec les pneus de remorque qui ont des valeurs de pression de 103 à 689 kpa (15 à 100 psi). Le trou dans la roue pour la tige du pneu doit avoir un diamètre de 11,43 mm (0,453 po). L'utilisation des capteurs

de pression sur une roue avec un trou de tige de taille différente pourrait entraîner une perte d'air du pneu.

Si une basse pression des pneus de remorque est détectée, le système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS) affiche un message d'avertissement sur le CIB. Si le message d'avertissement s'affiche, s'arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression recommandée indiquée sur l'étiquette des pneus de la remorque.

De plus, le système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS) surveille la température des pneus de la remorque. Si le système détecte une température élevée sur un ou plusieurs pneus de remorque, un message d'avertissement s'affiche sur au CIB. Si ce message d'avertissement s'affiche, s'arrêter dès que possible et inspecter le pneu de remorque surchauffé. Les causes courantes d'une température

élevée des pneus de remorque sont le sous-gonflage, la surcharge ou les dommages aux pneus.

Message de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS)

Le système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS) ne fonctionnera pas correctement si un ou plusieurs des capteurs de pneus de la remorque sont manquants ou inutilisables. Si le système détecte une défaillance, un message au CIB indique que le système nécessite un entretien. Certaines des conditions qui peuvent provoquer l'apparition du message d'entretien sont les suivantes :

- Un des pneus de la remorque a été remplacé par le pneu de secours qui n'a pas de capteur du système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS) appris. Le message du CIB devrait s'éteindre après l'installation du capteur de

pression dans le pneu, et le processus d'apprentissage s'effectue avec succès. Se reporter à « Processus d'apprentissage du capteur du système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS) » sous *Application de remorquage* ⇨ 358.

- Le processus d'apprentissage du capteur du système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS) n'a pas été effectué ou n'a pas été mené à terme avec succès. Le message du CIB doit s'éteindre après avoir terminé avec succès le processus d'apprentissage du capteur. Se reporter à « Processus d'apprentissage du capteur du système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS) » sous *Application de remorquage* ⇨ 358.
- Un ou plusieurs capteurs du système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS) sont manquants ou

endommagés. Le message au CIB doit s'éteindre lorsque les capteurs TTPMS sont posés et que le processus d'apprentissage du capteur est effectué avec succès. Se reporter à « Processus d'apprentissage du capteur du système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS) » sous *Application de remorquage* ⇨ 358.

- L'utilisation d'appareils électroniques ou la proximité d'installations utilisant des fréquences radio similaires au système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS) pourrait causer des interférences avec le TTPMS, ce qui pourrait entraîner une perte de réception du signal du capteur.
- Si le système ne reçoit pas le signal d'un capteur individuel, un message d'erreur peut ne pas survenir tant que le véhicule n'a pas roulé pendant un certain temps.

Si le TTPMS ne fonctionne pas correctement, il ne peut pas détecter ou signaler un pneu dégonflé. Consulter votre concessionnaire pour l'entretien si le message s'allume sur le CIB et reste allumé lorsque la pression des pneus de la remorque a été vérifiée et jugée correcte.

Inspection des pneus

Nous préconisons une inspection des pneus, y compris du pneu de secours, si le véhicule en a un, afin de vérifier s'ils ne sont pas usés ou endommagés, au moins une fois par mois.

Remplacer le pneu dans les cas suivants :

- Les témoins sont visibles à trois endroits ou plus sur le pourtour du pneu.
- De la corde ou du tissu est visible à travers le caoutchouc du pneu.

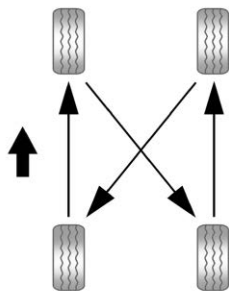
- La semelle ou le flanc est fendillé, coupé ou entaillé suffisamment pour exposer le câblé ou la trame.
- Le pneu a une bosse, un ballonnement ou une déchirure.
- Le pneu est crevé, entaillé ou a des dommages impossibles à réparer de façon satisfaisante du fait de leur importance ou de leur emplacement.

Permutation des pneus

Les pneus doivent être permutés tous les 12 000 km (7 500 milles). Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 511.

Les pneus sont permutés pour obtenir une usure plus uniforme de tous les pneus. La première permutation est la plus importante.

Chaque fois qu'on remarque de l'usure anormale, effectuer une permutation des pneus dès que possible, vérifier la bonne pression de gonflage des pneus et rechercher des dommages aux pneus ou aux roues. Si l'usure anormale se poursuit après la permutation, vérifier l'alignement des roues. Se reporter à *Quand faut-il remplacer les pneus?* ⇨ 462 et *Remplacement de roue* ⇨ 467.



Utiliser ce schéma de permutation au moment de permuter les pneus si le véhicule est équipé de roues arrière simples.

Permutation des pneus jumelés

Lorsque le véhicule est neuf, ou lors de chaque remplacement ou entretien d'une roue, d'un boulon de roue ou d'un écrou de roue, vérifier le couple de serrage de l'écrou de roue après 160, 1 600, et 10 000 km (100, 1 000, et 6 000 milles) de conduite. Pour l'information sur le couple et le serrage correct des écrous de roue, voir « Dépose d'un pneu crevé et installation du pneu de rechange » sous *Changement de pneu* ⇨ 471 et « Couple de serrage des écrous de roue » sous *Capacités et spécifications* ⇨ 531 et « Dépose d'un pneu

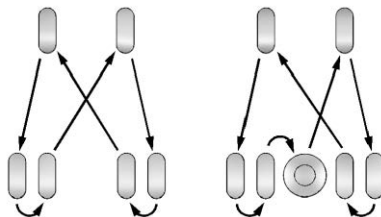
crevé et installation du pneu de rechange » sous *Changement de pneu* ⇨ 471.

Le pneu extérieur d'une roue jumelée s'use habituellement plus rapidement que le pneu intérieur. Les pneus durent plus longtemps et s'usent de façon plus uniforme s'ils sont permutés. Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ 458 et à *Permutation des pneus* ⇨ 459. Se reporter également à *Programme entretien* ⇨ 511.

Avertissement

Si le véhicule est utilisé avec un pneu sous-gonflé, ce pneu peut surchauffer. Un pneu surchauffé peut perdre de l'air subitement ou s'enflammer. Vous-même ou d'autres personnes pourriez être blessés. Gonfler adéquatement tous les pneus, y compris celui de la roue de secours.

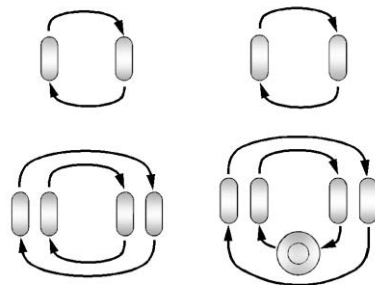
Pour des informations sur la pression correcte de pneu, se reporter à la rubrique *Pression des pneus* ⇨ 448.



Utiliser ce schéma de permutation au moment de permuter les pneus si le véhicule est équipé de roues arrière doubles (sauf pour les roues en aluminium forgé poli).

Le véhicule doté de roues doubles en aluminium forgé poli ont trois roues uniques : avant, arrière extérieure et arrière

intérieure. Ces roues ne peuvent pas être permutées à une autre position. Toutefois, elles peuvent être permutées de gauche à droite à la même position.



Utiliser ce schéma lors de la permutation des pneus si le véhicule est doté de roues arrière doubles en aluminium forgé poli. La roue de secours peut être utilisée dans toutes les positions lors d'une crevaison et peut être permutée avec les roues arrières intérieures. Après réparation de la crevaison, si la

roue de secours n'est pas dans l'une des positions arrière intérieures, il faut la remplacer par la bonne roue dans les positions extérieures avant ou arrière.

Lors de l'installation des roues jumelées, s'assurer que les trous de ventilation des roues intérieure et extérieure sont bien alignés de chaque côté.

Après la permutation des pneus, régler les pneus avant et arrière à la pression de gonflage recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 448 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 226.

Vérifier que tous les écrous de roue sont bien serrés. Se reporter à « Couple de serrage des écrous de roue » sous *Capacités et spécifications* ⇨ 531, et « Démontage de la

roue dégonflée et pose de la roue de secours » sous *Changement de pneu* ⇨ 471.



Avertissement

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent à la longue se desserrer. La roue pourrait alors se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou toute saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, utiliser un linge ou un essuie-tout pour le faire, mais utiliser un grattoir ou une brosse à poils métalliques ultérieurement pour supprimer la rouille et la saleté.

Appliquer une légère couche de graisse pour roulement de roues au diamètre interne de l'ouverture du moyeu de la roue

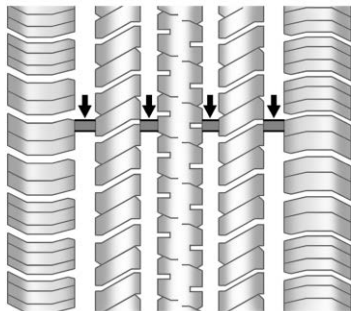
après un changement de roue ou une permutation des pneus pour empêcher la corrosion ou l'accumulation de rouille. Éviter de graisser la surface plate de montage de la roue, et les écrous ou boulons de roue.

Réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) si le véhicule en est équipé. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 451.

Si la roue pleine grandeur fait partie de la permutation des pneus, s'assurer que le pneu permuté dans la position de secours est rangé en toute sécurité. Pousser, tirer, puis essayer de permuter ou de faire tourner le pneu. S'il bouge, utiliser la clé de roue/l'arbre du dispositif de levage pour serrer le câble. Voir *Changement de pneu* ⇨ 471.

Quand faut-il remplacer les pneus?

Des facteurs tels que l'entretien, les températures, les vitesses de conduite, la charge du véhicule et l'état des routes influencent le rythme d'usure des pneus.



Les indicateurs d'usure sont une manière de savoir à quel moment il est nécessaire de changer les pneus. Ils apparaissent lorsque la bande de roulement restante est inférieure ou égale à 1,6 mm (1/16 po). Certains pneus de camion peuvent ne pas disposer

d'indicateurs d'usure. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus* ⇨ 458 et

Permutation des pneus ⇨ 459 pour de plus amples renseignements.

Le caoutchouc du pneu vieillit avec le temps. Cela s'applique également à la roue de secours, si le véhicule en est équipé, même si elle n'est jamais utilisée. De nombreux facteurs notamment, les températures, les conditions de chargement et le maintien de la pression de gonflage ont une incidence sur la rapidité du vieillissement. GM recommande que les pneus, y compris la roue de secours si le véhicule en est équipé, soient remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. Pour déterminer l'âge d'un pneu, utiliser la date de fabrication du pneu donnée par les quatre derniers chiffres du numéro d'identification de pneus DOT (TIN), qui est moulé sur un des flancs du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01-52) et les deux derniers chiffres représentent l'année. Par exemple,

la troisième semaine de l'année 2010 aurait une date DOT à quatre chiffres de 0310.

Entreposage du véhicule

Les pneus vieillissent lorsqu'ils sont entreposés et montés normalement sur un véhicule stationné. Lorsqu'un véhicule doit être stationné et entreposé pendant une période d'au moins un mois, on doit utiliser un endroit frais, sec et propre, à l'abri des rayons directs du soleil pour ralentir le vieillissement. Cet endroit devrait être libre de graisse, d'essence ou d'autres substances qui peuvent détériorer le caoutchouc.

Le fait de stationner un véhicule pendant une longue période de temps peut entraîner l'usure des pneus par aplatissement, ce qui peut causer des vibrations lors de la conduite du véhicule. Lorsqu'un véhicule est entreposé pendant une période d'au moins un mois, enlever les pneus ou soulever le véhicule pour réduire le poids appliqué sur les pneus.

Achat de pneus neufs

GM a développé et apparié des pneus spécifiques pour le véhicule. Les pneus montés avec l'équipement d'origine ont été conçus pour atteindre le niveau des Spécifications des critères de performance des pneus (TPC Spec.) de General Motors. Quand les pneus doivent être remplacés, GM recommande fortement l'achat de pneus répondant aux mêmes spécifications TPC.

Le système de code TPC exclusif GM prend en compte plus d'une dizaine de spécifications critiques qui affectent les performances globales du véhicule, notamment les performances du système de freinage, la tenue de route et la maniabilité, la traction asservie et la surveillance de la pression des pneus. Le numéro du code TPC de GM a été

moulé sur le flanc du pneu près de la taille du pneu. Si les pneus sont équipés d'une sculpture de bande de roulement toutes saisons, le code de spécifications TPC est suivi des lettres MS, pour la boue et la neige. Pour plus d'informations, se reporter à *Étiquette sur paroi latérale du pneu* ⇨ 440.

GM recommande de remplacer les pneus usés en jeu complet de quatre (six pour les roues arrière doubles). Une profondeur uniforme de la bande de roulement sur tous les pneus favorise le maintien de la performance du véhicule. Le fait de ne pas remplacer tous les pneus au même moment peut avoir une incidence sur les performances du freinage et de la stabilité. Si la permutation et l'entretien appropriés ont été faits, les quatre pneus (six pour les roues arrière doubles) devraient s'user de façon

uniforme. Se reporter à *Permutation des pneus* ⇨ 459 pour de plus amples informations sur la permutation des pneus appropriée. Toutefois, s'il est uniquement nécessaire de remplacer les pneus usés d'un seul essieu, poser les nouveaux pneus sur l'essieu arrière (deux pour les roues arrière simple, quatre pour les roues arrière doubles).



Avertissement

Les pneus peuvent exploser lors d'un entretien incorrect. Tenter de monter ou démonter un pneu peut amener des blessures graves ou même la mort. Seulement votre concessionnaire ou un centré agréé de montage de pneus ne doivent monter ou démonter les pneus.

 Avertissement

Le mélange de pneus de tailles, de sculptures ou de types différents sur un même essieu peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, ayant pour conséquence une collision ou d'autres dommages au véhicule. Utiliser des pneus de la même taille, de la même plage de charge et du même type que les pneus d'origine.

Ce véhicule peut être équipé d'une roue de secours de dimension différente de celle des roues d'origine de votre véhicule. Si le véhicule neuf était équipé d'une roue de réserve avec pneu d'un diamètre hors tout semblable aux roues de route avec pneus, la roue de réserve peut être utilisée pour la conduite.

(Suite)

Avertissement (Suite)

La roue de réserve a été mise au point pour être utilisée sur ce véhicule et n'influence pas le comportement du véhicule.

 Avertissement

En utilisant des pneus à carcasse diagonale, cela causer peut amener à ce que les bords de la jante se fissurent après de nombreux kilomètres d'utilisation. Ceci peut causer une défaillance soudaine du pneu ou de la roue et entraîner un accident. Utiliser uniquement des pneus à carcasse radiale sur les roues de ce véhicule.

Il est possible que des pneus hiver de même valeur de vitesse que les pneus d'origine ne

soient pas disponibles pour les pneus aux caractéristiques H, V, W, Y et ZR. Ne jamais dépasser la capacité de vitesse maximale des pneus d'hiver si vous roulez avec des pneus d'hiver ayant une caractéristique de vitesse faible.

Si les pneus du véhicule doivent être remplacés par des pneus qui ne possèdent pas de numéro de spécification TPC, s'assurer qu'ils ont la même taille, le même indice de charge, le même indice de vitesse et la même structure (radiale) que les pneus d'origine.

Les véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression des pneus peuvent émettre des avertissements de basse pression imprécis s'ils ne sont pas équipés de pneus conformes aux normes de

spécification TPC. Voir *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 450.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique les pneus d'origine sur le véhicule. Voir *Limites de charge du véhicule* ⇨ 226 pour connaître l'emplacement de l'étiquette et pour obtenir de plus amples renseignements sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement.

Pneus et roues de dimensions variées

Si des roues ou des pneus de dimensions différentes des roues et pneus d'origine sont montés, les performances du véhicule peuvent s'en trouver affectées, notamment les caractéristiques de freinage, de conduite et de maniabilité, ainsi que la stabilité et la résistance au tonneaux. Si le véhicule dispose de systèmes électroniques tels que des freins antiblocage, des sacs

gonflables anti-tonneaux, un système de traction asservie, une commande de stabilité électronique ou une transmission intégrale, les performances de ces systèmes peuvent également être affectées.



Avertissement

Si des roues de tailles différentes sont utilisées, il se peut qu'un niveau acceptable de performance et de sécurité pour le véhicule ne soit plus atteint lorsqu'il est monté des pneus non recommandés pour ces roues. Cela augmente les risques d'accident et de blessures graves. N'utiliser que des ensembles spécifiques de roues et de pneus GM conçus pour le véhicule, et les faire monter par un technicien agréé par GM.

Se reporter à *Achat de pneus neufs* ⇨ 463 et
Accessoires et modifications ⇨ 380.

Classification uniforme de la qualité des pneus

Les informations ci-dessous se rapportent au système développé par le service National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis, qui classe les pneus selon l'usure de la bande de roulement, la traction, et la température. Ceci s'applique uniquement aux véhicules vendus aux États-Unis. Les catégories sont moulées sur les flancs de la plupart des pneus des voitures particulières. Le système de classement de qualité de pneus uniforme (UTQG) ne s'applique pas aux pneus à lamelles, aux pneus d'hiver, aux roues de secours compactes, aux pneus avec diamètres de jantes de roue nominaux de 25 à 30 cm (10 à 12 pouces), ou à certains pneus à production limitée.

Alors que les pneus disponibles sur les voitures de tourisme et camions General Motors peuvent varier en fonction de ces catégories, ils doivent également se conformer aux exigences de sécurité fédérales et aux normes supplémentaires de critères de performance des pneus (TPC) de General Motors.

Les catégories de qualité peuvent être trouvées, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur maximum de la section. Par exemple :

**Usure de la bande roulement 200
Traction AA Température A**

Outre ces catégories, tous les pneus des voitures particulières doivent se conformer aux exigences de sécurité fédérales.

Usure de la bande de roulement

Les degrés d'usure de la bande de roulement sont des caractéristiques nominales comparatives qui se basent sur le taux d'usure des pneus, lorsqu'ils sont testés dans des conditions contrôlées avec un programme de test particulier du gouvernement. Par exemple, un pneu de catégorie 150 s'userait une fois et demie (1½) autant selon le programme gouvernemental qu'un pneu de catégorie 100. La performance relative des pneus dépend cependant des conditions réelles de leur utilisation, et peut différer grandement de la norme en raison des variations dans les manières de conduire, le nombre d'entretiens, et les différences de caractéristiques routières et de climats.

Adhérence

Les catégories de traction, du niveau le plus élevé au niveau le plus bas, sont AA, A, B et C. Ces catégories représentent la capacité des pneus de pouvoir s'arrêter sur une chaussée mouillée tel que mesuré dans des conditions contrôlées sur des surfaces de test, spécifiées par le gouvernement, sur l'asphalte et le béton. Un pneu portant la mention C peut avoir une performance de traction de bas niveau. Avertissement : le degré de traction attribué à ce pneu se base sur des tests de traction à freinage tout droit et ne comprend pas les accélérations, les virages, l'aquaplanage ou les caractéristiques à traction de pointe.

Température

Les catégories de températures sont A (la plus élevée), B et C. Elles représentent la résistance des pneus au dégagement de chaleur et leur capacité à dissiper la chaleur lors d'un essai effectué dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai déterminée à l'intérieur d'un laboratoire. Les températures élevées soutenues peuvent provoquer la dégradation du matériau du pneu et en réduire la durée de vie. Une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. La catégorie C correspond à un niveau de performance auquel tous les pneus de voitures particulières doivent se conformer selon la norme n° 109 Federal Motor Safety. Les catégories B et A représentent des niveaux de performance plus élevés sur la roue d'essai de laboratoire que

le niveau minimum requis par la loi. Avertissement : La catégorie de température pour ce pneu est établie pour un pneu correctement gonflé qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, séparément ou en combinaison, peuvent provoquer une accumulation de chaleur et une défaillance possible des pneus.

Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus

Les pneus et les roues ont été alignés et équilibrés en usine pour permettre la plus longue durée de vie possible des pneus et le meilleur rendement de l'ensemble. Le parallélisme des roues et l'équilibrage des pneus réguliers se sont pas nécessaires. Prévoir une vérification du parallélisme en cas d'usure inhabituelle des pneus ou si le véhicule tire sensiblement d'un côté ou de l'autre. Une légère

traction sur la gauche ou sur la droite, selon l'arrondi de la route et/ou d'autres variations de la surface de la route comme des creux ou des ornières, est normale. Si le véhicule vibre en roulant sur une route lisse, les pneus et les roues peuvent devoir être rééquilibrés. Consulter votre concessionnaire pour un bon diagnostic.

Remplacement de roue

Remplacer toute roue faussée, fissurée ou très rouillée ou corrodée. Si les boulons de roue persistent à se relâcher, vous devrez remplacer la roue ainsi que ses boulons et ses écrous. Si la roue fait l'objet d'une fuite d'air, la remplacer. Certaines roues en aluminium peuvent être réparées. Si l'un de ces problèmes se pose, consulter votre concessionnaire.

Votre concessionnaire connaît le type de roue nécessaire.

La nouvelle jante doit avoir la même capacité de charge, le même diamètre, la même largeur et le

même déport et être montée de la même manière que la jante qu'elle remplace.

Remplacer les roues, les boulons de roue, les écrous de roue ou les capteurs du système de surveillance de pression de pneu (TPMS) par des pièces GM neuves d'origine.



Avertissement

Il est dangereux d'utiliser les mauvaises roues de secours et les mauvais boulons ou écrous de roue. Cela pourrait nuire au freinage et à la maniabilité du véhicule. Il pourrait y avoir des fuites d'air au niveau des pneus, ce qui peut entraîner une perte de maîtrise et provoquer un accident. Toujours utiliser les roues de secours appropriées et les boulons ou écrous de roues corrects.

Attention

Un roue incorrecte peut causer des problèmes de durée de vie de palier, de refroidissement des freins, de calibrage de compteur de vitesse ou de totalisateur, de portée des projecteurs, de hauteur de pare-chocs, de garde au sol du véhicule et espace entre les pneus ou les chaînes de pneu par rapport à la carrosserie et au châssis.

Dans le cas de roues jumelées, vérifier le couple de serrage des écrous de roue après 160, 1 600 et 10 000 km (100, 1 000 et 6 000 milles) de trajet. Pour connaître le couple correct, se reporter à « Couple de serrage des écrous de roue » sous *Capacités et spécifications* ⇨ 531.

Se reporter à *Au cas d'un pneu à plat* ⇨ 470 pour plus de renseignements.

Roues de rechange d'occasion



Avertissement

Remplacer une roue par une roue d'occasion est dangereux. Il ne vous est pas possible de savoir comment cette roue a été utilisée et quelle distance elle a parcouru. Elle peut présenter une défaillance soudainement et amener un accident. Lorsque vous remplacer des roues, utiliser des nouvelles roues GM originales.

Chaînes à neige



Avertissement

Si le véhicule est équipé de pneus de dimensions LT275/65R18, 275/60R20, LT275/65R20 ou 275/50R22, il ne faut pas utiliser de chaînes à neige. Si le véhicule est de la série 1500 avec

(Suite)

Avertissement (Suite)

des pneus LT265/70R17, ne pas utiliser de chaînes à neige. Elles peuvent en effet endommager le véhicule, car il n'y a pas assez d'espace libre. L'utilisation de chaînes à neige sur un véhicule n'ayant pas le dégagement suffisant peut causer des dommages aux freins, à la suspension ou à d'autres pièces du véhicule. L'endroit endommagé par les chaînes pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule et une collision susceptible de causer des blessures aux occupants.

Utiliser un autre type de dispositif d'adhérence uniquement si son fabricant le recommande pour le véhicule, les dimensions des pneus et pour les conditions routières. Suivre les directives de ce fabricant. Pour éviter d'endommager le véhicule,

(Suite)

Avertissement (Suite)

conduire lentement, régler ou enlever le dispositif s'il entre en contact avec le véhicule et ne pas faire patiner les roues.

Si vous trouvez des dispositifs de traction qui conviennent, vous devez les installer sur les pneus arrière.

Attention

N'utiliser des chaînes à neige que quand c'est légal et nécessaire. Utiliser des chaînes de taille adaptée pour les pneus. Si le véhicule est équipé de pneus 265/70R17 ou 265/65R18, elles peuvent être installées sur les pneus de l'essieu arrière uniquement. Si le véhicule est un modèle à doubles roues arrière avec des pneus LT235/80R17, les chaînes peuvent être installées

(Suite)

Attention (Suite)

sur les pneus de l'essieu arrière uniquement. Si le véhicule est équipé de pneus 255/70R17, LT245/75R17 ou LT275/70R18, elles peuvent être montées sur les roues des essieux avant et arrière. Si le véhicule est de la série 2500 avec des pneus LT265/70R17, les chaînes peuvent être montées sur les roues des essieux avant et arrière. Les serrer autant que possible avec les extrémités bien fixées. Conduire lentement et suivre les instructions du fabricant. Si vous pouvez entendre les chaînes toucher le véhicule, il faut s'arrêter et les resserrer. Si cela continue, ralentir jusqu'à ce que cela s'arrête. Conduire trop rapidement ou faire patiner les roues avec les chaînes en place va endommager le véhicule.

Au cas d'un pneu à plat

Il est rare qu'un pneu éclate pendant la conduite, surtout si les pneus du véhicule sont bien entretenus. En cas de fuite, l'air s'échappera du pneu probablement très lentement. Toutefois, en cas d'éclatement d'un pneu, voici quelques informations sur ce qui risque de se produire et ce que vous devez faire :

Si un pneu avant est dégonflé, il produit un frottement qui entraîne une dérivation du véhicule vers ce côté. Retirer votre pied de la pédale d'accélérateur et saisir fermement le volant. Maintenir votre position, puis freiner doucement jusqu'à l'arrêt complet — bien à l'écart de la route, si possible.

En cas d'éclatement d'un pneu arrière, particulièrement dans un virage, le véhicule se comportera comme lors d'un dérapage. Relâcher la pédale d'accélérateur et diriger le véhicule pour le redresser. La situation peut être bruyante et accompagnée de chocs. Freiner

doucement jusqu'à l'arrêt, sur le côté de la route, autant que possible.



Avertissement

Le fait de conduire avec un pneu à plat causera des dommages permanents au pneu. Le fait de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat peut le faire éclater et causer un accident grave. Il ne faut jamais tenter de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat. Demander au concessionnaire ou à un centre de service autorisé de réparer ou de remplacer le pneu à plat le plus tôt possible.



Avertissement

Il est dangereux de soulever un véhicule et de passer dessous pour effectuer un entretien ou une réparation sans l'équipement de sécurité et la formation adéquats. Si le véhicule est doté d'un cric, celui-ci est conçu uniquement pour changer un pneu à plat. Si vous l'utilisez à d'autres fins, vous ou d'autres personnes pourriez être gravement blessés ou tués si le véhicule glissait hors du cric. Si un cric est offert avec le véhicule, ne l'utiliser que pour changer un pneu à plat.

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat, bien à l'écart de la route, si possible. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse* ➤ 190.

⚠ Avertissement

Le changement de pneu peut être dangereux. Le véhicule peut glisser du cric et se renverser ou tomber provoquant ainsi des blessures ou la mort. Trouver un endroit de niveau pour changer le pneu. Pour empêcher le véhicule de se déplacer :

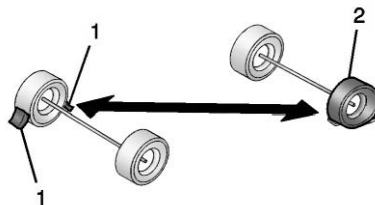
1. Serrer fermement le frein de stationnement.
2. Mettre le levier de vitesses en position de stationnement (P).
3. Sur les véhicules à quatre roues motrices avec une position de point mort (N) de la boîte de transfert, s'assurer que la boîte de transfert est en prise — pas au point mort (N).
4. Couper le contact et ne pas redémarrer le véhicule lorsqu'il est soulevé.

(Suite)

Avertissement (Suite)

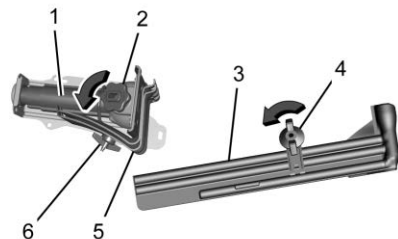
5. Demander aux occupants de sortir du véhicule.
6. Placer des cales de roue, selon l'équipement, des deux côtés du pneu au coin opposé du pneu changé.

Si l'un des pneus du véhicule est à plat (2), se reporter à l'exemple suivant pour vous aider à poser les cales de roues (1), selon l'équipement.



1. Cale de roue (selon l'équipement)
2. Pneu dégonflé

Les informations suivantes vous expliquent comment utiliser le cric et changer un pneu.

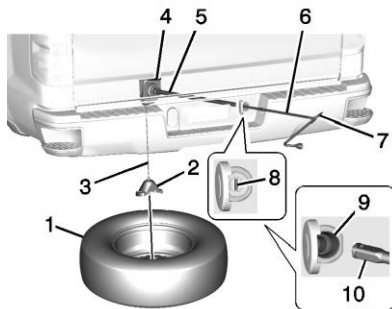
Changement de pneu**Dépose du pneu de secours et des outils**

1. Cric
2. Bouton du cric
3. Trouse d'outils
4. Écrou à oreilles de retenue de la trousse d'outils
5. Cales de roue
6. Écrou à oreilles de retenue des cales de roues

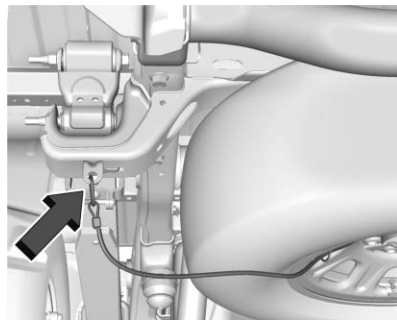
L'équipement se trouve sous les sièges de la deuxième rangée, selon l'équipement, ou derrière les sièges de la rangée avant sur les modèles de cabine ordinaires.

1. Tourner le bouton du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour en abaisser la tête et ainsi le dégager de son support.
2. Tourner l'écrou à oreilles dans le sens antihoraire pour dégager les cales de roue et la pièce de fixation de cale.
3. Tourner l'écrou à oreille utilisé pour fixer le sac de rangement et les outils dans le sens antihoraire pour le déposer.

Vous devrez utiliser les rallonges de levier de cric et la clé de roue pour déposer la roue de secours montée au dessous de la carrosserie.

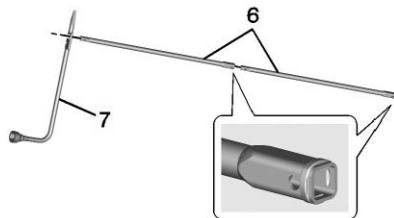


1. Roue de secours (tige de valve orientée vers le bas)
2. Retenue de pneu/roue
3. Câble de treuil
4. Treuil
5. Axe de treuil
6. Rallonges de levier de cric
7. Clé de roue
8. Verrou de la roue de secours (le cas échéant)
9. Trou d'accès au treuil
10. Extrémité de rallonge pour treuil

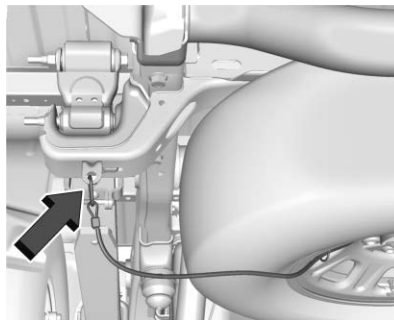


11. Câble de la roue de secours (le cas échéant)

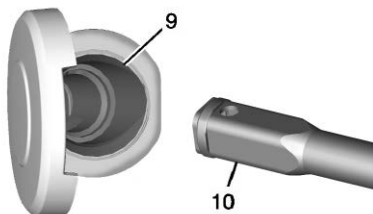
1. Ouvrir le couvercle de verrou de la roue de secours, sur le pare-chocs, puis utiliser la clé de contact pour retirer le verrou de la roue de secours (8). Pour retirer le verrou, insérer la clé de contact, la tourner, et tirer le verrou en le tenant droit.



2. Assembler la clé de roue (7) et les deux rallonges de levier de cric (6), comme illustré.



3. Si le véhicule est équipé d'un câble de roue de secours, le déconnecter du support sur le cadre en le déclinçant de son support.

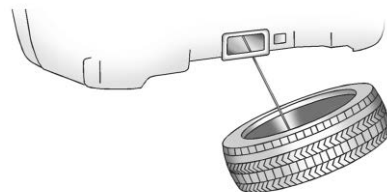


4. Insérer l'extrémité pour treuil (extrémité ouverte) (10) de la rallonge dans le trou (9) sur le pare-chocs arrière.

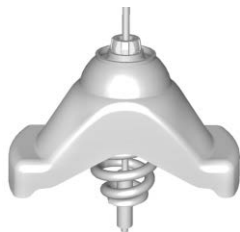
Ne pas utiliser le côté biseauté de la clé de roue.

S'assurer que l'extrémité pour treuil de la rallonge s'emboîte dans l'axe de treuil (10). L'extrémité carrée et cannelée de la rallonge est utilisée pour abaisser la roue de secours.

5. Tourner la clé de roue dans le sens antihoraire pour abaisser la roue de secours au sol. Continuer à tourner la clé de roue jusqu'à ce que la roue de secours puisse être enlevée de sous le véhicule.
6. Tirer la roue de rechange de sous le véhicule.



7. Pencher le pneu vers le véhicule avec un relâchement dans le câble afin d'accéder à la retenue de pneu/roue.


Modèles 1500

Tous autres modèles

Pencher la retenue et la tirer au-travers du centre de la roue ensemble avec le câble et le ressort.

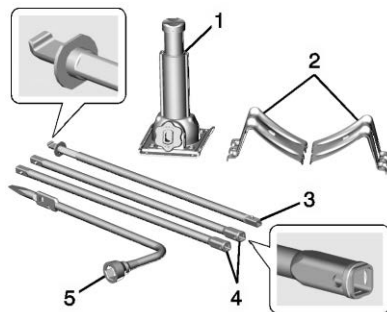
8. Placer la roue de secours près du pneu dégonflé.



9. Si le véhicule est équipé d'un câble de roue de secours, le retirer de la roue de secours en passant le clip au travers de la boucle du câble.

Dépose d'un pneu crevé et installation du pneu de rechange

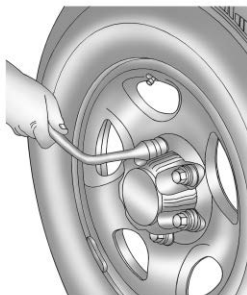
Suivre les illustrations et les directives suivantes pour déposer le pneu dégonflé et soulever le véhicule.



1. Cric
2. Cales de roue
3. Manivelle du cric
4. Rallonges de levier de cric
5. Clé de roue

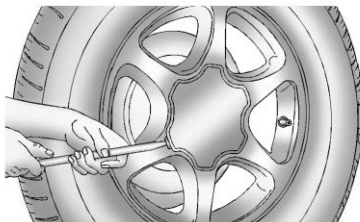
Les outils dont vous aurez besoin incluent le cric (1), les cales de roue (2), la poignée de cric (3), les rallonges de poignée de cric (4), et la clé pour écrous de roues (5).

1. Effectuer un contrôle de sécurité avant de poursuivre.
Se reporter à *Au cas d'un pneu à plat* ➔ 470.

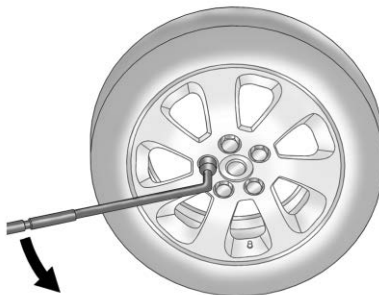


2. Si le véhicule est muni de capuchons d'écrous de roues, les desserrer en tournant la clé de roue vers la gauche.

Si le véhicule est muni d'un capuchon de roue central et de capuchons d'écrous de roue, les capuchons d'écrous de roue sont conçus pour rester avec le capuchon de roue central après avoir été desserrés. Retirer l'ensemble du capuchon de roue central.



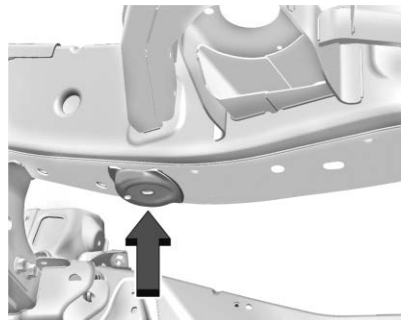
Si la roue est munie d'un chapeau central lisse, placer l'extrémité du burin de la clé pour écrous de roues dans la fente de la roue, et soulever avec précaution par effet de levier.



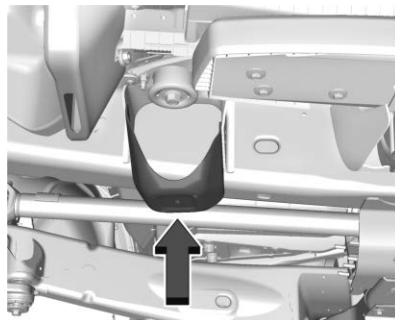
3. Desserrer les écrous de roue en tournant la clé de roue vers la gauche. Ne pas retirer les écrous de roue tout de suite.

Avertissement

Pour éviter toute blessure et tout dommage au véhicule, désactiver le marchepied d'assistance avant d'utiliser un cric ou de placer un objet sous le véhicule. Voir *Marchepied à commande électrique* ⇨ 34.

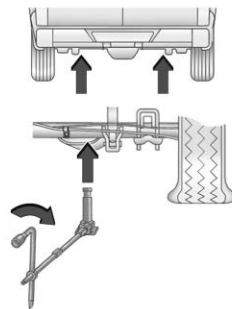


Position avant - modèles 1500



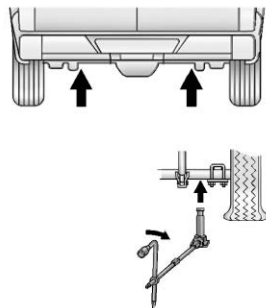
Position avant - tous les autres modèles

4. Si le pneu dégonflé est situé à l'avant du véhicule, positionner le cric sous le support fixé au châssis du véhicule, derrière le pneu dégonflé, comme indiqué.



Position arrière – modèles 1500

5. Si le pneu dégonflé est à l'arrière, positionner le cric sous l'essieu arrière à environ 5 cm (2 po) à l'intérieur du crochet amortisseur.



Position arrière tous les autres modèles

Pour tous les autres modèles, positionner le cric sous l'axe arrière entre l'ancrage de ressort et le crochet amortisseur.

Si un chasse-neige a été ajouté à l'avant du véhicule, abaisser complètement le chasse-neige avant de soulever le véhicule.

S'assurer que la tête du cric est placée de manière à ce que le pont arrière soit appuyé en

toute sécurité entre les cannelures se trouvant sur la tête du cric.

Avertissement

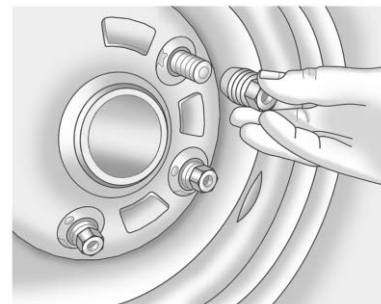
Il est dangereux de se placer sous un véhicule mis sur cric. Si le véhicule quitte le cric, vous risquez de graves blessures, voire le décès. Ne jamais se placer sous un véhicule soutenu uniquement par un cric.

Avertissement

Le levage du véhicule sur un cric mal placé peut endommager le véhicule et même le faire tomber. Pour éviter les blessures et les dégâts, placer la tête du cric à l'emplacement correct avant de lever le véhicule.

6. Tourner la clé pour écrous de roues dans le sens des aiguilles d'une montre pour

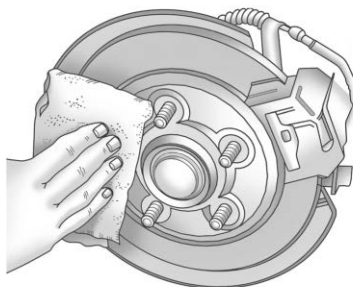
lever le véhicule. Élever le véhicule à une hauteur suffisante du sol pour que la roue de secours puisse être placée sous le passage de roue.



7. Enlever tous les écrous de la roue et retirer la roue à pneu plat.

⚠ Avertissement

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent à la longue se desserrer. La roue pourrait alors se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou toute saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, utiliser un linge ou un essuie-tout pour le faire, mais utiliser un grattoir ou une brosse à poils métalliques ultérieurement pour supprimer la rouille et la saleté.



8. Enlever toute rouille et toute saleté des boulons de roue, des surfaces, de montage et de la roue de secours.
9. Installer la roue de secours.

⚠ Avertissement

Ne jamais utiliser d'huile ni de graisse sur les boulons et les écrous. Ceci risquerait de desserrer les écrous. Les roues du véhicule peuvent tomber et entraîner une collision.

10. Remettre les écrous de roue, extrémité arrondie face à la roue.
11. Serrer chaque écrou de roue à la main. Serrer ensuite les écrous à l'aide de la clé de roue jusqu'à ce que la roue tienne sur le moyeu.
12. Tourner la clé de roue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour abaisser le véhicule. Abaisser complètement le cric.

⚠ Avertissement

Si les goujons des roues sont endommagés, il peuvent se rompre. Si tous les goujons d'une roue se brisent, vous pouvez perdre la roue et avoir un accident. Si un des goujons est endommagé parce que la roue est desserrée, c'est peut-être que tous les goujons sont endommagés. Par mesure de sécurité, remplacer tous les

(Suite)

Avertissement (Suite)

goujons de cette roue. Si les logements des goujons d'une roue se sont élargis, la roue peut s'affaisser en cours de route. Remplacer toute roue dont les logements de goujons se sont agrandis ou sont déformés d'une façon quelconque. Inspecter l'état des moyeux et des roues à moyeu guide. Une roue desserrée peut causer l'endommagement du plaquette pilote et nécessiter le remplacement du moyeu complet pour assurer son centrage. Lorsque vous remplacez les goujons, les moyeux, les écrous de roues ou les roues, s'assurer d'utiliser des pièces d'origine GM.

**Avertissement**

Une roue pourrait se desserrer ou se détacher si les écrous de roue sont serrés de façon incorrecte. Les écrous de roue doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique au couple adéquat prescrit après leur remplacement. En cas d'utilisation d'écrous de roue accessoires, respecter le couple prescrit par le fabricant du marché secondaire. Se reporter à *Capacités et spécifications* ⇨ 531 pour les couples prescrits des écrous de roue d'origine.

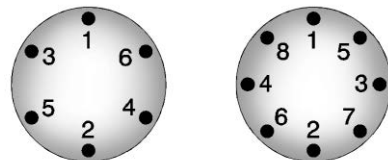
Attention

Des écrous de roue mal serrés peuvent entraîner la pulsation des freins et endommager le rotor. Pour éviter des réparations coûteuses des freins, serrer les

(Suite)

Attention (Suite)

écrous de roue également et fermement, dans l'ordre approprié et au couple adéquat. Pour le couple de serrage des écrous de roues, se reporter à la rubrique *Capacités et spécifications* ⇨ 531.



13. Serrer les écrous fermement en croix, comme illustré, en tournant la clé de roue dans le sens horaire.

Pour les véhicules dotés de roues jumelées, faire vérifier le serrage des écrous de roue par un technicien avec une clé dynamométrique après les premiers

160, 1 600 et 10 000 km (100, 1 000 et 6 000 mi). Répéter cette intervention chaque fois qu'un pneu est enlevé ou réparé. Se reporter à *Capacités et spécifications* ➔ 531.

Lors de la repose de la roue et du pneu normaux, il faut également reposer le capuchon de roue central ou l'enjoliveur à boulon selon le type d'élément équipant le véhicule. Concernant le capuchon de roue central, placer le chapeau sur la roue et le fixer de façon à ce qu'il affleure la roue. Le capuchon de roue central s'installe dans un seul sens. S'assurer d'aligner la patte du capuchon de roue central sur la fente de la roue. Pour ce qui est de l'enjoliveur à boulon, aligner le chapeau d'écrou en plastique sur les écrous de roue puis les serrer à la main. Serrer ensuite à l'aide de la clé de roue.

Entreposage d'un pneu crevé ou d'un pneu de secours et des outils

Avertissement

Le rangement d'un cric, d'un pneu ou d'autres équipements dans l'habitacle peut causer des blessures. En cas d'arrêt brusque ou de collision, l'équipement non arrimé peut heurter quelqu'un. Ranger ces pièces à l'emplacement correct.

Avertissement

Le non-respect de ces instructions d'entreposage des pneus peut entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels si le câble du treuil tombe en panne ou si le pneu se détache. Vérifier que le pneu est rangé et fixé avant de conduire.

Attention

Ranger sous votre véhicule une roue en aluminium dont le pneu est à plat pour une longue période ou dont la tige de valve est orientée vers le haut peut endommager la roue. Lorsque vous rangez la roue, la tige de valve du pneu doit toujours être orientée vers la bas et vous devez faire réparer votre roue ou votre pneu dès que possible.

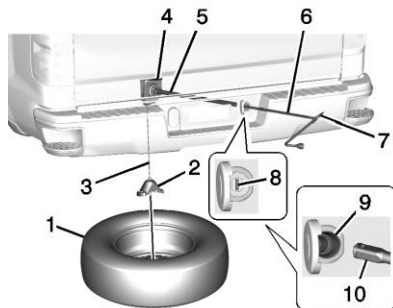
Attention

Le treuil à pneu peut être endommagé s'il n'y a pas de tension sur le câble lors de son utilisation. Pour obtenir la tension nécessaire, le pneu de secours ou l'ensemble roue/pneu doit être installé sur le treuil à pneu pour pouvoir l'utiliser.

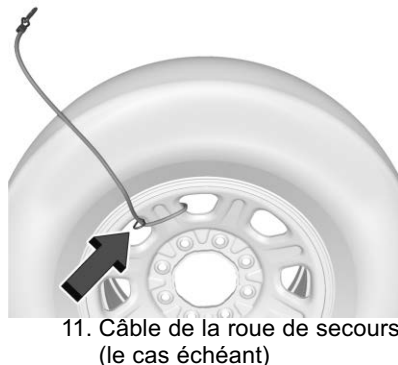
Avertissement

Une roue de secours mal entreposée peut se détacher et causer un accident. Pour éviter des blessures corporelles ou des dommages matériels, toujours ranger la roue de secours lorsque le véhicule est stationné sur une surface plane.

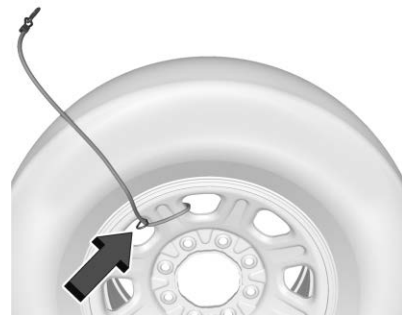
Remiser le pneu sous l'arrière du véhicule dans le porte-roue de secours.



1. Roue de secours (tige de valve orientée vers le bas)
2. Retenue de pneu/roue
3. Câble de treuil
4. Treuil
5. Axe de treuil
6. Rallonges de levier de cric
7. Clé de roue
8. Verrou de la roue de secours (le cas échéant)
9. Trou d'accès au treuil
10. Extrémité de rallonge pour treuil



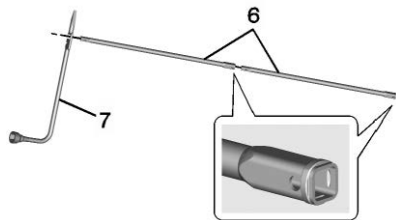
11. Câble de la roue de secours (le cas échéant)



1. Si le véhicule est équipé d'un câble de roue de secours, réinstaller le câble sur la roue de secours en enroulant le câble autour d'une fenêtre d'aération de la roue, puis faites passer l'extrémité du câble du clip à travers la boucle. L'excès de câble doit se trouver du côté de la tige de valve de la roue de secours.
2. Mettre le pneu sur le sol à l'arrière du véhicule, la tige de valve étant orientée vers le bas et vers l'arrière.

3. Tirer le câble et le ressort par le centre de la roue. Incliner la plaque de fixation de la roue vers le bas, puis la passer par le centre de la roue.

S'assurer que le dispositif de retenue est complètement logé à travers le dessous de la roue.



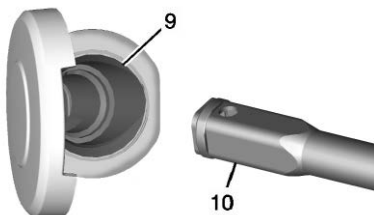
4. Assembler la clé de roue (7) et les rallonges (6) comme illustré.

Attention

L'utilisation d'une clé pneumatique ou d'autres outils électriques avec le mécanisme de
(Suite)

Attention (Suite)

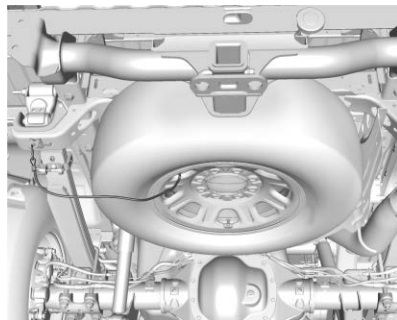
Levage n'est pas recommandée et pourrait endommager le système. N'utiliser que les outils fournis avec le mécanisme de levage.



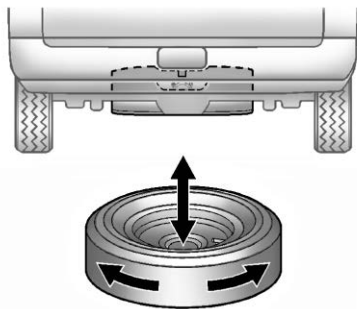
5. Insérer l'extrémité pour treuil (10) dans le trou (9) sur le pare-chocs arrière et dans l'axe de treuil.

Ne pas utiliser le côté biseauté de la clé de roue.

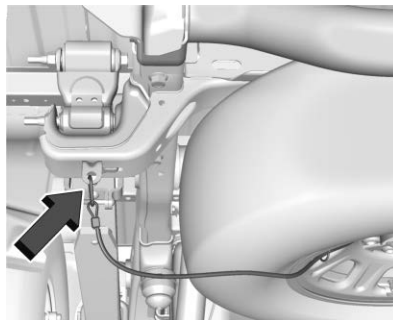
6. Soulever partiellement le pneu. S'assurer que le dispositif de retenue est bien enfoncé dans l'ouverture de la roue.



7. Si le véhicule est équipé d'un câble de roue de secours, orienter le câble en tournant la roue de secours de sorte que le câble se trouve près de la fixation de cadre.
8. Bien soulever le pneu contre le dessous du véhicule en tournant la clé de roue dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous entendiez ou sentiez deux déclics. Vous ne pouvez pas trop serrer le câble.



9. S'assurer de ranger le pneu en toute sécurité. Pousser, tirer et ensuite essayer de tourner le pneu. Si le pneu bouge, utiliser la clé de roue pour serrer le câble.



Si le véhicule est équipé d'un câble de roue de secours, refixer le clip au support de fixation du cadre. Noter que le câble peut avoir du jeu.

Répéter cette procédure de contrôle de l'étanchéité lors du contrôle de la pression de la roue de secours en fonction des informations d'entretien programmé ou à chaque fois que la roue de secours est manipulée dans le cadre de l'entretien d'autres composants.

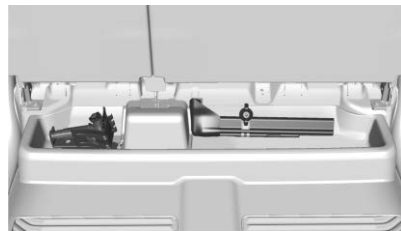


Correctement entreposé



Mal entreposé

10. Réinstaller le verrou de la roue de secours, si le véhicule en est pourvu.



Remettre le cric et les outils à leur emplacement d'origine dans le véhicule. Se reporter à « Dépose de la roue de secours et des outils ».

Pneu de secours pleine dimension

Si le véhicule est équipé d'une roue de secours pleine grandeur, le pneu était bien gonflé lorsqu'il était neuf, toutefois, il peut perdre de l'air au fil du temps. Vérifier régulièrement la pression de gonflage. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 448 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 226. Pour les instructions sur la manière de déposer, poser et entreposer un pneu de rechange, se reporter à *Changement de pneu* ⇨ 471.

En cas de pneu de secours plein format à usage temporaire, ceci est indiqué sur le flanc du pneu. Se reporter à *Étiquette sur paroi latérale du pneu* ⇨ 440. Cette roue de secours ne peut être utilisée sur plus de 112 km/h (70 mi/h) ou 88 km/h (55 mi/h) en tirant une remorque, le pneu étant gonflé

correctement. Réparer et remplacer le pneu de route dès que possible et ranger la roue de secours en vue d'un usage ultérieur.

Attention

Si le véhicule est à quatre roues motrices et si une roue de secours de taille différente est posée, ne pas rouler en quatre roues motrices avant d'avoir fait réparer ou remplacé le pneu crevé. Le véhicule pourrait être endommagé et les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie. N'utiliser jamais les quatre roues motrices avec une roue de secours de taille différente.

Le véhicule peut être équipé d'une roue de secours d'une dimension différente de celle des roues d'origine. Cette roue de secours a été conçue pour être utilisée sur le véhicule et il est correct de l'utiliser pour rouler. Si le véhicule est un modèle à quatre roues motrices et

que la roue de secours de dimension différente est installée, conduire uniquement en mode deux roues motrices.

Lorsque la roue de secours a été installée sur le véhicule, arrêter dès que possible pour vérifier que le pneu est gonflé correctement.

Faire remonter le pneu endommagé ou dégonflé réparé ou remplacé et installé aussi rapidement que possible sur le véhicule, afin que la roue de secours soit à nouveau disponible en cas de nécessité.

Ne jamais tenter d'intervertir des pneus et des roues de dimensions différentes, car ils ne s'adapteront pas. Conserver ensemble le pneu de secours et sa roue. Si la roue de secours du véhicule est de taille différente de celle des roues d'origine, ne pas l'inclure dans la permutation des pneus.

Démarrage avec batterie auxiliaire

Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord

Pour plus d'informations au sujet de la batterie du véhicule, se reporter à *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 414.

Si la batterie (ou les batteries) du véhicule est à plat, il est possible de démarrer le véhicule en reliant la batterie à celle d'un autre véhicule avec des câbles volants. Les indications qui suivent vous permettront d'effectuer cette manœuvre en toute sécurité.



Avertissement

AVERTISSEMENT : les batteries, bornes et accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques considérés

(Suite)

Avertissement (Suite)

par l'État de Californie comme cancérogènes et pouvant provoquer des malformations congénitales ou autres problèmes de reproduction. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérogènes. **SE LAVER LES MAINS APRÈS MANIPULATION.** Pour plus d'information, visiter le site Internet www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Se reporter à *Avertissement sur proposition 65 - Californie* ⇨ 380 et à la quatrième de couverture.



Avertissement

Les batteries peuvent vous blesser. Elles peuvent être dangereuses parce que :

(Suite)

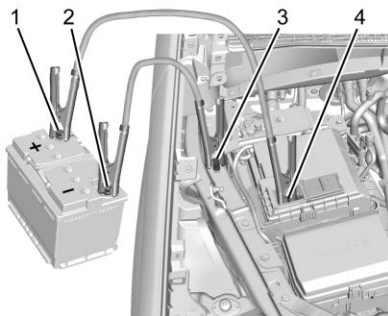
Avertissement (Suite)

- Elles contiennent de l'acide qui peut vous brûler.
- Elles contiennent du gaz qui peut exploser ou s'enflammer.
- Elles contiennent suffisamment d'électricité pour vous brûler.

Si vous ne respectez pas exactement ces étapes, certains ou tous ces éléments peuvent vous blesser.

Attention

L'ignorance de ces étapes peut causer des dégâts coûteux au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie sur le véhicule. Le démarrage du véhicule en poussant ou en tirant ne fonctionne pas et risque d'endommager le véhicule.



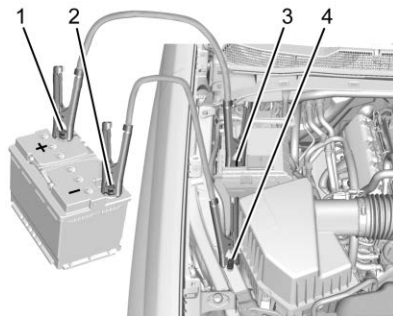
Tous les moteurs sauf le moteur V8 de 6.6L (L8T)

1. Borne positive de la batterie en bon état
2. Borne négative de la batterie en bon état
3. Cosse négative distante de batterie déchargée
4. Cosse positive distante de batterie déchargée

La borne positive (1) et la borne négative (2) de démarrage par batterie auxiliaire se trouvent sur la batterie du véhicule fournissant la tension.

La borne positive de démarrage par batterie auxiliaire (4) et le point de mise à la masse négative (3) pour la batterie déchargée sont du côté passager du véhicule.

La connexion positive de la batterie auxiliaire pour la batterie déchargée se trouve sous un couvercle. Faire glisser le couvercle pour exposer la borne.



Moteur V8 de 6.6 L (L8T) uniquement

1. Borne positive de la batterie en bon état
2. Borne négative de la batterie en bon état

3. Cosse positive distante de batterie déchargée
4. Cosse négative distante de batterie déchargée

La borne positive (1) et la borne négative (2) de démarrage par batterie auxiliaire se trouvent sur la batterie du véhicule fournissant la tension.

La borne positive de démarrage par batterie auxiliaire (3) et le point de mise à la masse négative (4) pour la batterie déchargée sont du côté passager du véhicule.

La connexion positive de la batterie auxiliaire pour la batterie déchargée se trouve sous un couvercle. Faire glisser le couvercle pour exposer la borne.

1. Vérifier l'autre véhicule. Il doit avoir une batterie de 12 volts ainsi qu'un système de masse négative.

Attention

Si l'autre véhicule ne possède pas de circuit 12 V avec masse négative, les deux véhicules risquent des dégâts. Utiliser uniquement un véhicule qui possède un circuit 12 V avec masse négative pour démarrage au moyen d'une batterie d'appoint.

2. Si votre véhicule est équipé d'un moteur diesel et de deux batteries, il se peut que par temps froid vous ne puissiez pas obtenir suffisamment de puissance à partir d'une seule batterie d'un autre véhicule pour faire démarrer votre moteur diesel. Si votre véhicule est équipé de plusieurs batteries, utiliser celle qui est la plus proche du démarreur, ce qui réduit la résistance électrique. Elle se trouve à l'arrière du compartiment moteur, du côté passager.

3. Rapprocher les véhicules suffisamment pour que les câbles volants puissent être à la portée, mais s'assurer que les véhicules ne se touchent pas. Le cas échéant, ceci provoquerait une connexion de masse involontaire. Vous ne pourriez faire démarrer votre véhicule et la mauvaise mise à la masse pourrait endommager les systèmes électriques.

Pour éviter que les véhicules roulent, tirer fermement le frein de stationnement des deux véhicules qui servent au démarrage d'appoint. Mettre la boîte de vitesses automatique à la position de stationnement (P) avant de serrer le frein de stationnement. Si vous possédez un véhicule à quatre roues motrices, s'assurer que la boîte de transfert est enclenchée dans une vitesse, et non au point mort (N).

Attention

Si des accessoires sont laissés sous tension ou branchés pendant la procédure de démarrage par câbles, ils pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Si possible, éteindre ou débrancher tous les accessoires dans les deux véhicules lors du démarrage avec batterie d'appoint.

4. Couper le contact des deux véhicules. Débrancher tout accessoire inutile de la prise électrique pour accessoires. Éteindre la radio et toutes les lampes inutiles. Ces précautions permettront d'éviter des étincelles et des dommages aux deux batteries, ainsi que des dommages à la radio!

5. Ouvrir le capot de l'autre véhicule et en repérer les cosse positive (+) et négative (-).

La borne positive (+) est sous un couvercle en plastique rouge, près de la borne positive de la batterie. Pour découvrir la borne positive (+), ouvrir le couvercle en plastique rouge.

Pour plus d'informations sur l'emplacement des cosse positive (+) et négative (-) à distance, se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ➔ 384.

 Avertissement

Un ventilateur électrique peut commencer à tourner, même si le moteur est arrêté, et vous blesser. Garder les mains, les vêtements et les outils à l'écart des ventilateurs.

 Avertissement

L'utilisation d'une allumette près d'une batterie peut provoquer une explosion des gaz de batterie. Des personnes ont été blessées par ces explosions et quelques-unes sont même devenues aveugles. Utiliser une lampe de poche si vous avez besoin de plus d'éclairage.

Le liquide de batterie contient de l'acide qui peut vous brûler. Il faut éviter de le toucher. Si par mégarde vous en éclaboussez dans les yeux ou sur la peau, rincer à l'eau et faire immédiatement appel à un médecin.

 Avertissement

Les ventilateurs et autres pièces mobiles du moteur peuvent provoquer de graves blessures.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Garder les mains à l'écart des pièces mobiles une fois que le moteur est en marche.

6. S'assurer que l'isolant des câbles volants n'est pas lâche ou manquant. Le cas échéant, vous pourriez recevoir un choc. Les véhicules pourraient également être endommagés.

Avant de brancher les câbles, voici quelques éléments de base à connaître. Le positif (+) se raccorde au positif (+) ou à une borne positive éloignée (+) si le véhicule en dispose. Le négatif (-) est relié à une pièce métallique non peinte, lourde, du moteur ou sur une borne négative (-) éloignée, si le véhicule en possède une.

Ne pas relier une borne positive (+) à une borne négative (-) sous peine de causer un court-circuit qui pourrait endommager la

batterie et d'autres pièces. Ne pas relier le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie déchargée sous peine de provoquer des étincelles.

7. Brancher une des extrémités du câble positif (+) rouge à la borne positive distante (+) du véhicule avec la batterie déchargée.
8. Ne pas laisser l'autre extrémité toucher le métal. La brancher à la borne positive (+) de la bonne batterie. Utiliser la borne positive (+) auxiliaire si le véhicule en possède une.
9. Connecter une extrémité du câble négatif (-) noir à la borne négative (-) de la batterie chargée. Utiliser une borne négative (-) à distance si le véhicule en est équipé.

Ne pas laisser l'autre côté en contact avec quelque chose au cours de l'étape suivante.

10. Connecter l'autre extrémité du câble négatif (-) à la borne négative distante (-) de la batterie déchargée.
11. Démarrer le véhicule de dépannage et laisser son moteur tourner pendant quelques instants.
12. Essayer de faire démarrer le véhicule dont la batterie était déchargée. S'il ne démarre pas après quelques essais, le véhicule doit être réparé.

Attention

Si les câbles volants ne sont pas raccordés ou déposés dans le bon ordre, un court-circuit électrique peut survenir et endommager le véhicule. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours raccorder et déposer les câbles volants dans l'ordre correct, en s'assurant que

(Suite)

Attention (Suite)

les câbles ne se touchent pas et qu'ils ne sont pas en contact avec une autre pièce métallique.

Retrait des câbles volants

Inverser la séquence pour déposer les câbles de démarrage d'appoint.

Après le démarrage du véhicule en panne et avoir retiré les câbles volants, le laisser au ralenti pendant plusieurs minutes.

Remorquage du véhicule

Attention

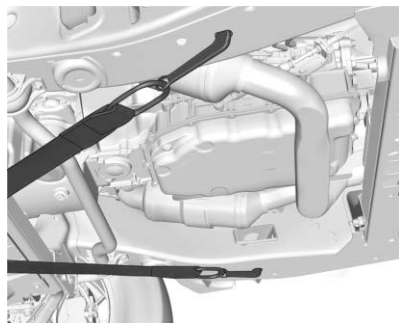
Le remorquage incorrect d'un véhicule en panne peut causer des dégâts. Les dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule. Ni fixer ni accrocher aux composants de la suspension. Utiliser les sangles adéquates autour des pneus pour fixer le véhicule. Ne pas traîner une roue ou un pneu bloqué(e). Utiliser des supports roulant ou chariots pour pneus sous chaque roue/pneu bloqué(e) pendant le chargement du véhicule. Ne pas utiliser d'élévateur à élingue pour remorquer le véhicule, au risque d'endommager le véhicule.

Attention

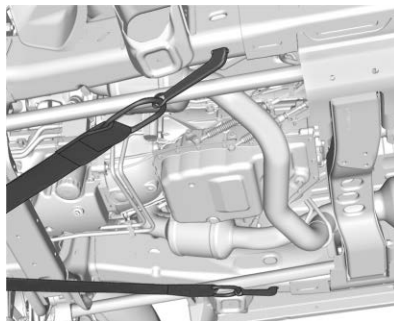
Si le véhicule ne peut pas être mis au point mort (N), ne pas utiliser l'anneau de remorquage pour remorquer le véhicule. Le véhicule risquerait d'être endommagé.

GM recommande une dépanneuse à plateau pour le transport d'un véhicule en panne. Utiliser des rampes pour réduire les angles d'approche, si nécessaire. Les roues motrices d'un véhicule remorqué doivent être dégagées du sol. Communiquer avec l'assistance routière ou un service de remorquage professionnel si le véhicule doit être remorqué.

Points de fixation avant



1500



2500/3500

Le véhicule est équipé de deux points de fixations spécifiques à utiliser pour tirer le véhicule d'une surface plane vers un camion à plateau. Ne pas utiliser ces points de fixation pour extraire le véhicule de la neige, de la boue ou du sable.

Remorquage d'un véhicule récréatif

Le remorquage récréatif de véhicules signifie remorquer le véhicule derrière un autre véhicule, comme par exemple une autocaravane. Les deux types les

plus communs de remorquage récréatif de véhicule sont le remorquage avec barre de remorquage et le remorquage avec diabol. Le remorquage avec barre de remorquage consiste à remorquer le véhicule en laissant les quatre roues sur la route. Le remorquage avec diabol consiste à remorquer le véhicule en laissant deux roues sur la route et deux autres roues surélevées sur un diabol.

Voici certaines choses importantes dont vous devez tenir compte avant d'effectuer un remorquage récréatif :

- Avant de tracter le véhicule, prendre connaissance des lois locales concernant le remorquage récréatif de véhicules. Ces lois peuvent varier selon les régions.
- La capacité de remorquage du véhicule tractant. Lire les recommandations du fabricant du véhicule tractant.

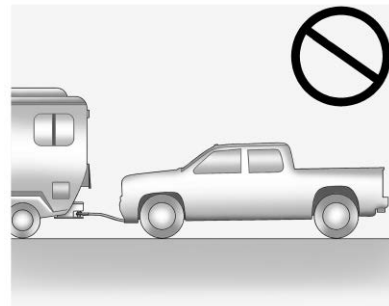
- Distance sur laquelle le véhicule peut être remorqué. Certains véhicules sont soumis à des restrictions concernant la longueur et la durée pendant laquelle ils peuvent être remorqués.
- Si le véhicule possède le matériel de remorquage approprié. Consulter le concessionnaire ou professionnel en remorquage pour obtenir des conseils supplémentaires et des recommandations sur les équipements.
- Lorsque le véhicule est prêt à être remorqué. Tout comme pour la préparation du véhicule pour de longs déplacements, il convient de s'assurer que le véhicule est prêt à être remorqué.

Suivre les instructions de remorquage du véhicule fournies par le fabricant.

Attention

L'utilisation d'un bouclier monté à l'avant de la calandre du véhicule remorqué pourrait restreindre le flux d'air et causer des dommages à la transmission. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Si vous utilisez un bouclier, n'en utiliser qu'un seul qui se fixe au véhicule de remorquage.

Remorquage d'un canot (véhicules à deux roues motrices et véhicules avec une boîte de transfert à un seul rapport)



Attention

Si un véhicule à deux roues motrices ou une boîte de transfert à un seul rapport est remorqué avec les quatre roues en contact avec le sol, les composants de la transmission pourraient être

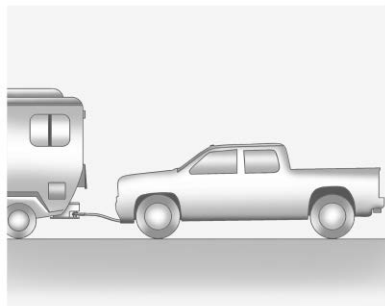
(Suite)

Attention (Suite)

endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Les véhicules à deux roues motrices avec boîte de transfert un seul rapport ne peuvent être remorqués avec les quatre roues sur le sol.

Remorquage d'un canot (véhicules avec une boîte de transfert à deux rapports)



Ne remorquer avec une barre de remorquage que les véhicules à quatre roues motrices équipés d'une boîte de transfert à deux rapports disposant de la sélection N (point mort) et d'un réglage 4 ↓ (quatre roues motrices gamme basse).

**Avertissement**

Le passage de la boîte de transfert d'un véhicule à quatre roues motrices à la position de point mort (N) peut permettre au véhicule de rouler même si la boîte de vitesses est à la position de stationnement (P). Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Serrer le frein de stationnement et utiliser les cales des roues avant de passer la boîte de transfert à la position point mort (N).

Pour remorquer avec une barre de remorquage :

1. Positionner le véhicule remorqué derrière le véhicule de remorquage, faisant face vers l'avant et sur une surface de niveau.
2. Attacher solidement le véhicule à remorquer au véhicule tracteur.
3. Démarrer le moteur.
4. Placer la boîte de transfert au point mort (N). Se reporter à « Passage au point mort (N) » sous la rubrique *Quatre roues motrices* ⇨ 260.
5. Lorsque le moteur tourne, desserrer le frein de stationnement et vérifier que la boîte de transfert est en position de point mort (N) en mettant la boîte de vitesses en position de marche avant (D) puis en position de marche arrière (R). Il ne doit y avoir aucun mouvement lors du passage des vitesses.
6. Mettre la boîte de vitesses en position de marche avant (D).

7. Si le véhicule est équipé d'une clé de contact, mettre l'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires). Si le véhicule est équipé d'un accès sans clé, couper le moteur. Ignorer le message du CIB demandant de mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P). Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage (Accès sans clé)* ⇨ 236 ou *Positions du commutateur d'allumage (Accès avec clé)* ⇨ 238.



Avertissement

Pour éviter la mort, des blessures graves ou des dommages matériels, avant de remorquer le véhicule, débrancher et fixer toujours le câble négatif de la batterie et couvrir la borne et le câble négatif de la batterie avec un matériau non conducteur. Si la batterie est laissée connectée ou

(Suite)

Avertissement (Suite)

si le câble de la batterie entre en contact avec la borne, le frein de stationnement électrique peut s'activer pendant le remorquage, ce qui pourrait causer un accident.

8. Débrancher le câble négatif (–) de la batterie. Se reporter à « Débranchement du câble négatif de la batterie » dans *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 414.
9. Mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P).

Attention

Si la colonne de direction est verrouillée, le véhicule risque d'être endommagé.

10. Tourner le volant pour s'assurer que la colonne de direction est déverrouillée.

11. Si le véhicule a une clé de contact, la garder dans le véhicule remorqué en mode ACC/ACCESSORY (accessoires) pour éviter que la colonne de direction ne se verrouille. Si le véhicule est équipé d'un accès sans clé, garder l'émetteur de télédéverrouillage à l'extérieur du véhicule et verrouiller manuellement les portes. Accéder au véhicule en utilisant la clé dans la serrure de porte. Se reporter à *Serrures de porte* ⇨ 22.

Dételage du véhicule remorqué

Avant de débrancher du véhicule de remorquage :

1. Stationner sur une surface plane. Bloquer le véhicule avec des cales de roues.
2. Rebrancher la borne négative (–) de la batterie. Se reporter à *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 414.

3. Mettre le contact lorsque le moteur est arrêté. Pour les véhicules munis d'une clé, tourner le contact sur ON/RUN (marche/démarrer) avec le moteur éteint. Si le véhicule est équipé d'un système d'accès sans clé, le pied sur la pédale de frein, maintenir enfoncé le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pendant cinq secondes jusqu'à ce que le voyant vert s'allume dans le bouton. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage (Accès sans clé)* ⇨ 236 ou *Positions du commutateur d'allumage (Accès avec clé)* ⇨ 238.
4. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 267.
5. Débrancher du véhicule de remorquage.
6. Mettre le levier de vitesses au point mort (N).

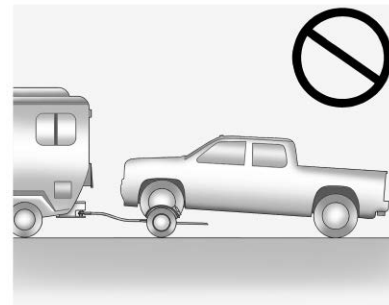
7. Mettre la boîte de transfert en position 2 ↑ (deux roues motrices gamme haute). Lorsque le passage en position 2 ↑ (deux roues motrices gamme haute) est terminé, le témoin dans le groupe d'instruments arrête de clignoter et reste allumé. Se reporter à *Témoin de quatre roues motrices* ⇨ 157.
8. Démarrer le moteur. Vérifier que le véhicule est en 2 ↑ (deux roues motrices gamme haute) en démarrant le moteur et en déplaçant la boîte de vitesses sur la marche avant (D), puis sur la marche arrière (R). Un mouvement du véhicule doit être perceptible lors des manœuvres du levier de vitesses.
9. Engager la boîte de vitesses sur la position P (stationnement) et couper le contact.

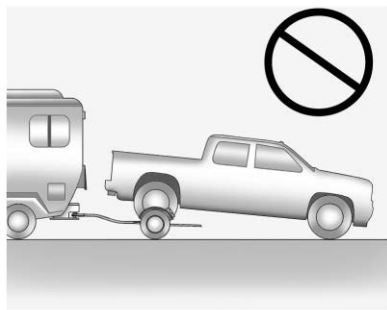
10. Relâcher le frein de stationnement et retirer les cales des roues.

11. Réinitialiser tous les préréglages perdus.

L'affichage par défaut de la température extérieure est de 0 °C (32 °F), mais est réinitialisé lors d'une utilisation normale.

Remorquage avec chariot



**Attention**

Ne pas remorquer ce véhicule avec deux roues au sol, sinon le véhicule pourrait être endommagé. Ces dommages ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Il n'est pas permis de remorquer avec chariot ce véhicule avec les pneus avant ou arrière au sol pour les deux roues motrices ou les quatre roues motrices, quelle que soit la boîte de transfert.

Entretien de l'apparence**Soin extérieur****Serrures**

Le serrures sont lubrifiées en usine. Utiliser un agent de dégivrage uniquement en cas de nécessité absolue et faire graisser les serrures après utilisation. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 524.

Lavage du véhicule

Pour préserver le lustre du véhicule, le laver souvent et éviter les rayons directs du soleil.

⚠ Avertissement

Ne jamais utiliser d'appareils à haute pression pour laver quelconque partie de l'habitacle du véhicule, y compris le revêtement de plancher en vinyle.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Cela pourrait nuire à la sécurité et au fonctionnement d'autres systèmes du véhicule, qui ne seraient alors pas couverts par la garantie du véhicule.

Attention

Ne pas utiliser de produits nettoyants à base de pétrole, acides ou abrasifs, car ils peuvent endommager la peinture, le métal ou les pièces de plastique du véhicule. En cas de dommages, ces derniers ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Des produits de nettoyage approuvés sont offerts par le concessionnaire. Suivre les directives du fabricant concernant l'usage approprié du produit, les précautions de sécurité

(Suite)

Attention (Suite)

nécessaires et l'élimination appropriée de tout produit d'entretien du véhicule.

Attention

Éviter un lavage à haute pression à une distance inférieure à 30 cm (12 po) de la surface du véhicule. L'utilisation d'appareils de lavage dont la pression excède 8 274 kPa (1 200 psi) peut endommager ou arracher la peinture et les autocollants.

Attention

N'utiliser de haute pression pour aucun composant du compartiment moteur portant le symbole .

(Suite)

Attention (Suite)

Ceci peut provoquer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Lavage sous pression de composants du compartiment moteur

En cas de lavage sous pression de composants du compartiment moteur, ne pas dépasser ces limites :

- Pressions de liquide de 110 bar (1 600 psi)
- Températures de liquide de 25 °C (77 °F)
- Buse à plus de 30 cm (12 po) des composants

Station automatique de lavage**Attention**

Certaines installations de lavage automatiques peuvent endommager le véhicule, les roues et le sol. Les lavages automatiques ne sont pas recommandés en raison du manque d'espace libre pour le train de roulement et/ou les pneus et roues arrière larges.

Attention

Les stations automatiques de lavage peuvent provoquer des dégâts sur les véhicules, les jantes, les bas de caisse et le toit convertible (selon l'équipement).

Ne pas utiliser d'installations de lavage automatiques en raison de la faible garde au sol, de la largeur des pneus arrière et des jantes.

En utilisant une station de lavage automatique, poursuivre avec les consignes de lavage. L'essuie-glace avant et arrière, selon l'équipement doit être désactivé. Retirer tous les accessoires qui risquent des dégâts ou des interférences avec l'équipement de lavage.

Se reporter à *Marchepied à commande électrique* ➔ 34 pour de l'information sur le nettoyage.

Bien rincer le véhicule, avant et après le lavage, afin d'éliminer complètement les produits de nettoyage. S'ils séchent sur la surface, ils peuvent laisser des taches.

Pour éviter de rayer le fini ou de laisser des traces d'eau, sécher la surface à l'aide d'un chamois doux et propre ou d'une serviette en coton.

Soin de finition

L'application d'un scellant transparent ou d'une cire du marché des pièces de rechange n'est pas recommandée. Si les surfaces peintes sont endommagées,

consulter le concessionnaire pour faire évaluer et réparer les dommages. Les matières étrangères, comme le chlorure de calcium et d'autres sels, les agents déglacant, l'huile et le goudron pour routes, la sève d'arbre, les excréments d'oiseaux, les produits chimiques provenant des cheminées industrielles, etc., peuvent endommager le fini du véhicule si elles demeurent sur les surfaces peintes. Au besoin, utiliser des produits nettoyants non abrasifs recommandés pour les surfaces peintes afin d'enlever les matières étrangères.

Un cirage à la main ou un polissage doux devrait être fait à l'occasion pour enlever les résidus de la surface de peinture. Consulter le concessionnaire pour obtenir des produits de nettoyage approuvés.

Ne pas appliquer de cires ou de produits lustrants sur le plastic, le vinyle, le caoutchouc, les autocollants, le simili-bois ou les peintures mates sous peine de les endommager.

Attention

L'utilisation d'une lustreuse rotative ou un polissage agressif sur une couche de base/couche transparente de peinture de finition peut dégrader celle-ci. Utiliser uniquement des cires et des produits à polir non abrasifs conçus pour la couche de base/couche transparente de peinture de finition d'un véhicule.

Pour préserver l'aspect neuf de la finition de peinture, stationner le véhicule dans un garage ou le recouvrir, autant que possible.

Protection des moulures métalliques brillantes extérieures

Attention

Le manque de nettoyage et de protection des moulures métalliques brillantes peut blanchir et ternir la finition ou

(Suite)

Attention (Suite)

entraîner du piquage. Ces dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les moulures métalliques brillantes du véhicule sont en aluminium, chromées ou en acier inoxydable. Afin d'éviter tout dégât, toujours suivre ces instructions de nettoyage :

- Vérifier que la moulure est fraîche au toucher avant d'appliquer toute solution de nettoyage.
- Utiliser uniquement des solutions de nettoyage approuvées pour l'aluminium, le chrome ou l'acier inoxydable. Certains produits sont fortement acides ou contiennent des substances alcalines et peuvent endommager les moulures.

- Toujours diluer un produit de nettoyage concentré conformément aux instructions du fabricant.
- Ne pas d'utiliser de produits de nettoyage qui ne sont pas destinés à un usage pour l'automobile.
- Utiliser une cire non abrasive sur le véhicule après le lavage, afin de protéger et de faire durer la finition des moulures.

Entretien de la doublure de caisse vaporisée

Une doublure de caisse vaporisée et une couche permanente adhérent au caisson du camion. Elle ne peut pas être retirée. Rincer rapidement la surface de la doublure de caisse après une éclaoussure chimique pour éviter des dégâts définitifs.

Les doublures de caisse vaporisées peuvent ternir à cause de l'oxydation, de la saleté de la route, des transports et des taches d'eau. Nettoyer périodiquement en éliminant la saleté et en utilisant un détergent doux. Pour restaurer

l'aspect d'origine, appliquer le conditionneur de doublure de caisse disponible chez votre concessionnaire.

Attention

Les produits à base de silicone peuvent endommager le recouvrement de châssis, réduire la texture antidérapante et attirer la saleté.

Nettoyage des feux extérieurs/lentilles, emblèmes, décalques et bandes

Pour nettoyer les phares, les diffuseurs extérieurs, les emblèmes, les autocollants et les rayures, n'utiliser que de l'eau tiède ou froide, un chiffon doux et un nettoyant pour voitures. Suivre les directives de la rubrique « Lavage du véhicule » dans la section précédente.

Les couvercles de lampe sont fabriqués en plastique et certains comportent une pellicule de

protection contre les UV. Ne pas les nettoyer ou les essuyer lorsqu'ils sont secs.

N'utiliser aucun des produits suivants sur les recouvrements de lampe :

- Produits abrasifs ou caustiques.
- Liquides de lavage et autres produits de nettoyage dans des concentrations plus fortes que celles suggérées par le fabricant.
- Solvants, alcools, carburants et autres produits de nettoyage agressifs.
- Racleurs de glace ou autres objets durs.
- Capuchons et recouvrements décoratifs après-vente pendant que les lampes sont allumées, à cause de la chaleur excessive générée.

Attention

Si les lampes ne sont pas nettoyées correctement, le recouvrement peut être endommagé et ceci ne serait pas couvert par la garantie sur le véhicule.

Attention

L'utilisation de cire sur des bandes de finition noir semi-brillant peut augmenter le niveau de brillance et générer un effet hétérogène de la finition. Nettoyer les bandes semi-brillantes uniquement avec de l'eau et du savon.

Prises d'air

En lavant le véhicule, nettoyer les débris des prises d'air, entre le capot et le pare-brise.

Système d'obturation



Le véhicule peut être équipé d'un système d'obturateur conçu pour aider à améliorer l'économie de carburant. Garder le système d'obturateur propre pour un fonctionnement correct.

Pare-brise et lames d'essuie-glace

Nettoyer l'extérieur du pare-brise à l'aide d'un nettoyant pour glaces.

Nettoyer les balais en caoutchouc à l'aide d'un tissu non pelucheux ou un mouchoir en papier imbibé de liquide de lave-glace ou d'un

détergent doux. Laver soigneusement le pare-brise lors du nettoyage des balais. Les insectes, les souillures de la route, la sève et l'accumulation de savon/cire lors des nettoyages peut causer des traînées d'essuie-glaces.

Remplacer les balais d'essuie-glaces s'ils sont usés ou endommagés. Les dommages peuvent être causés par une grande quantité de poussière, de sable, de sel, de chaleur, de soleil, de neige et de glace.

Caoutchoucs d'étanchéité

Appliquer un lubrifiant pour caoutchoucs d'étanchéité sur les caoutchoucs d'étanchéité pour accroître leur durabilité, leur propriété d'étanchéisation et pour éviter qu'ils collent ou grincent. Graisser les caoutchoucs d'étanchéité une fois par an. Dans des climats chauds et secs, il peut être nécessaire de procéder à des applications plus fréquentes. Les marques noires laissées par le matériau en caoutchouc sur les

surfaces peintes peuvent être retirées en frottant avec un linge propre. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ➔ 524.

Pneus

Pour nettoyer les pneus, utiliser une brosse raide et un nettoyant pour pneus.

Attention

Si vous utilisez des produits de protection de pneus à base de pétrole sur votre véhicule, vous risquez de dégrader la peinture de finition et/ou les pneus. Lorsque vous appliquez un protecteur de pneus, essuyer toujours tout excès de projection sur toutes les surfaces peintes du véhicule.

Roues et garnissage de roue

Utiliser un chiffon doux, propre avec du savon doux pour nettoyer les jantes. Rincer ensuite

abondamment à l'eau claire, sécher avec une serviette propre et douce. Appliquer éventuellement de la cire.

Attention

Les roues et leurs garnitures chromées peuvent être endommagées si vous ne lavez pas votre véhicule après avoir roulé sur des routes saupoudrées de chlorure de magnésium ou de chlorure de calcium. Ces chlorures sont utilisés sur les routes en cas de verglas ou de poussière. Toujours laver les parties chromées à l'eau savonneuse après exposition à ces produits.

Attention

Pour éviter d'endommager la surface des roues et des garnitures de roue, ne pas utiliser de produits agressifs, comme

(Suite)

Attention (Suite)

certaines savons, produits chimiques, cires abrasives, produits de nettoyage ou brosses. Utiliser uniquement des produits de nettoyage homologués par GM. Ne pas faire passer le véhicule par une station de lavage automatique utilisant des brosses de nettoyage de roue/pneu au carbure de silicone. Cela pourrait provoquer des dégâts dont les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Système de freinage

Inspecter visuellement les conduites et les flexibles de frein pour vérifier leur bon raccordement, leur fixation, les fuites, les fissures, les frottements, etc. Vérifier l'usure des plaquettes de frein à disque et l'état de la surface des disques. Inspecter les garnitures/mâchoires des frein à

tambour pour détecter une usure ou des fissures. Inspecter toutes les autres pièces des freins.

Organes de la direction, de la suspension et du châssis

Examiner visuellement les organes de direction, suspension et châssis en recherchant des dégâts, des organes manquants ou desserrés ou des indices d'usure, au moins une fois par an.

Examiner la direction assistée en vérifiant la bonne fixation, les connexions, l'absence de coincement, de fissures, d'effilochage, etc.

Vérifier visuellement le joint homocinétique, les soufflets de caoutchouc et les joints d'essieu en recherchant des fuites.

Véhicules des séries 2500/3500, graisser le joint à rotule de bras de suspension supérieur et inférieur au moins à chaque changement d'huile moteur. Les joints à rotule de bras de suspension des véhicules des séries 1500 ne nécessitent aucun entretien.

Véhicules des séries 2500/3500 équipés d'une timonerie de direction, au moins à chaque changement d'huile moteur, graisser les joints à rotule de bielle de direction, les roulements d'axe de pivot de bras de renvoi, la rotule de bras de renvoi, la rotule de bielle pendante (bras Pittman).

Attention

La lubrification des points de la suspension concernés ne doit pas se faire sauf si la température est de -12°C (10°F) ou plus, sinon des dommages pourraient en résulter.

Lubrification des éléments de la carrosserie

Lubrifier tous les barilletts de serrure, toutes les charnières de capot, de hayon et de la porte de métal du réservoir à carburant à moins que les composants ne soient en plastique. L'application de graisse de silicone sur les boudins d'étanchéité avec un

chiffon propre augmentera leur longévité, améliorera leur étanchéité et les empêchera de coller ou de grincer.

Entretien du dessous de la carrosserie

Au moins deux fois par an, au printemps et en automne, utiliser de l'eau claire pour rincer tous les matériaux corrosifs du soubassement. Nettoyer à fond toutes les zones couvertes de boues et d'autres débris. En cas de marchepieds électriques, les déployer et procéder à un lavage à haute pression pour nettoyer tous les joints et interstices.

Ne pas nettoyer directement à pression la boîte de transfert ni les joints d'étanchéité de sortie des essieux avant/arrière. Une forte pression d'eau peut briser les joints d'étanchéité et contaminer les fluides, ce qui diminue la durée de vie de la boîte de transfert et des essieux, qu'il faudra alors remplacer.

Tôle endommagée

Si le véhicule est endommagé et nécessite la réparation ou le remplacement de la tôle, s'assurer que l'atelier de réparation de carrosserie applique un matériau anticorrosion sur les pièces réparées ou remplacées afin de restaurer la protection anticorrosion.

Les pièces de rechange du fabricant d'origine assureront la protection anticorrosion tout en conservant la garantie du véhicule.

Finition endommagée

Pour éviter la corrosion, corriger rapidement les petites éraflures et rayures avec de la peinture de retouche que vous trouverez chez votre concessionnaire. Les dommages importants de la finition peuvent être réparés dans l'atelier de débosselage de votre concessionnaire.

Peinture endommagée par retombées chimiques

Les polluants atmosphériques peuvent tomber et attaquer les surfaces peintes du véhicule, causant ainsi marbrures, décolorations circulaires et petits points sombres irréguliers sur les surfaces peintes. Se reporter à la description du soin de finition, précédemment décrit dans cette section.

Soin intérieur

Pour empêcher l'abrasion dues aux particules de saleté, nettoyer régulièrement l'intérieur du véhicule. Retirer immédiatement toutes les salissures. Les journaux ou les vêtements foncés peuvent déteindre sur l'intérieur du véhicule.

Utiliser une brosse en soie pour retirer la poussière des boutons et reliefs du tableau de bord. Avec une solution savonneuse douce, éliminer immédiatement les résidus de lotions pour les mains, crème solaire et d'insecticide de toutes les

surfaces intérieures sinon les dommages peuvent être irrémediables.

Utiliser des produits de nettoyage spécialement conçus pour les surfaces à nettoyer afin d'empêcher des dommages permanents. Appliquer directement le produit de nettoyage sur le chiffon. Ne pas vaporiser le produit de nettoyage sur les commutateurs ou les commandes. Éliminer rapidement le produit de nettoyage.

Avant d'utiliser des produits de nettoyage, lire et suivre toutes les instructions de sécurité sur l'étiquette. Pendant le nettoyage de l'intérieur, ouvrir les portes et les glaces pour ventiler correctement.

Pour éviter les dégâts, ne pas nettoyer l'habitacle à l'aide des nettoyeurs ou méthodes décrits ci-après :

- Ne jamais utiliser de rasoir ou autre objet tranchant pour éliminer les salissures des surfaces intérieures.

- Ne jamais utiliser une brosse à poils durs.
- Ne jamais frotter une surface de façon agressive ou avec une pression excessive.
- Ne pas utiliser de lessive ou de nettoyant vaisselle contenant des agents dégraissants. Pour les nettoyeurs liquides, utiliser environ 20 gouttes pour 3,8 L (1 gal) d'eau. Une solution savonneuse concentrée peut faire des taches et attirer la saleté. Ne pas utiliser de solutions contenant du savon puissant ou caustique.
- Ne pas saturer excessivement le garnissage lors du nettoyage.
- N'utiliser ni solvants ni produits de nettoyage contenant des solvants.

Intérieur des vitres

Pour nettoyer, utiliser un tissu éponge imprégné d'eau. Essuyer les gouttelettes restantes avec un chiffon propre et sec. Si nécessaire,

utiliser un produit pour vitres du commerce après un nettoyage à l'eau.

Attention

Pour éviter les rayures, ne jamais utiliser de produits de nettoyage abrasifs sur les vitres de la voiture. Les produits de nettoyage abrasifs ou un nettoyage agressif peut endommager le dégivreur de la lunette arrière.

Le nettoyage du pare-brise à l'eau au cours des trois à six premiers mois atténue la formation de buée.

Couvercles de haut-parleur

Passer doucement l'aspirateur autour des couvercles des haut-parleurs pour ne pas les endommager. Nettoyer les taches avec de l'eau et un savon doux.

Moulures enduites

Les moulures enduites doivent être nettoyées.

- Lorsqu'elles sont légèrement souillées, les essuyer avec une éponge ou un chiffon doux non pelucheux humide.
- Lorsqu'elles sont très souillées, utiliser de l'eau chaude savonneuse.

Tissu/Moquette/Daim

Commencer par passer l'aspirateur sur la surface avec un embout à brosse souple. Si un embout à brosse d'aspirateur est utilisé, ne l'utiliser que sur le tapis de sol. Avant le nettoyage, retirer en douceur autant de saletés que possible :

- Éponger les liquides avec du papier absorbant, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de saleté.
- Pour les saletés solides, en éliminer le maximum avant l'aspiration.

Pour nettoyer :

1. Imbiber d'eau un chiffon grand teint propre et non pelucheux. Un chiffon en microfibres est

recommandé pour éviter le transfert des fibres sur les tissus ou les tapis.

2. Éliminer l'excès d'humidité jusqu'à la fin des gouttes s'exprimant du chiffon de nettoyage.
3. Commencer au bord extérieur de la salissure et frotter doucement vers le centre. Replier le chiffon appliqué à la salissure afin qu'il reste propre et pour éviter d'incruster la salissure dans le tissu.
4. Poursuivre jusqu'à la disparition du transfert de teinte de la saleté au linge de nettoyage.
5. Si la salissure n'est pas complètement enlevée, utiliser une solution savonneuse douce puis ensuite uniquement de l'eau claire.

Si une saleté subsiste, utiliser au besoin un produit de nettoyage de sellerie du commerce ou un détachant. Tester une petite zone dissimulée pour la résistance de la

teinte avant d'utiliser un produit quelconque. Si une auréole se forme, nettoyer toute la surface.

Après le nettoyage utiliser une serviette en papier pour éliminer l'excès d'humidité.

Nettoyage des surfaces très brillantes et Information sur le véhicule et Affichages de la radio

Utiliser un tissu microfibre sur les surfaces très brillantes ou les affichages du véhicule. Pour commencer, utiliser une brosse à poils doux pour enlever les saletés pouvant rayer la surface. Nettoyer ensuite doucement en frottant avec un chiffon microfibre. Ne jamais utiliser de produit à vitres ou de solvants. Laver à la main régulièrement le chiffon microfibre séparément, en utilisant du savon doux. Ne pas utiliser de décolorant ou de produit adoucissant. Rincer minutieusement et sécher à l'air avant la prochaine utilisation.

Attention

Ne pas fixer de dispositif à ventouse sur l'écran. Cela pourrait provoquer des dégâts et ne serait pas couvert par la garantie du véhicule.

Tableau de bord, cuir, vinyle, autres surfaces en plastique, peintures à faible brillance et surfaces en bois naturel à pores ouverts

Utiliser un chiffon microfibras humecté d'eau pour éliminer la poussière et les petites salissures. Pour un nettoyage plus approfondi, utiliser un chiffon microfibras doux trempé dans une solution savonneuse douce.

Attention

Le traitement du cuir, spécialement du cuir perforé, ainsi que d'autres surfaces peut

(Suite)

Attention (Suite)

causer des dégâts définitifs. Éliminer l'humidité en excès de ces surfaces après le nettoyage et les laisser sécher naturellement. Ne jamais utiliser ni chaleur, vapeur, ou détachants. Ne pas utiliser de produits au silicone ou cireux. Les nettoyants contenant ces solvants peuvent modifier définitivement l'aspect et la perception du cuir et d'autres garnissages doux et sont déconseillés.

Ne pas utiliser de nettoyants améliorant le brillant, en particulier sur le tableau de bord. La réflexion peut affecter la visibilité au travers du pare-brise dans certaines conditions.

Attention

L'utilisation de désodorisants d'atmosphère peut causer des dégâts définitifs aux plastiques et aux surfaces laquées. En cas de contact d'un tel produit avec un plastique ou une surface laquée du véhicule, nettoyer immédiatement au moyen d'un chiffon imbibé d'une solution savonneuse douce. Les dégâts causés par les désodorisants d'atmosphère ne sont pas couverts par la garantie.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

**Avertissement**

Ni blanchir ni teindre les sangles des ceintures de sécurité. Cela risquerait d'affaiblir

(Suite)

Avertissement (Suite)

considérablement les sangles. En cas d'accident, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer et rincer les sangles des ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède. Laisser sécher les sangles.

Tapis de plancher**⚠ Avertissement**

Si la taille du tapis de sol n'est pas adaptée ou que celui-ci n'est pas correctement installé, il risque d'entraver les pédales. Le fait d'entraver les mouvements des pédales peut entraîner une accélération involontaire et/ou augmenter la distance d'arrêt ce qui peut provoquer une collision et des blessures. S'assurer que le tapis de sol n'entrave pas le déplacement des pédales.

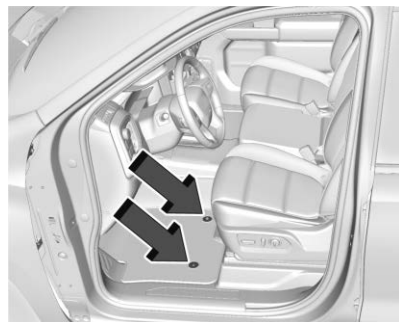
Suivre les directives suivantes concernant l'utilisation appropriée des tapis protecteurs :

- Les tapis de sol d'origine sont conçus pour votre véhicule. S'ils doivent être remplacés, il est conseillé d'acheter des tapis de sol certifiés GM. Des tapis de sol non certifiés GM risquent de ne pas s'adapter correctement et d'entraver le mouvement des pédales. Toujours vérifier que les tapis de sol n'entravent pas les mouvements des pédales.
- Ne pas utiliser de tapis de plancher si le véhicule n'est pas équipé d'un dispositif de retenue de tapis de plancher du côté conducteur.
- Utiliser le tapis protecteur en plaçant le bon côté vers le haut. Ne pas le retourner.
- Ne rien placer sur le tapis protecteur du côté conducteur.
- Utiliser un seul tapis de sol du côté conducteur.

- Ne pas superposer les tapis de sol.

Dépose et remplacement des tapis de sol

Soulever l'arrière du tapis protecteur côté conducteur pour déverrouiller chaque dispositif de retenue et enlever le tapis.



Réinstaller le tapis en plaçant les orifices sur les dispositifs de retenue et les emboîter en place.

508 Entretien du véhicule

S'assurer que le tapis protecteur est bien fixé en place.

S'assurer que le tapis protecteur n'entrave pas le mouvement des pédales.

Entretien et maintenance

Généralités

Information générale 509

Programme d'entretien

Programme entretien 511

Interventions d'application spéciale

Services d'application
spéciale 520

Maintenance et entretien supplémentaires

Maintenance et entretien
additionnels 521

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants
recommandés 524
Pièces de remplacement
d'entretien 526

Enregistrement des travaux d'entretien

Dossiers de maintenance 528

Généralités

Information générale

Cette section d'entretien concerne les véhicules avec moteur à essence. En cas de moteur diesel, se reporter à la section « Programme d'entretien » du supplément Duramax Diesel.

Votre véhicule représente un important investissement. Ce chapitre décrit les opérations de maintenance nécessaires du véhicule. Suivre ce programme pour éviter les importants frais de réparation entraînés par une maintenance négligée ou inadéquate. Ceci peut également contribuer à maintenir la valeur du véhicule en cas de vente. Il en va de la responsabilité du propriétaire de faire effectuer toute la maintenance requise.

Votre concessionnaire possède des techniciens formés qui peuvent effectuer la maintenance requise en utilisant des pièces de rechange d'origine. Ces techniciens

possèdent l'outillage et l'équipement le plus récent de diagnostic rapide et précis. De nombreux concessionnaires travaillent le soir et le samedi. Propose un transport de courtoisie et une réservation en ligne pour faciliter les entretiens.

Votre concessionnaire connaît l'importance de la fourniture de services de maintenance et de réparation à des prix compétitifs. Avec des techniciens entraînés, le concessionnaire est le mieux placé pour effectuer la maintenance de routine telle que les vidanges d'huile, les permutations de pneu et autres interventions de maintenance telles que celles qui concernent les pneus, les freins, les batteries et les balais d'essuie-glace.

Attention

Les dommages dus à une maintenance incorrecte peuvent conduire à de coûteuses réparations et peuvent ne pas être couverts par la garantie sur

(Suite)

Attention (Suite)

le véhicule. Les intervalles de maintenance, les vérifications, les inspections, les liquides et lubrifiants recommandés sont importants pour maintenir le véhicule en bon état de fonctionnement.

Ne pas utiliser de produits de rinçage chimiques non approuvés par GM sur le véhicule. L'utilisation de produits de rinçage, de solvants, de produits de nettoyage ou de lubrifiants non approuvés par GM peut endommager le véhicule, nécessitant des réparations onéreuses non couvertes par la garantie du véhicule.

La permutation des pneus et les services nécessaires sont de la responsabilité du propriétaire du véhicule. Il est recommandé de faire effectuer ces interventions tous les 12 000 km/7 500 mi. Une maintenance correcte du véhicule

contribue à maintenir le véhicule en bon état, favorise l'économie de carburant et réduit les émissions gazeuses du véhicule.

Étant donné la manière d'utiliser le véhicule, les besoins en maintenance varient. Ils peuvent exiger des vérifications et services plus fréquents. Les interventions plus fréquentes concernent les véhicules suivants :

- Transportent des passagers et des charges dans les limites recommandées. Ces limites figurent sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à la rubrique *Limites de charge du véhicule* ⇨ 226.
- Sont conduits sur de bons revêtements routiers à la vitesse autorisée.
- Utilisent le carburant recommandé. Se reporter à la rubrique *Carburant recommandé (Sauf moteur V8 6.2L)* ⇨ 323 ou *Carburant recommandé (Moteur V8 de 6.2 L)* ⇨ 323.

Se reporter à l'information au sujet des interventions de maintenance plus fréquentes - tableau de maintenance normale.

Les interventions supplémentaires concernent des circonstances d'utilisation sévères :

- Utilisation principale dans le trafic urbain par temps chaud
- Principaux trajets en terrain accidenté ou montagneux
- Traction fréquente d'une remorque
- Conduite à vitesse élevée ou compétitive
- Taxi, police ou livraison

Se reporter à l'information concernant les interventions supplémentaires de maintenance - tableau d'utilisation dans les circonstances sévères.

**Avertissement**

Les interventions de maintenance peuvent être dangereuses et blesser. N'effectuer de maintenance que si l'information nécessaire, les outils et équipement corrects sont disponibles. Sinon, consulter votre concessionnaire pour faire effectuer le travail par un technicien compétent. Se reporter à *Entretien par le propriétaire* ➔ 381.

Programme d'entretien

Programme entretien

Vérifications et services par le propriétaire

Lors de chaque remplissage de carburant

- Vérifier le niveau d'huile moteur. Se reporter à *Huile à moteur* ➔ 391.

Une fois par mois

- Contrôler la pression de gonflage des pneus, y compris celle de la roue de secours. Se reporter à *Pression des pneus* ➔ 448.
- Examiner le degré d'usure des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus* ➔ 458.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace* ➔ 409.

Vidange d'huile moteur

Lors de l'affichage du message **PROCÉDEZ AU CHANGEMENT D'HUILE BIENTÔT**, l'huile moteur et le filtre doivent être remplacés avant les prochains 1 000 km/600 mi. En roulant dans les conditions idéales, le système de durée de vie de l'huile moteur peut ne pas indiquer la nécessité d'entretien du véhicule jusqu'à un an. L'huile moteur et le filtre doivent être remplacés au moins une fois l'an et le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé. Votre concessionnaire dispose de techniciens qualifiés qui effectueront ce travail et réinitialiseront le système. Si le système de durée de vie de l'huile moteur est réinitialisé accidentellement, l'opération de vidange doit s'effectuer au plus tard 5 000 km/3 000 milles après la dernière intervention. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ➔ 394.

Remplacement du filtre à air du moteur

Quand le message **REMPLECEZ AU PROCHAIN CHANGEMENT D'HUILE** s'affiche, le filtre à air moteur doit être remplacé lors du changement d'huile moteur suivant. Quand le message **REMPLECEZ LE FILTRE À AIR DU MOTEUR BIENTÔT** s'affiche, le filtre à air moteur doit être remplacé à la première opportunité. Réinitialiser le système de durée de vie du filtre à air moteur après le remplacement de ce filtre. Voir *Système de durée de vie du filtre à air du moteur* ⇨ 396.

Filtre à air de l'habitacle

Le filtre à air de l'habitacle élimine la poussière, le pollen et d'autres substances irritantes aéroportées de l'air extérieur aspiré dans le véhicule. Le filtre se remplace dans le cadre de l'entretien programmé. Examiner le filtre à air de l'habitacle tous les 36 000 km/22 500 mi ou tous les deux ans, selon la première occurrence. Effectuer le

remplacement en cas de besoin. Un remplacement plus fréquent peut s'avérer nécessaire si le véhicule est conduit dans des zones de circulation intense, des régions polluées ou très poussiéreuses. Le remplacement peut également être nécessaire en cas de réduction de débit d'air, de buée excessive sur les glaces ou d'odeurs.

Prise de force (PTO) et utilisation prolongée du ralenti

Lorsque le véhicule est utilisé avec un équipement de prise de force (PTO) ou utilisé d'une manière qui nécessite un temps de ralenti prolongé, une heure d'utilisation équivaut à 53 km (33 mi). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 164 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Niveau moyen et élevé)* ⇨ 166 pour le compteur horaire, selon l'équipement.

Absorbeur d'humidité de climatisation (remplacer tous les sept ans)

Le système de climatisation exige un entretien tous les sept ans. Cette intervention nécessite le remplacement de l'absorbeur d'humidité afin de favoriser la longévité et l'efficacité du système de climatisation. Cette intervention peut être complexe. Consultez votre concessionnaire.

Permutation des pneus et interventions requises tous les 12 000 km/7 500 mi

Permuter les roues, si recommandé pour le véhicule, et effectuer les interventions suivantes. Se reporter à *Permutation des pneus* ⇨ 459.

- Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage restant de durée de vie de l'huile. Au besoin, remplacer l'huile moteur et le filtre. Réinitialiser le système de durée de vie d'huile.

Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ 391 et *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 394.

- Si le système de durée de vie du filtre à air moteur fait partie de l'équipement, contrôler le pourcentage de durée de vie de ce filtre. Si nécessaire, remplacer le filtre à air moteur et réinitialiser le système de durée de vie de ce filtre. Voir *Système de durée de vie du filtre à air du moteur* ⇨ 396. Si le véhicule n'est pas équipé du système de durée de vie du filtre à air moteur, examiner ce filtre. Voir *Filtre à air du moteur* ⇨ 397.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement du moteur. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 399.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace* ⇨ 409.

- Contrôler la pression de gonflage des pneus, y compris celle de la roue de secours. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 448.
- Examiner l'usure des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ 458.
- Vérifier l'absence de fuites.
- Inspecter le système de freinage. Voir *Soin extérieur* ⇨ 496.
- Inspecter visuellement les composants de la direction, de la suspension et du châssis à la recherche de dommages, y compris des fissures ou des déchirures dans les manchons en caoutchouc, des pièces desserrées ou manquantes ou des signes d'usure au moins une fois par an. Voir *Soin extérieur* ⇨ 496. Si le véhicule est équipé de graisseurs, lubrifier les composants de la suspension et de la direction tous les deux changements d'huile pour un

usage normal et à chaque changement d'huile pour un usage intensif.

- Examiner la direction assistée en ce qui concerne la fixation, les connexions, le grippage, les fuites, les fissures, l'effilochage, etc.
- Examiner visuellement les arbres d'entraînement en recherchant toute usure excessive, toute fuite de lubrifiant et/ou tout dégât, notamment des bosses ou des fissures de tube, du jeu de joint homocinétique ou de joint de cardan, des soufflets fissurés ou manquants, des colliers de soufflet desserrés ou manquants, du jeu excessif sur le palier central, des fixations manquantes ou desserrées.
- Vérifier les composants du système de protection passive. Se reporter à *Vérification de système de sécurité* ⇨ 76.

• Examiner visuellement le circuit d'alimentation en carburant en recherchant des dommages ou des fuites. • Examiner visuellement le circuit d'échappement et les éléments de protection thermiques en recherchant des composants desserrés et endommagés. • Lubrifier les composants de la carrosserie. Se reporter à <i>Soin extérieur</i> ⇨ 496. • Vérifier le contacteur de démarrage. Se reporter à <i>Vérification de contacteur de démarreur</i> ⇨ 419. • Vérifier le fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de rapport de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à <i>Vérification de fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte automatique</i> ⇨ 419.	• Vérifier le verrouillage de boîte de vitesses de l'allumage. Se reporter à <i>Vérification du verrouillage de la boîte de vitesses à l'allumage</i> ⇨ 420. • Vérifier le mécanisme de frein de stationnement et de stationnement de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à <i>Vérification du mécanisme de frein de stationnement et de stationnement (P)</i> ⇨ 420. • Vérifier la pédale d'accélérateur en recherchant des dommages, des traces d'efforts importants ou du grippage. Remplacer selon les besoins. • Inspecter visuellement le vérin à gaz et rechercher des traces d'usure, des fissures ou autres dommages. Contrôler la capacité de maintien en position ouverte du vérin. Si cette capacité est faible, faire réparer le vérin à gaz. Se reporter à <i>Vérin(s) à gaz</i> ⇨ 422.	• Examiner le rail des toits ouvrants et le joint (option). Se reporter à <i>Toit ouvrant</i> ⇨ 53. • Vérifier le fonctionnement du verrou de sécurité du pneu de rechange et lubrifier au besoin. Se reporter à <i>Changement de pneu</i> ⇨ 471. • Inspecter visuellement la roue de secours pour s'assurer qu'elle est bien rangée sous le véhicule. Pousser, tirer et essayer de faire tourner le pneu. Si la roue de secours bouge, la serrer si nécessaire. Voir <i>Changement de pneu</i> ⇨ 471.

Réparations additionnelles requises

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale	12 000 km/7 500 mi	24 000 km/15 000 mi	36 000 km/22 500 mi	48 000 km/30 000 mi	60 000 km/37 500 mi	72 000 km/45 000 mi	84 000 km/52 500 mi	96 000 km/60 000 mi	108 000 km/67 500 mi	120 000 km/75 000 mi	132 000 km/82 500 mi	144 000 km/90 000 mi	156 000 km/97 500 mi	168 000 km/105 000 mi	180 000 km/112 500 mi	192 000 km/120 000 mi	204 000 km/127 500 mi	216 000 km/135 000 mi	228 000 km/142 500 mi	240 000 km/150 000 mi
Permuter les pneus et effectuer les interventions nécessaires. Contrôler le niveau d'huile moteur ainsi que le pourcentage de durée de vie de l'huile. Remplacer l'huile moteur et le filtre, si nécessaire. Contrôler le pourcentage de durée de vie du filtre à air moteur ainsi que l'état de ce filtre. Remplacer le filtre à air moteur, si nécessaire.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Remplacer le filtre à air de l'habitacle. (1)			✓			✓			✓			✓			✓			✓		
Si le véhicule n'est pas équipé du système de durée de vie du filtre à air moteur, remplacer ce filtre. (2)						✓						✓						✓		
Examiner le système de contrôle des vapeurs de carburant. (3)						✓						✓						✓		
Remplacer les bougies d'allumage. Examiner les fils de bougie. (Sauf moteur 2.7L L4 Turbo)													✓							
Remplacer les bougies d'allumage. Examiner les fils de bougie. (Moteur 2.7L L4 Turbo uniquement)								✓								✓				
Pour les PNBV inférieurs à 3 900 kg (8 600 lb), remplacer le liquide de la boîte de transfert, en cas de 4RM. (4)													✓							
Pour les PNBV supérieurs à 3 900 kg (8 600 lb), remplacer le liquide de la boîte de transfert, en cas de 4RM. (4)						✓						✓						✓		

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale	12 000 km/7 500 mi	24 000 km/15 000 mi	36 000 km/22 500 mi	48 000 km/30 000 mi	60 000 km/37 500 mi	72 000 km/45 000 mi	84 000 km/52 500 mi	96 000 km/60 000 mi	108 000 km/67 500 mi	120 000 km/75 000 mi	132 000 km/82 500 mi	144 000 km/90 000 mi	156 000 km/97 500 mi	168 000 km/105 000 mi	180 000 km/112 500 mi	192 000 km/120 000 mi	204 000 km/127 500 mi	216 000 km/135 000 mi	228 000 km/142 500 mi	240 000 km/150 000 mi
Vidanger et remplir le circuit de refroidissement moteur. (5)																				✓
Examiner visuellement les courroies d'entraînement d'accessoires. (6)																				✓
Remplacer le liquide de frein. (7)																				
Remplacer les balais d'essuie-glace avant. (8)		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓
Remplacer les vérins à gaz du capot et l'amortisseur de hayon. (9)										✓								✓		✓
Remplacer le dessiccateur de climatisation. (10)																				

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale

(1) Ou tous les deux ans, selon la première occurrence.
Un remplacement plus fréquent peut être nécessaire si le véhicule circule dans des zones de trafic intense, de qualité d'air médiocre, de niveaux de poussière élevés ou

d'hypersensibilité aux allergènes environnementaux.
Un remplacement du filtre peut également être nécessaire si l'on remarque une réduction du débit d'air, un embuage des glaces ou la présence d'odeurs. Votre service local GM peut vous aider à déterminer le bon moment pour remplacer votre filtre.

(2) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence. En cas de conduite en conditions poussiéreuses, inspecter le filtre à chaque changement d'huile, ou plus souvent au besoin. Voir *Filtre à air du moteur* ⇨ 397.

(3) Vérifier visuellement toutes les conduites de carburant et de vapeurs pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(4) Ne pas directement laver sous pression la boîte de transfert et/ou les joints d'étanchéité des essieux avant et arrière. À pression élevée, l'eau peut traverser les joints d'étanchéité et contaminer le liquide, ce qui diminue la durée de vie utile de la boîte de transfert et/ou des essieux, qui devront alors être remplacés.

(5) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 399.

(6) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(7) Remplacer le liquide de frein tous les cinq ans. Se reporter à *huile frein* ⇨ 412.

(8) Ou tous les 12 mois, selon la première occurrence. Se reporter à *Remplacement de lame d'essuie-glace* ⇨ 421.

(9) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Vérin(s) à gaz* ⇨ 422.

(10) Remplacer le dessiccateur de climatisation tous les sept ans.

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère	12 000 km/7 500 mi	24 000 km/15 000 mi	36 000 km/22 500 mi	48 000 km/30 000 mi	60 000 km/37 500 mi	72 000 km/45 000 mi	84 000 km/52 500 mi	96 000 km/60 000 mi	108 000 km/67 500 mi	120 000 km/75 000 mi	132 000 km/82 500 mi	144 000 km/90 000 mi	156 000 km/97 500 mi	168 000 km/105 000 mi	180 000 km/112 500 mi	192 000 km/120 000 mi	204 000 km/127 500 mi	216 000 km/135 000 mi	228 000 km/142 500 mi	240 000 km/150 000 mi
Permuter les pneus et effectuer les interventions nécessaires. Contrôler le niveau d'huile moteur ainsi que le pourcentage de durée de vie de l'huile. Remplacer l'huile moteur et le filtre, si nécessaire. Contrôler le pourcentage de durée de vie du filtre à air moteur ainsi que l'état de ce filtre. Remplacer le filtre à air moteur, si nécessaire.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Remplacer le filtre à air de l'habitacle. (1)			✓		✓			✓			✓			✓				✓		
Si le véhicule n'est pas équipé du système de durée de vie du filtre à air moteur, remplacer ce filtre. (2)					✓						✓							✓		
Examiner le système de contrôle des vapeurs de carburant. (3)					✓						✓							✓		
Remplacer les bougies d'allumage. Examiner les fils de bougie. (Sauf moteur 2.7L L4 Turbo)												✓								
Remplacer les bougies d'allumage. Examiner les fils de bougie. (Moteur 2.7L L4 Turbo uniquement)							✓								✓					
Remplacer le liquide et le filtre de boîte automatique.					✓						✓							✓		
Pour les PNBV inférieurs à 3 900 kg (8 600 lb), remplacer le liquide de la boîte de transfert, en cas de 4RM. (4)					✓						✓							✓		
Pour les PNBV supérieurs à 3 900 kg (8 600 lb), remplacer le liquide de la boîte de transfert, en cas de 4RM. (4)			✓		✓			✓			✓			✓				✓		

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère	12 000 km/7 500 mi	24 000 km/15 000 mi	36 000 km/22 500 mi	48 000 km/30 000 mi	60 000 km/37 500 mi	72 000 km/45 000 mi	84 000 km/52 500 mi	96 000 km/60 000 mi	108 000 km/67 500 mi	120 000 km/75 000 mi	132 000 km/82 500 mi	144 000 km/90 000 mi	156 000 km/97 500 mi	168 000 km/105 000 mi	180 000 km/112 500 mi	192 000 km/120 000 mi	204 000 km/127 500 mi	216 000 km/135 000 mi	228 000 km/142 500 mi	240 000 km/150 000 mi
Vidanger et remplir le circuit de refroidissement moteur. (5)																				✓
Examiner visuellement les courroies d'entraînement d'accessoires. (6)																				✓
Remplacer le liquide de frein. (7)																				
Remplacer les balais d'essuie-glace avant. (8)		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓
Remplacer les vérins à gaz du capot et l'amortisseur de hayon. (9)										✓										✓
Remplacer le dessiccateur de climatisation. (10)																				

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère

(1) Ou tous les deux ans, selon la première occurrence.
Un remplacement plus fréquent peut être nécessaire si le véhicule circule dans des zones de trafic intense, de qualité d'air médiocre, de niveaux de poussière élevés ou

d'hypersensibilité aux allergènes environnementaux.
Un remplacement du filtre peut également être nécessaire si l'on remarque une réduction du débit d'air, un embuage des glaces ou la présence d'odeurs. Votre service local GM peut vous aider à déterminer le bon moment pour remplacer votre filtre.

(2) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence. En cas de conduite en conditions poussiéreuses, inspecter le filtre à chaque changement d'huile, ou plus souvent au besoin. Voir *Filtre à air du moteur* ⇨ 397.

(3) Vérifier visuellement toutes les conduites de carburant et de vapeurs pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(4) Ne pas directement laver sous pression la boîte de transfert et/ou les joints d'étanchéité des essieux avant et arrière. À pression élevée, l'eau peut traverser les joints d'étanchéité et contaminer le liquide, ce qui diminue la durée de vie utile de la boîte de transfert et/ou des essieux, qui devront alors être remplacés.

(5) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 399.

(6) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(7) Remplacer le liquide de frein tous les cinq ans. Se reporter à *huile frein* ⇨ 412.

(8) Ou tous les 12 mois, selon la première occurrence. Se reporter à *Remplacement de lame d'essuie-glace* ⇨ 421.

(9) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Vérin(s) à gaz* ⇨ 422.

(10) Remplacer le dessiccateur de climatisation tous les sept ans.

Interventions d'application spéciale

Services d'application spéciale

- Véhicules avec roues jumelées : vérifier le serrage des écrous de roues jumelées à 160, 1 600, et 10 000 km (100, 1 000 et 6 000 mi) de conduite. Répéter cet entretien chaque fois qu'un pneu/roue est entretenu ou déposé.
- Véhicules commerciaux en cas d'usage sévère uniquement : lubrifier les composants du châssis tous les changements d'huile.
- Faire laver la sous-carrosserie. Se reporter à « Entretien de la sous-carrosserie » dans *Soin extérieur* ⇨ 496.

Maintenance et entretien supplémentaires

Maintenance et entretien additionnels

Votre véhicule représente un investissement important et un entretien approprié peut aider à éviter de futures réparations coûteuses. Pour conserver les performances du véhicule, des services d'entretien supplémentaires peuvent être nécessaires.

Il est recommandé que votre concessionnaire effectue ces services : ses techniciens qualifiés connaissent le mieux votre véhicule. Votre concessionnaire peut également effectuer une évaluation minutieuse avec une inspection multi-points pour vous indiquer quand votre véhicule peut nécessiter une attention.

La liste suivante est destinée à expliquer les services et les conditions à rechercher qui peuvent indiquer les services requis.

Batterie

La batterie 12 volt fournit l'électricité qui permet de faire démarrer le moteur et d'utiliser tous les accessoires électriques supplémentaires.

- Pour éviter les pannes et l'échec de démarrage du véhicule, la batterie doit conserver toute sa puissance de démarrage.
- Les techniciens compétents du concessionnaire possèdent l'équipement de diagnostic qui permet de tester la batterie et d'assurer que les connexions et les câbles sont exempts de corrosion.

Courroies

- Les courroies peuvent exiger le remplacement en cas de bruit ou d'indices de fissure ou de séparation.

- Les techniciens formés du concessionnaire ont accès aux outils et à l'équipement leur permettant d'examiner les courroies et de les régler ou de les remplacer si nécessaire.

Freins

Les freins arrêtent le véhicule et sont essentiels pour la sécurité.

- Les signes d'usure des freins peuvent inclure des bruits divers et une difficulté d'arrêt.
- Les techniciens formés du concessionnaire disposent d'outils et d'équipements d'examen des freins et recommandent les pièces de qualité conçues pour le véhicule.

Liquides

Les niveaux corrects de liquide et les liquides approuvés protègent les systèmes et les composants du véhicule. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 524 pour connaître les liquides GM homologués.

- Le niveau d'huile moteur et de liquide de lave-glace avant doit être vérifié à chaque appoint de carburant.
- Les lampes du groupe d'instruments de bord peuvent s'aligner pour indiquer un bas niveau de liquide exigeant un appoint.

Flexibles

Les flexibles transportent les liquides et doivent être régulièrement examinés pour vérifier l'absence de fissures et de fuites. En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut examiner les flexibles et conseiller un remplacement éventuel.

Éclairage

Le fonctionnement correct des phares, des feux arrière et des feux stop est important pour voir et être vu sur la route.

- Vérifier les phares dans les cas suivants : baisse de luminosité, absence d'éclairage, fissures et

dommages. Les feux stop doivent être vérifiés périodiquement pour s'assurer qu'ils s'éclairent pendant le freinage.

- En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut vérifier les lampes et constater les problèmes éventuels.

Amortisseurs et jambes de force

Les amortisseurs et les jambes de force contribuent à une suspension souple.

- Des indices d'usure sont entre autres des vibrations du volant, un rebondissement ou une oscillation au freinage, un allongement de la distance d'arrêt et une usure inégale des pneus.
- Dans le cadre de l'inspection multipoint, les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner visuellement les amortisseurs et les jambes de force en recherchant des traces de fuite, de panne de joint

et des dommages. Ils peuvent conseiller une intervention en cas de besoin.

Pneus

Les pneus doivent être gonflés, permutés et équilibrés correctement. Le maintien des pneus peut économiser l'argent, le carburant ainsi que réduire le risque de panne de pneu.

- Les indices de la nécessité de remplacement des pneus sont l'apparition de deux ou plusieurs indicateurs d'usure, le percement du caoutchouc, des fissures ou des coupures dans la bande de roulement ou les parois du pneu, un gonflement ou une séparation dans le pneu.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner et recommander les pneus adéquats. Votre concessionnaire peut également équilibrer les roues et pneus pour un fonctionnement régulier du véhicule à toutes les

vitesse. Votre concessionnaire vend et entretient les pneus de marque.

Entretien du véhicule

Pour contribuer à l'état neuf du véhicule, les produits d'entretien sont disponibles chez votre concessionnaire. Pour l'information sur la manière de nettoyer et de protéger l'intérieur et l'extérieur du véhicule, se reporter à *Soin intérieur* ⇨ 503 et *Soin extérieur* ⇨ 496.

Géométrie des roues

La géométrie des roues est essentielle pour une usure optimale des pneus et le rendement du véhicule.

- Les indices de défaut de géométrie sont un tirage, un comportement incorrect du véhicule ou une usure inhabituelle des pneus.
- Votre concessionnaire possède l'équipement requis pour corriger la géométrie des roues.

Pare-brise

La sécurité, l'aspect et la visibilité exigent de maintenir le pare-brise propre et transparent.

- Des rayures, des fissures et des éclats sont des signes de dommages.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner le pare-brise et recommander un remplacement correct éventuel.

Lames d'essuie-glace

Les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés et maintenus en état pour fournir une vision claire.

- Un fonctionnement incorrect d'essuie-glace à travers le pare-brise, des raclettes usées ou séparées sont des signes d'usure.
- Les techniciens formés du concessionnaire peuvent vérifier les balais d'essuie-glace et effectuer les remplacements nécessaires.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants recommandés

Cette section d'entretien concerne les véhicules avec moteur à essence. Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter à « Liquides et lubrifiants recommandés » du supplément Duramax diesel.

Les liquides et lubrifiants identifiés ci-dessous par leur nom, leur numéro de pièce ou par leurs spécifications sont disponibles chez votre concessionnaire.

Usage	Liquide/lubrifiant
Boîte de vitesses automatique (boîte de vitesses à 6 rapports)	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON-VI.
Boîte de vitesses automatique (boîte de vitesses à 8 rapports)	Liquide de boîte automatique DEXRON-HP.
Boîte de vitesses automatique (boîte de vitesses à 10 rapports)	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON ULV.
Lubrification du châssis	Lubrifiant de châssis (N° de pièce GM 12377985, Canada 88901242) ou lubrifiant conforme à la norme NLGI N° 2, catégorie LB ou GC-LB.
Liquide de refroidissement	Mélange à 50/50 d'eau potable propre, et utiliser uniquement le liquide de refroidissement DEX-COOL. Voir la rubrique <i>Système de refroidissement</i> ⇨ 399.
Huile moteur	Huile moteur conforme à la spécification dexos1 de la classe de viscosité SAE correcte. L'huile ACDelco dexos1 entièrement synthétique est recommandée. Se reporter à <i>Huile à moteur</i> ⇨ 391.
Cannelures d'arbre de transmission d'essieu avant et arrière	Lubrifiant de cannelure, lubrifiant spécial (N° de pièce GM É.-U. 19257121, au Canada 19257122).

Usage	Liquide/lubrifiant
Essieu avant (quatre roues motrices) et essieu arrière	Consulter votre concessionnaire.
Système de freinage hydraulique (véhicule avec liquide de frein DOT 3)	Liquide de frein hydraulique DOT 3 (N° de pièce GM 19353126, au Canada 19353127). Voir <i>huile frein</i> ⇨ 412.
Système de freinage hydraulique (véhicule avec liquide de frein DOT 4)	Liquide de frein hydraulique DOT 4 (N° de pièce GM 19299570, au Canada 19299571). Voir <i>huile frein</i> ⇨ 412.
Système de direction assistée hydraulique (séries 2500/3500 uniquement)	Liquide de servodirection GM (N° de pièce GM 19329450, Canada 19329451).
Barillet de serrure, charnières de capot, axes de charnière de porte, charnière et tringlerie de hayon, charnière de trappe à carburant, points d'articulation de poignée de hayon, charnières, boulon de loquet et tringlerie	Lubrifiant à usage général, Superlube (N° de pièce GM 12346241, Canada 10953474).
Boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices)	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON-VI.
Conditionnement des bourrelets d'étanchéité	Lubrifiant pour profilé d'étanchéité. Consulter votre concessionnaire.
Grincements des profilés d'étanchéité	Graisse synthétique au téflon, Superlube (pièce GM n° 12371287).
Lave-glace de pare-brise	Liquide de lave-glace de pare-brise automobile répondant aux exigences de protection antigel régionales.

Pièces de remplacement d'entretien

Les pièces de rechange indiquées ci-après par leur nom, numéro de référence ou spécification peuvent être obtenues auprès de votre concessionnaire.

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Filtre à air du moteur		
Avec filtre à air haute capacité	84121219	A3244C
Sans filtre à air haute capacité	84121217	A3246C
Filtre à huile		
2.7L L4	55495106	PF66
V6 4.3L	12690385	PF63E
V8 5.3L	12690385	PF63E
V8 6.2 L	12690385	PF63E
6.6L V8	12690385	PF63E
Filtre à air de l'habitacle	13508023	CF185
Bougies		
2.7L L4	12688094	41-106-IP
V6 4.3L	12622441	41-114
V8 5.3L	12622441	41-114

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
V8 6.2 L	12622441	41-114
6.6L V8	12622441	41-114
Lames d'essuie-glace		
Côté conducteur – 55 cm (21,7 po)	84578275	-
Côté passager - 55 cm (21,7 po)	84578275	-

Enregistrement des travaux d'entretien

Dossiers de maintenance

Une fois l'entretien prévu terminé, noter la date, le relevé du compteur kilométrique et indiquer qui a effectué l'entretien, et le type d'entretien dans les cases prévues à cet effet. Conserver tous les reçus d'entretien.

[illegible]

Données techniques

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (NIV)	529
Identification des pièces de rechange	529

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications ...	531
Disposition de la courroie d'entraînement	535

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (NIV)



Il s'agit de l'identificateur légal du véhicule. Il se trouve sur une plaque fixée dans le coin avant du tableau de bord, côté conducteur. Il est visible à travers le pare-brise depuis l'extérieur de votre véhicule. Le numéro d'identification du véhicule (VIN) se trouve aussi sur les étiquettes de conformité du véhicule et d'identification des pièces de rechange, ainsi que sur votre titre et votre certificat d'immatriculation.

Identification moteur

Le huitième caractère du NIV est le code-moteur. Ce code sert à identifier le moteur du véhicule, ses caractéristiques et ses pièces de rechange. Se reporter à « Caractéristiques du moteur » sous *Capacités et spécifications* ➔ 531 pour le code-moteur du véhicule.

Identification des pièces de rechange

Il se peut que l'étiquette de certification apposée sur le montant central comporte un long code-barres scannable pour rechercher les renseignements suivants :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- La désignation du modèle
- Des renseignements sur la peinture

530 Données techniques

- Options de production

Si cette étiquette ne porte pas de large code barres, vous trouverez ces informations sur une étiquette à l'intérieur de la boîte à gants.

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications

Les capacités approximatives suivantes sont données selon les conversions anglaises et métriques. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ↗ 524.

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au manuel DURAMAX diesel.

Application	Capacités	
	Unités métriques	Unités anglaises
Fluide frigorigène de climatiseur	Pour le volume de charge et le type de réfrigérant de la climatisation, se reporter à l'étiquette relative au réfrigérant placée sous le capot. Consulter votre concessionnaire pour de plus amples renseignements.	
Système de refroidissement du moteur*		
Moteur 2.7L L4 - série 1500	11,8 L	12,4 pintes
Moteur 4.3L V6 - série 1500	11,5 L	12,2 pintes
Moteur 5.3L V8 - série 1500 (L82)	12,8 L	13,5 pintes
Moteur 5.3L V8 - série 1500 (L84)	13,1 L	13,8 pintes
Moteur 6.2L V8 - série 1500	12,6 L	13,3 pintes
Moteur essence 6.6L V8 - série 2500 et série 3500 (L8T)	15,1 L	15,9 pintes
Huile moteur avec filtre		
Moteur 2.7L L4 - série 1500	5,7 L	6,0 pintes

532 Données techniques

Application	Capacités	
	Unités métriques	Unités anglaises
Moteur 4.3L V6 - série 1500	5,7 L	6,0 pintes
Moteur 5.3L V8 - série 1500 (L84)	7,6 L	8,0 pintes
Moteur 6.2L V8 - série 1500	7,6 L	8,0 pintes
Moteur essence 6.6L V8 - série 2500 et série 3500	7,6 L	8,0 pintes
Réservoir de carburant		
Caisse standard et courte série 1500 (4RM essence et diesel)	90,8 L	24,0 gal
Caisse standard et courte série 1500 (diesel deux roues motrices)	83,3 L	22,00 gal
Série 1500 boîte longue	106,0 L	28,0 gal
Caisse standard série 2500 et série 3500 (sauf double cabine diesel)	136,3 L	36,0 gal
Caisse standard série 2500 et série 3500 (double cabine diesel)	111,3 L	29,4 gal
Caisse longue série 2500 et série 3500 (sauf cabine classique diesel)	136,3 L	28,0 gal
Caisse longue série 2500 et série 3500 (cabine classique diesel)	106,0 L	28,0 gal

Application	Capacités	
	Unités métriques	Unités anglaises
Châssis-cabine série 3500 – Réservoir avant	89,0 L	23,5 gal
Châssis-cabine série 3500 – Réservoir arrière	151,4 L	40,0 gal
Liquide de boîte de transfert (série 1500 uniquement)	1,5 L	1,6 pinte
Liquide de boîte de transfert (séries 2500 et 3500 uniquement)	2,3 L	2,4 pintes
Couple de serrage d'écrou de roue	190 N•m	140 lb pi
Les capacités indiquées sont approximatives. Lors de l'ajout de liquide, remplir jusqu'au niveau indiqué, selon les recommandations du présent manuel, puis revérifier le niveau du liquide.		
*Les valeurs de capacité du système de refroidissement du moteur sont basées sur l'intégralité du système de refroidissement et ses composants.		

Caractéristiques du moteur

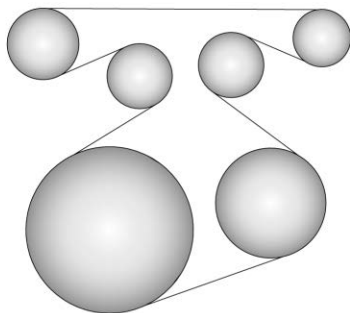
Moteur	Code NIV	Écartement des électrodes
2.7L L4 (L3B)	K	0,65–0,75 mm (0,026 – 0,030 po)
V6 4.3 L (LV3)	H	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)
5.3 L V8 (L82)	F	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)
5.3 L V8 (L84)	D	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)

Caractéristiques du moteur (suite)

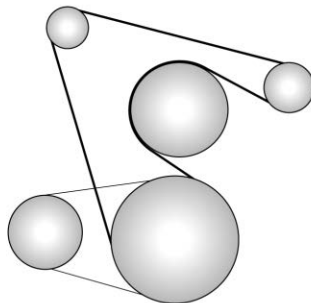
Moteur	Code NIV	Écartement des électrodes
6.2 L V8 (L87)	L	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)
6.6L V8 (L8T)	7	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)
L'écartement des électrodes de bougies d'allumage est pré-réglé par le fabricant. Il est déconseillé de modifier ce réglage car cela risque d'endommager les bougies d'allumage.		

Disposition de la courroie d'entraînement

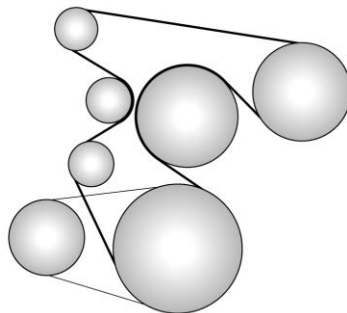
Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au manuel DURAMAX diesel.



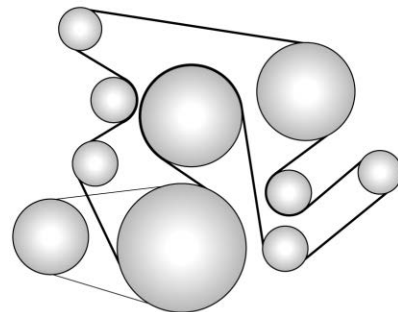
Moteur 2,7 L



Moteurs 4.3L, 5.3L et 6.2L



Moteur 6.6L (générateur simple)



Moteur 6.6L (générateur double)

Information du client

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle	536
Bureaux d'assistance à la clientèle	538
Assistance technique aux utilisateurs de téléscribes	539
Centre d'aide en ligne à la clientèle	539
Programme de remboursement de mobilité GM	540
Programme d'assistance routière	540
Rendez-vous d'entretiens périodiques	543
Programme de transport de courtoisie	543
Réparation de dommages causés par une collision	545
Informations au sujet de la commande des publications	547
Énoncé de fréquence radio ...	548

Déclaration des défauts compromettant la sécurité

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis	548
Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement canadien	549
Comment signaler les défauts compromettant la sécurité à General Motors	549

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée	550
Cybersécurité	550
Enregistreurs de données d'événement	551
OnStar	552
Système Infodivertissement	552

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle

Votre satisfaction et les privilèges que nous vous accordons sont d'une importance capitale pour votre concessionnaire et pour Chevrolet. Normalement, tout cas ou question se rapportant à la vente et au fonctionnement du véhicule sera résolu par le service des ventes ou le service après-vente de votre concessionnaire. Toutefois, et en dépit des meilleures intentions de toutes les parties intéressées, il peut se produire des malentendus. Si vous avez un cas qui, selon vous, n'a pas reçu toute l'attention qu'il méritait, nous vous conseillons de prendre les mesures suivantes :

Première étape : Discuter de vos problèmes avec un membre de la direction du concessionnaire. Normalement, les problèmes peuvent être résolus rapidement à ce niveau. Si le problème a déjà été présenté au chef du service des

ventes, au chef du service après-vente ou au chef du service des pièces et accessoires, communiquer avec le propriétaire ou le directeur général de votre concessionnaire.

Deuxième étape : Si, après avoir consulté un membre de la direction du concessionnaire, votre cas ne peut être résolu par votre concessionnaire sans aide extérieure, appeler le Centre d'assistance clientèle Chevrolet aux États-Unis, n° 1-800-222-1020. Au Canada, contacter le centre d'assistance à la clientèle de General Motors du Canada au 1-800-263-3777 (en anglais) ou le 1-800-263-7854 (en français).

Nous vous recommandons d'utiliser le numéro sans frais pour obtenir rapidement de l'aide. Soyez prêt à fournir les renseignements suivants au conseiller du Centre d'assistance à la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV). Vous trouverez ce numéro sur le certificat de propriété du véhicule ou le titre,

ou sur la plaquette fixée au coin supérieur gauche du tableau de bord et visible à travers le pare-brise.

- Nom et adresse du concessionnaire.
- La date de livraison du véhicule et le kilométrage actuel au compteur.

Lorsque vous contactez Chevrolet, se rappeler que le problème sera probablement résolu dans les établissements d'un concessionnaire. C'est pourquoi nous vous suggérons d'effectuer d'abord la première étape.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires américains : General Motors et votre concessionnaire s'engagent à tout mettre en oeuvre pour que le propriétaire du véhicule neuf soit entièrement satisfait. Toutefois, si vous deviez rester insatisfait après avoir suivi les procédures décrites aux étapes 1 et 2, vous pouvez vous inscrire au

programme Bureau d'éthique commerciale (BBB) Ligne Auto pour faire appliquer vos droits.

Le BBB Auto Line Program est une initiative hors tribunaux administrée par le conseil de Better Business Bureau (Bureau d'éthique commerciale) pour l'arbitrage de litiges relatifs aux réparations automobiles ou à l'interprétation de la garantie limitée d'un nouveau véhicule. Même s'il y a lieu de recourir à cette solution d'arbitrage sans formalisme avant d'entreprendre une action éventuelle devant les tribunaux, ce programme n'impose aucun frais et la cause est généralement entendue dans un délai d'environ 40 jours. Si le demandeur n'est pas d'accord avec la décision ayant été prise dans le cas en question, cette décision peut être rejetée et toute autre action disponible peut être entreprise.

Il est possible de communiquer avec le BBB Auto Line Program par le biais de la ligne téléphonique sans frais ou en écrivant à l'adresse suivante :

BBB Auto Line Program
Council of Better Business Bureau,
Inc.

3033 Wilson Boulevard
Suite 600
Arlington, VA 22201

Téléphone : 1-800-955-5100
[http://www.bbb.org/council/
programs-services/
dispute-handling-and-resolution/
bbb-auto-line](http://www.bbb.org/council/programs-services/dispute-handling-and-resolution/bbb-auto-line)

Ce programme est disponible aux résidents des 50 États et du district de Columbia. L'admissibilité à ce programme dépend de l'année de fabrication du véhicule, de son kilométrage et plus de divers autres facteurs. La General Motors se réserve le droit de modifier les limitations d'admissibilité et/ou d'interrompre sa participation à ce programme.

TROISIÈME ÉTAPE —

Propriétaires canadiens : Si vous estimez que vos questions ne reçoivent pas la réponse que vous attendez après avoir suivi la procédure décrite aux étapes 1 et 2, la Compagnie General Motors du

Canada tient à vous signaler qu'elle adhère à un programme de médiation/d'arbitrage gratuit. Ce programme permet l'arbitrage des différends avec les propriétaires, au sujet de réclamations concernant des problèmes de fabrication et d'assemblage. Il consiste en l'examen des faits par un arbitre tiers et impartial, et peut inclure une audience informelle devant cet arbitre. Ce programme est conçu de façon à ce que l'ensemble du processus de règlement du litige, depuis le moment où vous déposez une réclamation jusqu'à la décision finale, ne dépasse pas environ 70 jours. Nous pensons que notre programme impartial offre des avantages par rapport aux tribunaux de la plupart des juridictions car il est informel, rapide et sans frais.

Pour plus de renseignements sur l'admissibilité au Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles au Canada (PAVAC), composer gratuitement le 1-800-207-0685 ou appeler le Centre d'assistance à la clientèle de

General Motors au 1-800-263-3777 (anglais) ou au 1-800-263-7854 (français), ou écrire au :

Programme de médiation/arbitrage
c/o Centre d'assistance à la
clientèle

Compagnie General Motors du
Canada

Code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

La demande devra être
accompagnée du numéro
d'identification du véhicule (NIV).

Bureaux d'assistance à la clientèle

Chevrolet encourage les clients à composer le numéro gratuit pour obtenir de l'aide. Toutefois, si le client désire écrire ou envoyer un courriel à Chevrolet, se reporter aux adresses suivantes :

États-Unis et Porto Rico

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance
Center

P. O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170
www.Chevrolet.com

1-800-222-1020
1-800-833-2438 (pour appareils
téléscripteurs (ATS))
Assistance routière :
1-800-243-8872

Aux Îles Vierges américaines :
1-800-496-9994

Canada

Compagnie General Motors du
Canada
Centre d'assistance à la clientèle,
code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7
www.gm.ca

1-800-263-3777 (anglais)
1-800-263-7854 (français)
1-800-263-3830 (pour appareils
téléphoniques à texte :

téléscripteurs)
Assistance routière :
1-800-268-6800

Outre-mer

Prière de communiquer avec les
établissements locaux de la General
Motors.

Assistance technique aux utilisateurs de téléscripteurs

Le centre d'assistance à la clientèle
Chevrolet possède des
téléimprimeurs permettant aux
clients qui souffrent de surdit  , qui
sont malentendants ou qui ont des
troubles de parole et de langage et
qui disposent de tels appareils de
communiquer avec nous. Pour nous
contacter à l'aide d'un
téléimprimeur, composer le :
1-800-833-2438. Les utilisateurs de
téléimprimeurs au Canada peuvent
composer le 1-800-263-3830.

Centre d'aide en ligne à la client  le

Exp  rience du propri  taire en ligne machevrolet.ca

L'exp  rience de propri  taire de
Chevrolet en ligne vous permet
d'acc  der au m  me endroit, à des
vid  os, à des articles et à des
donn  es d'  tat de v  hicule
sp  cifiques à votre Chevrolet, ainsi
qu'aux renseignements relatifs à
votre compte OnStar.

Avantages des membres

 : T  l  charger des guides du
propri  taire et visionner des vid  os
explicatives sp  cifiques aux
v  hicules.

 : Consulter des programmes
d'entretien, des alertes et les
informations de diagnostic
embarqu   du v  hicule. Programmer
des rendez-vous pour entretien.

 : Consulter et imprimer les
dossiers d'entretien consign  s par
le concessionnaire et des dossiers
d'entretien auto-enregistr  s.

 : Sélectionner un concessionnaire préféré et consulter son emplacement sur une carte, ses numéros de téléphone et ses heures d'ouverture.

 : Effectuer votre suivi de l'information de garantie du véhicule.

 : Consulter les rappels en cours par numéro d'identification du véhicule (NIV). Se reporter à *Numéro d'identification du véhicule (NIV)* ⇨ 529.

 : Comparer et acheter des plans et services Chevrolet et OnStar. Afficher les renseignements de cartes GM et SiriusXM (selon l'équipement).

 : Clavarder en ligne avec des conseillers.

Visiter my.chevrolet.com pour enregistrer le véhicule.

Chevrolet Owner Center (Centre des propriétaires Chevrolet) (Canada) mychevrolet.ca

Visiter le site du Centre des propriétaires de Chevrolet à l'adresse mychevrolet.ca (en anglais) ou my.chevrolet.ca (en français) pour accéder à des avantages similaires à ceux offerts sur le site des États-Unis.

Programme de remboursement de mobilité GM

GENERAL MOTORS MOBILITY



Ce programme est disponible pour les candidats qualifiés pour le remboursement, jusqu'à certaines limites, du coût d'équipement adaptatif après-vente admissible nécessaire pour le véhicule, tel que

des commandes manuelles ou un élévateur pour chaise roulante/ scooter pour le véhicule.

Pour en savoir plus sur le programme GM Mobilité, consulter le site www.gmmobility.com ou appeler le Centre d'assistance GM Mobilité au 1-800-323-9935. Les utilisateurs de télécscripteur (TTY) peuvent appeler le 1-800-833-9935.

General Motors du Canada dispose également d'un programme Mobilité. Consulter le site www.gm.ca ou appeler le 1-800-GM-DRIVE (800-463-7483). Les utilisateurs de télécscripteur (TTY) peuvent appeler le 1-800-263-3830.

Programme d'assistance routière

Pour les véhicules achetés aux États-Unis, composer le 1-800-243-8872. (Télécscripteur (TTY) : 1-888-889-2438.)

Pour les véhicules achetés au Canada, composer le 1-800-268-6800.

Le service est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Recours à l'assistance

Lors de l'appel à l'assistance routière, avoir les informations suivantes à portée de main :

- Nom, adresse du domicile, et numéro de téléphone du domicile
- Numéro de téléphone de l'emplacement d'où est effectué l'appel
- Emplacement du véhicule
- Modèle, année, couleur et numéro d'immatriculation du véhicule
- Kilométrage, Numéro d'identification du véhicule (VIN) et date de livraison du véhicule
- Description du problème

Couverture

Les services sont fournis pour toute la durée de la garantie du groupe motopulseur.

Aux États-Unis, toute personne conduisant le véhicule est couverte. Au Canada, une personne conduisant le véhicule sans la permission du propriétaire n'est pas couverte.

L'assistance routière ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. General Motors Amérique du Nord et Chevrolet se réservent le droit de modifier ou d'annuler le programme d'assistance routière à tout moment sans préavis.

General Motors Amérique du Nord et Chevrolet se réservent le droit de limiter leurs services ou paiement à un propriétaire ou conducteur lorsqu'ils décident que des demandes sont émises trop souvent ou que le même type de demande est émis à plusieurs reprises.

Services fournis

- **Approvisionnement de secours en carburant :**
Approvisionnement en quantité

suffisante de carburant pour atteindre la station-service la plus proche.

- **Service de déverrouillage :** ce service permet de déverrouiller le véhicule si vous êtes bloqué à l'extérieur. Un déverrouillage à distance est possible si vous avez un abonnement OnStar. Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit s'identifier avant que ce service ne soit exécuté.
- **Remorquage de secours sur route ouverte ou autoroute :** remorquage jusqu'au concessionnaire Chevrolet le plus proche pour un service sous garantie ou en cas d'accident à la suite duquel le véhicule ne peut être conduit. Une assistance n'est pas fournie lorsque le véhicule est ensablé ou enlisé dans la boue ou la neige.
- **Changement de pneu crevé :** remplacement d'un pneu crevé par le pneu de secours. Celui-ci, si le véhicule en comporte un, doit être en bon état et

correctement gonflé. Il incombe au propriétaire de réparer ou de remplacer le pneu si celui-ci n'est pas couvert par la garantie.

- **Démarrage avec batterie auxiliaire** : démarrage avec batterie auxiliaire en cas de batterie déchargée.
- **Indemnités d'interruption de voyage et assistance** : Si votre voyage est interrompu en raison d'un événement couvert par la garantie, les dépenses qui en découlent peuvent vous être remboursées pendant la période de garantie du groupe motopropulseur. Sont prises en charge les dépenses raisonnables et d'usage courant liées aux hôtels, repas ou locations de voiture, ainsi que celles engagées pour rapporter le véhicule au client, dans la limite de 500 milles.

Services non compris dans l'assistance routière

- Remorquage pour mise en fourrière à la suite d'une infraction
- Amendes légales
- Montage, démontage ou changement de pneus d'hiver, de chaînes ou d'autres dispositifs d'amélioration de la traction

L'entretien n'est pas fourni si un véhicule se trouve dans une zone non accessible au véhicule d'entretien ou n'est pas sur une route publique régulièrement empruntée ou entretenue, comme les routes verglacées et en hiver. L'utilisation hors-route n'est pas couverte.

Services spécifiques aux véhicules achetés au Canada

- **Approvisionnement en carburant** : le remboursement va jusqu'à 7 Litres. Lorsque disponible, la livraison de carburant diesel peut être

restreinte. Pour des raisons de sécurité, le propane et autres carburants alternatifs ne sont pas fournis par ce service.

- **Service de déverrouillage** : l'immatriculation du véhicule est requise.
- **Interruption de voyage et assistance** : il faut que le véhicule soit à au moins 150 kilomètres du point de départ pour être admissible. Une préautorisation, les reçus détaillés d'origine et une copie des bons de travail sont requis. Une fois l'autorisation obtenue, le conseiller de l'assistance routière vous aidera à prendre les dispositions nécessaires et vous expliquera comment être remboursé.
- **Service alternatif** : si une assistance ne peut être immédiatement fournie, le conseiller de l'assistance routière peut vous donner la permission de contacter un service d'assistance routière local. Vous recevrez un montant

de maximum 100 \$, après envoi du reçu original à l'assistance routière. Les pannes mécaniques sont couvertes; toutefois, tous les frais relatifs aux pièces et à la main d'oeuvre non couvertes par la garantie incomberont au propriétaire.

Rendez-vous d'entretiens périodiques

Lorsqu'une réparation doit être réalisée au titre de la garantie, il est recommandé de contacter votre concessionnaire pour fixer un rendez-vous. En fixant un rendez-vous pour l'entretien et en avisant le concessionnaire de vos besoins de transport, il peut vous aider à minimiser les inconvénients.

Si un rendez-vous ne peut être fixé immédiatement avec le service d'entretien, continuer à conduire le véhicule jusqu'à ce que le rendez-vous soit fixé, sauf bien sûr, s'il s'agit d'un problème mettant en jeu la sécurité. Si c'est le cas, veuillez communiquer avec votre

concessionnaire pour lui faire part du problème et lui demander la procédure à suivre.

Si votre concessionnaire vous demande de laisser le véhicule au garage pour réparation, nous vous conseillons fortement de lui laisser le véhicule le plus tôt possible au cours du jour ouvrable afin que les réparations puissent être effectuées le même jour.

Programme de transport de courtoisie

Pour rendre votre expérience de propriétaire plus agréable, nos concessionnaires participants et nous-mêmes sommes fiers de vous offrir le transport de courtoisie : un programme d'assistance destiné aux véhicules bénéficiant de la garantie Pare-chocs à pare-chocs (période de couverture de la garantie de base au Canada) et de la garantie étendue couvrant le groupe motopropulseur et/ou les garanties hybrides spécifiques aux États-Unis et au Canada.

Plusieurs options de transport de courtoisie sont disponibles afin de vous aider à minimiser les inconvénients en cas de nécessité de procéder à des réparations sous garantie.

Le véhicule de courtoisie ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. Un livret séparé, intitulé « Limited Warranty and Owner Assistance Information » (Renseignements sur la garantie limitée et l'assistance au propriétaire), fourni avec tout véhicule neuf, donne des renseignements détaillés sur la garantie.

Options de transport

L'entretien sous garantie peut généralement être effectué pendant que vous attendez. Mais cela ne vous est pas possible, votre concessionnaire peut vous proposer les options de transport suivantes :

Service de navette

Ce service inclut un service de navette aller ou aller-retour, dans la mesure où les horaires et la distance sont raisonnables pour votre concessionnaire.

Remboursement des frais de transport en commun ou de carburant

Si des réparations sous garantie sont nécessaires pendant la nuit, et que les transports en commun sont utilisés, la dépense doit être prise en charge sur la base des reçus originaux et dans les limites du montant maximum autorisé par GM. Si les clients des États-Unis organisent leur transport par leurs propres moyens, un remboursement limité pour des dépenses de carburant raisonnables peut être disponible. Les montants réclamés doivent refléter les coûts réels et être accompagnées des factures originales. Consultez votre concessionnaire pour plus d'informations.

Voiture-clientèle ou de location

Pour une réparation sous garantie pendant la nuit, le concessionnaire peut fournir un véhicule de location disponible gratuitement ou prévoir le remboursement d'un véhicule de location. Le remboursement est limité et doit être justifié par des reçus originaux ainsi que par un contrat de location dûment rempli et signé et répondre aux exigences de l'État/provinciales, locales, et des fournisseurs de véhicules de location. Les exigences varient et peuvent inclure des exigences minimales d'âge, la couverture d'assurance, la carte de crédit, etc. Les frais supplémentaires tels que les frais de consommation de carburant, l'assurance de véhicule de location, les taxes, les prélèvements, les frais d'utilisation, le kilométrage excessif, ou l'utilisation de la location au-delà de l'achèvement de la réparation sont également à votre charge.

Il peut ne pas être possible de fournir un véhicule de prêt semblable au véhicule en réparation.

Information concernant les programmes additionnels

Toutes les options du programme telles que le service de navette, peuvent ne pas être disponibles chez tous les concessionnaires. Contacter votre concessionnaire pour une disponibilité particulière.

General Motors se réserve le droit de modifier, changer ou interrompre unilatéralement la mise à disposition d'un véhicule de courtoisie à n'importe quel moment et à sa seule discrétion afin de résoudre toutes les questions d'éligibilité de revendication relative aux termes et conditions décrites dans ce document.

Réparation de dommages causés par une collision

Si le véhicule est impliqué dans une collision et s'il est endommagé, le faire réparer par un technicien qualifié qui utilisera les équipements appropriés et des pièces de rechange de qualité. Des réparations mal effectuées diminueront la valeur du véhicule lors de sa revente et les performances de sécurité pourraient être compromises en cas de collisions ultérieures.

Pièces de collision

Les pièces de collision GM d'origine sont des pièces neuves conçues avec les mêmes matériaux et méthodes de fabrication que pour la réalisation du véhicule. Les pièces de collision GM d'origine constituent votre meilleur choix pour garantir la préservation de l'apparence, de la durabilité et de la sécurité du véhicule. L'utilisation de pièces GM d'origine peut vous permettre de conserver votre garantie limitée sur les véhicules neufs GM.

Les pièces d'équipement d'origine recyclées peuvent également être utilisées pendant la réparation. Ces pièces sont habituellement retirées des véhicules complètement détruits dans des accidents antérieurs. Dans la plupart des cas, les pièces recyclées proviennent de sections non endommagées du véhicule. Une pièce GM provenant d'un équipement d'origine recyclé peut constituer un choix acceptable pour préserver l'apparence et les performances de sécurité d'origine du véhicule. Cependant, on ne connaît pas l'histoire de ces pièces. De telles pièces ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance y afférent n'est pas couverte par cette garantie.

Les pièces de collision du marché secondaire sont également disponibles. Elles sont fabriquées par des sociétés autres que GM et peuvent ne pas avoir été testées pour le véhicule. Par conséquent, ces pièces risquent de ne pas convenir, de présenter des

problèmes de corrosion ou de durabilité prématurément et de ne pas se comporter correctement lors de collisions ultérieures. Les pièces du marché secondaire ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance du véhicule liée à de telles pièces n'est pas couverte par cette garantie.

Entreprise de réparation

GM vous recommande également de choisir une entreprise de réparation qui réponde à vos besoins en cas de nécessité de procéder à des réparations suite à une collision. Il est possible que votre concessionnaire dispose d'un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et d'équipements ultramodernes ou bien qu'il soit en mesure de vous recommander un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et un équipement comparable.

Assurance du véhicule

Protégez l'investissement que vous avez fait lors de l'acquisition d'un véhicule GM en souscrivant à une couverture d'assurance complète contre les collisions. Il existe des différences importantes quant à la qualité de la couverture décrite dans les contrats d'assurance. De nombreuses compagnies d'assurance proposent une protection réduite du véhicule GM en limitant les indemnisations pour les réparations, par le biais de l'utilisation de pièces de collision du marché secondaire. Certaines compagnies d'assurance ne précisent pas que des pièces de collision du marché secondaire seront utilisées. Lors de la souscription, nous vous recommandons de vous assurer que le véhicule sera réparé à l'aide de pièces de collision d'équipement d'origine GM. Si votre compagnie d'assurance actuelle ne vous permet pas de bénéficier d'une telle couverture, envisagez de vous tourner vers une autre compagnie.

Si le véhicule est loué, la société de location peut vous demander de souscrire une assurance couvrant les frais de réparations à l'aide de pièces d'origine d'un équipementier GM ou de pièces de rechange du constructeur d'origine. Lire attentivement votre contrat de location car vous risquez de vous voir facturer des réparations de mauvaise qualité à la fin de votre location.

En cas d'accident

Si l'un des passagers est blessé, appeler les services d'urgence pour obtenir de l'aide. Ne pas quitter les lieux de l'accident avant que tous les problèmes soient réglés. Déplacer le véhicule uniquement si sa position vous met en danger ou bien si un agent de police vous demande de le faire.

Ne donner que les informations nécessaires à la police et aux autres parties impliquées dans l'accident.

Pour un remorquage d'urgence, se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ 540.

Se procurer les informations suivantes :

- Nom adresse et numéro de téléphone du conducteur
- Numéro de permis de conduire du conducteur
- Nom adresse et numéro de téléphone du propriétaire
- Numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule
- Marque, modèle et année modèle du véhicule
- Le numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Compagnie d'assurance et numéro de la police
- Description générale des dommages de l'autre véhicule

Sélectionner un atelier de réparation fiable utilisant des pièces de remplacement de qualité. Se reporter à « Pièces de collision » plus haut dans cette section.

Si le sac gonflable s'est déployé, se reporter à *Que voit-on une fois qu'un sac gonflable se gonfle ?*

⇨ 83.

Gestion du processus de réparation des dommages causés au véhicule

Dans l'éventualité où le véhicule nécessite des réparations, GM vous recommande de vous impliquer activement dans celles-ci. Si vous avez déjà opté pour une entreprise de réparation, y amener le véhicule ou le faire remorquer. Préciser à l'entreprise d'utiliser uniquement des pièces de collision d'origine, que ce soient des pièces GM d'origine ou des pièces GM d'origine recyclées. Ne pas oublier que les pièces recyclées ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule GM.

L'assurance paye la facture des réparations mais vous devez vivre avec les réparations. En fonction des limites de votre police, votre compagnie d'assurance peut évaluer les réparations sur la base

de pièces du marché secondaire. En discuter avec votre professionnel des réparations et insister pour obtenir des pièces GM d'origine. Ne pas oublier que si le véhicule est en location, vous risquez d'être obligé de faire réparer le véhicule à l'aide de pièces GM d'origine, même si votre assurance ne vous rembourse pas l'ensemble des frais.

Si une compagnie d'assurance tierce paye les réparations, vous n'êtes pas obligé d'accepter une évaluation des réparations en fonction des limites de réparation fixées par la politique de collision de cette compagnie d'assurance, car vous n'avez aucune limite contractuelle avec cette société. Dans ce cas, vous pouvez avoir le contrôle des réparations et le choix des pièces dans la mesure où leur coût reste dans des limites raisonnables.

Informations au sujet de la commande des publications

Manuels de réparation

Les manuels de réparation comprennent l'information de diagnostic et d'entretien du moteur, boîtes de vitesses, essieu, suspension, freins, système électrique, système de direction, carrosserie, etc.

Documentation client

Les manuels de propriétaire sont rédigés spécifiquement pour lui et visent à fournir de l'information fondamentale sur le fonctionnement du véhicule. Le manuel du propriétaire comprend un programme d'entretien pour tous les modèles.

La documentation client disponible à l'achat comprend les manuels du propriétaire, les manuels de garantie, les manuels d'Infodivertissement et les portfolios. Les portfolios comprennent un

manuel du propriétaire, un manuel de garantie, un manuel d'Infodivertissement, selon le cas et un sac ou une pochette à fermeture éclair.

Modèles courants et antérieurs

Les manuels d'atelier et la documentation client sont disponibles pour de nombreux véhicules GM anciens et actuels.

Pour commander, téléphoner à 1-800-551-4123 lundi-vendredi, de 8 h à 18 h heure de l'est.

Pour les commandes par cartes de crédit seulement (VISA-MasterCard-Discover), visiter le site de Helm, Inc. : www.helminc.com.

Pour commander par courriel, écrire à :

Helm, Incorporated
À l'attention de : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170

Effectuer des chèques payables en dollars des États-Unis.

Énoncé de fréquence radio

Ce véhicule est équipé de systèmes qui fonctionnent sur une fréquence radio qui est conforme à la partie 15/partie 18 des règles de la commission américaine au sujet des communications (FCC), du développement scientifique et économique (ISED) du Canada RSP-100 / ICES-GEN.

Leur fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne peut causer d'interférence dangereuse.
2. L'appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Des changements ou des modifications à l'un de ces systèmes effectués par un autre établissement qu'un centre de réparation agréé risquent d'annuler le droit d'utiliser cet équipement.

Déclaration des défauts compromettant la sécurité

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis

Si vous estimez que le véhicule présente une défectuosité qui pourrait entraîner un accident, des blessures ou la mort, vous devrez immédiatement en informer la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'avertir General Motors.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes de ce genre, elle peut faire une enquête, et, si elle découvre qu'un groupe de

véhicules présente une défectuosité posant un problème de sécurité, elle peut exiger une campagne de rappel et de réparation. Toutefois, la NHTSA ne peut s'occuper des problèmes individuels entre vous-même, le concessionnaire ou General Motors.

Pour entrer en contact avec NHTSA, vous pouvez appeler l'assistance de sécurité des véhicules gratuitement au 1-888-327-4236 (TTY : 1-800-424-9153); visiter le site <http://www.safercar.gov> ou écrire à :

Administrator, NHTSA
1200 New Jersey Avenue, S. E.
Washington, D. C. 20590

D'autres informations sur la sécurité des véhicules à moteur sont disponibles sur le site <http://www.safercar.gov>.

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement canadien

Si vous vivez au Canada et si vous pensez qu'un défaut compromet la sécurité du véhicule, vous devez avertir Transport Canada immédiatement ainsi que la Compagnie General Motors du Canada. Téléphoner à Transport Canada au 1-800-333-0510; aller sur :

www.tc.gc.ca/recalls (anglais)
www.tc.gc.ca/rappels (français)
ou écrire à :

Transport Canada
Direction de la sécurité des véhicules à moteur
Division des investigations des défectuosités et des rappels
80 Noel Street
Gatineau, Québec J8Z 0A1

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors

En plus d'avertir la NHTSA (ou Transports Canada) d'une telle situation, signaler également à General Motors.

Aux États-Unis, appeler le 1-800-222-1020, ou écrire à :

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance Center
P. O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170

Au Canada, appeler le 1-800-263-3777 (anglais) ou 1-800-263-7854 (français), ou écrire à :

Compagnie General Motors du Canada
Centre d'assistance à la clientèle,
code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

Au Mexique, appeler le
01-800-466-0811 ou le
01-800-508-0000.

Dans les autres pays d'Amérique
Centrale et des Caraïbes, appeler le
52-722-236-0680.

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Le véhicule est doté d'un certain nombre d'ordinateurs qui enregistrent des informations relatives aux performances du véhicule et à la manière dont il est conduit ou utilisé. Par exemple, le véhicule utilise des modules qui surveillent les performances du moteur et de la boîte de vitesses, les conditions de déploiement d'un sac gonflable et commandent le déploiement de ces sacs gonflables en cas d'accident et, selon l'équipement, qui empêchent le blocage des freins pour aider le conducteur à contrôler le véhicule. Ces modules peuvent stocker des données pour aider le technicien de la concession à intervenir sur le véhicule ou pour aider GM à améliorer la sécurité ou les fonctionnalités. Certains modules peuvent également mémoriser des

données sur la manière dont le véhicule est utilisé, comme par exemple la consommation ou la vitesse moyenne. Ces modules peuvent retenir des préférences personnelles telles que les présélections de radio, les positions de siège et les réglages de température.

Cybersécurité

GM recueille des renseignements relatifs à l'utilisation de votre véhicule, notamment ceux relatifs à l'exploitation et à la sécurité. Nous recueillons ces renseignements dans le but de fournir, d'évaluer, d'améliorer nos produits et services et d'y rechercher toute défaillance ainsi que pour développer de nouveaux produits et services. La protection des systèmes électroniques du véhicule et des données des clients contre tous accès ou contrôles électroniques extérieurs non autorisés est importante pour GM. GM applique des normes de sécurité, des pratiques, des directives et des

contrôles appropriés visant à protéger le véhicule et les services écosystémiques contre tout accès électronique non autorisé, à détecter d'éventuelles activités malveillantes dans des réseaux connexes et à réagir rapidement, de manière coordonnée et efficace aux incidents de cybersécurité. Les incidents de sécurité peuvent avoir un impact sur votre sécurité ou compromettre vos données personnelles. Pour minimiser les risques pour la sécurité, veuillez ne pas connecter les systèmes électroniques de votre véhicule à des appareils non autorisés, ni les connecter à des réseaux inconnus ou non fiables (tels que Bluetooth, Wi-Fi ou technologie similaire). Si vous soupçonnez la présence d'un incident de sécurité ayant une incidence sur vos données ou sur la sécurité d'utilisation de votre véhicule, veuillez cesser d'utiliser votre véhicule et communiquer avec votre concessionnaire.

Enregistreurs de données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données événementielles (EDR). L'objectif principal d'un EDR est d'enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, telles qu'un déploiement de sac gonflable ou de heurt d'un obstacle routier, des données qui contribueront à la compréhension du fonctionnement des systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées aux systèmes dynamiques et de sécurité du véhicule pendant une courte période, généralement inférieure ou égale à 30 secondes. L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- Fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- Bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;

- Degré d'enfoncement (le cas échéant) de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein; et,
- Vitesse du véhicule.

Ces données peuvent permettre de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles des accidents et des blessures surviennent.

Remarque

Les données EDR ne sont enregistrées par votre véhicule qu'en cas d'accident grave; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de circulation et aucune donnée personnelle (p.ex. nom, sexe, âge, emplacement de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres parties, telles que les représentants de l'ordre, peuvent combiner les données EDR aux données d'identification personnelles acquises invariablement lors d'investigations relatives à un accident.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, un équipement spécial est requis et un accès au véhicule et à l'EDR est nécessaire. Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les autorités policières, peuvent lire ces informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

GM n'aura pas accès à ces données ni ne les partagera avec d'autres, sauf : avec le consentement du propriétaire du véhicule ou, si le véhicule est loué, avec le consentement du locataire; en réponse à une demande officielle de la police ou d'une instance gouvernementale similaire; dans le cadre de la défense d'une poursuite contre GM, dans le processus de libre détermination; ou, comme l'exige la loi. Les données récoltées ou reçues par GM peuvent également être utilisées pour les besoins de la recherche GM ou être rendues disponibles à d'autres pour des motifs de recherche, lorsque leur nécessité est avérée et que les

données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire spécifique.

OnStar

Si le véhicule est doté du système OnStar et dispose d'un plan de services actif, des données supplémentaires peuvent être collectées et transmises via le système OnStar. Celles-ci incluent des informations relatives au fonctionnement du véhicule; aux collisions impliquant le véhicule; à l'utilisation du véhicule et de ses dispositifs; y compris l'infodivertissement; et à l'emplacement et à la vitesse GPS approximative du véhicule. Se reporter aux Termes et conditions et à la Déclaration de confidentialité OnStar figurant sur le site web OnStar.

Voir *Renseignements supplémentaires OnStar* ⇨ 555.

Système Infodivertissement

Si le véhicule est équipé d'un système de navigation intégré au système d'infodivertissement, l'utilisation de ce système peut entraîner une mémorisation de destinations, d'adresses, de numéros de téléphone et d'autres informations de trajet. Se reporter au manuel d'infodivertissement pour les informations sur les données mémorisées et les instructions d'effacement.

OnStar

Aperçu OnStar

Vue d'ensemble d'OnStar 553

Services OnStar

Urgence 554

Sécurité 555

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Renseignements
supplémentaires OnStar 555

Aperçu OnStar

Vue d'ensemble d'OnStar



 Bouton de commande vocale



 Bouton bleu OnStar



 Bouton rouge d'urgence

Ce véhicule peut être équipé d'un système embarqué le plus complet qui peut se connecter en direct à un conseiller OnStar pour toute question relative à une urgence, la sécurité, la navigation, les connexions et les services de diagnostics. Les services OnStar peuvent nécessiter un plan de services et un plan de données payants. Le fonctionnement efficace d'OnStar nécessite la batterie et le système électrique du véhicule, un service de téléphonie cellulaire et

des signaux satellites GPS disponibles et opérationnels. OnStar agit comme lien avec les services publics d'urgence actuels. OnStar peut collecter des informations vous concernant et sur votre véhicule, y compris les informations de localisation. Consulter les termes et conditions d'utilisation, la déclaration de confidentialité, et le consentement relatif au logiciel OnStar pour plus de détails, y compris les limitations du système sur www.onstar.com (États-Unis) sur www.onstar.ca (Canada).

La lampe indicatrice de statut du système OnStar se trouve à côté des boutons OnStar. Si la lampe indicatrice de statut est :

- Vert fixe : le système est prêt.
- Vert clignotant : en cas d'appel.
- Rouge : indique un problème.
- Éteinte : le système est désactivé. Appuyer à deux reprises sur  pour communiquer avec un conseiller OnStar.

Appuyer sur  ou appeler 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) pour parler à un conseiller.

Les fonctionnalités du bouton Commandes vocales peuvent varier selon le véhicule et la région.

Appuyer sur  pour :

- Ouvrir l'application OnStar sur l'écran d'infodivertissement. Se reporter au manuel d'infodivertissement pour plus d'informations sur l'utilisation de l'application OnStar.

Ou bien

- Lancer des commandes vocales de navigation OnStar pas à pas.
- Obtenir et personnaliser le nom du point d'accès Wi-Fi ou le SSID et le mot de passe, selon l'équipement.

Appuyer sur  pour se connecter à un conseiller pour :

- Vérifier l'information de compte ou mettre à jour l'information de contact.

- Obtenir des directions de conduite.
- Recevoir un diagnostic de vérification des systèmes d'exploitation clés du véhicule.
- Recevoir une assistance routière.
- Gérer les paramètres du Wi-Fi, selon l'équipement.

Appuyer sur  pour obtenir une connexion prioritaire avec un conseiller OnStar disponible 24h/24 et 7j/7 pour :

- Obtenir de l'aide en cas d'urgence.
- Être un bon samaritain ou répondre à une alerte de teinte ORANGE.
- Obtenir de l'aide en cas de météo difficile ou d'autres situations critique et pour trouver des itinéraires d'évacuation.

Services OnStar

Urgence

Les services de secours exigent un abonnement de sûreté et sécurité. Avec la réaction automatique en cas d'accident, les capteurs intégrés peuvent alerter automatiquement un conseiller OnStar spécialement formé qui est immédiatement connecté avec le véhicule pour aider.

Appuyer sur  pour se connecter prioritairement à un conseiller OnStar qui peut contacter les services d'urgence, les diriger vers votre emplacement exact et relayer des informations importantes.

Avec l'assistance OnStar en situation critique, des conseillers OnStar spécialement formés sont disponibles 24 heures par jour et 7 jours par semaine, pour fournir un point de contact central, une assistance et des information pendant une situation critique.

Avec l'assistance routière, des conseillers peuvent repérer un prestataire de service à proximité pour vous aider en cas de pneu à plat, pour une batterie de secours ou un réservoir d'essence vide.

Sécurité

Selon l'équipement, OnStar fournit ces services :

- Avec l'assistance en cas de vol de véhicule, des conseillers OnStar peuvent utiliser un GPS pour localiser le véhicule et aider les autorités à le retrouver rapidement.
- Avec le blocage d'allumage à distance, selon l'équipement, OnStar peut empêcher le moteur de redémarrer.
- Avec le Ralentissement de véhicule volé, selon l'équipement, OnStar peut collaborer avec les forces de police pour ralentir progressivement le véhicule.

Notification d'alarme antivol

Selon l'équipement, si les portes sont verrouillées et que l'alarme du véhicule retentit, une notification est envoyée par message texte, courriel ou appel téléphonique. Si le véhicule est volé, un conseiller OnStar peut collaborer avec les autorités pour récupérer le véhicule.

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Renseignements supplémentaires OnStar

Messages audio à bord

Les messages audio peuvent donner des informations importantes aux moments suivants :

- Avant l'achat du véhicule.
Appuyer sur  pour configurer un compte.
- Après un changement de propriétaire et à 90 jours.

Service de transfert

Appuyer sur  pour demander des renseignements sur l'éligibilité de transfert de compte. Le conseiller peut annuler ou modifier des informations de compte.

Vente/Transfert du véhicule

Appeler immédiatement le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) pour mettre fin à vos services ou à la connexion OnStar si le véhicule est cédé, vendu, transféré, ou si le bail se termine.

Réactivation pour les propriétaires suivants

Appuyer sur  et suivre les invites pour parler à un conseiller dès que possible. Le conseiller mettra à jour les dossiers du véhicule et expliquera les options de services OnStar ou connexes.

Comment fonctionne le service OnStar

La réaction automatique en cas d'accident, les services de secours, l'assistance de crise, l'assistance suite au vol du véhicule, les services à distance, ainsi que l'assistance routière sont disponibles sur la plupart des véhicules. Tous les services OnStar ne sont pas disponibles partout ou sur tous les véhicules. Pour plus

d'informations, il existe une description complète des services OnStar, des limitations du système et des conditions d'utilisation, de la déclaration de confidentialité d'OnStar et des conditions d'utilisation du logiciel.

- Appeler le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827).
- Consulter le site www.onstar.com (États-Unis).
- Consulter le site www.onstar.ca (Canada).
- Appeler TTY 1-877-248-2080.
- Appuyer sur  pour parler à un conseiller.

Les services OnStar ou connexes ne peuvent pas fonctionner sauf si le véhicule se trouve dans un lieu pour lequel OnStar possède un accord avec un fournisseur de service sans fil dans cette zone. Le fournisseur de service sans fil doit avoir une couverture, la capacité de réseau, de la réception et de la technologie compatible avec les services OnStar ou connexes. Le

service appliquant l'information de localisation du véhicule ne peut fonctionner sauf si les signaux du système de positionnement global (GPS) sont disponibles, sans obstruction et compatibles avec le matériel OnStar. Les services OnStar ou connexes peuvent ne pas fonctionner si l'équipement OnStar n'est pas installé correctement ou s'il n'a pas été maintenu correctement. Si un équipement ou un logiciel est ajouté, connecté ou modifié, les services OnStar ou connexes peuvent ne pas fonctionner. D'autres problèmes au-delà du contrôle de OnStar — tels que des montagnes, des bâtiments élevés, des tunnels, la météo, la conception du circuit électrique et l'architecture du véhicule, des dégâts au véhicule dans une collision, une congestion ou une surcharge du réseau téléphonique sans fil — peuvent empêcher le service.

Voir *Énoncé de fréquence radio*

➔ 548.

Services aux personnes handicapées

Les conseillers peuvent fournir des services pour aider dans des situations de handicap physique et médicales.

Appuyer sur  pour aider à :

- Localiser une station-service avec préposé au service de carburant.
- Rechercher un hôtel, un restaurant, etc. puis remplir les conditions d'accessibilité.
- Indiquer la direction de l'hôpital ou de la pharmacie les plus proches en cas d'urgence.

Utilisateurs TTY

OnStar permet de communiquer avec les personnes malentendantes ou présentant des difficultés de parole pendant qu'elles se trouvent dans le véhicule. Le système TTY installé par le concessionnaire disponible peut offrir l'accès dans le

véhicule à tous les services OnStar, sauf le conseiller virtuel et la navigation pas-à-pas OnStar.

Le mode TTY (option) peut être activé et désactivé en effleurant Settings (réglages) puis Apps (applications) et finalement Phone (téléphone). Lorsque le mode TTY est activé, les appels téléphoniques peuvent être lancés ou reçus avec OnStar en utilisant l'affichage d'Infodivertissement.

Numéro personnel d'identification OnStar (PIN)

Un NIP est nécessaire pour accéder à certains services OnStar. Le NIP devra être changé lors du premier entretien avec un conseiller. Pour changer le NIP OnStar, contactez un conseiller OnStar en appuyant sur  ou en composant le 1-888-4ONSTAR.

Garantie

L'équipement OnStar peut être garanti dans le cadre de la garantie du véhicule.

Langues

Le véhicule peut être programmé pour répondre dans plusieurs langues. Appuyer sur  et demander à parler à un conseiller. Les conseillers sont disponibles en anglais, espagnol et français. Les langues disponibles peuvent varier en fonction du pays.

Problèmes potentiels

Le OnStar ne peut pas effectuer un déverrouillage des portes à distance ou une assistance en cas de vol du véhicule si le véhicule a été arrêté pendant 10 jours de suite sans aucun cycle d'allumage. Si le véhicule n'a pas été démarré pendant 10 jours, OnStar peut contacter l'assistance routière ou un serrurier pour vous permettre d'accéder au véhicule.

Système de positionnement global (GPS)

- L'obstruction des signaux du système de positionnement global (GPS) peut se produire dans une grande ville avec

grands bâtiments, dans les garages de stationnement, autour des aéroports, dans les tunnels et dans les passages souterrains, ou dans une zone très arborée. Si les signaux du système de positionnement global (GPS) ne sont pas disponibles, le système OnStar continue à fonctionner pour les appels OnStar. Cependant, OnStar peut éprouver des difficultés pour identifier l'emplacement exact.

- Dans les situations d'urgence, OnStar peut utiliser le dernier emplacement du système de positionnement global (GPS) enregistré pour envoyer les services de secours.

Une perte temporaire des signaux du système de positionnement global (GPS) peut causer la disponibilité de transmission d'un itinéraire de navigation pas-à-pas. Le conseiller peut indiquer verbalement un itinéraire ou peut

demander un appel en retour après que le véhicule est conduit dans une zone ouverte.

Antennes cellulaires et du système de positionnement global (GPS)

La réception cellulaire est nécessaire pour que le OnStar envoie des signaux à distance vers le véhicule. Ne placer aucun objet sur ou près de l'antenne pour ne pas bloquer la réception des signaux cellulaires et GPS.

Impossibilité de se connecter à un message OnStar

En cas de couverture cellulaire limitée ou si le réseau cellulaire a atteint sa capacité maximum, ce message peut se présenter.

Appuyer sur  pour tenter un nouvel appel ou un nouvel essai après avoir roulé quelques kilomètres dans une autre zone cellulaire.

Problèmes de véhicule et d'alimentation

Les services OnStar exigent un circuit électrique de véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite du système de positionnement global (GPS) qui doivent être disponibles et fonctionner pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou déconnectée.

Équipement électrique ajouté

Le système OnStar est intégré à l'architecture électrique du véhicule. N'ajouter aucun équipement électrique. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ➔ 373. Un équipement électrique complémentaire peut interférer avec le fonctionnement du système OnStar et l'empêcher de fonctionner.

Mises à jour logicielles du véhicule

OnStar ou GM peuvent fournir à distance des mises à jour logicielles ou des changements au véhicule, sans préavis ni consentement préalable. Ces mises à jour ou ces changements peuvent renforcer ou maintenir la sécurité, le fonctionnement du véhicule ou les systèmes du véhicule. Les mises à jour logicielles ou les changements peuvent affecter ou supprimer des données ou des réglages enregistrés dans le véhicule, tels que des destinations de navigation enregistrées ou des stations radio pré-réglées. Ni OnStar ni GM ne sont responsables pour des données ou des paramètres affectés ou supprimés. Ces mises à jour ou ces modifications peuvent également recueillir des informations personnelles. Cette collecte est décrite dans la déclaration de confidentialité de OnStar ou diffusée séparément au moment de l'installation. Ces mises à jour ou ces changements peuvent mettre

automatiquement le système en communication avec les serveurs GM pour recueillir des informations sur l'état des systèmes du véhicule, identifier si des mises à jour ou des changements sont disponibles, ou fournir des mises à jour ou des changements. Un accord OnStar actif constitue un consentement à ces mises à jour ou changements logiciels et l'accord pour que OnStar ou GM puisse les fournir à distance au véhicule.

Vie privée

La version complète de la déclaration de confidentialité d'OnStar est consultable sur www.onstar.com (États-Unis), ou sur www.onstar.ca (Canada). Nous vous recommandons de la lire. Si vous avez des questions, appeler le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) ou appuyez sur  pour parler à un conseiller. Les utilisateurs de communications sans fil sont avertis que la confidentialité des informations transmises via les communications cellulaires sans fil ne peut pas être assurée. Des tiers

peuvent illégalement intercepter ou accéder à des transmissions et des communications privées sans consentement.

OnStar - Reconnaissances du logiciel

Certains composants OnStar comprennent un logiciel Libcurl et de décompression, ainsi que d'autres tiers. Ci-dessous se trouvent les notices et les licences associées aux logiciels Libcurl et de décompression, ainsi que d'autres tiers; se reporter à <http://opensource.lge.com/index>

www.onstar.com/us/en/

libcurl :

AVIS DE COPYRIGHT ET D'AUTORISATION

Copyright (c) 1996 - 2010, Daniel Stenberg, <daniel@haxx.se>.

Tous droits réservés.

L'autorisation d'utiliser, de copier, de modifier et de distribuer ce logiciel, à quelque fin que ce soit, avec ou sans frais, est accordée à condition

que l'avis de copyright ci-dessus et que le présent avis d'autorisation apparaissent dans toutes les copies du logiciel.

LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT » SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERCES PARTIES. LES AUTEURS OU LES DÉTENTEURS DU COPYRIGHT NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE RÉCLAMATION OU DOMMAGES OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE QUE CE SOIT DANS LE CADRE D'UN CONTRAT, D'UNE NÉGLIGENCE OU D'UNE AUTRE ACTION PRÉJUDICIABLE, DUS OU LIÉS À CE LOGICIEL OU RÉSULTANT DE SON UTILISATION.

Sous réserve des dispositions du présent avis, le nom d'un détenteur du copyright ne doit pas être utilisé pour annoncer ou promouvoir la vente, l'utilisation ou toute autre activité liée à ce Logiciel sans l'autorisation écrite préalable dudit détenteur.

unzip :

Il s'agit de la version 10-Fév-2005 du copyright et de la licence Info-ZIP. La version définitive de ce document devrait être disponible sur le site <ftp://ftp.info-zip.org/pub/infozip/license.html> à une date indéterminée.

Copyright (c) 1990-2005 Info-ZIP.
Tous droits réservés.

Pour les besoins de ce copyright et de cette licence, « Info-ZIP » est défini comme comprenant l'ensemble des personnes suivantes :

Mark Adler, John Bush, Karl Davis, Harald Denker, Jean-Michel Dubois, Jean-Loup Gailly, Hunter Goatley, Ed Gordon, Ian Gorman, Chris Herborth, Dirk Haase, Greg Hartwig,

Robert Heath, Jonathan Hudson, Paul Kienitz, David Kirschbaum, Johnny Lee, Onno van der Linden, Igor Mandrichenko, Steve P. Miller, Sergio Monesi, Keith Owens, George Petrov, Greg Roelofs, Kai Uwe Rommel, Steve Salisbury, Dave Smith, Steven M. Schweda, Christian Spieler, Cosmin Truta, Antoine Verheijen, Paul von Behren, Rich Wales, Mike White.

Ce logiciel est fourni « en l'état », sans garantie d'aucune sorte, explicite ou implicite. En aucun cas, Info-ZIP ou ses collaborateurs ne pourront être tenus responsables des dommages directs, indirects, accessoires, spéciaux ou conséquents découlant de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser ce logiciel.

Quiconque est autorisé à utiliser ce logiciel à toute fin, y compris pour des applications commerciales, de même qu'à le modifier et à le redistribuer librement, à condition de se soumettre aux restrictions suivantes :

1. Le code source redistribué doit reproduire le copyright, la définition, l'avis de non responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions. 2. Les redistributions au format binaire (exécutables compilés) doivent reproduire le copyright, la définition, l'avis de non-responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions dans la documentation et/ou dans tout autre matériel livré avec la distribution. La seule exception à cette condition est la redistribution d'un exécutable UnZipSFX binaire standard (notamment SFXWiz) faisant partie d'une archive d'auto-extraction; cette redistribution est autorisée sans inclure la présente licence, à condition que la bannière SFX normale n'ait pas été enlevée de l'exécutable binaire ou désactivée.	3. Les versions modifiées - notamment, mais sans s'y limiter, ports de communication vers de nouveaux systèmes d'exploitation, ports de communication existants avec nouvelles interfaces graphiques, et versions de bibliothèque dynamique, partagée ou statique - doivent être clairement indiquées comme telles et ne doivent pas être présentées de manière inexacte comme étant le code source d'origine. Ces versions modifiées ne doivent pas non plus être présentées de manière inexacte comme étant des versions Info-ZIP, y compris, mais sans s'y limiter, l'étiquetage des versions modifiées sous les noms « Info-ZIP » (ou toute variante en découlant, y compris, mais sans s'y limiter, l'usage de majuscules différentes), « Pocket UnZip », « WiZ » ou « MacZip » sans l'autorisation expresse de Info-ZIP. Par ailleurs, ces versions modifiées	ne doivent pas présenter à tort l'utilisation des Zip-Bugs ou des adresses électroniques Info-ZIP ou des URL Info-ZIP. 4. Info-ZIP conserve le droit d'utiliser les noms « Info-ZIP », « Zip », « UnZip », « UnZipSFX », « WiZ », « Pocket UnZip », « Pocket Zip » et « MacZip » pour ses propres versions de code source et exécutable binaire.

Services connectés

Services connectés

Navigation	562
Raccords	563
Diagnostics	565

Services connectés

Navigation

La navigation exige un abonnement ou une connexion OnStar.

Appuyer sur  pour recevoir un service d'orientation pas à pas ou le faire envoyer sur l'écran de navigation du véhicule, s'il en est équipé.

Navigation pas à pas

1. Appuyer sur  pour se connecter à un conseiller.
2. Demander les directions à télécharger sur le véhicule.
3. Suivre les commandes vocales.

Utilisation des commandes vocales pendant un itinéraire planifié

La fonctionnalité du bouton de commande vocale, selon l'équipement, peut varier avec le véhicule et la région. Pour certains

véhicules, appuyer sur  pour ouvrir l'application OnStar à l'écran d'Infodivertissement. Pour les autres véhicules, appuyer sur  comme suit.

Annulation d'itinéraire

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Annuler l'itinéraire. ». Le système répond : « voulez-vous annuler des directions ? »
3. Dire « Oui. » Le système répond : « OK, request completed, thank you, goodbye. » (d'accord, demande satisfaite, merci, au revoir).

Prévisualisation d'itinéraire

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Itinéraire prévu. » Le système répond avec les trois manœuvres suivantes.

Répéter

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Répéter. » Le système répond avec la dernière direction donnée. Ensuite avec « OnStar ready » (OnStar prêt) suivi d'une tonalité.

Dire la Destination

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Dire la Destination. » Le système répond avec l'adresse et la distance jusqu'à destination puis avec « OnStar ready » (OnStar prêt) suivi d'une tonalité.

Envoyer la destination au véhicule

Les destinations peuvent être envoyées à l'écran de navigation du véhicule (option).

Appuyer sur , puis demander au conseiller de télécharger des directions sur le système de navigation du véhicule, selon l'équipement. À la fin de l'appel, l'écran de navigation affiche des invites pour commencer les directions de conduite. Les itinéraires envoyés sur l'écran de navigation ne peuvent être annulés que par le système de navigation.

Voir www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Raccords

Les services suivants contribuent à rester connecté.

Pour les cartes de couverture, consulter www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Sécurité

- Modifier les mots de passe par défaut du point chaud Wi-Fi et de l'application mobile myChevrolet. Rendez ces mots de passe différents les uns des

autres et utiliser une combinaison de lettres, de chiffres et de symboles pour augmenter la sécurité.

- Modifier le nom par défaut de l'identifiant de service (SSID). C'est le nom de votre réseau qui est visible par les autres appareils sans fil. Choisir un nom unique et éviter les noms de famille ou les descriptions de véhicule.

Point chaud Wi-Fi (option)

Le véhicule peut être équipé d'un point chaud Wi-Fi intégré qui donne accès à Internet et au contenu Internet à la vitesse 4G LTE. Il est possible de connecter jusqu'à sept appareils mobiles. Un plan de données est nécessaire. N'utiliser les commandes embarquées que lorsqu'il est sûr de le faire.

1. Pour récupérer les informations du point d'accès Wi-Fi, appuyer sur  pour ouvrir l'application OnStar sur l'écran d'infodivertissement, puis sélectionner point d'accès

Wi-Fi. Sur certains véhicules, toucher Wi-Fi ou Paramètres Wi-Fi sur l'écran.

2. Les paramètres Wi-Fi affichent le nom du point chaud Wi-Fi (SSID), le mot de passe et sur certains véhicules, le type de connexion (pas de connexion Internet, 3G, 4G, 4G LTE) et la qualité de signal (mauvaise, bonne, excellente).
3. Pour modifier le SSID ou le passeport, appuyer sur  ou appeler 1-888-4ONSTAR pour communiquer avec un conseiller. Sur certains véhicules le SSID et le mot de passe peuvent être modifiés dans le menu du point d'accès Wi-Fi.

Après la configuration initiale, le point chaud Wi-Fi de votre véhicule se connecte automatiquement à vos appareils mobiles. Gérer l'utilisation des données en activant ou désactivant le Wi-Fi sur votre appareil mobile, en utilisant l'application mobile myChevrolet ou

en s'adressant à un conseiller OnStar. Sur certains véhicules, le Wi-Fi peut également être géré à partir du menu Wi-Fi Hotspot.

Application mobile MyChevrolet (si disponible)

Télécharger l'application mobile myChevrolet sur les smartphones compatibles Apple et Android. Les utilisateurs Chevrolet peuvent accéder aux services suivants depuis un smartphone :

- Démarrage/arrêt à distance du véhicule selon l'équipement en usine.
- Verrouillage/déverrouillage des portes, en cas de serrures automatiques.
- Activation de l'avertisseur sonore et des lampes.
- Vérification du niveau de carburant du véhicule, de la durée de vie de l'huile ou de la pression des pneus selon l'équipement en usine avec le système de surveillance de la pression des pneus.

- Envoi des destinations au véhicule.
- Localisation du véhicule sur une carte (marché des États-Unis uniquement).
- Marche/arrêt du point chaud Wi-Fi du véhicule, gestion des paramètres et surveillance de la consommation des données (option).
- Localisation d'un concessionnaire et calendrier d'entretien.
- Demande d'assistance routière.
- Fixation d'un rappel de stationnement à l'aide d'une punaise. Prendre une photo, noter et fixer une minuterie.
- Connexion avec Chevrolet sur média social.

Les caractéristiques sont sujettes à modification. Pour les renseignements sur l'application mobile myChevrolet et sa compatibilité, consulter my.chevrolet.com.

Un abonnement OnStar ou une connexion active peut s'avérer nécessaire. Un dispositif compatible, un démarrage à distance installé en usine et des serrures électriques sont nécessaires. Les tarifs des données s'appliquent. Voir www.onstar.com pour plus de détails et les limitations du système.

Services distants

S'adresser à un conseiller OnStar pour déverrouiller les portes ou faire retentir l'avertisseur sonore et faire clignoter les feux.

Place de marché

Les conseillers OnStar peuvent proposer des restaurants et des commerçants sur votre itinéraire, vous aider à localiser des appels ou réserver une chambre. Ces services varient avec le marché.

Diagnostics

Grâce à la surveillance et aux rapports concernant les principaux systèmes du véhicule, OnStar Advanced Diagnostics, selon l'équipement, fournit un moyen de rester à jour avec l'entretien. Les capacités varient selon les modèles. Visiter www.onstar.com pour des détails et les limites du système. Les caractéristiques peuvent faire l'objet de modifications. Pour des mises à jour concernant les capacités du dispositif, voir my.chevrolet.com. Des tarifs de messagerie et de données peuvent s'appliquer.

Index

A

Accessoires et modifications	380
Achat de pneus neufs	463
Acheminement de la courroie de transmission, moteur	535
Acheminement, courroie de transmission du moteur	535
Active Fuel Management (gestion active de carburant)	249
Affichage « tête haute »	170
Aide au démarrage en côte (HDC)	272
Air climatisé	199, 202
Aires de stockage Boîte à gants	124
Console au plancher	126
Console centrale	125
Sous le siège	125
Ajout d'un chasse-neige ou de tout équipement similaire	373
Alarme Sécurité du véhicule	36
Alerte de changement de voie (LCA)	316

Alerte de zone aveugle latérale (SBZA)	315
Alimentation des accessoires ...	246
Ampoules halogènes	423
Ancrages inférieurs et supérieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) Remplacement des pièces après une collision	115
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)	101
Antibrouillard - Phares antibrouillard	191
Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique	270
Antivol	38
Dispositif antidémarrage	38
Aperçu du tableau de bord	5
Aperçu OnStar	553
Appareils de retenue pour enfant Ancrages inférieurs pour siège d'enfant	101
Bébés et jeunes enfants	95
Enfants plus âgés	93
Fixation	115, 120
Systèmes	97
Application de remorquage	358

Appuie-tête	56
Assistance à la clientèle	539
Bureaux	538
Utilisateurs de téléscripteurs (TTY)	539
Assistance au démarrage en côte	269
Assistance au démarrage en côte (HSA)	269
Assistance au maintien de trajectoire (LKA)	320
assistance de stationnement ...	295
Assistance Routière, Programme	540
Assistance ultrasonique arrière de stationnement au-dessus d'objets qui brûlent	248
Empattement long	249
Vérification du frein de stationnement et du mécanisme de position de stationnement(P)	420
Attention, danger et avertissement	3
Auto Stop (coupure automatique) Système d'arrêt/démarrage ...	242

Automatique	
Boîte de vitesse	251
Freinage d'urgence (AEB)	311
Liquide	396
Rétroviseurs à atténuation automatique	44
Serrures de porte	24
Système d'allumage des phares	189
Auxiliaire éclairage monté sur le toit	192
Avertissement	
Angle mort (SBZA)	315
Attention et danger	3
Changement de voie	316
Changement de voie (LDW)	318
Témoin du système de freinage	155
Avertissement relatif à la proposition 65, Californie	380, 414, 485,
	Couvercle arrière
Avertissement sur proposition 65 - Californie	380, 414, 485,
	Couvercle arrière

Avertissements	
Feux de détresse	190
Avertisseur de changement de voie (LDW)	318
Avertisseur de dépassement ...	188

B

Batterie	
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur	197
Gestion de la charge	196
Protection de l'alimentation ...	196
Batterie - Amérique du Nord	414, 485
Bébés et jeunes enfants, Appareils de retenue	95
Blocage	417
Essieu arrière	278
Boîte à gants	124
Boîte de transfert	260
Boîte de transfert - Tracker	260, 417
Boîte de vitesses automatique Contrôle de la fonction de commande de blocage de changement de vitesse	419
Mode manuel	255

Boîte de vitesses manuelle - MM6	
Glace	421
Bouches d'aération	206
Boussole	133

C

Calage du moteur au ralentissement	
Acheminement de la	
courroie de transmission	535
Aperçu du compartiment	384
Chauffage	244
Démarrage	241
Échappement	250
Épurateur d'air/Filtre	397
Fonctionnement en	
stationnement	250
Indicateur d'usure	394
Indicateur de pression	
d'huile	147
Indicateur de température	
du liquide de	
refroidissement	148
Messages de puissance	174
Mode de fonctionnement	
de protection contre la	
surchauffe du moteur	407
Surchauffe	405

Calage du moteur au	
ralentissement (suite)	
Système de	
refroidissement	399
Témoin d'avertissement de	
température du liquide de	
refroidissement	160
Témoin de pression d'huile ...	161
Témoin de vérification	
(témoin de panne)	152
ventilateur	407
Californie	
Exigences relatives aux	
matériaux contenant du	
perchlorate	380
Caméra de vision	
arrière(RVC)	295
Capacités et spécifications	531
Capot	382
Carburant Top Tier	322
Carburants interdits	323
Ceinture-baudrier	72
Ceintures de sécurité	69
CD et DVD	76
Ceinture-baudrier	72
Extension	76
Port adéquat des ceintures	
de sécurité	70

Ceintures de sécurité (suite)	
Rappels	149
Remplacement après un	
accident	77
Utilisation pendant la	
grossesse	75
Central - Siège central	58
Centralisateur	
informatique de bord	164, 166
Centre d'aide en ligne à la	
clientèle	539
Chaînes à neige	468
Changement de vitesse	
en position de	
stationnement	246
Sortie de la position de	
stationnement	248
Charge	
Sans fil	136
Charge sans fil	136
Chargement	
Points d'arrimage	127
Chasse-neige	373
Chauffage	199, 202
Huile pour moteur	244
Sièges arrière	68
Volant de direction	131

Chauffés	
angle mort	45
Attelage de remorque	41
Atténuation automatique	44
Chauffés	44
Commande manuelle	40
Convexes Rétroviseurs	40
Électrique	42
Gradation automatique,	
vision arrière	46
Inclinaison en marche arrière ...	46
Rabattable	43
Rétroviseur manuel	46
Circuit de refroidissement	399
Circuit électrique	
Bloc-fusibles	
d'ensemble	
d'instruments	433, 434
Bloc-fusibles du	
compartiment moteur	428
Fusibles et disjoncteurs	428
Surcharge	427
Classification uniforme de la	
qualité des pneus	465
Clés	10, 13
Clignotant	
Remplacement d'ampoule	425

Clignotants, indicateurs de	
changement de voie	190
Climatisation	199
Automatique double zone	202
Chauffage	199
Climatisation	199
Collecte des données du véhicule et	
enregistreurs de données	
d'événement	
Enregistrement des	
données du véhicule	550
Collecte des données du	
véhicule et enregistreurs et	
Confidentialité	550
Collision, réparation de	
dommages	545
Combiné d'instruments	140
Combiné, instruments	140
Commande	
Descente en côte	272
Traction et stabilité	
électronique	270
Commande de mode	
conducteur	273
Commandes de l'éclairage	
extérieur	185

Comment signaler les défauts	
compromettant la sécurité	
General Motors	549
Gouvernement canadien	549
Gouvernement des	
États-Unis	548
Communication cellulaire	552
Compartiments	
Entreposage	124
Compartiments de	
rangement	124
Compte-tours	145
Compteur de vitesse	145
Compteur journalier	145
Compteur kilométrique	145
Journalier	145
Conduite	212
Caractéristiques et conseils	
de remorquage	331
Défensive	212
État d'ivresse	212
Hiver	223
Hors route	216
Limites de charge du	
véhicule	226
Meilleure économie de	
carburant	211
Perte de contrôle	215

Conduite (suite)	
Reprise en tout-terrain	215
Routes mouillées	222
Routes onduleuses et de montagne	222
Si le véhicule est bloqué	225
Systèmes d'assistance	308
Connexions	
Services connectés	563
Contrôle du véhicule	213
Conversion d'une camionnette à un châssis-cabine	377
Cybersécurité	550
D	
Danger, Avertissements et Attentions	3
Déclaration de fréquence Radio	548
Déflexeur d'eau	
Dispositifs de verrouillage	22
Serrures à verrouillage électrique	24
Témoin de porte ouverte	164
Verrouillage retardé	24
Démarrage à distance du véhicule	21

Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord	485
Démarrage du moteur	241
Démarrage du véhicule, À distance	21
Description et fonctionnement	
d'ouvre-porte de garage	181
Programmation	181
Diagnostics	
Services connectés	565
Différentiel à glissement limité	278
Différentiel, glissement limité	278
Direction	213
Chauffage	131
Commandes au volant	131
Liquide, Assistance	408
Réglage du volant	130
Disjoncteurs	428
Dispositif antidémarrage	38
Dispositifs de retenue	
Où le placer	99
Dispositifs de verrouillage	
Automatiques de porte	24
Dispositif antiverrouillage	25
Porte	22

Dispositifs de verrouillage (suite)	
Serrures	25
Verrouillage électrique des portes	24
Verrouillage retardé	24
Distraction au volant	211

E

E85 ou carburant mixte	324
Éclairage	195
Activation des feux de route	163
Assistance au maintien de trajectoire	158
Avertissement de bas niveau de carburant	162
Avertissement de changement de voie	157
Avertissement de système de freinage	
antiblocage (ABS)	156
Avertissement de température du liquide de refroidissement	160
Avertissement du système de freinage	155
Avertisseur de dépassement	188

Éclairage (suite)	
Circulation de jour (DRL)	188
commande d'éclairement	194
Commande de mode	
conducteur	160
Commandes de l'éclairage	
extérieur	185
Contrôle de vitesse en	
descente	157
Contrôle du moteur (témoin	
de panne)	152
Disponibilité de sacs	
gonflables	150
Éclairage	424
Éclairage auxiliaire monté	
sur le toit	192
Éclairage de l'espace	
utilitaire extérieur	193
Économiseur de batterie	
d'éclairage extérieur	197
Entrée	195
Entretien de frein de	
stationnement électrique	156
Exit (Sortie)	195
Frein électrique de	
stationnement	155
Inverseur des feux de	
route/de croisement	188

Éclairage (suite)	
Lampes	194
Localisé	191
Mode remorquage/transport ..	157
Phares antibrouillard avant ...	163
Plafonnier	194
Plaque d'immatriculation	427
Porte entrouverte	164
Pression d'huile moteur	161
Pression des pneus	161
quatre roues motrices	157
Rappel	163
Rappel d'extinction de	
l'éclairage extérieur	188
Rappels de ceinture de	
sécurité	149
Régulateur automatique de	
vitesse	163
Sécurité	162
Système de charge	152
Système électronique de	
correction de la	
trajectoire, arrêt	160
Témoin de panne (contrôle	
du moteur)	152

Éclairage (suite)	
Traction asservie	
désactivée	159
Éclairage d'entrée	195
Éclairage de l'espace	
utilitaire extérieur	193
Éclairage DEL	424
Éclairage localisé	191
Économie de carburant	
Additifs	324
Carburants dans les pays	
étrangers	324
Carburants interdits	323
Conduite pour une	
meilleure économie de	
carburant	211
Gestion, active	249
Indicateur	146
Recommandé	323
Remplissage d'un bidon de	
carburant	330
Remplissage du	
réservoir	326, 328
Témoin d'avertissement de	
bas niveau	162
Top Tier	322
Économiseur de batterie	
d'éclairage extérieur	197

écran pare-chaaleur		Entretien (suite)		Essieu avant	417
Allumage automatique	251	Entretien, Informations		Essieu, avant	417
Liquide, Automatique	396	générales	509	Essuie-glace	
Électrique		Exécution par le		4T65-E	421
Glaces	49	propriétaire	381	essuie-glaces/lave-glance	132
Liquide de direction		Fiches	528	Étalonnage	46, 133
assistée	408	Fiches d'entretien	528	Atténuation automatique	46
Prises électriques	133	Fixation de rendez-vous	543	Exigences relatives aux	
Prolongation de		Identification des pièces	529	matériaux contenant du	
l'alimentation des		Système de régulation de		perchlorate, Californie	380
accessoires (RAP)	246	température	199	F	
Protection, Batterie	196	Entretien de l'apparence		Feu d'arrêt	410
Réglage de siège	59	Extérieur	496	Antiblocage	266
Rétroviseurs	42	Intérieur	503	Assistance	269
Serrures de porte	24	Entretien du système de sac		Liquide	412
Emergency (urgences)		gonflable	90	Système de durée de vie	
OnStar	554	Entretien du véhicule		des plaquettes	411
Enfants plus âgés, Appareils		Pression des pneus	448	Feu d'arrêt central surélevé	
de retenue	93	Entretien et soin		et éclairage du	
Enregistreurs de données		Supplémentaire	521	compartiment utilitaire	426
d'événement	551	Entretiens		Feux arrière	
Enregistreurs de données,		Application spéciale	520	Remplacement d'ampoule	425
Événements	551	Épurateur d'air/Filtre, moteur ...	397	Feux clignotants, Détresse	190
Entreposage		Équipement électrique		Feux de circulation de	
ARRIÈRE	125	complémentaire	373	jour (DRL)	188
Entretien	208	Équipement, Remorquage	342	Feux de détresse	190
Accessoires et		Essieu arrière	417		
modifications	380	Essieu arrière de blocage	278		

Feux stop et de recul remplacement d'ampoule	425
Fiches	
Entretien	528
Filtre à air	
Indicateur d'usure	396
Filtre à air de l'habitacle	207
Filtre,	
Filtre à air du moteur	397
Fixation de rendez-vous	543
Fixation des sièges d'enfant	115, 120
Flexible de dérivation du liquide de refroidissement	
Indicateur de température du moteur	148
Témoin d'avertissement de température du moteur	160
Fluide à 4 vitesses-MU4	396
Boîte de transfert de modèle à traction intégrale	260
Direction assistée	408
Freins	412
Lave-glace	409
Fonctionnement	
Feux antibrouillard	191

Fonctionnement à vitesse élevée	449
Fonctionnement du véhicule en stationnement	250
Frein	
Appoint électrique	266
Stationnement, électrique	267
Témoin d'avertissement	155
Frein de stationnement électrique	267
Freinage	213
Automatique d'urgence (AEB)	311
Fréquences radio : déclaration	548
Fusibles	
Bloc-fusibles d'ensemble	433, 434
Bloc-fusibles du compartiment moteur	428
Fusibles et disjoncteurs	428

G

Glaces	49
ARRIÈRE	52
Commande manuelle	49

Glaces (suite)	
Électrique	49
Glaces à commande manuelle ...	49
Glaces arrière	52
Grossesse, utilisation des ceintures de sécurité	75

H

Habitacle, filtre à air	207
Hayon	26
Heure	133
Hiver	
Conduite	223
Horloge	133
Hors route	216
Conduite	216
Reprise	215
Huile	
Carburant	146
Compte-tours	145
Compteur de vitesse	145
Compteur journalier	145
Huile pour moteur	391
Indicateur d'usure de l'huile moteur	394
Indicateur de pression d'huile moteur	147
Pression d'huile moteur	147

Huile (suite)	
Témoin de pression	161
Témoins d'avertissement et indicateurs	139
Température du liquide de refroidissement du moteur ...	148
Totalisateur	145
Voltmètre	149
HVAC	199, 202
I	
Indicateur d'obstacle devant le véhicule	158
Indicateur de statut de sac gonflable du passager	151
Indicateur de voltmètre	149
Indicateur de piéton à l'avant ...	158
Infotourisme	198
Information (information)	
Commande de publication	547
Information complémentaire OnStar	555
Information complémentaire au sujet d'OnStar	555
Information de chargement d'autocaravane séparable	232

Information de la clientèle	
Renseignements sur la commande de guides	547
Informations au sujet de la commande des publications	547
Informations générales	
Entretien du véhicule	380
Remorquage	330
Réparations et Entretien	509
Inscription, Flanc du pneu	440
Interventions d'application spéciale	520
Introduction	2
K	
Klaxon	131
L	
Lampe de mode de remorquage/transport	157
Lampes de lecture	194
LATCH, ancrages inférieurs pour siège d'enfant	101
Levier du régulateur de vitesse automatique	278
Éclairage	163
Liquide lave-glace	409

Liquides et lubrifiants recommandés	524
M	
Maintenance et entretien supplémentaires	521
Manoeuvres de stationnement ou de recul	
Systèmes d'assistance	295
Marche-pieds	
électriques	34
Marche-pieds électriques	34
Mémoire	
À mémoire	61
Appui-tête.	56
ARRIÈRE	67
Chauffant, arrière	68
Chauffés et ventilés avant	65
Dossiers inclinables	60
Rangement sous le siège	125
Réglage électrique, avant	59
Réglage lombaire, avant	59
Réglage, Avant	58
Siège central	58
Messages	
Puissance du moteur	174
Véhicule	174
Vitesse du véhicule	175

Miroir de la caméra arrière	47
Mobilité GM, programme de remboursement	540
Mode	273
Commande conducteur	273
Mode de fonctionnement	
Protection du moteur surchauffé	407
Mode de protection contre le surchauffe du moteur	407
Mode de remorquage	259
Mode manuel	255
Monoxyde de carbone	
Conduite hivernale	223
Échappement du moteur	250
hayon	26

N

Navigation	
Services connectés	562
Nettoyage	
Extérieur	496
Intérieur	503

O

Où placer le dispositif de retenue	99

P

Panneau d'arceau de pavillon	
Remplacement de joint d'étanchéité/moulure	53
Pare-soleil	52
Park	
Sortie du point mort (N)	248
Permutation, Pneus	459
Personnalisation	
Véhicule	175
Perte de contrôle	215
Phare antibrouillard avant	
Éclairage	163
Phares	
Allumage automatique	189
Avertisseur de dépassement	188
Feux de circulation de jour (DRL)	188
Inverseur des feux de route/de croisement	188
Phares, clignotants avant, feux de gabarit et feux de stationnement	424
Pointage	423
Rappel d'allumage	163
Remplacement d'ampoule	423

Phares (suite)	
Témoin d'activation des feux de route	163
Phares et feux de gabarit	
Ampoules halogènes	423
Éclairage de plaque d'immatriculation	427
Feu d'arrêt central surélevé et éclairage du compartiment utilitaire	426
Feux arrière, clignotant, feux d'arrêt et feux de recul	425
Phares	423
Phares, clignotants avant, feux de gabarit et feux de stationnement	424
Réglage des phares	423
Pièces de rechange	
Entretien	526
Sacs gonflables	92
Plafonniers	194
Pneu dégonflé	470
Remplacement	471
Pneumatiques	437
Vérification	458
Achat de pneus neufs	463
Au cas d'un pneu à plat	470

Pneumatiques (suite)		Pneus de profil bas	439	Prises	
Chaînes à neige	468	Pneus hiver	439	Électrique	133
Classification uniforme de		Pneus tout-terrain	440	Procédure de satisfaction de	
la qualité des pneus	465	Pneus toute saison	438	la clientèle	536
Désignations	443	Polycarburant		Programme	
Dimensions variées	465	E85	324	Transport de courtoisie	543
Fonctionnement du		Port adéquat des ceintures de		Programme Assistance	
dispositif de surveillance		sécurité	70	routière	540
de la pression	451	Porte-gobelets	124	Programme d'entretien	511
Hiver	439	Positionnement du véhicule		BW 4484	260
Inscription sur le flanc	440	Commande	213	Liquides et lubrifiants	
Permutation	459	Démarrage à distance	21	recommandés	524
Pression	448, 449	Limites de charge	226	Programme Transport de	
Profil bas	439	Messages	174	courtoisie	543
Quand faut-il remplacer les		Messages de vitesse	175	Programme Transport,	
pneus?	462	Numéro		Courtoisie	543
Réglage de la géométrie et		d'identification (NIV)	529	Prolongation de	
équilibrage des pneus	467	Personnalisation	175	l'alimentation des	
Remplacement	471	Propriétaires canadiens	2	accessoires (RAP)	246
Remplacement de roue	467	Remorquage	490	Propriétaires de véhicule	
roue de secours plein		Sécurité	36	canadiens	2
format	484	Système d'alarme	36		
Système de surveillance de		Positions du		Q	
la pression	450	commutateur		Quand faut-il remplacer les	
Témoin de pression	161	d'allumage	236, 238	pneus?	462
Terminologie et définitions	445	Présentation			
Tout-terrain	440	Panneau d'instruments	5		
Toute saison	438				

R		
Rallonge, ceinture de sécurité ...	76	
Rangement arrière	125	
Rangement de console au plancher	126	
Rangement de console centrale	125	
Rangement sous le siège	125	
Rappel d'extinction de l'éclairage extérieur	188	
Recommandé		
Carburant	323	
Recueil de données		
OnStar	552	
Système Infodivertissement ..	552	
Refroidissement	199, 202	
Réglage lombaire	59	
Sièges avant	59	
Réglages		
Lombaire, sièges avant	59	
Régulateur de vitesse, adaptatif	281	
Régulation de vitesse à commande adaptative	281	
Remboursement, Mobilité GM	540	
Remorquage		
5AT	330	
Remorquage (suite)		
Caractéristiques de conduite	331	
Contrôle du roulis (TSC)	356	
Équipement	342	
Remorque	337	
Véhicule	490	
Véhicule récréatif	491	
Remorquage d'un véhicule récréatif	491	
Remorque		
Contrôle du roulis (TSC)	356	
Remorquage	337	
Rétroviseurs de remorquage	41	
Remplacement de glace	421	
Remplacement de lame d'essuie-glace	421	
Remplacement de lame, essuie-glaces	421	
Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision	77	
Remplacement des pièces système LATCH après une collision	115	
Remplacement du cylindre de couvercle de compartiment de rangement de panneau de toit escamotable	53	
Remplacement du système de sac gonflable	92	
Réparation de dommages causés par une collision	545	
Rétroviseur		
Caméra de recul	47	
Rétroviseurs à commande manuelle	40	
Rétroviseurs à rabattement	43	
Rétroviseurs chauffés	44	
Rétroviseurs convexes	40	
Rétroviseurs d'angle mort	45	
Rétroviseurs inclinables	46	
Rétroviseurs intérieurs	46	
Rétroviseurs, intérieurs	46	
Rodage de véhicule neuf	235	
Rodage, véhicule neuf	235	
Roue de secours plein format	484	
Roues		
4T65-E	467	
Dimensions variées	465	
Géométrie et équilibrage des roues	467	

Routes	
Conduite, mouillée	222
Routes onduleuses et de montagne	222

S

Sac gonflable	
Ajout d'équipement au véhicule	90
Commandes du moteur - 2.5L (LE8)	78
Indicateur de statut du sac gonflable du passager	151
Réparation de véhicules munis de sacs gonflables	90
Témoin de disponibilité	150
Sacs gonflables	
Vérification	91
De quelle façon le sac gonflable agit-il?	83
Où se trouvent les sacs gonflables?	80
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?	82
Quand un sac gonflable doit-il se déployer?	81

Sacs gonflables (suite)	
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?	83
Système de détection des occupants	85
Sécurité	
Alarme du véhicule	36
Éclairage	162
OnStar	555
Véhicule	36
Sécurité du véhicule	
Verrou de la colonne de direction	37
Sécurité OnStar	555
Serrures de sécurité	25
Services connectés	
Connexions	563
Diagnostics	565
Navigation	562
Servofrein électrique	266
Sièges à dossier inclinable	60
Sièges à mémoire	61
Sièges arrière	67
Chauffés	68
Sièges avant	
4T65-E	58
Chauffés et ventilés	65

Sièges chauffés et ventilés	65
Signaux de changement de direction et de changement de voies	190
Spécifications et Capacités	531
Stationnement prolongé	249
Surchauffe du moteur	405
Symboles	3
Système	
Alerte de collision avant (FCA)	308
Contrôle du bruit	418
Durée de vie des plaquettes de frein	411
Durée de vie du filtre à air du moteur	396
Infodivertissement	552
Infoloisirs	198
Système d'alerte de collision avant (FCA)	308
Système d'accueil sans clé	
Système de (RKE)	14
Système d'arrêt/démarrage	242
Système de contrôle du bruit ...	418
Système de détection des occupants	85
Système de durée de vie des plaquettes de frein	411

Système de durée de vie du filtre à air du moteur	396
Système de freinage Piéton à l'avant (FPB)	313
Système de freinage antiblocage (ABS)	266
Témoin	156
Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)	313
Système de surveillance, Pression des pneus	450
Système de télédéverrouillage (RKE)	14
Système Infodivertissement	552
Systèmes Assistance au conducteur	293
Systèmes d'assistance au conducteur	293
Systèmes d'assistance pour la conduite	308
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement et de recul	295
Systèmes de commande de climatisation automatique double zone	202

Systèmes de commande de suspension Système de traction asservie améliorée (ETS) ...	278

T

Tapis de plancher	507
Télécommande universelle	181
Programmation	181
Fonctionnement	184
Témoin Obstacle devant le véhicule ..	158
Piéton à l'avant	158
Témoin d'activation des feux de route	163
Témoin d'anomalie	152
Témoin d'assistance au maintien de trajectoire	158
Témoin d'avertissement de bas niveau de carburant	162
Témoin d'avertissement de changement de voie	157
Témoin d'entretien de frein de stationnement électrique ...	156
Témoin de commande Descente en côte	157
Témoin de commande de descente en côte	157

Témoin de commande de mode conducteur	160
Témoin de désactivation du système électronique de correction de la trajectoire	160
Témoin de frein électrique de stationnement	155
Témoin de quatre roues motrices	157
Témoin du système de charge	152
Témoins d'avertissements et indicateurs	139
Traction Différentiel à glissement limité	278
Témoin de désactivation	159
Traction de remorque Application	358

U

Urgences OnStar	554
Utilisateurs de téléscripteurs (TTY)	539
Utilisation de ce manuel	2

V

Véhicule bloqué	225

Ventilateur		
Huile pour moteur	407	
Ventilation, Air	206	
Vérification		
Interverrouillage		
allumage/boîte de vitesses	420	
Témoin du moteur (témoin de panne)	152	
Vérification de		
l'interverrouillage		
allumage/boîte de vitesses	420	
Vérification de la fonction de		
commande de verrouillage		
de changement de vitesse,		
boîte de vitesses		
automatique	419	
Vérification du commutateur		
de démarrage	419	
Vérification du système de		
sécurité	76	
Vérin(s) à gaz	422	
Vérins		
Gaz	422	
Verrouillage		
Colonne de direction	37	
Verrouillage de la colonne de		
direction	37	
Verrouillage retardé	24	



AVERTISSEMENT

La conduite, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule à moteur tout-terrain peuvent vous exposer à des substances chimiques telles que les gaz d'échappement du moteur, le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb, reconnus par l'État de Californie comme étant susceptibles de provoquer le cancer, des malformations congénitales ou autres anomalies de la reproduction. Pour minimiser l'exposition à ces substances, évitez de respirer les gaz d'échappement, ne faites pas fonctionner le moteur au ralenti sauf si nécessaire, entretenez votre véhicule dans un endroit bien ventilé et portez des gants ou lavez-vous les mains fréquemment lors de l'entretien de votre véhicule. Pour de plus amples informations, consultez le site Web www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.



84186886A_CA

